



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

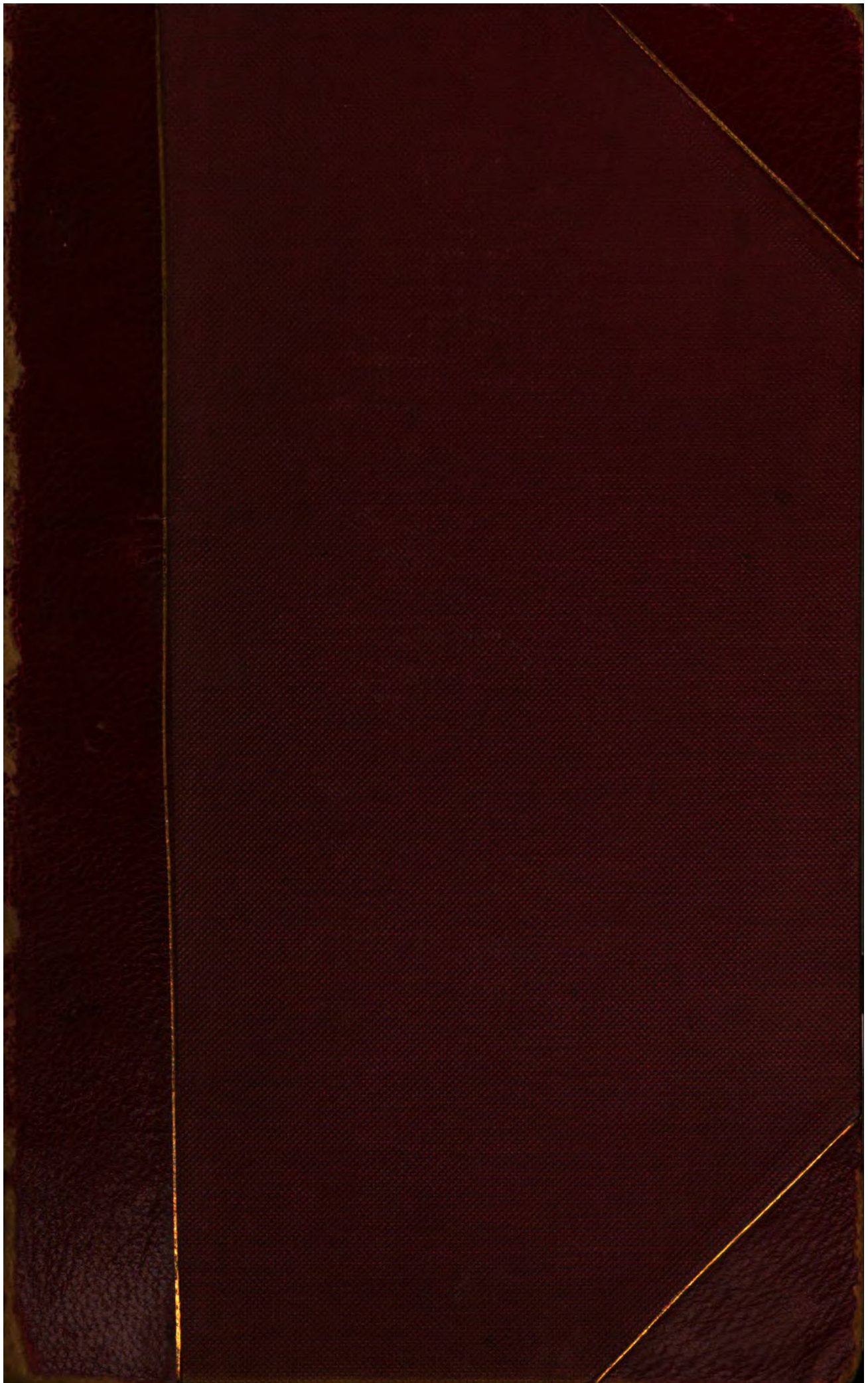
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

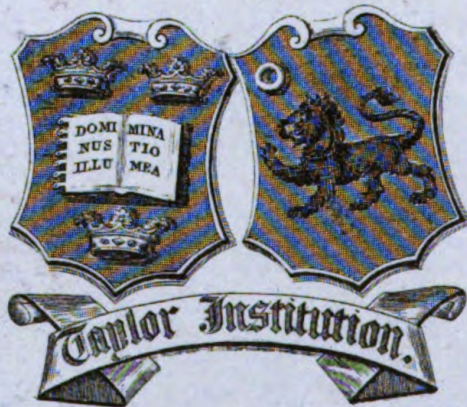


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



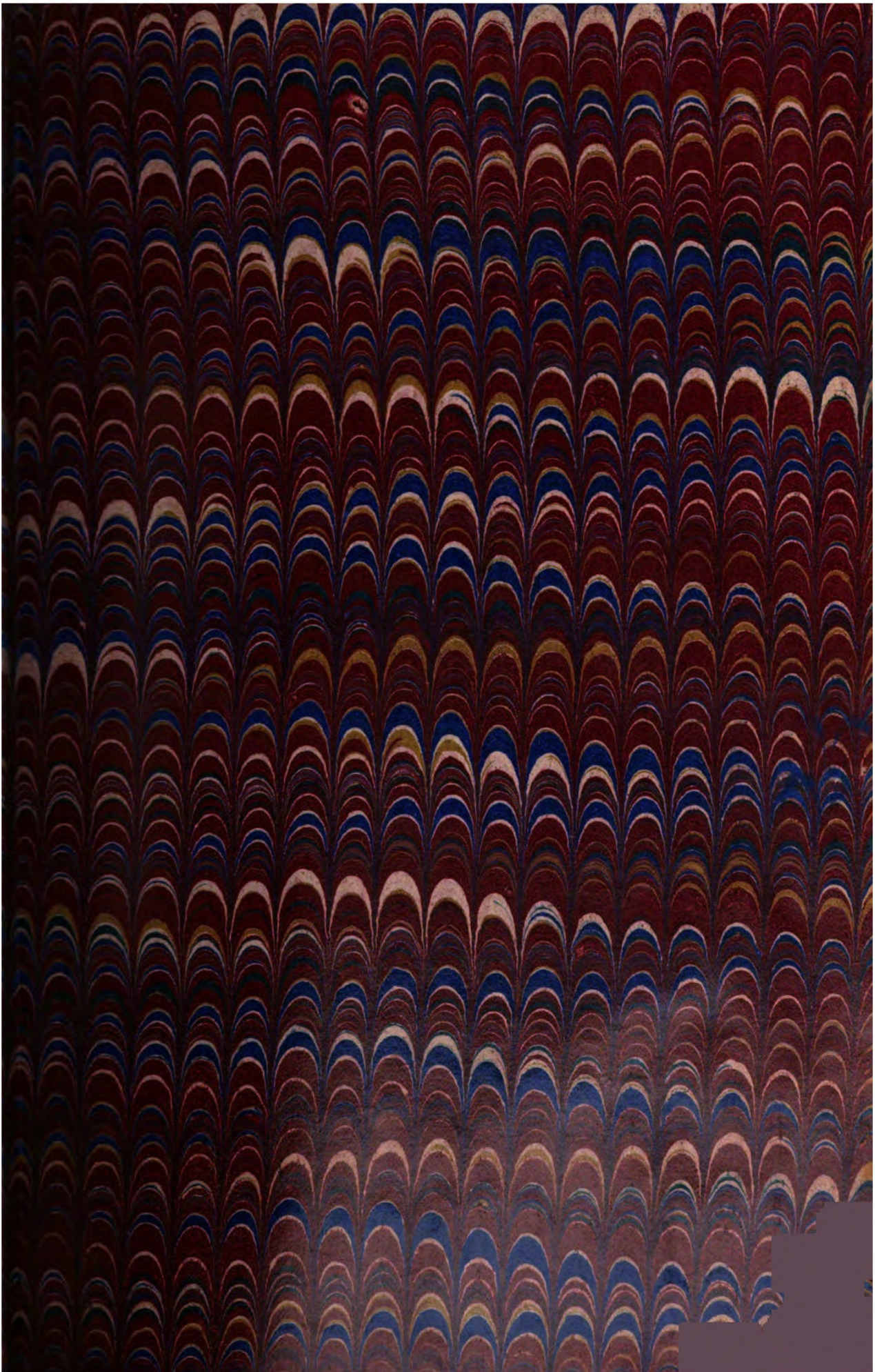
~~156. h. 13~~

~~175 j. 14~~



VI. 1877 (34)

CONFINED TO
THE LIBRARY



ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

34

CORRESPONDANCE

II

ANNÉES 1736-1738. — Nos 540-937

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET C^{ie}

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BRUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

CORRESPONDANCE

II

(ANNÉES 1736-1738. — Nos 540-937)



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

—
1880



CORRESPONDANCE

540. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 6 janvier 1736.

Je vous gronde de ne m'avoir point écrit ; mais je vous aime de tout mon cœur de m'avoir envoyé ce petit antidote contre le poison de Marivaux et consorts. Votre *Discours*¹ est un des bons préservatifs contre la fausse éloquence qui nous inonde. Franchement, nous autres Français, nous ne sommes guère éloquents. Nos avocats sont des bavards secs ; nos sermonneurs, des bavards diffus ; et nos faiseurs d'oraisons funèbres, des bavards ampoulés. Il nous resterait l'histoire ; mais un génie naturellement éloquent veut dire la vérité, et en France on ne peut pas la dire. Bossuet a menti avec une élégance et une force admirables, tant qu'il a eu à parler des anciens Égyptiens, des Grecs, et des Romains ; mais, dès qu'il est venu aux temps plus connus, il s'est arrêté tout court. Je ne connais, après lui, aucun historien où je trouve du sublime que la *Conjuration* de Saint-Réal. La France fourmille d'historiens, et manque d'écrivains.

De quoi diable vous avisez-vous de louer les phrases hyperboliques et les vers enflés de Balzac ? Voiture tombe tous les jours, et ne se relèvera point ; il n'a que trois ou quatre petites pièces de vers par où il subsiste. La prose est digne du chevalier d'Her...². Et vous avez loué la naïveté du style le plus pincé et le plus ridiculement recherché. Laissez là ces fadaïses ; c'est du plâtre et du rouge sur le visage d'une poupée. Parlez-moi des *Lettres provinciales*. Quoi ! vous louez Fénelon d'avoir de la variété ! Si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui ; c'est partout *Télémaque*. La douceur, l'harmonie, la peinture naïve et riante des choses communes, voilà son caractère : il prodigue les fleurs de l'antiquité, qui ne se fanent point entre ses mains ; mais ce sont toujours les mêmes fleurs. Je connais peu de génies

1. Voyez la note sur la lettre 528.

2. Allusion à l'ouvrage de Fontenelle : voyez tome XXIII, page 398.

variés tels que Pope, Addison, Machiavel, Leibnitz, Fontenelle. Pour M. de Fénelon, je ne vois pas par où il mérite ce titre. Permettez-moi, mon cher abbé, de vous dire librement ma pensée ; cette liberté est la preuve de mon estime.

J'ajouterai que *la palme de l'érudition* est un mot plus fait pour le latin du Père Jouvençy que pour le français de l'abbé d'Olivet.

Je vous demande en grâce, à vous et aux vôtres, de ne vous jamais servir de cette phrase : *nul style, nul goût dans la plupart*, sans y daigner mettre un verbe. Cette licence n'est pardonnable que dans la rapidité de la passion, qui ne prend pas garde à la marche naturelle d'une langue ; mais dans un discours médité cet étranglement me révolte. Ce sont nos avocats qui ont mis ces phrases à la mode ; il faut les leur laisser, aussi bien qu'au *Journal de Trévoux*. Mais je m'aperçois que je remontre à mon curé ; je vous en demande très-sérieusement pardon. Si je voulais vous dire tout ce que j'ai trouvé d'admirable dans votre discours, je serais bien plus importun.

J'ai reçu hier *la Vie de Vanini*¹ ; je l'ai lue. Ce n'était pas la peine de faire un livre. Je suis fâché qu'on ait cuit ce pauvre Napolitain ; mais je brûlerais volontiers ses ennuyeux ouvrages, et encore plus l'histoire de sa vie. Si je l'avais reçue un jour plus tôt, vous l'auriez avec ma lettre.

Un petit mot encore, je vous prie, sur le style moderne. Soyez bien persuadé que ces messieurs ne cherchent des phrases nouvelles que parce qu'ils manquent d'idées. Hors M. de Fontenelle, patriarche respectable d'une secte ridicule, tous ces gens-là sont ignorants, et n'ont point de génie. Pardonnez-leur de danser toujours, parce qu'ils ne peuvent marcher droit. Adieu ; s'il y a quelque chose de nouveau dans la littérature, secouez votre infâme paresse, et écrivez à votre ami.

541. — A M. THIERIOT².

A Cirey ... 1736.

Je remercie aussi tendrement Pollion que je suis désespéré contre ceux qui devraient être des Pollions, et qui ne le sont pas. Mon cher ami, je suis dans l'amertume : il est affreux pour moi de vivre en France ; mais l'amitié me retient et me rend tout supportable.

1. Voyez la lettre 528.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

Divertissez-vous bien. Celui qui ne cherche que son plaisir doit vivre à Paris ; celui qui veut écrire librement, et vivre pour la postérité, doit aller à Londres ou à la Haye ; mais le voyage que j'ai le plus envie de faire est celui de la barrière Blanche¹.

542. — A. M. DE CIDEVILLE.

8 janvier.

Un orage bien cruel et bien imprévu m'a arraché quelque temps, mon charmant ami, du port où je vivais heureux et tranquille. Il faut que j'aie été bien accablé, puisque je ne vous ai point écrit. Le premier usage que je fais du retour de ma tranquillité et de mon bonheur, c'est de vous le dire, et de goûter avec vous une félicité pure et nouvelle, en vous parlant du malheur que j'ai essuyé. Je ne sais quelle calomnie m'avait encore noirci dans ce séjour du vice qu'on appelle la cour. Il sera dit que les poètes, comme les prophètes, seront toujours persécutés dans leur pays. Voilà le seul prix, mon cher Cideville, de vingt ans de travail. On m'a mandé que ces horreurs, qui ont été sur le point de m'accabler, avaient été fabriquées par le barbouilleur de *Didon*. Il devait bien se contenter d'avoir corrigé *Virgile*. Que peut-il, après cela, daigner avoir à démêler avec *Voltaire* ? J'avais fait ma pièce des *Américains*, mais je ne savais pas qu'il m'avait volé, et je ne croyais pas que la rage d'être joué le premier pût le porter à ourdir une aussi vilaine trame que celle dont on l'accuse. Je ne le veux pas croire ; j'ai trop de respect pour les lettres : je ne veux pas les déshonorer au point de croire les gens de lettres aussi méchants que les prêtres. Je me borne, mon cher ami, à tâcher de bien faire. J'oublie la calomnie, j'ignore les intrigues. Je fais actuellement transcrire mon ouvrage pour vous l'envoyer, et, si vous l'approuvez, je croirai avoir toujours été heureux.

Je ne sais si je vous ai parlé de cette sottise de *Demoulin*, qui voulait que vos vers valussent un habit au petit *Lamare*. Ce petit homme serait le mieux vêtu du monde si vous aviez accordé la requête ; mais *Demoulin* n'a pas un papier à vous, et je l'ai bien grondé de la lettre indiscrete qu'il vous écrivit.

Mille tendres compliments au philosophe *Formont* et à votre cher du *Bourg-Theroulde*.

Je vous dis en confidence que je me trouve dans une situa-

1. Où *Thieriot* demeurait alors. (A. F.)

tion qui aurait besoin du souvenir du petit marquis¹. Si vous vouliez rafraîchir sa mémoire et piquer sa vanité, vous feriez une bonne œuvre. Je vous embrasse mille fois.

P. S. Avouez que vous avez bien gagné à mon silence. Vous avez eu une belle lettre d'Émilie. Adieu, mon cher ami.

543. — A M. BERGER.

10 janvier.

Il n'y a aucune de vos lettres, mon cher ami, qui n'ait augmenté mon estime et mon amitié pour vous. Vous êtes presque la seule personne dont je n'ai point vu le jugement corrompu par les illusions du public. Le premier fracas des applaudissements et des injures injustes, dont ce public, extrême en tout et toujours ivre, accable les hommes et les ouvrages, ne vous en impose jamais. Votre opinion sur *Didon*, sur *Vert-Vert*, sur tous les ouvrages, se trouve confirmée par le temps. Si l'on pouvait ajouter quelques louanges à celles que mérite votre goût, j'y ajouterais que M^{me} la marquise du Châtelet a pensé entièrement comme vous. Il est vrai que les petits ouvrages de poésie occupent peu son temps. Les yeux occupés à lire les vérités découvertes par les Newton, les Locke, les Clarke, se détournent un moment sur toutes ces bagatelles passagères, qu'elle juge d'un seul regard, mais qu'elle a toujours jugées comme si elle les avait approfondies et discutées.

J'ai vu *la Chartreuse*; c'est, je crois, l'ouvrage de ce jeune homme où il y a le plus d'expression, de génie, et de beautés neuves. Mais sûrement cet ouvrage sera bien plus critiqué que *Vert-Vert*, quoiqu'il soit bien au-dessus. Un premier ouvrage est toujours reçu avec idolâtrie; mais le public se venge sur la seconde pièce, et brise souvent la statue qu'il a lui-même élevée.

J'ai été aussi affligé que vous de la mort de ce pauvre M. de La Clède². Quand je songe au nombre prodigieux de jeunes gens pleins de santé et de vigueur que j'ai enterrés, je me regarde comme un roseau cassé, qui subsiste et végète encore au milieu de cent chênes abattus autour de lui.

Je n'ai guère le temps, à présent, de servir notre Orphée³, et de lui donner des cantates. Cette tragédie⁴, qu'on va jouer, m'oc-

1. Le marquis de Lézeau; voyez la lettre 342.

2. Voyez la lettre 458.

3. Rameau.

4. *Alzire*.

cupe nuit et jour ; je fais tout ce que je peux pour la rendre supportable. Je l'aurais voulue merveilleuse, et je crains, avec raison, qu'elle ne soit que bizarre. Le sujet en est beau, mais c'est un fardeau de pierreries et d'or que mes faibles mains n'ont pu porter, et qui tombe à terre en morceaux.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers de l'aimable Bernard¹, et même le discours satirique de l'abbé Desfontaines à l'Académie. Il faut que j'aie le fiel et le miel du Parnasse.

Continuez-moi votre correspondance ; j'en sens le prix comme celui de votre amitié.

544. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 13 janvier.

Vous croirez peut-être, mon cher ami, que je vais me répandre en plaintes et en reproches sur le dernier orage que je viens d'essuyer ;

Que je vais accuser et les vents et les eaux,
Et mon pays ingrat, et le garde des sceaux².

Non, mon ami ; cette nouvelle attaque de la fortune n'a servi qu'à me faire sentir encore mieux, s'il est possible, le prix de mon bonheur. Jamais je n'ai plus éprouvé l'amitié vertueuse d'Émilie ni la vôtre ; jamais je n'ai été plus heureux ; il ne me manque que de vous voir. Mais c'est à vous à tromper l'absence par des lettres fréquentes, où nos âmes se parlent l'une à l'autre en liberté. J'aime à vous mettre tout mon cœur sur le papier, comme je vous l'ouvrais autrefois dans nos conversations.

Je vais donc me donner le plaisir de répondre, article par article, à votre charmante lettre du 6 janvier. Je commence par la respectable Émilie, *a se principium sibi desinet*. Elle a été touchée sensiblement de ce que vous lui avez écrit ; elle pense, comme moi, que vous êtes un ami rare, aussi bien qu'un homme d'un goût exquis, et un amateur éclairé de tous les beaux-arts.

1. Description du *Hameau*, commençant par ces mots :

Rien n'est si beau
Que ce hameau.

(Note de 1765.)

2. C'est peut-être une imitation de ces vers du *Légataire*, acte III, scène x :

Et vous aurez pour vous, malgré les envieux,
Et Lisette, et Crispin, et l'enfer, et les dieux.

Nous vous regardons tous deux comme un homme qui excelle dans le premier de tous les talents, celui de la société.

Si vous revoyez les deux chevaliers¹ sans peur et sans reproche, joignez, je vous en prie, votre reconnaissance à la mienne. Je leur ai écrit ; mais il me semble que je ne leur ai pas dit assez avec quelle sensibilité je suis touché de leurs bontés, et combien je suis orgueilleux d'avoir pour mes protecteurs les deux plus vertueux hommes du royaume.

M. Lefranc ne paraît pas au moins le plus modeste. Je vous envoie la copie d'une lettre que j'ai écrite aux comédiens², qui se trouve heureusement servir de contraste à celle pleine d'amour-propre par laquelle il les a probablement révoltés. Au reste, je me défie de mon ouvrage autant que Lefranc est sûr du sien ; non pas que je veuille avoir le plaisir d'opposer de la modestie à sa vanité, mais parce que je connais mieux le danger, et que je connais, par expérience, ce que c'est que d'avoir affaire au public.

Je vous supplie de dire à M. d'Argental qu'il faut absolument que la *Lettre de M. Algarotti* soit imprimée³. Je ne veux ni rejeter l'honneur qu'il m'a fait, ni le priver du plaisir de sentir le cas que je fais de cet honneur. Il aurait raison d'être piqué si je ne faisais pas servir sa lettre à l'usage auquel il la destine.

Je vous prie de remercieier pour moi le vieux bonhomme La Serre⁴.

J'approuve infiniment la manière dont vous vous conduisez avec les mauvais auteurs. Il n'y a aucun écrivain médiocre qui n'ait de l'esprit, et qui par là ne mérite quelque éloge. Vous avez grande raison de distinguer M. Destouches de la foule : c'est un homme sage dans sa conduite comme dans son style, et que j'honore beaucoup.

Je compte vous envoyer, dans quelque temps, la copie de *Samson*. Je persiste, jusqu'à nouvel ordre, dans l'opinion qu'il faut, dans nos opéras, servir un peu plus la musique, et éviter les langueurs du récitatif. Il n'y en aura presque point dans *Samson*, et je crois que le génie d'Orphée-Rameau y sera plus à son aise ; mais il faudra obtenir un examinateur raisonnable, qui se souvienne que *Samson* se joue à l'Opéra, et non en Sor-

1. Le bailli de Froulai et le chevalier d'Aidie.

2. Voyez la lettre 529.

3. Sur la tragédie de *la Mort de César*.

4. Voyez la lettre 339.

bonne. Prêtez-vous donc, je vous prie, à ce nouveau genre d'opéra, et disons avec Horace :

O imitatores servum pecus!

(HOR., liv. I, ép. XIX, v. 19.)

Je m'occupe à présent à mettre la dernière main à notre *Henriade*,

. Faisant ore un tendon¹,
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon.

Mes tragédies et mes autres ouvrages ont bien l'air d'être peu de chose. Je voudrais qu'au moins *la Henriade* pût aller à la postérité, et justifier votre estime et votre amitié pour moi. Je vous embrasse ; buvez à ma santé chez Pollion².

545. — A M. DE FORMONT³.

A Cirey, le 13 janvier.

Aimable philosophe, nous avons reçu votre prose et vos vers : la prose est d'un sage, les vers sont d'un poëte.

Votre style juste et coulant,
Votre raison ferme et polie,
Plaisent tous deux également
A la philosophe Émilie,
Qui joint la force du génie
A la douceur du sentiment.
Entre vous deux assurément
Le ciel mit de la sympathie.
A l'égard de notre Linant,
Il vous approuve, et dort d'autant,
Commence un ouvrage et l'oublie.
Moi, je raisonne et versifie ;
Mais non, certes, si doctement
Que votre sage Polymnie.

Voilà de la rimaille qui m'a échappé ; venons à la raison, que je n'attraperai peut-être point.

Il est vrai que nous ne pouvons comprendre ni comment la

1. *Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules*, liv. II des *Contes de La Fontaine*, v. 47.

2. Ce nom désigne La Popelinière ; voyez la lettre 570.

3. Voyez la lettre 547.

matière pense, ni comment un être pensant est uni à la matière. Mais de ces deux choses également incompréhensibles, il faut que l'une soit vraie, comme, de la divisibilité ou de l'indivisibilité de la matière, il faut que l'une ou l'autre soit, quoique ni l'une ni l'autre ne soient compréhensibles. Ainsi la création et l'éternité de la matière sont inintelligibles ; et cependant il faut que l'une des deux soit admise.

Pour savoir si la matière pense ou non, nous n'avons point de règle fixe qui nous puisse conduire à une démonstration, comme en géométrie ; cette vérité : « Entre deux points la ligne droite est la plus courte, » mène à toutes les démonstrations. Mais nous avons des probabilités ; il s'agit donc de savoir ce qui est le plus probable. L'axiome le plus raisonnable, en fait de physique, est celui-ci : « Les mêmes effets doivent être attribués à la même cause. » Or les mêmes effets se voient dans les bêtes et dans les hommes : donc la même cause les anime. Les bêtes sentent et pensent à un certain point, elles ont des idées ; les hommes n'ont au-dessus d'elles qu'une plus grande combinaison d'idées, un plus grand magasin. Le plus et le moins ne changent point l'espèce : donc, etc. Or personne ne s'avise de donner une âme immortelle à une puce ; il n'en faudra donc point donner à l'éléphant ni au singe, ni à mon valet champenois¹, ni à un bailli de village, qui a un peu plus d'instinct que mon valet ; enfin ni à vous, ni à Émilie.

La pensée et le sentiment ne sont pas essentiels, sans doute, à la matière, comme l'impénétrabilité. Mais le mouvement, la gravitation, la végétation, la vie, ne lui sont pas essentiels, et personne n'imaginerait ces qualités dans la matière si on ne s'en était pas convaincu par l'expérience.

Il est donc très-probable que la nature a donné des pensées à des cerveaux, comme la végétation à des arbres ; que nous pensons par le cerveau, de même que nous marchons avec le pied, et qu'il faut dire comme Lucrèce :

Primum, animum dico, mentem quem sæpe vocamus,
In quo consilium vitæ, regimenque locatum est,
Esse hominis partem nihilominus ac manus et pes.

(Liv. III, v, 94.)

Voilà, je crois, ce que notre raison nous ferait penser, si la foi divine ne nous assurait pas du contraire ; c'est ce que pensait Locke, et ce qu'il n'a pas osé dire.

1. Cérans.

De plus, quand même cette analogie des animaux ne serait pas une extrême probabilité, le *frustra per plura quod potest per pauciora* est encore une excellente raison. Or le chemin est bien plus court de faire penser un cerveau que de fourrer dans un cerveau je ne sais quel être dont nous n'avons aucune idée. Cet être qui croît et décroît avec nos sens, a bien la mine d'être un sixième sens; et, si ce n'était notre divine religion, je serais tenté de le croire ainsi.

Je trouve très-mauvais que vous parliez de Newton comme d'un faiseur de systèmes; il n'en a fait aucun. Il a découvert, dans la matière, des propriétés incontestables, démontrées par les expériences. Il est aussi certain que les forces centripètes agissent sur tous les corps, sans aucune matière intermédiaire, qu'il est certain que l'air pèse. Il est aussi sûr que la lumière se réfléchit dans le vide, par la force de l'attraction, c'est-à-dire par les forces centripètes, qu'il est sûr que les rayons de la lumière se brisent dans l'eau.

Je vous en dirais davantage, mais j'ai une tragédie qui me presse. Lefranc m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de bâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens. C'est voler sur l'autel. Adieu; mille tendres compliments à Cideville. Émilie vous en fait beaucoup.

546. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 19 janvier.

Je vous avais écrit, mon cher Cideville, une lettre qui n'était que longue, en réponse à votre épître charmante, où vous aviez mis cette jolie épitaphe. Je vous avais envoyé mon épitaphe aussi; et, en vérité, ce style funéraire convenait bien mieux à moi chétif, toujours faible, toujours languissant, qu'à vous, robuste héros de l'amour, qui vivrez longtemps pour lui, et qui ferez l'épitaphe de trente ou quarante passions nouvelles, avant qu'il soit question de graver la vôtre. Voici celle que je m'étais faite :

Voltaire a terminé son sort,
Et ce sort fut digne d'envie:
Il fut aimé jusqu'à la mort
De Cideville et d'Émilie.

Comme je vous écrivais ce petit quatrain tendre, on entra dans ma chambre, on vit la lettre, et on la brûla. Je vous écris

celle-ci incognito et avec la peur d'être surpris en flagrant délit. Émilie, au lieu de ma triste épitaphe, vous écrivit une belle lettre qui lui en a attiré une charmante, qui fait ici le principal ornement de notre Émiliance. Ne soyez pas surpris, mon cher Cideville, qu'avec des épitaphes et la fièvre je raisonne à force sur l'immortalité de l'âme¹, et que j'argumente, de mon lit, avec notre aimable philosophe Formont.

Toujours prêt à sortir de ma frêle prison,
J'en veux du moins sortir en sage,
Et munir un peu ma raison
Contre les horreurs du voyage.

Votre esprit et le sien me font croire l'âme immortelle ; mais, lorsque je suis accablé par la maladie, que mes idées me fuient, et que mon sentiment s'anéantit dans le dépérissement de la machine,

Alors, par une triste chute,
Je m'endors en me croyant brute.

Il y a des gens, mon cher ami, qui promettent l'immortalité à certaine tragédie² que je vous envoie ; pour moi, je crains les sifflets. Vous jugerez de ce que je mérite. Que mon offrande soit digne de vous ou non, j'ai dit : Il faut toujours que mon cher Cideville en ait les prémices. Lisez-la donc, messieurs les beaux et bons esprits ; et vous, aimable philosophe Formont, quittez Locke pour un moment ; ma muse vous appelle en Amérique. J'étais las des idées uniformes de notre théâtre, il m'a fallu un nouveau monde :

. Et extra
Processi longe flammantia mœnia mundi.

(LUCR., liv. I, v. 73.)

Voilà tous les arts au Pérou³. On le mesure, et moi je le chante ; mais je tremble qu'on ne me prenne pour un sauvage.

Je reçois votre lettre, mon cher ami, en griffonnant ceci. Que je vous aime de ne point aimer votre métier ! Vous jugez de tout comme vous écrivez, avec un goût infini. M^{me} du Châtelet est de votre sentiment sur *la Chartreuse*. Je n'ai point lu les

1. Voyez les lettres 545 et 547.

2. *Alzire*.

3. Allusion au voyage de Godin, Bouguer et La Condamine ; voyez la lettre 475.

Adieux aux révérends Pères ; mais je suis fort aise qu'il¹ les ait quittés. Un poète de plus et un jésuite de moins, c'est un grand bien dans le monde.

Vale, te amo, te semper amabo. V.

547. — A. M. DE FORMONT².

.. janvier 1736.

Il est vrai que si l'on peut prouver qu'il y a une incompatibilité, une contradiction formelle entre la matière et la pensée, toutes les probabilités en faveur de la matière pensante sont détruites.

Il est donc vrai que le fort de la dispute, comme vous le dites très-bien, roule sur cette question : « La matière pensante est-elle une contradiction ? »

1^o J'observerai qu'il ne s'agit pas de savoir si la matière pense par elle-même : elle ne fait rien, elle ne peut avoir le mouvement ni l'existence par elle-même (du moins cela me paraît démontré) ; il s'agit uniquement de savoir si le Créateur, qui lui a donné le mouvement, le pouvoir incompréhensible de le communiquer, peut aussi lui communiquer, lui unir la pensée.

Or s'il était vrai qu'on prouvât que Dieu n'a pu communiquer, n'a pu unir la pensée à la matière, il me paraît qu'on prouverait aussi par là que Dieu n'a pu lui unir un être pensant : car je dirai contre l'être pensant uni à la matière tout ce qu'on dira contre la pensée unie à la matière.

On ne connaît rien dans les corps, dira-t-on, qui ressemble à une pensée. Cela est vrai ; mais je réponds : Une pensée est l'action d'un être pensant : donc il n'y a rien, selon vous, dans la matière, qui ait la moindre analogie à un être pensant ; donc, selon vous-même, vous prouveriez qu'un être immatériel ne peut être en rien affecté par la matière ; donc, selon vous-même, l'homme ne penserait point, ne sentirait point ; donc, en prétendant prouver l'impossibilité où est la matière de penser, vous prouveriez qu'en effet nous ne pouvons penser, ce qui serait absurde. En un mot, si la pensée ne peut être dans la matière, je

1. Gresset, qui, après avoir publié *la Chartreuse*, vers la fin de 1735, venait de faire paraître les *Adieux aux jésuites*.

2. Cette lettre à Formont doit avoir suivi de très-près, et peut-être même précédé celle à Cideville, du 19 janvier. Formont avait, le 6 janvier, écrit à Voltaire sur la matérialité de l'âme. Dès le 13, Voltaire avait écrit sur cet objet quelques mots en réponse à Formont. (B.) — Voyez la lettre 545.

ne vois pas comment un être pensant peut être dans la matière. Or, de quelque manière que nous nous tournions, il est très-vrai qu'il n'y a aucune connexion, aucune dépendance entre les objets de nos organes et nos idées ; il est très-vrai (soit que la matière pense, soit que Dieu lui ait uni un être immatériel), il est très-vrai, dis-je, qu'il n'y a aucune raison physique par laquelle je doive voir un arbre, ou entendre le son des cloches, quand il y a un arbre devant mes yeux, ou que le battant frappe la cloche près de mes oreilles. Il est surtout démontré dans l'optique qu'il n'y a rien dans les rayons de lumière qui doive me faire juger de la distance d'un objet : donc, soit que mon âme soit matière ou non, je ne puis ni voir ni entendre, ni avoir une idée de la distance, etc., que par les lois arbitraires établies par le Créateur.

Reste donc à savoir si le Créateur a pu, en établissant ces lois, communiquer des idées à mon corps à l'occasion de ces lois.

Ceux qui disent que Dieu ne peut donner des idées aux corps se servent de cet argument : « Ce qui est composé est nécessairement de la nature de ce qui le compose : or, si une idée était un composé de matière, la matière étant divisible et étendue, il se trouverait que la pensée serait divisible et étendue ; mais la pensée n'est ni l'un ni l'autre : donc il est impossible que la pensée soit de la matière. »

Cet argument serait une démonstration contre ceux qui diraient que la pensée est un composé de matière ; mais ce n'est pas cela que l'on dit. On dit que la pensée peut être ajoutée de Dieu à la matière, comme le mouvement et la gravitation, qui n'ont aucun rapport à la divisibilité : donc Dieu peut donner à la matière des attributs tels que la pensée et le sentiment, qui ne sont point divisibles.

L'argument dont s'est servi le Père Tournemine, dans le *Journal de Trévoux*, est encore bien moins solide que l'argument que je viens de réfuter.

Nous apercevons, dit-il, un objet indivisiblement ; or, si notre âme était matière, la partie A d'un objet frapperait la partie A de mon entendement ; la partie B de l'objet frapperait la partie B de mon âme : donc nulle partie de mon âme ne pourrait voir l'objet.

Vous avez mis dans un très-grand jour cet argument du Père Tournemine.

Voici en quoi consiste, à mon sens, le vice évident de ce raisonnement. Ce raisonnement suppose que nous n'aurions d'idée

d'un objet que parce que les parties d'un objet frapperaient notre cerveau ; or rien n'est plus faux.

1° J'ai l'idée d'une sphère, quoiqu'il ne vienne à mes yeux que quelques rayons de la moitié de cette sphère ; j'ai le sentiment de la douleur, qui n'a aucun rapport à un morceau de fer entrant dans ma chair ; j'ai l'idée du plaisir, qui n'a rien d'analogue à quelque liqueur passant dans mon corps, ou en sortant : donc les idées ne peuvent être la suite nécessaire d'un corps qui en frappe un autre ; donc c'est Dieu qui me donne les idées, les sentiments, selon les lois par lui arbitrairement établies ; donc la difficulté résultant de ce que la partie A de mon cerveau ne recevrait qu'une partie A de l'objet est une difficulté que l'on appelle *ex falso suppositum*, et n'est point difficulté.

2° Il serait encore faux de dire que toutes les parties d'un objet ne pussent se réunir en un point dans mon cerveau : car toutes les lignes peuvent aboutir dans une circonférence à un point seul qui est le centre.

On fait encore une difficulté éblouissante. La voici : « Si Dieu a accordé le don de penser à une partie de mon cerveau, cette partie est divisible. On en retranche la moitié, on en retranche le quart, on en retranche mille, cent mille particules : à laquelle de ces particules appartiendra la pensée ? »

Je réponds à cela deux choses : 1° il est possible au Créateur de conserver dans mon cerveau une partie immuable, et de la préserver du changement continu qui arrive à toutes les parties de mon corps ; 2° il est démontré qu'il y a dans la matière des parties solides indivisibles ; en voici la démonstration.

Des pores du corps augmentent en proportion doublée de la division de ce corps : donc si vous divisez à l'infini vous aurez une série dont le dernier terme sera l'infini pour les pores, et l'autre terme *zéro* pour la matière, ce qui est absurde ; donc il y a des parties solides et indivisibles ; donc si Dieu accorde la pensée à quelqu'une de ces parties, il n'y a point à craindre que le don de penser ne se divise, ni rien à objecter contre ce pouvoir que l'Être suprême a de donner la pensée à un corps.

Remarquez, en passant, que cette démonstration de la nécessité qu'il y ait des parties parfaitement solides ne combat point la démonstration de la matière divisible à l'infini en géométrie. Car, en géométrie, nous ne considérons que les objets de nos pensées : or il est démontré que notre pensée fera passer dans l'espace infiniment petit du point de contingence d'un cercle et d'une tangente une infinité d'autres cercles ; mais physiquement

cela ne se peut : voilà pourquoi M. de Malésieu, dans ses *Éléments de Géométrie*, pages 117 et suivantes, paraît se tromper en ne distinguant pas l'indivisible physique et l'indivisible mathématique. Il tombe surtout dans une grande erreur au sujet des unités. Je vous prie de relire cet endroit de sa *Géométrie*.

Je reviens donc à cette proposition : Il est impossible de prouver qu'il y ait de la contradiction, de l'incompatibilité, entre la matière et la pensée. Pour savoir s'il est impossible que la matière pense, il faudrait connaître la matière, et nous ne savons ce que c'est : donc, voyant que nous sommes cet être que nous appelons *matière*, et que nous pensons, nous devons juger qu'il est très-possible à Dieu d'ajouter la pensée à la matière, par les raisons ci-devant déduites dans ma dernière lettre¹.

Permettez-moi d'ajouter encore cet argument-ci : Je ne sais point comment la matière pense, ni comment un être, quel qu'il soit, pense ; peut-on nier que Dieu n'ait le pouvoir de faire un être doué de mille qualités à moi inconnues, sans lui donner ni l'étendue ni la pensée ?

Or Dieu, ayant créé un être, ne peut-il pas le faire pensant ? Et, après l'avoir fait pensant, ne peut-il pas le faire étendu, *et vicissim* ? Il me semble que, pour nier cela, il faudrait être chef du conseil de Dieu, et savoir bien précisément ce qui s'y passe.

548. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL²,

CONSEILLER D'HONNEUR AU PARLEMENT.

Ce 1736.

Vous protégez une cause et vous rapportez un procès³ dont l'issue me fait trembler. Que ne puis-je mériter tout ce que vous daignez faire pour moi ! Mais il ne m'est pas si aisé de faire de bons vers qu'à vous de rendre de bons offices. Je ne vois plus qu'un *Ahan* ! Je tâche au hasard de vous satisfaire ; jugez de tout ce que je vous envoie.

Je pencherais pour remettre le troisième acte suivant les scènes ci-jointes ; il me semble que la scène du père ne fait pas un mauvais effet. Ce n'est point un bas et lâche politique ; c'est un homme devenu européen et chrétien, qui fait tout pour sa fille,

1. Celle du 13 janvier.

2. Cette lettre, éditée par MM. de Cayrol et A. François sous la date de 1735, nous semble être du commencement de 1736. (G. A.)

3. D'Argental suivait les répétitions d'*Alzire* à la Comédie.

qui ne veut que son bonheur. L'amour paternel intéresse toujours. Cette nouvelle leçon que reçoit Alzire de son père sur ses nouveaux devoirs produit encore dans son cœur un combat qui rend son entrevue avec son amant plus intéressante. L'absence du père, qui est au conseil, rend cette entrevue vraisemblable. Tout ce qui me fâche, c'est que Montèze, qui doit garder sa fille à vue, ne paraît point à la fin de l'acte avec Gusman et Alvarez; mais c'est précisément parce qu'Alvarez et Gusman sont là que le père y est inutile. D'ailleurs, si c'est un défaut, ce défaut subsistait de même dans la première manière.

M^{me} du Châtelet approuve que ce troisième acte commence de la façon dont je vous l'envoie : c'est un peu de peine de plus pour le seul Le Grand ; mais il la prendra volontiers, s'il croit que cette augmentation embellira son rôle. Il y a même dans ce morceau des choses qu'il peut rendre pathétiques; enfin ce biais nous sauve de la triste et inutile Céphane.

Si j'étais auprès de vous, mon cher et respectable bienfaiteur, que j'aimerais toute ma vie, j'exécuterais vos ordres plus promptement, et vos lumières m'éclaireraient de plus près; mais il n'y a que la persécution qui puisse jamais me tirer de Cirey.

Mille tendres respects à M^{me} de Ferriol et à M. de Pont-de-Veyle. MM. de Richelieu et Hénault ont-ils lu cette pièce?

549. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 22 janvier.

J'ai passé toute la journée, mon cher ami, à éplucher de la métaphysique, à corriger *les Américains*, à répéter une très-mauvaise comédie¹ de ma façon, que nous jouons à Cirey. (N. B. qu'Émilie est encore une actrice admirable.) Je finis ma journée en recevant votre épître du 19. Mon cher Thieriot, que voulez-vous que je vous dise? Je n'ai plus de termes pour vous exprimer combien je vous aime. Il faut répondre en bref. Je prie les comédiens de ne point prendre le double, et j'ai écrit déjà très-fortement sur cela à M. d'Argental.

Pour la jolie Dangeville, elle fait bien de l'honneur à *l'Indiscret*. Dites-lui, cher ami, que je la remercie de vouloir embellir de sa figure et de son action cette bagatelle. Si j'avais pu prévoir autrefois que ce rôle serait joué par elle, je l'aurais fait bien

1. C'était très-probablement *l'Enfant prodigue*. (CL.) — M. Avenel croit qu'il s'agit plutôt du *Comte de Boursoufle*.

meilleur ; mais il faudra absolument retrancher beaucoup d'une très-longue scène du valet de *l'Indiscret* et de Julie¹. Cette scène est injouable, telle qu'elle est. Je ne vous ferai point aujourd'hui de dissertation sur l'opéra, parce que

Pluribus attentus, minor est ad singula sensus.

Vous pouvez me confier ce secret de plaire aux grands. Je l'embrasserai avec l'avidité d'un homme qui souhaite passionnément de rester dans un pays habité par Émilie et par vous. Dites-moi ce que c'est que ces deux lettres. Comptez que je n'abuserai pas de votre confiance. Vous pouvez hardiment tout dire à un homme qui se tairait dans Paris, et qui n'a personne avec qui bavarder ici. Encore un coup, confiez-moi hardiment un secret qui m'est important, à moins que vous ne me preniez pour le héros de la pièce² qu'a demandée la reine. J'ai lu les lettres de Pope³ ; « sed plura at another time. I am yours for ever, and more your friend than ever. »

350. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 25 janvier.

Nous avons joué notre tragédie, mon charmant ami, et nous n'avons point été sifflés. Dieu veuille que le parterre de Paris soit aussi indulgent que celui de nos bons Champenois ! Je suis bien fâché, pour l'honneur des belles-lettres, que Lefranc fasse de si mauvaises manœuvres pour m'accabler. En sera-t-il plus haut quand je serai plus bas ? Forcer M^{lle} Dufresne⁴ à ne point jouer dans ma pièce, c'est ôter le maréchal de Villars au roi, dans la campagne de Denain. Le rôle était fait pour elle, comme Zaïre était taillée sur la gentille Gaussin. Mon cher Thieriot, vous connaissez mon cœur ; je voudrais réussir sans que Lefranc tombât. J'aime tant les beaux-arts que je m'intéresserais même au succès de mes rivaux. La lettre que j'ai écrite aux comédiens n'était point ironique. Le ton modeste doit être le mien, et celui de tout homme qui se livre au public. J'ose croire que ce même

1. Il est question de Julie dans les scènes II et XIII de *l'Indiscret* ; mais ce nom n'est pas au nombre des personnages. La scène XI entre Hortense, Nérine et Pasquin, n'a que douze vers dans toutes les éditions. (B.)

2. *L'Indiscret*.

3. *L'Essai sur l'Homme*, par Pope, est divisé en quatre épîtres.

4. Les comédiennes mariées n'étaient jamais appelées *madame* ; mademoiselle Dufresne désigne ici M^{me} Dufresne. (B.)

public, informé du plagiat de Lefranc, et de la tyrannie qu'il a voulu exercer sur moi, s'empressera de me venger en me faisant grâce; et, si la pièce est applaudie, je dirai grand merci à Lefranc. Voilà comment les ennemis peuvent être utiles. Que je vous ai d'obligation, mon cher et solide ami, d'encourager notre petite Américaine Gaussin, et de l'élever un peu sur les échasses du cothurne! « You must exalt her tenderness into a kind of savage loftiness and natural grandeur; let her enforce her own character¹. » Mettez-lui bien le cœur, ou plutôt quelque chose de mieux au ventre: voilà du Ballot² tout pur. Faites bien mes compliments à cette *imagination* naturelle et vive qui, comme vous, juge bien de tous les arts. Est-il vrai que Desfontaines est puni de ses crimes, pour avoir fait une bonne action? On dit qu'on va le condamner aux galères pour avoir tourné l'Académie française en ridicule, après qu'il a impunément outragé tant de bons auteurs, et trahi ses amis. Est-il vrai que le libraire Ribou est arrêté? Adieu; écrivez-moi tout ce que j'attends de vous.

Dites à monsieur votre frère que la fermière de M. d'Estaing³ nous fait enrager. Je lui en écrirai un mot.

Adieu; Émilie a joué son rôle comme elle fait tout le reste. Ah! qu'il vaut mieux se borner aux plaisirs de la société que de se faire le Zani sérieux, et le bouffon tragique d'un parterre tumultueux! Émilie vous aime. *Vale*.

551. — A M. BERGER.

A Cirey, janvier.

De ton Bernard⁴
 J'aime l'esprit;
 J'aime l'écrit
 Que, de sa part,
 Tu viens de mettre
 Avec ta lettre.
 C'est la peinture
 De la nature;

1. « Donnez à sa tendresse le genre de chaleur et d'élévation naturelles à un caractère passionné mais sauvage; qu'elle se surpasse dans son rôle. »

2. Ami de Thieriot. Voltaire l'appelait Ballot-*l'Imagination*.

3. Charles-François, comte d'Estaing, lieutenant général, mort à Plombières le 29 août 1746; père de celui à qui Voltaire adressa une lettre, le 8 septembre 1766.

4. Voyez la dernière note de la lettre 543.

C'est un tableau
 Fait par Watteau.
 Sachez aussi
 Que la déesse
 Enchanteresse
 De ce lieu-ci,
 Voyant l'espèce
 De vers si courts
 Que les Amours
 Eux-même ont faits,
 A dit qu'auprès
 De ces vers nains,
 Vifs et badins,
 Tous les plus longs,
 Faits par Voltaire,
 Ne pourraient guère
 Être aussi bons.

Mille compliments à notre ami Bernard, de ce qu'il cultive toujours les muses aimables. Je ne sais pas pourquoi le public s'obstine à croire que j'ai fait *Montézume*¹. La scène est au Pérou, messieurs, séjour peu connu des poètes. La Condamine mesure ce pays, les Espagnols l'épuisent, et moi, je le chante. Dieu me garde des sifflets! Lefranc fait bien tout ce qu'il peut pour m'attirer cette aubade; il empêche M^{lle} Dufresne de jouer. Je ne sais si le rôle est propre pour M^{lle} Gaussin. Si je ne suis pas sifflé, voilà une belle occasion d'écrire à M. Sinetti l'Américain. Adieu; je ne me porte guère bien. Adieu, charmant correspondant.

552. — A M. L'ABBÉ ASSELIN.

A Cirey, le 29 janvier.

Je fais trop de cas de votre estime pour ne vous avoir pas importuné un peu au sujet des mauvais procédés de l'abbé Desfontaines; mais j'avais envie, monsieur, de vous faire voir que je ne me plaignais point sans sujet. Je vous supplie de me renvoyer la lettre de M^{me} la marquise du Châtelet. J'apprends que l'abbé Desfontaines est malheureux, et, dès ce moment, je lui pardonne. Si vous savez où il est, mandez-le-moi. Je pourrai lui rendre service, et lui faire voir, par cette vengeance, qu'il ne devait pas m'outrager. Je sais que c'est un précepteur du collège

1. Voyez la note sur la lettre 536.

des jésuites qui a fait imprimer le *Jules César*. C'est un homme de mauvaises mœurs, qui est, dit-on, à Bicêtre. Est-il possible que la littérature soit souvent si loin de la morale ! Vous joignez, monsieur, l'esprit à la vertu : aussi rien n'égale l'estime avec laquelle je serai toute ma vie, etc.

553. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 2 février.

Mon cher ami, quelque vivacité d'imagination qu'ait le petit Lamare, je suis bien sûr qu'il ne vous a point dit combien je suis pénétré de tout ce que vous avez fait pour nos *Américains*. Vous avez servi de père à mes enfants ; l'obligation que je vous en ai est un plaisir plus sensible pour moi que le succès de ma pièce. J'attends avec impatience les détails que vous m'en apprendrez. Le divin M. d'Argental m'en a déjà appris de bons. Le petit Lamare était si ému du gain de la victoire qu'il savait à peine ce qui s'était passé dans le combat. Il m'a dit, en général, que Lefranc avait été battu, et que vous chantiez le *Te Deum*. Mandez-moi, je vous prie, si M. de La Popelinière est content ; car ce n'est qu'un *De profundis* qu'il faut chanter si je n'ai pas son suffrage. Je crois que le petit Lamare mériterait à présent son indulgence et sa protection ; il m'a paru avoir une ferme envie d'être honnête homme et sage. On a été fort content de lui à Cirey. Il ne peut rien faire de mieux que de vous voir quelquefois, et de prendre vos avis.

Je n'ai pu avoir de privilège pour *Jules César*. Il n'y aura qu'une permission tacite : cela me fait trembler pour *Samson*. Les héros de la fable et de l'histoire semblent être ici en pays ennemi. Malgré cela, j'ai travaillé à *Samson* dès que j'ai su que nous avions gagné la bataille au Pérou ; mais il faut que Rameau me seconde, et qu'il ne se laisse pas assommer par toutes les mâchoires d'ânes qui lui parlent. Peut-être que mon dernier succès lui donnera quelque confiance en moi. J'ai examiné la chose très-mûrement ; je ne veux point donner dans des lieux communs. *Samson* n'est point un sujet susceptible d'un amour ordinaire. Plus on est accoutumé à ces intrigues, qui sont toutes les mêmes sous des noms différents, plus je veux les éviter. Je suis très-fortement persuadé que l'amour, dans *Samson*, ne doit être qu'un moyen, et non la fin de l'ouvrage. C'est lui, et non pas Dalila, qui doit intéresser. Cela est si vrai que, si Dalila paraissait au cinquième acte, elle n'y ferait qu'une figure ridicule. Cet

opéra, rempli de spectacle, de majesté et de terreur, ne doit admettre l'amour que comme un divertissement. Chaque chose a son caractère propre. En un mot, je vous conjure de me laisser faire de l'opéra de *Samson* une tragédie dans le goût de l'antiquité. Je réponds à M. Rameau du plus grand succès, s'il veut joindre à sa belle musique quelques airs dans un goût italien mitigé. Qu'il réconcilie l'Italie avec la France. Encouragez-le, je vous prie, à ne pas laisser inutile une musique si admirable. Je vous enverrai incessamment l'opéra tel qu'il est. Je suis comme un homme qui a des procès à tous les tribunaux. Vous êtes mon avocat ; Pollion est mon juge. Tâchez de me faire gagner ma cause auprès de lui. Adieu, charmant et unique ami.

554. — A M. BERGER.

A Cirey.... février.

Le succès de nos *Américains* est d'autant plus flatteur pour moi, mon cher monsieur, qu'il justifie votre amitié pour ma personne, et votre goût pour mes ouvrages. J'ose vous dire que les sentiments vertueux qui sont dans cette pièce sont dans mon cœur ; et c'est ce qui fait que je compte beaucoup plus sur l'amitié d'une personne comme vous, dont je suis connu, que sur les suffrages d'un public toujours inconstant, qui se plaît à élever des idoles pour les détruire, et qui, depuis longtemps, passe la moitié de l'année à me louer, et l'autre à me calomnier. Je souhaiterais que l'indulgence avec laquelle cet ouvrage vient d'être reçu pût encourager notre grand musicien Rameau à reprendre en moi quelque confiance, et à achever son opéra de *Samson* sur le plan que je me suis toujours proposé. J'avais travaillé uniquement pour lui. Je m'étais écarté de la route ordinaire dans le poëme, parce qu'il s'en écarte dans la musique. J'ai cru qu'il était temps d'ouvrir une carrière nouvelle à l'opéra comme sur la scène tragique. Les beautés de Quinault et de Lulli sont devenues des lieux communs. Il y aura peu de gens assez hardis pour conseiller à M. Rameau de faire de la musique pour un opéra dont les deux premiers actes sont sans amour ; mais il doit être assez hardi pour se mettre au-dessus du préjugé. Il doit m'en croire et s'en croire lui même. Il peut compter que le rôle de Samson, joué par Chassé¹, fera autant d'effet, au moins, que

1. Claude-Louis de Chassé, noble Breton, né en 1698, entra, en 1721, à l'Opéra, qu'il quitta en 1757. Mort en 1786.

celui de Zamore, joué par Dufresne. Tâchez de persuader cela à cette tête à doubles croches ; que son intérêt et sa gloire l'encouragent ; qu'il me promette d'être entièrement de concert avec moi ; surtout qu'il n'use pas sa musique en la faisant jouer de maison en maison ; qu'il orne de beautés nouvelles les morceaux que je lui ai faits. Je lui enverrai la pièce quand il le voudra ; M. de Fontenelle en sera l'examineur. Je me flatte que M. le prince de Carignan¹ la protégera, et qu'enfin ce sera de tous les ouvrages de ce grand musicien celui qui, sans contredit, lui fera le plus d'honneur.

A l'égard de M. de Marivaux, je serais très-fâché de compter parmi mes ennemis un homme de son caractère, et dont j'estime l'esprit et la probité. Il y a surtout dans ses ouvrages un caractère de philosophie, d'humanité et d'indépendance, dans lequel j'ai trouvé avec plaisir mes propres sentiments. Il est vrai que je lui souhaite quelquefois un style moins recherché, et des sujets plus nobles ; mais je suis bien loin de l'avoir voulu désigner, en parlant des comédies métaphysiques. Je n'entends par ce terme que ces comédies où l'on introduit des personnages qui ne sont point dans la nature, des personnages allégoriques, propres, tout au plus, pour le poëme épique, mais très-déplacés sur la scène, où tout doit être peint d'après nature. Ce n'est pas, ce me semble, le défaut de M. de Marivaux ; je lui reprocherais, au contraire, de trop détailler les passions, et de manquer quelquefois le chemin du cœur, en prenant des routes un peu trop détournées. J'aime d'autant plus son esprit que je le prierais de le moins prodiguer. Il ne faut point qu'un personnage de comédie songe à être spirituel ; il faut qu'il soit plaisant malgré lui, et sans croire l'être : c'est la différence qui doit être entre la comédie et le simple dialogue. Voilà mon avis, mon cher monsieur, je le sou mets au vôtre.

J'avais prêté quelque argent à feu M. de La Clède, mais sans billet ; je voudrais en avoir perdu dix fois davantage, et qu'il fût en vie. Je vous supplie de m'écrire tout ce que vous apprendrez au sujet de mes *Américains*. Je vous embrasse tendrement.

Qu'est devenu l'abbé Desfontaines ? Dans quelle loge a-t-on mis ce chien qui mordait ses maîtres ? Hélas ! je lui donnerais encore du pain, tout enragé qu'il est. Je ne vous écris point de ma main, parce que je suis un peu malade. Adieu.

1. Voyez la lettre 403.

555. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 6 février.

Vous m'avez écrit, non une lettre, mais un livre plein d'esprit et de raison. Faut-il que je n'y réponde que par une courte lettre qu'un peu de maladie m'empêche encore d'écrire de ma main ? Si vous voyez MM. de Pont-de-Veyle et d'Argental, dont les bontés me sont si chères, dites-leur que c'est moi qui ai perdu ma mère¹. Ce premier devoir rendu, dites bien à Pollion que les louanges du public sont, après les siennes, ce qu'il y a de plus flatteur. J'ai lu l'épître charmante de mon saint Bernard. Je n'ai encore ni le temps ni la santé de lui répondre. Il a fallu écrire vingt lettres par jour, retoucher les *Américains*, corriger *Samson*, raccommoder *l'Indiscret*. Ce sont des plaisirs, mais le nombre accable et épuise. Le plus grand de tous a été de faire l'*Épître* dédicatoire à M^{me} la marquise du Châtelet, et un discours² que je vous adresserai à la fin de la tragédie.

Je vous envoie la dédicace, l'autre discours n'est pas encore fini. Dites-moi d'abord votre avis sur cette dédicace de mon *Temple* ; elle n'est pas digne de la déesse. C'était à Locke à lui dédier *l'Entendement humain*, et je dis bien : « Domina, non sum dignus, sed tantum dic verbo³. »

Après avoir eu la permission de M. et de M^{me} du Châtelet de leur rendre cet hommage, il faut encore que le public le trouve bon. Examinez donc ce petit écrit scrupuleusement ; pesez-en les paroles. J'ose supplier M. de La Popelinière de se joindre à vous, et de vouloir bien me donner ses avis. Si vous me dites tous deux que la chose réussira, je ne craindrai plus rien. J'envoie aujourd'hui aux comédiens les corrections de *l'Indiscret* ; je les prie, en même temps, de souffrir, pour le plaisir du public et pour leur avantage, que le public voie M^{lle} Dangeville en culotte.

Je leur envoie aussi quelques changements pour le quatrième acte d'*Alzire* ; vous en trouverez ici la copie ; ils me paraissent nécessaires : ce sont des charbons que je jette sur un feu languis-

1. M^{me} de Ferriol, née Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur du cardinal, et mère de Pont-de-Veyle et de d'Argental, venait de mourir le 2 février 1736.

2. Ce discours, qui devait être à la fin de la tragédie, et que, dans sa lettre 578, Voltaire appelle *post-face*, a été imprimé, dès 1736, en tête d'*Alzire*. Voltaire en parle dans plusieurs autres lettres, et le désigne sous le titre d'*Apologétique de Tertullien*, ou simplement sous celui d'*Apologétique*.

3. Matthieu, VIII, 8.

sant. Je vous supplie d'encourager Zamore¹ et Alzire à se charger de ces nouveautés.

Je ferai tenir, par la première occasion, l'opéra de *Samson*; je viens de le lire avec M^{me} du Châtelet, et nous sommes convenus l'un et l'autre que l'amour, dans les deux premiers actes, ferait l'effet d'une flûte au milieu des tambours et des trompettes. Il sera beau que deux actes se soutiennent sans jargon d'amourette, dans le temple de Quinault. Je maintiens que c'est traiter l'amour avec le respect qu'il mérite que de ne le pas prodiguer et ne le faire paraître que comme un maître absolu. Rien n'est si froid quand il n'est pas nécessaire. Nous trouvons que l'intérêt de *Samson* doit tomber absolument sur Samson, et nous ne voyons rien de plus intéressant que ces paroles :

Profonds abîmes de la terre, etc.

(Acte V, scène 1.)

De plus, les deux premiers actes seront très-courts, et la terreur théâtrale qui y règne sera, pour la galanterie des deux actes suivants, ce qu'une tempête est à l'égard d'un jour doux qui la suit. Encouragez donc notre Rameau à déployer avec confiance toute la hardiesse de sa musique. Vous voilà, mon cher ami, le confident de toutes les parties de mon âme, le juge et l'appui de mes goûts et de mes talents. Il ne me manque que celui de vous exprimer mon amitié et mon estime. Dès que j'aurai un quart d'heure à moi, je vous enverrai des fragments de l'histoire du *Siècle de Louis XIV*, et d'un autre ouvrage aussi innocent que calomnié².

Je voudrais bien pouvoir convertir monsieur le garde des sceaux. Les persécutions que j'ai essayées sont bien cruelles. Je me plaindrais moins de lui si je ne l'estimais pas. J'ose dire que s'il connaissait mon cœur il m'aimerait, si pourtant un ministre peut aimer.

556. — A M. THIERIDT.

A Cirey, ce 9 février.

Je suis toujours un peu malade, mon cher ami. M^{me} la marquise du Châtelet lisait hier, au chevet de mon lit, les *Tusculanes* de Cicéron, dans la langue de cet illustre bavard; ensuite elle lut

1. C'est-à-dire Dufresne. Le rôle d'Alzire était rempli par M^{lle} Gaussin.

2. L'opéra de *Samson*.

la quatrième¹ *Épître* de Pope, sur le *Bonheur*. Si vous connaissez quelque femme à Paris qui en fasse autant, mandez-le-moi.

Après avoir ainsi passé ma journée, j'ai reçu votre lettre du 5 février ; nouvelles preuves de votre tendresse, de votre goût, et de votre jugement. Je vais me mettre tout de bon à retoucher *Alzire*, pour l'impression ; mais il faudrait que j'eusse une copie conforme à la manière dont on la joue. *Samson* devait partir par cette poste, mais je suis obligé de dicter mes lettres, et j'occupe à vous faire parler mon cœur la main qui devait transcrire mes sottises philistines et hébraïques. En attendant, je vous envoie le *Discours*² apologétique que je compte faire imprimer à la suite d'*Alzire*. Je remplis en cela deux devoirs : je confonds la calomnie, et je célèbre votre amitié.

J'attends avec impatience le sentiment de Pollion et le vôtre sur ma dédicace à M^{me} du Châtelet. Je veux vous devoir l'honneur de pouvoir dire à M. de La Popelinière dorénavant :

Albi, nostrorum sermonum candidè judex.

(HOR., ep. iv, lib. I.)

Son bon mot sur Pauline et sur *Alzire* est une justification trop glorieuse pour moi : c'est peut-être parce qu'il n'a vu jouer Pauline que par M^{me} Duclos³, vieille, éraillée, sottè et tracassière, qu'il donne la préférence à *Alzire*, jouée par la naïve, jeune et gentille Gaussin. Dites de ma part à cette Américaine :

Ce n'est pas moi qu'on applaudit,
C'est vous qu'on aime et qu'on admire ;
Et vous damnez, charmante *Alzire*,
Tous ceux que Guzman convertit.

De Launai⁴ se damne d'une autre façon par les perfidies les plus honteuses. Il y a longtemps que je sais de quoi il est capable, et, dès que j'ai su que Dufresne lui avait confié la pièce, j'ai bien prévu l'usage qu'il en ferait. Je ne doute pas qu'il ne la fasse imprimer furtivement, et qu'il n'en fasse quelque malheureuse parodie. Il a déjà fait celle de *Zaïre*, dans laquelle il a eu l'insolence de mettre M. Falkener sur le théâtre, par son propre nom⁵. C'est ce même Falkener, notre ami, qui est aujourd'hui

1. Cette quatrième *Épître* appartient à l'*Essai sur l'Homme*.

2. Voyez la note sur la lettre 555.

3. Voyez la lettre 21.

4. Voyez la lettre 232, et, tome X, les variantes de l'*Épître sur la Calomnie*.

5. Voyez la note, tome I, page 537.

ambassadeur à Constantinople, et qui demanderait, aussi bien que la nation anglaise, justice de cette infamie, si l'auteur et l'ouvrage n'étaient pas aussi obscurs que méchants. Ce qui est étonnant, c'est que monsieur le lieutenant de police¹ ait permis cet attentat public contre toutes les lois de la société. Voyez si on peut prévenir de pareils coups, par vos amis et les miens. Cependant je destinai à ce malheureux de Launai un petit présent, pour reconnaître la peine qu'il avait prise de lire ma pièce aux comédiens. L'abbé Moussinot devait le porter chez vous; apparemment il vous parviendra ces jours-ci. C'est la seule vengeance que je veux prendre de de Launai; il faut le payer de sa peine, et l'empêcher d'ailleurs de faire du mal.

Je crois au petit Lamare un caractère bien différent. Il me paraît sentir vivement l'amitié et la reconnaissance; mais j'ai peur qu'il ne gâte tout cela par de l'étourderie, de l'impolitesse, et de la débauche. Je lui ai recommandé expressément de vous voir souvent, et de ne se conduire que par vos conseils. C'est le seul moyen par où il puisse me plaire. Je crois bien qu'il n'est pas encore digne d'entrer dans le sanctuaire de Pollion: il faut qu'il fasse pénitence à la porte de l'église, avant de participer aux saints mystères.

Ce que vous me mandez de M. l'abbé de Rothelin me touche et me pénètre. Quoique des faveurs publiques de sa part fussent bien flatteuses, ses bontés en bonne fortune me le sont infiniment. Tout ceci me fait songer à M. de Maisons, son ami. Mon Dieu, qu'il aurait été aise du succès d'*Alzire*! qu'il m'en eût aimé davantage! Faut-il qu'un tel homme nous soit enlevé!

Mandez-moi, mon cher ami, avec votre vérité ordinaire, et sans aucune crainte, tout ce qu'on dit de moi. Soyez très-persuadé que je n'en ferai jamais qu'un usage prudent, que je ne songerai qu'à faire taire le mal, et à encourager le bien. Faites-moi connaître, sans scrupule, mes amis et mes ennemis, afin que je force les derniers à ne point me haïr, et que je me rende digne des autres.

Je voudrais bien qu'en me renvoyant ma pièce vous pussiez y joindre quelques notes de Pollion et des vôtres. Que dites-vous du petit Lamare, qui ne m'a point encore écrit? Il n'avait rien de particulier à dire à Rameau; je ne l'avais chargé que de compliments. Les négociations ne sont confiées qu'à vous.

1. René Hérault naquit à Rouen le 23 avril 1691, et fut nommé lieutenant général de police au mois d'août 1725. Il mourut le 2 août 1740. (CL.)

Savez-vous bien ce qui m'a plu davantage dans votre lettre? C'est l'espérance que vous me donnez de venir apporter un jour vos hommages à la divinité de Cirey. Vous y verriez une retraite de hiboux, que les Grâces ont changée en un palais d'Albane. Voici quatre vers que fit Linant, ces jours passés, sur le château :

Un voyageur, qui ne mentit jamais,
Passe à Cirey, s'arrête, le contemple;
Surpris, il dit : « C'est un palais; »
Mais, voyant Émilie, il dit que c'est un temple.

Vous m'avouerez que voilà un fort joli quatrain. Vous en verrez bien d'autres, si vous venez jamais dans cette vallée de Tempé ; mais Pollion ne voudra jamais vous prêter pour quinze jours.

J'ai peur de ne vous avoir point parlé des vers¹ que l'aimable Bernard a faits pour moi. Vous savez tout ce qu'il faut lui dire. Adieu ; je souffre, mais l'amitié diminue tous les maux.

557. — A M. PALLU,

INTENDANT DE MOULINS.

A Cirey, le 9 février.

Un peu de maladie, monsieur, m'a privé de la consolation de vous écrire des pouilles de ma main. Je me sers d'un secrétaire ; je me donne des airs d'intendant. Hélas ! cruel que vous êtes, c'est bien vous qui faites l'intendant avec moi, en ne répondant pas à mes requêtes ! J'avais cru vous faire ma cour et flatter votre goût, en vous envoyant, il y a quelques mois, une scène² tout entière traduite d'un vieil auteur anglais ; mais vous ne vous souciez ni de l'Anglais ni de moi. Vous aviez promis à M^{me} du Châtelet des petits cygnes de Moulins et des petits bateaux. Savez-vous bien que des bagatelles, quand on les a promises, deviennent solides et sacrées, et qu'il vaudrait mieux être deux ans sans faire payer la taille aux peuples de *la mère aux gaines*³ que de manquer d'envoyer des petits cygnes à Cirey ? Vous croyez donc qu'il n'y a dans le monde que des ministres, Moulins, et Versailles ?

1. Au sujet d'*Alzire*.

2. C'est la dernière de *la Mort de César*.

3. Cette expression doit désigner la ville de Moulins, célèbre par sa coutellerie. (B.)

En lisant aujourd'hui des vers anglais de Pope, sur le bonheur¹, voici comme j'ai réfuté ce raisonneur :

Pope, l'Anglais, ce sage si vanté,
 Dans sa morale au Parnasse embellie,
 Dit que les biens, les seuls biens de la vie,
 Sont le repos, l'aisance, et la santé.
 Il s'est mépris : quoi ! dans l'heureux partage
 Des dons du ciel faits à l'humain séjour,
 Ce triste Anglais n'a pas compté l'amour !
 Que je le plains ! il n'est heureux ni sage².

Mettez l'amitié à la place de l'amour, et vous verrez combien vous manquez à ma félicité. Donnez-moi au moins votre protection, comme si j'étais né dans Moulins. Ayez pitié de cette pauvre *Alzire*, que l'on imprime, à ce qu'on m'a dit, furtivement, comme on a imprimé le *Jules César*. Il est bien dur de voir ainsi ses enfants estropiés. M. Rouillé³ peut, d'un mot, empêcher qu'on me fasse ce tort : c'est à vous que je veux en avoir l'obligation. Si vous me rendez ce bon office, j'aurai pour vous bien du respect et de la reconnaissance ; et, si vous m'écrivez, je vous aimerai de tout mon cœur.

558. — A M. PRAULT⁴.

A Cirey, ce 9 février 1736.

Les prières de M. d'Argental, monsieur, seront toujours des ordres pour moi, et la réputation de probité et d'intelligence que vous avez n'est pas une moindre recommandation. Je serai charmé que ceux qui feront imprimer *Alzire* vous donnent la préférence.

A l'égard du recueil de mes tragédies, il faut que je passe beaucoup de temps à les corriger, avant d'oser les donner au public. L'intérêt d'un libraire doit être qu'un auteur travaille soigneusement ses ouvrages. Je ne peux vous être utile qu'en tâchant de mériter par un travail long et assidu l'indulgence du public.

Je suis, monsieur, de tout mon cœur votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. C'est le sujet de la quatrième épître de l'*Essai sur l'Homme*.

2. Ces vers se trouvent déjà tome X, page 512.

3. Voyez la lettre 297.

4. Éditeurs, de Cayrol et François.

559. — A M. DE LA ROQUE ¹.

A Cirey, ce 10 février.

Je suis bien fâché, monsieur, qu'un peu d'indisposition m'empêche de vous écrire de ma main. Je n'ai que la moitié du plaisir, en vous marquant ainsi combien je suis sensible à vos politesses. Il est bien doux de plaire à un homme qui, comme vous, connaît et aime tous les beaux-arts. Vous me rappelez toujours, par votre goût, par votre politesse, et par votre impartialité, l'idée du charmant M. de La Faye, qu'on ne peut trop regretter. Je pense bien comme vous sur les beaux-arts.

Vers enchanteurs, exacte prose ²,
 Je ne me borne point à vous;
 N'avoir qu'un goût, c'est peu de chose;
 Beaux-arts, je vous invoque tous.
 Musique, danse, architecture,
 Art de graver, docte peinture,
 Que vous m'inspirez de désirs!
 Beaux-arts, vous êtes des plaisirs;
 Il n'en est point qu'on doive exclure.

Je voudrais bien, monsieur, vous envoyer quelques-unes de ces bagatelles pour lesquelles vous avez trop d'indulgence; mais vous savez que ces petits vers, que j'adresse quelquefois à mes amis, respirent une liberté dont le public sévère ne s'accommoderait pas. Si, parmi ces libertins, qui vont toujours nus, il s'en trouve quelques-uns vêtus à la mode du pays, j'aurai l'honneur de vous les envoyer.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime qu'on ne peut vous refuser, et avec une amitié qui mérite la vôtre, etc.

560. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 12 février.

Si vous avez eu la goutte, dans votre séjour du tumulte et de l'inquiétude, j'ai eu la fièvre, mon cher abbé, dans l'asile de la tranquillité. *Si bene calculum ponas, ubique naufragium invenies* ³.

1. Voyez la lettre 277.

2. Ces neuf vers se trouvent dans *le Temple du Goût*, avec une transposition du sixième vers.

3. On lit dans Pétrone, chapitre cxv : *Si bene calculum ponas, ubique naufragium est.*

Mais il faut absolument que je vous apprenne que, pendant mon indisposition, M^{me} la marquise du Châtelet daignait me lire, au chevet de mon lit. Vous allez croire peut-être qu'elle me lisait quelque chant de l'Arioste, ou quelqu'un de nos romans. Non ; elle me lisait les *Tusculanes* de Cicéron ; et, après avoir goûté tous les charmes de cette belle latinité, elle examinait votre traduction, et s'étonnait d'avoir du plaisir en français. Il est vrai qu'en admirant l'éloquence de ce grand homme, cette beauté de génie, et ce caractère vrai de vertu et d'élévation qui règne dans cet ouvrage, et qui échauffe le cœur sans briller d'un vain éclat ; après, dis-je, avoir rendu justice à cette belle âme de Cicéron, et au mérite comme à la difficulté d'une traduction si noble, elle ne pouvait s'empêcher de plaindre le siècle des Cicéron, des Lucrèce, des Hortensius, des Varron, d'avoir une physique si fautive et si méprisante ; et malheureusement ils raisonnaient en métaphysique tout aussi fausement qu'en physique. C'est une chose pitoyable que toutes ces prétendues preuves de l'immortalité de l'âme alléguées par Platon. Ce qu'il y a de plus pitoyable peut-être est la confiance avec laquelle Cicéron les rapporte. Vous avez vous-même, dans vos notes, osé faire sentir le faible de quelques-unes de ces preuves ; et, si vous n'en avez pas dit davantage, nous nous en prenons à votre discrétion. Enfin le résultat de cette lecture était d'estimer le traducteur autant que nous méprisons les raisonnements de la philosophie ancienne. Mon lecteur ne pouvait se lasser d'admirer la morale de Cicéron, et de blâmer ses raisonnements. Il faut avouer, mon cher abbé, que quelqu'un qui a lu Locke, ou, plutôt, qui est son Locke à soi-même, doit trouver les Platon des discoureurs, et rien de plus. J'avoue qu'en fait de philosophie un chapitre de Locke ou de Clarke est, par rapport au bavardage de l'antiquité, ce que l'optique de Newton est par rapport à celle de Descartes. Enfin vous en penserez ce qu'il vous plaira ; mais j'ai cédé au désir de vous dire ce qu'en pense une femme conduite par les lumières d'une raison que l'amour-propre n'égare point, qui connaît les philosophes anciens et modernes, et qui n'aime que la vérité. J'ai cru que c'était une chose flatteuse et rare pour vous d'être estimé d'une Française presque seule capable de connaître votre original.

On doit vous avoir rendu votre malheureux livre de la *Vie de Vanini*. L'autre exemplaire n'était pas encore arrivé à Paris. Ainsi je reprends le pardon que je vous demandais de ma méprise.

Avez-vous lu la traduction de l'*Essai* de Pope sur l'*Homme* ?

C'est un beau poëme, en anglais, quoique mêlé d'idées bien fausses sur le *bonheur*. Adieu; augmentez mon bonheur en m'écrivant.

J'ai bien des anecdotes sur Corneille et sur Racine, et sur la littérature du beau siècle passé. Vous devriez augmenter mon magasin.

561. — A M. THIERIOT¹.

A Cirey, ce 12 février 1736.

Vous avez dû recevoir de moi d'énormes paquets, mon cher ami; ceci ne sera qu'un petit verre d'eau des Barbades après un long repas.

Je reçois la vôtre du 8 : je répondrai, quand je me porterai bien, à cet Anglais qui écrit mieux que moi en français. Je crois l'homme² dont vous me parlez très-coupable, mais il est assez puni par notre succès.

Ma grande affaire à présent est que vous engagiez Dufresne et la Gaussin à apprendre les changements que j'ai faits au quatrième acte³, et que les comédiens, avant de jouer *l'Indiscret*, me renvoient les feuilles imprimées et corrigées de ma main, que le souffleur doit avoir.

J'attends avec la dernière impatience la copie de ma pièce; mais entre quelles mains est-elle? Comment l'aurai-je?

Adieu, mon cher ami, je souffre bien de vous écrire si peu; mes respects à Pollion.

562. — A M. ***⁴.

A Cirey, février.

Ma santé, qui est devenue déplorable, ne me permet guère, mon cher monsieur, d'entrer avec vous dans de grands détails au sujet de M. Lefranc, que je n'ai jamais offensé. Il peut, tant qu'il voudra, travailler contre moi, et vendre quelques brochures contre un homme qu'il ne connaît pas : cela ne me fait rien. Sa haine m'est aussi indifférente que votre amitié m'est chère. S'il me hait, il est assez puni par le succès d'*Alzire*; à lui permis de se venger, en tâchant de la décrier.

1. Éditeurs, Bavoux et François; *App.*, 1865.

2. Sans doute Lefranc; voyez la lettre suivante.

3. D'*Alzire*.

4. Cette lettre, imprimée sous le n° 11 dans les *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, 1765, in-8°, y est sans adresse; elle a, depuis, été imprimée quelquefois comme adressée à M. Berger. (B.)

Quant à l'argent que me devait ce pauvre M. de La Clède, je trouve dans mes papiers (car je suis un homme d'ordre, quoique poète) que je lui avais prêté, par billet, trois cents livres, que le libraire Legras m'a rendues; et, le lendemain, je lui prêtai cinquante écus sans billet. Si vous pouviez, en effet, faire payer ces cinquante écus, je prendrais la liberté de vous supplier très-instamment d'en acheter une petite bague d'antique, et de prier M^{me} Berger de vouloir bien la porter au doigt pour l'amour de M. de La Clède et pour le mien. Ce M. Berger est un homme que j'aime et que j'estime infiniment, et je vous aurais bien de l'obligation si vous l'engagiez à me faire cette galanterie. C'est un des meilleurs juges que nous ayons en fait de beaux-arts.

Qu'est devenue la mascarade de Servandoni? On dit qu'*Alzirette* est de Lefranc¹.

Je suis trop languissant pour vous en dire davantage.

563. — A M. L'ABBÉ LE BLANC².

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, le présent et la lettre dont vous m'avez honoré. J'ai lu avec beaucoup d'attention votre tragédie d'*Abensaid*; je trouve que c'est un tableau d'une ordonnance belle et hardie, et dont toutes les figures sont très-animées. Il me paraît que vous entendez parfaitement la conduite du théâtre, et je ne conçois pas comment les comédiens ont pu faire quelque difficulté.

Je suis aussi flatté de votre lettre, monsieur, que je suis content de votre pièce. La plupart des auteurs sont les ennemis de ceux qui courent la même carrière: ils se font des guerres honteuses qui déshonorent les talents. Il est bien triste de voir des gens de lettres perdre à se nuire, à se déchirer réciproquement, le temps qu'ils devraient employer à faire les délices et l'instruction des hommes; et que ceux qui ont le plus d'esprit passent souvent leur vie à se rendre le jouet des sots. Je suis charmé, monsieur, que ce vice de l'envie, qui est le poison de la littérature, soit si loin d'infecter votre génie. Je trouve avec plaisir dans votre caractère les sentiments vertueux de votre ouvrage.

Nous avons partagé les Indes entre nous: votre muse est au Mogol, et la mienne au Pérou³. Rome et la Grèce semblent épui-

1. *Alzirette*, parodie d'*Alzire*, est de Panard, Parmentier, Pontau, et Marmoutier.

2. Jean Le Blanc, né à Dijon en 1707, mort en 1781.

3. Dans *Abensaid*, la scène est au Mogol; dans *Alzire*, elle est au Pérou.

sées. Il est temps de s'ouvrir de nouvelles routes. Je vous exhorte à marcher dans cette carrière. Pour moi, je ne crois pas que j'y rentre. Les genres d'études où je m'applique présentement ne sont guère compatibles avec les vers. Mais si je n'en fais plus, je les aimerai toujours ; les vôtres me seront chers, et je vous supplierai de vouloir bien m'envoyer ce que vous ferez de nouveau.

M^{me} la marquise du Châtelet, dont l'esprit universel embrasse tous les arts, et qui sait juger de Virgile comme de Locke, en connaissance de cause, pense de la même manière que moi sur votre pièce. Si mon suffrage est peu de chose, le sien doit être d'un grand poids.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec bien de l'estime, votre, etc.

VOLTAIRE.

564. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 22 février.

Mon aimable et respectable ami, voilà trois de vos lettres auxquelles une de ces maladies de langueur que vous me connaissez m'a empêché de répondre. Tandis que monsieur votre père¹ souffrait, à quatre-vingts ans, des coups de bistouri, et réchappait d'une opération, moi, je dépérissais de ces maux d'entrailles qui sont à l'épreuve du bistouri. Peut-être, depuis votre dernière lettre, avez-vous perdu monsieur votre père. En ce cas, je reprends vigueur, en reprenant l'espérance qu'enfin vous vivrez pour vous, pour les belles-lettres, pour vos amis surtout, et que la déesse de Cirey pourra vous voir dans son temple. Je suis persuadé que vous ne m'avez pas assez méprisé pour penser que je pusse quitter un moment Cirey pour aller jouir des vains applaudissements du parterre et de

. je ne sais quel amour²
Que la faveur publique ôte et donne en un jour.

Si j'allais à Paris, ce ne serait que parce qu'il est sur le chemin de Rouen. Vous m'avez bien connu, vous avez toujours adressé vos lettres à Cirey, malgré les indignes gens qui disaient que j'avais été à Paris.

1. François Le Cornier, maître des requêtes de l'hôtel du roi, de 1667 à 1675.
2. Néron dit à Burrhus, dans *Britannicus* :

. Je ne sais quel amour
Que le hasard nous donne et nous ôte en un jour.

(Acte IV, scène III.)

Je vous répondrai peu de chose sur Jore. Il s'est très-mal comporté avec moi dans l'affaire des *Lettres philosophiques*. Je lui ai donné de l'argent depuis peu ; mais, pour l'édition d'*Alzire*, je l'abandonne à Demoulin, qui n'a pas assez bonne opinion de lui pour la lui confier.

Un article plus important, c'est Linant. J'ai toujours affecté de ne vous en point parler, voulant attendre que le temps fixât mes idées sur son compte. Il m'avait marqué bien peu de reconnaissance, à Paris ; et déjà enflé du succès d'une tragédie qu'il n'a jamais achevée, il m'écrivit de Rouen, après six mois d'oubli, un petit billet en lignes diagonales, où il me disait qu'il ferait bientôt jouer sa pièce, et qu'il me rendrait l'argent que je lui avais, disait-il, prêté. Je dissimulai ce trait d'ingratitude et d'impertinence, et, toujours prêt à pardonner à la jeunesse quand elle a de l'esprit, je le fis entrer chez M^{me} la marquise du Châtelet, malgré l'exclusion du maître de la maison, malgré le défaut qu'il a dans les yeux et dans la langue, et malgré la profonde ignorance dont il est. A peine a-t-il été établi dans la maison qu'oubliant qu'il était précepteur et aux gages de M^{me} du Châtelet, oubliant le profond respect qu'il doit à son nom et à son sexe, il lui écrivit un jour une lettre, d'une terre voisine où il était allé de son chef et fort mal à propos. La lettre finissait ainsi : « L'ennui de Cirey est de tous les ennuis le plus grand, » sans signer, sans mettre un mot de convenance. Les personnes chez qui il écrivit cette lettre, et auxquelles il eut l'imprudence de la montrer, dirent à M^{me} la marquise du Châtelet qu'il le fallait chasser honteusement. Je fis suspendre l'arrêt, et je lui épargnai même les reproches. On ne lui parla de rien, et il continua de se conduire comme ferait un ami chez son ami, croyant que c'était là le bel air, parlant toujours du *cher* Cideville, du *pauvre* Cideville, et pas une fois de M. de Cideville, à qui il doit autant de respect que de reconnaissance et d'amitié.

M^{me} du Châtelet, indignée, a toujours voulu vous écrire et le chasser. J'ai apaisé sa colère, en lui représentant que c'était un jeune homme (il a pourtant vingt-sept ans passés) qui n'avait que de l'esprit et point d'usage du monde ; que, d'ailleurs, il était né sage ; qu'enfin, si elle n'avait pas besoin de lui, il avait besoin d'elle ; qu'il mourrait de faim ailleurs, grâce à sa paresse et à son ignorance ; qu'il fallait essayer de le corriger, au lieu de le punir ; qu'à la vérité il ne rendrait jamais dans une maison aucun de ces petits services par où l'on plaît à tout le monde, et dont la faiblesse de sa vue et la pesanteur de sa machine le

rendent incapable ; mais qu'il savait assez de latin pour l'apprendre, au moins conjointement avec son fils ; qu'il lui apprendrait à penser, ce qui vaut mieux que du latin, et que je me chargeais de lui faire sentir la décence et les devoirs de son état.

C'est dans ces circonstances, mon tendre et judicieux ami, qu'il m'a demandé de faire entrer sa sœur dans la maison. Il est vrai que, depuis quelque temps, il se tient plus à sa place ; mais il n'a pas encore effacé ses péchés. J'ai ouï dire d'ailleurs que sa sœur était encore plus fière que lui. J'ai vu de ses lettres ; elle écrit comme une servante. Si avec cela elle pense en reine, je ne vois pas ce qu'on pourra faire d'elle.

Après toutes ces représentations, souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté. Vous lui avez fait croire qu'il était né pour être un Corneille, et il a pensé que, pour avoir broché, à peine en trois ans, quatre malheureux actes d'un monstre qu'il appelait tragédie, il devait avoir la considération de l'auteur du *Cid*. Il s'est regardé comme un homme de lettres et comme un homme de bonne compagnie, égal à tout le monde. Vos louanges et vos amitiés ont été un poison doux qui lui a tourné la tête. Il m'a haï, parce que je lui ai parlé franc. Méritez à votre tour qu'il vous haïsse, ou il est perdu. Je lui ai déjà dit qu'il était impertinent qu'il parlât de son *cher* et de son *pauvre* Cideville, et de Formont, à qui il a des obligations. Je lui ai fait sentir tous ses devoirs ; je lui ai dit qu'il faut savoir le latin, apprendre à écrire, et savoir l'orthographe, avant de faire une pièce de théâtre, et qu'il doit se regarder comme un homme qui a son esprit à cultiver et sa fortune à faire. Enfin, depuis quinze jours, il a pris des allures convenables. Le voilà en bon train ; encouragez-le à la persévérance ; un mot de votre main fera plus que tous mes avis.

En voilà beaucoup pour un malade : la tête me tourne ; j'enrage. Voilà quatre feuilles d'écrites sans vous avoir parlé de vous. Adieu ; mille amitiés au philosophe Formont et au tendre du Bourg-Theroulde.

565. — A M. THIERIOT¹.

A Cirey, ce 22 février.

Je suis bien languissant, mon cher ami ; il faut que j'ordonne à mon cœur de n'être point bavard avec vous, cette poste-ci.

¹ Éditeurs, de Cayrol et François.

Ma santé ne m'a pas permis de retoucher la dédicace et le discours que je vous adresse ; mais je persiste, pour de très-bonnes raisons, à faire paraître ces deux pièces, attendu que j'aime la vérité et que je ne crains point mes ennemis.

Toute peine mérite salaire. Launai¹ a acquis mon mépris et mon indignation pour l'infâme conduite qu'il a tenue avec moi ; mais il lui faut un présent pour avoir lu *Alzire* aux comédiens : ce n'est pas à lui, mais à moi que je le donne.

J'ai songé à faire une autre galanterie à Berger.

Qu'est-ce qu'*Alzirette* à la Foire ? On dit qu'elle est de Lefranc ; je le voudrais.

Voici un paquet pour M. des Alleurs, s'il n'est pas encore parti pour Constantinople² ; s'il l'est, vous aurez la bonté de l'envoyer par la poste, par la voie de Marseille.

Je suis bien surpris de ne pas recevoir des nouvelles de monsieur votre frère ; c'est la première fois qu'un débiteur s'est plaint de n'entendre pas parler de son créancier.

Ménagez-moi toujours des juges et des amis comme Pollion et le petit B...³.

Vous avez sans doute montré les deux discours⁴ aux deux respectables frères⁵, à qui j'ai tant d'obligation.

Vous avez dû recevoir de la main d'Émilie une lettre, qui vous dédommagera de tous les petits articles laconiques de ce billet-ci.

Adieu ; dans l'état de langueur où je suis, je crains bien d'aimer trop la vie. Je vous embrasse tendrement.

566. — A M. LE CHEVALIER FALKENER⁶.

A Cirey en Champagne, ce 22 février 1736.

Now the honest, the good and plain philosopher of Wandsworth, represents his king and country, and is equal to the Grand-Seignior. Certainly England is the only country where commerce and virtue are to be rewarded with such an honour. If any grief (concern) rests still upon my mind, my dear friend

1. Auteur d'une comédie *le Paresseux*, jouée et tombée en 1733.

2. Il allait y représenter la France.

3. Ballot.

4. Pour être imprimés avec *Alzire*.

5. D'Argental et Pont-de-Veyle.

6. Éditeurs, de Cayrol et François.

(for friend you are, tho' a minister), it is that I am unable to be a witness of your new sort of glory and felicity. Had I not regulated my life after a way which makes me a kind of *solitaire*, I would fly to that nation of savage slaves, whom I hate, to see the man I love. What would my entertainment be! and how full the overflowings of my heart, in contemplating my dear Falkener, amidst so many Infidels of all hues, smiling with his humane philosophy at the superstitious follies that reign on the one side at Stamboul, and on the other at Galata! I would not admire, as milady Mary Worthley Montagu says,

The vizir proud, distinguished from the rest;
Six slaves in gay attire, his bridle hold,
His bridle rich with gems, his stirrups gold!

For, how the devil! should I admire a slave upon a horse? My friend Falkener I should admire!

But I must bid adieu! to the great town of Constantin, and stay in my little corner of the world, in that very same castle where you were invited to come in your way to Paris, in case you should have taken the road of Calais to Marseille¹. Your taking an other way, was certainly a sad disappointment for me, and especially to that lady who makes use of your Locke and of more of your other books. Upon my word! a French lady who reads Newton, Locke, Addison and Pope, and who retires from the bubbles and the stunning noise of Paris, to cultivate in the country the great and amiable genius she is born with, is more valuable than your Constantinople and all the Turkish empire!

You may confidently write to me, by the way of Marseille, *chez M^{me} la marquise du Châtelet, à Cirey en Champagne*. Be sure I shall not stir from that spot of ground, before the favour of your letter comes to me.

You well see, perhaps, a renegado, the bastard offspring of an Irishman, who went at Paris, by the name of Mac-Carthy; a busy, bold, stirring and not a scrupulous man. He had the honour, by chance, of being known to the marquise du Châtelet; but was expelled from her house for his rogueries and impudence, before he left Paris, with two young men in debt, whom he seduced to turn musulmen. His story and his character must be known at Constantinople. I would fain know what sort of life he leads now with the followers of Mohammed. But, what

1. Voyez la lettre 508.

concerns me much more, what I long more to be informed of is, whether you are as happy as you seem to be. Have you got a little private *seraglio*? Or, are you to be married? Are you overstoked with business? Does your indolence or laziness comply with your affairs? Do you drink much of that good Cyprus wine? For my part, I am here too happy, though my health is ever very weak :

Excepto quod non simul esses, cætera lætus.

Addio ! mio carissimo ambasciadore ! Addio ! le baccio umilmente le mani ! L'amo, e la reverisco¹ !

1. *Traduction* : Voilà donc l'honnête, le bon et simple philosophe de Wandsworth, qui représente son roi et son pays, et est l'égal du Grand Seigneur ! Certainement l'Angleterre est le seul pays où le commerce et la vertu sont récompensés avec autant d'éclat. Je n'ai qu'un seul chagrin, mon cher ami, car vous êtes bien mon ami, quoique ministre. c'est de ne pouvoir être témoin de votre nouvelle gloire et de votre bonheur. Si je ne m'étais pas fait un plan de vie qui fait de moi une espèce de solitaire, j'aurais volé vers ce pays d'esclaves sauvages que je déteste, pour aller voir l'homme que j'aime. Que je serais heureux ! avec quelles délices mon cœur s'épancherait en voyant mon cher Falkener, au milieu de tant d'infidèles de toutes couleurs, sourire avec sa philosophie si humaine de toutes les folies superstitieuses qui règnent d'un côté à Stamboul, et de l'autre à Galata ! Je n'admire pas, comme milady Mary Worthley Montagu, « le superbe visir se distinguant de la foule, six esclaves élégamment parés tenant la bride de son cheval, ses rênes ornées de pierreries et ses étriers d'or » ; car comment, diable ! pourrais-je admirer un esclave monté sur un cheval ? Ce que j'admire, c'est mon ami Falkener.

Mais il faut que je dise adieu à la grande ville de Constantin, et que je reste dans mon petit coin du monde, dans ce même château où vous fûtes invité à venir en vous rendant à Paris, si par bonheur vous eussiez pris la route de Calais à Marseille. Mais vous prîtes un autre chemin : ce fut assurément un cruel mécompte pour moi, et surtout pour cette jeune dame qui use familièrement de votre Locke et même de vos autres écrivains. Par ma foi, une Française qui lit Newton, Locke, Addison et Pope, et qui laisse les bagatelles et le fracas étourdissant de Paris pour cultiver à la campagne le grand et aimable génie qu'elle a reçu de la nature, vaut mieux que votre Constantinople et l'empire turc tout entier.

Vous pouvez m'écrire en toute assurance par Marseille, chez M^{me} la marquise du Châtelet, à Cirey en Champagne. Soyez certain que je ne bougerai pas de ce coin de terre avant d'être favorisé d'une lettre de vous.

Vous verrez peut-être un renégat, bâtard d'un Irlandais, qui vint à Paris sous le nom de Mac-Carthy, homme intrigant, hardi, remuant et très-peu scrupuleux. Il eut par hasard l'honneur d'être connu de la marquise du Châtelet ; mais il fut chassé de sa maison pour ses friponneries et son insolence, avant d'avoir quitté Paris avec deux jeunes gens endettés qu'il voulait par ses manœuvres convertir à Mahomet. Son histoire et sa réputation doivent être connues à Constantinople. Je serais curieux de savoir quelle espèce de vie il mène à présent parmi les disciples du prophète. Mais ce qui m'intéresse beaucoup plus, ce qui me préoccupe bien plus vivement, c'est de savoir si vous êtes aussi heureux que vous semblez l'être. Avez-vous un petit sérail particulier, ou bien songez-vous à vous marier ? Êtes-vous accablé d'affaires ? Comment votre indolence, votre paresse, s'accommodent-elles de

567. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, le 26 février.

Ma destinée sera donc toujours d'avoir des remerciements à vous faire, des pardons à vous demander, et de nouvelles importunités à vous faire essayer ! Je sais quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous ; mais quelles circonstances que celles où vous êtes, pour que vous soyez tous les jours fatigué de querelles et de dénonciations des libraires, et que j'y ajoute encore de nouveaux contre-temps au sujet de ces pauvres *Américains* ! Mais enfin, quand on a débauché une fille, on est obligé de nourrir l'enfant, et d'entrer dans les détails du ménage. C'est vous qui avez débauché *Alzire* ; pardonnez-moi donc toutes mes importunités.

J'ai reçu enfin la copie de la pièce, telle qu'elle est jouée. Nous avons examiné la chose avec attention, M^{me} du Châtelet et moi, et nous avons été également frappés de la nécessité de restituer bien des choses à peu près comme elles étaient ; par exemple, nous avons lu, au quatrième acte :

ALZIRE.

Compte, après cet effort, sur un juste retour.

GUSMAN.

En est-il donc, hélas ! qui tienne lieu d'amour ?

Bon Dieu ! que dirait Despréaux s'il voyait *Alzire* prononcer un vers aussi dur, et *Gusman* répondre en doucereux ? Au nom du bon goût, laissez les choses dans leur premier état. Quelle différence ! Ne la sentez-vous pas ?

J'insiste encore sur le cinquième acte ; il est si écourté, si rapide, qu'il ne nous a fait aucun effet. On craint les longueurs au théâtre, mais c'est dans les endroits inutiles et froids. Voyez que de vers débite *Mithridate* en mourant : sont-ils aussi nécessaires que ceux de *Gusman* ? Quel outrage à toutes les règles que *Montèze* ne paraisse pas avec *Gusman*, et n'embrasse pas ses genoux ! Je l'avais fait dire aux comédiens, mais inutilement :

vos travaux ? Buvez-vous beaucoup de ce bon vin de Chypre ? Quant à moi, je suis ici trop heureux, quoique ma santé soit toujours très-faible :

Excepto quod non simul esses, cætera lætus.

Adieu, adieu, mon cher ambassadeur ; adieu, je baise bien humblement les mains à Votre Seigneurie. Je l'aime et la révère. (A. F.)

tout le monde croit que c'est ma faute ; j'en reçois tous les jours des reproches. Je vous conjure enfin de presser M. Thieriot ou M. Lamare d'exiger tous ces changements.

Je sais qu'on fait bien d'autres critiques ; mais pour satisfaire les censeurs il faudrait refondre tout l'ouvrage, et il serait encore bien plus critiqué. C'est au temps seul à établir la réputation des pièces, et à faire tomber les critiques.

M. et M^{me} du Châtelet ont approuvé l'*Épître* dédicatoire. A l'égard d'un *Discours*¹ apologétique que j'adressais à M. Thieriot, je ne suis pas encore bien décidé si j'en ferai usage ou non. Je ne répondrai jamais aux satires qu'on fera sur mes ouvrages ; il est d'un homme sage de les mépriser ; mais les calomnies personnelles, tant de fois imprimées et renouvelées, connues en France et chez les étrangers, exigent qu'on prenne une fois la peine de les confondre. L'honneur est d'une autre espèce que la réputation d'auteur ; l'amour-propre d'un écrivain doit se taire, mais la probité d'un homme accusé doit parler, afin qu'on ne dise pas :

. Pudet hæc opprobria nobis
Et dici potuisse, et non potuisse repelli.

(OVID., *Metam.*, liv. I, v. 758.)

Reste à savoir si je dois parler moi-même, ou m'en remettre à quelque autre : c'est sur quoi j'attends votre décision.

Pardon de ma longue lettre et de tout ce qu'elle contient. M^{me} du Châtelet, qui pense comme moi, mais qui me trouve un bavard, vous demande pardon pour mes importunités. Elle obtiendra ma grâce de vous. Elle fait mille compliments aux deux aimables frères, pour qui j'aurai toujours la plus tendre amitié et la plus respectueuse reconnaissance.

568. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 26 février.

Je ne me porte guère bien encore. Raisonçons pourtant, mon cher ami. Pas un mot de *Samson* aujourd'hui, s'il vous plaît ; tout sera pour *Alzire* : je viens de la recevoir ; c'était de vous que je l'attendais ; je suis au désespoir qu'elle ait été en d'autres mains qu'entre les vôtres et celles de M. d'Argental. Ce sont des profanes qui se sont emparés de mes vases sacrés ; et vous, mon grand prêtre, vous ne les avez pas eus dans votre sacristie !

1. Voyez la note 2, page 22.

Demoulin est une tête picarde que je laverais bien, mais qu'il faut ménager, parce qu'il a le cœur bon, et que, de plus, il a mon bien entre ses mains. Dieu veuille qu'il y soit plus sûrement que mes *Américains* ! C'est un honnête homme ; mais je ne sais s'il entend les affaires mieux que le théâtre. Il m'aime ; il faut lui passer bien des choses. J'ai été confondu, je vous l'avoue, de voir les négligences barbares dont la précipitation avec laquelle on m'a joué a laissé ma pièce remplie ; elle en est défigurée. J'ai été bien fâché, je vous l'avoue. J'ai fait sur-le-champ un bel écrit à trois colonnes, pour être envoyé à M. d'Argental, à vous, et aux comédiens. Demoulin en est chargé. De plus, j'écris à chaque acteur en particulier. Enfin, s'il en est temps, il faut réparer ces fautes ; il y en a d'énormes. Croyez-moi ; j'ai mis mes raisons en marge. Je serai bien piqué si l'on ne se prête pas à la justice que je réclame, et je suis sûr que la pièce tombera, si elle n'est tombée. Je sais que toutes ces fautes ont été bien senties et bien relevées à la cour. Mon cher ami, il faut presser Sarrazin¹, Grandval, M^{lle} Gaussin, Legrand², de se rendre à mes remontrances. C'est là où j'ai besoin de votre éloquence persuasive. La dédicace à M^{me} la marquise du Châtelet doit absolument paraître ; le prêtre et la déesse le veulent.

Pour l'épître que je vous adressais, je ne suis pas encore décidé. Je suis convaincu qu'il faut une apologie. Qu'on attaque mes ouvrages, je n'ai rien à répondre : c'est à eux à se défendre, bien ou mal ; mais qu'on attaque publiquement ma personne, mon honneur, mes mœurs, dans vingt libelles dont la France et les pays étrangers sont inondés, c'est signer ma honte que de demeurer dans le silence. Il faut opposer des faits à la calomnie ; il faut imposer silence au mensonge. Je ne veux, il est vrai, d'aucune place ; mais quelle est celle où j'oserais prétendre si ces calomnies n'étaient pas réfutées ? Je veux qu'on dise : Il n'est pas de l'Académie, parce qu'il ne le désire pas ; et non pas qu'on dise : Il serait refusé. C'est ne me point aimer que de penser autrement, et je suis sûr que vous m'aimez. L'exemple de l'abbé Prévost ne me paraît pas fait pour moi. Je ne sais s'il a dit ou dû dire : *Je suis honnête homme* ; mais je sais, moi, que je le dois dire, et que ce n'est pas une chose à laisser conclure comme une proposition délicate. Mes mœurs sont

1. Pierre Sarrazin, retiré du théâtre en 1759, mourut le 15 novembre 1762.

2. Marc-Antoine Legrand, fils, débuta en 1719, se retira du théâtre en 1758, et mourut le 20 janvier 1769.

directement opposées aux infâmes imputations de mes ennemis. J'ai fait tout le bien que j'ai pu, et je n'ai jamais fait le mal que j'ai pu faire. Si ceux que j'ai accablés de bienfaits et de services sont demeurés dans le silence contre mes ennemis, le soin de mon honneur me doit faire parler, ou quelqu'un doit être assez juste, assez généreux pour parler pour moi. Pourquoi sera-t-il permis d'imprimer que j'ai trompé un libraire, que j'ai retenu des souscriptions, et ne me sera-t-il pas permis de démontrer la fausseté de cette accusation ? Pourquoi ceux qui la savent la tairont-ils ? L'innocence, et j'ose dire la vertu, doit-elle être opprimée, calomniée, par la seule raison que mes talents m'ont rendu un homme public ? C'est cette raison-là même qui doit m'élever la voix, ou qui doit dénouer la langue de ceux qui me connaissent.

Que m'importe que dom Prévost, qui n'a point d'ennemis, ait écrit quelque chose ou non sur son compte ? Que me fait son aventure d'une lettre de change à Londres ? Qu'il se disculpe devant les jurés ; mais, moi, je suis attaqué dans mon honneur par des ennemis, par des écrivains indignes ; je dois leur répondre hardiment, une fois dans ma vie, non pour eux, mais pour moi. Je ne crains point Rousseau¹, je le méprise ; et tout ce que j'ai dit dans mon épître est vrai ; reste à savoir s'il faut que ce soit moi ou un autre qui ferme la bouche au mensonge. Si dom Prévost voulait entrer dans ces détails, dans une feuille consacrée en général à venger la réputation des gens de lettres calomniés, il me rendrait un service que je n'oublierais de ma vie. La matière d'ailleurs est belle et intéressante. Les persécutions faites aux auteurs de réputation ont mérité des volumes. Si donc je suis assuré que le *Pour et Contre* parlera aussi fortement qu'il est nécessaire, je me tairai, et ma cause sera mieux entre ses mains que dans les miennes ; mais il faut que j'en sois sûr.

Quel est le malheureux auteur de cet *Observateur* polygraphique² ? Ne serait-ce point l'abbé Desfontaines ? C'est assurément quelque misérable écrivain de Paris. Il ne sait donc pas que vous êtes mon ami intime, mon plénipotentiaire, mon juge ? Voilà vos qualités sur le Parnasse.

P. S. M^{me} la marquise du Châtelet veut absolument que mon

1. Voyez, tome III, les variantes du *Discours préliminaire* en tête d'*Alzire*.

2. *L'Observateur, ouvrage polygraphique et périodique*; Amsterdam, 1736, 12 volumes in-8°, est attribué, par Barbier, à Jacques de Varenne, ou de La Varenne.

apologie paraisse en mon nom : cela n'empêcherait pas les bons offices du *Pour et Contre*.

569. — A M. THIERIOT.

1^{er} mars.

M^{me} la marquise du Châtelet vient de vous écrire une lettre dans laquelle elle ne se trompe que sur la bonne opinion qu'elle a de moi ; et mon plus grand tort, dans l'*Épître* dont elle approuve l'hommage, c'est de n'avoir pas dignement exprimé la juste opinion que j'ai d'elle.

Il s'en fallait de beaucoup que je fusse content de mon *Épître* dédicatoire et du *Discours* que je vous adressais ; je ne l'étais pas même d'*Alzire*, malgré l'indulgence du public. Je corrige assidûment ces trois ouvrages ; je vous prie de le dire aux deux respectables frères ¹.

Si j'étais La Fontaine, et si M^{me} du Châtelet avait le malheur de n'être que M^{me} de Montespan, je lui ferais une épître en vers où je dirais ce qu'on dit à tout le monde ; mais le style de sa lettre doit vous faire voir qu'il faut raisonner avec elle, et payer à la supériorité de son esprit un tribut que les vers n'acquittent jamais bien. Ils ne sont ni le langage de la raison, ni de la véritable estime, ni du respect, ni de l'amitié, et ce sont tous ces sentiments que je veux lui peindre. C'est précisément parce que j'ai fait des petits vers pour M^{lle} de Villefranche, pour M^{lle} Gaus-
sin², etc., que je dois une prose raisonnée et sage à M^{me} la marquise du Châtelet. Faites-la donc digne d'elle, me direz-vous : c'est ce que je n'exécuterai pas, mais c'est à quoi je m'efforcerai.

Non possis oculis quantum contendere Lynceus,
Non tamen idcirco contempnas lippus inungi;

.
Est quadam prodire tenus, si non datur ultra.

(HOR., lib. I, ep. 1, v. 28.)

Je tâcherai, du moins, de m'éloigner autant des pensées de M^{me} de Lambert³ que le style vrai et ferme de M^{me} du Châtelet s'éloigne de ces riens entortillés dans des phrases précieuses, et de ces billevesées énigmatiques.

1. D'Argental et Pont-de-Veyle.

2. Voyez, tome X, les épîtres à M^{me} de Montbrun-Villefranche et à M^{lle} Gaussin.

3. On venait de publier un *Recueil* de divers écrits de M^{me} de Lambert. Parmi ces écrits se trouvait la *Métaphysique d'amour*.

A l'égard de l'*Apologétique*¹ de Tertullien, toutes choses mûrement considérées, il faut qu'il paraisse avec des changements, des additions, des retranchements ; mais, ne vous en déplaise, un honnête homme doit dire très-hardiment qu'il est honnête homme. Voilà qui est plaisant de conseiller de faire de mon apologie une énigme dont le mot soit la vertu ! On peut laisser conclure qu'on a les dents belles et la jambe bien tournée, mais l'honneur ne se traite pas ainsi : il se prouve et il s'affiche. Il est d'autant plus hardi qu'il est attaqué, et de telles vérités ne sont pas faites pour porter un masque. Votre amitié y est intéressée. Les calomniateurs qui disent, qui impriment que j'ai trompé des libraires, vous outragent en m'insultant, puisque c'est vous qui avez fait les éditions anglaises des *Lettres*², et qui avez reçu plusieurs souscriptions ; en un mot, c'est ici une des affaires les plus sérieuses de ma vie ; et, croyez-moi, elle influe sur la vôtre. C'est une occasion où nous devrions nous réunir, fussions-nous ennemis. Que ne doit donc pas faire une amitié de vingt années !

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse avec tendresse. Continuez à m'aider et en particulier et en public, et à répandre sur vous et sur moi, par vos discours sages, polis, et mesurés, la considération que notre amitié et notre goût pour les arts méritent.

Je suis bien étonné de ne pas recevoir des nouvelles de monsieur votre frère. Mais, mon Dieu, ai-je écrit à notre cher petit Bernard, qui le premier m'annonça la victoire d'*Alzire* ? Ma foi, je n'en sais rien ; demandez-le-lui. Buvez à ma santé avec Pollion. Adieu ; je vous aime de tout mon cœur.

570. — A M. THIERIOT.

4 mars.

J'ai été malade ; M^{me} du Châtelet l'est à son tour. Je vous écris à la hâte au chevet de son lit, et c'est pour vous dire qu'on vous aime à Cirey autant que chez Plutus-Pollion³ ; puis vous saurez

1. Voyez la note sur la lettre 555.

2. Les *Lettres philosophiques*, dont les éditions anglaises sont intitulées *Letters concerning the english nation*.

3. Alexandre-Jean-Joseph Leriche de La Pouplinière, connu sous le nom de La Popelinière, fermier général et auteur, né en 1692, mort en janvier 1762 ; voyez la lettre que Voltaire lui écrit le 15 février 1761. La Popelinière, que ses parasites et Voltaire lui-même appelaient Pollion, se permettait de corriger les vers de Voltaire. C'est pourquoi Voltaire le désigne quelquefois sous le nom de Tucça

qu'*Alzire*, la dédicace, le *Discours*, la pièce, corrigés jour et nuit, viennent par la poste. Tout cela est changé, comme une chrysalide qui vient de devenir papillon en une nuit. Vous direz que je me pille : car c'est ce que je viens d'écrire à M. d'Argental ; mais, quand Émilie est malade, je n'ai point d'imagination. Je viens de voir la feuille¹ de l'abbé Prévost ; je vous prie de l'assurer de mon amitié pour le reste de ma vie. Je lui écrirai assurément.

Comptez, mon cher ami, qu'il fallait une dédicace d'une honnête étendue. J'ose assurer que c'est la première chose adroite que j'aie faite de ma vie. Toutes les femmes qui se piquent de science et d'esprit seront pour nous, les autres s'intéresseront au moins à la gloire de leur sexe. Les académiciens des sciences seront flattés, les amateurs de l'antiquité retrouveront avec plaisir des traits de Cicéron et de Lucrèce. Enfin, morbleu, Émilie ordonne, obéissons.

Si la fin du *Discours* que je vous adresse ne vous plaît pas, je n'écris plus de ma vie.

Allons, voyons si nous serons sûrs d'un censeur. Mon cher ami, je vous recommande cette affaire ; elle est sérieuse pour moi : il s'agit d'Émilie et de vous.

Remerciez M. de Marivaux ; il fait un gros livre contre moi qui lui vaudra cent pistoles. Je fais la fortune de mes ennemis.

571. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 6 mars.

Je suis bien malade, mon ami ; mais cela n'empêche pas que je n'aie encore envoyé des changements à M. d'Argental, car il faut bien toujours corriger.

On se moque de moi, quand on veut que je m'excuse sur mon goût pour les Anglais. Il n'est question, dans mon apologie, que de ce qui a été imprimé contre moi ; d'ailleurs, je me donnerai bien de garde de me rendre coupable de cette bassesse envers une nation à qui j'ai obligation, et qui peut encore me donner un asile.

(poète latin qui revit l'*Énéide*). L'auteur de *Zaïre* n'approuvait pas toujours les corrections que faisait La Popelinière ; voyez la lettre à M. Berger, du 29 juin 1740. (B.)

1. L'abbé Prévost, qui, dans le n° CVII du *Pour et Contre*, avait fait un grand éloge d'*Alzire*, et avait inséré la lettre de Voltaire aux comédiens français (voyez ci-dessus la lettre 529), ainsi que celle de Lefranc.

Je n'ai offensé ni voulu jamais offenser Marivaux, que je ne connais point, et dont je ne lis jamais les ouvrages. S'il fait un livre contre moi, ce n'est pas par vengeance, car il l'aurait déjà fait paraître ; ce n'est que par intérêt, puisque le libraire, qui ne lui offrait que cinq cents francs, lui en donne cent pistoles, cette année.

A la bonne heure, que ce misérable gagne de l'argent, comme tant d'autres, à me dire des injures : il est juste que l'auteur de *la Voiture embourbée*, du *Télémaque travesti*, et du *Paysan parvenu*, écrive contre l'auteur de *la Henriade* ; mais il est aussi d'un trop malhonnête homme de vouloir réveiller la querelle des *Lettres philosophiques*, et de m'exposer à la colère du garde des sceaux, en répandant que vous êtes intéressé à ces *Lettres philosophiques*, de toute façon.

M^{me} la marquise du Châtelet a déjà écrit à M. le bailli de Froulai pour le prier d'en parler au garde des sceaux. Suivez cela très-sérieusement, je vous en prie. Parlez à M. le marquis de Froulai. Faites prévenir M. Rouillé par M. d'Argental et par M. le président Hénault. Ils m'épargneront la peine de couvrir ce zoile impertinent de l'opprobre et de la confusion qu'il mérite. Adieu ; votre amitié m'est plus précieuse que les outrages de tous ces gens-là ne me sont sensibles.

572. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

A Cirey, ce 8 mars 1736.

Je vous envoie, mon cher abbé, votre quittance générale, assez inutile ; mais la voilà toujours. Je ne sais pas pourquoi vous voulez que j'envoie tous les jours des reçus de si petites sommes à Pinga. N'a-t-il pas un livre où il met tout cela ? N'est-il pas honnête homme ? Ne m'en remets-je pas à lui ? N'a-t-il pas de plus gros comptes à faire avec moi ? Ne vaut-il pas mieux que vous soyez le maître absolu de tous ces arrangements ?

J'accepte les Lancret et les Albane ; je vous dirai quand il faudra les envoyer. J'attends les quatre autres petites estampes pour Cirey. Pinga vendra les deux Marot, puisque la querelle survenue entre Thieriot et Launai a rendu la chose impraticable.

Voici une autre affaire, mon cher abbé. Je voudrais sous le

1. Texte publié par M. Courtat : *les Vraies Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot* ; Paris, Ad. Lainé, 1875. — Sur l'abbé Moussinot, voyez tome XXXIII, la note 3 de la page 166.

dernier secret avoir quelque argent comptant chez un notaire discret et fidèle, qu'il pût placer dans l'occasion pour un temps, et que je pusse retrouver sur-le-champ en un besoin. Je suis très-mécontent du sieur Perret. Il a deux excellentes qualités pour un homme public : il est brutal et indiscret.

N'avez-vous point quelque notaire à qui vous pussiez vous confier ? Il faudrait, je crois, que le tout fût sous votre nom : vous me donneriez seulement un mot de reconnaissance sous seing privé. Voyez, mon cher abbé, si vous pouvez me rendre ce service. Le dépôt sera petit à petit d'environ cinquante mille francs, d'ici à deux ans, et peut-être davantage.

Mandez-moi ce que vous aurez fait sur cela.

Vous savez combien je vous aime et je vous estime, et à quel point vous pouvez en tout compter sur moi.

573. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 10 mars.

La galanterie de M^{lle} *Quoniam*¹ est plus flatteuse que les battements de mains du parterre. Je ne sais plus quelle fille de l'antiquité voulut coucher avec un philosophe pour le récompenser de ses ouvrages. M^{lle} *Quoniam* ne pousserait pas si loin la générosité antique, mais aussi je ne suis pas si philosophe. Pour M^{lle} Gaussin, elle me devrait au moins quelques baisers. Je m'imagine que vous les recevez pour moi, et que ce n'est pas au théâtre que sa bouche vous fait le plus de plaisir.

Il est vrai que dans la petite comédie² que nous avons jouée à Cirey il y aurait un rôle assez plaisant et assez neuf pour M^{lle} Dangeville. M^{me} du Châtelet l'a joué à étonner, si quelque chose pouvait étonner d'elle ; mais la pièce n'est qu'une farce qui n'est pas digne du public. *Thétis et Pélée*³ me font trembler pour ma vieillesse. Il est triste que ce qui a été beau ne le soit plus ; mais ce n'est point M. de Fontenelle qui est tombé, ce sont les acteurs de l'Opéra. Ne pourrai-je point avoir l'*Épître à Clio*⁴, de M. de La Chaussée ? C'est celui-là qui fait bien des vers, et

1. M^{lle} Quinault.

2. *L'Enfant prodigue*.

3. Opéra, paroles de Fontenelle, musique de Colasse ; représenté, pour la première fois, en 1689, et repris sept fois.

4. C'est-à-dire l'*Épître de Clio à M. de B...* (Bercy), dont la première édition, in-12 de trente-trois pages, parut en 1731.

qui, par conséquent, ne sera pas loué par quelqu'un¹ que vous connaissez, auquel il ne reste plus ni goût ni talent, mais seulement de l'envie.

Je viens de voir une épigramme parfaite : c'est celle de notre petit Bernard sur la Sallé. *Il a troqué son encensoir contre des verges; il fouette sa coquine après avoir adoré sa déesse*². On ne peut pas mieux punir ce faste de vertu ridicule, qu'elle étalait si mal à propos.

Pitteri, libraire à Venise, qui débite la traduction de *Charles XII*, n'a pu obtenir la permission pour *la Henriade*, parce que j'ai l'honneur d'être à l'index.

Formont vient de m'envoyer de jolis vers sur *Alzire*. Vous les aurez bientôt, car tout ce qu'on fait pour moi vous appartient. Pour ma *Métaphysique*³, il n'y a pas moyen de la faire voyager; j'y ai trop cherché la vérité. Adieu, héros de l'amitié; adieu, ami de tous les arts; vos lettres sont le second plaisir de ma vie.

DE MADAME DU CHATELET.

Voltaire veut que je signe sa lettre; j'y mettrai avec grand plaisir le sceau de l'amitié; je sens celle que vous avez marquée à votre ami, et je désire que vous en ayez pour Émilie.

574. — A M. THIERIOT.

Cirey.

Je reçois votre lettre. Je vous prie de me faire avoir les *Nouvelles à la main*, et de dire à M. Lefranc tout ce que vous pourrez de mieux. On lui impute pourtant *les Sauvages*⁴.

Je vais corriger encore *Alzire* et les *Épîtres*⁵. Je vous prie d'ajouter à toutes les marques d'amitié que vous devez à la

1. J.-B. Rousseau, dont l'éloge, dans l'*Épître de Clio*, précède immédiatement celui de Voltaire. (CL.)

2. Ces mots, en lettres italiennes, sont l'extrait du titre de l'épigramme en huit vers, dont voici les premiers :

Sur la Sallé la critique est perplexe :
L'un va disant qu'elle a fait maints heureux...

3. Le *Traité de Métaphysique* cité plus haut, dans la lettre 527.

4. *Les Sauvages*, parodie d'*Alzire*, sont de Romagnesi et Riccoboni.

5. Par *les épîtres* Voltaire désigne sans doute l'*Épître dédicatoire* à M^{me} du Châtelet, qui toutefois ne se trouve pas dans la première édition d'*Alzire*; et le *Discours préliminaire* qu'il devait adresser à Thieriot, et mettre à la fin de sa tragédie. Voyez la lettre 555.

mienne, et à vingt ans d'une tendresse réciproque, l'attention de faire respecter cette amitié. Nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre dans un âge où les termes légers et sans égard puissent convenir. Je ne parle jamais de M. Thieriot que comme d'un homme que je considère autant que je l'aime. M. de Fontenelle n'avait point d'amitié pour Lamotte, mais pour M. de Lamotte. Cette politesse donne du relief à celui qui la met à la mode. Les petits-maîtres de la rue Saint-Denis disaient la Lecouvreur, et le cardinal de Fleury disait M^{lle} Lecouvreur. On serait très-mal venu à dire, devant moi, Thieriot; cela était bon à vingt ans. M. Marivaux ne sait pas à quoi il s'expose. On va imprimer un recueil nouveau¹ de mes ouvrages, où je mettrai ses ridicules dans un jour qui le couvrira d'opprobre.

575. — A MADEMOISELLE QUINAULT².

Vous me connaissez bien peu, discrète et ingénieuse Thalie. L'enfant que je vous ai fait m'est toujours cher! Vous avez voulu qu'il parût dans le monde, et vous avez craint que je ne l'envoyasse pas à sa mère! Vous avez grand tort: il est parti, et vous devez l'avoir³. Disposez-en; mais je vous demande en grâce d'y laisser les petites plaisanteries que vous y trouverez; que la supériorité de votre goût s'accommode un peu à la gaieté du parterre: il veut du plaisant plutôt que du fin. Enfin, voilà l'ouvrage tel que mes autres occupations m'ont permis de vous l'envoyer. Si vous voulez que je continue à travailler, ôtez-moi, je vous prie, le fardeau de la haine injuste d'un homme⁴ qui me décrie par des libelles et dans toutes les sociétés où il se trouve; d'un homme que je n'ai jamais offensé, et dans qui je respecte

1. L'édition des *OEuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Ledet, 1738, trois volumes in-8°; un quatrième volume est de 1739; un sixième, de 1745.

2. Jeanne-Françoise Quinault, sœur de A.-A. Quinault-Dufresne (voyez lettre 257), connue sous le nom de Quinault cadette, et que Voltaire appelait Thalie, née vers 1701, débuta en juin 1718, se retira du théâtre en 1741, et mourut en janvier 1783. C'était chez elle que, sous le nom de *Société du bout de banc*, se réunissaient Voltaire, d'Alembert, d'Argental, Pont-de-Veyle, Destouches, Marivaux, Moncrif, Crébillon fils, Caylus, Voisenon, Duclos, Maurepas, le marquis d'Argenson, M^{lle} de Lubert, etc. Nous reproduisons, d'après l'édition de 1822, le texte de ces lettres, qui jusqu'ici n'ont pas été insérées dans la *Correspondance*.

3. Si, comme je le présume, c'était un manuscrit, la lettre, loin d'être de novembre, doit être bien antérieure au 10 octobre, jour de la première représentation, et peut-être des premiers jours de mars. (B.)

4. Il s'agit probablement de Guyot de Merville.

l'amitié que vous avez eue pour lui ; M. d'Argental vous en parlera. Ne me laissez pas ignorer, je vous en prie, les dispositions que vous ferez pour la pièce.

Il serait nécessaire, pour cent bonnes raisons, que le croque-chenille n'eût plus son entrée : cela est essentiel, et cela dépend de votre prudence.

Je suis à vos pieds, aimable Thalie.

576. — A M. DE LAMARE¹.

A Cirey, le 15 mars.

Je me flatte, monsieur, que, quand vous ferez imprimer quelques-uns de vos ouvrages, vous le ferez avec plus d'exactitude que vous n'en avez eu dans l'édition de *Jules César*. Permettez que mon amitié se plaigne que vous avez hasardé, dans votre préface, des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter.

Vous dites, par exemple, que, *dans certaines circonstances, le parricide était regardé comme une action de courage, et même de vertu, chez les Romains* : ce sont de ces propositions qui auraient grand besoin d'être prouvées.

Il n'y a aucun exemple de fils qui ait assassiné son père pour le salut de la patrie. Brutus est le seul ; encore n'est-il pas absolument sûr qu'il fût le fils de César.

Je crois que vous deviez vous contenter de dire que Brutus était stoïcien et presque fanatique, féroce dans la vertu, et incapable d'écouter la nature quand il s'agissait de sa patrie, comme sa lettre à Cicéron le prouve.

Il est assez vraisemblable qu'il savait que César était son père, et que cette considération ne le retint pas ; c'est même cette circonstance terrible et ce combat singulier entre la tendresse et la fureur de la liberté qui seuls pouvaient rendre la pièce intéressante : car de représenter des Romains nés libres, des sénateurs opprimés par leur égal, qui conspirent contre un tyran, et qui exécutent de leurs mains la vengeance publique, il n'y a rien là que de simple ; et Aristote (qui, après tout, était un très-grand génie) a remarqué, avec beaucoup de pénétration et de connaissance du cœur humain, que cette espèce de tragédie est languissante et insipide : il l'appelle la plus vicieuse de toutes ; tant l'insipidité est un poison qui tue tous les plaisirs !

1. Voyez la note sur la lettre 536.

Vous auriez donc pu dire que César est un grand homme, ambitieux jusqu'à la tyrannie; et Brutus, un héros d'un autre genre, qui poussa l'amour de la liberté jusqu'à la fureur.

Vous pouviez remarquer qu'ils sont représentés tous condamnables, mais à plaindre, et que c'est en quoi consiste l'artifice de cette pièce. Vous paraissez surtout avoir d'autant plus tort de dire que les Romains approuvaient le parricide de Brutus qu'à la fin de la pièce les Romains ne se soulèvent contre les conjurés que lorsqu'ils apprennent que Brutus a tué son père. Ils s'écrient :

. O monstre que les dieux
Devaient exterminer.

(Acte III, scène VIII.)

Je vous avais dit, à la vérité, qu'il y avait, parmi les *Lettres de Cicéron*, une lettre de Brutus¹ par laquelle on peut inférer qu'il avait tué son père pour la cause de la liberté. Il me semble que vous avez assuré la chose trop positivement.

Celui qui a traduit la lettre italienne de M. le marquis Algarotti semble être tombé dans une méprise à l'endroit où il est dit que c'est un de ceux qu'on appelle *doctores umbratici*² qui a fait la première édition furtive de cette pièce. Je me souviens que quand M. Algarotti me lut sa lettre en italien, il y désignait un précepteur qui, ayant volé cet ouvrage, le fit imprimer. Cet homme a même été puni; mais, par la traduction, il semble qu'on ait voulu désigner les professeurs de l'Université. L'auteur de la brochure qu'on donne toutes les semaines sous le titre d'*Observations*³, etc., a pris occasion de cette méprise pour insinuer que M. le marquis Algarotti avait prétendu attaquer les professeurs de Paris; mais cet étranger respectable, qui a fait tant d'honneur à l'université de Padoue, est bien loin de ne pas estimer celle de Paris, dans laquelle on peut dire qu'il n'y a jamais eu tant de probité et tant de goût qu'à présent.

Si vous m'aviez envoyé votre préface, je vous aurais prié de corriger ces bagatelles; mais vos fautes sont si peu de chose, en comparaison des miennes, que je ne songe qu'à ces dernières.

1. « Sed mihi prius omnia dii deæque eripuerint, quam illud judicium, quo non modo hæredi ejus quem occidi non concesserim quod in illo non tuli, sed ne patri quidem meo, si reviviscat, ut, patiente me, plus legibus ac senatu possit. » (*Bruti Epist. ad Cic.*)

2. Voyez, tome III, la note sur la *Lettre de M. Algarotti*, en tête de la *Mort de César*.

3. *Observations sur les écrits modernes*, tome IV, page 189.

J'en ferais une fort grande de ne vous point aimer, et vous pouvez compter toujours sur moi.

577. — A M. L'ABBÉ ASSELIN¹,

PROVISEUR D'HARCOURT, RUE DE LA HARPE.

A Cirey, par Vassy.

J'avais recommandé, monsieur, au petit de Lamare, de ne pas manquer de vous présenter de ma part un *Jules César*, et de vous remercier encore en mon nom de l'honneur que votre collègue a fait à ma tragédie.

Je vois par le peu d'attention qu'il a eu à cette édition qu'il est très-capable d'avoir oublié son premier devoir : ainsi, à tout hasard, j'ai écrit pour qu'on vous présentât cet hommage que je vous dois.

Une des plus grandes fautes de Lamare dans cette édition a été d'omettre ce que je lui avais dicté expressément, touchant l'assassinat de César par Brutus son fils, et sur la manière dont on peut retrancher, si l'on veut, cet endroit. Il me paraît d'ailleurs que dans la lettre de M. Algarotti et dans celle qui est imprimée à la suite, il a laissé des choses qu'il devait assurément corriger.

Quoi qu'il en soit, j'apprends que l'abbé Desfontaines continue de me déchirer. C'est un chien poursuivi par le public, et qui se retourne, tantôt pour lécher et tantôt pour mordre. L'ingratitude est chez lui aussi dominante que le mauvais goût. Ses mœurs et ses livres inspirent également le mépris et la haine. L'exécration générale dans laquelle est ce malheureux ne me laisse pas soupçonner que vous ayez avec lui aucun commerce.

Je pourrai bien vous donner un jour une pièce encore sans femmes. Je serai le poëte d'*Harcourt*², mais je serai sûrement toujours votre ami. C'est un titre dont je me flatte pour la vie.

578. — A M. THIERIOT.

16 mars.

Mon cher ami, vous avez bien gagné à mon silence. Émilie a entretenu la correspondance.

N'admirez-vous pas sa lumière,
Son style aisé, sublime, et net ;

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. C'est-à-dire du collège d'Harcourt.

Sa plume, ou solide, ou légère,
 Traitant de science ou d'affaire,
 D'un madrigal ou d'un sonnet ?
 Elle écrit pourtant pour Voltaire.
 Louis Quinze a-t-il, en effet,
 Quelque semblable secrétaire,
 Soit d'État, soit de cabinet ?

Ces petits vers une fois passés, vous saurez que vos lettres m'ont fait autant de plaisir que les siennes ont dû vous en faire. Si j'étais un Descartes, vous seriez mon Père Mersenne¹. J'ai été accablé de maladies et d'occupations. Je m'étais donné tout cela, et je m'en suis tiré. Êtes-vous content de la dédicace du temple d'Alzire à la déesse de Cirey, et de la post-face à M. Thieriot, et du petit grain d'avertissement ? Eh ! vite, que Demoulin transcrive, et que La Serre approuve, et que Prault imprime : car je crois que Demoulin le surintendant a donné ses faveurs à Prault.

Homme faible ! vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une quinauderie ? Et ne sentez-vous pas combien ce vers :

S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour²,

est pris dans le caractère de la personne, qui ne doit avoir aucune adresse, et rien que de la vérité ?

Triumvirat très-aimable, il y a des cas où je suis votre dictateur.

. Une Espagnole eût promis davantage ;

.

. Je n'ai point leurs mœurs.

(Acte IV, scène II.)

est très-français. Cette phrase est de toutes les langues. Lisez la grammaire, à l'article des *pronoms collectifs*.

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance

est un vers faible et plat, s'il est seul, à peu près comme le seraient beaucoup de vers de Racine. Mais,

. Tantum series juncturaque pollet !

Tantum de medio sumptis accedit honoris !

(HOR., de *Arte poet.*, v. 242.)

1. Voyez, ci-après, la lettre du 27 novembre 1736.

2. *Alzire*, acte IV, scène II.

que ces vers plats se rebondissent du voisinage des autres !

Compte à jamais au moins sur ma reconnaissance,
Sur la foi, sur les vœux qui sont en ma puissance,
Sur tous les sentiments du plus juste retour,
S'il en est, après tout, qui tiennent lieu d'amour.

Voilà qui devient coulant et harmonieux, par les traits consécutifs et par la figure ménagée jusqu'au bout de la phrase.

Bauche va réimprimer *Zaïre*, je la corrige. Prault réimprimera la *Henriade*¹ ; je la corrige aussi. Je corrige tout, hors moi. Savez-vous bien que je retouche *Adélaïde*, et que ce sera une de mes moins mauvaises filles ?

J'ai lu *Jules César*. Est-ce M. Algarotti qui a lui-même traduit son italien ? Apprenez que ce Vénitien-là a fait des dialogues sur la lumière où il y a malheureusement autant d'esprit que dans *les Mondes*, et beaucoup plus de choses utiles et curieuses.

J'ai lu la *Zaïre* anglaise : elle m'a enchanté plus qu'elle n'a flatté mon amour-propre. Comment ! des Anglais tendres, naturels ! *without bombast ! without similes at the end of acts !* Quel est donc ce M. Hill² ? Quel est ce gentilhomme³ qui a joué Orosmane sur le théâtre des comédiens ? Cet honneur fait aux arts ne sera-t-il pas consacré dans le *Pour et Contre* ? Autrefois ce *Pour et Contre* avait été contre *Zaïre* ; ah ! il doit faire amende honorable.

Rameau s'est marié avec Moncrif⁴. Suis-je au vieux sérail ? *Samson* est-il abandonné ? Non ; qu'il ne l'abandonne pas. Cette forme singulière d'opéra fera sa fortune et sa gloire.

579. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirey, 16 mars 1736.

Je reçus votre lettre, mademoiselle, le 22 février ; nous voici au 16 mars. Votre *Enfant prodigue* est fait, transcrit et envoyé à M. d'Argental. Le sujet, et le peu de temps que j'ai mis à le traiter, doivent me répondre des sifflets ; mais enfin *Zaïre*, la chrétienne *Zaïre*, née au même endroit où la parabole de *l'Enfant prodigue* fut faite, ne m'a jamais coûté que dix-huit jours. Aussi l'ai-je corrigée avec soin pour la nouvelle édition qu'on en va faire.

1. Édition in-8°, de 1737, avec une préface de Linant.

2. Traducteur de *Zaïre* ; voyez tome II, pages 549 et suiv.

3. Il s'appelait Bond. Voyez tome II, page 536.

4. On ne connaît point d'ouvrage de Moncrif mis en musique par Rameau.

Puissé-je corriger l'enfant d'aujourd'hui après un aussi heureux succès ! Je serai très-content alors du Nouveau Testament et du théâtre ; et, au lieu d'être excommuniés, nous serons tous canonisés.

Songez, mademoiselle, que c'est vous qui m'avez donné¹ ce sujet très-chrétien, fort propre à la vérité pour l'autre monde ; mais gare les sifflets de celui-ci ! Il n'y a rien à risquer, mademoiselle, si vous vous chargez de l'ouvrage ; et, en vérité, vous le devez. C'est à vous à nourrir l'enfant que je vous ai fait. L'accouchement est secret ; il n'y a que M^{me} la marquise du Châtelet qui ait assisté à l'opération. *Alzire* s'est bien trouvée de ses bontés : cet enfant-ci, quoique venu avant terme, est sous sa protection, et elle en augure très-bien.

Pour moi, mademoiselle, voici ce que j'en pense. La pièce, arrangée et conduite par vos ordres et embellie par votre jeu (si vous daignez jouer une Croupillac ou tel autre rôle), aura un succès étonnant si on ignore que j'en suis l'auteur, et sera sifflée si on s'en doute.

Le titre d'*Enfant prodigue* lui ferait autant de tort que mon nom ; il faudra que vous soyez la marraine, comme vous êtes la mère de la pièce, et que vous lui trouviez un titre convenable. La mesure nouvelle des vers, inconnue au théâtre, piquera très-sûrement la curiosité du public ; l'ouvrage est neuf de toutes façons, le nom de comédie ne lui convient peut-être pas, à cause de l'extrême intérêt qui règne dans la pièce ; appelons-la, si vous

1. Dans l'hiver de 1735, M^{lle} Quinault la cadette ayant vu par hasard à la foire Saint-Germain une mauvaise farce de *l'Enfant prodigue*, y trouva assez d'intérêt pour en parler avec quelque chaleur à son retour chez elle, et finit même par dire qu'elle donnerait ce sujet à Destouches pour en faire une comédie. Voltaire, présent à cette conversation, feignit de ne rien entendre, et se retira peu après.

Le lendemain, d'assez bonne heure, il arrive chez M^{lle} Quinault, et lui dit : « Avez-vous parlé de *l'Enfant prodigue* à Destouches ? — Je ne l'ai pas même vu. » Alors il tire de sa poche le plan de sa comédie, et même quelques-unes des principales scènes. M^{lle} Quinault, très-étonnée, écoute et donne des avis dont Voltaire sut profiter. En moins de deux mois la pièce fut achevée, et présentée par l'actrice à ses camarades comme l'ouvrage d'un novice qui voulait garder l'anonyme. La pièce fut reçue et apprise en très-peu de temps. Les nombreux et éclatants succès obtenus par Voltaire lui faisaient redouter les efforts de l'envie. M^{lle} Quinault sut encore dérouter la cabale. Elle fait afficher une tragédie. Au moment de commencer, on vient annoncer au public l'impossibilité de la jouer, à cause d'une de ces indispositions subites si communes aux dames de théâtre. L'acteur ajoute qu'il est chargé d'offrir au public, en remplacement, une pièce nouvelle qui ne devait être jouée que dans quelques semaines. L'annonce de cette première représentation est acceptée avec transport, et la pièce jouée avec le plus grand succès. (*Note du premier éditeur.*)

voulez, *pièce de théâtre* : ce nom répond à tout. Si vous n'avez rien de mieux à faire, jouez-la après Pâques. M. d'Argental est le seul homme dans Paris qui soit dans le secret ; j'aurais manqué à mon devoir en ne m'adressant pas à lui : il a le manuscrit. Cette fredaine sera, s'il vous plaît, sans préjudice des autres ouvrages que je compte faire pour votre théâtre. Vos conseils et votre estime, que je voudrais mériter, sont un encouragement qui est capable de me tourner la tête, et qui me rendrait poète si la nature ne vous avait pas prévenue.

Ayez la bonté, belle et discrète reine du théâtre, de me mander vos résolutions : il me semble qu'ayant fait un enfant ensemble je dois supprimer ces formules de lettre qui assurément n'ajouteraient rien à l'estime pleine d'attachement que le père de *l'Enfant prodigue* aura toute sa vie pour vous.

580. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 18 mars.

Il faut, mon ami, vous rendre compte de l'*Épître à Clio*. Les vers sont frappés sur l'enclume qu'avait Rousseau, quand il était encore bon ouvrier ; mais malheureusement le choix du sujet n'a pas ce piquant qu'il faut pour le monde, C'est le chef-d'œuvre d'un artiste fait pour des artistes seulement. Tout s'y trouve, hors le plaisir qu'il faut à des lecteurs oisifs. J'admire toujours cet écrit excepté la bataille¹ ; mais nos Français veulent en tout genre de l'intérêt et des grâces. Il en faut partout, sans quoi le beau n'est que beau.

Non satis est pulchra esse poemata ; dulcia sunt,
Et quocumque volent, animum auditoris agunt.

(HOR., de *Arte poet.*, v. 99.)

Dites-lui combien j'estime sa précision, sa netteté, sa force, son tour heureux, naturel, son style châtié. Ajoutez à cela que je suis très-fâché qu'il déshonore un si bon ouvrage par des éloges dont il rougit. S'il ne voulait qu'un asile heureux et fait pour un philosophe, au lieu d'une place inutile et qui n'a plus que du ridicule, je trouverais bien le secret de le mettre en état de ne plus louer indignement.

1. Vers 653 et suivants de l'*Épître de Clio*. C'est dans ce passage qu'il appelle J.-B. Rousseau,

Élève de Pindare,
..... Chef des poètes du temps.

Voici un petit quatrain en réponse à l'honneur qu'il m'a fait de m'envoyer son *Épître* :

Lorsque sa muse courroucée
Quitta le coupable Rousseau,
Elle te donna son pinceau,
Sage et modeste La Chaussée.

Il ne faut pas oublier ce jeune M. de Verrières : car nous devons encourager la jeunesse.

Élève heureux du dieu le plus aimable,
Fils d'Apollon, digne de ses concerts,
Voudriez-vous être encor plus louable?
Ne me louez pas tant, travaillez plus vos vers.
Le plus bel arbre a besoin de culture ;
Émondez-moi ces rameaux trop épars ;
Rendez leur séve et plus forte et plus pure.
Il faut toujours, en suivant la nature,
La corriger : c'est le secret des arts ¹.

C'est ce qui fait que je me corrige tous les jours, moi et mes ouvrages.

Vous trouverez sur une dernière feuille une chose que je n'avais faite de ma vie, un sonnet². Présentez-le au marquis, ou non marquis, Algarotti, et admirez avec moi son ouvrage sur la lumière. Ce sonnet est une galanterie italienne. Qu'il passe par vos mains, la galanterie sera complète.

581. — A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Cirey, par Vassy en Champagne, 18 mars.

Une assez longue maladie, madame, m'a empêché de répondre plus tôt à la lettre charmante dont vous m'avez honoré. Vous devez vous intéresser à cette maladie : elle a été causée par trop de travail. Eh ! quel objet ai-je dans tous mes travaux que l'envie de vous plaire, de mériter votre suffrage ? Celui que vous donnez à mes *Américains*, et, surtout, à la vertu tendre et simple d'Alzire, me console bien de toutes les critiques de la petite ville qui est à quatre lieues de Paris, à cinq cents lieues du bon goût, et qu'on appelle la cour. Je ferai ce que je pourrai assurément pour

1. Les quatre derniers vers diffèrent peu de ceux qu'on lit dans la lettre 210.

2. Voyez ce sonnet, tome X, dans les *Poésies mêlées*, à la date de 1736.

rendre Gusman plus tolérable. Je ne veux point me justifier sur un rôle qui vous déplaît ; mais Grandval ne m'a-t-il pas fait aussi un peu de tort ? N'a-t-il pas outré le caractère ? N'a-t-il pas rendu féroce ce que je n'ai prétendu peindre que sévère ?

Vous pensâtes, dites-vous, dès les premiers vers, que ce Gusman ferait pendre son père. Eh ! madame, le premier vers qu'il dit est celui-ci :

Quand vous priez un fils, seigneur, vous commandez.

(*Alzire*, acte I, scène 1.)

N'a-t-il pas l'autorité de tous les vice-rois du Pérou ? Et cette inflexibilité ne peut-elle pas s'accorder avec les sentiments d'un fils ? Sylla et Marius aimaient leur père.

Enfin la pièce est fondée sur le changement de son cœur ; et si le cœur était doux, tendre, compatissant au premier acte, qu'aurait-on fait au dernier ?

Permettez-moi de vous parler plus positivement sur Pope. Vous me dites que l'amour social *fait que tout ce qui est est bien*. Premièrement, ce n'est point ce qu'il nomme *amour social* (très-mal à propos) qui est, chez lui, le fondement et la preuve de l'ordre de l'univers. Tout ce qui est est bien, parce qu'un Être infiniment sage en est l'auteur, et c'est l'objet de la première *Épître*¹. Ensuite il appelle *amour social*, dans l'*Épître* dernière, cette Providence bienfaisante par laquelle les animaux servent de subsistance les uns aux autres. Milord Shaftesbury, qui, le premier, a établi une partie de ce système, prétendait avec raison que Dieu avait donné à l'homme l'amour de lui-même pour l'engager à conserver son être ; et l'*amour social*, c'est-à-dire un instinct très-subordonné à l'amour-propre, et qui se joint à ce grand ressort, est le fondement de la société.

Mais il est bien étrange d'imputer à je ne sais quel amour social dans Dieu cette fureur irrésistible avec laquelle toutes les espèces d'animaux sont portées à s'entre-dévorer. Il paraît du dessein à cela, d'accord ; mais c'est un dessein qui assurément ne peut être appelé amour.

Tout l'ouvrage de Pope fourmille de pareilles obscurités. Il y a cent éclairs admirables qui percent à tous moments cette nuit, et votre imagination brillante doit les aimer. Ce qui est beau et lumineux est votre élément. Ne craignez point de faire la diserteuse ; ne rougissez point de joindre aux grâces de votre personne

1. *L'Essai sur l'Homme* est divisé en quatre épîtres.

la force de votre esprit ; faites des nœuds avec les autres femmes, mais parlez-moi raison.

Je vous supplie, madame, de me ménager les bontés de M. le président Hénault : c'est l'esprit le plus droit et le plus aimable que j'aie jamais connu. Mille respects, et un éternel attachement.

582. — A M. THIÉRIOT.

Cirey, ce 20 mars.

J'ai lu, mon cher plénipotentiaire, la critique¹ que fait M. Prévost de nos *Américains*. Il ne la fait pas assurément en homme de l'autre monde, mais comme un Français très-poli. Les Desfontaines doivent dire :

Nous seuls en ces climats nous sommes les barbares.

(*Alzire*, acte I, scène 1.)

Je suis encore plus obligé à M. Prévost de ses critiques que de ses louanges. Il ne faut être que le *Mercure galant*, de Visé, pour louer ; mais, pour critiquer avec finesse et sans blesser, il faut avoir l'esprit bien délicat et bien poli. Je ne suis pas de son avis sur bien des choses, mais mon estime pour lui a redoublé par le même endroit qui rend d'ordinaire les auteurs irréconciliables.

La plupart des critiques que vous m'avez envoyées m'ont paru fausses, et sont démontrées telles aux yeux d'Émilie, car il lui faut des démonstrations.

Que feront les comédiens après Pâques ? Que fait Rameau ? Voilà deux grands objets. Voyez-vous, mon ami, *les Américains* et *Samson* ? *hoc est* pour moi *omnis homo*². Avez-vous écrit à Tom Grignon pour nos estampes³ ? Savez-vous des nouvelles de la *Zaïre* anglaise⁴ ? Hélas ! sera-t-elle déshonorée par une traduction d'*Abensaid* ? C'est envoyer ma *Zaïre* laver la vaisselle que de la mettre à côté de cet *Aben*⁵. Quand est-ce donc que les élus et les réprouvés seront séparés ?

La pauvre pièce que cette *Didon* ! Ne me décelez pas⁶, cela

1. Dans le *Pour et Contre*, tome VIII, page 97, nombre cx.

2. *Hoc est enim omnis homo*. (*Ecclésiaste*, xii, 13.)

3. Pour la *Henriade* que publia Prault en 1737.

4. C'est-à-dire, traduite en anglais par Hill ; voyez tome II, page 549.

5. Voyez la lettre 563.

6. Il s'agit peut-être du *Fragment d'une lettre sur Didon* ; voyez tome XXII, page 231.

serait horrible. *Fari quæ sentiat*¹ est ma devise avec vous. Répondez à ma dernière. Je vous embrasse.

583. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

A Cirey, par Vassy, ce 21 mars 1736.

Mon cher abbé, j'aime mieux mille fois votre coffre-fort que celui d'un notaire : il n'y a personne à qui je me fiasse dans le monde autant qu'à vous ; vous êtes aussi intelligent que vertueux ; vous étiez fait pour être le procureur général de l'Ordre des jansénistes, car vous savez qu'ils appellent leur union l'Ordre : c'est leur argot ; chaque communauté, chaque société a le sien. Voyez donc si vous voulez vous charger de l'argent d'un indévoit. Vous pourrez dans l'occasion en faire de bons marchés de tableaux ; vous m'emprunterez de l'argent dans votre coffre ; vous me direz : J'ai besoin de cinq cents livres, de six cents livres ; et vous m'en donnerez une note ; vous aurez une bonne clef du coffre bien fermé ; vous aurez un petit registre à part ; vous augmenterez le commerce de Pinga, comme vous le jugerez à propos ; vous serez mon surintendant, en quelque endroit que je sois ; je vous donnerai d'abord un billet pour prendre chez Perret tout ce qui y sera ; je vous enverrai des procurations pour toucher d'autre argent ; Demoulin vous en donnera aussi, et le portera chez vous. Tout sera dans le plus profond secret ; nous pouvons avoir, l'un de l'autre, des nouvelles en quatre jours. Mandez-moi si cette charge vous plaît, et comment va le commerce de Pinga.

Aimez-moi, et resserrez les nœuds de notre amitié par la confiance et par les services réciproques.

584. — A M. JORE³,

ANCIEN LIBRAIRE.

A Cirey, le 24 mars.

Vous me mandez, monsieur, qu'on vous donnera des lettres de grâce qui vous rétabliront dans votre maîtrise, en cas que

1. Horace, liv. I, ép. iv, v. 9.

2. Édition Courtat.

3. Claude-François Jore. Il publia cette lettre dans le *Mémoire* qu'il fit paraître en juin 1736, qu'on reproduisit dans le *Voltariana*, et que nous avons donné sous le n° 606. La lettre y est datée du 25 mars. On força Jore de la rendre.

vous disiez la vérité qu'on exige de vous sur le livre en question ¹, ou plutôt dont il n'est plus question.

Un de mes amis ², très-connu, ayant fait imprimer ce livre en Angleterre, uniquement pour son profit, suivant la permission que je lui en avais donnée, vous en fîtes, de concert avec moi, une édition en 1730 ³.

Un des hommes les plus respectables ⁴ du royaume, savant en théologie comme dans les belles-lettres, m'avait dit, en présence de dix personnes, chez M^{me} de Fontaine-Martel, qu'en changeant seulement vingt lignes dans l'ouvrage il mettrait son approbation au bas. Sur cette confiance, je vous fis achever l'édition. Six mois après, j'appris qu'il se formait un parti pour me perdre, et que, d'ailleurs, monsieur le garde des sceaux ne voulait pas que l'ouvrage parût. Je priai alors un conseiller ⁵ au parlement de Rouen de vous engager à lui remettre toute l'édition. Vous ne voulûtes pas la lui confier; vous lui dîtes que vous la déposeriez ailleurs, et qu'elle ne paraîtrait jamais sans la permission des supérieurs.

Mes alarmes redoublèrent quelque temps après, surtout lorsque vous vîntes à Paris. Je vous fis venir chez M. le duc de Richelieu; je vous avertis que vous seriez perdu si l'édition paraissait, et je vous dis expressément que je serais obligé de vous dénoncer moi-même. Vous me jurâtes qu'il ne paraîtrait aucun exemplaire, mais vous me dîtes que vous aviez besoin de 1,500 livres ⁶; je vous les fis prêter sur-le-champ par le sieur Pasquier, agent de change, rue Quincampoix, et vous renouvelâtes la promesse d'ensevelir l'édition.

Vous me donnâtes seulement deux exemplaires, dont l'un fut prêté à M^{me} de ^{***}, et l'autre, tout décousu, fut donné à François Josse ⁷, libraire, qui se chargea de le faire relier pour M. d'Argental, à qui il devait être confié pour quelques jours.

François Josse, par la plus lâche des perfidies, copia le livre, toute la nuit, avec René Josse, petit libraire de Paris, et tous deux

1. *Lettres philosophiques.*

2. Thieriot.

3. Une note de Jore dit : « C'est en 1731. » Voyez l'avertissement de Beuchot, tome XXII, page 75.

4. L'abbé de Rothelin; voyez la lettre 309.

5. Cideville; voyez les lettres qui lui furent adressées, par Voltaire, en juin et juillet 1733.

6. « Elles m'avaient été prêtées pour quatre mois, et je les ai acquittées au bout de deux. » (*Note de Jore.*)

7. Jean-François Josse, à qui fut adressée la lettre 310.

le firent imprimer secrètement. Ils attendirent que je fusse à la campagne¹, à soixante lieues de Paris, pour mettre au jour leur larcin. La première édition qu'ils en firent était presque débitée, et je ne savais pas que le livre parût. J'appris cette triste nouvelle, et l'indignation du gouvernement. Je vous écrivis sur-le-champ plusieurs lettres, pour vous dire de remettre toute votre édition à M. Rouillé, et pour vous en offrir le prix. Je ne reçus point de réponse : vous étiez à la Bastille. J'ignorais le crime de François Josse ; tout ce que je pus faire alors fut de me renfermer dans mon innocence et de me taire.

Cependant René, ce petit libraire, fit en secret une nouvelle édition ; et François, jaloux du gain que son cousin allait faire, joignit à son premier crime celui de faire dénoncer son cousin René. Ce dernier fut arrêté, cassé de maîtrise, et son édition confisquée.

Je n'appris ce détail que dans un séjour de quelques semaines que je vins faire, malgré moi, à Paris², pour mes affaires.

J'eus la conviction du crime de François Josse ; j'en dressai un mémoire pour M. Rouillé. Cependant cet homme a joui du fruit de sa méchanceté impunément. Voilà tout ce que je sais de votre affaire ; voilà la vérité, devant Dieu et devant les hommes. Si vous en retranchez la moindre chose, vous seriez coupable d'imposture. Vous y pouvez ajouter des faits que j'ignore, mais tous ceux que je viens d'articuler sont essentiels. Vous pouvez supplier votre protecteur de montrer ma lettre à monsieur le garde des sceaux ; mais surtout prenez bien garde à votre démarche, et songez qu'il faut dire la vérité à ce ministre.

Pour moi, je suis si las de la méchanceté et de la perfidie des hommes que j'ai résolu de vivre désormais dans la retraite, et d'oublier leurs injustices et mes malheurs.

A l'égard d'*Alzire*, c'est au sieur Demoulin qu'il faut s'adresser. Je ne vends point mes ouvrages, je ne m'occupe que du soin de les corriger : ceux à qui j'en ai donné le profit s'accommoderont sans doute avec vous. Je suis entièrement à vous, etc.

585. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

A Cirey, ce....

Grand merci, mon cher correspondant. Faites faire d'abord deux bonnes copies, après quoi nous en ferons d'autres ; mais

1. A Monjeu, près d'Autun.
2. En mars et en avril 1735.
3. Édition Courtat.

voici ce que je voudrais : que la première copie se fasse avec tout le savoir-faire et toute l'habileté de la copiste, afin qu'elle puisse servir d'original aux autres. Dès que cette première copie serait faite, je vous prierais de la faire examiner et retoucher par Latour. Cependant vous m'enverriez mon original bien encadré, bien empaqueté, et, sur cette première copie, vous me feriez faire une miniature pour porter en bague. Le plus tôt, mon cher abbé, en cette affaire, comme en tout, sera le mieux.

Faites partir la caisse sur-le-champ, je vous en supplie.

Ajoutez, à la *Connaissance des temps l'Histoire de l'astronomie* par M. Cassini, qui se vend, je crois, chez le même libraire, et les tomes de l'Académie des sciences, années et 1732, que vous devez, je crois, avoir. Si vous ne les avez pas, il faut les acheter. Ajoutez à la douzaine et demie de citrons une douzaine d'oranges. Prenez la bouteille de garu chez Geoffroy : c'est votre voisin. Cela doit être bon. Voilà, je crois, mon cher ami, toutes mes fantaisies. Faites-moi, je vous le demande en grâce, une réponse prompte sur tout cela.

Vous allez donc dans le royaume¹ de M. Oudry? Je voudrais bien qu'un jour il voulût faire exécuter *la Henriade* en tapisserie: j'en achèterais une tenture. Il me semble que le temple de l'Amour, l'assassinat de Guise, celui d'Henri III par un moine, saint Louis montrant sa postérité à Henri IV, sont d'assez beaux sujets de dessin : il ne tiendrait qu'au pinceau d'Oudry d'immortaliser *la Henriade*. Il faut que vous fassiez encore cette affaire.

Adieu, mon cher ami.

586. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 25 mars.

Vous avez toutes les vertus, mon cher ami ; vous êtes aussi bon fils que bon ami ; votre cœur est fait pour toutes les différentes espèces de tendresses, et pour remplir tous les devoirs de l'humanité. Vous faites un trait d'homme bien sage de quitter votre charge pour les plaisirs. Je me flatte que vous aurez vos lettres de vétéran. Il est doux d'avoir ce nom et de conserver sa jeunesse ; sans doute l'argent de votre charge, bien placé, augmentera votre fortune : vous aurez, comme Tibulle.

Et mundum victum, non deficiente crumena.

(HOR., liv. I, ép. iv.)

1. La manufacture de tapis de Beauvais.

Vous allez finir bientôt vos affaires : car qui n'en passera pas par ce que vous ordonnerez, et quel autre arbitre que vous peut-on prendre dans les affaires qui vous concernent? M^{me} la marquise du Châtelet, qui vous écrit par cet ordinaire, espère vous posséder, quelque jour, dans le château dont j'ai été le maçon sous les ordres de cette Minerve ; elle travaille tous les jours à changer ce désert en un séjour délicieux. Il n'y manquera rien quand vous y serez.

Les affaires, les tracasseries, sont venues me chercher de Paris jusque dans le sein de cette solitude ; voilà ce qui fait que je vous écris si peu de choses, et que je n'écris point au philosophe aimable Formont. Je vous embrasse mille fois, mon cher ami, et l'espérance de vous voir à Cirey augmente tous mes plaisirs et adoucit toutes mes peines. Rouen porte donc aussi des monstres. L'abbé Desfontaines en est un qu'il faudrait étouffer. Adieu.

587. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Vous voilà sans doute revenu de votre palais de Minerve, établi à Beauvais par le Zeuxis des animaux. Songez donc un peu à présent, mon cher ami, à votre solitaire de Champagne. Vous m'avez parlé autrefois d'une certaine caisse, d'une certaine douzaine d'oranges et de citrons, qui seront pourris. Qu'est-ce donc que tout cela est devenu ? J'ai écrit à monsieur votre frère pour le portrait en bague, mais point de réponse encore.

Voici un manuscrit que je vous envoie. Je vous prie d'envoyer chercher par votre frotteur un jeune homme nommé Baculard d'Arnaud, qui demeure chez M. Delacroix, rue Mouffetard, troisième porte cochère². Donnez-lui, je vous en prie, ce manuscrit, et faites-lui de ma part un petit présent de douze francs. C'est un jeune homme qui est écolier externe au collège d'Harcourt. Je vous prie de ne point négliger cette petite grâce que je vous demande. Il y a aussi, ci-inclus, un petit paquet pour la Hollande.

1. Édition Courtat.

2. Le 22 janvier précédent, Voltaire écrivait à Baculard d'Arnaud les lignes suivantes, que nous trouvons dans l'*Amateur d'autographes*, année 1868, page 20 : « Le goût que vous avez pour la poésie, monsieur, vous fait regarder avec trop d'indulgence mes faibles ouvrages. Vous ressemblez aux connaisseurs en peinture qui ne laissent pas de mettre dans leur cabinet des tableaux médiocres en faveur de quelques coups de pinceau qui leur auront plu. Les vers que vous m'avez envoyés sur mes tragédies, en me donnant beaucoup d'estime pour vous, me laissent le regret de mériter si peu vos éloges... »

Vous savez que la grande affaire de Bouillé-Ménard n'avance point. Envoyez, je vous prie, M. Robert chez M. de Surville, intendant de M. de Richelieu, pour savoir au vrai à quoi cela tient, et ce qu'il faut que je fasse. Si cela est nécessaire, je vous conjure d'y aller vous-même. M. Bégon et l'avocat sont-ils payés? Vous ne m'en avez point parlé.

Parlez-moi aussi de mon portrait.

Je vous ai envoyé un billet de trois cent soixante livres à acquitter, mais c'est quand vous aurez de l'argent.

S'il y a quelque chose de nouveau, mandez-le-moi. Je vous embrasse tendrement.

588. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirey, par Vassy, ce 30 mars 1736.

Pour toute réponse à votre lettre, mademoiselle, je vais exécuter de point en point ce que votre critique judicieuse prescrit à mon imagination; les deux bégueules me déplaisaient fort, ce comique n'est point du tout de mon goût: Lise, Euphémon, Rondon même, étaient pour vous; les Croupillac, pour le peuple; mais il faut oublier qu'il y a des polissons, et se souvenir seulement des gens de goût. Il me sera assez difficile de réduire la chose en trois actes; mais je vais essayer de vous obéir, et ordonner au cothurne de se ranger pour faire place au brodequin que vous prenez sous votre protection. Voudriez-vous, mademoiselle, avoir la bonté de me mander si un acte peut être de cinq cents vers quand la pièce est en trois? Ne trouvez-vous point la mesure des vers hasardée?

Voici une autre idée qui me vient: une veuve, à la place des Croupillac, ferait elle un bon effet? Pardon de mes importunités; mais il faut bien s'adresser à vous lorsqu'on a envie de plaire. Vous jugez comme vous jouez, et je vous regarde comme la meilleure actrice et le meilleur conseil. Vous me permettez la soustraction du cérémonial; l'estime, la reconnaissance, l'attachement, n'en veulent point. V.

589. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Pour vous punir, mon cher ami, de n'avoir pas envoyé chercher le jeune Baculard d'Arnaud, étudiant en philosophie au

1. Édition Courtat.

collège d'Harcourt, et demeurant chez M. Delacroix, rue Mouffetard, pour vous punir, dis-je, de ne lui avoir pas donné l'épître *sur la Calomnie*, et douze francs ¹, je vous condamne à lui donner un louis d'or, et à l'exhorter de ma part à apprendre à écrire, ce qui peut contribuer à sa fortune.

C'est une petite œuvre de charité, soit chrétienne, soit mondaine, qu'il ne faut pas négliger.

Que dites-vous de ce petit Lamare, qui est venu escroquer de l'argent chez vous par un mensonge, et qui ne m'a pas écrit depuis que j'ai quitté Paris? L'ingratitude me paraît innée dans le genre humain, bien plus que les idées métaphysiques dont parlent Descartes et Malebranche.

J'attends de vos nouvelles avec impatience, et je vous embrasse de tout mon cœur.

J'écris au jeune d'Arnaud. Au lieu de vingt-quatre francs, donnez-lui trente livres quand il viendra. Je vais vite cacheter ma lettre, de peur que je n'augmente la somme.

Reçu trente livres. *Signé* BACULARD D'ARNAUD.

590. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 3 avril 1736.

Ah! je suis perdu; ah! je suis sifflé; je suis mort, je suis enterré. Lamare sait tout: il sait que j'ai fait ce que vous savez ², soit qu'on le lui ait appris en lui recommandant le secret, soit qu'en effet il ait abusé de la familiarité qu'il m'avait extorquée, en regardant dans mes papiers. Ah! Thalie, divine Thalie! quelle tête que ce Lamare! Il faudrait le tenir en prison avec un bâillon pendant un mois. Mais enfin, parlez-lui; un mot de votre bouche pourra fermer la sienne. Il ne peut avoir vu dans mes papiers qu'un ou deux mots qui lui auront fait soupçonner ce dont il s'agit; il ne sait rien d'ailleurs. Voyez ce qu'il y a à faire. Songez, charmante Thalie, que tout dépend du secret; que ce secret est un miracle, et que c'est à vous d'en faire. Vous et vos amis, au bout du compte, savent bien que cela est de Gresset. Je souhaite à ce Gresset, du meilleur de mon cœur, toute sorte de prospérité. Mon Dieu! Qu'il nous aura d'obligation! Qu'il est heureux d'être entre vos mains! Qu'il doit vous aimer et travailler pour vous! Comptez à jamais sur le tendre dévouement de ce Gresset.

1. Voyez la lettre 587.

2. La comédie de *l'Enfant prodigue*.

591. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, par Vassy, ce 4 avril 1736.

Mon cœur vous adresse cette ode¹ que je n'ose décorer de votre nom. Vous êtes fait pour partager des plaisirs, et non des querelles. Recevez donc ce témoignage de ma reconnaissance, et soyez sûr que je vous aime plus que je ne hais Desfontaines et Rousseau.

Je vous avais mandé, par ma dernière, que je souscrivais à toutes vos critiques ; vous saurez, par celle-ci, que je les ai regardées comme des ordres, et que je les ai exécutées. Il est vrai que je n'ai pu remettre les cinq actes² en trois ; l'intérêt serait étranglé et perdu : il faut que des reconnaissances soient filées pour toucher ; mais j'ai retranché la Croupille, mais j'ai refondu la Croupillac, mais j'ai retouché le cinquième acte, mais j'ai refait des scènes et des vers partout. Il y a une seule chose dans laquelle je n'ai obéi qu'à demi aux deux aimables frères : c'est dans le caractère d'Euphémon, que je n'ai pu rendre implacable pendant la pièce, pour lui faire changer d'avis à la fin. Premièrement, ce serait imiter *Inès*³ ; en second lieu, ce n'est pas d'une conversation longue, ménagée et contradictoire, entre le père et le fils, que dépend l'intérêt, au cinquième acte. Cet intérêt est fondé sur la manière adroite et pathétique dont l'aimable Lise tourne l'esprit du père d'Euphémon ; et, dès qu'Euphémon fils paraît, la réconciliation n'est qu'un instant. En troisième lieu, si vous me condamniez à une longue scène entre le père et le fils, si vous vouliez que le fils attendrit son père par degrés, ce ne serait qu'une répétition de la scène qu'il a déjà eue avec sa maîtresse. Peut-être même y a-t-il de l'art à avoir fait rouler tout le grand intérêt de ce cinquième acte sur Lise.

Enfin je vous l'envoie telle qu'elle est, et telle qu'il me paraît difficile que j'y touche beaucoup encore. J'ai actuellement d'autres occupations qui ne me permettent guère de donner tout mon temps à une comédie.

J'ose me flatter qu'elle réussira. Ce qui est sûr, c'est que le succès est dans le sujet et dans le total de l'ouvrage. Je peux la corriger pour les lecteurs ; mais ce que j'y ferais est inutile pour

1. *L'Ode sur l'Ingratitude* ; voyez tomé VIII, page 421.

2. De *l'Enfant prodigue*.

3. *Inès de Castro*, tragédie de Lamotte.

le théâtre. Je vous demande donc en grâce qu'on la joue telle que je vous la renvoie, et, quand il s'agira de l'impression, vous serez aussi sévère qu'il vous plaira.

Je ne vous pardonnerai de ma vie d'avoir, dans les représentations d'*Alzire*, ôté ce vers :

Je n'ai point leurs attraits, et je n'ai point leurs mœurs,

(Acte IV, scène II.)

et d'avoir laissé subsister cette réponse,

Étudiez nos mœurs avant de les blâmer.

Il fallait bien que le premier vers fondât le dernier : cela me met dans un courroux effroyable. Adieu, mon cher et aimable Aristarque ; adieu, ami généreux.

Émilie vous fait les compliments les plus tendres et les plus vrais.

Elle veut absolument qu'*Alzire* paraisse avec la dédicace ; et moi, je vous demande en grâce que le *Discours* soit imprimé, au moins avec permission tacite, et débité avec *Alzire*.

592. — A. M. BERGER.

A Cirey, le 5 avril.

Si je n'avais que *la Henriade* à corriger, vous l'auriez déjà, mon cher plénipotentiaire. Mais j'ai bien des occupations, et peu de temps. Vous n'aurez *la Henriade* que vers la fin du mois. Je confie avec plaisir aux soins du meilleur critique¹ de Paris le moins mauvais de mes ouvrages. Vous serez le parrain de mon enfant gâté. M. Thieriot approuve mon choix, et partage ma reconnaissance. Pour vous, mon cher correspondant, voulez-vous bien envoyer chez M. Demoulin les livres nouveaux dont vous croyez la lecture digne de la déesse de Cirey ? Vous n'en enverrez guère, et cela ne nous ennuiera pas. J'ai prié M. Thieriot de chercher le nouveau recueil² fait par Saint-Hyacinthe.

On parle d'une ode de Piron *sur les Miracles*. Le nom de Piron est heureux pour un sujet où il faut au moins douter. Si le Piron français est aussi bon poète que le Pyrrhon grec était sensé phi-

1. Thieriot ne donna pas de remarques sur *la Henriade*.

2. *Recueil de divers écrits sur l'amour et l'amitié, la politesse, la volupté, les sentiments agréables, l'esprit, et le cœur* ; 1736, in-12.

losophe, son ode doit être brûlée par l'Inquisition. Ayez, je vous prie, la bonté de me l'envoyer.

On me mande que Bauche va imprimer *Alzire*. Je lui ai envoyé il y a quinze jours, *Zaïre* corrigée, pour en faire une nouvelle édition. Ce sera peut-être lui que vous choisirez pour l'édition de *la Henriade*; mais c'est à condition qu'il imprimera toujours *Français* par un *a*, et non pas un *o*. Il n'y a que *saint François* qu'on doit écrire par un *o*, et il n'y a que l'Académie qui prononce le nom de notre nation comme celui du fondateur des capucins.

J'ai trouvé l'opéra¹ de M. de La Bruère plein de grâce et d'esprit. Je lui souhaite un musicien aussi aimable que le poète.

J'ai écrit à *gentil* Bernard, pour le prier de m'envoyer ce qu'il aura fait de nouveau. Adieu, l'ami des arts et le mien.

P. S. La comédie du *B.....*² est de Caylus. Voulez-vous bien me la faire tenir? Envoyez-la chez Demoulin. Je ferai le bien que je pourrai au petit Lamare; mais il faudrait qu'il fût plus sage et plus digne de votre amitié, s'il veut réussir dans le monde.

593. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

Ce 7 (avril).

Mon cher abbé, vous avez grande raison d'être plus content du jeune homme à qui vous avez donné de l'argent que du sieur Lamare, et je crois leurs caractères fort différents. Je crois dans l'un encourager la vertu; je ne vous dis rien de l'autre : vous le connaissez; c'est à vous d'en juger.

Je vous prie de mettre une douzaine de livres de café dans le ballot que vous voulez bien m'envoyer : je vous serai très-obligé.

Je compte que vous m'enverrez incessamment au moins un de mes portraits. Mandez-moi un peu, mon cher abbé, ce qu'on fait de mon maigre visage. Je ne m'y intéresse guère, mais mes amis en ont quelque envie, parce qu'il appartient à un homme dont ils connaissent le cœur.

Je vous prie, si vous avez de l'argent à moi, de donner cent livres à M. Berger, qui vous rendra cette lettre, et, si vous ne les avez pas, de vendre vite quelqu'un de mes meubles pour les lui donner, dussiez-vous lui donner cinquante livres une fois et cin-

1. *Les Voyages de l'Amour*, opéra-ballet, musique de Boismortier, représenté le 3 mai 1736; voyez dans les *Poésies mêlées*, tome X, page 514, les vers de Voltaire à l'auteur.

2. *Le B....., ou le J...-f..... puni*, comédie en prose, en trois actes; 1736. in-8°.

3. Édition Courtat.

quante livres une autre fois. Ayez la bonté de lui faire ce plaisir : je lui ai une grande obligation de vouloir bien s'adresser à moi. Le plus grand regret que j'aie dans le dérangement où Demoulin a mis ma fortune est d'être si peu utile à des amis tels que M. Berger. Enfin il faut songer à ce qui me reste plus qu'à ce que j'ai perdu, et tâcher d'arranger mes petites affaires de façon que je puisse passer ma vie à être un peu utile à moi et à ceux que j'aime

Je vous embrasse tendrement, mon cher abbé.

594. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 13 (avril 1736), à Cirey.

Je vous supplie instamment, mon cher abbé, sitôt la présente reçue, de vouloir bien envoyer chez M^{lle} Quinault, rue d'Anjou, près de la rue Dauphine, ce joli petit secrétaire que je lui avais destiné. Il n'y a qu'à le faire laisser simplement chez elle, et faire dire que c'est de ma part. S'il y avait quelque chose à raccommoder pour le rendre plus propre, je vous prie d'y faire retoucher dans l'instant. Il faut tâcher que l'homme qui portera ce présent ne laisse pas à M^{lle} Quinault le temps de le refuser, et qu'il s'enfuie bien vite, dès qu'il l'aura donné à quelqu'un de la maison.

Vous ne me mandez rien ni des mémoires de l'Académie des sciences, ni de ce maigre visage. Courage donc, paresseux. Écrivez à votre ami.

595. — A M. DE FORMONT².

A Cirey, ce 16 avril³.

Je fais partir par la même poste, mon cher et aimable philosophe, deux choses bien différentes : des rêveries métaphysiques, ci-jointes, et des rêveries poétiques intitulées *les Américains*, tragédie.

Ces *Américains* vont, sous l'enveloppe de M. Rouillé, à M. d'Argental, qui les fera tenir à notre charmant Cideville. Je vous embrasse tous deux. Il faudra bien croire à l'immortalité de l'âme, car, vous voyant si peu dans cette vie, j'espère que nous raison-

1. Édition Courtat.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Les deux lettres suivantes sont datées du même jour, 16 avril ; l'une de Cirey, et l'autre, de Paris. Voyez la note 1 de la lettre 600.

nerons métaphysique dans l'autre, et que nous y ferons de petits vers : *levia carmina et faciles versus*.

596. — A M. DE MAUPERTUIS.

Paris, 16 avril.

Si vos liaisons, monsieur, avec Algarotti vous permettent de lui écrire un mot pour le faire souvenir de ce qu'il doit à ses amis, il n'y a qu'à adresser votre lettre à M. Ruca, ministre de Florence à Londres.

Je vous prie de ne point partir sans m'envoyer un mot pour M^{me} du Châtelet. Vous devez cette reconnaissance à ses attentions; une lettre de vous lui sera plus précieuse que les choses qu'elle redemande à Algarotti. Si je puis sortir, ce ne sera que pour aller vous embrasser.

Voulez-vous bien m'envoyer la lettre ?

597. — A M. DE MAUPERTUIS.

Ce mardi, 17 avril.

N'écrivez point à Algarotti; il a rendu la chose. Plus de plainte que de vous, qui allez porter chez les Lapons ce que la France doit regretter. Allez tous deux, *lucida sidera*¹.

598. — A M. DE LA CHAUSSÉE.

A Paris, 2 mai.

Il y a huit jours, monsieur, que je fais chercher votre demeure, pour présenter *Alzire* à l'homme de France qui sait et qui cultive le mieux cet art si difficile de faire de bons vers. Je pense bien comme vous, monsieur, sur cet art que tout le monde croit connaître, et qu'on connaît si peu. Je dirai de tout mon cœur avec vous :

L'unique objet que notre art se propose²
Est d'être encor plus précis que la prose;
Et c'est pourquoi les vers ingénieux
Sont appelés le langage des dieux.

Il faut avouer que personne ne justifie mieux que vous ce que vous avancez.

On m'a parlé aujourd'hui d'une place à l'Académie française;

1. Horace, liv. I, ode III, v. 2. — Algarotti n'alla pas au pôle avec Maupertuis.

2. *Épître de Clio*, v. 527.

mais ni les circonstances où je mē trouve, ni ma santé, ni la liberté, que je préfère à tout, ne me permettent d'oser y penser. J'ai répondu que cette place devait vous être destinée¹, et que je me ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter, si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre, etc.

599. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, hôtel d'Orléans, mai.

Il s'agit, mon aimable protecteur, d'assurer le bonheur de ma vie.

M. le bailli de Froulai, qui me vint voir hier, m'apprit que toute l'aigreur du garde des sceaux² contre moi venait de ce qu'il était persuadé que je l'avais trompé dans l'affaire des *Lettres philosophiques*, et que j'en avais fait faire l'édition.

Je n'appris que dans mon voyage à Paris, de l'année passée, comment cette impression s'était faite : j'en donnai un mémoire. M. Rouillé, fatigué de toute cette affaire, qu'il n'a jamais bien sue, demanda à M. le duc de Richelieu s'il lui conseillait de faire usage de ce mémoire.

M. de Richelieu, plus fatigué encore, et las du déchaînement et du trouble que tout cela avait causé³, persuadé d'ailleurs (parce qu'il trouvait cela plaisant) qu'en effet je m'étais fait un plaisir d'imprimer et de débiter le livre, malgré le garde des sceaux ; M. de Richelieu, dis-je, me croyant trop heureux d'être libre, dit à M. Rouillé : « L'affaire est finie ; qu'importe que ce soit Jore ou Josse qui ait imprimé ce livre ? Que Voltaire s'aïlle faire ..., et qu'on n'en parle plus ! » Qu'arriva-t-il de cette manière légère de traiter les affaires sérieuses de son ami ? que M. Rouillé crut que mes propres protecteurs étaient convaincus de mon tort, et même d'un tort très-criminel. Le garde des sceaux fut confirmé dans sa mauvaise opinion ; et voilà ce qui, en dernier lieu⁴, m'a attiré les soupçons cruels de l'impres-

1. La Chaussée, et Boyer, évêque de Mirepoix, furent reçus à l'Académie française le 25 juin 1736.

2. Chauvelin.

3. Le ministère avait envoyé un exempt, en 1734, chez le duc de Guise même, à Monjeu, pour y saisir l'auteur des *Lettres philosophiques*.

4. Voyez la lettre 533, du 8 décembre 1735, à Thieriot.

sion de *la Pucelle* : c'est de là qu'est venu l'orage qui m'a fait quitter Cirey.

M. le bailli de Froulai, qui connaît le terrain, qui a un cœur et un esprit digne du vôtre, m'a conseillé de poursuivre vivement l'éclaircissement de mon innocence; l'affaire est simple. C'est Josse, François Josse, libraire, rue Saint-Jacques, à *la Fleur-de-Lis*, le seul qui n'ait point été mis en cause, le seul impuni, qui imprima le livre, qui le débita par la plus punissable de toutes les perfidies. Je lui avais confié l'original sous serment, uniquement afin qu'il le reliât pour vous le faire lire.

Le principal colporteur, instruit de l'affaire, est greffier de Lagny : il se nomme Lionais. J'ai envoyé à Lagny avant-hier; il a répondu que François Josse était en effet l'éditeur. On peut lui parler.

Il est démontré que, pour supprimer le livre, j'avais donné quinze cents livres à Jore, de Rouen; c'est Pasquier, banquier, rue Quincampoix, qui lui compta l'argent. Jore, de Rouen, fut fidèle, et ne songea à débiter son édition supprimée que quand il vit celle de Josse, de Paris. Voilà des faits vrais et inconnus. Échauffez M. Rouillé en faveur d'un honnête homme, de votre ami malheureux et calomnié.

600. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 6 mai, hôtel et rue d'Orléans.

Mon cher ami, je suis accablé de maladies, d'affaires, de chagrins; je suis à Paris depuis douze¹ jours, comme dans un exil, et je m'en retourne bien vite.

Où est notre philosophe Formont? Voici une *Alzire* pour vous et une pour lui; je ne savais comment vous l'envoyer.

Vous n'êtes pas gens à qui on ne doive donner que ce qu'on donne au public; je joins donc à cette *Alzire* une ode² sur laquelle il faut que vous me donniez vos conseils. Avez-vous des procès, mon cher ami? Hélas! j'en ai à Paris; mais je vais vite faire tout ce que je pourrai pour les perdre, et pour m'en retourner.

On m'a assuré que Jore a fait faire à Rouen une édition en

1. Il est probable que l'original portait 21 au lieu de 12, résultat d'une transposition de chiffres. Voltaire était à Paris dès le 16 avril 1736. (CL.)

— Peut-être aussi les deux lettres à Maupertuis (596 et 597), sont-elles datées à tort des 16 et 17, et doivent-elles l'être des 26 et 27 avril.

2. *L'Ode sur la Superstition*, premier titre de *L'Ode sur le Fanatisme*.

trois volumes de mes ouvrages, où les *Lettres philosophiques* sont insérées : cela est d'autant plus vraisemblable qu'il avait à moi un tome de mes tragédies, qu'il ne m'a jamais rendu, quoiqu'il lui ait été payé ; il lui aura été facile de joindre en peu de temps deux tomes à ce premier. Ce Jore est devenu un scélérat, depuis que votre présence ne le retient plus ; il finira par se faire pendre à Paris. Je fais mettre mes *Alzire* au coche, plutôt que d'avoir l'embarras d'une contre-signature.

Parve (*sed invideo*), sine me, liber, ibis *ad illum*.

(OVID., *Trist.*, liv. I, élég. I, v. I.)

Mon cher ami, cette lettre n'est qu'une lettre d'avis ; le cœur n'a pas ici un moment à soi ; les affaires entraînent, on ne vit point. Je vous embrasse avec la plus grande tendresse. Vous voyez votre cher Formont sans doute ; c'est comme si je lui écrivais. Il y a une *Alzire* dans le paquet pour M. du Bourg-Theoulde. Adieu ; il est bien injuste que Rouen ne soit pas une rue de Paris.

601. — A M. DE FORMONT ¹.

Paris, 11 mai.

Mon cher ami, je vous ai envoyé une *Alzire*, avec l'épître dédicatoire à M^{me} la marquise du Châtelet. Cette épître avait essuyé quelques contradictions auprès des bégueules titrées et non titrées ; mais il me semble qu'elle doit réussir auprès des honnêtes gens. Le suffrage d'un homme qui pense est, par rapport aux cervelles non pensantes, comme l'infini est à zéro.

Mon cher ami, vous n'êtes point zéro à cet autre infini, M^{me} du Châtelet, et mandez-lui si vous êtes content de l'épître.

Je vous ai aussi envoyé, par M. de Cideville, certaine ode *sur la Superstition*. Si j'avais du temps, j'en ferais une contre les procureurs et les avocats. J'ai trois procès, mon cher ami, j'enrage, et je vous aime. Écrivez-moi toujours, vous et M. de Cideville, à Paris, chez l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry. Je n'ai pas un moment à moi. *Vale*.

602. — A M. DE CIDEVILLE.

Hôtel et rue d'Orléans, ce 30 mai.

Point de littérature cette fois-ci, mon cher ami ; point de fleurs. Il s'agit d'une horreur dont je dois vous apprendre des nouvelles.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Jore, que j'ai accablé de présents et de bienfaits, et qui oublie apparemment que j'ai en main ses lettres¹, par lesquelles il me remercie de mes bontés et de mes gratifications ; Jore, conseillé par Launai², m'écrivit, il y a quelque temps, une lettre affectueuse par laquelle il me manda qu'il ne tenait qu'à moi de lui racheter la vie ; que monsieur le garde des sceaux lui proposait de le rétablir dans sa maîtrise, à condition qu'il dît toute la vérité de l'histoire du livre en question. « Mais, ajoutait-il, je ne dirai jamais rien, monsieur, que ce que vous m'aurez permis de dire. »

Moi, qui suis bon, mon cher ami ; moi, qui ne me défie point des hommes, malgré la funeste expérience que j'ai faite de leur perfidie, j'écris à Jore une longue lettre³ bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité ; et je l'avertis qu'il n'a autre chose à faire qu'à tout avouer naïvement.

A peine a-t-il cette lettre entre les mains qu'il sent qu'il a contre moi un avantage, et alors il me fait proposer doucement de lui donner mille écus, ou qu'il va me dénoncer comme auteur des *Lettres philosophiques*. M. d'Argental et tous mes amis m'ont conseillé de ne point acheter le silence d'un scélérat. Enfin il me fait assigner ; il se déclare imprimeur des *Lettres*, pour m'en dénoncer l'auteur ; mais cette iniquité est trop criante pour qu'elle ne soit point punie. C'est ce malheureux Demoulin, qui m'a volé⁴ enfin une partie de mon bien, qui me suscite cette affaire ; c'est Launai, qui est de moitié avec Jore. Ah, mon ami ! les hommes sont trop méchants. Est-il possible que j'aie quitté Cirey pour cela ! Il ne fallait sortir de Cirey que pour venir vous embrasser.

Adieu, mon cher ami ; l'ode *sur la Superstition*⁵ n'était que pour vous, pour Formont, et pour Émilie ; et tout ce que je fais est pour vous trois. Allez, allez ; malgré mes tribulations, je travaille comme un diable à vous plaire. V.

603. — A M. THIERIOT⁶.

Ce vendredi 1736.

Ma confiance et la bonté de mon cœur font souvent que je me fie à des fripons. Un homme de lettres aussi occupé que je

1. Ces lettres sont perdues ; celles de Jore, que nous publierons ci-après, sont de 1738, 1742, 1768, 1769, 1773.

2. De Launai, voyez lettre 232.

3. La lettre 584, du 24 mars 1736.

4. Voyez la lettre du 23 décembre 1737, à Cideville.

5. Ou *sur le Fanatisme*.

6. Éditeurs, de Cayrol et François.

le suis n'a pas le temps de prendre des précautions contre la perfidie et la mauvaise foi. Mais quand on me force enfin de m'appliquer à soutenir mes droits, on trouve alors un homme avec lequel il faut compter.

La Bauche¹ avait refusé tous les accommodements avantageux que lui avait proposés votre frère. Je l'ai fait condamner aux conseils, tout d'une voix; elle m'a demandé pardon publiquement, et m'a payé, en présence des juges, un argent que je lui aurais abandonné si elle avait voulu entendre raison.

J'aurai la même justice de Jore; et, comme il est plus fripon, j'aurai une justice plus sévère. Vous y êtes intéressé d'autant plus que vous vous trouvez compromis dans le seul titre qu'il prétende avoir contre moi, et qu'il abuse de votre nom. M. d'Argental m'a conseillé de pousser l'affaire. M. Rouillé approuve et protège ma fermeté. J'en ai écrit à monsieur le garde des sceaux; je vous rends compte de toutes mes démarches. Mon amitié souffrirait si je faisais un pas qui vous fût caché.

Mes respects à Pollion².

604³. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE⁴.

15 juin 1736.

Je vous supplie de vouloir bien garder cette lettre. Je suis obligé de partir dans deux jours. J'ai laissé tous les papiers concernant l'affaire de Jore au sieur *Robert, avocat, rue du Mouton, près la Grève*.

J'ai besoin, pour avoir mainlevée des saisies faites par Jore, ou d'une sentence du Châtelet, ou d'un arrêt prononcé par vous, monsieur, comme commissaire du conseil, ou d'un ordre qui force ce scélérat à donner la mainlevée en le condamnant, comme vous le pouvez, à mille écus d'amende pour sa prévarication. Quelque parti que vous preniez, je ne doute pas, monsieur, que vous ne l'empêchiez d'imprimer cette lettre où monsieur le garde des sceaux et un de ses amis sont compromis.

M. Lenormand condamne bien fort le procédé du sieur Bayle, avocat, qui soutient Jore contre nous. Ce Bayle a avoué qu'il n'avait aucun titre pour intenter un procès, et qu'il ne voulait

1. Les éditeurs ont lu *Banche*. Mais nous croyons qu'il s'agit ici de l'éditeur d'*Alzire* et de *Zaire*. Voyez la lettre à Berger du 5 avril, et celle à Thieriot du 16 mars. (G. A.)

2. La Popelinière.

3. Éditeur, Léouzon Leduc.

4. Hérault.

imprimer cette lettre et ce factum prétendu que pour intimider et tirer de l'argent.

Jore est allé trouver monsieur le garde des sceaux. Je crois qu'il en aura été reçu comme il le mérite. Il y a autant d'absurdité que de scélératesse dans la conduite de cet homme, et il est bien étrange que l'avocat Bayle veuille les partager. Enfin, monsieur, j'attends tout de votre équité et de votre protection.

Si vous parliez un peu au sieur Bayle, je suis persuadé qu'il n'oserait plus se mêler d'une affaire si odieuse, qui a été refusée par quatre avocats.

605. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

Puisque vous voulez bien être médiateur au lieu de juge, je vous supplie très-instamment de ne me pas condamner par l'arbitrage à une somme que certainement aucun jugement ne me ferait jamais payer. Il ne faut pas être grand jurisconsulte pour savoir qu'un créancier sans titre, et auquel on oppose des écrits valant quittance, n'a rien à demander. M. Rouillé, qui vous a dit que j'avais offert mille francs pour acheter le silence de ce misérable et pour éviter un procès ridicule, n'a pas été bien informé. M. Lenormand, qui sait bien que je gagnerais en justice avec dépens, m'avait conseillé d'acheter la paix avec cinquante pistoles. Mais, pour mille francs, il n'en a jamais été question, et je vous jure que je n'ai ni le pouvoir ni la volonté de les donner.

Il dépend de vous, monsieur, d'interposer votre autorité. Je vous prie de considérer que, si j'étais obligé de payer cent pistoles à cet homme, c'est tout au plus ce que vaut l'édition : il paraîtrait donc qu'en effet je ne l'avais point payé. Ainsi, par l'événement de la médiation et de l'arbitrage, il m'en coûterait cent pistoles, et je serais déshonoré, au lieu qu'en plaidant il ne me faut qu'une audience pour faire casser sa procédure et le faire condamner aux dépens.

J'attends, monsieur, une décision de vous, et j'espère beaucoup de votre justice et de votre bonté pour moi.

16 juin.

Le sieur Jore persiste toujours dans le dessein de faire imprimer cette lettre que vous lui avez redemandée, et qu'il refuse si insolemment de vous remettre.

Son avocat, Bayle, le soutient dans cette mauvaise manœuvre,

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

et quoiqu'il n'y ait pas matière à procès, il fait un libelle sous le nom de factum pour m'en faire acheter la suppression.

Il est très-certain que le nom de monsieur le garde des sceaux est compromis dans cette lettre, que ce misérable veut absolument imprimer malgré vous.

Il ne tient qu'à vous, monsieur, d'user de votre autorité, d'empêcher les imprimeurs d'imprimer son libelle et la lettre, et de le pincer pour avoir osé s'avouer dans son exploit imprimeur d'un livre défendu.

Je viens de rendre compte par un Mémoire à M. Rouillé de ce qui s'est passé chez vous, comme vous me l'avez ordonné, afin qu'il en instruisse monsieur le garde des sceaux s'il le voit avant vous.

Je vous aurais bien de l'obligation, monsieur, si vous vouliez avoir la bonté d'envoyer chercher le sieur Bayle, avocat, et lui faire honte de se charger d'une cause si odieuse.

P. S. Jore demeure chez Tabary, ancien libraire, rue du Paon, au petit hôtel Condé.

606. — FACTUM DE JORE.

9 juin 1736.

J'ai connu particulièrement le sieur de Voltaire pour lui avoir donné un logement chez moi, pendant un séjour de sept mois qu'il a fait à Rouen en 1734. Il choisit ma maison pour y descendre, et j'avoue que je fus doublement sensible à cette préférence, tant par les espérances flatteuses que j'en conçus pour mon commerce que par la vanité de posséder un hôte dont le nom faisait tant de bruit. Je ne pus cependant jouir de cet honneur aux yeux de la ville. Soit modestie, soit politique, le sieur de Voltaire ne voulut y être regardé que comme un seigneur anglais que des affaires d'État avaient obligé de se réfugier en France. Il parlait moitié anglais, moitié français. Toute ma maison fut fidèle au secret. Ainsi le seigneur anglais, content d'un respect vulgaire dû à son rang, échappa humblement aux honneurs qu'une ville composée de gens de condition et d'esprit n'aurait sans doute pas manqué de rendre à l'illustre Voltaire, si elle avait su que ce grand homme était renfermé dans l'enceinte de ses murs. Le sieur de Voltaire avait pour objet, dans son voyage, l'impression de son *Charles XII*, dont il fit faire deux éditions à la fois, et une nouvelle édition de *la Henriade*. Lorsque cet auteur dit qu'il ne vend point ses ouvrages, c'est à dire qu'il ne les vend point à forfait : effectivement, il y perdrait trop. Il est dans l'usage de les faire imprimer à ses frais, et, après en avoir détaillé par lui-même une partie, il vend à un libraire le surplus de l'édition, qui tombe dans l'instant par une nouvelle, qu'il fait succéder à la faveur de quelques changements légers. C'est par ce petit savoir-faire que les faveurs des Muses ne sont point pour Voltaire des faveurs stériles, et que, devenu sage par

l'exemple de tant d'autres poètes, il sait s'en servir utilement pour se procurer aussi celles de Plutus.

Après un séjour de trois mois à la ville, milord Voltaire eut besoin, pour sa santé, de prendre l'air à la campagne. Toujours attentif à plaire à mon hôte, je sus lui procurer une jolie maison, à une lieue de Rouen. Avant que de partir, le sieur de Voltaire, par un trait d'économie, voulut congédier un valet que j'avais arrêté pour lui, à 20 sols par jour; mais pour le coup, Voltaire trahit le seigneur anglais : il ne voulut payer le valet que sur le pied de 10 sols; il coupa ainsi ses gages par la moitié. Je tirai 45 francs de ma bourse, et terminai la contestation.

Ces 45 francs ne m'ont jamais été rendus. Il est vrai que le sieur de Voltaire parla galamment de les acquitter avec une pendule qui manquait à la parure de la chambre où il couchait; mais ni la pendule ni le paiement ne sont venus, et ce n'est pas la seule petite dette que j'aie à répéter contre lui.

Le sieur de Voltaire passa un mois à la campagne. Il y vivait comme dans l'âge d'or, d'herbes, d'œufs frais et de laitage. La jardinière qui lui fournissait ces aliments champêtres lui rendait aussi d'autres services. Elle allait trois fois la semaine à la vilie pour les épreuves de l'impression. Le sieur de Voltaire ne fut pas ingrat de ses bons offices ! Pour récompenser ses peines et lui payer un mois de pension, il lui donna noblement six livres. Cette femme me porta ses plaintes, me représenta que ses œufs n'étaient seulement pas payés, et par honneur, je pris encore sur moi d'apaiser ses murmures et de la satisfaire.

Je le perdis enfin, cet hôte illustre. Il s'en retourna à Paris, après un séjour de sept mois, tant chez moi qu'à la campagne d'un de mes amis, et le rôle de seigneur anglais finit glorieusement par une pièce de vingt-quatre sols, dont sa générosité gratifia la servante d'une maison où rien ne lui avait manqué pendant un si long espace de temps, soit en santé, soit dans une maladie qu'il y avait essuyée.

Ce n'est qu'avec une peine extrême que j'ai pris sur moi d'entrer dans ce détail. Je serais au désespoir qu'il tombât dans l'esprit de quelqu'un que j'aie dessein de reprocher au sieur de Voltaire la dépense qu'il m'a occasionnée, ni de lui demander qu'il m'en tienne compte. En exposant sa conduite et la mienne, je n'ai pensé qu'à en montrer l'opposition. J'ai voulu faire voir, par l'empressement que j'ai toujours eu à obliger le sieur de Voltaire, et par les procédés que j'ai toujours tenus avec lui, combien j'étais éloigné d'une lâcheté pareille à celle de lui demander un paiement que j'aurais reçu; qu'au contraire l'indignité avec laquelle il en use aujourd'hui à mon égard est précisément dans son caractère, que son penchant l'entraîne naturellement vers l'ingratitude, et le porte à frustrer généralement tous ceux à qui il est redevable.

A peine le sieur de Voltaire fut de retour à Paris qu'il me manda de le venir trouver pour une affaire importante qu'il voulait me communiquer. Je partis sur-le-champ, et me rendis à ses ordres chez la dame de Fontaine-Martel, où il avait établi son domicile, car, quoique ce riche partisan de la république des lettres jouisse de 28,000 livres de rente, cependant il n'a

jamais cru qu'un grand poëte comme lui dût se loger et vivre à ses dépens.

La grande affaire dont il s'agissait était l'impression de vingt-cinq lettres qui, pour mon malheur, ne sont que trop connues, et pour lesquelles le sieur de Voltaire m'assura avoir une permission verbale. En même temps pour solde d'un vieux compte de 700 livres, il me donna en paiement quelques exemplaires de *la Henriade*, qu'il se disposait secrètement à faire réimprimer avec des additions et un reste des éditions de son *Charles XII*, dont le lendemain il vendit un manuscrit plus ample au sieur François Josse, imprimeur-libraire à Paris.

J'avoue que les différents traits dont j'avais été témoin auraient dû me dessiller les yeux sur le sieur de Voltaire. Mais ils n'étaient ouverts que sur le mérite de l'auteur, et sachant qu'effectivement il avait souvent obtenu par son crédit des permissions et des tolérances, je me fiaï à sa parole, et j'eus la facilité d'accepter le manuscrit pour l'exécuter. Le sieur de Voltaire, de son côté, s'engagea à payer l'impression et le papier, et à faire tous les frais de l'édition. Il exigea en même temps que les épreuves des premières feuilles lui fussent envoyées par la poste. Elles l'ont été, en effet, à son nouveau domicile chez le sieur Demoulin, marchand de blés et son associé dans ce commerce, où il avait été loger depuis la mort de M^{me} de Fontaine-Martel.

L'édition ayant été achevée en peu de temps, le sieur de Voltaire, dont l'ouvrage commençait à faire du bruit, me fit avertir de le mettre à l'écart et en sûreté entre les mains d'un de ses amis, qui devait m'en payer le prix. Je connus alors le tort que j'avais eu de me fier à la parole du sieur de Voltaire sur la permission d'imprimer ce livre. Cependant, quoique l'édition fût considérable, puisqu'elle avait été tirée à 2,500 exemplaires, je pris le parti de ne point m'en dessaisir, à moins qu'on ne m'envoyât un certificat de la permission. J'en fis même changer le dépôt. Je me rendis en même temps à Paris chez le sieur de Voltaire, et je lui fis part de ma résolution. De son côté, il convint de faire quelques changements à l'ouvrage. Pour y travailler et en conférer, il me demanda des exemplaires que je ne fis aucune difficulté de lui donner.

Ce fut alors que l'imagination vive et féconde du sieur de Voltaire lui fit enfanter un projet admirable pour le tirer d'affaire. J'étais en procès avec le sieur Ferrand, imprimeur de Rouen, qui avait contrefait un livre dont j'avais le privilège. Le sieur de Voltaire me conseilla de lui faire donner sous main son ouvrage manuscrit. Il ne manquera pas, ajouta-t-il, de tomber dans le piège et de l'imprimer. L'édition sera saisie à propos. Les supérieurs, instruits que je n'aurai eu aucune part à l'impression, jugeront que ce manuscrit m'aura été volé, et par conséquent je ne puis être responsable des autres éditions qui en pourront paraître. Par ce moyen, j'aurai la liberté de publier la mienne sans obstacle, et nous serons l'un et l'autre à l'abri.

Le sieur de Voltaire s'applaudit beaucoup de cette invention, qui lui paraissait merveilleuse, et fut surpris de voir que je l'écoutais froidement. Je m'excusai sur la pesanteur de mon esprit, qui m'empêchait de goûter cet

expédient. Ma simplicité lui fit pitié. Elle m'attira même une riche profusion d'épithètes, malgré lesquelles je persistai dans mon refus.

J'ai dit que j'avais remis au sieur de Voltaire deux exemplaires pour revoir les endroits qui avaient besoin d'être retouchés. Quel est l'usage qu'il en fit ? C'est ce qu'il faut voir dans une lettre qu'il m'a écrite, et qui est imprimée à la suite de ce mémoire. Il en confia l'un, dit-il, pour le faire relier. A qui ? à un libraire qui le fit copier à la hâte et imprimer.

Voltaire eut-il quelque part à cette édition ? Quand il pourrait s'en défendre, quand il n'irait pas plus loin que l'aveu qu'il fait dans sa lettre, quels reproches n'aurais-je pas à lui faire sur son infidélité et sur l'abus qu'il a fait de ma confiance ? Mais n'ai-je à lui reprocher que cette infidélité ? Est-il vraisemblable que pour relier un livre Voltaire se soit adressé non à son relieur, mais à un libraire ; qu'il ait livré un ouvrage qui pouvait causer sa ruine, qu'il devait regarder comme un dépôt sacré, et dont il craignait la contrefaçon¹ ; qu'il l'ait livré à un libraire, et à un libraire non-seulement qui par sa profession même lui devenait suspect, mais qu'il connaissait si mal ? D'ailleurs, par qui ce libraire a-t-il pu être informé que l'exemplaire qui lui était remis par le sieur de Voltaire sortait de mon imprimerie ? Qui a pu en instruire celui qui, avant que l'édition de ce libraire parût, vint me prier de lui fournir cent exemplaires du livre et m'en offrit cent louis d'or, que j'eus la constance de refuser ? A l'instigation de qui les colporteurs chargés de débiter dans Paris l'édition de ce libraire annonçaient-ils au public que j'en étais l'auteur ? C'est un fait que j'ai éprouvé moi-même. A qui attribuer cette édition étrangère qui parut en 1734, précisément dans l'époque de mes malheurs ? édition que Voltaire a augmentée d'une vingt-sixième lettre dans laquelle il répond à des faits qui ne sont arrivés qu'en 1733, édition qui se vendait chez ledit imprimeur du sieur de Voltaire à Amsterdam, et qui a pour titre : *Lettres, etc., par M. de Voltaire, à Rouen, chez Jore, MDCCXXXIV*. Et pour tout dire, en un mot, qu'est-ce que cette lettre écrite contre moi au ministère ? Car enfin, c'est trop balancer sur la perfidie du sieur de Voltaire. L'édition du libraire de Paris se répand dans le public, je suis arrêté et conduit à la Bastille, et quel est l'auteur de ma détention ? Sur la dénonciation de qui suis-je arrêté ? Sur celle du sieur de Voltaire. Je suis surpris qu'on me montre une lettre de lui dans laquelle il m'accuse faussement d'avoir imprimé l'édition qui paraît, dit-il, malgré son consentement.

Que peut répondre le sieur de Voltaire à tous ces faits, qui me confondent moi-même ? N'était-il qu'infidèle ? Était-il seulement coupable d'avoir trahi le secret d'un homme qu'il avait séduit par l'assurance d'avoir une permission tacite, et d'avoir publié ce secret à qui avait voulu l'entendre ? Était-je moi-même infidèle à ses yeux ? Le sieur de Voltaire crut-il effectivement que l'édition qui paraissait était la mienne ? Pouvait-il le penser lorsque j'avais refusé les mille écus qu'il m'avait fait offrir lui-même pour cette édition, et que j'avais déclaré que je ne consentirais jamais à la laisser répandre

1. Il y a contrefaçon dans le *Voltariana*.

sans le certificat de la permission? Était-il même possible que, versé comme il l'est dans l'imprimerie, il méconnût les différences de ces deux éditions, le papier, les caractères, quelques termes qu'il avait changés? Ou, au contraire, le sieur de Voltaire avait-il résolu de me sacrifier? Piqué de mes refus, désespérant également d'obtenir une permission et de me faire consentir à laisser paraître son ouvrage sans me la rapporter, ne me demandait-il les deux exemplaires que pour en faire une autre édition et pour en rejeter sur moi l'iniquité? J'avoue que c'est un chaos dans lequel je n'ai jamais pu rien comprendre, parce qu'il est des noirceurs dont je ne saurais croire les hommes capables. Ce qui est certain, c'est que deux jours après avoir obtenu ma liberté, le magistrat à qui je la devais me montra une seconde lettre de Voltaire dans laquelle, en m'accusant de nouveau d'avoir fait disparaître mon édition, il ajoutait que j'étais d'autant plus coupable qu'il m'avait mandé de la remettre à M. Rouillé, et m'avait offert de m'en payer le prix. Et ce qui est encore certain, c'est que dans la lettre que l'on mettra sous les yeux des juges à la suite de ce Mémoire, après avoir fait mention de cette autre lettre par laquelle il me marquait, dit-il, de remettre toute mon édition à M. Rouillé, le sieur de Voltaire reconnaît de bonne foi que j'étais à la Bastille lorsqu'il me l'écrivit, c'est-à-dire qu'il a commencé par m'accuser d'avoir rendu mon édition publique; qu'ensuite, lorsque sur sa fausse dénonciation j'étais à la Bastille, il m'a écrit de remettre à M. Rouillé cette même édition que je n'avais plus, et que par une double contradiction qui dévoile de plus en plus le dessein qu'il avait formé de me perdre, il a voulu encore me charger de n'avoir répandu l'ouvrage dans le public qu'après qu'il m'avait averti de le remettre aux magistrats.

Cependant je parvins à prouver l'imposture du sieur de Voltaire. Je fis voir que l'édition n'était pas de mon imprimerie, et que je n'avais point de caractères semblables, de façon que j'obtins ma liberté au bout de quatorze jours.

Mais mon bonheur ne fut pas de longue durée. Mon édition fut surprise et saisie, et j'éprouvai bientôt une nouvelle disgrâce plus cruelle que la première. Par arrêt du conseil du mois de septembre 1734, j'ai été destitué de ma maîtrise, déclaré incapable d'être jamais imprimeur ni libraire.

Tel est l'état où m'a réduit la malheureuse confiance que j'avais eue pour le sieur de Voltaire, état d'autant plus triste pour moi que je lui ai été plus fidèle, puisqu'indépendamment des cent louis que j'ai refusés pour cent exemplaires d'une personne dont l'honneur m'était trop connu pour me laisser rien appréhender de sa part, je ne voulus pas écouter la proposition du sieur Chatelain, libraire d'Amsterdam, qui, pour un seul exemplaire, m'offrit 2,000 francs, avec une part dans le profit de l'édition qu'il en comptait faire, et que mon scrupule alla même jusqu'à ne vouloir pas le permettre à un ami qui avait apparemment appris mon secret par la même voie qui en avait instruit tant d'autres.

Dans l'abîme où je me suis vu plongé par mon arrêt, sans profession, sans ressources, je me suis adressé à l'auteur de mes maux, persuadé que je ne devais mes malheurs qu'aux dérèglements de son imagination, et que

le cœur n'y avait point de part, j'ai été trouver le sieur de Voltaire, j'ai imploré son crédit auprès de ses amis, je l'ai supplié de l'employer pour me procurer quelque moyen honnête de subsister et de me rendre le pain qu'il m'avait arraché. Il m'a leurré d'abord de vaines promesses. Mais, bientôt, il s'est lassé de mes importunités et m'a annoncé que je n'avais rien à espérer de lui. Ce fut alors que, n'ayant plus de grâce à attendre du sieur de Voltaire, si cependant ce que je lui demandais en était une, j'ai cru pouvoir au moins exiger de lui le paiement de l'impression de son livre. Pour réponse à la lettre que je lui écrivis à ce sujet, il me fit dire de passer chez lui; je ne manquai pas de m'y rendre, et, suivant son usage, il me proposa de couper la tête par la moitié. Je lui répliquai ingénument que je consentirais volontiers au partage, à condition qu'il serait égal; que j'avais été prisonnier à la Bastille pendant quatorze jours, qu'il s'y fit mettre sept; que l'impression de son livre m'avait causé une perte de 22,000 francs, qu'il m'en payât 11,000. Qu'il me resterait encore ma destitution de maîtrise pour mon compte. Ma franchise déplut au sieur de Voltaire, qui cependant, par réflexion, poussa la générosité jusqu'à m'offrir cent pistoles pour solde de compte; mais comme je ne crus pas devoir les accepter, mon refus l'irrita: il se répandit en invectives, et alla même jusqu'à me menacer d'employer, pour me perdre, ce puissant crédit dont son malheureux imprimeur s'était vainement flatté pour sortir de la triste affaire où il l'avait lui-même engagé.

Voilà les termes où j'en étais avec le sieur de Voltaire, lorsque je l'ai fait assigner le 5 du mois dernier. Les défenses qu'il m'a fait signifier méritent bien de trouver ici leur place. « Il a lieu, dit-il, d'être surpris de mon procédé téméraire. Mon avidité me fait en même temps tomber dans le vice d'ingratitude contre lui, et lui intenter une action qui n'a aucun fondement, d'autant qu'il ne me doit aucune chose, et qu'au contraire il m'a fait connaître qu'il est trop généreux dans l'occasion pour ne pas satisfaire à ses engagements. C'est pourquoi il me soutient purement et simplement non recevable dans ma demande, dont je dois être débouté avec dépens. »

C'est ainsi que le sieur de Voltaire, non content de vouloir me ravir le fruit de mon travail, non content de manquer à la reconnaissance et à la justice qu'il me doit, m'insulte et veut me noircir du vice même qui le caractérise. Ce trait ne suffit pas encore à sa malignité. Il ose publier dans le monde qu'il m'a payé, et que dans l'appréhension où je sens qu'il peut être de voir se rallumer un feu caché sous la cendre, j'abuse de la triste conjoncture où il se trouve pour faire revivre une dette acquittée. Sous ce prétexte il se déchaîne contre moi, et sa fureur ne peut être assouvie si ce faux délateur n'obtient une seconde fois de me voir gémir dans les fers. Assuré sur mon innocence, sur l'équité de ma cause, sur la renommée de Voltaire, je n'ai été alarmé ni de ses menaces, ni de ses vains discours, et convaincu par ma propre expérience à quel point il sait se jouer de sa parole, je n'ai pu me persuader que son témoignage fût assez sacré pour me faire condamner sans m'entendre.

Je suis donc demeuré tranquille, et ne me suis occupé que de ma dé-

fense. Je me dois à moi-même ma propre justification. J'ai pensé que je ne pouvais mieux l'établir qu'en rendant un compte exact des faits. Les réflexions que je vais ajouter en prouveront la vérité; en même temps qu'elles feront cesser les clameurs du sieur de Voltaire, elles jetteront sur lui l'opprobre dont il cherchait à me couvrir, et engageront même à me plaindre sur ma malheureuse étoile, qui m'a procuré une aussi étrange liaison. En effet, quelle fatale connaissance pour moi que celle du sieur de Voltaire! Et que penser de cet homme dont il est également dangereux d'être ami comme ennemi; dont l'amitié a causé ma ruine et ma perte, et qui ne veut rien moins que me perdre une seconde fois, s'il est possible, depuis que pour lui demander mon dû je suis devenu son ennemi?

Maintenant il me reste à établir mes moyens, et à répondre aux objections du sieur de Voltaire. Mais ne me prévient-on pas déjà sur ces deux objets? Après les faits dont j'ai rendu compte, l'équité de ma cause ne s'annonce-t-elle pas d'elle-même, et les défenses du sieur de Voltaire ne sont-elles pas confondues d'avance? Mes moyens sont ma demande. Après avoir été trompé, trahi, renié par le sieur de Voltaire, je lui demande au moins le prix de mon travail, le prix d'un ouvrage que j'ai imprimé pour lui et par ses ordres, que je n'ai imprimé que sur la foi d'une permission, traité que j'ai *refusé de laisser paraître, tant qu'on ne me rapporterait pas la permission des supérieurs*, et qui effectivement n'a jamais paru dans le public. Quelle est la preuve de mon travail? La lettre du sieur de Voltaire. S'il me répond que dans sa lettre il n'a pas nommé l'ouvrage que j'ai imprimé pour lui, je lui réplique que je lui demande le paiement d'un ouvrage que j'ai imprimé pour lui, et qu'il n'a point nommé dans sa lettre. Le sieur de Voltaire ose publier qu'il m'a payé en me remettant le manuscrit; mais sa lettre le confond, elle prouve son imposture et sa mauvaise foi. Elle prouve qu'il ne m'avait pas encore payé en 1734, lorsque j'étais à la Bastille, et qu'il m'écrivit alors pour m'en offrir le prix. Avancera-t-il qu'il m'a payé depuis? Sa variation ne suffirait-elle pas pour prouver son infamie? D'ailleurs, sa lettre opère un commencement de preuve par écrit, et je demande, en vertu de l'ordonnance, à être admis à la preuve par témoins. Je demande à prouver que lorsque j'allai chez lui, le jour même que je l'ai fait assigner, sa réponse fut que, n'ayant tiré aucun profit de l'édition, il ne m'en devait que la moitié. Trouvera-t-on dans cette réponse, dont je suis prêt de rapporter la preuve, que l'offre qu'il me fit n'était que pour se rédimier de ma vexation? Il m'a, dit-il, depuis quatre mois, fait toucher une gratification de 400 livres. Aurait-il été question de m'accorder une gratification s'il ne m'eût dû quelque chose? Aurais-je pensé de l'en remercier par une lettre? Mais qu'il représente ma lettre, on y verra le motif de cette gratification, on y verra que le sieur de Voltaire, alarmé d'un bruit qui se répandait qu'on imprimait un de ses ouvrages que je ne nommerai point, il me chargea d'employer tous mes soins tant à Paris qu'au dehors, pour découvrir si ce bruit avait quelque fondement, et que les 400 livres furent la récompense des mouvements que je m'étais donnés.

Mais il en faut venir à la grande objection du sieur de Voltaire, au re-

proche qu'il me fait de la perfidie la plus noire, au reproche d'abuser de la conjoncture où il se trouve, d'abuser d'une lettre qu'il a eu la facilité de m'écrire, et que j'ai su tirer de lui sous prétexte de solliciter ma réhabilitation; d'en abuser, déjà, pour le forcer, par la crainte d'un procès déshonorant, à me payer une somme qu'il ne me doit pas.

C'est donc là le grand moyen du sieur de Voltaire, ou plutôt le déplorable sophisme avec lequel il prétend en imposer aux personnes les plus respectables. Car enfin, la haine de ce reproche ne retombe-t-elle pas sur son auteur? Et qu'ai-je à me reprocher, à moi qui ne fais que demander mon dû? S'il est vrai que le sieur de Voltaire ne m'a pas payé, comme il n'en est que trop certain, comme il est évident, comme j'offre d'en achever la preuve, en quoi suis-je coupable de m'appuyer d'une lettre qui, en même temps qu'elle établit ma demande, me justifie d'une calomnie? Ces inconvenients sont-ils mon fait? En puis-je être garant? Que ne payait-il sans me noircir dans le public du crime d'exiger deux fois la même dette? Ne devait-il pas être content de tous les maux qu'il m'a coûtés, de m'avoir engagé dans une affaire malheureuse sur la fausse assurance d'une permission, de m'avoir privé de ma liberté par sa dénonciation calomnieuse, de m'avoir enlevé ma fortune et mon état, sans vouloir encore me ravir l'honneur? N'ai-je pas à rétorquer son argument contre lui? N'ai-je pas à lui reprocher de se faire un rempart de sa lettre et des circonstances qu'elle renferme, non-seulement pour me refuser le paiement de ce qui m'est dû, mais encore pour me rendre odieux et pour accumuler contre moi calomnie sur calomnie? Et lorsque le sieur de Voltaire a la hardiesse d'appuyer ses faux raisonnements d'un mensonge aussi grossier que celui de son indigence, lorsqu'avec vingt-huit mille livres de rente, indépendamment des sommes qu'il a répandues dans Paris, il ose avancer qu'il est hors d'état de payer une somme aussi considérable que celle que je lui demande; se peut-il que quelqu'un se laisse éblouir par ses artifices? Ne se trahit-il pas lui-même par cette nouvelle fausseté? Cette dernière circonstance ne montre-t-elle pas clairement ce qu'on doit penser de toutes les autres; et, dans toute la conduite que le sieur de Voltaire a tenue avec moi, ne voit-on pas un homme à qui rien n'est sacré, qui se joue de tout et qui ne connaît point de moyens illicites, pourvu qu'ils le mènent à son but?

Enfin le sieur de Voltaire m'oppose une fin de non-recevoir. Il soutient que je suis mal fondé à lui demander le paiement d'une édition qui a pu être saisie. Une fin de non-recevoir, est-ce donc là la défense familière du sieur de Voltaire? C'est ainsi qu'il vient de payer un tailleur pauvre et aveugle, à qui, comme à moi, il oppose une fin de non-recevoir. Voilà donc le paiement qui m'était réservé et que ma malheureuse confiance pour le sieur de Voltaire devait me procurer? Mais est-il recevable lui-même à m'opposer cette fin de non-recevoir? Après m'avoir séduit par l'assurance d'une permission verbale; après que je n'ai travaillé que sur la foi de cette permission; après que, si je suis coupable, je ne le suis que pour m'être fié à la parole du sieur de Voltaire, puisque dans tous les temps j'ai refusé de laisser répandre l'édition jusqu'à ce que la permission me fût montrée, et

qu'effectivement elle n'a jamais paru, de quel front le sieur de Voltaire oserait-il se faire une exception de ce qu'il m'a trompé ? J'ai trop de confiance dans la qualité des juges pour appréhender qu'ils adoptent une défense aussi odieuse. J'espère même que les personnes respectables qui honorent de leur protection les talents du sieur de Voltaire me plaindront d'avoir été séduit par ces mêmes talents, et que, touchées de mes malheurs, elles pardonneront à la nécessité de me défendre et de me justifier, et que je n'ai mise au jour qu'afin de ne me pas laisser ravir l'honneur, le seul bien qui me reste ¹.

607. — A M. *** ².

20 juin 1736.

M. Hérault s'était chargé d'étouffer l'affaire de Jore. Il avait réglé le prix du silence de ce scélérat. Il lui avait ordonné de lui remettre la lettre en question, et de supprimer le libelle sous le nom de factum qui devait paraître. Mais Jore et sa cabale n'ont pas plus tôt reçu les ordres qu'ils ont fait imprimer le libelle et la lettre, jugeant bien qu'en la vendant ils en tireraient plus d'argent que M. Hérault ne leur en eût fait donner. Deux éditions de ce libelle se vendent donc chez tous les libraires. Un libelle impertinent et rempli de calomnies absurdes n'est peut-être pas fort à craindre ; mais si mes ennemis en abusaient pour me persécuter *au Parlement*, j'ose me persuader que vous m'honoreriez de votre protection.

608. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 21 juin.

Malgré les ordres précis de monseigneur le garde des sceaux, malgré les soins empressés que M. Hérault a daigné prendre pour arrêter l'insolence, l'absurdité et la fourberie de Jore, ce misérable, aveuglé par Launai et par ceux qui le conduisent, a osé consommer son iniquité, et imprimer contre moi un factum ridicule. Pour toute réponse, M. Hérault le fait chercher pour le mettre dans un cul de basse-fosse ; mais comme le misérable, dans son libelle sous le nom de factum ³, a fait imprimer que je suis venu à Rouen sous le nom d'un seigneur anglais, et que je ne l'ai pas payé ; vous, M. de Lézeau, M. de Formont, et M. Des-

1. Suivait la lettre de Voltaire du 26 mars 1736, n° 584.

2. *Revue rétrospective*, 1834. Les Détentions de Voltaire.

3. Ce factum est reconnu *odieux* par Jore même, dans sa lettre du 20 décembre 1738, à Voltaire (voyez ci-après).

forges, vous êtes témoins que je ne me suis jamais donné pour autre que ce que j'étais. Quand vous ne seriez pas mon ami intime, vous me devriez un témoignage de la vérité ; je vous le demande donc instamment. Ainsi, mon cher ami, envoyez-moi sur-le-champ une attestation dont je ferai usage devant les juges, et qui servira à confondre la calomnie.

609. — DE M. *** 1.

Versailles, 22 juin 1736.

Je croyais l'affaire sur laquelle vous m'avez écrit le 20 de ce mois, entièrement finie. J'en parlerai encore demain à M. Hérault, et j'examinerai avec lui quels moyens on pourrait employer pour en arrêter le cours.

Je vous suis, monsieur, plus parfaitement dévoué que personne au monde.

610. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE 2.

26 juin 1736.

Pardon de vous importuner encore, mais tout le public est indigné contre l'insolence de Jore et contre la témérité de l'avocat Bayle, plutôt complice que défenseur de Jore. Est-il possible qu'un libelle infâme absolument étranger à la prétendue cause de Jore se débite dans Paris aux portes des spectacles ! Aucun exemplaire n'en a été donné aux juges, tout est vendu au public. Les lois, les bonnes mœurs, votre autorité, sont également blessées. Je le réclame, monsieur ; punissez un scélérat déjà coupable mille fois devant vous. Écrivez un mot à monsieur le garde des sceaux, faites-vous remettre l'original de cette lettre extorquée qui fait le prétexte du procès. Il n'y aura point d'honnête homme qui ne vous en ait obligation.

Je vous conjure, monsieur, de faire voir combien vous détestez cette odieuse manœuvre. Souffrirez-vous que Bayle se vante publiquement, comme il fait, d'avoir poussé l'affaire malgré vous ?

Encore n'est-ce pas lui qui a écrit ce libelle : c'est l'abbé Desfontaines.

Serait-il dit que Jore et Desfontaines, tous deux repris de justice par vous, triomphassent à vos yeux d'un homme que vous protégez ? Il n'est plus question actuellement d'acheter le

1. *Revue rétrospective*, 1834. Les Détenctions de Voltaire.

2. Éditeur Léouzon Leduc.

silence d'un scélérat et la suppression de ma lettre, mais d'en punir la publication faite malgré vos ordres.

RÉPONSE DE VOLTAIRE AU FACTUM DE JORE,

ADRESSÉE AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE.

Le Mémoire vendu au public par la cabale de Jore est rempli d'outrages étrangers à l'affaire ; il s'agit ici de prouver la justice simplement de la cause du défendeur.

1° Suivant le propre Mémoire de Jore, il est certain que l'unique titre dont il se sert pour demander le payement d'une prétendue dette contractée, dit-il, il y a six ans, est une lettre arrachée, il y a trois mois, avec artifices à la bonne foi du sieur de Voltaire.

Ceux qui conduisent cette affaire commencèrent par abuser du nom d'un grand ministre. Jore, leur instrument, eut l'audace d'écrire au sieur de Voltaire au mois de mars dernier que ce ministre exigeait un aveu circonstancié sur une affaire particulière.

Rien n'était si faux. Ce ministre n'en avait jamais parlé : ce mensonge est déjà bien punissable. C'est un violent préjugé contre Jore.

2° Le demandeur n'ayant pour tout titre de sa créance qu'une lettre extorquée à la faveur d'un mensonge, y cherche un sens dont il puisse inférer qu'on lui doit de l'argent depuis six ans.

Le défendeur, sans exiger, quant à présent, qu'on lui représente ici l'original de sa lettre, veut bien pour un moment, et sans tirer à conséquence, s'en tenir à ce que Jore a imprimé. Que trouvera-t-on dans cet écrit ? Que Jore a travaillé de sa profession en 1731, de concert avec le défendeur ; mais, en général et sans aucune exception, Jore a toujours été si bien payé que le défendeur espère de retrouver dans ses papiers un billet par lequel Jore est lui-même débiteur.

3° Par la lettre imprimée dont Jore a la mauvaise foi de se servir, il est prouvé qu'en 1733 le défendeur prêta 1,500 livres au demandeur.

Or prête-t-on de l'argent à celui qui en doit, et Jore l'eût-il rendu s'il avait été créancier ?

4° Pendant tout l'hiver de 1736, Jore n'a cessé de parler du sieur de Voltaire à un conseiller au parlement, et à d'autres

personnes dont on est obligé de demander ici le témoignage ; il leur a dit qu'il était pénétré des bontés et des générosités du défendeur.

5° Il a reçu de son propre aveu, il y a quatre mois, des gratifications, et il en marque par lettres *sa très-humble reconnaissance* : un heureux hasard a voulu qu'on ait retrouvé ces lettres, qui prouvent la générosité du défendeur et la perfide ingratitude de son ennemi.

En effet, serait-il possible que Jore eût remercié humblement en 1736 celui qui le volerait depuis 1730, et qui même, selon lui, aurait été son dénonciateur en 1734 ? Voilà les contradictions où les calomniateurs tombent nécessairement.

6° Jore, dans son libelle diffamatoire, après des mensonges avérés et des railleries, qui assurément ne sont pas le langage d'un homme opprimé, croit toucher la pitié des juges et du public en disant : J'ai perdu ma fortune en 1734. On m'a saisi pour vingt-deux mille francs d'effets.

Mais si on lui a saisi pour vingt-deux mille livres de libelles contre le gouvernement, qu'est-ce que cette nouvelle faute si punissable a de commun avec un effet prétendu que Jore lui-même, en le grossissant, porte à quatorze cents livres tout au plus ?

7° Jore pense rendre sa cause meilleure en citant un procès que fait au sieur de Voltaire la famille d'un tailleur pour de prétendues dettes de seize années. Ceux qui ont suscité toutes ces affaires au défendeur ont cru, en effet, l'accabler, parce qu'ils ont espéré qu'il aurait perdu toutes ses quittances dans ses fréquents voyages. Mais le sieur Dubreuil, ci-devant commis à la chambre des comptes, vient heureusement de les retrouver. On a même recouvré un billet par lequel le tailleur devait au sieur de Voltaire de l'argent prêté, car le défendeur a prêté presque à tous ceux qu'il a connus, et à Jore même, et il n'a guère fait que des ingrats.

8° Jore a dit au conseiller du parlement déjà cité que son unique but était de débiter et de vendre son factum injurieux ; il avait en cela deux avantages : l'argent qu'il a gagné à ce trafic infâme, et l'espérance d'inquiéter un homme de lettres exposé à l'envie.

9° Parmi toutes ses impostures étrangères au sujet, Jore parle dans son Mémoire de je ne sais quel libraire, nommé Ferrand, avec lequel il avait, dit-il, un procès pour une contrefaçon d'un livre dont Jore avait le privilège. Quel rapport de ce privilège et de ce procès avec l'affaire dont il s'agit ? Mais cet écart de Jore va

devenir plus essentiel qu'il ne pensait : on vient d'apprendre que Jore fut condamné pour avoir accusé Ferrand d'une contrefaçon dont Jore lui-même était coupable ; c'était lui qui contrefit son propre ouvrage pour le vendre plus cher et pour accuser ce Ferrand ; on a en main les pièces et l'arrêt¹, et il a dans sa famille des exemples bien tristes, qui auraient dû prévenir en lui de pareils délits.

10° La procédure de Jore est autant contre les règles du barreau que sa conduite est contre celles de la probité.

L'original de son exploit d'assignation est à trois jours ; la copie signifiée est à huit jours : par cette mauvaise finesse, une sentence est surprise par défaut avant la huitaine. Sentence radicalement nulle, comme surprise par précipitation avant l'échéance du délai, qui n'expirait à la rigueur que le 17 mai, parce que l'on ne compte ni le jour de l'assignation, ni celui de l'échéance².

Jore fait signifier cette sentence le 16 mai, au domicile du défendeur ; et, le 21 du même mois, il fait des saisies-arrêts sur le défendeur : autre nullité essentielle, n'étant pas permis de mettre une sentence par défaut à exécution dans la huitaine de sa signification.

Preuves par écrit que le défendeur ne doit rien.

Ces preuves sont, en premier lieu, deux lettres de Jore au défendeur, des 6 et 14 février 1736.

« J'ai reçu l'honneur de vos lettres, je ne puis assez vous en témoigner ma reconnaissance ; j'ai reçu les dix pistoles dont vous m'avez bien voulu gratifier, et dont je vous remercie ; soyez bien persuadé, que, quand la reconnaissance ne m'engagerait pas, etc. »

En second lieu, certificat de celui qui a compté les dix pistoles à Jore, en présence de témoins.

« Je soussigné certifie que sur les ordres réitérés de M. de Voltaire j'ai donné de son argent cent livres au sieur Jore, par gratification et charité, attendu le besoin où il disait être. — A Paris, ce 1^{er} mai 1736. Signé DEMOULIN. »

Cette gratification est bien plus forte en faveur du sieur de Voltaire que ne serait une quittance : car une quittance démontrerait seulement que Jore est un créancier de mauvaise foi, et

1. Il est du 13 juillet 1735.

2. Articles 6 et 7 du titre 3 de l'ordonnance de 1667.

la gratification démontre qu'il joint l'ingratitude à la méchanceté.

611. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

Je n'ai pu être encore assez heureux pour vous trouver chez vous. J'apprends dans le moment que Jore est venu se plaindre de vous chez Demoulin, rue de Long-pont, lequel Demoulin est celui qui l'incite à cette mauvaise manœuvre. Il lui a conseillé d'aller chez monsieur le garde des sceaux, le flattant que monseigneur le garde des sceaux le soustrairait aussitôt à votre tribunal. Jore, aussi absurde que méchant, y est allé.

Je vous supplie, monsieur, de faire attention que ce Demoulin ci-devant, mon homme d'affaires, m'ayant volé mon bien, garde encore tous mes manuscrits.

Il ne tiendrait qu'à vous, monsieur, de lui ordonner de vous les apporter; ils seraient entre vos mains, et ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

J'ai déjà été forcé d'abandonner à ce fripon de Demoulin 24,000 livres que je lui avais prêtées et qu'il m'a mangées ².

Je n'ai plus rien. Jore, par ses procédures, a fait des saisies sur le peu de bien qui me reste. Je ne fais point casser ses procédures, parce que je m'en suis remis à votre jugement. En attendant, je suis dans une situation très-violente; je me console par l'espérance que vous punirez un fourbe et un insolent qui veut se soustraire à votre autorité et à votre arbitrage.

612. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 27 juin.

Mon cher ami, Dieu me préserve de m'accommoder: ce serait me déshonorer. Le ministère a été si indigné et si convaincu des crimes de Jore qu'il l'a forcé de rendre la lettre dont une cabale, qui conduit ce misérable, abusait pour me perdre. Je crois qu'il sera chassé de Paris. Voici un petit mémoire qui était fait avant que l'autorité s'en fût mêlée.

Il est bien cruel d'avoir troqué le Parnasse contre la grand-salle, et Apollon pour la chicane. Mais voilà qui est, je crois, fini. Où en étions-nous de nos vers et de nos belles-lettres? Reprenons le fil de nos goûts et de nos plaisirs; *legamus, mi*

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

2. Voyez la lettre 635.

Cideville, *et amemus*¹; *vale*. Je n'ai guère de moments à moi; mais je ne serai point toujours damné.

613. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE².

J'ai supprimé le dernier Mémoire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, et j'en ai brûlé deux cents exemplaires qui restaient, voulant absolument étouffer l'affaire comme vous l'avez ordonné, et ayant même retiré les pièces des mains de mon procureur.

Je me disposais à partir incessamment, mais j'apprends que la cabale de Jore veut poursuivre. Jore prétend que vous serez obligé de représenter l'original de la lettre en justice. Il a protesté contre vous, monsieur, chez un notaire, après vous avoir remis cette pièce; il a déjà gagné près de deux mille francs à faire imprimer chez Guérin, quai des Augustins, un libelle diffamatoire, sous le nom de factum. Il en fait mettre un nouveau sous presse chez le même Guérin: ce n'est plus moi, monsieur, qu'on attaque ici, c'est votre autorité qu'on brave. C'est un scélérat repris de justice presque tous les ans, qui a osé se servir du nom de monsieur le garde des sceaux pour m'extorquer par un mensonge cette lettre en question. C'est un homme qui n'est à Paris que pour mener une vie scandaleuse; c'est lui qui vous a trompé en vous vendant dix-huit francs trois exemplaires qu'il disait avoir achetés, et qui étaient son propre ouvrage. C'est ce même homme enfin qui se révolte contre vous.

Je sais, monsieur, que vous ne daignez pas faire attention à une insolence dont vous ne pouvez être offensé. Mais la justice et le bon ordre sont aussi outragés que vous, et si vous oubliez vos ressentiments vous n'oubliez pas le bien public.

Pour moi, monsieur, je suis aussi pénétré de vos bontés que de votre équité.

614³. — A M. LE GARDE DES SCEAUX⁴.

28 juin 1736.

Il n'est pas juste, sans doute, que Jore ait le prix de tant de méchancetés, et que je lui paye, pour avoir vendu son libelle

1. Imitation de ce vers de Catulle, V, 1 :

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus.

2. Éditeur, Léouzon Leduc.

3. *Revue rétrospective*, 1834. Les Détentions de Voltaire.

4. Chauvelin.

diffamatoire, ce que je lui avais offert pour le supprimer ! Puisque M. Hérault a la lettre, je vous supplie, monseigneur, de lui mander d'étouffer absolument toute cette affaire en vous remettant cette lettre, qu'on croit si dangereuse. Vous en ferez l'usage qu'il vous plaira : vous la brûlerez ou vous me la rendrez. Quelque chose que vous fassiez, je vous aurai une obligation qui ne finira qu'avec ma vie.

615. — A M. LE GARDE DES SCEAUX ¹.

Avant la publication du factum, j'aurais donné beaucoup pour prévenir le scandale. J'aurais acheté le silence d'un scélérat. Mais ce silence n'est plus à vendre. La cabale de Jore a inondé le public de son libelle. Jore a bravé la médiation de M. Hérault et l'autorité du ministère. Recevra-t-il à présent le prix de son crime, de son insolence, et du libelle qu'il a vendu publiquement ? Une évocation à M. Hérault, comme commissaire du conseil, ne serait-elle pas juste ? J'ose l'attendre de votre protection. Le public croirait que j'étais en effet débiteur de Jore si je m'accommodais avec lui ; il aurait le fruit de son crime, et moi la honte. Je m'en remets entièrement à vos bontés. Tout le monde me dit que je suis déshonoré si je m'accommode à présent ; si la voix publique le dit, elle a raison, car la chose dépend d'elle ².

616. — A M. LE GARDE DES SCEAUX ³.1^{er} juillet 1736.

M. Hérault, ayant retiré la lettre en question des mains de Jore, et lui ayant fait signer un désistement, veut que je donne cinq cents livres aux pauvres. Je passe dans Paris pour être condamné à l'aumône, ainsi je suis déshonoré. Sans gagner mon procès, je vous demande en grâce, monseigneur, que, si on m'a rendu justice, je ne l'achète point, et que, si on m'a fait une faveur, on me la fasse entière. On a déjà fait des chansons et des calottes sur cette prétendue aumône. J'aimerais mille fois mieux plaider que de la payer.

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

2. Jore fut débouté de sa demande, et Voltaire condamné en *cinq cents livres d'aumônes*.3. *Revue rétrospective*, 1834. Les Détentions de Voltaire.

617. — A M. DE CIDEVILLE.

Ce 2 juillet.

Mon cher ami, le ministère a été si indigné de cette abominable intrigue de la cabale qui faisait agir Jore qu'on a forcé ce misérable de donner un désistement pur et simple, et de rendre cette lettre arrachée à ma bonne foi. Cette maudite lettre faisait tout l'embarras : c'était une conviction que j'étais l'auteur des *Lettres philosophiques*. Rien n'était donc si dangereux que de gagner sa cause juridiquement contre Jore. Mais je vous avoue que, au milieu des remerciements que je dois à l'autorité, qui m'a si bien servi en cette occasion, j'ai un petit remords, comme citoyen, d'avoir obligation au pouvoir arbitraire ; cependant il m'a fait tant de mal qu'il faut bien permettre qu'il me fasse du bien, une fois en ma vie.

Je retourne bientôt à Cirey ; c'est là que mon cœur parlera au vôtre, et que je reprendrai ma forme naturelle. L'accablement des affaires a tué mon esprit pendant mon séjour à Paris. J'ai eu à essuyer des banqueroutes et des calomnies. Enfin, je n'ai perdu que de l'argent, et je pars dans deux ou trois jours, trop heureux, et ne connaissant plus de malheur que l'absence de mes amis. M^{me} de Bernières est-elle à Rouen ? Notre philosophe Formont y est-il ? Comment vont vos affaires domestiques, mon cher ami ? Êtes-vous aussi content que vous méritez de l'être ? Avez-vous le repos et le bien-être ? Adieu ; je serai heureux si vous l'êtes. V.

618. — A M. LE GARDE DES SCEAUX ¹.

3 juillet 1736.

Je me trouve enfin déshonoré après avoir essuyé deux années entières d'exil et de persécution pour ce malheureux livre qui n'a jamais vu le jour que pour l'utilité d'un ami.

Je passe dans Paris pour être condamné à l'aumône quoique M. Hérault n'ait pas été juge en ce procès. Faut-il qu'il me vende si chèrement une médiation ? Le *factum* de Jore était tout ce que j'aurais voulu empêcher. Mais à présent, au lieu d'acheter la soustraction de ce procès, j'achèterais plutôt un jugement juridique en justice réglée, qui fit voir qu'en effet je ne dois rien à ce misérable Jore.

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

Donner 500 francs d'aumônes, c'est signer ma honte.
J'attends tout de votre protection. Si vous voulez me parler,
je me suis traîné malade à votre porte.

619. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

Il s'en faut beaucoup que je puisse trouver à présent cinquante pistoles. J'ai réellement à peine de quoi partir.

A l'égard des charités que je peux faire, quelque bornée que soit ma fortune, j'en ai fait par an pour des sommes plus considérables. Mais je vous supplie, monsieur, de m'en laisser la disposition et le choix.

Voici un jeune homme de lettres qui n'a précisément rien, et à qui je ne peux rien donner à présent. Je lui donne seulement un billet de dix pistoles sur M. Lechanteur, notaire, qui me les avancera. Vous trouverez, monsieur, le billet ci-inclus que je vous supplie de lui faire rendre. A l'égard du reste des aumônes que je peux faire, vous pouvez garder les papiers en question jusqu'à ce que ces charités soient consommées : ces papiers seront mieux en vos mains qu'en toutes autres. Ma mauvaise santé m'empêche de venir vous faire ma cour ; je ne manquerai pas de venir vous remercier de toutes vos bontés avant de partir. Je serai toute ma vie avec respect et reconnaissance, etc.

620. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ².

Mon notaire n'est point à Paris. Je n'en suis pas moins disposé à faire tout ce que vous souhaitez. Cette malheureuse affaire m'a déjà coûté tout l'argent que j'avais. Mais, monsieur, je ne crois pas pouvoir trop acheter le bonheur d'en sortir. Je conserverai toute ma vie une reconnaissance bien vive pour vos bontés ; j'attendrai votre retour à Paris pour vous rendre compte de ce que j'aurai fait, et pour venir vous remercier.

621. — A M. BERGER.

A Cirey, le... juillet.

Vous êtes le plus aimable et le plus exact correspondant du monde. Voilà *la Henriade* sous votre coulevrine. Je ne veux plus

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

2. *Idem.*

rien y changer, après que vous aurez dirigé cette édition¹. Je regarde la peine que vous prenez comme la bordure du tableau et le dernier sceau à la réputation de l'ouvrage, s'il en mérite quelqu'une. Prault n'ira pas plus vite : ainsi je serai toujours à portée de corriger quelques vers, quand vous m'en indiquerez. J'attendais de bonnes remarques de notre ami Thieriot ; mais il est critique paresseux autant que juge éclairé. Réveillez un peu, je vous prie, son amitié et sa critique. Marquez-moi franchement les vers qui vous déplairaient, à vous et à vos amis : c'est pour vous autres que j'écris ; c'est à vous que je veux plaire.

Il est vrai que mes occupations me détournent un peu de la poésie. J'étudie la philosophie de Newton. Je compte même faire imprimer bientôt un petit ouvrage² qui mettra tout le monde en état d'entendre cette philosophie, dont le monde parle et qui est si peu connue ; mais, dans les intervalles de ce travail, *la Henriade* aura quelques-uns de mes regards. L'harmonie des vers me délassera de la fatigue des discussions. Rousseau peut écrire contre moi tant qu'il voudra : je suis beaucoup plus sensible aux vérités que j'étudie, et qui me paraissent éternelles, qu'aux calomnies de ce pauvre homme, qui passeront bientôt. Malheur, surtout dans ce siècle, à un versificateur qui n'est que versificateur !

A-t-on imprimé les harangues des nouveaux récipiendaires³ à l'Académie ? Adieu ; mille compliments à tous nos amis, à ceux qui font des opéras, à ceux qui les aiment. Je vous embrasse.

Si vous voyez M. de Mairan, je vous prie de lui demander si M. Lamare lui a remis une brochure⁴ qu'il avait eu la bonté de me confier. C'est un philosophe bien aimable que ce M. de Mairan : il semble qu'il a raison dans tout ce qu'il écrit.

J'ai reçu les lettres que M. Duclos a bien voulu me renvoyer ; je lui écrirai pour le remercier.

1. Elle parut en 1737, avec une préface de Linant. Thieriot y fut totalement étranger.

2. *Les Éléments de la philosophie de Newton* ; voyez tome XXII.

3. Boyer et La Chaussée.

4. *Le Mémoire sur les forces motrices*, composé par Dortous de Mairan.

622. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

A Cirey, ce 16 juillet 1736.

J'écris, mon cher abbé, à M. Bégon, pour le remercier de ses soins, et pour lui dire que c'est par devant le juge de Joinville que je consommerai l'affaire du procès contre d'Hombre.

Si vous voyez M. Robert, je vous prie de lui recommander l'affaire de Bouillé-Ménard. C'est une antienne qu'il lui faut répéter souvent.

Vous ne lui donnez sans doute de l'argent pour cette affaire qu'en connaissance de cause. Je vous remercie de la gratification faite à Lamare, d'autant plus que c'est la dernière que mes affaires me permettent de lui accorder.

Je vous ai prié de faire acheter par monsieur votre frère la *Physique* de Musschenbroeck, et de la faire porter chez M. Melon, au Carrousel.

J'ajoute à cette prière celle de me faire acheter une petite table à écran, qui peut servir à la fois d'écran et d'écritoire, et de la faire porter de ma part chez M^{me} de Winterfeld, rue Plâtrière, près des filles de Sainte-Agnès.

Souvenez-vous des deux petites tablettes à armoire pour mettre à côté d'une cheminée. Je veux que ce soit une chose très-commode et très-jolie.

Voilà-t-il assez de peines que je vous donne, mon cher ami !

Ne vous donnez pas au moins celle d'aller chez Lechanteur.

M. du Châtelet doit vous donner pour moi un mandement de cent pistoles sur Bronod. Je vous prie de demander ce mandement à M. du Châtelet quand vous le verrez, car je serai obligé de tirer bientôt quelque argent sur vous. Du reste mes affaires, comme vous savez, sont très-simples et très-aisées. Il n'y a que l'affaire de Bouillé-Ménard qu'il faudra poursuivre avec chaleur, et faire assigner M^{me} Daubigné, tutrice des enfants à qui Bouillé-Ménard appartient, car voilà le terme expiré auquel on me doit déjà huit mille francs, selon l'énoncé de l'arrêt.

On m'a renvoyé plusieurs lettres de l'hôtel d'Orléans.

Je vous prie d'envoyer à M. Goy, avocat qui demeure au rez-de-chaussée, l'argent du port de ces lettres, qu'il a bien voulu avancer pour moi. Il sera sensible à cette attention.

1. Édition Courtat.

Avez-vous retiré mon portrait? Avez-vous fait commencer les copies? Le ferez-vous graver?

Adieu, mon ami. J'en use avec vous comme je vous prie d'en user avec moi. Je voudrais bien être assez heureux pour recevoir quelqu'un de vos ordres.

623. — A M. BERGER.

Je ne peux assez remercier M. Gonai. Il faut que la deuxième *Henriade* soit pour lui, car la première doit être pour vous.

Avez-vous semoncé le paresseux Thieriot, pour qu'il vous donne ses remarques? C'est un juge qui fait bien durer le procès qu'il a appointé. Il sera responsable de mes fautes. Pressez-le, je vous en prie, car ce procès est devenu le vôtre. Le plus grand service qu'on puisse me rendre est d'être sévère.

Pourquoi n'aimez-vous pas *les traits du tonnerre*? Mettez, si vous voulez, *les feux* ou *les flammes*; mais j'aime autant *les traits*. Vous trouverez ici quelques petites corrections. Si vous rencontrez, dans votre chemin, quelques expressions oiseuses, quelques redites, quelques pléonasmes, ne manquez pas, je vous prie, de me dénoncer les coupables: je les bannirai à perpétuité de *la Henriade*.

J'ai lu les trois *Épîtres*¹ de l'auteur du *Capricieux*, des *Aïeux chimériques*, du *Café*, etc., qui donne des règles de théâtre, et de l'auteur des couplets, qui parle de morale. Il me semble que je vois Pradon enseigner Melpomène, et Rolet endoctriner Thémis.

Je vous envoie l'ode sur *l'Ingratitude*: j'ai dédaigné de parler de Desfontaines; il n'a pas assez illustré ses vices.

Je vous prie de donner à M. Saurin le jeune, et à M. Crébillon, des copies de cette ode: ils sont tous deux fils de personnes distinguées dans la littérature, que Rousseau a indignement attaquées. Ils doivent s'unir contre l'ennemi commun. Si Rousseau revenait, son hypocrisie serait dangereuse à M. Saurin le père², et le contre-coup en retomberait sur le fils. Je sais sur cela bien des particularités. Faites, je vous prie, mille compliments pour moi à MM. Saurin et Crébillon. A l'égard de M. Hérault, s'il exige quelque chose de moi, je ferai ce que l'on exigera. Je vous prie de voir M. d'Argental et de lui parler.

Adieu, mon cher correspondant; je suis bien sensible aux

1. Voyez la note tome XXII, page 233.

2. Voyez son article, tome XIV, page 133.

soins dont vous m'honorez. Mille compliments au gentil La Bruère et à nos amis.

624. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 30 juillet 1736.

Je reçois, mon cher abbé, votre lettre du 28. Je vous prie de ne vous laisser jamais entamer par le petit homme en question, et, si jamais il vient vous importuner, de lui répondre que vous n'avez point de commerce avec moi : cela coupe court.

A l'égard du sieur Robert, je ne vous ai jamais mandé que M. de Richelieu révoquât en doute l'opposition de M. de Laverdy, mais que M. de Richelieu m'avait assuré que cette affaire était accommodée et entièrement terminée. M. de Richelieu m'a même ajouté dans sa lettre que *mon homme d'affaires se faisait de fête, et que je n'avais plus rien à discuter avec M. de Laverdy*. Je vous supplie de vouloir bien vous éclaircir de cette vérité.

La petite table avec écran que je vous ai supplié d'acheter pour *M^{me} de Winterfeld, rue Platrière près Saint-Jacques* est une bagatelle. Il la faut très-simple, et à très-bon marché.

Vous pouvez mettre à mon portrait une demi-glace. Pardon de mes importunités. Si vous savez quelques nouvelles, ayez la bonté de me les mander.

Je suis très-fâché qu'on n'ait pas fait marché avec le peintre. Dorénavant je ferai des marchés pour tout, fût-ce pour des allumettes, car les hommes abusent toujours du peu de précaution qu'on a pris avec eux.

Je vous ai écrit, mon cher abbé, par le dernier ordinaire au sujet de quelques petites commissions, dont je vous chargeais encore avec une indiscretion qui n'est pardonnable qu'à l'amitié. Je vous y parlais de l'affaire de Bouillé-Ménard. Je vous renouvelle toutes mes instances.

Je vous embrasse.

Je n'entends parler ni d'affirmation, ni de l'affaire d'Hombre : tant mieux. Tout ce qui est affaire est insupportable.

625. — A M. BERGER.

A Cirey....

Il y a du malheur sur les paquets que vous m'envoyez, mon aimable correspondant. Je n'ai encore rien reçu de ce qu'on

1. Édition Courtat.

remit entre les mains de M. du Châtelet, à son départ de Paris. Ce petit ballot arriva trop tard pour être mis dans la chaise, déjà trop chargée, et fut envoyé au coche; Dieu sait quand je l'aurai!

L'aventure de M. Rasle ne peut être vraie. Je n'ai ni créancier qui puisse m'arrêter, ni rien par-devers moi qui doive me faire craindre le gouvernement sage sous lequel nous vivons. Je suis loin de penser que le magistrat en question soit mon ennemi; mais, s'il l'était, il n'est pas en son pouvoir de nuire à un honnête homme.

La *Lettre*¹ dont vous me parlez, et qu'on doit mettre à la tête de la *Henriade*, est de M. Cocchi, homme de lettres très-estimé. Elle fut écrite à M. Rinuccini, secrétaire et ministre d'État à Florence; elle est traduite par le baron Elderchen. Je ne me souviens pas qu'il y ait un seul endroit où M. Cocchi me mette au-dessus de Virgile. Sa lettre m'a paru sage et instructive. Si c'était ici une première édition de la *Henriade*, j'exigerais qu'on n'imprimât pas cette *Lettre*; trop d'éloges révolteraient les lecteurs français. Mais, après vingt éditions, on ne peut plus avoir ni orgueil ni modestie sur ses ouvrages; ils ne nous appartiennent plus, et l'auteur est hors de tout intérêt. Au reste, n'ayant point encore reçu les exemplaires du poëme que j'avais demandés, je ne puis rien répondre sur ce qui concerne l'édition.

Le petit poëme que vous m'avez envoyé est d'un pâtissier²; il n'est pas le premier auteur de sa profession. Il y avait un pâtissier fameux qui enveloppait ses biscuits dans ses vers, du temps de maître Adam, menuisier de Nevers. Ce pâtissier disait que, si maître Adam travaillait avec plus de bruit, pour lui il travaillait avec plus de feu. Il paraît que le pâtissier d'aujourd'hui n'a pas mis tout le feu de son four dans ses vers.

Je viens de recevoir une lettre de M. Sinetti; mais il n'a point encore reçu les *Alzire*.

Le gentil Bernard devrait bien m'envoyer sa *Claudine*; mais que fait le gentil La Bruère?

Je ne vous dis rien sur l'Orosmane dont vous me parlez;

1. Voyez cette lettre à la tête de la *Henriade*, tome VIII, page 29.

2. Charles-Simon Favart, né le 3 novembre 1710, mort le 18 mai 1793, et qui a mis au théâtre trois des contes en vers de Voltaire (*Ce qui plaît aux dames*, *Gertrude ou l'Éducation d'une fille*, et *la Bégueule*), avait, en 1734, remporté le prix des Jeux floraux. Il envoya plus tard, à la même académie, un poëme de cent vers intitulé *Alphonse de Gusman*. C'est probablement celui dont parle Voltaire. (B.)

apparemment que le mot de cette énigme est dans quelque lettre de vous que je n'ai point encore reçue. Quand Thieriot sera-t-il à Paris? Adieu.

626. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 5 août.

Mon cher ami, on vous a envoyé *le Mondain*¹; j'envoie une ode à M. de Formont. M. de Formont vous donnera l'ode, et vous lui donnerez *le Mondain*. Vous voyez, mon aimable Cideville, qu'on fait ce qu'on peut pour vous amuser; tenez-m'en compte, car je suis entre Newton et Émilie. Ce sont deux grands hommes, mais Émilie est bien au-dessus de l'autre. Newton ne savait pas plaire. Vous, qui entendez si bien ce métier-là, comptez que vous devriez venir à Cirey; nous quitterions pour vous les triangles et les courbes, nous ferions des vers, nous parlerions d'Horace, de Tibulle et de vous. V.

627. — A M. DE CAUMONT²,

A AVIGNON.

A Cirey en Champagne, ce 5 août 1736.

Je n'ai eu longtemps que des procès, monsieur; je n'avais rien à vous mander qui pût vous amuser. Je ne sais si je vous ferai une bonne réparation en vous envoyant l'ode *sur l'Ingratitude*. Cette ode serait contre moi si j'oubliais jamais les bontés avec lesquelles vous m'avez fait un devoir de vous être attaché.

Je crois que M. Algarotti fera imprimer son livre *sur la Lumière* avant l'hiver prochain, à Venise. Les papimanes comme vous l'auront des premiers. Je pourrais bien aussi avoir l'honneur de vous envoyer un *Essai* sur la *Philosophie de Newton*³. Je vous quitte pour y travailler dans le moment. Je ne peux mieux vous faire ma cour qu'en cherchant à mériter vos suffrages.

Mille respects.

VOLT.

1. Voyez tome X, page 83.

2. Communiquée par M. Ch. Romey (B.). — Voyez la lettre 364.

3. Voyez tome XXII, page 393.

628. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 6 août.

Eh bien ! vous souffrez qu'on imprime *la Henriade*, et vous n'envoyez pas vos remarques ? Ah, cochon¹ !

. *Ducis sollicitæ jucunda oblivia vitæ.*

(HOR., liv. II, sat. VI, v. 62.)

Tenez, voici des réponses² aux trois *Épîtres* du doyen des fripons, des cyniques, et des ignorants, qui s'avise de donner des règles de théâtre et de vertu, après avoir été sifflé pour ses comédies et banni pour ses mœurs,

Tertius e cælo cecidit Cato.

(JUVEN., sat. VII, v. 40.)

Mettez cela dans vos archives. Vous me devez un volume de réflexions, d'anecdotes, de confidences, d'amitiés, etc. Adieu ; servez-vous de tout votre cœur et de tout votre esprit pour dire à Pollion combien je l'aime et je l'estime. Ne m'oubliez pas auprès de la muse Deshayes³, d'Orphée-Rameau, et de l'imagination du petit B...⁴. Allons, paresseux, écrivez donc. Adieu ; je retourne à Newton, et je vous aime de tout mon cœur.

629. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE⁵.

A Berlin, 8 août 1736.

Monsieur, quoique je n'aie pas la satisfaction de vous connaître personnellement, vous ne m'en êtes pas moins connu par vos ouvrages. Ce sont

1. Dans le recueil de MM. de Cayrol et François, on trouve la même lettre avec la variante : *Ah, pourceau d'Épicure!* au lieu de *Ah, cochon!*

2. Voyez, tome XXII, page 233, *l'Utile Examen*, etc.

3. M^{lle} Deshayes, alors la maîtresse de La Popelinière, devint sa femme en 1737. Voltaire l'appelle souvent *Polymnie*. Elle mourut en 1752, séparée de son mari. Son *Extrait du livre de M. Rameau intitulé Génération harmonique* fut imprimé dans le tome XIII du *Pour et Contre*, pages 34 et suiv. (B.)

4. Ballot, cité dans la lettre du 15 juillet 1735 à Thieriot.

5. Frédéric, roi de Prusse, né le 24 janvier 1712.

Les uns l'appellent Frédéric III, parce que son aïeul et son père se nommaient aussi Frédéric ; les autres le nomment Frédéric II, parce que son père était moins connu sous le nom de Frédéric que sous celui de Guillaume ; mais il n'y a point de contestation sur le titre de *grand* qu'on lui donne communément en Europe. Il faut l'envisager sous plusieurs aspects différents.

Comme guerrier, on est convenu que Frédéric, et Maurice, comte de Saxe,

des trésors d'esprit, si l'on peut s'exprimer ainsi, et des pièces travaillées avec tant de goût, de délicatesse, et d'art, que les beautés en paraissent nouvelles, chaque fois qu'on les relit. Je crois y avoir reconnu le caractère de leur ingénieux auteur, qui fait honneur à notre siècle et à l'esprit humain. Les grands hommes modernes vous auront un jour l'obligation, et à vous uniquement, en cas que la dispute, à qui d'eux ou des anciens la préférence est due, vienne à renaître, que vous ferez pencher la balance de leur côté.

Vous ajoutez à la qualité d'excellent poète une infinité d'autres connaissances qui, à la vérité, ont quelque affinité avec la poésie, mais qui ne lui ont été appropriées que par votre plume. Jamais poète ne cadença des pensées métaphysiques; l'honneur vous en était réservé le premier. C'est ce goût que vous marquez dans vos écrits pour la philosophie, qui m'engage à vous envoyer la traduction que j'ai fait faire de l'accusation et de la justification du sieur Wolff, le plus célèbre philosophe de nos jours, qui, pour avoir porté la lumière dans les endroits les plus ténébreux de la métaphysique, et pour avoir traité ces difficiles matières d'une manière aussi relevée que précise et nette, est cruellement accusé d'irrégion et d'athéisme. Tel

ont été les plus habiles capitaines de ce siècle : tous deux comparables aux plus illustres des siècles passés.

Frédéric a eu sur Maurice l'avantage d'être roi, et celui de pouvoir lever et discipliner des troupes à son choix : avantage que rien ne peut compenser. Tous deux se sont signalés par des marches savantes, par des victoires, par des sièges.

Frédéric a surmonté plus de difficultés que Maurice, ayant eu à combattre plus d'ennemis : tantôt les Autrichiens, tantôt les Français et les Russes. Son père avait augmenté jusqu'à soixante six mille hommes ses troupes, qui n'étaient auparavant qu'au nombre de vingt mille. Le nouveau roi, dès sa première campagne, eut plus de quatre-vingt mille hommes, et en eut ensuite jusqu'à cent quarante mille.

Sa première bataille fut celle de Molwitz en Silésie, le 17 d'avril 1741.

Le roi son père avait formé et discipliné son infanterie; mais la cavalerie avait été négligée : aussi fut-elle battue. L'infanterie rétablit l'ordre, et remporta la victoire. Frédéric, depuis ce jour, disciplina lui-même sa cavalerie, et la rendit une des meilleures de l'Europe.

Ce ne fut, dans cette guerre contre la maison d'Autriche, qu'un enchaînement de victoires. Celle de Czaslaw, sur la rivière de Crudemka près de l'Elbe, le 17 mai 1742, fut une des plus célèbres. Le roi, à la tête de sa cavalerie, soutint longtemps l'effort de celle d'Autriche, et enfin la dissipa. Sa conduite seule fit le succès de cette journée.

La bataille de Friedberg, gagnée contre les Autrichiens et les Saxons, le 4 juin 1745, lui fit encore plus d'honneur, au jugement de tous les militaires. On prétend qu'il écrivit au roi de France, alors son allié : « J'ai acquitté à vue la lettre de change que vous avez tirée sur moi de votre camp de Fontenoy. »

La victoire remportée auprès de Prague, le 6 mai 1757, fut de toutes la plus brillante. Mais il acquit une autre espèce de gloire bien plus rare, en publiant, de vive voix et par écrit, que si, quelques semaines après, il perdit la bataille de Kolins, ce ne fut pas la faute de ses troupes, mais la sienne. Il avait attaqué avec trop d'opiniâtreté un corps inattaquable.

Enfin, sans compter un grand nombre d'autres actions où il commanda toujours en personne, on connaît la bataille de Rosbach, où il défit presque en un moment une armée trois fois aussi forte que la sienne, mais commandée par un

est le destin des grands hommes : leur génie supérieur les expose toujours aux traits envenimés de la calomnie et de l'envie.

Je suis à présent à faire traduire le *Traité de Dieu, de l'âme, et du monde*¹, émané de la plume du même auteur. Je vous l'enverrai, monsieur, dès qu'il sera achevé, et je suis sûr que la force de l'évidence vous frappera dans toutes ses propositions, qui se suivent géométriquement, et connectent les unes avec les autres comme les anneaux d'une chaîne.

La douceur et le support que vous marquez pour tous ceux qui se vouent aux arts et aux sciences me font espérer que vous ne m'exclurez pas du nombre de ceux que vous trouvez dignes de vos instructions. Je nomme ainsi votre commerce de lettres, qui ne peut être que profitable à tout être pensant. J'ose même avancer, sans déroger au mérite d'autrui, que dans l'univers entier il n'y aurait pas d'exception à faire de ceux dont vous ne pourriez être le maître. Sans vous prodiguer un encens indigne de vous être offert, je peux vous dire que je trouve des beautés sans nombre dans vos voyages. Votre *Henriade* me charme, et triomphe heureusement de la critique² peu judicieuse que l'on en a faite. La tragédie de *César* nous fait

général autrichien, qui choisit malheureusement, pour le combattre, le terrain le plus défavorable, malgré les représentations des officiers français.

Au sortir de cette bataille, il court à l'autre extrémité de l'Allemagne; et, au bout d'un mois, il remporte la bataille décisive de Lissa, qui le mit au-dessus de tous les événements, comme au-dessus des plus grands capitaines de son siècle.

Dans toutes ses expéditions il porta toujours l'uniforme de ses gardes; vêtu, nourri, couché comme eux; donnant tout à l'art de la guerre, rien au faste ni même à la nature.

En qualité de roi, si l'on veut considérer son gouvernement intérieur, on verra qu'il fut le législateur de son pays, qu'il réforma la jurisprudence, abolit les procureurs, abrégé tous les procès, empêcha les fils de famille de se ruiner, bâtit des villes, plus de trois cents villages, et les peupla; encouragea l'agriculture et les manufactures : magnifique dans les jours d'appareil, simple et frugal dans tout le reste.

Si l'on veut regarder en lui les talents qui distinguent l'homme dans quelque condition qu'il puisse naître, on sera étonné qu'il ait cultivé tous les arts : la meilleure histoire, sans contredit, qu'on ait de Brandebourg est la sienne; il a composé des vers français remplis de pensées justes et utiles; il a été un excellent musicien; et il n'a jamais parlé dans la conversation ni de ses talents ni de ses victoires.

Il a daigné admettre à sa familiarité les gens de lettres, et ne les a jamais craints. Si, dans cette familiarité, il s'est élevé quelques nuages, il leur a fait succéder le jour le plus serein et le plus doux.

— Cette notice sur le roi de Prusse a été imprimée dans les éditions de Kehl, en tête de la correspondance des deux grands hommes; mais rien n'indique la date de sa composition. Frédéric survécut huit ans à Voltaire, et mourut le 17 août 1786. Il avait, en 1778, fait un *Éloge de Voltaire*. (B.) — *L'Éloge de Voltaire* par Frédéric est dans le tome I^{er} de la présente édition.

1. *Pensées sur Dieu, le monde, l'âme humaine*.

2. La critique dont parle le roi de Prusse doit être l'opuscule intitulé *Pensées sur la Henriade*, imprimées d'abord à Londres en 1728, et réimprimées sous le titre de *Critique de la Henriade*, à la suite de l'édition de ce poëme; La Haye, 1728, in-12, édition encadrée. (B.) — Voyez, sur les éditions de *la Henriade*, etc., tome VIII, page 8.

voir des caractères soutenus; les sentiments y sont tous magnifiques et grands; et l'on sent que Brutus est ou Romain ou Anglais. *Alzire* ajoute aux grâces de la nouveauté cet heureux contraste des mœurs des sauvages et des Européens. Vous faites voir, par le caractère de Gusman, qu'un christianisme mal entendu, et guidé par le faux zèle, rend plus barbare et plus cruel que le paganisme même.

Corneille, le grand Corneille, lui qui s'attirait l'admiration de tout son siècle, s'il ressuscitait de nos jours, verrait avec étonnement, et peut-être avec envie, que la tragique déesse vous prodigue avec profusion les faveurs dont elle était avare envers lui. A quoi n'a-t-on pas lieu de s'attendre de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre! Quelles nouvelles merveilles ne vont pas sortir de la plume qui jadis traça si spirituellement et si élégamment *le Temple du Goût!*

C'est ce qui me fait désirer si ardemment d'avoir tous vos ouvrages. Je vous prie, monsieur, de me les envoyer, et de me les communiquer sans réserve. Si parmi les manuscrits il y en a quelqu'un que, par une circonspection nécessaire, vous trouviez à propos de cacher aux yeux du public, je vous promets de le conserver dans le sein du secret, et de me contenter d'y applaudir dans mon particulier. Je sais malheureusement que la foi des princes est un objet peu respectable de nos jours; mais j'espère néanmoins que vous ne vous laisserez pas préoccuper par des préjugés généraux, et que vous ferez une exception à la règle en ma faveur.

Je me croirai plus riche en possédant vos ouvrages que je ne le serai par la possession de tous les biens passagers et méprisables de la fortune, qu'un même hasard fait acquérir et perdre. L'on peut se rendre propres les premiers, s'entend vos ouvrages, moyennant le secours de la mémoire, et ils nous durent autant qu'elle. Connaissant le peu d'étendue de la mienne, je balance longtemps avant de me déterminer sur le choix des choses que je juge dignes d'y placer.

Si la poésie était encore sur le pied où elle fut autrefois, savoir, que les poètes ne savaient que fredonner des idylles ennuyeuses, des églogues faites sur un même moule, des stances insipides, ou que tout au plus ils savaient monter leur lyre sur le ton de l'épigramme, j'y renoncerais à jamais; mais vous anoblissez¹ cet art, vous nous montrez des chemins nouveaux et des routes inconnues aux Lefranc et aux Rousseau.

Vos poésies ont des qualités qui les rendent respectables et dignes de l'admiration et de l'étude des honnêtes gens. Elles sont un cours de morale où l'on apprend à penser et à agir. La vertu y est peinte des plus belles couleurs. L'idée de la véritable gloire y est déterminée; et vous insinuez le goût des sciences d'une manière si fine et si délicate que quiconque a lu vos ouvrages respire l'ambition de suivre vos traces. Combien de fois ne me suis-je pas dit : Malheureux! laisse là un fardeau dont le poids surpasse tes forces; l'on ne peut imiter Voltaire, à moins que d'être Voltaire même.

1. *Anoblir* ne se dit qu'au propre; c'est *ennoblir* qu'on doit employer au figuré. (B.)

C'est dans ces moments que j'ai senti que les avantages de la naissance, et cette fumée de grandeur dont la vanité nous berce, ne servent qu'à peu de chose, ou pour mieux dire à rien. Ce sont des distinctions étrangères à nous-mêmes, et qui ne décorent que la figure. De combien les talents de l'esprit ne sont-ils pas préférables ! Que ne doit-on pas aux gens que la nature a distingués par ce qu'elle les a fait naître ! Elle se plaît à former des sujets qu'elle doue de toute la capacité nécessaire pour faire des progrès dans les arts et dans les sciences ; et c'est aux princes à récompenser leurs veilles. Eh ! que la gloire ne se sert-elle de moi pour couronner vos succès ! Je ne craindrais autre chose, sinon que ce pays, peu fertile en lauriers, n'en fournisse pas autant que vos ouvrages en méritent.

Si mon destin ne me favorise pas jusqu'au point de pouvoir vous posséder, du moins puis-je espérer de voir un jour celui que depuis si longtemps j'admire de si loin, et de vous assurer de vive voix que je suis, avec toute l'estime et la considération due à ceux qui, suivant pour guide le flambeau de la vérité, consacrent leurs travaux au public, monsieur, votre affectionné ami.

FÉDÉRIC, *P. R. de Prusse*¹.

630. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 24, à Cirey.

Eh, mon Dieu ! charmante Thalie, vous n'avez qu'à dire, vous ne sauriez me faire plus de plaisir ; vous voulez quatre vers à la fin ; et vite, vite, les voilà.

(*Suivent quatre vers raturés.*) Non, ne les voilà pas. Vous trouverez ces vers à la fin de ma lettre.

Cela n'est pas trop bon, je le sais bien ; mais aussi cela ne s'est pas fait attendre ; et puis, charmante Thalie, à vous permis de les jeter au feu.

Dieu retienne nos gens à la campagne, et notre enfant sur le théâtre jusqu'à la Saint-Martin !

En vérité, j'espère assez de cette pièce de Gresset ; quand vous répandrez, par votre jeu, un peu de comique sur ce froid Gresset, vous lui ferez grand bien. Ce Gresset, avec cela, pourra réussir ; mais s'il tombe, j'abandonne ce Gresset tout net, ce sera la pure faute de ce Gresset.

Mais quand vous me faites l'honneur de m'écrire, vous ne me dites jamais : Nous avons joué cette pièce, notre théâtre va bien. Vous ne me dites rien de la république ; vous me prenez donc pour un membre retranché du corps ?

1. Le roi de Prusse a toujours signé *Fédéric*, qui est plus doux à la prononciation que *Frédéric*. (K.)

En vous écrivant, belle Thalie, en songeant que c'est à vous que je m'adresse, je m'aperçois que vos vers, que vous vouliez, et que je vous ai faits, ne valent pas le diable.

Je les corrige donc ainsi :

MADAME DE GROUPELLAC, à Fierenfat.

C'est fort bien dit ; à la fin j'é raurai
 Mon président, je vous le rangerai ;
 Je vous... Allons, qu'on nous conjoigne ensemble.
 Viens çà, pédant ; qu'on m'épouse, et qu'on tremble.

Cela me paraît passablement falot ; jugez-en : vous vous connaissez assurément en bonne plaisanterie. Je ne m'y connais guère, et je ne me crois pas du tout plaisant.

Je supplie votre aréopage de faire une brigade pour rétablir ce beau mot de *cocu*. Si cet admirable mot est banni de la langue française, il n'y a plus moyen de travailler. Thalie, Thalie, si j'étais à Paris, je ne travaillerais que pour vous. Vous me feriez un animal amphibie, comique six mois de l'année, et tragique six autres mois ; mais il y a dans le monde un diable de Newton qui a trouvé précisément combien le soleil pèse, et de quelle couleur sont les rayons qui composent la lumière : cet étrange homme me tourne la tête ; daignez m'écrire pour me rendre aux Muses. Je vous suis tendrement dévoué pour jamais ; ne m'oubliez pas auprès des deux aimables frères.

Je suis à vos pieds.

631. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Paris¹, le 26 août.

Monseigneur, il faudrait être insensible pour n'être pas infiniment touché de la lettre dont Votre Altesse royale a daigné m'honorer. Mon amour-propre en a été trop flatté ; mais l'amour du genre humain, que j'ai toujours eu dans le cœur, et qui, j'ose dire, fait mon caractère, m'a donné un plaisir mille fois plus pur, quand j'ai vu qu'il y a dans le monde un prince qui pense en homme, un prince philosophe qui rendra les hommes heureux.

Souffrez que je vous dise qu'il n'y a point d'homme sur la terre qui ne doive des actions de grâces au soin que vous prenez de

1. Cette lettre est datée de *Paris* dans toutes les éditions ; je suis tenté de croire qu'elle devrait l'être de *Cirey*, comme le sont celle qui précède et celle qui suit. (B.)

cultiver, par la saine philosophie, une âme née pour commander. Croyez qu'il n'y a eu de véritablement bons rois que ceux qui ont commencé comme vous pour s'instruire, par connaître les hommes, par aimer le vrai, par détester la persécution et la superstition. Il n'y a point de prince qui, en pensant ainsi, ne puisse ramener l'âge d'or dans ses États. Pourquoi si peu de rois recherchent-ils cet avantage ? Vous le sentez, monseigneur : c'est que presque tous songent plus à la royauté qu'à l'humanité ; vous faites précisément le contraire. Soyez sûr que, si un jour le tumulte des affaires et la méchanceté des hommes n'altèrent point un si divin caractère, vous serez adoré de vos peuples et chéri du monde entier. Les philosophes dignes de ce nom voleront dans vos États, et, comme les artisans célèbres viennent en foule dans le pays où leur art est plus favorisé, les hommes qui pensent viendront entourer votre trône.

L'illustre reine Christine quitta son royaume pour aller chercher les arts ; régné, monseigneur, et que les arts viennent vous chercher.

Puissiez-vous n'être jamais dégoûté des sciences par les querelles des savants ! Vous voyez, monseigneur, par les choses que vous daignez me mander, qu'ils sont hommes, pour la plupart, comme les courtisans mêmes. Ils sont quelquefois aussi avides, aussi intrigants, aussi faux, aussi cruels ; et toute la différence qui est entre les pestes de cour et les pestes de l'école, c'est que ces derniers sont plus ridicules.

Il est bien triste pour l'humanité que ceux qui se disent les déclarateurs des commandements célestes, les interprètes de la Divinité, en un mot les théologiens, soient quelquefois les plus dangereux de tous ; qu'il s'en trouve d'aussi pernicieux dans la société qu'obscurs dans leurs idées, et que leur âme soit gonflée de fiel et d'orgueil, à proportion qu'elle est vide de vérités. Ils voudraient troubler la terre pour un sophisme, et intéresser tous les rois à venger par le fer et par le feu l'honneur d'un argument *in ferio* ou *in barbara*.

Tout être pensant qui n'est pas de leur avis est un athée, et tout roi qui ne les favorise pas sera damné. Vous savez, monseigneur, que le mieux qu'on puisse faire, c'est d'abandonner à eux-mêmes ces prétendus précepteurs et ces ennemis réels du genre humain. Leurs paroles, quand elles sont négligées, se perdent en l'air comme du vent ; mais si le poids de l'autorité s'en mêle, ce vent acquiert une force qui renverse quelquefois le trône.

Je vois, monseigneur, avec la joie d'un cœur rempli d'amour pour le bien public, la distance immense que vous mettez entre les hommes qui cherchent en paix la vérité, et ceux qui veulent faire la guerre pour des mots qu'ils n'entendent pas. Je vois que les Newton, les Leibnitz, les Bayle, les Locke, ces âmes si élevées, si éclairées et si douces, sont ceux qui nourrissent votre esprit, et que vous rejetez les autres aliments prétendus, que vous trouveriez empoisonnés ou sans substance.

Je ne saurais trop remercier Votre Altesse royale de la bonté qu'elle a eue de m'envoyer le petit livre concernant M. Wolff. Je regarde ses idées métaphysiques comme des choses qui font honneur à l'esprit humain. Ce sont des éclairs au milieu d'une nuit profonde ; c'est tout ce qu'on peut espérer, je crois, de la métaphysique. Il n'y a pas d'apparence que les premiers principes des choses soient jamais bien connus. Les souris qui habitent quelques petits trous d'un bâtiment immense ne savent ni si ce bâtiment est éternel, ni quel en est l'architecte, ni pourquoi cet architecte a bâti. Elles tâchent de conserver leur vie, de peupler leurs trous, et de fuir les animaux destructeurs qui les poursuivent. Nous sommes les souris, et le divin architecte qui a bâti cet univers n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous. Si quelqu'un peut prétendre à deviner juste, c'est M. Wolff. On peut le combattre, mais il faut l'estimer : sa philosophie est bien loin d'être pernicieuse ; y a-t-il rien de plus beau et de plus vrai que de dire, comme il fait, que les hommes doivent être justes, quand même ils auraient le malheur d'être athées ?

La protection qu'il semble que vous donnez, monseigneur, à ce savant homme, est une preuve de la justesse de votre esprit et de l'humanité de vos sentiments.

Vous avez la bonté, monseigneur, de me promettre de m'envoyer le *Traité de Dieu, de l'âme, et du monde*. Quel présent, monseigneur, et quel commerce ! L'héritier d'une monarchie daigne, du sein de son palais, envoyer des instructions à un solitaire ! Daignez me faire ce présent, monseigneur ; mon amour extrême pour le vrai est la seule chose qui m'en rende digne. La plupart des princes craignent d'entendre la vérité, et ce sera vous qui l'enseignerez.

A l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste. Les vers qui n'apprennent pas aux hommes des vérités neuves et touchantes ne méritent guère d'être lus. Vous sentez qu'il n'y aurait rien de

plus méprisable que de passer sa vie à renfermer dans des rimes des lieux communs usés, qui ne méritent pas le nom de pensées. S'il y a quelque chose de plus vil, c'est de n'être que poète satirique¹, et de n'écrire que pour décrier les autres. Ces poètes sont au Parnasse ce que sont dans les écoles ces docteurs qui ne savent que des mots, et qui cabalent contre ceux qui écrivent des choses,

Si *la Henriade* a pu ne pas déplaire à Votre Altesse royale, j'en dois rendre grâce à cet amour du vrai, à cette horreur que mon poëme inspire pour les factieux, pour les persécuteurs, pour les superstitieux, pour les tyrans et pour les rebelles. C'est l'ouvrage d'un honnête homme : il devait trouver grâce devant un prince philosophe.

Vous m'ordonnez de vous envoyer mes autres ouvrages : je vous obéirai, monseigneur ; vous serez mon juge, et vous me tiendrez lieu du public. Je vous soumettrai ce que j'ai hasardé en philosophie ; vos lumières seront ma récompense : c'est un prix que peu de souverains peuvent donner. Je suis sûr de votre secret ; votre vertu doit égaler vos connaissances.

Je regarderai comme un bonheur bien précieux celui de venir faire ma cour à Votre Altesse royale. On va à Rome pour voir des églises, des tableaux, des ruines et des bas-reliefs. Un prince tel que vous mérite bien mieux un voyage : c'est une rareté plus merveilleuse. Mais l'amitié, qui me retient dans la retraite où je suis, ne me permet pas d'en sortir. Vous pensez sans doute, comme Julien, ce grand homme si calomnié, qui disait que les amis doivent toujours être préférés aux rois.

Dans quelque coin du monde que j'achève ma vie, soyez sûr, monseigneur, que je ferai continuellement des vœux pour vous, c'est-à-dire pour le bonheur de tout un peuple. Mon cœur sera au rang de vos sujets ; votre gloire me sera toujours chère. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent. Je suis avec un profond respect, de Votre Altesse royale, le très-humble, etc.

632. — A M. THIERIOT².

Cirey, .. août 1736.

Je suis très-inquiet de votre santé, et, si vous vous portez bien, je suis très-fâché, et avec raison, contre vous. Les remarques

1. Allusion à J.-B. Rousseau. (CL.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

sur la *Henriade*, que vous avez promises, se sont fait attendre en vain : l'ouvrage avance, et il faudra qu'il paraisse sans que j'aie le plaisir d'avoir profité de vos critiques. A quoi sert-il donc d'avoir un ami ? Vous oubliez Voltaire et Henri IV ; vous ne faites point de réponse. Je vous écris, moi, qui suis dans le sein du bonheur et de la philosophie ; et vous, qui passez votre temps à boire et à *far niente*, vous ne m'écrivez point. Je vous avoue que rien ne peut troubler ma félicité que votre oubli ; puissé-je ne l'imputer qu'à votre paresse ! Mille tendres compliments à Pollion et à vos amis.

633. — A M. LE DUC D'AREMBERG ¹.

A Cirey, près Vassy en Champagne, ce 30 août.

Monseigneur ², je n'ai pas voulu, jusqu'à présent, vous importuner de mes plaintes contre un homme que vous honorez de votre protection ; mais enfin l'insolence qu'il a d'abuser de votre nom même pour m'inquiéter me force à vous demander justice. Il imprime, dans une lettre ³ qu'il a fait insérer dans le journal de la *Bibliothèque française*, page 151, année 1736, que vous lui avez dit qu'à Marimont je vous avais parlé de lui dans les termes les plus indignes et les plus révoltants. Il fait de cette prétendue conversation avec vous le sujet de tous ses déchaînements ; cependant vous savez, monseigneur, si jamais je vous ai dit de cet homme rien qui pût l'outrager ; je respectais trop l'asile que vous lui donnez. Jugez de son caractère par cette calomnie et par la manière dont il vous commet. Il fait imprimer encore, dans le même libelle, que M. le comte de Lannoi se plaignit publiquement que je n'avais pas entendu la messe dévotement dans l'église des Sablons ⁴. Vous sentez, monseigneur, ce que c'est qu'un tel reproche dans la bouche de Rousseau. Je ne vous parle point des calomnies atroces dont il me charge, je ne vous parle que de celles où il ose se servir de votre nom contre moi. Je demanderai justice au tribunal de Bruxelles des unes, et je vous la demande des autres. Quand je vous serais inconnu, je ne prendrais pas moins la liberté de vous adresser mes plaintes ; je suis

1. Léopold-Philippe, prince et duc d'Aremberg, mort en 1754.

2. La réponse du duc d'Aremberg à cette lettre est transcrite par Voltaire dans sa lettre du 20 septembre 1736, aux auteurs de la *Bibliothèque française*, n° 646.

3. Datée du 22 mai 1736. (B.)

4. En 1722, quand Voltaire alla à Bruxelles avec madame de Rupelmonde.

persuadé que vous châtierez l'insolence d'un domestique qui compromet son maître par un mensonge, dont son maître peut si aisément le convaincre. Je suis, etc.

634¹. — A. M. PITOT².

A Cirey, par Vassy en Champagne, ce 31 août.

Je n'avais pu lire à Paris, monsieur, le Mémoire de M. de Mairan, touchant les forces motrices, et plusieurs occupations étrangères aux mathématiques ont retardé encore dans ma retraite le plaisir de lire son ouvrage. Je l'ai enfin lu, et il me paraît comme à vous un chef-d'œuvre de raison, avec cette différence que vous l'avez lu en juge, et moi en écolier qui m'instruis.

M. de Mairan, qui est des esprits les plus justes, des plus fins et des plus exacts, a très-bien démontré, en plus d'une façon, que la quantité de mouvement n'est jamais, au fond, que le produit de la vitesse par la masse.

Il semble que la découverte de la progression de la chute des corps par Galilée ait été le fondement de l'erreur où étaient MM. Leibnitz et Bernouilli. Tout se réduit donc à faire voir que, dans cette progression même, la force est en effet toujours la même, puisque d'instant en instant cette force agit uniformément. L'espace parcouru est, à la vérité, comme le carré du temps ou de la vitesse; mais chaque partie infiniment petite de cet espace n'est que comme la vitesse et comme le temps. Par là, ce qu'il y avait de plus fort contre l'ancienne mécanique, qui n'admet dans la quantité du mouvement que le produit de la vitesse par la masse, se trouve suffisamment réfuté.

M. de Mairan a pris la chose de tous les côtés, *sapiens et victor ubique*. Il avait eu la bonté de me prêter, à Paris, son Mémoire, que je ne pus alors étudier. Je chargeai un jeune homme, nommé M. de Lamare, de le lui rendre. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien vous en informer à M. de Mairan, et de l'assurer de ma respectueuse estime.

Permettez-moi de vous parler ici de l'analogie que vous avez trouvée entre les surfaces des corps; vous dites que leurs quantités sont en raison réciproque des surfaces de leurs côtés homologues. Vous en tirez surtout une observation très-utile que,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. De l'Académie des sciences.

s'il fallait douze chevaux pour tirer un bateau de vingt-cinq pieds de large, il faudrait cinq fois douze chevaux pour tirer cinq bateaux de cinq pieds de large. Il paraît qu'en tout vous tâchez de ramener les mathématiques à l'utilité des hommes.

Puisque me voilà en train, il faut encore, monsieur, que je vous importune sur une petite difficulté : M^{me} la marquise du Châtelet me faisait, il y a quelques jours, l'honneur de lire avec moi la *Dioptrique* de Descartes ; nous admirions tous deux la proportion qu'il dit avoir trouvée entre le sinus de l'angle d'incidence, et le sinus de l'angle de réflexion ; mais en même temps nous étions étonnés qu'il dit que les angles ne sont pas proportionnels, quoique les sinus le soient. Je n'y entends rien : je ne conçois pas que la mesure d'un angle soit proportionnelle, et que l'angle ne le soit pas. Oserai-je vous supplier d'éclairer sur cela mon ignorance !

J'ai une santé bien faible pour m'appliquer aux mathématiques ; je ne peux pas travailler une heure par jour sans souffrir beaucoup.

Informez-vous, je vous en prie, s'il est vrai que Snellius ait trouvé la proportion des sinus de réflexion avant Descartes, et si le Père Grimaldi a trouvé, avant Newton, les proportions des sons avec les diffractions des sept rayons primitifs : je doute fort de cette dernière allégation. Il y a dans Paris des anecdotes qui vous mettront au fait. Je vous aurai bien de l'obligation. Je suis, monsieur, avec une estime infinie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

635. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 31 (août 1736).

J'ai oublié, mon cher ami, parmi tous les plaisirs que je vous ai demandés, celui de me faire savoir quel est le sujet du prix proposé cette année par l'Académie des sciences. Je m'adresse à vous, de peur que, si j'écrivais à quelque académicien, on ne pensât que je veux composer pour les prix. C'est une chose qui ne convient ni à mon âge, ni à mon peu d'érudition. Je suis chargé de savoir quel est le sujet du prix, par un ami qui demande un secret inviolable. Je ne connais point d'homme plus secret que vous. Ainsi ce sera vous, s'il vous plaît, qui nous rendrez ce service. Vous serez informé de la chose à l'Imprimerie

1. Édition Courtat.

royale. Il y a, je crois, des programmes imprimés qu'on vous donnera. Le portier de l'Académie des sciences pourrait aussi faire votre affaire.

Nouvelle importunité, mais nouvelle grâce qu'il faut que vous me fassiez.

Passez, je vous prie, chez Demoulin. Vous pourrez prendre l'occasion du billet de M. de Bellemare, payable en septembre. Sachez s'il est vrai que ce petit Lamare, que j'ai accablé de bontés, se déchaîne aussi contre moi. Parlez à Demoulin avec bonté : il doit bien rougir de son procédé avec moi. Il m'emporte vingt mille francs¹, et veut me déshonorer ; et, pour comble, il faut encore l'apaiser, car en perdant vingt mille francs il ne faut pas acquérir un ennemi.

Envoyez-moi donc vite mon portrait.

Adieu, mon très-cher abbé, je vous embrasse en vous demandant bien pardon.

636. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS².

Cirey, 4 septembre 1736.

Je ne puis assez vous remercier, monsieur, de la manière obligeante dont vous avez bien voulu prendre mon parti dans vos *Lettres*³ contre le cruel et l'infâme ennemi⁴ qui m'honore de sa haine depuis si longtemps. Vous êtes, monsieur, au rang des honnêtes gens contre lesquels il se déchaîne tous les jours. Je n'avais pas besoin de cette conformité avec vous pour désirer d'être avec vous en liaison : je vous étais déjà attaché par cette

1. D'après les actes passés entre Voltaire et Demoulin à la date des 17 mai et 12 juin 1736, et retrouvés par M. Courtat dans l'étude de M^e Pérard, notaire à Paris, dernier successeur de M^e Ballot :

Le 17 mai, la somme due à Voltaire s'élevait à vingt-trois mille quatre cents livres, ci. 23.400 liv.

Le 12 juin, il accepta, pour solde, une *promesse* de paiement de trois mille livres, exigibles par tiers, les 12 juin 1737, 1738 et 1739 ;

Il perdit donc vingt mille quatre cents livres en signant l'acte du 12 juin 1737, ci. 20.400 liv.

Plus tard, sur la promesse de trois mille livres, il fit encore abandon de sept cent cinquante livres, ci 750 liv.

Il en résulta donc pour lui une perte totale de. 21.150 liv.

Dans les deux actes, le débiteur signe : *Demoulin*.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Les *Lettres juives*.

4. J.-B. Rousseau.

heureuse liberté avec laquelle vous écrivez des choses pleines d'esprit. Mais enfin me voilà lié avec vous, monsieur, par les motifs de l'estime et de la reconnaissance.

Si vous avez quelques ordres à me donner, adressez-les à Vassy en Champagne. Je passe ma vie auprès de Vassy, dans une retraite délicieuse où je ne regrette que d'être inutile aux personnes qui pensent comme vous. Je suis, avec bien de l'estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

637. — A M. THIERIOT.

Le 5 septembre.

J'ai reçu, mon cher ami, le prologue et l'épilogue de l'*Alzire* anglaise : j'attends la pièce pour me consoler, car, franchement, ces prologues-là ne m'ont pas fait grand plaisir. Je vous avoue que, si j'étais capable de recevoir quelque chagrin dans la retraite délicieuse où je suis, j'en aurais de voir qu'on m'attribue cette longue épître¹ de six cents vers dont vous me parlez toujours, et que vous ne m'envoyez jamais. Rendez-moi la justice de bien crier contre les gens qui m'en font l'auteur, et faites-moi le plaisir de me l'envoyer.

Vous aurez incessamment votre Chubb² et votre Descartes. Vous me prenez tout juste dans le temps que j'écris contre les tourbillons, contre le plein³, contre la transmission instantanée de la lumière, contre le prétendu tournoiement des globules imaginaires qui font les couleurs, selon Descartes ; contre sa définition de la matière, etc. Vous voyez, mon ami, qu'on a

1. Je n'ai pu me procurer cette pièce, à laquelle, dans ses *Observations sur les écrits modernes* (tome VII, page 44), Desfontaines donne le titre de *Réponse aux trois épîtres nouvelles du sieur Rousseau*. Voltaire, qui dit ici que cette *Réponse* a six cents vers, parle de cinq à six cents dans la lettre à M^{lle} Quinault, du 6 septembre ; et de huit cents dans celle à Berger, du 18 septembre. La *Bibliothèque française*, qui en transcrit quinze vers (tome XXIV, pages 179-180), en porte le nombre à environ trois cents ; elle avait parlé de six cents, tome XXIII, page 358. Le *Voltariana*, tome I^{er}, page 7, donne les deux premiers vers de la *Réponse* :

De Melpomène ignorant pédagogue,
Qui sur le Pinde aboyant comme un dogue,

et en rapporte vingt autres vers, parmi lesquels sont ceux qu'avait cités la *Bibliothèque française*. Voltaire, dans sa lettre à Thieriot du 23 juin, assure en connaître l'auteur ; mais il cache son nom, qui est resté inconnu. (B.)

2. Voyez, tome XXVI, la quatrième des *Lettres à S. A. monseigneur le prince de ****.

3. Les *Éléments de la Philosophie de Newton* ; voyez tome XXII, pages 393 et suivantes.

besoin d'avoir devant ses yeux les gens que l'on contredit ; mais, quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêveur René.

Je ne conçois pas que les trois *Épîtres* de Rousseau puissent avoir de la réputation. Les d'Argental, les président Hénault, les Pallu, les duc de Richelieu, me disent que cela ne vaut pas le diable. Il me semble qu'il faut du temps pour asseoir le jugement du public ; et, quand ce temps est arrivé, l'ouvrage est tombé dans le puits.

Encouragez le divin Orphée-Rameau à imprimer son *Samson*. Je ne l'avais fait que pour lui ; il est juste qu'il en recueille le profit et la gloire.

On me mande que *la Henriade* est au dixième chant. Je ne connais point cette édition en quatre volumes dont vous parlez. Tout ce que je sais, c'est qu'on en prépare une magnifique¹ en Hollande ; mais elle se fera assurément sans moi.

Nous étudions le divin Newton à force. Vous autres serviteurs des plaisirs, vous n'aimez que des opéras. Eh ! pour Dieu, mon cher petit Mersenne², aimez les opéras et Newton. C'est ainsi qu'en use Émilie.

Que ces objets sont beaux ! Que notre âme épurée
Vole à ces vérités dont elle est éclairée !
Oui, dans le sein de Dieu, loin de ce corps mortel,
L'esprit semble écouter la voix de l'Éternel.
Vous, à qui cette voix se fait si bien entendre,
Comment avez-vous pu, dans un âge encor tendre,
Malgré les vains plaisirs, cet écueil des beaux jours,
Prendre un vol si hardi, suivre un si vaste cours,
Marcher après Newton dans cette route obscure
Du labyrinthe immense où se perd la nature³ ?

Voilà ce que je dis à Émilie dans des entresols⁴ vernis, dorés, tapissés de porcelaines, où il est bien doux de philosopher. Voilà de quoi l'on devrait être envieux plutôt que de *la Henriade* ; mais on ne fera tort ni à *la Henriade* ni à ma félicité.

Algarotti n'est point à Venise, nous l'attendons à Cirey tous les jours. Adieu, père Mersenne ; si vous étiez homme à lire un

1. Voyez la note sur la lettre 574.

2. Voyez la lettre 503.

3. Ces vers font partie de l'épître en vers à M^{me} du Châtelet, imprimée dans les premières éditions, en tête des *Éléments de la Philosophie de Newton* (voyez la note, tome XXII, page 400), et qu'on trouvera dans le tome X, page 299.

4. Les constructions nouvelles qu'on faisait à Cirey obligeaient de se tenir dans les entresols du château. (B.)

petit traité de Newtonisme de ma façon, vous l'entendriez plus aisément que Pemberton.

Adieu, je vous embrasse tendrement. Faites souvenir de moi les Pollion, les muses, les Orphée, les père d'Aglaure. *Vale, te amo.*

638. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirey, ce 7 septembre 1736.

Je vous réitère toutes mes prières, aimable Thalie. J'en aurai bien de la reconnaissance ; mais ajoutez à vos bontés la justice que vous me devez de détromper vos amis sur l'idée qu'on a que je suis l'auteur d'une *Épître*¹ en vers contre Rousseau, qui a, dit-on, cinq ou six cents vers. Moi, cinq ou six cents vers ! Je n'en ai assurément ni le temps ni la volonté. On dit que dans cette réponse, Marivaux et Gresset sont maltraités ; je n'ai aucun sujet, que je sache, de me plaindre d'eux ; et quand je fais un ouvrage, je l'avoue hautement. Si donc je désavoue celui-ci, c'est une preuve que je ne l'ai pas fait. S'il est bon, je n'en veux point avoir la gloire ; s'il est mauvais, je ne veux point en avoir la honte.

En cas que vous ayez cette pièce, faites-moi l'amitié, je vous en prie, de me l'envoyer.

Qu'est-ce que *le Dissipateur*² ? Pourquoi est-il imprimé sans être joué ?

Je suis à vos pieds, ingénieuse Thalie. Je vous demande bien pardon pour la Croupillac. Cette bégueule-là gâte, à mon gré, un ouvrage qui pouvait réussir ; mais que ne raccommo-deriez-vous point !

Je vous suis attaché pour la vie, avec le plus tendre dévouement.

639. -- A M. BERGER.

Cirey.

J'ai reçu le paquet du 23 : je n'ai que le temps de vous demander pardon de mes importunités ; mais, mon ami, je ne sais ce qu'est devenue M^{lle} de Choisy³, le discours à l'Académie⁴, les

1. Voyez la note sur la lettre 637

2. De Destouches.

3. *L'Histoire de madame la comtesse des Barres*, 1735, in-12, est le récit des aventures arrivées à l'abbé de Choisy, lorsqu'il prit ce nom.

4. Il s'agit probablement des discours de Boyer et La Chaussée. Voyez la note sur la lettre 598.

odes, *les fées*¹ : tout ce petit magasin d'esprit est apparemment demeuré en chemin. Par quelle route me l'avez-vous envoyé ? A quelle adresse ?

Tout ce que vous m'avez envoyé arriverait sûrement s'il était adressé au coche de Bar-sur-Aube, pour Cirey en Champagne. Joignez-y, je vous prie, cette *Réponse aux Épîtres* de Rousseau, cette *Ménagerie*, etc.

Le plus sûr et le plus court serait d'adresser les gros paquets à l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry : il les ferait mettre au coche.

Pardon, mon ami, d'écrire un si petit chiffon ; mais je me porte assez mal, et, si mes lettres sont si courtes, mes amitiés sont longues.

Avez-vous fait partir *Alzire* pour M. Sinetti ? Vale.

640. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Le 9 septembre.

Monsieur, c'est une épreuve bien difficile, pour un écolier en philosophie, que de recevoir des louanges d'un homme de votre mérite. L'amour-propre et la présomption, ces cruels tyrans de l'âme qui l'empoisonnent en la flattant, se croient autorisés par un philosophe, et, recevant des armes de vos mains, voudraient usurper sur ma raison un empire que je leur ai toujours disputé. Heureux si, en les convaincant et en mettant la philosophie en pratique, je puis répondre un jour à l'idée, peut-être trop avantageuse, que vous avez de moi !

Vous faites, monsieur, dans votre lettre², le portrait d'un prince accompli, auquel je ne me reconnais point. C'est une leçon habillée de la façon la plus ingénieuse et la plus obligeante ; c'est enfin un tour artificieux pour faire parvenir la timide vérité jusqu'aux oreilles d'un prince. Je me proposerai ce portrait pour modèle, et je ferai tous mes efforts pour me rendre le digne disciple d'un maître qui sait si divinement enseigner.

Je me sens déjà infiniment redevable à vos ouvrages ; c'est une source où l'on peut puiser les sentiments et les connaissances dignes des plus grands hommes. Ma vanité ne va pas jusqu'à m'arroger ce titre, et ce sera vous, monsieur, à qui j'en aurai l'obligation si j'y parviens ;

Et d'un peu de vertu si l'Europe me loue,
Je vous la dois, seigneur, il faut que je l'avoue.'

(*Henriade*, ch. II, v. 109-110.)

1. Comédie de Romagnési et Procope, jouée au Théâtre-Italien le 14 juillet 1736.

2. Voyez la lettre 631.

Je ne puis m'empêcher d'admirer ce généreux caractère, cet amour du genre humain qui devrait vous mériter les suffrages de tous les peuples : j'ose même avancer qu'ils doivent autant et plus que les Grecs à Solon et à Lycurgue, ces sages législateurs dont les lois firent fleurir leur patrie, et furent le fondement d'une grandeur à laquelle la Grèce n'aurait jamais aspiré ni osé prétendre sans eux. Les auteurs sont les législateurs du genre humain¹ : leurs écrits se répandent dans toutes les parties du monde ; et, étant connus de tout l'univers, ils manifestent des idées dont les autres sont empreints. Ainsi vos ouvrages publient vos sentiments. Le charme de votre éloquence est leur moindre beauté ; tout ce que la force des pensées et le feu de l'expression peuvent produire d'achevé, quand ils sont réunis, s'y trouve. Ces véritables beautés charment vos lecteurs, elles les touchent : ainsi tout un monde respire bientôt cet amour du genre humain que votre heureuse impulsion a fait germer en lui. Vous formez de bons citoyens, des amis fidèles, et des sujets qui, abhorrant également la rébellion et la tyrannie, ne sont zélés que pour le bien public. Enfin, c'est à vous que l'on doit toutes les vertus qui font la sûreté et le charme de la vie. Que ne vous doit-on pas !

Si l'Europe entière ne reconnaît pas cette vérité, elle n'en est pas moins vraie. Enfin, si toute la nature humaine n'a pas pour vous la reconnaissance que vous méritez, soyez du moins certain de la mienne. Regardez désormais mes actions comme le fruit de vos leçons. Je les ai enfin reçues, mon cœur en a été ému, et je me suis fait une loi inviolable de les suivre toute ma vie.

Je vois, monsieur, avec admiration, que vos connaissances ne se bornent pas aux seules sciences : vous avez approfondi les replis les plus cachés du cœur humain, et c'est là que vous avez puisé le conseil salutaire que vous me donnez en m'avertissant de me défier de moi-même. Je voudrais pouvoir me le répéter sans cesse, et je vous en remercie infiniment, monsieur.

C'est un déplorable effet de la fragilité humaine que les hommes ne se ressemblent pas à eux-mêmes tous les jours : souvent leurs résolutions se détruisent avec la même promptitude qu'ils les ont prises. Les Espagnols disent très-judicieusement : *Cet homme a été brave un tel jour*. Ne pourrait-on pas dire de même des grands hommes qu'ils ne le sont pas toujours, ni en tout ?

Si je désire quelque chose avec ardeur, c'est d'avoir des gens savants et habiles autour de moi. Je ne crois pas que ce soient des soins perdus que ceux qu'on emploie à les attirer : c'est un hommage qui est dû à leur mérite, et c'est un aveu du besoin que l'on a d'être éclairé par leurs lumières.

Je ne puis revenir de mon étonnement quand je pense qu'une nation cultivée par les beaux-arts, secondée par le génie et par l'émulation d'une autre nation voisine ; quand je pense, dis-je, que cette même nation si polie

1. Les auteurs sont, en un certain sens, des hommes publics. (Variante de l'édition de Berlin des *OEuvres posthumes de Frédéric*.)

et si éclairée ne connaît point le trésor¹ qu'elle renferme dans son sein. Quoi ! ce même Voltaire à qui nos mains érigent des autels et des statues est négligé dans sa patrie, et vit en solitaire dans le fond de la Champagne ! C'est un paradoxe, c'est une énigme, c'est un effet bizarre du caprice des hommes. Non, monsieur, les querelles des savants ne me dégoûteront jamais du savoir ; je saurai toujours distinguer ceux qui avilissent les sciences, des sciences mêmes. Leurs disputes viennent ordinairement ou d'une ambition démesurée et d'une avidité insatiable de s'acquérir un nom, ou de l'envie qu'un mérite médiocre porte à l'éclat brillant d'un mérite supérieur qui l'offusque.

Les grands hommes sont exposés à cette dernière sorte de persécution. Les arbres dont les sommets s'élèvent jusqu'aux nues sont plus en butte à l'impétuosité des vents que les arbrisseaux qui croissent sous leur ombrage. C'est ce qui, du fond des enfers, suscita les calomnies répandues contre Descartes et contre Bayle ; c'est votre supériorité et celle de M. Wolff qui révoltent les ignorants, et qui font crier ceux dont la présomption ridicule voudrait perdre tout homme dont l'esprit et les connaissances effacent les leurs. Supposez, pour un moment, que de grands hommes s'oublient jusqu'à s'acharner les uns contre les autres : doit-on pour cela leur retrancher le titre de *grands* et l'estime que l'on a pour eux, fondée sur tant d'éminentes qualités ? Le public, d'ordinaire, ne fait point de grâce : il condamne les moindres fautes ; son jugement ne s'attache qu'au présent ; il compte le passé pour rien ; mais on ne doit pas imiter le public dans cette façon de juger les hommes d'un mérite supérieur. Je cherche des hommes savants, d'honnêtes gens ; mais enfin ce sont des hommes que je cherche : ainsi je ne dois pas m'attendre à les trouver parfaits. Où est le modèle de vertu exempt de tout blâme ? Il est resté dans l'entendement du Créateur, et je ne crois pas qu'il nous en ait encore donné de copie. Je désire qu'on ait pour mes défauts la même indulgence que j'ai pour ceux des autres. Nous sommes tous hommes, et, par conséquent, imparfaits : nous ne différons que par le plus ou le moins ; mais le plus parfait tient toujours à l'humanité par un petit coin d'imperfection.

Pour les frelons du Parnasse, quand ils m'étourdissent de leurs querelles, je les renvoie à la préface² d'*Alzire*, où vous leur faites, monsieur, une leçon qu'ils ne devraient jamais perdre de vue, et à laquelle on ne peut rien ajouter.

À l'égard des théologiens, il me semble qu'ils se ressemblent tous, de quelque religion et de quelque nation qu'ils soient : leur dessein est toujours de s'arroger une autorité despotique sur les consciences. Cela suffit pour les rendre persécuteurs zélés de tous ceux dont la noble hardiesse ose dévoiler la vérité ; leurs mains sont toujours armées du foudre de l'anathème pour écraser ce fantôme imaginaire d'irréligion, qu'ils combattent sans cesse,

1. Qu'une nation depuis longtemps en possession du bon goût ne reconnait point le trésor... (Variante des *OEuvres posthumes*.)

2. Voyez la note sur la lettre 555.

à ce qu'ils prétendent, et sous le nom duquel en effet ils combattent les ennemis de leur fureur et de leur ambition. Cependant, à les entendre, ils prêchent l'humilité, vertu qu'ils n'ont jamais pratiquée, les ministres d'un Dieu de paix¹, qu'ils servent d'un cœur rempli de haine et d'ambition. Leur conduite, si peu conforme à leur morale, serait à mon gré seule capable de décréditer leur doctrine.

Le caractère de la vérité est bien différent. Elle n'a besoin ni d'armes pour se défendre, ni de violence pour forcer les hommes à la croire : elle n'a qu'à paraître, et, dès que sa lumière a dissipé les nuages qui la cachaient, son triomphe est assuré.

Voilà, je crois, des traits qui désignent assez les ecclésiastiques pour leur ôter, s'ils les connaissaient, l'envie de nous choisir pour leurs panégyristes. Je connais assez qu'ils n'ont que des défauts, ou plutôt des vices, pour me croire obligé en conscience à rendre justice à ceux d'entre eux qui la méritent. Despréaux, dans sa satire contre les femmes², a l'équité d'en excepter trois dans Paris, dont la vertu était si reconnue qu'elles étaient à l'abri de ses traits. A son exemple, je veux vous citer deux pasteurs, dans les États du roi mon père, qui aiment la vérité, qui sont philosophes, et dont l'intégrité et la candeur méritent qu'on ne les confonde pas dans la multitude. Je dois ce témoignage à la vertu de MM. Beausobre et Reinbeck³.

Il y a un certain vulgaire, dans la même profession, qui ne vaut pas la peine qu'on descende jusqu'à s'instruire de ses disputes. Je leur laisse volontiers la liberté d'enseigner leur religion, et au peuple celle de la croire : car mon caractère n'est point de forcer personne, et ce même caractère, qui me rend le défenseur de la liberté, me fait haïr la persécution et les persécuteurs. Je ne puis voir, les bras croisés, l'innocence opprimée : il y aurait non de la douceur, mais de la lâcheté et de la timidité à le souffrir.

Je n'aurais jamais embrassé avec tant de chaleur la cause de M. Wolff, si je n'avais vu des hommes, qui pourtant se disent raisonnables, porter leur aveugle fureur jusqu'à se répandre en fiel et en amertume contre un philosophe qui ose penser librement, par la seule raison de la diversité de leurs sentiments et des siens : voilà l'unique motif de leur haine. Le même motif leur fait exalter la mémoire d'un scélérat, d'un perfide, d'un hypocrite, par cela seulement qu'il a pensé comme eux.

Je suis charmé de voir, monsieur, le témoignage que vous rendez aux quatre plus grands philosophes que l'Europe ait jamais portés. Leurs ouvrages sont des trésors de vérité : il est bien fâcheux qu'il s'y trouve des erreurs. La diversité de leurs sentiments sur la métaphysique nous fait voir l'incertitude de cette science, et les bornes étroites de notre entendement. Si Newton, si Leibnitz, si Locke, ces génies supérieurs, ces gens

1. ...Et se disent ministres d'un Dieu de paix, qu'ils servent, etc. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

2. Satire x, vers 44.

3. Deux hommes qui méritent également le nom de *célèbres*. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

dont l'esprit était accoutumé à penser toute leur vie, n'ont pu entièrement secouer le joug des opinions pour parvenir à des connaissances certaines, à quoi peut s'attendre un écolier en philosophie tel que moi ?

M. Wolff sera très-flatté de l'approbation dont vous honorez sa *Métaphysique* : elle la mérite en effet ; c'est un des ouvrages les plus achevés en ce genre. Il y a plaisir à se soumettre aux yeux d'un juge auquel les beaux endroits et les faibles n'échappent point.

Je suis fâché de ne pouvoir accompagner ma lettre de la traduction de cette *Métaphysique*, dont je vous ai envoyé un espèce d'extrait, et que je vous ai promise tout entière. Vous savez, monsieur, que ces sortes d'ouvrages ne sont pas petits, et qu'ils se font fort lentement. Je fais copier cependant ce qui est achevé, et j'espère de le joindre à la première de mes lettres.

J'accompagne celle-ci de la *Logique* de M. Wolff, traduite par le sieur Deschamps¹, jeune homme né avec assez de talent ; il a l'avantage d'avoir été disciple de l'auteur, ce qui lui a procuré beaucoup de facilité dans sa traduction. Il me paraît qu'il a assez heureusement réussi : je souhaiterais seulement, pour l'amour de lui, qu'il corrigéât et abrégéât l'épître dédicatoire dans laquelle il me prodigue l'encens à pleines mains. Il aurait infiniment mieux trouvé sa place dans un prologue d'opéra, au siècle de Louis XIV.

Ce n'est point uniquement en faveur de la *Henriade*, seul poëme épique qu'aient les Français, que je me déclare, mais en faveur de tous vos ouvrages : ils sont généralement marqués au coin de l'immortalité.

C'est l'effet d'un génie universel et d'un esprit bien rare que de soutenir, dans une élévation égale, tant d'ouvrages de genres différents. Il n'y avait que vous, monsieur, permettez-moi de vous le dire, qui fussiez capable de réunir dans la même personne la profondeur d'un philosophe, les talents d'un historien, et l'imagination brillante d'un poëte. Vous me faites un plaisir infini et bien sensible en me promettant de m'envoyer tous vos ouvrages. Je ne les mérite que par le cas que j'en fais.

Les monarques peuvent donner des trésors, des royaumes mêmes, et tout ce qui peut flatter l'avarice, l'orgueil et la curiosité des hommes ; mais toutes ces choses restent hors d'eux, et, loin de les rendre plus éclairés² qu'ils ne le sont, elles ne servent ordinairement qu'à les corrompre. Le présent que vous me promettez, monsieur, est de tout un autre usage. On trouve dans sa lecture de quoi corriger ses mœurs et éclairer son esprit. Bien loin d'avoir la folle présomption de m'ériger en juge de vos ouvrages, je me contente de les admirer : le but que je me propose dans mes lectures est de m'instruire. Ainsi que les abeilles, je tire le miel des fleurs, et je laisse les araignées convertir les fleurs en venin.

Ce n'est point par ma faible voix que votre renommée, déjà si bien établie, peut s'accroître ; mais du moins sera-t-on obligé d'avouer que les des-

1. Jean Deschamps, né en 1708, et mort en 1767, publia sa traduction de la *Logique* de Wolff, à Berlin, en 1736. (CL.)

2. Et plus vertueux. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

cendants des anciens Goths et des peuples vandales, les habitants des forêts d'Allemagne, savent rendre justice au mérite éclatant, à la vertu, et aux talents des grands hommes, de quelque nation qu'ils soient.

Je sais, monsieur, à quel chagrin je vous exposerais si j'avais l'indiscrétion de communiquer les ouvrages manuscrits que vous voudrez bien me confier. Reposez-vous, je vous supplie, sur mes engagements à ce sujet; ma foi est inviolable.

Je respecte trop les liens de l'amitié pour vouloir vous arracher des bras d'Émilie. Il faudrait avoir le cœur dur et insensible pour exiger de vous un pareil sacrifice; il faudrait n'avoir jamais connu la douceur qu'il y a d'être auprès des personnes que l'on aime, pour ne pas sentir la peine que vous causerait une telle séparation. Je n'exigerai de vous que de rendre mes hommages à ce prodige d'esprit et de connaissances. Que de pareilles femmes sont rares!

Soyez persuadé, monsieur, que je connais tout le prix de votre estime, mais que je me souviens en même temps d'une leçon que me donne *la Henriade* :

C'est un poids bien pesant qu'un nom trop tôt fameux.

(Ch. III, v. 41.)

Peu de personnes le soutiennent; tous sont accablés sous le faix.

Il n'est point de bonheur que je ne vous souhaite, et aucun dont vous ne soyez digne. Cirey sera désormais mon Delphes, et vos lettres, que je vous prie de me continuer, mes oracles. Je suis, monsieur, avec une estime singulière, votre très-affectionné ami.

FÉDÉRIC.

641. — A M. BERGER.

A Cirey, le 10 septembre.

Mon cher ami, vous êtes l'homme le plus exact et le plus essentiel que je connaisse; c'est une louange qu'il faut toujours vous donner. Je suis également sensible à vos soins et à votre exactitude.

J'ai reçu une lettre¹ bien singulière du prince royal de Prusse. Je vous en enverrai une copie. Il m'écrit comme Julien écrivait à Libanius. C'est un prince philosophe; c'est un homme, et, par conséquent, une chose bien rare. Il n'a que vingt-quatre ans; il méprise le trône et les plaisirs, et n'aime que la science et la vertu. Il m'invite à le venir trouver; mais je lui mande qu'on ne doit jamais quitter ses amis pour des princes, et je reste à Cirey. Si Gresset va à Berlin, apparemment qu'il aime moins ses amis que moi. J'ai envoyé à notre ami Thieriot la

1. Voyez la lettre 629.

réponse ¹ de Libanius à Julien; il doit vous la communiquer. Vous aurez incessamment la *préface* ², ou plutôt l'avertissement de Linant, puisque ni vous ni Thieriot n'avez voulu faire la préface de *la Henriade*. Continuez, mon cher ami, à m'écrire ces lettres charmantes qui valent bien mieux que des préfaces. Embrassez pour moi les Crébillon, les Bernard, et les La Bruère. Adieu.

642. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 12.

Il y a quelquefois, mon cher abbé, des puissances belligérantes qui se disent des injures. Rousseau et moi, nous sommes du nombre, à la honte des lettres et de l'humanité. Mais que faire? La guerre est commencée: il la faut soutenir. La réponse ³ est prête, mais avec pièces justificatives en main. Ce misérable a l'insolence de citer dans sa lettre M. le duc d'Aremberg, lequel vient de m'écrire que Rousseau est un faquin qui l'a compromis *très-faussement*, et auquel il a lavé la tête. Mon cher abbé, Rousseau n'empêchera pas que *la Henriade* ne soit un bon ouvrage, et que *Zaire* et *Alzire* n'aient fait verser des larmes. Il n'empêchera pas non plus que je ne sois le plus heureux homme du monde par ma fortune, par ma situation, et par mes amis; je voudrais ajouter par ma santé et par le plaisir de vivre avec vous.

Si vous m'aimez, si vous voulez m'instruire, envoyez-moi ce que vous voulez bien me promettre ⁴ par M. d'Argental, votre voisin, qui fera contresigner par M. Rouillé le tout, en cas que le paquet soit trop gros: car, s'il ne contenait que quatre ou cinq feuilles, il faut l'envoyer par la poste tout simplement. Je l'attends avec l'empressement d'un disciple et d'un ami.

Si vous avez la réponse aux mauvaises *Épîtres* de Rousseau, je vous prie de me l'envoyer.

643. — A M. BERGER.

A Cirey, le 18 septembre.

Je ne sais, mon cher éditeur, ce que c'est que cette énorme *Réponse* de huit cents vers aux fastidieuses *Épîtres* de Rousseau.

1. Voyez la lettre 631.

2. La *préface* de *la Henriade*, édition de 1737. Elle est en tête du tome I^{er} des *OEuvres* de M. de Voltaire; Amsterdam, 1738. (CL.)

3. C'est la lettre du 20 septembre, n^o 646.

4. *Le Traité de la Prosodie française*, par d'Olivet, 1736, in-12.

Si cela est passable, je la veux avoir. J'en parle à notre ami Thieriot. Voyez qui de vous deux me l'enverra, car un exemplaire suffit. Il est vrai que j'avais gâté mon ode¹, en supprimant le nom de ce malfaiteur d'abbé Desfontaines. Je peignais l'enfer, et j'oubliais Asmodée.

On me mande que c'est La Chaussée qui est l'auteur de la *Réponse*² à Rousseau. Si cela est, il y aura du bon; et c'est pour cette raison-là même que je ne veux pas qu'on me l'attribue. Je ne veux point voler La Chaussée. Franchement, et toutes réflexions faites, je prends peu de part à toutes ces petites querelles, et quand je lis Newton, Rousseau, l'auteur des trois *Épîtres* et des *Âieux chimériques*, me paraît un bien pauvre homme. Je suis honteux de savoir qu'il existe.

Mon paresseux de Thieriot ne vous a point fourni de remarques pour la *Henriade*. S'il en avait seulement pour les trois derniers chants, il faudrait vite me les envoyer; mais je vois bien que l'ouvrage sera imprimé avant que notre ami en ait seulement relu un chant.

Envoyez-moi, je vous prie, les vers sur M. Colbert³; j'en ai un grand besoin.

Vous savez sans doute le marché que j'ai fait avec Prault. Je lui donne la *Henriade*, à condition qu'il m'en donnera soixante et douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranche. Outre cela, je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant, en feuilles, que je ferai relier à mes frais. Il faudra un petit avertissement au-devant de cette édition; je vous l'enverrai quand il en sera temps.

Je ne sais ce que c'est que cette *Ménagerie* dont vous me parlez; mais on dit que le petit Lamare parle d'une manière bien peu convenable à un homme que j'ai accablé de bienfaits. Je n'ai pas besoin de consolation avec un ami comme vous et une retraite comme Cirey. Je veux que vous veniez quelque jour voir cette solitude, que l'amitié et la philosophie embellissent.

Quand je parle d'acheter cent exemplaires au prix coûtant, je veux bien mettre quelque chose au-dessus, afin que le libraire y gagne. C'est comme cela que je l'entends.

Le chevalier de Mouhy m'écrit. Qu'est-ce que ce chevalier de Mouhy⁴? Adieu.

1. L'*Ode sur l'Ingratitude*.

2. Voyez la note sur la lettre 637.

3. *Henriade*, ch. VII, v. 347.

4. Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, qui fut éditeur du *Préservatif* (voyez tome XXII, page 371) en 1738, était né en 1701, et mourut en 1784.

644. — AU MARQUIS D'ARGENS 1.

A Cirey en Champagne, ce 18 1736.

Auriez-vous vu, monsieur, un libelle diffamatoire que Rousseau a fait imprimer dans la *Bibliothèque française*? L'ouvrage est digne de lui : il est mauvais et plein de calomnies ; vous y êtes indignement traité. Ce monstre décrépît, qui n'a ni dents ni griffes, cherche encore par une vieille habitude à mordre et à déchirer. Voici une petite *crêpinade* ou *roussade* que je vous envoie : c'est un coup de fouet pour faire rentrer dans son trou ce vieux serpent. Si vous voulez, je vous enverrai la réponse à son libelle. Vous serez peut-être bien aise de savoir que M. le duc d'Artemberg lui a fait une réprimande publique, et l'a traité comme un laquais pour l'avoir osé citer dans son libelle. M. d'Artemberg m'a écrit pour désavouer l'insolence de son domestique.

S'il y a quelque chose de nouveau, je vous supplie de vouloir bien me le mander. Si je pouvais être assez heureux pour vous être bon à quelque chose, je vous supplierais bien plus instamment encore de m'écrire.

Je suis avec bien de l'estime et de l'attachement, monsieur, votre, etc. V.

645. — A M. BERGER.

Cirey.

Je peux vous assurer, mon cher ami, avec vérité, que je n'ai jamais vu ni le paquet contresigné ni le paquet en question. Je n'ai pas assurément le temps de faire huit cents vers, et, s'ils sont bons, je ne veux pas en dérober la gloire à l'auteur. On m'a assuré que cela était de La Chaussée. Je le croirais assez. Il est piqué contre l'abbé Desfontaines, qui l'a voulu tourner en ridicule dans ses *Observations*, et qui appelle ses comédies des théâtres larmoyants. Il regarde Marivaux comme son rival. Il fait très-bien des vers : voilà ce qui s'appelle des raisons. En un mot, je vous jure que je n'ai jamais songé à l'ouvrage dont vous me parlez. A peine ai-je le temps d'écrire une lettre. Je vous demande en grâce de m'envoyer cette *Réponse* à Rousseau.

J'ai écrit à Prault pour le presser de m'envoyer par le coche deux exemplaires de ce qui est imprimé de *la Henriade*, avec

1. Éditeurs, Bavoux et François.

l'Optique de Newton, de la traduction de Coste. Ayez la bonté de ne pas lui donner un moment de relâche jusqu'à ce qu'il m'ait satisfait. Encore une fois, je vous prie de m'envoyer l'Épître et de détromper nos amis.

Nous jouerons *Zaïre* dans quelque temps à Cirey. Il faudra que vous y veniez. J'arrangerai votre voyage. Je vous embrasse.

646. — AUX AUTEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE¹.

A Cirey, ce 20 septembre 1736.

Messieurs, un homme de bien nommé Rousseau a fait imprimer dans votre journal une longue lettre sur mon compte, où, par bonheur pour moi, il n'y a que des calomnies, et, par malheur pour lui, il n'y a point du tout d'esprit. Ce qui fait que cet ouvrage est si mauvais, c'est, messieurs, qu'il est entièrement de lui : Marot, ni Rabelais, ni d'Ouille, ne lui ont rien fourni ; c'est la seconde fois de sa vie qu'il a eu de l'imagination. Il ne réussit pas quand il invente. Son procès avec M. Saurin aurait dû le rendre plus attentif. Mais on a déjà dit de lui que, quoiqu'il travaille beaucoup ses ouvrages, cependant ce n'est pas encore un auteur assez *châtié*.

Il a été retranché de la société depuis longtemps, et il travaille tous les jours à se retrancher du nombre des poètes par ses nouveaux vers. A l'égard des faits qu'il avance contre moi, on sait bien que son témoignage n'est plus recevable nulle part ; à l'égard de ses vers, je souhaite aux honnêtes gens qu'il attaque qu'il continue à écrire de ce style. Il vous a fait, messieurs, un fort insipide roman de la manière dont il dit m'avoir connu. Pour moi, je vais vous en faire une petite histoire très-vraie.

Il commence par dire que des dames de sa connaissance le menèrent un jour au collège des jésuites, où j'étais pensionnaire, et qu'il fut curieux de m'y voir, parce que j'y avais remporté quelques prix. Mais il aurait dû ajouter qu'il me fit cette visite

1. Une édition de *la Mort de César*, intitulée *seconde édition*, et donnée à Amsterdam en 1736, était terminée par une réimpression de *l'Épître sur la Calomnie*, et précédée d'une *Préface des éditeurs*, qu'on peut voir dans le tome III. Un passage de cette *préface*, supprimé depuis longtemps, et qu'il était important de rétablir, fut l'occasion de la *Lettre de M. Rousseau à M ****, datée du 22 mai 1736, et imprimée dans la *Bibliothèque française*, tome XXIII, pages 138-154. C'est en réponse à cette *Lettre*, dont il a déjà été question (voyez n° 639), que Voltaire écrivit sa lettre du 20 septembre, qui a été insérée dans la *Bibliothèque française*, tome XXIV, pages 152-166.

parce que son père avait chaussé le mien pendant vingt ans, et que mon père avait pris soin de le placer chez un procureur, où il eût été à souhaiter pour lui qu'il eût demeuré, mais dont il fut chassé pour avoir désavoué sa naissance. Il pouvait ajouter encore que mon père, tous mes parents, et ceux sous qui j'étudiais, me défendirent alors de le voir, et que telle était sa réputation que, quand un écolier faisait une faute d'un certain genre, on lui disait : « Vous serez un vrai Rousseau. »

Je ne sais pourquoi il dit que ma *physionomie* lui déplut : c'est apparemment parce que j'ai des cheveux bruns, et que je n'ai pas la bouche de travers.

Il parle ensuite d'une ode que je fis à l'âge de dix-huit ans pour le prix de l'Académie française. Il est vrai que ce fut M. l'abbé du Jarry qui remporta le prix; je ne crois pas que mon ode fût trop bonne, mais le public ne souscrivit pas au jugement de l'Académie. Je me souviens qu'entre autres fautes assez singulières dont le petit poëme couronné était plein, il y avait ce vers :

Et des pôles brûlants jusqu'aux pôles glacés ¹.

Feu M. de Lamotte, très-aimable homme et de beaucoup d'esprit, mais qui ne se piquait pas de science, avait par son crédit fait donner ce prix à l'abbé du Jarry; et quand on lui reprochait ce jugement², et surtout le vers du *pôle glacé* et du *pôle brûlant*, il répondait que c'était une affaire de physique qui était du ressort de l'Académie des sciences, et non de l'Académie française; que d'ailleurs il n'était pas bien sûr qu'il n'y eût point de pôles brûlants, et qu'enfin l'abbé du Jarry était son ami. Je demande pardon de cette petite anecdote littéraire où la jalousie de Rousseau m'a conduit, et je continue ma réponse.

Il est vrai que j'accompagnai, vers l'an 1720, une dame de la cour de France³ qui allait en Hollande. Rousseau peut dire, tant qu'il lui plaira, que j'allai *à la suite* de cette dame : un domestique emploie volontiers les termes de son état; chacun parle son langage. Nous passâmes par Bruxelles; Rousseau prétend que j'y entendis la messe très-indévotement, et qu'il apprit

1. Voyez tome XXII, pages 7 et 8.

2. Voyez, tome X, page 470, dans les *Poésies mêlées*, la pièce qui commence par ce vers :

Lamotte, président aux prix.

3. M^{me} de Rupelmonde, à qui Voltaire adressa la pièce intitulée *Pour et Contre*, plus connue sous le titre de *Épître à Uranie*. Voyez tome IX.

avec horreur cette indécence de la bouche de M. le comte de Lannoi : car il a cité toujours de grands noms sur des choses importantes. Je pourrais en effet avoir été un peu indévoit à la messe. M. le comte de Lannoi dit cependant que « Rousseau est un menteur qui se sert de son nom très-mal à propos pour dire une impertinence ». Je ne parlerai pas ainsi. Il se peut, encore une fois, que j'aie eu des distractions à la messe : j'en suis très-fâché, messieurs. Mais, de bonne foi, est-ce à Rousseau à me le reprocher? Trouvez-vous qu'il soit bien convenable à l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, à l'auteur des couplets infâmes contre ses bienfaiteurs et ses amis, à l'auteur de *la Moïsade*, etc., de m'accuser d'avoir causé dans une église il y a seize ans? Le pauvre homme! Suivons, je vous prie, la petite histoire.

Premièrement, il dit qu'il me présenta chez monsieur le gouverneur des Pays-Bas. La vanité est un peu forte. Il est plus vraisemblable que j'y ai été avec la dame que j'avais l'honneur d'accompagner. Que voulez-vous? Les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation.

Enfin donc je le vis à Bruxelles. Il assure que je débutai par lui faire lire le poème de *la Henriade*, et il me reproche beaucoup, je ne sais sur quel fondement, d'avoir pris dans ce poème le parti du meilleur des rois et du plus grand homme de l'Europe contre des prêtres qui le calomnièrent, et qui le persécutaient. J'en demeure d'accord : Rousseau sera pour ces derniers, et moi, pour Henri IV.

Il a été fort surpris, dit-il, que j'aie substitué l'amiral de Coligny à Rosny. Notre critique, messieurs, n'est pas savant dans l'histoire : ces petites balourdises arrivent souvent à ceux qui n'ont cultivé que le talent puéril d'arranger des mots. L'amiral de Coligny était le chef d'un parti puissant sous Charles IX : il fut tué lorsque Rosny n'avait que treize ans. Rosny fut depuis ministre et favori d'Henri IV. Comment donc se pourrait-il faire que j'aie retranché de *la Henriade* ce Rosny pour y substituer l'amiral de Coligny? Le fait est que j'ai mis Duplessis-Mornai à la place de Rosny. Rousseau ne sait peut-être pas que ce Duplessis-Mornai était un homme de guerre, un savant, un philosophe rigide, tel, en un mot, qu'il le fallait pour le caractère que j'avais à peindre; mais il faut passer à un simple rimeur d'être un peu ignorant. Venons à des choses plus essentielles.

Vous allez voir, messieurs, qu'on entend quelquefois bien mal le métier qu'on a fait toute sa vie, et vous serez surpris que

Rousseau ne sache pas même calomnier. L'origine de sa haine contre moi vient, dit-il, en partie de ce que j'ai parlé de lui *de la manière la plus indigne* (ce sont ses termes) à M. le duc d'Aremberg. Je ne sais pas ce qu'il entend par *une manière indigne*. Si j'avais dit qu'il avait été banni de France par arrêt du Parlement, et qu'il faisait de mauvais vers à Bruxelles, j'aurais, je crois, parlé d'une manière très-digne ; mais je n'en parlai point du tout, et pour le confondre sur cette sottise comme sur le reste, voici la lettre que je reçois dans le moment de M. le duc d'Aremberg :

« Enghien, ce 8 septembre 1736.

« Je suis très-indigné, monsieur, d'apprendre que mon nom est cité, dans la *Bibliothèque*, sur un article qui vous regarde. On me fait parler très-mal à propos et très-faussement, etc. Je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« LE DUC D'AREMBERG. »

Voyons s'il sera plus heureux dans ses autres accusations. Je lui récitai, dit-il, une épître contre la religion chrétienne. Si c'est *la Moïsade* dont il veut parler, il sait bien que ce n'est pas moi qui l'ai faite. Il assure qu'à la police de Paris j'ai été appelé en jugement pour cette épître prétendue. Il n'y a qu'à consulter les registres : son nom s'y trouve plusieurs fois, mais le mien n'y a jamais été. Rousseau voudrait bien que j'eusse fait quelque ouvrage contre la religion, mais je ne peux me résoudre à l'imiter en rien.

Il a ouï dire qu'il fallait être hypocrite pour venir à bout de ses ennemis, et je conviens qu'il a cherché cette dernière ressource.

Rousseau, sujet au camouflet,
Fut autrefois chassé, dit-on,
Du théâtre à coups de sifflet,
De Paris à coups de bâton ;
Chez les Germains chacun sait comme
Il s'est garanti du fagot ;
Il a fait enfin le dévot,
Ne pouvant faire l'honnête homme.

Ce n'est pas assez de faire le dévot pour nuire ; il y faut un peu plus d'adresse : je remercie Dieu que Rousseau soit aussi maladroit qu'hypocrite ; sans ce contre-poids, il eût été trop dangereux.

Les prétendus sujets de la prétendue rupture de ce galant homme avec moi sont donc que j'ai eu des distractions à la messe ; que je lui ai récité des vers dans le goût de *la Moïsade*, et que j'ai parlé de lui en termes peu respectueux à M. le duc d'Artemberg. Eh bien ! messieurs, je vais vous dire les véritables sujets de sa haine ; et je consens, ce qui est bien fort, d'être aussi déshonoré que lui si j'avance un seul mot dont on puisse me démentir.

Il récita à cette dame, que j'avais l'honneur d'accompagner, et à moi, je ne sais quelle allégorie contre le parlement de Paris, sous le nom de *Jugement de Pluton* : pièce bien ennuyeuse, dans laquelle il vomit des invectives contre le procureur général et contre ses juges, et qui finit par ces vers, autant qu'il m'en souvient :

Et que leur peau sur ces bancs étendue,
A l'avenir consacrant leurs noirceurs,
Serve de siège à tous leurs successeurs.

(Liv. II, allégor. II.)

Ces derniers vers sont copiés d'après l'épigramme de M. Boindin contre Rousseau, laquelle est connue de tout le monde ; la différence qui se trouve entre l'épigramme et les vers de Rousseau, c'est que l'épigramme est bonne.

Il récita ensuite un ouvrage dont le titre n'est pas la preuve d'un bon esprit ni d'un bon cœur. Ce titre est *la Palinodie*. Il faut savoir qu'autrefois il avait fait une petite épître à M. le duc de Noailles, alors comte d'Ayen. Dans cet ouvrage il disait (liv. I^{er}, ép. IV) :

Oh ! qu'il chassonne bien !
Serait-ce point Apollon Delphien ?
Venez, voyez, tant a beau le visage,
Doux le regard, et noble le corsage !
C'est il, sans faute.

Cette pièce, écrite toute de ce goût, fut sifflée, comme vous le croyez bien ; cependant M. le duc de Noailles le protégea en le méprisant, et daigna lui donner un emploi. Savez-vous ce qu'il fit dans le même temps ? Il écrivit une lettre sanglante contre son bienfaiteur. Cette lettre parvint jusqu'à M. de Noailles. Je ne dis rien que ce seigneur ne puisse attester, et j'ajoute qu'il poussa la grandeur d'âme jusqu'à oublier l'ingratitude de ce poète.

Rousseau, hors de France, fit son ode de *la Palinodie*. Il avait raison assurément de désavouer des vers ennuyeux ; mais du

moins il eût fallu que *la Palinodie* eût été meilleure. Malheureusement pour lui, toute *la Palinodie* consistait à dire du mal de son bienfaiteur. M. le maréchal de Villars, ami de ce seigneur offensé, averti d'ailleurs de l'insolence de Rousseau, en écrivit à M. le prince Eugène, et lui manda en propres mots : « J'espère que vous ferez justice d'un *** qui n'a pas été assez puni en France. » Cette lettre, jointe aux ingratitude dont Rousseau payait les bienfaits de M. le prince Eugène, lui attira une disgrâce totale auprès de ce prince. Voilà, messieurs, l'origine de tout ce que Rousseau a fait depuis contre moi. Il a cru que c'était moi qui avais fait frapper ce coup ; que c'était moi qui avais averti messieurs les maréchaux de Villars et de Noailles. Cependant il est très-vrai que je ne leur en ai jamais parlé. Il est aisé de le savoir des personnes que le sang et l'amitié attachaient à M. le maréchal de Villars. La lettre avait été écrite à M. le prince Eugène avant même que Rousseau m'eût lu cette mauvaise ode de *la Palinodie*, et quand il me la lut, je me contentai de lui dire que je voyais bien que son but n'était pas d'avoir des amis.

J'avoue que je lui dis encore, avec une franchise que j'ai eue toute ma vie, que ses nouveaux ouvrages ne me plaisaient pas, et qu'il passerait seulement pour avoir perdu son talent et conservé son venin. Le public a justifié ma prédiction, et Rousseau me hait d'autant plus que je lui ai dit une vérité qui se confirme tous les jours.

C'était assez qu'il m'eût flatté quelques jours pour qu'il fit des vers contre moi : il en fit donc, et même de très-plats. Il est vrai qu'enfin, dans une *Épître contre la Calomnie*, composée il y a trois ans, je n'ai pu m'empêcher, après avoir montré toute l'énormité de ce crime, de parler de celui qui en est si coupable. Vous avez vu ce que j'en ai dit,

Ce vieux rimeur, couvert d'ignominie, etc.

Je n'ai été certainement dans ces vers que l'interprète du public; je n'ai fait que suivre l'exemple de M. de Lamotte, le plus modeste de tous les hommes, qui avait dit de Rousseau :

Connais-tu ce flatteur perfide ¹,
 Cette âme jalouse où préside
 La Calomnie au ris malin;
 Ce cœur dont la timide Audace

1. Strophes 5 et 6 de l'ode de Lamotte intitulée *le Mérite personnel*.

En secret sur ceux qu'il embrasse
 Cherche à distiller son venin ;

Lui dont les larcins satiriques¹,
 Craints des lecteurs les plus cyniques,
 Ont mis tant d'horreurs sous nos yeux ?
 Cet infâme, ce fourbe insigne,
 Pour moi n'est qu'un esclave indigne,
 Fût-il sorti du sang des dieux.

Qui croirait, messieurs, que Rousseau ose se plaindre aujourd'hui que ce soit lui qui soit le calomnié ? Permettez-moi de vous faire souvenir ici d'un trait de l'ancienne comédie italienne. Arlequin ayant volé une maison, et ne trouvant pas ensuite tout le compte des effets qu'il avait pris, criait au voleur de toute sa force. Rousseau suppose premièrement que mon *Épître sur la Calomnie* est adressée à la respectable fille de M. le baron de Breteuil, un de ses premiers maîtres. Mais qui lui a dit qu'elle ne l'est pas à une des filles de M. le duc de Noailles, ou de M. Rouillé, ou de M. le maréchal de Tallard ? Car a-t-il eu un maître qu'il n'ait payé d'ingratitude, et qu'il n'ait forcé à le chasser ? Je veux que cette épître soit adressée à la fille de M. le baron de Breteuil, mariée à un homme de la plus grande naissance de l'Europe, et illustre par l'honneur que les beaux-arts reçoivent de son génie et de son savoir, qu'elle veut en vain cacher ; cela ne servira qu'à faire voir combien Rousseau est hardi dans le crime et impudent dans le mensonge. Il crie qu'on le calomnie, qu'il n'a jamais fait des vers contre feu M. de Breteuil. Voulez-vous savoir, messieurs, de qui je tiens la vérité qu'il combat si impudemment ? De la propre personne à qui il a eu la folie de l'avouer, et de cette respectable dame, la fille même de M. de Breteuil, qui le sait comme moi, et sous les yeux de laquelle j'ai l'honneur d'écrire une vérité d'ailleurs si connue. Il a beau dire qu'il a encore des lettres de M. le baron de Breteuil, il a beau avoir adressé à ce seigneur une très-mauvaise épître en vers ; qu'est-ce que cela prouve ? Que M. le baron de Breteuil était indulgent, et que son domestique pousse l'impudence au comble. Est-ce donc la seule fois qu'il a écrit pour et contre ses bienfaiteurs ? N'a-t-il pas appelé M. de Francine un *homme divin*, après avoir fait contre lui l'indigne satire de *la Francinade* ? Il avait fait cette satire, parce que tous ses opéras sifflés avaient été mis au rebut par M. de

1. Au lieu de *satiriques*, le texte de Lamotte porte *marotiques*.

Francine ; et il l'appela depuis homme divin, parce que, dans une quête que M^{me} de Bouzoles eut la bonté de faire pour Rousseau, lorsqu'il était en Suisse, M. de Francine eut la générosité de donner vingt louis. Je devrais donc avoir quelque petite part à cette épithète de *divin*, un cinquième, de compte fait : car j'avais donné quatre louis pour mon aumône à Rousseau.

En vérité, il a grand tort de me vouloir du mal, car, outre la liaison qui était entre mon père et le sien, j'ai actuellement un valet de chambre¹ qui est son proche parent, et qui est très-honnête homme. Ce pauvre garçon me demande tous les jours pardon des mauvais vers que fait son parent.

Est-ce ma faute, après tout, si Rousseau a eu autrefois des coups de bâton du sieur Pécourt, dans la rue Cassette, pour avoir fait et avoué ces couplets qui sont mentionnés dans son procès criminel ?

Que le bourreau par son valet
Fasse un jour serrer le sifflet
De Bertin et de sa séquelle ;
Que Pécourt, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle, etc.

Est-ce ma faute, s'il se plaint d'avoir reçu cent coups de canne de M. de La Faye ; s'il s'accommoda avec lui, par l'entreprise de M. de Lacontade, pour cinquante louis qu'il n'eut point ; s'il calomnia M. Saurin ; s'il fut banni par arrêt à perpétuité ; s'il est en horreur à tout le monde ; si enfin (ce qui le fâche le plus) il a rimé longuement des fadaises ennuyeuses ; s'il a fait *les Aïeux chimériques, le Café, la Ceinture magique, etc.* ? Je ne suis pas responsable de tout cela.

Il s'est associé, pour rendre sa cause meilleure, avec l'abbé Desfontaines, auteur d'un ouvrage périodique qui vous est connu ; et cet abbé envoie de temps en temps en Hollande de petits libelles contre moi.

Il est bon que vous sachiez, messieurs, que cet abbé est un homme que j'ai, en 1724, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours. C'est un fait public. J'ai encore ses lettres par lesquelles il avoue qu'il me doit l'honneur et la vie. Il fut depuis mon traducteur. J'avais écrit en anglais un *Essai sur l'Épopée* ; il le mit en français. Sa traduction a été imprimée à Paris. Il est vrai qu'il y avait autant de contre-sens que de lignes. Il y disait que les Portugais avaient découvert l'Amérique. Il

1. C'était Céran, qui faisait aussi les fonctions de secrétaire ou copiste.

traduit les *gâteaux mangés par les Troyens* par ces mots : *faim dévorante de Cacus*. Le mot anglais *cake*, qui signifie *gâteau*, fut pris par lui pour *Cacus*, et les Troyens pour des vaches. Je corrigeai ses fautes, et je fis imprimer sa traduction à la suite de *la Henriade*, en attendant que j'eusse le loisir de faire mon *Essai sur l'Épopée* en français : car j'avais écrit dans le goût de la langue anglaise, qui est très-différent du nôtre. Enfin, quand j'eus achevé mon ouvrage, je le mis à la suite de ma *Henriade* en France. L'abbé Desfontaines ne me pardonna point d'avoir usé de mon bien. Il s'avisa, depuis ce temps-là, de vouloir décrier *la Henriade* et moi. Je ne lui répondrai pas, et je ne décrierai certainement pas ses vers. Il en a fait un gros volume¹ ; mais personne n'en sait rien : j'en ignore moi-même le titre. Pour sa personne, elle est un peu plus connue.

Enfin, messieurs, voilà les honnêtes gens que j'ai pour ennemis : ainsi, quand vous verrez quelques mauvais vers contre moi, dites hardiment qu'ils sont de Rousseau ; quand vous verrez de mauvaises critiques en prose, ce sera de l'abbé Desfontaines.

J'ai l'honneur d'être, etc.

647. — A M. THIERIOT.

A Cirey, ce 23 septembre.

J'avais ôté ce monstre subalterne d'abbé Desfontaines de l'*Ode sur l'Ingratitude* ; mais les transitions ne s'accommodaient pas de ce retranchement, et il vaut mieux gâter Desfontaines que mon ode, d'autant plus qu'il n'y a rien de gâté en relevant² sa turpitude. Je vous envoie donc l'ode ; chacun est content de son ouvrage, cependant je ne le suis pas de m'être abaissé à cette guerre honteuse ; je retourne à ma philosophie ; je ne veux plus connaître qu'elle, le repos et l'amitié.

J'avais deviné juste, vous étiez malade : mon cœur me le disait ; mais si vous ne l'êtes plus, écrivez-moi donc. M. Berger a pressé l'impression de *la Henriade*, mais je vais le prier d'aller bride en main, afin que les derniers chants se sentent au moins de vos remarques. Envoyez-moi cette pièce de *la Ménagerie* ; je ne sais ce que c'est. On dit qu'il paraît une *Réponse*³ de La Chaussée aux trois impertinentes *Épîtres* de Rousseau, et qu'elle

1. *Poésies sacrées* ; voyez la note tome XXII, page 380.

2. Dans toutes les éditions on lit *relevant* ; peut-être faut-il lire *révélant* ? (B.)

3. Voyez la note sur la lettre 637.

court sous mon nom. Il faut encore m'envoyer cela : car nous aimons les vers, tout philosophes que nous sommes à Cirey.

Or qu'est-ce que *Pharamond*¹? A-t-on joué *Alzire* à Londres? Écoutez, mon ami, gardez-moi, vous et les vôtres, le plus profond secret sur ce que vous avez lu chez moi², et qu'on veuille représenter à toute force.

J'ai grand'peur que le petit Lamare, grand fureteur, grand étourdi, grand indiscret, et *super hæc omnia ingratisissimus*, n'ait vu le manuscrit sur ma table : en ce cas, je le supprimerais tout à fait. Émilie vous fait mille compliments. Ne m'oubliez pas auprès de Pollion et de vos amis. Adieu, mon ami, que j'aimerai toujours. Que devient le père d'Aglaure? Adieu, écrivez-moi sans soin, sans peine, sans effort, comme on parle à son ami, comme vous parlez, comme vous écrivez. C'est un plaisir de griffonner nos lettres ; une autre façon d'écrire serait insupportable. Je les trouve, comme notre amitié, tendres, libres et vraies.

648. — A M. BERGER.

Cirey.

Je vous prie, mon cher monsieur, de vouloir bien m'envoyer les premières feuilles de *la Henriade*, dans un paquet. Si tout le poème est imprimé à présent, ayez la bonté de faire tenir un exemplaire à l'abbé Moussinot, qui me l'enverra par le coche de Bar-sur-Aube. Par quel chemin m'avez-vous donc envoyé toutes ces nouveautés dont vous me parlez? Je n'en ai reçu aucune, et voilà trois ordinaires sans le moindre mot de vous. Je suis toujours un peu languissant. Je n'ai point d'esprit. J'attends vos lettres pour en avoir.

Faites-moi voir, je vous prie, cette *Réponse* que je crois de La Chaussée ; mais surtout écrivez-moi. J'aime mieux votre prose que la plupart des vers de tous nos auteurs.

649. — A M. DE LA FAYE³,

SECRÉTAIRE DU CABINET DU ROI.

Septembre.

On vous attend à Cirey, mon cher ami; venez voir la maison dont j'ai été l'architecte. J'imite Apollon : je garde des troupeaux,

1. Tragédie de Cahusac, jouée le 14 août 1736.

2. *L'Enfant prodigue*.

3. Jean-François Leriget de La Faye, mort à Gênes en 1747 des suites de ses blessures, était fils de Jean-Élie de La Faye, mort en 1718 ; voyez tome XIV, page 88.

je bâtis, je fais des vers, mais je ne suis pas chassé du ciel; vous verrez sur la porte :

Ingens incepta est, fit parvula casa; sed ævum
Degitur hic felix et bene, magna sat est ¹.

Vous serez bien plus content de la maîtresse de la maison que de mon architecture. Une dame qui entend Newton, et qui aime les vers et le vin de Champagne comme vous, mérite de recevoir des visites des sages de toute espèce.

Vous aurez peut-être vu, à Strasbourg, un assez gros libelle² qui voudrait être diffamatoire, mais qui n'est pas à craindre, attendu qu'il est de Rousseau. Il dit gravement, dans ce beau libelle, que la source de sa haine contre moi vient de ce qu'il y a dix ans, en passant à Bruxelles, je scandalisai le monde à la messe, et que je lui récitai des vers satiriques; et, ce qui est de plus incroyable, c'est qu'il ose citer sur cela M. le duc d'Artemberg et M. le comte de Lannoi. En vérité, être accusé d'indévo- tion, et s'entendre reprocher la satire par Rousseau, c'est être accusé de vol par Cartouche, et de sodomie par des Chauffours³. Je vous envoie *la Crépinade*, qui ne le corrigera pas, parce qu'il n'a pas été corrigé par monsieur votre père. Adieu, je vous attends; il y a encore ici

Certain vin frais, dont la mousse pressée,
De la bouteille avec force élançée,
Avec éclat fait voler le bouchon;
Il part, on rit, il frappe le plafond.
De ce nectar l'écume pétillante
De nos Français est l'image brillante ⁴.

650. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 25 septembre.

Je deviens bien paresseux, mon cher ami, mais ce n'est pas quand votre amitié ordonne quelque chose à la mienne. J'avais

1. Voltaire, qui n'avait peut-être pas encore fait graver ces vers sur la pierre au moment même où il écrivait à La Faye, les corrigea ensuite; et voici comme je les ai lus, en 1821 et en 1827, sur la porte du principal corps de logis de Cirey, resté, jusqu'à présent, dans l'état où il était en 1736 :

Hæc ingens incepta domus fit parva; sed ævum
Degitur hic. (CL.)

2. C'est la lettre à laquelle répond le n° 646.

3. Voyez la lettre 515.

4. Ces vers, à quelques mots près, sont du *Mondain*; voyez tome X.

parole à peu près de placer la petite Linant chez M^{me} la duchesse de Richelieu; mais l'enfant qu'il fallait élever se meurt¹. Enfin j'ai obtenu de M^{me} du Châtelet qu'elle la prendrait, quelque répugnance qu'elle y eût. Je ne doute pas que la petite n'ait, pour le moins, autant de répugnance à servir que M^{me} du Châtelet en a à se faire servir par la sœur du gouverneur de son fils. Ce sont de petits désagréments qu'il faut sacrifier à la nécessité. Enfin, voilà toute la famille de Linant placée dans nos cantons. La mère, le fils, la fille, tout est devers Cirey, *quia Cideville sic voluit*.

Comptez que Linant n'a désormais rien à faire que de se tenir où il est. Son élève² est d'un caractère doux et sage, et ce caractère excellent sera orné un jour de quarante mille livres de rente. Il y a donc de la fortune et des agréments à espérer pour Linant. S'il pouvait se rendre un peu utile, savoir écrire, savoir que deux et trois font cinq, se rendre nécessaire en un mot, cela vaudrait bien mieux que de croupir dans l'ignorance et dans le travail oisif d'une misérable tragédie³ qui, depuis quatre ans, est à peine commencée. Il n'est pas né poète; il en avait l'oisiveté et l'orgueil. Vous l'avez, me semble, corrigé de cet orgueil si mal placé; si vous le corrigez de son oisiveté, vous lui aurez tenu lieu de père.

Newton est ici le dieu auquel je sacrifie; mais j'ai des chapelles pour d'autres divinités subalternes. Voici ce *Mondain* qu'Émilie croyait vous avoir envoyé. Donnez-en, mon cher ami, copie au philosophe Formont, à qui je dois bien des lettres. Cette vie de Paris, dont vous verrez la description dans *le Mondain*, est assez selon le goût de votre philosophie.

La vie que je mène à Cirey serait bien au-dessus, si j'avais plus de santé, et si je pouvais y embrasser mon cher Cideville.

La sottise de Rousseau et de moi continue toujours; j'en suis fâché, cela déshonore les lettres.

651. — A M. BERGER.

A Cirey, septembre.

J'ai enfin reçu, mon cher monsieur, le paquet⁴ de M. du Châtelet. Il y avait un Newton. Je me suis d'abord mis à genoux

1. Cet enfant, qui porta le titre de duc de Fronsac dans les bras de sa nourrice, était né le 30 décembre 1734. (CL.)

2. Le duc du Châtelet, cité dans la lettre du 12 avril 1735, à Cideville.

3. *Ramessès*.

4. Voyez plus haut la lettre 625.

devant cet ouvrage, comme de raison; ensuite je suis venu au fretin. J'ai lu ma *Henriade*; j'envoie à Prault un *errata*.

S'il veut décorer mon maigre poëme de mon maigre visage, il faut qu'il s'adresse à M. l'abbé Moussinot, cloître Saint-Merry. Cet abbé Moussinot est un curieux, et il faut qu'il le soit bien pour qu'il s'avise de me faire graver. Je connaissais *la Comtesse des Barres*¹. Il n'y a que le tiers de l'ouvrage, mais ce tiers est conforme à l'original, qu'on me fit lire il y a quelques années.

Le Dissipateur est comme vous le dites; mais les comédiens ont reçu et joué des pièces fort au-dessous. Ils ont tort de s'être brouillés avec M. Destouches; ils aiment leur intérêt, et ne l'entendent pas.

*Le Mentor cavalier*² devrait être brûlé, s'il pouvait être lu. Comment peut-on souffrir une aussi calomnieuse, aussi abominable et aussi plate histoire que celle de M^{me} la duchesse de Berry? Je n'ai point encore lu les autres brochures. Est-ce vous, mon cher ami, qui m'envoyez tout cela? Je suis bien fâché que vous ne puissiez pas venir vous-même.

A l'égard de la *Lettre* du signor Antonio Cocchi, il la faut imprimer: elle est pleine de choses instructives. Il y a autant de courage que de vérité à oser dire que les fictions, dans les poëmes, sont ce qui touche le moins. En effet, le voyage d'Iris et de Mercure, et les assemblées des dieux, seraient bien ignorés sans les amours de Didon; et Dieu et le diable ne seraient rien sans les amours d'Ève. Puisque M. Cocchi a l'esprit si juste et si hardi, il en faut profiter: c'est toujours une vérité de plus qu'il apprend aux hommes. Il faudra seulement échancre les louanges dont il m'affuble. Il commence par crier à la première phrase: *Il n'y a rien de plus beau que la Henriade*. Adoucissons ce terme; mettons: *Il y a peu d'ouvrages plus beaux que, etc.* Mais comptez qu'il est bon d'avoir, en fait de poëme épique, le suffrage des Italiens.

Le dévot Rousseau a fait imprimer un libelle diffamatoire contre moi, dans la *Bibliothèque française*, de concert avec ce malheureux Desfontaines, qui a été mon traducteur, et que j'ai tiré de Bicêtre. Ai-je tort, après cela, de faire des homélies contre l'ingratitude³? J'ai été obligé de répondre et de me justifier, car il s'agit de faits dont j'ai la preuve en main. J'ai envoyé la

1. Histoire de l'abbé de Choisy.

2. 1736, in-12, par le marquis d'Argens. Voyez, ci-après, les lettres 652 et 682; et encore celle à Thieriot, du 9 janvier 1739.

3. Allusion à l'*Ode sur l'Ingratitude*.

réponse¹ à M. Saurin fils, parce que monsieur son père y est mêlé ; il doit vous la communiquer.

J'ai lu enfin l'épître² en vers qu'on m'imputait : il faut être bien sot ou bien méchant pour m'accuser d'être l'auteur d'un ouvrage où l'on me loue. Comment est-ce que vous n'avez pas battu ces misérables qui répandent de si plates calomnies ? La pièce est quatre fois trop longue au moins, et d'ailleurs extrêmement inégale. Il serait aisé d'en faire un bon ouvrage, en faisant trois cents ratures et en corrigeant deux cents vers ; il en resterait une centaine de judicieux et de bien frappés. Si je connaissais l'auteur, je lui donnerais ce conseil. Quand vous aurez la réponse au libelle diffamatoire de Desfontaines et de Rousseau, je vous prie de la communiquer à M. l'abbé d'Olivet, rue de la Sourdière. Adieu, mon cher ami, je vous embrasse.

652. — A M. THIERIOT.

Septembre.

J'ai reçu enfin, mon cher ami, ce paquet du prince royal de Prusse. Vous verrez, par la lettre dont il m'honore³, qu'il y a encore des princes philosophes, des Marc-Aurèle, et des Antonin. C'est dommage qu'ils soient au fond de la Germanie.

C'est au moins, mon ami, une consolation pour moi que des têtes couronnées daignent me rechercher, tandis que Rousseau, La Serre, Launai et Desfontaines, m'accablent de calomnies et de libelles diffamatoires.

Vous savez qu'il y a déjà longtemps que Rousseau et Desfontaines firent imprimer un libelle⁴ contre moi dans la *Bibliothèque française*. Puissent mes ennemis m'attaquer toujours de même, et être toujours dans l'obligation de mentir pour me nuire ! Je suis persuadé que ce petit Lamare se mettra au nombre de mes ennemis. Je l'ai accablé d'assez de bienfaits pour souhaiter qu'il se joigne à Desfontaines, et qu'on voie que je n'ai pour adversaires que des ingrats et des envieux. C'est déjà se déclarer mon ennemi que d'en user mal avec vous. On ne peut pas me déclarer plus ouvertement la guerre. Il est triste pour nous d'avoir connu ce petit homme. Nous sommes bons, on abuse de notre bonté ; mais ne nous corrigeons pas.

1. C'est la lettre du 20 septembre, n° 646.

2. Voyez la note sur la lettre 637.

3. C'est la lettre 629.

4. Voyez la note sur la lettre 646.

Au reste, ma bonté ne m'empêche point du tout de réfuter les calomnies de Rousseau. Ce ne serait plus bonté, ce serait sottise.

Il y a une autre vertu dont je crois que j'aurai besoin bientôt : c'est celle de la patience et de la résignation aux jugements de nosseigneurs du parterre¹ ; mais je crois aussi que vous vous souviendrez de la belle vertu du secret. Je vous en remercie déjà, vous, Pollion, et Polymnie².

Dites, je vous prie, à cette belle muse combien je m'intéresse à sa santé, et ménagez-moi toujours la bienveillance de votre Parnasse. J'ai lu le *Mentor cavalier*³. Quelle honte et quelle horreur ! Quoi ! cela est imprimé et lu ! M. de La Popelinière ne doit point en être fâché. On y dit de lui qu'il est un sot. C'est dire de Bernard⁴ et de Crozat qu'ils sont des gueux.

A propos de Bernard, aurai-je la *Claudine* du vrai Bernard, du Bernard aimable ?

Voici qui me paraît plaisant. Je voulais vous envoyer la lettre du prince royal de Prusse, et je ne vous envoie que ma réponse : il n'y a qu'Arlequin à qui cela soit arrivé ; mais on copie la lettre du prince, et vous ne pouvez l'avoir cet ordinaire.

Vous aurez la pièce entière de la philosophie émilienne, dont vous avez eu l'échantillon⁵. Je vous embrasse.

653. — A M. BERGER.

Cirey, septembre.

Je vous envoie, mon cher correspondant, un petit ouvrage d'une main respectable. Je vous prierai de le rendre public, en le faisant imprimer incessamment. Vous me ferez un vrai plaisir. Il faut confondre le mauvais goût comme les mauvaises mœurs. Je vous prie surtout de parler au jeune Saurin. Il est bien intéressé à affermir la honte d'un homme⁶ dont la réhabilitation ferait la honte du vieux Saurin père, et la perte du fils.

J'ai envoyé à Prault les feuilles en question. Ces croix ne signifient rien : c'étaient des marques que j'avais faites dans le dessein de changer quelques endroits ; mais je me suis déterminé

1. Allusion à *l'Enfant prodigue*, joué le 10 octobre suivant.

2. M^{lle} Deshayes ; voyez une note de la lettre 628.

3. Voyez la note sur la lettre 651.

4. Samuel Bernard et Antoine Crozat, très-riches financiers, morts, le premier en janvier 1739, le second en juin 1738.

5. Dans la lettre 637.

6. J.-B. Rousseau.

à laisser les choses comme elles étaient. Ainsi, que les croix ne vous épouvantent plus.

Adieu. On ne peut guère écrire moins ; mais le souper, Newton, et Émilie, m'entraînent.

654. — A M. THIERIOT.

Octobre.

Vous aurez incessamment, mon petit Mersenne, votre Descartes et votre Chubb¹. Il n'y a pas grand'chose à prendre ni dans l'un ni dans l'autre. Chubb dit longuement une petite partie des choses que sait tout honnête homme, et Descartes noie une vérité géométrique dans mille mensonges physiques.

On m'a envoyé les *Discours*² à l'Académie française ; mais je n'ai pas le temps de les lire. J'ai lu *le Dissipateur* de Destouches. Je ne sais pas pourquoi il parle, dans sa préface, de *l'Avare* de Molière. Ce petit orgueil-là n'est ni adroit, ni heureux. Je trouve que les comédiens ont très-bien fait de le prier de corriger sa comédie, et lui très-mal de n'en rien faire ; mais je lui pardonne à cause du plaisir que m'a fait son *Glorieux*. J'ai enfin reçu la *Réponse*³ aux trois détestables *Épîtres* de Rousseau. Cette réponse est quatre fois trop longue. Il y a deux pages admirables ; mais c'est du drap d'or cousu avec des guenilles : l'ouvrage est de La Chaussée ou de Saurin. Il faut être possédé du malin ou imbécile pour me l'attribuer. Comment ! j'y suis loué depuis les pieds jusqu'à la tête, et on ose m'imputer d'en être l'auteur ! Suis-je donc assez fat pour me louer moi-même ? Je vous avoue que je suis bien indigné qu'on ait pu mettre une pareille sottise sur mon compte.

Savez-vous que Rousseau et Desfontaines ont fait imprimer, dans la *Bibliothèque française*, un libelle contre moi ? Il y a des faits ; il faut répondre ; j'ai répondu. Berger a le manuscrit. Je vous prie de le lui demander, et de le lire. Profond et éternel secret sur ce que vous savez⁴. Tâchez aussi de m'en dire des nouvelles dans l'occasion.

Je n'ai point entendu parler du paquet que vous avez donné pour moi à monsieur votre frère, dont j'enrage.

Adieu, mon cher ami.

1. Voyez la lettre 637.

2. Ceux de La Chaussée et de Boyer.

3. Voyez la note sur la lettre 637.

4. *L'Enfant prodigue*.

655. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Octobre.

Il faut vous faire cent mille remerciements pour le petit chien noir ; baisez-le bien, dites-lui qu'il ne tète pas longtemps ; je serai obligé de l'envoyer chercher incessamment. S'il a été élevé par vous, il aura bien de l'esprit. Je vous ai mille obligations de m'avoir donné ce petit chien. Adieu ; je suis bien honteux ; je rougis quand j'y pense. M^{me} Croupillac n'a point d'esprit : quel rôle pour vous ! Ma foi, faites votre rôle vous-même, et je réponds du succès.

656. — A M. BERGER.

A Cirey, le 10 octobre.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut, mon cher ami, soutenir à tout le monde que je n'en suis point l'auteur. C'est un secret uniquement entre M. d'Argental, M^{lle} Quinault, et moi. M. Thieriot ne l'a su que par hasard ; en un mot, j'ai été fidèle à M. d'Argental, et il faut que vous me le soyez. Mandez-moi ce que vous en pensez, et recueillez les jugements des connaisseurs, c'est-à-dire des gens d'esprit, qui ne viennent à la comédie que pour avoir du plaisir : *hoc est enim omnis homo*¹, et le plaisir est le but universel ; qui l'attrape a fait son salut.

Trop ami des plaisirs et trop des nouveautés

(*Henriade*, ch. VII, v. 443.)

restera jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux.

Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait fidèle ?

(*Andromaque*, acte IV, scène v.)

n'est pas plus grammatical, et c'est en cela qu'est le mérite.

Et de l'art même apprend à franchir les limites.

(*Art poét.*, ch. IV, v. 80.)

Linant n'est point ici ; il est à six lieues, avec son pupille. Quand il sera revenu, il changera, s'il veut, la préface². Il est honteux qu'il faille la changer.

1. *Ecclésiaste*, XII, 13.

2. Celle de la *Henriade*.

M. Algarotti est allé en Italie. Nous l'avons possédé à Cirey : c'est un jeune homme en tout au-dessus de son âge, et qui sera tout ce qu'il voudra être.

Ma santé s'en va au diable : sans cela je vous écrirais des volumes ; mais il faut bien se porter pour être bavard. Vous, qui vous portez à merveille, songez que vous ne pouvez m'écrire ni de trop longues ni de trop fréquentes lettres, et que votre commerce peut rendre heureux votre ami.

657. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 13 octobre 1736, à Cirey.

Savez-vous bien, divine Thalie, l'effet que m'a fait votre lettre ? Elle m'a donné un chagrin très-vif de n'avoir fait pour vous qu'une Croupillac. Je n'ai point senti la joie du succès, je n'ai vu autre chose sinon combien je suis indigne de vous. C'est vous qui, par vos soins, avez fait réussir la pièce¹ ; mais c'est moi qui ai fait cette Croupillac. Est-il possible qu'on soit obligé, pour ce public, de se jeter à ce point-là hors de son caractère, vous dont l'esprit est si fin, si délicat, si juste, si élevé ? Car il est tout cela ; et, il faut vous le dire, vous êtes obligée de jouer des rôles ridicules ; et moi, qui tâche de penser comme vous, je fais des Croupillac.

Je suis honteux pour vous et pour moi. Ce qui me console, c'est que le langage du cœur, que vous entendez si bien, le ton de l'honnête homme, les mœurs, ont réussi. Le fonds de vertu qui est dans cet ouvrage devait vous plaire, et a subjugué le public ; mais comment ferez-vous, discrète et aimable mère de notre enfant, pour mettre un bâillon à ce petit Lamare ? Ce serait là une entreprise digne de vous. Vous ne me mandez rien du Père Gresset ; il y a pourtant grande apparence que c'est lui qui a fait cet enfant : il me semble que le titre est tout jésuitique. De plus, ce Gresset est un enfant prodigue, revenu au monde qu'il avait abandonné. Enfin c'est Gresset, je n'en démords point. Voulez-vous bien me faire un plaisir ? Envoyez, je vous en prie, une copie de la pièce, telle qu'on la joue, bien cachetée, à M. Robert, avocat, rue du Mouton, près de la Grève. C'est le digne homme qui doit m'apporter ce petit chien noir ; tout Cirey vous remercie de ce petit chien et de ce petit *Enfant prodigue*. Eh bien !

1. *L'Enfant prodigue* ; cette comédie fut jouée le 10 octobre 1736, sans avoir été annoncée ni affichée : précaution prise par M^{lle} Quinault contre la cabale.

vous l'avez donc hardiment mis sous ce nom sacré? Le Nouveau Testament m'est plus favorable que l'Ancien; on n'a pas passé à l'Opéra ce Samson, dont l'histoire n'est écrite que par Esdras (connaissez-vous Esdras?), et on reçoit à belles baisemains une parabole prise tout net d'après qui vous savez (connaissez-vous qui vous savez?). Voilà comme tout va dans ce monde. Quand vous vous mêlez de faire passer quelque chose, il faut qu'il passe.

Divine Thalie, envoyez-moi cet enfant tel qu'il a paru, afin que je le rende un peu moins indigne de tant de bontés. M. d'Argental était-il à Paris? A-t-il vu baptiser notre enfant? On parle d'un discours de Grandval, d'un habit tragique à moitié mis. Vous avez conduit cette grande intrigue en personne capable de tout, en vérité; vous êtes admirable. Vos lettres me font plus de plaisir que le succès; Émilie est enchantée de vous, et vous fait bien des compliments. Je vous suis attaché pour toute ma vie. V.

658. — A M. BERGER.

Cirey.

Je devais, mon cher correspondant, plus que de la prose au prince royal de Prusse, mais j'ai honte de lui envoyer des vers aussi peu châtiés. Ayez la bonté de remettre le paquet cacheté au ministre de Prusse. Je ne sais si c'est un envoyé ou un ambassadeur. Mandez-moi de quelle espèce il est, et où il demeure. A l'égard de l'*Épître*¹, notre Thieriot a droit sur tout ce que je fais. Il peut voir mon ours mal léché, il a toujours les prémices. Mais, messieurs, que ces vers ne courent pas, et pour l'honneur de la poésie, et pour les vérités qu'ils renferment. Je ne veux pas que le public soit le confident de mon petit commerce avec le prince royal de Prusse.

Voici un petit mot pour Prault. Il est permis de changer d'avis.

« M. Prault est prié de refaire le carton en question de cette dernière façon-ci, que je ne changerai plus :

Près de ce jeune roi s'avance avec splendeur
Un héros que de loin poursuit la calomnie...

(*Henriade*, ch. VII, v. 440.)

Voilà le dernier changement que je ferai à *la Henriade*. Je prie M. Prault de m'envoyer la copie de ce carton imprimée, et de

1. Voyez, tome X, l'*Épître* au prince royal, datée d'octobre 1736.

remettre tout ce qui est imprimé à M. Robert, avocat, qui demeure rue du Mouton, près de la Grève. »

On dit qu'on vend au Palais-Royal une nouvelle édition de mes ouvrages vrais ou prétendus. Ne pourrait-on pas la faire saisir ?

Est-il vrai que Rousseau est mort ? Il avait trop vécu pour sa gloire et pour le repos des honnêtes gens.

Je vous embrasse.

659. — A. M. THIERIOT.

15 octobre.

Si vous êtes à Saint-Vrain¹, tant mieux pour vous ; si vous êtes à Paris, tant mieux pour vos amis, qui vous voient. Ce bonheur n'est pas fait pour moi ; mais on ne saurait tout avoir : au moins ne me privez pas de celui de recevoir de vos nouvelles. Je demande le secret plus que jamais sur cet anonyme qu'on joue² : vous connaissez l'Envie, vous savez comme ce vilain monstre est fait. S'il savait mon nom, il irait déchirer le même ouvrage qu'il approuve. Gardez-moi donc, vous, Pollion, et Polymnie, un secret inviolable. N'êtes-vous pas faits pour avoir toutes les vertus ? Je vous le demande avec la dernière instance.

Je persiste à trouver les trois *Épîtres* de Rousseau mauvaises en tous sens, et je les jugerais telles si Rousseau était mon ami. La plus mauvaise est sans contredit celle qui regarde la comédie³ : elle est digne de l'auteur des *Aïeux chimériques*, et se ressent tout entière du ridicule qu'il y a, dans un très-mauvais poète comique, de donner des règles d'un art qu'il n'entend point. Je crois que la meilleure manière de lui répondre est de donner une bonne comédie dans le genre qu'il condamne : ce serait la seule manière dont tout artiste devrait répondre à la critique.

Je vous envoie la lettre⁴ du prince de Prusse ; ne la montrez qu'à quelques amis, on m'y donne trop de louanges.

La *Lettre* de M. Cocchi n'est pas, à la vérité, moins pleine d'éloges ; mais elle est instructive. Elle a déjà été imprimée dans plusieurs journaux, et il est bon d'opposer le témoignage impartial d'un académicien de la Crusca aux invectives de Rousseau et de Desfontaines.

1. Chez La Popelinière ; voyez la lettre 527.

2. *L'Enfant prodigue*.

3. *L'Épître à Thalie*.

4. C'est la lettre 640.

J'ai adressé ma lettre au prince royal à monsieur votre frère, pour la remettre au ministre de Prusse ¹, que je ne connais point. A l'égard de l'*Épître en vers* ² que j'adresse à ce prince, je l'ai envoyée à M. Berger pour vous la montrer ; mais je serais au désespoir qu'elle courût. L'ouvrage n'est pas fini. J'ai été deux heures à le faire, il faudrait être trois mois à le corriger ; mais je n'ai pas de temps à perdre dans le travail misérable de compasser des mots.

Un temps viendra où j'aurai plus de loisir, et où je corrigerai mes petits ouvrages. Je touche à l'âge où l'on se corrige et où l'on cesse d'imaginer.

Mille respects à votre petit Parnasse.

660. — A M. BERGER.

A Cirey, le 18 octobre.

Oui, je compte entièrement sur votre amitié et sur toutes les vertus sans lesquelles l'amitié est un être de raison. Je me fie à vous sans réserve.

Premièrement, il faut que le secret soit toujours gardé sur l'*Enfant prodigue*. Il n'est point joué comme je l'ai composé, il s'en faut beaucoup. Je vous enverrai l'original : vous le ferez imprimer, vous ferez marché avec Pault dans le temps ; mais surtout que l'ouvrage ne passe point pour être de moi ; j'ai mes raisons. Vous pouvez assurer MM. de La Roque et Prévost que je n'en suis point l'auteur. Engagez-les à le publier dans leurs ouvrages périodiques, en cas que cela soit nécessaire. Vous ne sauriez me rendre un plus grand service que de détourner les soupçons du public. Je veux vous devoir tout le plaisir de l'incognito, et tout le succès du théâtre et de l'impression.

Embrassez pour moi l'aimable La Bruère. Peut-on ne pas s'intéresser tendrement aux gens que l'amour et les arts rendent heureux ? Si un opéra d'une femme réussit, j'en suis enchanté : c'est une preuve de mon petit système que les femmes sont capables de tout ce que nous faisons, et que la seule différence qui est entre elles et nous, c'est qu'elles sont plus aimables. Comment appelez-vous, par son nom³, cette nouvelle muse

1. Le Chambrier était le nom de l'envoyé de Prusse.

2. Voyez tome X, page 302, et la lettre 658.

3. M^{lle} Duval, cantatrice à l'Opéra. Il s'agit de la musique composée par elle pour l'opéra-ballet intitulé *les Génies élémentaires*, joué en octobre 1736 ; les paroles sont de Fleury, mort en 1746. M^{lle} Duval vivait encore en 1770.

qu'on appelle *la Légende*? Grégoire VII n'a rien fait de mieux qu'un opéra. Si, par malheur, le secret de *l'Enfant prodigue* avait transpiré, jurez toujours que ce n'est pas moi qui en suis l'auteur. Mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié. Voyez surtout de La Roque et Prévost, et récriez-vous sur l'injustice des soupçons. M^{me} du Châtelet dit qu'il faut appeler *l'Enfant prodigue*, *l'Orphelin*.

Ces *Mascarades*¹ sont de Launai; mais sa préface ne rendra pas sa pièce meilleure.

Avez-vous lu *le Mondain*? Je vous l'enverrai pour entretenir commerce.

661. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS ².

A Cirey, le 18 octobre.

Vos sentiments, monsieur, et votre esprit, m'ont déjà rendu votre ami; et si, du fond de l'heureuse retraite où je vis, je peux exécuter quelques-uns de vos ordres, soit auprès de MM. de Richelieu et de Vaujour, soit auprès de votre famille, vous pouvez disposer de moi.

Je ne doute pas, monsieur, que, avec l'esprit brillant et philosophe que vous avez, vous ne vous fassiez une grande réputation. Descartes a commencé comme vous par faire quelques campagnes; il est vrai qu'il quitta la France par un autre motif que vous; mais enfin, quand il fut en Hollande il en usa comme vous: il écrivit, il philosopha, et il fit l'amour. Je vous souhaite, dans toutes ces occupations, le bonheur dont vous semblez si digne.

Je suis bien curieux de voir l'ouvrage nouveau³ dont vous me parlez. Je m'informerai s'il n'y a point quelque voiture de Hollande en Lorraine: en ce cas, je vous supplierais de m'adresser l'ouvrage à Nancy, sous le nom de madame la comtesse de

1. C'est Guyot de Merville qui est auteur des *Mascarades amoureuses*, comédie en un acte et en vers, jouée sur le théâtre italien, le 4 août 1736, puis imprimée avec une préface à la louange de J.-B. Rousseau, et dans laquelle il attribue à Voltaire la *Réponse* dont il est question dans la note de la lettre 637.

2. Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en juin 1704, mort en janvier 1771, âgé de soixante-six ans et demi. Voyez la lettre que Voltaire écrivit à la marquise d'Argens, veuve de l'auteur des *Lettres juives*, le 1^{er} février 1771. Cette marquise était M^{lle} Cauchois, citée plus bas dans la lettre 697. Voltaire, par allusion aux *Lettres juives*, appelle souvent d'Argens son cher *Isaac*.

3. Comme d'Argens, en 1736, n'a pas publié moins de six ouvrages, il m'est impossible de dire quel est celui dont il s'agit ici. (B.)

Beauvau. Je vous garderai un profond secret sur votre demeure. Il faut que Rousseau vous croie déjà parti de Hollande, puisqu'il a fait une épigramme sanglante contre vous. Elle commence ainsi :

Cet écrivain plus errant que le juif
Dont il arbore et le style et le masque ¹.

Voilà tout ce qu'on m'a écrit de cette épigramme, ou plutôt de cette satire. Elle a, dit-on, dix-huit vers. Ce malheureux veut toujours mordre et n'a plus de dents.

Voulez-vous bien me permettre de vous envoyer une Réponse ² en forme que j'ai été obligé de faire à un libelle diffamatoire qu'il a fait insérer dans la *Bibliothèque française*?

J'aurais encore, monsieur, une autre grâce à vous demander : c'est de vouloir bien m'instruire quels journaux réussissent le plus en Hollande, et quels sont leurs auteurs. Si parmi eux il y a quelqu'un sur la probité de qui on puisse compter, je serai bien aise d'être en relation avec lui. Son commerce me consolera de la perte du vôtre, que vous me faites envisager vers le mois d'avril. Mais, monsieur, en quelque pays que vous alliez, fût-ce en pays d'inquisition, je rechercherai toujours la correspondance d'un homme comme vous, qui sait penser et aimer.

Supprimons dorénavant les inutiles formules, et reconnaissons-nous l'un et l'autre à notre estime réciproque et à l'envie de nous voir. Je me sens déjà attaché à vous par la lettre pleine de confiance et de franchise que vous m'avez écrite, et que je mérite.

662. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey, ce 18 octobre.

Fiet Aristarchus.

(HOR., de *Arte poet.*, v. 450.)

Vous êtes, mon très-cher abbé, le meilleur ami et le meilleur critique qu'il y ait au monde. Que n'avez-vous eu la bonté de relire *la Henriade* avec les mêmes yeux ! La nouvelle édition est achevée ; vous m'auriez corrigé bien des fautes, vous les auriez changées en beautés.

1. On ne trouve pas cette épigramme dans les *OEuvres de J.-B. Rousseau*. (B.)
2. C'est la lettre 646.

Venons à notre ode¹. Aimez-vous mieux ce commencement :

L'Etna renferme le tonnerre
 Dans ses épouvantables flancs ;
 Il vomit le feu sur la terre,
 Il dévore ses habitants.
 Le tigre, acharné sur sa proie,
 Sent d'une impitoyable joie
 Son âme horrible s'enflammer.
 Notre cœur n'est point né sauvage ;
 Grands dieux ! si l'homme est votre image,
 Il n'était fait que pour aimer.

.
 Colbert, ton heureuse industrie
 Sera plus chère à nos neveux
 Que la politique inflexible
 De Louvois, prudent et terrible,
 Qui brûlait le Palatinat,

ou,

De Louvois, dont la main terrible
 Embrasait le Palatinat.

Avec ces changements et les autres que vous souhaitez, pensez-vous que l'ouvrage doive risquer le grand jour ? Pensez-vous que vous puissiez l'opposer à l'ode de M. Racine² ? Parlez-moi donc un peu du fond de la pièce, et parlez-moi toujours en ami. Si vous voulez, je vous enverrai de temps en temps quelques-unes de mes folies. Je m'égayé encore à faire des vers, même en étudiant Newton. Je suis occupé actuellement à savoir ce que pèse le soleil. C'est bien là une autre folie. Qu'importe ce qu'il pèse, me direz-vous, pourvu que nous en jouissions ? Oh ! il importe fort pour nous autres songe-creux, car cela tient au grand principe de la gravitation. Mon cher ami, mon cher maître, Newton est le plus grand homme qui ait jamais été, mais le plus grand, de façon que les géants de l'antiquité sont auprès de lui des enfants qui jouent à la fossette.

. Et omnes
Præcellit stellas exortus uti æthereus sol.
 (LUCR., lib. III, v. 1056-57.)

Dicendum est Deus ipse fuit, Deus....
 (LUCR., lib. V, v. 8.)

1. Voyez, tome VIII, page 434, l'*Ode sur la Paix* de 1736.

2. Louis Racine avait le premier chanté la paix de 1736, dans son *Ode sur la Paix*. Paris, Guérin, 1736, in-8°.

Cependant ne nous décourageons point ; cueillons quelques fleurs dans ce monde, qu'il a mesuré, qu'il a pesé, qu'il a seul connu. Jouons sous les bras de cet Atlas qui porte le ciel ; faisons des drames, des odes, des guenilles. Aimez-moi, consolez-moi d'être si petit. Adieu, mon cher ami, mon cher maître.

663. — A M. DE PONT-DE-VEYLE ¹,

LECTEUR DU ROI.

A Cirey, le 19 octobre.

J'apprends, monsieur, le détail des obligations que je vous ai ; vous n'êtes pas de ces gens qui souhaitent du bien à leurs amis, vous leur en faites. D'autres diraient : « Comment se tirera-t-on de là ? la chose est embarrassante ; » et, quand ils auraient plaint leur homme, le laisseraient là, et iraient souper. Pour vous, vous raccommodez tout, et très-vite, et très-bien ; et vous servez vos amis de toutes façons, et vous leur faites des vers, et vous leur coupez des scènes, et les pièces sont jouées, et la police et les sifflets ont un pied de nez, et, malgré les mauvais plaisants, on réussit.

Ajoutez vite à toutes vos bontés celle de me faire tenir cet *enfant* par la poste. Vous pouvez aisément me faire contresigner cet enfant-là, ou vous, ou monsieur votre frère ; et puis, s'il vous plaît, dites-moi l'un et l'autre comment cela va ; s'il faut bien corriger, si cela peut devenir digne de paraître au grand jour de l'impression ; je vous croirai, *par amabile fratrum*². Pourquoi M^{lles} Fessard disent-elles que cela est de moi ? Pourquoi M^{me} de Saint-Pierre³ l'assure-t-elle ? Je ne l'ai point avoué, je ne l'avouerai pas. Je ne me vante que de votre amitié, de vos bontés, de mon tendre attachement pour vous, et point du tout de l'enfant.

664. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirey, ce 19 ... 1736.

Charmante Thalie, j'ai bien peur que *l'Enfant prodigue* ne soit bientôt enterré avec la chienne noire ; mais il n'y a ni ouvrage

1. Antoine de Ferriol, comte de Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, naquit le 1^{er} octobre 1697, et mourut le 3 septembre 1774. Il avait été camarade de collège de Voltaire.

2. Il y a dans Horace, livre II, satire III, vers 243, *par nobile fratrum*.

3. Celle à qui est adressée la lettre 346.

ni chien qui puissent durer autant que ma tendre reconnaissance et mon attachement pour vous.

Vous pourriez engager M. de Pont-de-Veyle ou M. d'Argental à m'envoyer par la poste la pièce telle qu'on la joue : ils sont à portée de faire contresigner le paquet, et on a le plaisir d'avoir son enfant au bout de deux jours. Sinon je vous supplierais de l'envoyer à cet avocat Robert qui va toujours partir pour Cirey. Il faudrait avoir la bonté de mettre l'adresse à M^{me} la marquise du Châtelet.

Je ne connais point du tout M^{lles} Fessard. Je n'ai point écrit à M^{me} la duchesse de Saint-Pierre depuis mon départ ; je n'ai dit mon secret à personne. Niez toujours fort et ferme ; quand tout le parterre crierait que c'est moi, il faut dire qu'il n'en est rien.

Si la pièce n'est ni digne de tant de bontés de votre part, ni utile aux comédiens, ni flatteuse pour son auteur, du moins j'en aurai tiré un avantage, qui m'est plus cher que les plus grands succès ; j'aurai connu tout ce que vous valez dans le commerce de la vie, et combien vous êtes au-dessus de tous les rôles que vous embellissez, et de tous les auteurs que vous faites valoir.

Quoi, aimable Thalie, une chienne noire vient accoucher chez vous ! Voilà la plus belle nouvelle du monde. Je vous conjure de me retenir un chien et une chienne. J'espère que le frère fera un jour dans Cirey beaucoup d'enfants à la sœur, et que dans peu d'années nous aurons, d'inceste en inceste, une meute de petits noirs. Voilà la fable du pot au lait, et tout est pot au lait ; *l'Enfant prodigue* est un de ces pots-là. Votre amitié, vos bontés pour moi, seront quelque chose de plus réel. Adieu, divinité que j'ai habillée de crotte ; je vous jure de ne vous donner jamais de Croupillacs de ma vie.

Encore un petit mot : le public est donc bien raffiné ! Il trouve mauvais qu'il y ait du plaisant dans *l'Enfant prodigue*, et, s'il n'y en avait point eu, il aurait dit : C'est une tragédie. Encore un mot : ce Rousseau est donc un grand faquin de vouloir bannir l'intérêt. Le fat ! confondez-le, et continuez-moi vos bontés.

665. — A M. LE COMTE DE TRESSAN ¹.

A Cirey, le 21 octobre.

Tandis qu'aux fanges du Parnasse,
D'une main criminelle et basse,

1. Voyez la note de la lettre 274.

Rufus ¹ va cherchant des poisons,
 Ta main délicate et légère
 Cueille aux campagnes de Cythère
 Des fleurs dignes de tes chansons.

Les Grâces accordent ta lyre ;
 Le Plaisir mollement t'inspire,
 Et tu t'inspires à ton tour.
 Que ta muse tendre et badine
 Se sent bien de son origine !
 Elle est la fille de l'Amour.

Loin ce rimeur atrabilaire,
 Ce cynique, ce plagiaire,
 Qui, dans ses efforts odieux,
 Fait servir à la calomnie,
 A la rage, à l'ignominie,
 Le langage sacré des dieux !

Sans doute les premiers poètes,
 Inspirés, ainsi que vous l'êtes,
 Étaient des dieux ou des amants :
 Tout a changé, tout dégénère,
 Et dans l'art d'écrire et de plaire ;
 Mais vous êtes des premiers temps.

Ah, monsieur ! votre charmante épître, vos vers, qui, comme vous, respirent les grâces, méritaient une autre réponse. Mais, s'il fallait vous envoyer des vers dignes de vous, je ne vous répondrais jamais ; vous me donnez en tout des exemples que je suis bien loin de suivre. Je fais mes efforts ; mais malheur à qui fait des efforts !

Votre souvenir, votre amitié pour moi, enchantent mon cœur autant que vos vers éveilleraient mon imagination. J'ose compter sur votre amitié. Il n'y a point de bonheur qui n'augmente par votre commerce. Pourquoi faut-il que je sois privé de ce commerce délicieux ! Ah ! si votre muse daignait avoir pour moi autant de bienveillance que de coquetterie, si vous daigniez m'écrire quelquefois, me parler de vos plaisirs, de vos succès dans le monde, de tout ce qui vous intéresse, que je défierais les Rousseau et les Desfontaines de troubler ma félicité !

Je vous envoie *le Mondain*. C'était à vous à le faire. J'y décris

1. Ce mot désigne J.-B. Rousseau, et a été aussi employé par Voltaire dans l'*Épître sur la Calomnie*.

une petite vie assez jolie ; mais que celle qu'on mène avec vous est au-dessus !

Comptez, monsieur, sur le tendre et respectueux attachement de Voltaire.

666. — A M. THIERIOT.

21 octobre.

Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais. Il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. Qu'importe à ce malin de public qu'il sache qui il doit punir d'avoir produit une Croupillac ? Qu'il la siffle si elle ne vaut rien, mais que l'auteur soit ignoré, je vous en conjure au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis vingt ans. Engagez les Prévoist et les La Roque à détourner le soupçon qu'on a du pauvre auteur. Écrivez-leur un petit mot tranchant et net. Consultez avec l'ami Berger. Si vous avez mis Sauveau du secret, mettez-le du mensonge. Mentez, mes amis, mentez ; je vous le rendrai dans l'occasion.

Je suis sûr de Pollion et de Polymnie. Vous ne leur auriez pas dit mon secret si vous n'étiez bien sûr qu'ils sont aussi discrets qu'aimables. Avoir parlé à tout autre qu'à eux eût été une infidélité impardonnable ; mais leur en avoir parlé, c'est m'avoir lié à eux par une nouvelle reconnaissance, et à vous par une nouvelle grâce que vous me faites.

Comment va la santé de Pollion ? Vous savez si je m'y intéresse. Il y a peu de gens comme lui. Je ferais une hécatombe de sots pour sauver un rhumatisme à un homme aimable.

Émilie a presque achevé ce dont vous parlez ; mais la lecture de Newton, des terrasses de cinquante pieds de large, des cours en balustrade, des bains de porcelaine, des appartements jaune et argent, des niches en magots de la Chine, tout cela emporte bien du temps. Nous ressemblons bien au *Mondain* ; mais l'avez-vous, ce *Mondain* ?

Voici bien autre chose ; c'est cette épître¹, que les beaux esprits n'entendront peut-être pas, car ils sont peu philosophes ; et que les philosophes ne goûtent guère, car ils n'ont point d'oreilles. Mais vous savez assez de la philosophie de Newton, et vous avez de l'oreille : ceci est donc fait pour vous, mon cher Mersenne.

1. A M^{me} du Châtelet ; voyez tome X, page 299.

667. — A. M. BERGER.

Cirey, le 24 octobre.

Je reçois votre lettre du 11, mon aimable correspondant. Il faut absolument que vous me rendiez le service d'aller trouver le plus aimable philosophe qui soit en Europe : c'est M. de Mairan. Je lui demande pardon à genoux d'avoir confié son *Mémoire*¹ au petit Lamare, qui me promet, à mon départ, de l'aller rendre sur-le-champ. Ce n'est pas la seule fois qu'il a trompé ma confiance. Je l'avais chargé de porter plusieurs *Alzire* ; il en fit un autre usage. Je lui pardonne tout, hors sa négligence pour M. de Mairan. Je recevrai avec résignation toutes les critiques² de M. d'Argental ; mais on ne peut pas toujours exécuter ce que nos amis nous conseillent. Il y a d'ailleurs des défauts nécessaires. Vous ne pouvez guérir un bossu de sa bosse qu'en lui ôtant la vie : mon *enfant* est bossu ; mais il se porte bien.

Je ne sais si les clameurs de ce monstre de Desfontaines font impression ; mais je sais que sa conduite avec moi est bien plus horrible que ses critiques ne peuvent être justes. On m'assure que le Desfontaines des poètes, Rousseau, est chassé sans retour de chez le duc d'Artemberg. Je ne veux point d'autre vengeance de son libelle diffamatoire.

J'ai reçu une lettre de M. Pitot³ dont je suis très-content. Je vous prie de le sonder pour savoir s'il serait d'humeur à revoir, à corriger un manuscrit⁴ de philosophie, à rectifier les figures mal faites, et à conduire l'impression. Je doute qu'il en ait le temps, et je n'ose le lui proposer.

A l'égard de mon affaire⁵, j'ai bien des choses à dire qui se réduisent à ceci. Je suis très-mécontent, et n'ai nulle envie de revenir à Paris. Mes compliments aux Thieriot et aux Rameau. Songez surtout qu'il n'est pas vrai que j'aie fait *l'Enfant prodigue*.

J'oubliais de vous dire que j'ai reçu les trois pièces de théâtre. Nous avons lu une scène de chacune, et nous avons jeté le tout au feu.

1. *Sur les Forces motrices.*

2. *Sur l'Enfant prodigue.*

3. Henri Pitot, né à Aremont le 31 mai 1695, membre de l'Académie des sciences depuis 1724, mort le 27 décembre 1771.

4. Celui des *Éléments de Philosophie de Newton*. Voyez la lettre du 17 mai 1737, à M. Pitot.

5. Il s'agit des nouvelles persécutions dont le *Mondain* ne tarda pas à servir de prétexte contre Voltaire.

Ne m'oubliez pas auprès de MM. Dubos et Melon. Nous ne jetons point au feu les *Réflexions sur la peinture*, ni la *Ligue de Cambrai*¹, ni l'*Essai sur le Commerce*², *libellum aureum*. Prault m'a écrit. C'est un négligent. J'attends les épreuves. Adieu, mon cher ami.

668. — A. M. PRAULT³.

Ce 27 octobre.

Le projet que vous avez de donner un recueil de mes faibles ouvrages redouble en moi l'ardeur de les corriger : non-seulement je retouche la *Henriade* avec un soin très-scrupuleux, mais je retravaille toutes mes tragédies.

Envoyez-moi, mon cher Prault, trois *Brutus*, trois *Œdipe*, avec l'exemplaire de l'*Œdipe* corrigé, que vous devez avoir. Je prétends les envoyer aux comédiens, avec les nouveaux changements, qui sont très-considérables, et vous les imprimerez tels que les comédiens les auront représentés.

Mandez-moi si on a joué l'*Enfant prodigue* tel que vous l'avez imprimé. Je voudrais que votre édition fût brûlée, aussi bien que tout ce que j'ai fait. Je ne suis content de rien, et je raccommode tout.

Je vous dois de l'argent; mais au lieu de vous en donner je vous proposerai d'en déboursier. Envoyez chercher M. Linant; vous en aurez des nouvelles chez un nommé Demoulin, vis-à-vis le cul-de-sac d'Argenson, vieille rue du Temple. Il a fait une tragédie qui doit avoir du succès : donnez-lui cinquante francs de ma part; je vous les rendrai, s'il ne vous les rend sur l'impression de sa pièce.

Autre argent à placer : Lamare pourrait aussi vous donner quelque chose; faites le même marché avec lui : j'en répondrai de même; cela est dans l'ordre, quand les marchands encouragent les ouvriers, et que les libraires assistent les auteurs. Mais vous ne risquez rien; je me charge de tout.

Répondez, par Dieu, ou je vous renie : avant de vous renier, je vous embrasse.

1. Ces deux ouvrages sont de l'abbé Dubos, mort en 1742 (et non 1712); voyez tome XIV, page 66.

2. L'*Essai politique sur le Commerce* est de Melon; voyez tome XXII, page 360.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

669. — A M. DU RESNEL¹.

1736.

Mon cher et grand abbé, je suis enchanté de votre style, de votre politesse, et de votre extrait. Vous voilà presque newtonien; je serai resnéliste toute ma vie.

670. — A M. DE MONCRIF².

1736.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 18.

Vraiment, je compte fort corriger cet *Enfant prodigue* que M^{me} du Châtelet nomme *l'Orphelin*.

A l'égard des lettres, soit en prose, soit en vers, au prince de Prusse, souvenez-vous qu'elles ne sont que pour lui, et qu'il ne les faut montrer à aucun Français ni à aucun Prussien.

Adieu, mon cher ami. Plus vous m'écrivez, plus j'ai besoin de vos lettres.

671. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey.

Vous êtes trop bonne, adorable amie; quelque succès que *l'Enfant prodigue* puisse avoir, c'est un orphelin dont je ne m'avoue pas le père; mais je suis bien plus flatté de l'intérêt que vous y prenez que de l'éloge du public. M. du Châtelet n'est point de retour. Les colonels sont contre-mandés, soit par les excessives précautions de M. de Belle-Isle, soit par crainte de quelque remuement des ennemis. On ne croit point la paix faite; je n'en sais rien: tout ce que je sais, c'est que nous sommes des moutons à qui jamais le boucher ne dit quand il les tuera. Puisque vous savez, charmante amie, que je préfère l'amitié à tous les rois de la terre³, vous avez grand tort de n'être point à Cirey. Mais partout où vous serez, vous serez avec l'amitié. Qui pourrait ne pas aimer votre caractère si vrai, si doux et si égal? Quand est-ce donc que vous verrez les entresols⁴, amie charmante?

1. Éditeurs, Bavoux et François.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Voltaire avait refusé les offres du duc de Holstein-Gottorp (voyez la lettre 539), et celles de Frédéric, alors prince royal de Prusse.

4. Les *entresols* de Cirey, cités dans la lettre 637. Voltaire occupait alors, à l'entresol, une petite chambre qui donne sur la Blaise, dans la partie du château habitée, au premier, par la marquise du Châtelet.

672. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Cirey, ce 29 ... 1736.

Je reçois, adorable Thalie, votre lettre du 25. Vous avez bien raison de dire que, si vous étiez à Cirey, vous me feriez faire une tragédie en six semaines. Vous me feriez faire assurément tout ce que vous voudriez ; mais, tant que vous n'y serez pas, le théâtre a bien la mine d'être sacrifié à ces malheureuses mathématiques, à ces vérités arides qui sont sans agrément, et qui ne peuvent être embellies par vous.

Je suis toujours le très-humble serviteur des goûts des personnes avec qui je vis. On aime ici la philosophie de Newton, et je me suis mis à l'aimer. Je calcule, je combine, je cherche à comprendre ce que les autres ont découvert ; il y a bien loin de là à une comédie et à une tragédie. Ne comptez point sur moi cet hiver. Laissons passer les plus pressés : ce sera l'hiver prochain que je me mettrai sous votre coulevrine. Je rassemblerai tout ce qui peut me rester de force pour mériter encore une fois vos soins. Je vous enverrai un plan bien détaillé dans deux ou trois mois, un peu de prose, un peu de vers, de grandes marges surtout, que vous remplirez, s'il vous plaît, de ces remarques pour lesquelles j'ai tant de foi. Hélas ! que ne vous ai-je plus tôt connue ! Je vaudrais bien mieux que je ne vaux.

Vous moquez-vous de réciter des rôles faits par nous autres ! Une seule de vos lettres est bien mieux écrite que tout ce que nous vous faisons dire. La différence est que nous nous donnons la torture pour avoir de l'esprit, et qu'il ne vous en coûte rien. Je le dis encore, quand vous voudrez qu'une pièce réussisse, composez votre rôle vous-même.

Vous aurez donc la bonté de m'envoyer le manuscrit par M. de Pont-de-Veyle, qui le fera contresigner : je vous aurai une nouvelle obligation.

Que vous avez bien fait de refuser la pièce tout net, et de mentir pour le bien de la chose ! Le mensonge est vertu ici, comme vous savez bien.

Autre belle action de reculer la représentation à la cour. Il faut faire venir la cour chez vous. Adieu, adorable Thalie, adieu. Je vous demande toujours très-humblement pardon de la Croupillac ; mais, quelque rôle que je vous eusse donné, il eût fallu toujours en être honteux. Adieu. Vous ne m'aimez que pour votre théâtre, et moi, je vous aime pour vous, comme de raison.

673. — A M. DUBREUIL ¹.

A Cirey en Champagne, ce 29 octobre (1736).

En cas que monsieur l'abbé ² ne soit pas à Paris, M. Dubreuil est prié très-instamment de vouloir bien aller chez le sieur Jolivet, marchand papetier, rue de Bussy, et d'y acheter une rame de papier de ministre et une rame de papier à lettre in-4°, doré, le tout papier d'Hollande (*sic*); cinquante plumes taillées, bouts d'ailes, douze bâtons de cire d'Espagne à l'esprit-de-vin. Il faut avoir la bonté de mettre le tout bien empaqueté au carrosse de Bar-sur-Aube. Le sieur Jolivet fera lui-même le paquet. L'argent sera remboursé à M. Dubreuil par M. l'abbé Moussinot.

M. de Voltaire attend avec impatience des nouvelles de la caisse qu'on a dû lui envoyer, et du portrait en question.

M. Dubreuil est prié de mettre l'incluse à la grande poste, et d'envoyer à Cirey la lettre qui viendra à M. Delafosse.

Mille compliments à toute la famille.

674. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS ³.

Cirey, 6 novembre.

Je ne sais, monsieur, si vous avez reçu une longue lettre ⁴, que j'eus l'honneur de vous écrire par Nancy. Je vous y offrais mes services auprès de votre colonel et de M. de Vaujour; je vous réitère mes offres. Je vous donnais avis d'une très-plate épigramme, que ce vieux serpent de Rousseau avait vomie contre vous. Je vous demandais s'il n'y avait point quelque homme de lettres en Hollande avec qui on pût être en correspondance. Je vous envoyais le duplicata de *la Crépinade*, que vous pourrez insérer dans les *Lettres juives*.

On me mande que Rousseau est enfin disgracié chez le duc d'Aremberg. La destinée de ce scélérat imprudent est d'être chassé partout: il avait compromis M. le duc d'Aremberg par un écrit scandaleux qu'il inséra contre moi dans la *Bibliothèque française*. Il s'était servi du nom de son protecteur pour appuyer un mensonge. Sa calomnie et sa témérité ont indigné son maître, qui l'a menacé de cent coups de canne. On dit que Rousseau

1. Édition Courtat.

2. Moussinot.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

4. Celle que nous avons donnée sous le n° 661.

a répondu : « Hélas ! monseigneur, vous n'en aurez pas les gants. »

Permettez-moi de vous demander si vous êtes l'auteur du *Mentor cavalier*, qui paraît à Paris sous votre nom. Je vous ai prié dans ma dernière de supprimer toute cérémonie ; mon attachement pour vous me permet d'user de ce droit.

P. S. Comme j'ai peur qu'une de vos lettres n'ait été rendue à une autre madame du Châtelet, ayez la bonté de mettre vos dessus : *A madame la comtesse de Beauvau, pour madame du Châtelet de Cirey.*

675. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

(Commencement de novembre 1736.)

Mon cher abbé, lisez attentivement ma lettre, je vous en prie, et répondez article par article :

1° Il y a plus de deux mois que je vous donnai avis qu'on tirerait sur vous un billet de trois cent soixante livres, et vous ne me fites point de réponse.

2° Il y a un mois que je vous prie de me mander à qui vous avez remis la caisse de livres et de bougies, dont je n'entends point parler du tout : je ne sais où elle est.

3° Est-ce de mon argent que vous avez payé les glaces dont vous me parlez ? Pourquoi ces glaces sont-elles venues, et que ma caisse est restée ?

4° Je vous prie de faire rendre ces lettres à leurs adresses, et d'envoyer à la poste celles qui y sont destinées.

5° Il y a un chevalier de Mouhy, qui demeure à l'hôtel Dauphin, rue des Orties ; ce chevalier de Mouhy veut m'emprunter cent pistoles, et je veux bien les lui prêter. Je n'ose vous prier de l'aller voir : vous me feriez un grand plaisir ; vous me diriez ce que c'est que cet homme. Soit qu'il vienne chez vous, soit que vous alliez chez lui, je vous prie de lui dire que mon plaisir est d'obliger les gens de lettres quand je le peux ; mais que je suis actuellement très-mal dans mes affaires ; que cependant vous ferez vos efforts pour trouver cet argent, et que vous espérez que le remboursement en sera délégué de façon qu'il n'y ait rien à risquer ; après quoi vous aurez la bonté de me mander le résultat de ces préliminaires.

1. Édition Courtat.

6° Je vous prie de me mander si on fait mon portrait en bague.

7° Aurai-je papier, plumes, manteau de lit? Je me flatte que ce manteau sera acheté par M^{me} Dubreuil.

8° Je vous demande pardon de tant de détails, et je vous aime de tout mon cœur.

9° Il faut encore ajouter qu'il viendra chez M. Dubreuil une lettre à l'adresse de M. Delafosse : il faudra me l'envoyer. Mille compliments à toute la famille.

Encore un petit mot : M. Dubreuil, quand il m'écrit, écrit toujours *par Bar-sur-Aube*. C'est *par Vassy* qu'il faut écrire. Bar-sur-Aube est le chemin du coche, et Vassy, de la poste.

676. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 7 novembre 1736.

Monsieur, je suis infiniment sensible à l'honneur que vous me faites de placer mon nom à la tête du bel ouvrage que vous venez de m'envoyer¹. La matière qu'il renferme et la façon dont vous la tournez m'est si avantageuse que je suis obligé d'avouer que l'on ne peut mieux confier le soin de sa renommée qu'entre vos mains. Les devoirs d'un roi sage et éclairé, le code du pape et des sept cardinaux, et l'histoire de la pédante érudition du roi Jacques d'Angleterre, sont certes des traits de maître. Sans que je m'étende à faire l'anatomie du reste de cet ouvrage, qui est une des pièces les plus achevées que j'aie vues de ma vie, je vous en fais mes remerciements sincères, me trouvant heureux de l'avoir occasionné.

Je souhaiterais, monsieur, de pouvoir vous témoigner ma reconnaissance par une épître en vers qui fût digne de vous être adressée. Mais, comme les étoiles se cachent en la présence du soleil, dont la brillante lumière efface et ternit leur faible lueur, ainsi que je sais imposer silence à ma verve novice et désavouée des muses, quand il s'agit de vous écrire. Je sais que vos ouvrages n'ont aucun prix; ils portent en eux leur récompense, qui est l'immortalité. J'espère cependant que vous voudrez accepter, comme une marque de mon souvenir, le buste de Socrate², que je vous envoie en faveur de ce qu'il fut le plus grand homme de la Grèce, et le maître qui forma Alcibiade. Faisant abstraction de ce dont la calomnie le noircit³, je pourrais le mettre en parallèle avec vous; mais, craignant de blesser votre modestie si je vous disais sur ce sujet le tiers de ce que je pense, je me contenterai de le dire à toute la terre, qui me servira d'organe pour faire

1. C'est l'épître déjà mentionnée dans la lettre 658.

2. Ce buste formait une paume de canne en or. (K.)

3. La calomnie, ou la médisance, a noirci aussi Frédéric sous le même rapport que Socrate. (Cl.)

parvenir jusqu'à vous les sentiments d'estime et d'admiration avec lesquels je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

677. — A M. DE MAIRAN.

A Cirey, le 9 novembre.

En partant de Paris, monsieur, au mois de juin¹, je chargeai un jeune homme, nommé de Lamare, de vous remettre le *Mémoire sur les Forces motrices* que vous aviez eu la bonté de me prêter ; mais j'ignore encore si le jeune homme vous l'a rendu. Il serait heureux pour lui qu'il eût fait la petite infidélité de le garder pour s'instruire ; mais c'est un trésor qui n'est pas à son usage.

La veille de mon départ, j'avais demandé à M. Pitot s'il avait lu ce *Mémoire* ; il m'avait répondu que non : sur quoi je conclus que, dans votre Académie, il arrive quelquefois la même chose qu'aux assemblées des comédiens ; chacun ne songe qu'à son rôle, et la pièce n'en est pas mieux jouée.

J'avais encore demandé à M. Pitot s'il croyait que la quantité du mouvement fût le produit de la masse par le carré de la vitesse ; il m'avait assuré qu'il était de ce sentiment, et que les raisons de MM. Leibnitz et Bernouilli lui avaient paru convaincantes ; mais à peine fus-je arrivé à Cirey qu'il m'écrivit qu'il venait de lire enfin votre *Mémoire*, qu'il était converti, que vous lui aviez ouvert les yeux, que votre dissertation était un chef-d'œuvre.

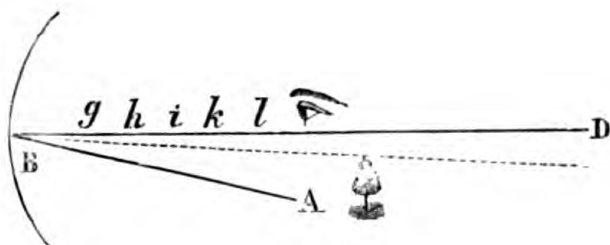
Pour moi, monsieur, je n'avais point à changer de parti. Il n'était pas question de me convertir, mais de m'apprendre mon catéchisme. Quel plaisir, monsieur, d'étudier sous un maître tel que vous ! J'ai trop tardé à vous remercier des lumières et du plaisir que je vous dois. Avec quelle netteté vous exposez les raisons de vos adversaires ! vous les mettez dans toute leur force, pour ne leur laisser aucune ressource lorsque ensuite vous les détruisez. Vous démêlez toutes les idées, vous les rangez chacune à leur place ; vous faites voir clairement le malentendu qu'il y avait à dire qu'il faut quatre fois plus de force pour porter un fardeau quatre lieues que pour une lieue, etc., etc. J'admire comme vous distinguez les mouvements accélérés, qui sont comme le carré des vitesses et des temps, d'avec les forces, qui ne sont qu'en raison des vitesses et des temps.

Quand vous avez fait voir, par le choc des corps mous et des

1. C'est-à-dire, dans les premiers jours de juillet. (CL.)

corps à ressort (articles XXII, XXIII, XXIV), que la force est toujours en raison de la simple vitesse, on croirait que vous pouvez vous passer d'autres raisons, et vous en apportez une foule d'autres. Le n° XXVIII est sans réplique. Je serais bien curieux de voir ce que peuvent répondre à ces preuves si claires les Wolf, les Bernouilli, et les Musschenbroeck.

Serait-ce abuser de vos bontés, monsieur, de vous parler ici d'une difficulté d'un autre genre, qui m'occupe depuis quelques jours? Il s'agit d'une expérience contraire aux premiers fondements de la catoptrique. Ce fondement est qu'on doit voir l'objet au point de concours du cathète et du rayon réfléchi. Cependant il y a bien des occasions où cette règle fondamentale se trouve fausse.



Dans ce cas-ci, par exemple, je devrais, par les règles, voir l'objet A au point de concours D; cependant je le vois en *l*, *k*, *i*, *h*, *g*, successivement, à mesure que je recule mon œil du miroir concave, jusqu'à ce qu'enfin mon œil soit placé en un point où je ne vois plus rien du tout.

Cela ne prouve-t-il pas manifestement que nous ne connaissons point, que nous n'apercevons point les distances par le moyen des angles qui se forment dans nos yeux? Je vois souvent l'objet très-près et très-gros, quoique l'angle soit très-petit. Il paraît donc que la théorie de la vision n'est pas encore assez approfondie. Tacquet et Barrow¹ n'ont pu résoudre la difficulté que je vous propose. Voulez-vous bien me mander ce que vous en pensez?

M^{me} la marquise du Châtelet, qui est digne de vous lire (et c'est beaucoup), trouve qu'il n'y a personne qui soit plus fait pour goûter la vérité que vous. Elle m'ordonne de vous assurer de son estime, et de vous faire ses compliments. Ses sentiments pour

1. André Tacquet, mathématicien et jésuite, né à Anvers en 1611, y est mort en 1660; Isaac Barrow, théologien et géomètre, né à Londres en 1630, mort en 1677, a été le maître de Newton. (B.)

vous, monsieur, vous consolerez de l'ennui de ma lettre, et me feront pardonner mon importunité.

Je suis, avec la plus respectueuse estime, etc.

678. -- A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 10 (novembre 1736), à Cirey.

Le dernier article de ma dernière lettre était 9^o.

10^o M. Berger viendra chez vous, mon cher abbé. Vous aurez la bonté de lui donner la petite pendule d'or moulu qui vient de chez Dausserre. Je songe toujours aux tapisseries de *la Henriade*. Chevalier ne pourrait-il pas en venir exécuter les dessins à Cirey? En sait-il assez pour cela?

Oudry est bien cher; mais en faisant faire deux tentures, ne pourrait-on pas avoir meilleur marché? Si M. de Richelieu me paye, il faudra mettre là mon argent. Le visage de Henry IV et celui de Gabrielle d'Estrées en tapisserie ne réussiront pas mal. Les bons Français voudront avoir de ces tapisseries-là, surtout si les bons Français sont riches. Je pourrais même en faire trois tentures. Je crois qu'à présent nous n'avons guère de nippes, et guère d'argent; mais le saint temps de Noël nous donnera, j'espère, quelque consolation.

J'attends de vos nouvelles.

Si on venait vous apporter une lettre pour M. Delafosse, ne faites pas semblant de me connaître, ni que ce M. Delafosse soit connu de moi, et envoyez la lettre dans votre paquet à Cirey.

Adieu, mon très-cher abbé.

679. -- DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 13 novembre 1736.

Voltaire, ce n'est point le rang et la puissance,
Ni les vains préjugés d'une illustre naissance,
Qui peuvent procurer la solide grandeur;
Du vulgaire ignorant telle est souvent l'erreur;
Mais un homme éclairé tient en main la balance;
Lui seul sait distinguer le vrai de l'apparence :
Il n'est point ébloui par un trompeur éclat;
Sous des titres pompeux il découvre le fat,
Et d'illustres aïeux ne compte point la suite,
Si vous n'héritez d'eux leurs vertus, leur mérite.

Il est d'autres moyens de se rendre fameux,
Qui dépendent de nous, et sont plus glorieux.

1. Édition Courtat.

Chacun a des talents dont il doit faire usage
 Selon que le destin en régle le partage.
 L'esprit de l'homme est tel qu'un diamant précieux,
 Qui sans être taillé ne brille point aux yeux.
 Quiconque a trouvé l'art d'ennoblir son génie,
 Mérite notre hommage, en dépit de l'envie.
 Rome nous vante encor les sons de Corelli;
 Le Français prévenu fredonne avec Lulli;
 L'*Énéide* immortelle, en beautés si fertile,
 Transmet jusqu'à nos jours l'heureux nom de Virgile;
 Carrache, le Titien, Rubens, Buonarotti,
 Nous sont aussi connus que l'est Algarotti,
 Lui dont l'art du compas et le calcul excède
 Le savoir tant vanté du célèbre Archimède.
 On respecte en tous lieux le profond Cassini;
 La façade du Louvre exalte Bernini¹;
 Aux mânes de Newton tout Londres encore encense;
 Henri, le grand Colbert, sont chéris dans la France;
 Et votre nom, fameux par de savants exploits,
 Doit être mis au rang des héros et des rois.

Monsieur, vous savez sans doute que le caractère dominant de notre nation n'est pas cette aimable vivacité des Français. On nous attribue en revanche le bon sens, la candeur, et la véracité de nos discours : ce qui suffit pour vous faire sentir qu'un rimeur du fond de la Germanie n'est pas propre à produire des impromptus; la pièce que je vous envoie n'a pas non plus ce mérite.

J'ai été longtemps en suspens si je devais vous envoyer mes vers ou non, à vous l'Apollon du Parnasse français, à vous devant qui les Corneille et les Racine ne sauraient se soutenir². Deux motifs m'y ont pourtant déterminé : celui qui eût sûrement dissuadé tout autre, c'est, monsieur, que vous êtes vous-même poète, et que par conséquent vous devez connaître ce désir insurmontable, cette fureur que l'on a de produire ses premiers ouvrages; l'autre, et qui m'a le plus fortifié dans mon dessein, est le plaisir que j'ai de vous faire connaître mes sentiments à la faveur des vers, ce qui n'aurait pas eu la même grâce en prose.

Le plus grand mérite de ma pièce est, sans contredit, de ce qu'elle est ornée de votre nom; mon amour-propre ne m'aveugle pas jusqu'au point de croire cette épître exempte de défauts. Je ne la trouve pas digne même de vous être adressée. J'ai lu, monsieur, vos ouvrages et ceux des plus célèbres auteurs, et je vous assure que je connais la différence infinie qu'il y a entre leurs vers et les miens.

Je vous abandonne ma pièce; critiquez, condamnez, désapprouvez-la,

1. Voyez ma note tome XIV, page 505.

2. Voltaire ne dut prendre, dans ce nuage d'encens, que la part qui lui en revenait. Le commentateur quelquefois sévère du grand Corneille trouva toujours Racine admirable, enchanteur, et *divin*, laissant à des pédants tels que l'abbé Geoffroi le soin de nous prouver lourdement que nous devons trouver du génie dans *Andromaque* et *Athalie*. (Cl.)

à condition de faire grâce aux deux vers qui la finissent. Je m'intéresse vivement pour eux : la pensée en est si véritable, si évidente, si manifeste, que je me vois en état d'en défendre la cause contre les critiques les plus rigides, malgré la haine et l'envie, et en dépit de la calomnie. Je suis, etc.

FÉDÉRIC.

680. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce (17 novembre 1736).

J'ai envoyé à Troyes, mon cher abbé, j'ai payé les frais d'un procès que je n'avais pas fait, et j'ai eu mon ballot de livres.

J'ai eu aussi celui où était mon portrait. Je voudrais qu'il fût un peu plus empâté et plus vif de couleurs. Pourriez-vous en faire exécuter quelque copie un peu plus animée? On dit qu'il y a, à Paris, un homme qui fait les portraits en bague d'une manière parfaite. J'ai vu un portrait de Louis XV, de sa façon, très-ressemblant. Vous trouverez impertinent que la même main peigne le roi et moi chétif; mais on le veut, et j'obéis. Ayez donc la bonté de déterrer cet homme. Envoyez de ma part savoir où il demeure, à M. le chevalier de Villefort, chez M. le comte de Clermont. Mais pourquoi Chevalier ne pourrait-il pas travailler sous mes yeux? On dit du bien de lui, et il n'a pas encore assez de talent pour être indocile.

Si Boucher voulait venir travailler à Cirey, nous lui ferions faire cinq tableaux de *la Henriade*. Ensuite quinze aunes de courre (?) en tapisserie coûteraient environ sept mille francs, et quinze cents ou deux mille francs pour le peintre. Le tout ne reviendrait peut-être pas à dix mille francs; mais nous en raisonnerons plus à fond.

En attendant, j'accepte le marché que vous me proposez de la succession de la Verchère. Je m'en rapporte à vous, mais où mettez-vous les effets? Écrivez-moi sur cela vos idées, et suivez-les.

Vous m'avez fait un grand plaisir de m'emprunter un peu d'argent : tout ce que j'ai est à votre service.

Si ce chevalier de Mouhy vient vous voir, dites-lui que je suis prêt à lui faire tous les plaisirs qui dépendront de moi, mais ne lui donnez pas des espérances trop positives, et ne vous engagez pas.

Envoyez-moi, je vous prie, par le coche deux belles et très-

1. Édition Courtat.

grandes boucles de souliers à diamants ; des boucles de jarretières à diamants ; deux des grandes ou quatre petites estampes de mon petit visage.

Je vous embrasse tendrement, mon cher abbé.

Je vous demande en grâce de renvoyer à M. Berger son billet avec une petite excuse de ne l'avoir pas fait plus tôt. Il demeure à l'Hôtel Soissons.

681. — A M. THIERIOT.

Le 18 novembre.

Eh bien ! quand on vous envoie des épîtres sur Newton, voilà donc comme vous traitez les gens ! Je m'imagine que si vous ne répondez point, c'est que vous étudiez à présent Newton, et que la première lettre que je recevrai de vous sera un traité sur le carré des distances et sur les forces centripètes. En attendant, vous devriez bien vous égayer à m'envoyer la dispute¹ d'Orphée-Rameau avec Euclide-Castel. On dit qu'Orphée a battu Euclide. Je crois en effet notre musicien bien fort sur son terrain.

On m'a envoyé *l'Enfant prodigue* tel qu'on le joue. Vraiment, j'ai bien raison de le désavouer, et je vous prie de jurer pour moi plus que jamais. On l'avait estropié chez les reviseurs, successeurs de l'abbé Cherrier², mais estropié au point qu'il ne pouvait marcher. Les deux frères charmants³ que vous connaissez lui ont vite donné des jambes de bois. Mon ami, donnez-vous la peine de le relire entre les mains de notre Berger, qui va le faire imprimer, et vous m'en direz des nouvelles.

Eh bien, bourreau ! eh bien, marmotte en vie, paresseux Thieriot, vous laissez faire l'édition de Paris et l'édition hollandaise de *la Henriade* sans y mettre un petit mot, sans corriger un vers ! Ah ! quel homme ! quel homme ! Embrassez pour moi l'imagination de Sauveau ; si vous rencontrez Colbert-Melon et Varron-Dubos, bien des compliments. Menez-vous toujours une vie charmante chez Pollion ? Êtes-vous, après moi, un des plus heureux mortels de ce monde ? Digérez-vous ?

Savez-vous que le duc d'Aremberg a chassé Rousseau, pour ce beau libelle imprimé contre moi ? Voilà une assez bonne réponse : c'est une terrible philippique. Je dois avoir pitié de mes

1. Sur le clavecin oculaire ; voyez la note tome XXII, pages 503-506..

2. L'abbé Cherrier, auteur du *Polissoniana*, avait été censeur de la police. (B.)

3. D'Argental et Pont-de-Veyle, que Voltaire appelait souvent *par amabile fratrum* ; voyez lettre 663.

ennemis. Rousseau est chassé partout, Desfontaines est détesté, et vit seul comme un lézard ; moi, je vis au milieu des délices ; j'en suis honteux. *Vale*. Écrivez donc, loir, marmotte ; dégourdissez votre indifférence.

L'ambassadeur Falkener vous fait mille compliments. Adieu, mon aimable et paresseux et vieil ami ; adieu. *Bibe, vale, scribe*.

682. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Cirey, le 19 novembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre par la voie de Nancy ; mais, comme elle n'était point datée, je ne peux savoir si cette route est plus courte que l'autre, et si votre paquet est venu en droiture. J'ai écrit à M. Prévost¹, et j'ai recommandé à Ledet de le prendre pour reviseur de *la Henriade*, et surtout de *la Philosophie* de Newton, que j'ai mise à la portée du public, et que je ferai imprimer incessamment.

Je verrai avec grand plaisir le soufflet imprimé que vous allez donner à ce misérable² de Bruxelles. Il faut envoyer des copies de tout cela aux connaissances qu'il a dans cette ville, où il est détesté comme ailleurs. Voici un petit rafraîchissement pour ce maraud et pour son associé l'abbé Desfontaines. Cet abbé est un ex-jésuite à qui je sauvai la Grève en 1723, et que je tirai de Bicêtre, où il était renfermé pour avoir corrompu, ne vous en déplaise, des ramoneurs de cheminée, qu'il avait pris pour des Amours, à cause de leur fer et de leur bandeau ; enfin il me dut la vie et l'honneur. C'est un fait public ; et il est aussi public qu'au sortir de Bicêtre, s'étant retiré chez le président de Bernières, où je lui avais procuré un asile, il fit, pour remerciement, un méchant libelle contre moi. Il vint depuis m'en demander pardon à genoux ; et, pour pénitence, il traduisit un *Essai sur la Poésie épique*, que j'avais composé en anglais. Je corrigeai toutes les fautes de sa traduction ; je souffris qu'on imprimât son ouvrage à la suite de *la Henriade*. Enfin, pour nouveau prix de mes bontés, il se ligue contre moi avec Rousseau. Voilà mes ennemis ; votre estime et votre amitié sont une réponse bien forte à leurs indignes attaques.

Dans ma dernière lettre je vous demandais, monsieur, si

1. L'abbé Prévost.

2. J.-B. Rousseau.

vous êtes l'auteur du *Mentor cavalier*¹, qui se débite à Paris, sous votre nom. J'aurais sur cela plusieurs choses très-importantes à vous dire.

Vous pourriez envoyer à Nancy, à M^{me} du Châtelet, vos ouvrages ; mais, si vous vouliez vous-même venir faire un petit voyage à Cirey, *incognito*, vous y trouveriez des personnes qui sont pleines d'estime pour vous, et qui feraient de leur mieux pour vous bien recevoir.

Ne pourriez-vous pas faire insérer dans quelques gazettes que M. le duc d'Areberg a chassé Rousseau pour punir l'insolence que ce misérable a eue de le citer pour garant des impostures répandues dans son dernier libelle ? Ce n'est pas tout ; il sera poursuivi en justice à Bruxelles. C'est rendre service à tous les honnêtes gens que de contribuer à la punition d'un scélérat.

Adieu, monsieur ; je m'intéresserai toujours à votre gloire et à votre bonheur. Je vous suis attaché tendrement.

683. — A M. BERGER.

Cirey, novembre.

On me mande de Hollande que Rousseau a été chassé de chez M. le duc d'Areberg, pour l'avoir faussement cité dans un libelle que Rousseau et l'abbé Desfontaines firent imprimer contre moi, il y a quelques mois, dans la *Bibliothèque française*.

M. le duc d'Areberg m'a écrit pour désavouer l'insolence et la calomnie de Rousseau. Est-il vrai que ce misérable soit protégé par M^{me} la princesse de Carignan ?

Faites vite un bon marché avec Prault, et, s'il ne veut pas donner ce qui convient, faites affaire avec un autre. Vous aurez incessamment *l'Enfant* et la préface². Adieu, mon cher ami ! Où êtes-vous donc ? Vous m'oubliez bien. Vous ne savez donc pas combien j'aime vos lettres. Comment va *l'Enfant* ? Adieu.

684. — A M. DE BRANCAS, COMTE DE FORCALQUIER³.

Cirey, ce 23 ...

Un solitaire, monsieur, qui ne prend guère d'intérêt à ce monde qu'autant qu'on vous y rend justice et que vous y pouvez être heureux, prend une part bien sensible à la petite marque

1. Voyez la note sur la lettre 651.

2. Voyez le commencement de la lettre 698.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

d'attention qu'on vient de vous donner¹ ; je l'appelle petite, et très-petite, en comparaison de ce que je vous souhaite. Il y a ici une vraie philosophe qui partage bien mes sentiments pour vous. Je vous plains, monsieur, de ce que ce n'est pas elle qui vous les exprime : vous distingueriez alors les compliments de Cirey de tous ceux que vous recevez ; ils ne vous paraîtront, de ma part, que tendres et sincères ; elle les aurait ornés de l'esprit et des grâces sans lesquelles il n'est pas permis de paraître devant vous ; elle vous aurait parlé votre langage. Vous me permettrez, monsieur, à propos de tout cela, de présenter mes profonds respects à M^{me} la duchesse de Saint-Pierre ; si je croyais que vous daignassiez vous souvenir l'un et l'autre de cet ermite, j'aurais trop de regrets.

Je vous serai attaché toute ma vie, monsieur, avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres.

685. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

24 (novembre 1736).

Je suis depuis huit jours sur le point de partir à chaque moment pour aller trouver le prince de Prusse, qui m'a fait l'honneur de m'écrire souvent pour m'inviter d'aller à sa cour passer quelque temps.

Suspendons tout projet de tapisserie jusqu'à nouvel ordre, et que M. Oudry ne fasse rien, sans un plus amplement informé. Faites-lui, je vous prie, mille compliments de ma part. Vraiment je suis bien éloigné pour le présent d'acheter des tableaux.

Que veut dire l'article de votre lettre : « *J'ai neuf louis, je vous en dois bien vingt-cinq, outre trois cents livres que je vais prêter pour vous?* » Cela veut-il dire que vous me devez vingt-cinq louis, et outre cela trois cents livres ? Cela veut-il dire qu'ayant emprunté vingt-cinq louis de mon argent, vous m'en rendez trois cents livres pour prêter au sieur de Mouhy ? Ou bien enfin qu'il vous a été remboursé par Pinga ou autres trois cents livres pour mon compte, lesquelles trois cents livres vous prêterez à M. de Mouhy ? Expliquez-moi cette petite équivoque.

A l'égard du tapis, il faudrait tâcher qu'il fût à peu près de onze sur onze pieds, ou de dix sur onze, ou de onze sur douze. Si on peut le couper et l'ajuster, comme vous dites, en-

1. Il venait d'être compris dans une promotion de l'ordre.

2. Édition Courtat.

voyez-le toujours à Cirey, avec les boucles bien brillantes et le canif.

Je reviens aux tapisseries de *la Henriade*. Trente-cinq mille livres, c'est beaucoup. Il faudrait savoir ce que la tapisserie de *Don Quichotte* a été vendue. D'ailleurs je ne veux point qu'on suive les estampes : il faut d'autres dessins. Il faudrait surtout que M. de Richelieu me payât mes cinquante mille livres, avant de songer à commencer.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse tendrement. Souvenez-vous des dix-huit livres pour d'Arnaud, et de ne prêter les trois cents livres que sur de bons billets. Dites au petit d'Arnaud que je suis malade, et ne peux écrire.

On m'apporte dans le moment un tapis de Chaumont. C'est mon affaire tout juste. Ainsi vous voilà délivré de cette charge.

Mais, au lieu de ce tapis, je vous prie d'envoyer quelqu'un chez un parfumeur nommé Provost, *au Signe des parfums*, rue Saint-Antoine. Qu'on achète chez lui un énorme pot de pâte, telle qu'il en fournit à M^{me} la marquise du Châtelet. Mais, au nom de Dieu, qu'on n'aille point ailleurs que chez ce Provost !

Pâte, boucles, feront un petit paquet pour Bar-sur-Aube, et point de tapis. Ayez la bonté d'y ajouter le *Traité de la pesanteur* du père Castel, qui se vend chez Caillau, rue Saint-Jacques.

Vous avez vu ou vous verrez le sieur chevalier de Mouhy. Vous lui avez donné ou donnerez trois cents livres, mais uniquement sur le billet de Dupuis, et promettez trois cents autres livres incessamment. Vous lui direz, je vous supplie, qu'il envoie les petites nouvelles à Cirey deux fois par semaine, avec promesse de paiement tous les mois ou tous les trois mois. Recommandez-lui d'être infiniment secret dans son commerce avec moi.

Dites-lui qu'il envoie chez vous toutes les lettres qu'il m'écrira, et qu'il peut écrire en toute liberté. Vous m'enverrez ces lettres sous le couvert de M^{me} Faveroles à Bar-sur-Aube : voilà dorénavant mon adresse.

Je vous embrasse tendrement.

Un petit mot encore : si on pouvait vendre ces deux Marot, qui m'ont coûté cent écus ! A l'égard de la pendule, M. Berger vous la doit rendre, et vous vous en déferez avec quelque ami pour de l'argent.

Pardon de toutes ces guenilles. Je suis un bavard bien importun ; mais je vous aime de tout mon cœur. Réponse sur tout cela à la dame de Faveroles.

686. — A. M. THIERIOT.

Le 24 novembre.

On m'a mandé que *le Mondain* avait été trouvé chez M. de Luçon¹, et que le président Dupuy en avait distribué beaucoup de copies. On m'en a envoyé une toute défigurée. Il est triste de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien. Je trouve qu'on a grande raison de s'emporter contre l'auteur dangereux de cet abominable ouvrage, dans lequel on ose dire qu'Adam ne se faisait point la barbe, que ses ongles étaient un peu trop longs, et que son teint était hâlé : cela mènerait tout droit à penser qu'il n'y avait ni ciseaux, ni rasoir, ni savonnette dans le paradis terrestre, ce qui serait une hérésie aussi criante qu'il y en ait. De plus, on suppose, dans ce pernicieux libelle, qu'Adam caressait sa femme dans le paradis. Or, dans les anecdotes de la vie d'Adam, trouvées dans les archives de l'arche, sur le mont Ararat, par saint Cyprien, il est dit expressément que le bonhomme ne b...ait point, et qu'il ne b...da qu'après avoir été chassé : et de là vient, à ce que disent tous les rabbins, le mot b...er de misère. *Ut ut est*, la hauteur et la bêtise avec laquelle un certain homme² a parlé à un de nos amis m'aurait donné la plus extrême indignation, si elle ne m'avait pas fait pouffer de rire.

Il n'est pas encore sûr que j'aïlle en Prusse. Recommandez à votre frère d'envoyer par le coche le paquet du prince philosophe ; demandez si ce prince a chez lui des comédiens français ; en ce cas, nous lui enverrions le *Prodigue* pour l'amuser. Je suppose que le ministère trouve très-bon ce petit commerce littéraire.

J'ai envoyé à Berlin, dans ce paquet (dont point de nouvelles), *le Mondain*, l'*Ode à Émilie*³, la *Newtonique*⁴, une Lettre sur Locke⁵, afin de lui faire ma cour *in omni genere*.

De qui est donc ce beau poème didactique ? De M. de La Chaussée sans doute. Il n'y a que lui dont j'attende ce chef-d'œuvre. Mandez-moi si j'ai deviné.

1. Voyez la note de la lettre 27.

2. Sans doute le garde des sceaux Chauvelin, exilé à Bourges le 20 février 1737. (Cl.)

3. L'ode VII sur le Fanatisme ; voyez tome VIII, page 427.

4. La *Newtonique* est l'épître en vers à M^{me} du Châtelet, dont nous avons déjà parlé dans une note sur la lettre 637.

5. C'est la lettre 530.

Voici une copie plus exacte de la *Newtonique*, vous pouvez la donner ; mais il faut commencer par des gens un peu philosophes et poètes :

. Pauci quos æquus amavit
 Jupiter.
 (*Æneid.*, liv. VI, v. 129.)

Mon copiste¹, qui n'est ni poète ni philosophe, avait mis, pour la période de vingt-six mille ans :

Six cents siècles entiers par delà vingt mille ans ;

ce qui faisait quatre-vingt mille ans, au lieu de vingt-six mille : bagatelle.

Mille compliments à vous, à votre Parnasse. Si vous voyez l'aimable philosophe Mairan, dites-lui qu'il songe à moi, qu'il vous donne sa lettre. Dites que je vais à Berlin. N'écrivez plus jamais qu'à M^{me} Faverolles, à Bar-sur-Aube : retenez cela. Réponse sur tous les articles. Aimez-moi ; adieu, Mersenne.

687. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Cirey, ce 26 1736.

On ne peut être plus touché que je le suis de la vivacité tendre avec laquelle vous daignez m'avertir de ce qui se passe, et de ce que j'aurais dû prévenir ; vous me prouvez bien qu'en vous l'actrice, quelque parfaite qu'elle soit, est bien au-dessous de la personne : vous êtes adorable, et je vous suis tendrement attaché pour toute ma vie. Cela est bien certain ; mais si vous aviez pour moi autant d'amitié que je le désire, vous n'auriez pas refusé mes petites étrennes : c'est me traiter bien rigoureusement. Je compte bientôt prendre la liberté de vous envoyer des colifichets de Prusse, car je suis sur mon départ. M^{me} du Châtelet ira en Lorraine pour ses affaires, et moi, pendant ce temps-là, je ferai une petite visite au prince royal de Prusse, qui veut absolument que j'aie le trouver. Vous m'avez pris pour un poète, et les Allemands, je ne sais sur quoi fondés, me prennent pour un philosophe ; peut-être ne suis-je ni l'un ni l'autre.

Je laisse entre vos mains, comme de raison, la destinée de *l'Enfant prodigue*. En vérité, je ne sais où j'en suis : je ne conçois

1. Céran, cité à la fin de la lettre 451.

pas le goût du public ; il faut être sur les lieux pour bien juger ; on ne peut voir de loin l'effet que font les choses ; mais si vous étiez en Prusse, et moi à Paris, je m'en rapporterais encore à vous : à plus forte raison quand vous êtes à Paris dans votre tribunal.

Cependant ne vaudrait-il pas mieux, ou n'eût-il pas mieux valu commencer *l'Enfant prodigue* de la façon de la leçon dernière que j'ai envoyée ?

Puisqu'on a corrigé, comment a-t-on laissé

Il est bien chiche.

Ne vaut-il pas mieux dire :

Il est avare, et tout avare est sage.
Oh ! c'est un vice excellent en ménage,
Un très-bon vice, etc.

Pourquoi Rondon dit-il encore :

Je te baille un mari
Pédant, avare, et fat, et renchéri ?

Ne valait-il pas mieux :

Tant soit peu fat, et par trop renchéri ?

Si on n'a pas voulu passer à la police ces vers :

Mais, s'il te plait, quel excès de surprise !
Pourquoi ces yeux de gens qu'on exorcise ?

Comment a-t-on pu y substituer :

De gens qu'on tympanise ?

Tympanise n'a aucun sens.

Je vous demanderais en grâce de faire dire :

Mais, s'il te plait, quel accès de folie !
Pourquoi ces yeux, cet air de gens qu'on lie

On nous avait encore retranché :

Ses cheveux blancs, son air et sa démarche,
Ont à mon sens l'air d'un vrai patriarche.

On a mis à la place :

Son air et ses manières
Retracent bien les vertus de nos pères.

Des *manières* qui retracent ces vertus de nos pères ne sont pas tolérables ; et *nos pères*, dans la bouche d'un valet !

Je vous supplie de faire dire :

Cet air, ce port, cette âme bienfaisante,
Du bon vieux temps est l'image parlante.

Je conçois bien que toutes ces corrections furent faites à la hâte ; mais n'aurait-on pas pu différer de trois jours la première représentation ? Vous savez que je corrige tout ce qu'on veut, et que je ne fais pas attendre. Ce que j'en dis au moins n'est pas pour me plaindre ; je ne suis ni fou ni ingrat, c'est seulement pour contribuer un peu davantage à la fortune de notre enfant, que vous aimez.

Si on n'aime plus absolument que le comique noble et intéressant, gare pour la tragédie ! La comédie va prendre la place ; mais notre théâtre passera en Europe pour très-vicieux, et nous allons perdre la seule supériorité que nous avons. Nos comédies deviendront des tragédies bourgeoises, dépouillées de l'harmonie des bons vers. Mon sentiment était que l'on joignît le comique à l'intérêt, et c'est de quoi j'ai vu un essai bien estimable dans *le Glorieux*. Ce mélange de plaisanterie et d'attendrissement me paraît la vraie peinture de la vie civile. C'est dans cette idée que je voulais donner à la Croupillac un caractère de bonne diablesse sur le retour, avouant franchement son amour et ses rides, s'expliquant plaisamment, et en vers corrects et frappés. Je vous demande en grâce de relire les premiers actes tels que je les ai envoyés à M. d'Argental. J'ose croire que je n'y suis pas trop éloigné du but ; et si cette tournure ne plaît pas, il faut absolument supprimer la Croupillac.

Je vous écris, charmante Thalie, par une autre route que celle de Vassy. Il y a sur la route de Vassy, dans la ville de Meaux, un bureau de commis maladroits qui, sans y penser, décachètent les lettres, et puis en font des extraits. Je suis très-fâché que vous les ayez mis dans la confidence des choses que vous m'avez reprochées. On croirait, par votre lettre, que j'ai écrit quelque chose d'horrible sur des matières sacrées. Je n'ai pourtant fait aucun ouvrage dont la religion et les mœurs ne fussent le fondement : *la Henriade*, *Alzire*, *Zaïre*, en sont des preuves assez publiques. Si on a pris de travers un ouvrage très-innocent, et fait il y a deux ans, ce n'est pas ma faute. On dit qu'il s'est trouvé chez feu M. l'évêque de Luçon, et que le président Dupuy en a fait mille copies. D'ailleurs, un chartreux ne

pourrait que rire et s'amuser de cette bagatelle, s'il avait un peu de bon sens. L'insolente absurdité avec laquelle certaines gens en ont parlé est un ridicule beaucoup plus grand que tous ceux que vous avez joués sur le théâtre. L'amitié, qui me retiendra peut-être en France, m'empêchera de suivre mon juste ressentiment.

Au reste, il y a plus de huit jours que j'ai laissé M. d'Argental maître absolu de finir une affaire très-désagréable, que j'aurais soutenue avec hauteur et mépris si je ne voulais pas vivre pour mes amis. Vous êtes des premières dans la liste des personnes à qui je sacrifie la fureur que j'ai pour la liberté : il est de conséquence pour moi que, dans la première lettre que vous m'écrirez, vous me parliez de la décence et des mœurs qui font le caractère de mes ouvrages. Ensuite je vous prierai de me donner vos ordres par une autre voie.

Comptez que vous n'aurez jamais de serviteur, d'ami, d'admirateur plus zélé que moi.

688. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 27 novembre.

Assurément vous êtes le Père Mersenne : ce n'est pas tout à fait, mon cher ami, en ce que mes ennemis vous font quelquefois tomber dans leurs sentiments, comme les ennemis de Descartes entraînaient Mersenne dans les leurs ; c'est parce que vous êtes le conciliateur des muses. Je vous permets très-fort d'aimer d'autres vers que les miens ; je suis une maîtresse assez indulgente pour souffrir les partages. Je suis de ces beautés qui aiment si fort le plaisir qu'elles ne peuvent haïr leurs rivales. J'aime tant les beaux vers que je les aime dans les autres ; c'est beaucoup pour un poète. Je vous fais mon compliment sur votre beau portefeuille ; je voudrais bien que *le Mondain* y fût, et ne fût que là. Ce petit enfant tout nu n'était pas fait pour se montrer. Mais est-il possible qu'on ait pu prendre la chose sérieusement ? Il faut avoir l'absurdité et la sottise de l'âge d'or pour trouver cela dangereux, et la cruauté du siècle de fer pour persécuter l'auteur d'un badinage si innocent, fait il y a longtemps.

Ces persécutions d'un côté, et, de l'autre, une nouvelle invitation du prince de Prusse et du duc de Holstein¹ me forcent enfin à partir. Je serai bientôt à Berlin. Platon allait bien chez Denis, qui assurément ne valait pas le prince de Prusse. Cela

1. Voyez la lettre 539.

vient comme de cire ; vous serez l'agent du prince à Paris, et notre commerce en sera plus vif. Voilà un nouveau rapport entre Mersenne et vous : son pauvre ami allait errer dans les climats du Nord. Dieu veuille que quelque gelée ne me tue pas à Berlin, comme le froid de Stockholm tua Descartes!

Dites à votre frère qu'il fasse partir sur-le-champ, par le coche de Bar-sur-Aube, à l'adresse de M^{me} du Châtelet, le nouveau paquet du prince royal pour moi. Ne manquez pas de dire à tous vos amis qu'il y a déjà longtemps que mon voyage était médité. Je serais très-fâché qu'on crût qu'il entre du dégoût pour mon pays dans un voyage que je n'entreprends que pour satisfaire une si juste curiosité.

Adieu ; je pars incessamment avec un officier du prince. Nous irons à petites journées. Écrivez-moi toujours, cela m'est important ; vous m'entendez. Une autre fois je vous parlerai de Newton et de *l'Enfant prodigue*. Je vous embrasse.

689. — A M. BERGER.

A Cirey, le 27 novembre.

Voici *le Mondain* pour ce qu'il vaut. La petite vie dont il y est parlé vaut beaucoup mieux que l'ouvrage. Je me mêle aussi d'être voluptueux ; mais je ne suis pas tout à fait si paresseux que ces messieurs dont vous faites si bien la critique, qui vantent un souper agréable en mourant de faim, et qui se donnent la torture pour chanter l'oisiveté.

Les comédiens comptaient qu'ils auraient une pièce de moi cet hiver ; mais ils ont très-mal compté. Je ne fais point le fin avec vous ; je me casse la tête contre Newton, et je ne pourrais pas à présent trouver deux rimes. J'avais fait *l'Enfant prodigue* à Pâques dernier : il était juste que, dans ce saint temps, je tirasse mes farces de l'Évangile. Dieu m'aida, et cela fut fait en quinze jours. Depuis ce temps je n'ai vu que des angles, des *a*, des *b*, des planètes, et des comètes. Mais Mercure n'est pas plus éloigné de Saturne que cette étude l'est d'une tragédie.

Est-il vrai que ce monstre d'abbé Desfontaines a parlé de *l'Enfant prodigue*¹ ? Ce brutal ennemi des mœurs et de tout mérite saurait-il que cela est de moi ? Mettez-moi un peu au fait, je vous en prie ; et continuez d'écrire à votre véritable ami.

1. L'abbé Desfontaines, dans ses *Observations* (lettre 89, datée du 17 octobre 1736), ne nomme pas Voltaire, mais il le désigne très-clairement par ces mots : « Au milieu de toutes ces défauts... le génie distingué et rare perce. »

Je vous supplie de déterrer M. Pitot, de l'Académie des sciences; il demeure cour du Palais, chez M. Arouet, trésorier de la chambre des comptes. Rendez-lui cette lettre, et réponse. *Vale, te amo.*

690. — A M. L'ABBÉ DU RESNEL.

Ce 1.

Mon cher abbé, c'est bien mal reconnaître votre présent que de vous envoyer *Mariamne* et *Œdipe*; mais l'esprit de tolérance qui règne dans votre *Essai sur la Critique*, et que j'aime en cela comme en fait de religion, me donne un peu de hardiesse.

Cœur rempli de droiture, esprit plein de justesse,
Doux et compatissant pour les fautes d'autrui;

voilà comme vous êtes, et voilà comme il faut que vous soyez pour moi. En vérité vous avez embelli Pope, et je ne connais que vous dans Paris capable de ce que vous avez fait. Plus je vous lis et plus je vous vois, plus je souhaite avec passion votre amitié et votre estime. Pardon, mon cher ami, si je ne viens pas vous dire chez vous tout ce que vous m'inspirez; je suis lutiné par une maudite affaire qui ne me laisse pas un instant de tranquillité. Adieu, je vous embrasse mille fois.

691. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce 1^{er} décembre.

Votre ministère, à l'égard de Cirey, *benefactor in utroque jure*, est le même que celui des protecteurs des couronnes, à Rome. Vous veillez sur ce petit coin de terre; vous en détournez les orages; vous êtes une bien aimable créature. Vous sentez tout ce que je vous dois, car votre cœur entend le mien, et vous avez mesuré vos bontés à mes sentiments. Écoutez, nous sommes dans les horreurs de Newton; mais *l'Enfant prodigue* n'est pas oublié. Mandez-moi vos avis, c'est-à-dire vos ordres définitivement. Faut-il le laisser reposer, et le reprendre à Pâques? Très-volontiers; en ce cas, nous attendrons à Pâques à le faire imprimer; mais gare l'amî Minet² et les comédiens de campagne, qui en ont,

1. La copie qui m'a été communiquée était sans date; mais je crois cette lettre de 1736. Il parut, cette année, de nouvelles éditions d'*Œdipe* et de *Mariamne*; le privilège est du 12 juillet. La lettre serait donc postérieure à ce privilège, et doit être des derniers mois de l'année 1736, si, quoique datée de 1737, la nouvelle édition de la traduction de Pope, par du Resnel, a paru à la fin de 1736. (B.)

2. Copiste et souffleur de la Comédie française.

dit-on, des copies ! Si vous voulez suivre le train ordinaire, et qu'on imprime à présent, renvoyez-nous la copie que vous avez, avec annotations ; il y a dans cette copie nouvelle du bon en petite quantité, qu'il faut conserver. Je crois la tournure des premiers actes meilleure de cette seconde cuvée. Je demande toujours un passe-port pour monsieur le président, car monsieur le sénéchal me paraît si provincial et si antiquaille que je ne peux m'y faire. Si vous avez quelque chose à me mander librement, vous savez le moyen, vous avez l'adresse. Au reste je vous avertis que, quand vous voudrez avoir une tragédie, il faudra faire vos supplications à la divinité newtonienne, qui, à la vérité, souffre les vers, mais qui aime passionnément la règle de Kepler, et qui fait plus de cas d'une vérité que de Sophocle et d'Euripide.

Qu'avez-vous ordonné du sort de ce petit écrit¹ sur les trois infâmes épîtres de mon ennemi ? Vous sentez qu'on obtient aisément d'imprimer contre moi ; mais quiconque prend ma défense est sûr d'un refus. En vérité, méritai-je d'être ainsi traité dans ma patrie ? Votre amitié et Cirey me soutiennent.

Vous croyez que M^{me} du Châtelet vous dit toutes les choses tendres que vous méritez.

692. — A M. DE MAIRAN.

A Cirey, le 1^{er} décembre.

J'abuse de vos bontés, monsieur ; mais vous êtes fait pour donner des lumières, et moi pour en profiter.

Sur ce que vous me dites, dans votre lettre, que vous vous êtes bien trouvé de ne jamais admettre de merveilleux mathématique, j'ai consulté le *Mémoire* de 1715, que vous m'indiquez, et j'ai vu le prétendu merveilleux de la roue d'Aristote réduit aux lois mathématiques. Il est clair que vous avez très-bien expliqué ce qui était échappé à Tacquet et aux autres.

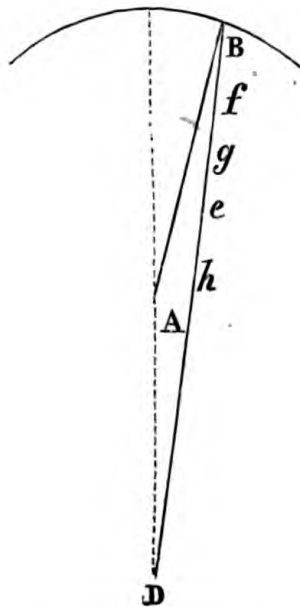
J'ose croire sur ce fondement que peut-être ne vous éloignerez, vous pas de mes idées, sur la question d'optique que j'ai pris la liberté de vous proposer. Ni Tacquet, ni Barrow, ni Grimaldi, ni Molineux, n'ont pu la résoudre. C'était une question du ressort du Père Malebranche, mais il ne l'a point traitée ; et j'ai grand-peu qu'il ne s'y fût trompé, comme il a fait, à mon avis, sur la raison pour laquelle nous voyons le soleil et la lune plus grands à l'horizon qu'au méridien.

1. *L'Utile Examen* ; voyez tome XXII, page 233.

Je suis bien loin d'admettre du merveilleux dans ma difficulté; ce sont les opticiens qui, en ne l'expliquant pas, en font une espèce de miracle. Il n'y a que l'obscur qui soit merveilleux, et je ne cherche qu'à ôter l'obscurité qui enveloppe depuis longtemps cette question. Il me paraît qu'elle en vaut la peine, et qu'elle tient à une théorie assez sûre et assez curieuse. Voulez-vous vous donner la peine de voir Grimaldi, page 312, et Barrow, *ad finem lectionum*? Vous trouverez la chose très-obscurément énoncée dans Barrow, et très-clairement dans Grimaldi; mais, de raison, ni l'un ni l'autre n'en donnent. Voici le fait:

Prenez un miroir concave; tenez votre montre dans une main, à la distance d'un demi-pied du miroir; reculez ensuite petit à petit le miroir de votre œil: plus vous le reculez, plus votre montre vous paraît près, jusqu'à ce qu'enfin elle semble être sur la surface du miroir d'une manière très-confuse; reculez encore un peu plus, vous ne voyez plus rien du tout.

Or, lorsque vous voyez ainsi l'objet de très-près, vous devriez le voir très-loin, par la règle de catoptrique qui vous dit que vous verrez l'objet au point d'intersection de la perpendiculaire d'incidence et du rayon réfléchi. Ce point d'intersection est très-loin derrière votre œil, et, malgré cela, l'objet vous semble très-près. J'aurai bien de la peine à faire ma figure, car je suis très-maladroit.



Le rayon parti de l'objet A fait un angle d'incidence sur la droite infiniment petite de la courbe du miroir; l'angle de ré-

flexion B lui est égal. Le rayon réfléchi est B, *e*; le cathète est la ligne pointillée; l'intersection de cette ligne et du rayon réfléchi est en D: donc je dois voir l'objet en D; mais je le vois en *f*, en *g*, quand mon œil est placé à peu près en *h*. Voilà, encore un coup, ce que nul opticien n'a éclairci.

L'évêque de Cloyne¹, savant anglais, est le seul, que je sache, qui ait porté la lumière dans ce petit coin de ténèbres. Il me semble qu'il prouve très-bien que nous ne connaissons point les distances ni les grandeurs par les angles, c'est-à-dire que ces angles ne sont point une cause immédiate du *jugement prompt* que nous portons des distances et des grandeurs, comme les configurations des parties des corps sont une cause immédiate des saveurs que nous sentons, et la dureté, cause immédiate du sentiment de résistance que nous éprouvons, etc.

Dans le cas présent, nous jugeons l'objet très-près, non à cause de ce *point d'intersection* qui n'en pourrait rendre raison, mais parce qu'en effet ce point d'intersection étant très-éloigné, l'objet doit paraître confus. Mais, comme nous sommes accoutumés à voir confusément un objet qui est trop près de nos yeux, l'objet, en cette expérience, devant paraître et paraissant confus, nous le jugeons à l'instant très-près.

Mais un homme qui aurait la vue si mauvaise qu'il ne pourrait absolument voir qu'à un doigt de ses yeux verrait très-loin (dans cette même expérience) cet objet que le miroir concave représente très-près aux yeux ordinaires.

C'est donc en cela l'expérience qui fait tout. De là mon Anglais conclut que nous ne pouvons apercevoir en aucune façon les distances; nous ne pouvons les apercevoir par elles-mêmes; nous ne le pouvons par les angles optiques, puisque ces angles sont en défaut dans plusieurs cas. Et non-seulement les distances, mais aussi les grandeurs, les situations des objets, ne sont point senties au moyen de ces angles: car si ces angles produisaient ces effets, ils les auraient produits dans l'aveugle-né à qui M. Cheselden abaissa les cataractes. Cet aveugle-né avait quinze ans quand Cheselden lui donna la vue; il fut longtemps sans pouvoir distinguer si les objets étaient à un pas ou à une lieue de lui, s'ils étaient grands ou petits, etc. Cet aveugle semble décider la question; mais j'ai bien peur moi-même d'être ici l'aveugle. En ce cas, vous serez mon Cheselden, et je vous écris, *Domine, ut videam*².

1. George Berkeley, né en 1684, mort en 1753, auteur d'*Alciphron*; voyez tome XXII, page 385.

2. Luc, xviii, 41.

Est-il vrai que le son se réfracte de l'air dans l'eau, et cela en même proportion que la lumière ? D'où l'a-t-on pu savoir ? Il n'y a que les poissons qui puissent nous le dire, et ils passent pour être sourds et muets. Je vous demande un petit mot sur cela.

Il court, à ce que l'on me mande, une *Épître*¹ sur la philosophie de Newton ; j'ai peur qu'elle ne soit très-informe ; souffrez que je vous envoie une copie exacte. Je souhaiterais que ce petit ouvrage pût prouver que la physique et la poésie ne sont point incompatibles.

Je vous supplie de vouloir bien me dire, dans votre réponse, pourquoi la lumière est, selon Musschenbroeck, dix minutes à traverser le grand orbe annuel, et arrive cependant en sept minutes ou environ du soleil à nous. N'a-t-il pas pris dix minutes pour environ quatorze minutes ? *Ignosce et doce.*

693. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 3 décembre 1736².

Monsieur, j'ai été agréablement surpris en recevant aujourd'hui votre lettre avec les pièces dont vous avez bien voulu l'accompagner. Rien au monde ne m'aurait pu faire plus de plaisir, n'y ayant aucuns ouvrages dont je sois aussi avide que des vôtres. Je souhaiterais seulement que la souveraineté que vous m'accordez, en qualité d'être pensant, me mît en état de vous donner des marques réelles de l'estime que j'ai pour vous, et que l'on ne saurait vous refuser.

J'ai lu la dissertation sur l'âme que vous adressez au Père Tournemine³. Tout homme raisonnable qui ne peut croire que ce qu'il peut comprendre, et qui ne décide pas témérairement sur des matières que notre faible raison ne saurait approfondir, sera toujours de votre sentiment. Il est certain que l'on ne parviendra jamais à la connaissance des premières causes. Nous qui ne pouvons pas comprendre d'où vient que deux pierres frappées l'une contre l'autre donnent du feu, comment pouvons-nous avancer que Dieu ne saurait réunir la pensée à la matière ? Ce qu'il y a de sûr, c'est que je suis matière, et que je pense. Cet argument me prouve la vérité de votre proposition.

Je ne connais le Père Tournemine que par la façon indigne dont il a attaqué M. Beausobre sur son *Histoire critique du manichéisme*. Il substitue les

1. Voyez une note de la lettre 637.

2. Dans l'édition des *Œuvres posthumes de Frédéric*, Berlin, 1788, cette lettre est datée du 14 décembre 1737. Les éditeurs des mêmes œuvres, Amsterdam (Liège), 1789, lui ont laissé la date du 3 décembre 1736, qu'elle porte dans les éditions de Kehl. (B.)

3. C'est la lettre 530.

inectives aux raisons; faible et grossière ressource qui prouve bien qu'il n'avait rien de mieux à dire. Quant à mon âme, je vous assure, monsieur, qu'elle est bien la très-humble servante de la vôtre. Elle souhaiterait fort qu'un peu plus dégagée de sa matière elle pût aller s'instruire à Cirey,

A cet endroit fameux où mon âme révère
Le savoir d'Émilie et l'esprit de Voltaire;
Oui, c'est là que le ciel, prodiguant ses faveurs,
Vous a doué d'un bien préférable aux grandeurs.
Il m'a donné du rang le frivole avantage;
A vous tous les talents : gardez votre partage.

Ce n'est pas à vous, monsieur, que je dirai tout ce que je pense des pièces que vous venez de m'envoyer. L'ode, remplie de beautés, ne contient que des vérités très-évidentes; l'*Épître à Émilie*¹ est un merveilleux abrégé du système de M. Newton; et *le Mondain*, aimable pièce qui ne respire que la joie, est, si j'ose m'exprimer ainsi, un vrai cours de morale. La jouissance d'une volupté pure est ce qu'il y a de plus réel pour nous dans ce monde. J'entends cette volupté dont parle Montaigne², et qui ne donne point dans l'excès d'une débauche outrée.

J'attends la *Philosophie de Newton* avec grande impatience; je vous en aurai une obligation infinie. Je vois bien que je n'aurai jamais d'autre précepteur que M. de Voltaire. Vous m'instruisez en vers, vous m'instruisez en prose : il faudrait un cœur bien revêché pour être indocile à vos leçons.

J'attends encore *la Pucelle*. J'espère qu'elle ne sera pas plus austère que tant d'autres héroïnes qui se sont pourtant laissées vaincre par les prières et les persévérances de leurs amants.

J'ai reçu deux paquets de votre part : celui-ci, monsieur, est le troisième. J'ai répondu aux deux premiers. Je vous ai ensuite adressé des vers, et voici ma quatrième³ lettre dont j'attends réponse. La raison de ces retardements est en partie causée par les postes d'Allemagne, qui vont lentement; et, d'ailleurs, mes lettres font un grand détour, passant par Paris pour aller en Champagne. Si vous pouvez trouver quelque voie plus courte, je vous prie de me l'indiquer, je serai charmé de m'en servir.

Vous êtes trop au-dessus des louanges pour que je vous en donne; mais, en même temps trop ami de la vérité pour vous offenser de l'entendre. Souffrez donc, monsieur, que je vous réitère toute l'estime que j'ai pour vous. Mes louanges se bornent à dire que je vous connais. Puisse toute la terre vous connaître de même ! Puissent mes yeux un jour voir celui dont l'esprit fait le charme de ma vie !

Je suis avec une véritable considération, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1. Voyez les notes de la lettre 686.
2. Livre I^{er}, chap. XIX.
3. La cinquième.

694. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Cirey ...

Mon cher maître, j'ai enfin reçu votre *Prosodie*¹, petit livre où il y a beaucoup à prendre, qui était très-difficile à faire, et qui est fort bien fait. Je vous en remercie, et j'ai grande envie de voir le reste de l'ouvrage. Mandez-moi donc tout franchement si vous croyez que l'*ode*² puisse tenir contre cette ode de M. Racine. Vous n'êtes pas dans la nécessité de louer mon ode, parce que je loue votre *Prosodie*. Vous ne me devez que la vérité, car c'est la seule chose que vous recevez de moi quand je vous loue; et je vous aurai plus d'obligation de vos critiques, dont j'ai besoin, que vous ne m'en aurez de mes éloges, dont vous n'avez que faire.

Qu'est-ce que c'est, mon cher abbé, qu'une comédie intitulée *l'Enfant prodigue*, qu'il a pris en fantaisie à la moitié de Paris de m'attribuer? Je suis bien étonné que l'on parle encore de moi; je voudrais être oublié du public, et jamais de vous.

695. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 8 décembre.

Une comédie; après une comédie, de la géométrie; après la géométrie, la philosophie de Newton; au milieu de tout cela, des maladies; et, avec les maladies, des persécutions plus cruelles que la fièvre: voilà, mon cher ami, *semper amate, semper honorate*, ce qui m'a empêché de vous écrire. Ou n'être point avec moi, ou travailler, ou souffrir, a été, sans discontinuer, ma destinée. Nous avons envoyé les vers sur Newton³ au philosophe Formont, et j'envoie au délicat, au charmant Cideville, *l'Enfant prodigue*. Ce n'est pas que vous ne soyez philosophe, et que M. de Formont ne soit homme de belles-lettres: il vous a fait part de notre *Newtonique*, et vous lui communiquerez notre *Enfant*. Je me fais un plaisir d'autant plus sensible de vous l'envoyer que c'est encore un secret pour le public. On doute que cet *enfant* soit de moi, mais je n'ai point pour vous de secret de famille; vous jugerez s'il a un peu l'air de son père.

J'ai fait cet *enfant* pour répondre à une partie des imperti-

1. Voyez la lettre 642.

2. *L'Ode sur la Paix*. Voyez plus haut la lettre 662, à d'Olivet.

3. Voyez lettre 637.

nelles épîtres de Rousseau, où cet auteur des *Aïeux chimériques* et des plus mauvaises pièces de théâtre que nous ayons ose donner des règles sur la comédie. J'ai voulu faire voir à ce docteur flamand que la comédie pouvait très-bien réunir l'intéressant et le plaisant. Le pauvre homme n'a jamais connu ni l'un ni l'autre, parce que les méchants ne sont jamais ni gais ni tendres.

Ce petit essai m'a assez réussi. La pièce a été jouée vingt-deux fois, et n'a été interrompue que par la maladie d'une actrice; mais je ne la ferai imprimer qu'après mûre délibération. J'ai envoyé à M. d'Argental le manuscrit; il vous le fera tenir.

M. et M^{lle} Linant vous assurent de leurs respects, et ils auraient dû vous parler toujours sur ce ton; je crois qu'ils sont l'un et l'autre dans la seule maison et dans la seule place où ils pussent être. L'extrême paresse de corps et d'esprit est l'apanage de cette famille: avec cela on meurt partout de faim; c'est un talent sûr pour manquer de tout. Vous riez apparemment quand vous lui conseillez de faire des tragédies. Il y a quatre ans que vous devez vous apercevoir qu'il n'est bon qu'à faire du chyle. Il a de l'esprit, mais un esprit inutile à lui et aux autres. J'ai fait ce que j'ai pu pour le frère et la sœur; mais je ne m'aveugle pas en leur faisant du bien, et je vois Linant de trop près pour ne vous pas assurer qu'il ne fera jamais rien.

Eh bien! mon cher ami, vous coupez donc des forêts, vous abattez ces arbres que vous avez incrustés de C et de toutes les autres lettres de l'alphabet, car vous avez mêlé plus d'un chiffre avec le vôtre: tantôt c'est Chloé, tantôt c'est Lycoris ou Glycère qui a eu le cœur de l'Horace de Rouen. Vous songez donc maintenant à vous arrondir. Mais quand vous aurez fait tous vos contrats, et que vous serez las de votre maîtresse, il faut venir voir l'héroïne et le palais de Cirey; nous cacherons les compas et les quarts de cercle, et nous vous offrirons des fleurs.

Je vous ai parlé de persécutions dans ma lettre. Savez-vous bien que *le Mondain* a été traité d'ouvrage scandaleux, et vous douteriez-vous qu'on eût osé prendre ce misérable prétexte pour m'accabler encore? Dans quel siècle vivons-nous! et après quel siècle! Faire à un homme un crime d'avoir dit qu'Adam avait les ongles longs, traiter cela sérieusement d'hérésie! Je vous avoue que je suis outré, et qu'il faut que l'amitié soit bien puissante

1. La police avait biffé les mots *exorciser* et *patriarche*, dans *l'Enfant prodigue*. (C.L.)

sur mon cœur pour que je n'aie pas chercher plus loin une retraite, à l'exemple des Descartes et des Bayle. Jamais l'hypocrisie n'a plus infecté les Espagnols et les Italiens. Il s'est élevé contre moi une cabale qui a juré ma perte ; et pourquoi ? parce que j'ai fait *la Henriade*, *Charles XII*, *Alzire*, etc. ; parce que j'ai travaillé vingt ans à donner du plaisir à mes compatriotes.

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.

(HOR., liv. III, od. xxiv, v. 31.)

Adieu, mon cher et respectable ami ; embrassez pour moi M. de Formont. Émilie vous fait mille sincères compliments. V.

696. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Ce 9 décembre.

Il est certain que c'est M. le président Dupuy qui a distribué des copies du *Mondain* dans le monde, et, qui pis est, des copies très-défigurées. La pièce, tout innocente qu'elle est, n'était pas faite assurément pour être publique. Vous savez d'ailleurs que je n'ai jamais fait imprimer aucun de ces petits ouvrages de société qui sont, comme les parades du prince Charles¹ et du duc de Nevers, supportables à huis clos. Il y a dix ans que je refuse constamment de laisser prendre copie d'une seule page du poëme de *la Pucelle*, poëme cependant plus mesuré que l'Arioste, quoique peut-être aussi gai. Enfin, malgré le soin que j'ai toujours pris de renfermer mes enfants dans la maison, ils se sont mis quelquefois à courir les rues. *Le Mondain* a été plus libertin qu'un autre. Le président Dupuy dit qu'il le tenait de l'évêque de Luçon, lequel prélat, par parenthèse, n'était pas encore assez *mondain*, puisqu'il a eu le malheur d'amasser douze mille inutiles louis dont il eût pu, de son vivant, acheter douze mille plaisirs.

Venons au fait. Il est tout naturel et tout simple que vous ayez communiqué ce *Mondain* de Voltaire à cet autre *mondain* d'évêque. Je suis fâché seulement qu'on ait mis dans la copie :

Les parfums les plus doux
Rendent sa peau *douce*, fraîche, et polie ;

il fallait mettre :

Rendent sa peau plus fraîche et plus polie.

1. Charles de Lorraine, cité dans la lettre du 29 avril 1735, à Cideville.

Voilà sans doute le plus grand grief. Rien ne peut arriver de pis à un poète qu'un vers estropié.

Le second grief est qu'on ait pu avoir la mauvaise foi, et, j'ose dire, la lâche cruauté de chercher à m'inquiéter pour quelque chose d'aussi simple, pour un badinage plein de naïveté et d'innocence. Cet acharnement à troubler le repos de ma vie, sur des prétextes aussi misérables, ne peut venir que d'un dessein formé de m'accabler et de me chasser de ma patrie. J'avais déjà quitté Paris pour être à l'abri de la fureur de mes ennemis. L'amitié la plus respectable a conduit dans la retraite des personnes qui connaissent le fond de mon cœur, et qui ont renoncé au monde pour vivre en paix avec un honnête homme dont les mœurs leur ont paru dignes peut-être de tout autre prix que d'une persécution. S'il faut que je m'arrache encore à cette solitude, et que j'aille dans les pays étrangers, il m'en coûtera sans doute, mais il faudra bien s'y résoudre; et les mêmes personnes qui daignent s'attacher à moi aiment beaucoup mieux me voir libre ailleurs que menacé ici.

Monsieur le prince royal de Prusse m'a écrit depuis longtemps, en des termes qui me font rougir, pour m'engager à venir à sa cour. On m'a offert une place auprès de l'héritier¹ d'une vaste monarchie, avec dix mille livres d'appointements; on m'a offert des choses très-flatteuses en Angleterre. Vous devinez aisément que je n'ai été tenté de rien, et que si je suis obligé de quitter la France, ce ne sera pas pour aller servir des princes.

Je voudrais seulement savoir, une bonne fois pour toutes, quelle est l'intention du ministère, et si, parmi mes ennemis, il n'y en a point d'assez cruels pour avoir juré de me persécuter sans relâche. Ces ennemis, au reste, je ne les connais pas; je n'ai jamais offensé personne; ils m'accablent gratuitement.

Ploravere suis non respondere favorem
Speratum meritis.

(HOR., liv. II, ép. 1, v. 9.)

Je demande uniquement d'être au fait, de bien savoir ce qu'on veut, de n'être pas toujours dans la crainte, de pouvoir enfin prendre un parti. Vous êtes à portée, et par vous-même et par vos amis, de savoir précisément les intentions. M. le bailli de Froulai, M. de Bissy, peuvent s'unir avec vous. Je vous devrai tout, si je vous dois au moins la connaissance de ce qu'on veut.

1. Voyez, tome XXXIII, la lettre 539.

Voilà la grâce que vous demande celui qui vous a aimé dès votre enfance, qui a vu un des premiers tout ce que vous deviez valoir un jour, et qui vous aime avec d'autant plus de tendresse que vous avez passé toutes ses espérances.

Soyez aussi heureux que vous méritez de l'être, et à la cour, et en amour. Vous êtes né pour plaire, même à vos rivaux. Je serai consolé de tout ce qu'on me fait souffrir si j'apprends au moins que la fortune continue à vous rendre justice. Comptez qu'il n'y a pas deux personnes que votre bonheur intéresse plus que moi.

Permettez-moi de présenter mes respects à M^{lle} de Tressan et à M^{me} de Genlis¹. Vous m'écriviez :

Formosam resonare doces Amaryllida silvas;

(VIRG., égl. 1, v. 5.)

faudra-t-il que je réponde :

Nos patriam fugimus?...

Adieu, Pollion ; adieu, Tibulle. On me traite comme Bavius.

697. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Cirey, le 10 décembre.

J'attends avec bien de l'impatience, monsieur, le nouvel ouvrage que vous m'avez annoncé. J'y trouverai sûrement ces vérités courageuses que les autres hommes osent à peine penser. Vous êtes né pour faire bien de l'honneur aux lettres, et, j'ose dire, à la raison humaine.

L'habitude que vous avez prise de si bonne heure de mettre vos pensées par écrit est excellente pour fortifier son jugement et ses connaissances. Quand on ne réfléchit que pour soi, et comme en passant, on accoutume son esprit à je ne sais quelle mollesse qui le fait languir à la longue ; mais quand on ose, dans une si grande jeunesse, se recueillir assez pour écrire en philosophe et penser pour soi et pour le public, on acquiert bientôt une force de génie qui met au-dessus des autres hommes. Continuez à faire un si noble usage du loisir que peut vous laiss-

1. Parente de Tressan, dont la mère, Louise-Madeleine Brulart de Genlis, était morte en 1733. (Cl.)

ser l'attachement¹ respectable qui vous a conduit où vous êtes.

Je crois que j'irai bientôt en Prusse voir un autre prodige. C'est le prince royal, qui est à peu près de votre âge, et qui pense comme vous. Je compte, à mon retour, passer par la Hollande, et avoir l'honneur de vous y embrasser. Un de mes amis, qui va à Leyde, et qui doit y passer quelque temps, sera, en attendant, si vous le voulez bien, le lien de notre correspondance. Il s'appelle de Révol²; il est sage, discret, et bon ami. Ce sera lui qui vous fera tenir ma lettre; vous pourrez vous confier à lui en toute sûreté. Je ne lui ai point dit votre demeure, et vous resterez le maître de votre secret : je lui ai dit seulement qu'il pouvait vous écrire chez M. Prosper³, à la Haye.

Adieu, monsieur; permettez-moi de présenter mes respects à la personne qui vous retient où vous êtes.

698. — A M. BERGER.

A Cirey, le 12 décembre.

Je reçois votre lettre du 8. Je fais partir, par cet ordinaire, la pièce⁴ et la préface, pour être imprimées par le libraire qui en offrira davantage : car je ne veux faire plaisir à aucun de ces messieurs, qui sont, comme les comédiens, créés par les auteurs, et très-ingrats envers leurs créateurs.

Je suis indigné contre Prault de ce qu'il ne m'envoie point le carton du portrait⁵ de M. le duc d'Orléans, et de ce qu'il ne m'envoie point la préface⁶ imprimée, et de ce qu'il a l'impertinence de ne pas répondre exactement à mes lettres. Faites-lui sentir ses torts, et punissez-le en donnant la pièce à un autre.

Vous aurez *la Newtonade*⁷ ou plutôt *l'Eucliade*. Thieriot doit vous la faire voir ; mais il faut être un peu philosophe pour aimer cela.

Je vous prie de passer chez l'abbé Moussinot ; il y a une très-jolie pendule d'or moulu, dont je veux faire présent à M^{lle} Qui-

1. M^{lle} Cochois, comédienne, que Voltaire appelle plus bas *mademoiselle Lecoureur d'Utrecht*, et de laquelle il parle autrement dans ses *Mémoires*. Voyez plus haut une note de la lettre 661.

2. Révol est le nom sous lequel Voltaire resta d'abord en Hollande.

3. C'était peut-être Prosper Marchand, libraire. (C.L.)

4. *L'Enfant prodigue*.

5. Dans le chant VII de *la Henriade*, v. 440.

6. Celle de Linant.

7. Voyez une note de la lettre 637.

nault, pour ses peines. Voyez si vous voulez avoir la bonté de vous charger de faire ce présent. Vous n'avez pas besoin de cela pour être reçu à merveille ; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées. Il faudra forcer M^{lle} Quinault à accepter cette bagatelle¹. Voilà déjà une petite négociation, en attendant mieux.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, il faut qu'il soit mieux que *la Henriade*. Je suis honteux de la négligence de Prault : mauvais papier, mauvais caractère, point de table ; cela est honteux.

Vous trouverez la pièce et la préface chez M. d'Argental, qui vous remettra l'une et l'autre ; ainsi négociez avec le libraire le moins fripon et le moins ignorant que faire se pourra.

Comment pourrait-on faire pour avoir par écrit le procès² de Castel et de Rameau ? Vous êtes un correspondant à qui on peut demander de tout. Envoyez-moi ce procès ; écrivez-moi souvent ; sachez comment va *l'Enfant prodigue* ; aimez le père, qui vous aime de tout son cœur.

Je défie M. le chevalier de Villefort d'avoir dit, et même d'avoir connu combien on est heureux à Cirey.

Les nuages que les Rousseau et les Desfontaines veulent élever, du sein de la fange où ils rampent, ne vont pas jusqu'à moi. Je crache quelquefois sur eux, mais c'est sans y songer. Adieu.

699. — A M. BERGER.

A Cirey, décembre.

Vous vous moquez de moi, mon cher ami, avec votre billet. Est-ce que les amis se font des billets ? Je suis très en colère, messieurs ; vous ne trouvez pas la préface³ de M. Linant bonne : faites-en une meilleure, et on l'imprimera ; mais tant que vous n'en ferez point, on imprimera la sienne.

Il serait très-ridicule de demander pardon au public de ce qu'on imprime si souvent *la Henriade*. On la réimprime quand les éditions sont épuisées. Il faudrait le demander, si on ne la réimprimait pas. Les crialleries de quelques ennemis, que je ne dois qu'à mes succès et à mes bienfaits, ne doivent point fermer la bouche à mes amis, et ils ne doivent pas être timides, parce

1. La pendule fut refusée, comme le petit secrétaire dont il est question dans la lettre 594.

2. Sur le *Clavecin oculaire*, voyez plus haut une note de la lettre 681.

3. Celle de *la Henriade*.

que Rousseau est un monstre de jalousie, et Desfontaines un monstre d'ingratitude.

Je vous prie, mon cher ami, de me mander si la lettre au prince royal de Prusse, envoyée cachetée le 8 de ce mois à Thieriot le marchand, pour être remise à l'envoyé de Prusse, a été en effet remise à ce ministre. A l'égard du paquet à cachet volant, contenant l'épître en vers¹, vous l'avez sans doute remis à M. Chambrier. Je serais très-fâché que cette épître courût. Elle n'est pas finie. Elle trouvera grâce devant un prince favorablement disposé, et n'en trouverait pas devant des critiques sévères; mais j'ai voulu payer, par un prompt hommage, les bontés de ce prince. J'aurais attendu trop longtemps si j'avais limé mon ouvrage.

Tâchez de trouver le Prussien Gresset². Il va dans une cour où Rousseau est regardé comme un faquin de versificateur, dans une cour où l'on aime la philosophie et la liberté de penser, où l'on déteste le cagotisme, et où l'on m'aime comme homme et poète. Faites adroitement la leçon à son cœur et à son esprit. Vous êtes fait pour en conduire plus d'un. Je vous embrasse.

700. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 20 décembre.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 10 décembre, et, depuis ce temps, une heureuse occasion a fait parvenir jusqu'à moi votre livre de philosophie. Mes louanges vous seront fort inutiles : je suis un juge bien corrompu. Je pense absolument comme vous presque sur tout. Si l'intérêt de mon opinion ne me rendait pas un peu suspect, je vous dirais :

*Macte animo, generose puer; sic itur ad astra*³.

Mais je ne veux pas vous louer, je ne veux que vous remercier. Oui, je vous rends grâces, au nom de tous les gens qui pensent, au nom de la nature humaine, qui réside dans eux seuls, des vérités courageuses que vous dites : *Vox exæquat victoria cælo*⁴. Je

1. C'est l'épître déjà mentionnée dans la lettre 658.

2. Voyez la lettre 641, à Berger.

3. *Macte nova virtute, puer; sic itur ad astra.*
(*Æneid.*, IX, 641.)

Voltaire cite ce vers de Virgile dans plusieurs lettres à Helvétius.

4. Lucrèce, I, 80.

vous trouve l'esprit de Bayle et le style de Montaigne. Votre livre doit avoir un très-grand succès, et les écrits de la superstition et de l'hypocrisie ne serviront qu'à votre gloire. Mon Dieu, que votre *indepair* m'a réjoui! et que cela donne un bon ridicule à l'indéfini! Mais qu'il y a de choses qui m'ont plu! et que j'ai envie de vous voir pour vous le dire! Vous devez mener une vie très-heureuse; vous vivez avec les belles-lettres, la philosophie; tous les arts. Je vous fais bien mes compliments sur tout cela.

Qu'il me soit permis de profiter de votre exemple, et d'être un peu philosophe à mon tour. Je vous envoie une *Épître*¹ à M^{me} la marquise du Châtelet, épître qui est, ce me semble, dans un autre goût que celles de Rousseau. N'est-ce pas un peu rappeler l'art des vers à son origine que de faire parler à Apollon le langage de la philosophie? Je voudrais bien n'avoir consacré mon temps qu'à des choses aussi dignes de la curiosité des hommes raisonnables. Je suis surtout très-affligé d'être obligé quelquefois de perdre des heures précieuses à repousser les indignes attaques de Rousseau et de Desfontaines. La jalousie a fait le premier mon ennemi, l'autre ne l'est devenu que par excès d'ingratitude. Ce qui me console et me justifie, c'est que mes ennemis sont les vôtres.

701. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ce dimanche², à quatre heures du matin, décembre.

Votre amie³ a été d'abord bien étonnée quand elle a appris qu'un ouvrage aussi innocent que *le Mondain* avait servi de prétexte à quelques-uns de mes ennemis; mais son étonnement s'est tourné dans la plus grande confusion et dans l'horreur la plus vive, à la nouvelle qu'on voulait me persécuter sur ce misérable prétexte. Sa juste douleur l'a emporté sur la résolution de passer avec moi sa vie. Elle n'a pu souffrir que je restasse plus longtemps dans un pays où je suis traité si inhumainement. Nous venons de partir de Cirey; nous sommes, à quatre heures du matin, à Vassy, où je dois prendre des chevaux de poste. Mais, mon véritable, mon tendre et respectable ami, quand je vois arriver le moment où il faut se séparer pour jamais de

1. Voyez une note de la lettre 637.

2. Sans doute le 23 décembre.

3. M^{me} la marquise du Châtelet. (K.)

quelqu'un qui a fait tout pour moi, qui a quitté pour moi Paris, tous ses amis, et tous les agréments de la vie, quelqu'un que j'adore et que je dois adorer, vous sentez bien ce que j'éprouve : l'état est horrible. Je partirais avec une joie inexprimable ; j'irais voir le prince de Prusse, qui m'écrit souvent pour me prier d'aller à sa cour ; je mettrais entre l'envie et moi un assez grand espace pour n'en être plus troublé ; je vivrais dans les pays étrangers, en Français qui respectera toujours son pays ; je serais libre, et je n'abuserais point de ma liberté ; je serais le plus heureux homme du monde ; mais votre amie est devant moi, qui fond en larmes. Mon cœur est percé. Faudra-t-il la laisser retourner seule dans un château qu'elle n'a bâti que pour moi, et me priver de ce qui est la consolation de ma vie parce que j'ai des ennemis à Paris ? Je suspens, dans mon désespoir, mes résolutions ; j'attendrai encore que vous m'ayez instruit de l'excès de fureur où l'on peut se porter contre moi.

C'est bien, assurément, réunir l'absurdité de l'âge d'or et la barbarie du siècle de fer, que de me menacer pour un tel ouvrage. Il faut donc qu'on l'ait falsifié. Enfin je ne sais que croire. Tout ce que je sais, c'est que je voudrais être ignoré de toute la terre, et n'être connu que de vous et de votre amie. Elle était déterminée, à neuf heures du soir, à me laisser partir ; mais, moi, je vous dis, à quatre heures du matin, à présent de concert avec elle : Faites tout ce que vous croyez convenable. Si vous jugez l'orage trop fort, mandez-le-nous à l'adresse ordinaire, et j'achèverai ma route ; si vous le croyez calmé véritablement, je resterai. Mais quelle vie affreuse ! Être éternellement bourrelé par la crainte de perdre, sans forme de procès, sa liberté sur le moindre rapport, j'aimerais mieux la mort. Enfin je m'en rapporte à vous ; voyez ce que je dois faire. Je suis épuisé de lassitude, accablé de chagrin et de maladie. Adieu ; je vous embrasse mille fois, vous et votre aimable frère.

Pourquoi M^{lle} Quinault ne m'aime-t-elle pas assez pour daigner recevoir un colifichet ¹ de ma part ?

702. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Givet ², décembre.

M. de Champonin, madame, a un cœur fait comme le vôtre ; il vient de m'en donner une preuve bien sensible. Je me flatte que

1. La pendule d'or moulu dont il s'est agi plus haut, lettre 698.

2. Petite ville du département de la Meuse, sur la route de Vassy à Bruxelles.

vous rendrez encore un plus grand service à la plus adorable personne du monde : vous la consolerez, vous resterez auprès d'elle autant que vous le pourrez. J'ai plus besoin encore de consolations ; j'ai perdu mille fois davantage, vous le savez ; vous êtes témoin de tout ce que son cœur et son esprit valent ; c'est la plus belle âme qui soit jamais sortie des mains de la nature : voilà ce que je suis forcé de quitter. Parlez-lui de moi, je n'ai pas besoin de vous en conjurer. Vous auriez été le lien de nos cœurs, s'ils avaient pu ne se pas unir eux-mêmes. Hélas ! vous partagez nos douleurs ! Non, ne les partagez pas, vous seriez trop à plaindre. Les larmes coulent de mes yeux en vous écrivant. Comptez sur moi comme sur vous-même. Je vous remercie encore une fois de la marque d'amitié que vient de me donner M. de Champbonin.

703. — A MADAME LA MARQUISE DU CHATELET.

Décembre.

. J'écris à M^{me} de Richelieu ; mais je ne lui parle presque pas de mon malheur. Je ne veux pas avoir l'air de me plaindre¹.

704. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Leyde) décembre².

Monseigneur, j'ai versé des larmes de joie en lisant la lettre du 9 septembre, dont Votre Altesse royale a bien voulu m'honorer : j'y reconnais un prince qui certainement sera l'amour du genre humain. Je suis étonné de toute manière : vous pensez comme Trajan, vous écrivez comme Pline, et vous parlez fran-

1. De la volumineuse correspondance de Voltaire avec M^{me} du Châtelet (voyez n° 417) il ne reste que ce fragment, que M. Clogenson croit du 25 au 30 décembre, et quelques lignes qui doivent être du mois d'août 1736 :

« Voici, dit-il, des fleurs et des épines que je vous envoie. Je suis comme saint Pacôme, qui, récitant ses matines sur sa chaise percée, disait au diable : *Mon ami, ce qui va en haut est pour Dieu ; ce qui tombe en bas est pour toi*. Le diable, c'est Rousseau ; et pour Dieu, vous savez bien que c'est vous. » (B.)

— Voyez, tome X, pages 517-518, dans les *Poésies mêlées*, le madrigal :

Tout est égal, et la nature sage, etc.

et l'épigramme :

Certain émérite envieux.

2. Cette lettre est écrite de Leyde, où demeuraient Boerhaave et S'Gravesande. (B.)

çais comme nos meilleurs écrivains. Quelle différence entre les hommes ! Louis XIV était un grand roi, je respecte sa mémoire ; mais il ne parlait pas aussi humainement que vous, monseigneur, et ne s'exprimait pas de même. J'ai vu de ses lettres ; il ne savait pas l'orthographe de sa langue¹. Berlin sera, sous vos auspices, l'Athènes de l'Allemagne, et pourra l'être de l'Europe. Je suis ici dans une ville où deux simples particuliers, M. Boerhaave d'un côté, et M. S'Gravesande de l'autre, attirent quatre ou cinq cents étrangers. Un prince tel que vous en attirera bien davantage, et je vous avoue que je me tiendrais bien malheureux si je mourais avant d'avoir vu l'exemple des princes et la merveille de l'Allemagne.

Je ne veux point vous flatter, monseigneur, ce serait un crime ; ce serait jeter un souffle empoisonné sur une fleur ; j'en suis incapable ; c'est mon cœur pénétré qui parle à Votre Altesse royale.

J'ai lu la *Logique* de M. Wolff, que vous avez daigné m'envoyer ; j'ose dire qu'il est impossible qu'un homme qui a les idées si nettes, si bien ordonnées, fasse jamais rien de mauvais. Je ne m'étonne plus qu'un tel prince aime un tel philosophe. Ils étaient faits l'un pour l'autre. Votre Altesse royale, qui lit ses ouvrages, peut-elle me demander les miens ? Le possesseur d'une mine de diamants me demande des grains de verre ; j'obéirai, puisque c'est vous qui ordonnez.

J'ai trouvé, en arrivant à Amsterdam, qu'on avait commencé une édition² de mes faibles ouvrages. J'aurai l'honneur de vous envoyer le premier exemplaire. En attendant, j'aurai la hardiesse d'envoyer à Votre Altesse royale un manuscrit³ que je n'oserais jamais montrer qu'à un esprit aussi dégagé des préjugés, aussi philosophe, aussi indulgent, que vous l'êtes, et à un prince qui mérite, parmi tant d'hommages, celui d'une confiance sans bornes. Il faudra un peu de temps pour le revoir et le transcrire, et je le ferai partir par la voie que vous m'indiquerez. Je dirai alors :

Parve (*sed invideo*), sine me, liber, ibis *ad illum*.

(OVID., *Trist.*, I, eleg. 1, v. 1.)

1. Les trois derniers mots ne sont pas inutiles : le grand Frédéric ne savait pas l'orthographe de la langue française, ou du moins ne l'écrivait pas. On peut voir des échantillons de son style dans les *Souvenirs de Formey*, I, 131 et 353. Voltaire appelait cela des fautes de doigt. Voyez sa lettre à Frédéric, de janvier 1738. (B.)

2. C'est l'édition dont il est parlé dans une note sur la lettre 574.

3. Le *Traité de Métaphysique* ; voyez tome XXII, page 189.

Des occupations indispensables, et des circonstances dont je ne suis pas le maître, m'empêchent d'aller moi-même porter à vos pieds ces hommages que je vous dois. Un temps viendra peut-être où je serai plus heureux.

Il paraît que Votre Altesse royale aime tous les genres de littérature. Un grand prince a soin de tous les ordres de l'État : un grand génie aime toutes les sortes d'étude. Je n'ai pu, dans ma petite sphère, que saluer de loin les limites de chaque science ; un peu de métaphysique, un peu d'histoire, quelque peu de physique, quelques vers, ont partagé mon temps : faible dans tous ces genres, je vous offre au moins ce que j'ai.

Si vous voulez, monseigneur, vous amuser de quelques vers, en attendant de la philosophie, *carmina possumus donare*¹. J'apprends que le sieur Thieriot a l'honneur de faire quelques commissions pour Votre Altesse royale, à Paris. J'espère, monseigneur, que vous en serez très-content. Si vous aviez quelques ordres à donner pour Amsterdam, je serais bien flatté d'être votre Thieriot de Hollande. Heureux qui peut vous servir, plus heureux qui peut approcher de vous.

Si je ne m'intéressais pas au bonheur des hommes, je serais fâché de vous voir destiné à être roi. Je vous voudrais particulier ; je voudrais que mon âme pût approcher en liberté de la vôtre ; mais il faut que mon goût cède au bien public.

Souffrez, monseigneur, qu'en vous je respecte encore plus l'homme que le prince ; souffrez que de toutes vos grandeurs celle de votre âme ait mes premiers hommages ; souffrez que je vous dise encore combien vous me donnez d'admiration et d'espérance, etc.

Je suis, etc.

705. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Berlin, décembre.

Monsieur, je vous avoue que j'ai senti une secrète joie de vous savoir en Hollande, me voyant par là plus à portée de recevoir de vos nouvelles, quoique je craignisse, de la façon dont vous me marquez y être, que quelque fâcheuse raison ne vous eût obligé de quitter la France, et de prendre l'incognito. Soyez sûr, monsieur, que ce secret ne transpirera pas par mon indiscretion.

La France et l'Angleterre sont les deux seuls États où les arts soient en considération. C'est chez eux que les autres nations doivent s'instruire.

1. Horace, liv. IV, ode VIII, vers 11-12.

Ceux qui ne peuvent pas s'y transporter en personne peuvent du moins, dans les écrits de leurs auteurs célèbres, puiser des connaissances et des lumières. Leurs langues, par conséquent, méritent bien que les étrangers les étudient, principalement la française, qui, selon moi, pour l'élégance, la finesse, l'énergie et les tours, a une grâce particulière. Ce sont ces motifs suffisants qui m'ont engagé à m'y appliquer. Je me sens récompensé richement de mes peines par l'approbation que vous m'accordez avec tant d'indulgence.

Louis XIV était un prince grand par une infinité d'endroits; un solécisme, une faute d'orthographe ne pouvait ternir en rien l'éclat de sa réputation, établie par tant d'actions qui l'ont immortalisé. Il lui convenait en tout sens de dire : *Cæsar est supra grammaticam*. Mais il y a des cas particuliers qui ne sont pas généralement applicables. Celui-ci est de ce nombre; et ce qui était un défaut imperceptible en Louis XIV deviendrait une négligence impardonnable en tout autre.

Je ne suis grand par rien. Il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est là toute la gloire que j'ambitionne. Les arts et les sciences ont toujours été les enfants de l'abondance. Les pays où ils ont fleuri ont eu un avantage incontestable sur ceux que la barbarie nourrissait dans l'obscurité. Outre que les sciences contribuent beaucoup à la félicité des hommes, je me trouverais fort heureux de pouvoir les amener dans nos climats reculés, où, jusqu'à présent, elles n'ont que faiblement pénétré. Semblable à ces connaisseurs en tableaux, qui savent les juger, qui connaissent les grands maîtres, mais qui ne s'entendent pas même à broyer des couleurs, je suis frappé par ce qui est beau, je l'estime; mais je n'en suis pas moins ignorant. Je crains sérieusement, monsieur, que vous ne preniez une idée trop avantageuse de moi. Un poète s'abandonne volontiers au feu de son imagination, et il pourrait fort bien arriver que vous vous forgeassiez un fantôme à qui vous attribueriez mille qualités, mais qui ne devrait son existence qu'à la fécondité de votre imagination.

Vous avez lu, sans doute, le poème d'*Alaric*, de M. de Scudéri; il commence, si je ne me trompe, par ce vers :

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Voilà certainement tout ce que l'on peut dire; mais malheureusement le poète en reste là, et la superbe idée que l'on s'était formée du héros diminue à chaque page. Je crains beaucoup d'être dans le même cas, et je vous avoue, monsieur, que j'aime infiniment mieux ces rivières qui, coulant doucement près de leur source, s'accroissent dans leur cours, et roulent enfin, parvenues à leur embouchure, des flots semblables à ceux de la mer.

Je m'acquitte enfin de ma promesse, et je vous envoie par cette occasion la moitié de la *Métaphysique* de Wolff; l'autre moitié suivra dans peu. Un homme¹ que j'aime et que j'estime s'est chargé de cette traduction par

1. Ulrich Frédéric de Suhm, né à Dresde en 1691, mort en 1740. Ses liaisons intimes avec le prince royal donnèrent de l'ombrage au roi : ce qui décida Suhm à passer en Russie. (B.)

amitié pour moi. Elle est très-exacte et fidèle. Il en aurait châtié le style si des affaires indispensables ne l'avaient arraché de chez moi. J'ai pris soin de marquer les endroits principaux. Je me flatte que cet ouvrage aura votre approbation : vous avez l'esprit trop juste pour ne le pas goûter.

La proposition de l'*être simple*, qui est une espèce d'atome, ou des monades dont parle Leibnitz, vous paraîtra peut-être un peu obscure. Pour la bien comprendre, il faut faire attention aux définitions que l'auteur fait auparavant de l'espace, de l'étendue, des limites, et de la figure.

Le grand ordre de cet ouvrage, et la connexion intime qui lie toutes les propositions les unes avec les autres, est, à mon avis, ce qu'il y a de plus admirable dans ce livre. La manière de raisonner de l'auteur est applicable à toutes sortes de sujets. Elle peut être d'un grand usage à un politique qui sait s'en servir. J'ose même dire qu'elle est applicable à tous les sujets de la vie privée. La lecture des ouvrages de M. Wolff, bien loin de m'offusquer les yeux sur ce qui est beau, me fournit encore des motifs plus puissants pour y donner mon approbation.

J'attends vos ouvrages en vers et en prose avec une égale impatience. Vous augmenterez de beaucoup, monsieur, toute la reconnaissance que je vous dois déjà. Vous pourriez donner vos productions à des personnes plus éclairées, mais jamais à aucune qui en fasse plus de cas. Votre réputation vous met au-dessus de l'éloge, mais les sentiments d'admiration que j'ai pour vous m'empêchent de me taire. Vous savez, monsieur, que, quand on sent bien quelque chose, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de le cacher. J'entrevois tant de modestie dans la façon dont vous parlez de vos propres ouvrages que je crains de la choquer, même en ne disant qu'une partie de la vérité.

J'avoue que j'aurais une grande envie de vous voir et de connaître, monsieur, en votre personne, ce que ce siècle et la France ont produit de plus accompli. La philosophie m'apprend cependant à mettre un frein à cette envie. La considération de votre santé qui, à ce qu'on m'assure, est délicate ; vos arrangements particuliers, joints à un motif que vous pourriez avoir d'ailleurs pour ne point porter vos pas dans ces contrées, me sont des raisons suffisantes pour ne vous point presser sur ce sujet. J'aime mes amis d'une amitié désintéressée, et je préférerai en toutes occasions leur intérêt à mon agrément. Il suffit que vous me laissiez l'espérance de vous voir une fois dans la vie. Votre correspondance me tiendra lieu de votre personne : j'espère qu'elle sera plus facile à présent, vu la commodité des postes.

Je vous prie, monsieur, de m'avertir quand vous quitterez la Hollande pour aller en Angleterre ; en ce cas, vous pouvez remettre vos lettres à notre envoyé Borcke¹. Je souffre beaucoup, en voyant un homme de votre mérite la victime et la proie de la méchanceté des hommes. Le suffrage que je vous donne doit, par mon éloignement, vous tenir lieu de celui de la postérité. Triste et frivole consolation ! Elle a pourtant été celle de tous les grands hommes qui, avant vous, ont souffert de la haine que les âmes basses et envieuses

1. Ministre de Prusse en Angleterre.

portent aux génies supérieurs. Des gens peu éclairés se laissent séduire par la malignité des méchants, semblables à ces chiens qui suivent en tout le chef de meute, qui aboient quand ils entendent aboyer, et qui prennent servilement le change avec lui. Quiconque est éclairé par la vérité se dégage des préjugés; il la découvre, et les déteste; il dévoile la calomnie, et l'abhorre. Soyez sûr, monsieur, que ces considérations font que je vous rendrai toujours justice. Je vous croirai toujours semblable à vous-même. Je m'intéresserai toujours vivement à ce qui vous regarde, et la Hollande, pays qui ne m'a jamais déplu, me deviendra une terre sacrée puisqu'elle vous contient. Mes vœux vous suivront partout, et la parfaite estime que j'ai pour vous, étant fondée sur votre mérite, ne cessera que quand il plaira au Créateur de mettre fin à mon existence. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-parfaitement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

706. — A M. THIERIOT¹.

Ce 24 décembre.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher ami, parce que je me trouve un peu mal. J'ai reçu une nouvelle lettre du prince royal, beaucoup plus pleine encore de bonté que la première; et, ce qui vous surprendra, c'est qu'elle est écrite avec la correction et l'élégance d'un Français homme d'esprit, dont le métier serait d'écrire. Jamais de si grands sentiments n'ont été si bien exprimés. Je vous en enverrai une copie. Je sais combien votre cœur y sera sensible. Votre correspondance avec ce prince est, en vérité, ce qui pouvait vous arriver de plus flatteur dans votre vie. J'ai pris la liberté de lui écrire qu'il ne pouvait faire un meilleur choix. Vous verrez par sa lettre qu'il m'honore de quelque confiance. Je suis très-persuadé qu'un jour votre emploi auprès de lui ne sera pas borné aux seules belles-lettres.

Ma mauvaise santé m'empêchera de lui faire ma cour, cet hiver. Je pourrais bien aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle. Écrivez-moi des nouvelles de votre Parnasse. La poste va partir, je n'ai pas le temps d'écrire à M. Berger. Je vous prie de l'assurer de ma tendre amitié, et de lui dire que je lui demande en grâce de m'écrire des nouvelles une fois la semaine.

Mon adresse est : *A monsieur de Révol, chez monsieur Hellin, banquier, à Anvers.* Je vous demande à vous et à M. Berger un profond secret sur notre commerce et sur cette adresse. Je vous embrasse. Comptez que vous n'aurez jamais d'ami plus tendre que moi.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

707. — A M. BERGER.

Amsterdam, le 3 janvier 1737.

Je compte toujours, monsieur, sur votre amitié. J'ai reçu votre lettre du 9 du mois passé. Je ne peux y répondre de ma main, étant tombé malade à Aix-la-Chapelle. Vous me ferez un sensible plaisir de m'écrire des nouvelles une ou deux fois par semaine. Vous savez combien j'aime vos lettres. Je regarderai cette assiduité comme un service d'ami, et vous pouvez compter sur ma reconnaissance, comme je compte sur une discrétion extrême : c'est une vertu nécessaire dans les petites choses, et sans laquelle les hommes les plus indifférents et les plus innocents pourraient être empoisonnés.

Mon adresse est tout simplement : *A messieurs Servau¹ et d'Arti, à Amsterdam.* En quelque endroit que je sois, ils me feront tenir mes lettres très-exactement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

708. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Leyde, janvier.

Monseigneur, si j'étais malheureux je serais bientôt consolé. On m'apprend que Votre Altesse royale a daigné m'envoyer son portrait : c'est ce qui pouvait jamais m'arriver de plus flatteur, après l'honneur de jouir de votre présence. Mais le peintre aurait-il pu exprimer dans vos traits ceux de cette belle âme à laquelle j'ai consacré mes hommages ? J'ai appris que M. Chambrier² avait retiré le portrait à la poste ; mais sur-le-champ M^{me} la marquise du Châtelet, Émilie, lui a écrit que ce trésor était destiné pour Cirey. Elle le revendique, monseigneur ; elle partage mon admiration pour Votre Altesse royale ; elle ne souffrira pas qu'on lui enlève ce dépôt précieux ; il fera le principal ornement de la maison charmante qu'elle a bâtie dans son désert. On y lira cette petite inscription : *Vultus Augusti, mens Trajani.*

Apparemment, monseigneur, que le bruit du présent dont vous m'avez honoré a fait croire que j'étais en Prusse. Toutes les gazettes le disent : il est douloureux pour moi qu'en devinant si bien mon goût elles aient si mal deviné mes marches. Vous ne doutez pas, monseigneur, de l'envie extrême que j'ai d'aller vous

1. Ce négociant est nommé Ferrand, dans une lettre de M^{me} du Châtelet à d'Argental. (CL.)

2. Le baron de Chambrier, envoyé de Prusse à Paris.

admirer de plus près ; mais j'ai déjà eu l'honneur de vous mander qu'une occupation indispensable me retenait ici ¹. C'est pour être plus digne de vos bontés, monseigneur, que je suis à Leyde ; c'est pour me fortifier dans les connaissances des choses que vous favorisez. Vous n'aimez que les vérités, et j'en cherche ici. Je prendrai la liberté d'envoyer à Votre Altesse royale la petite provision que j'aurai faite ; vous démêlerez, d'un coup d'œil, les mauvais fruits d'avec les bons.

En attendant, si Votre Altesse royale veut s'amuser par une petite suite ² du *Mondain*, j'aurai l'honneur de l'envoyer incessamment : c'est un petit essai de morale mondaine, où je tâche de prouver, avec quelque gaieté, que le luxe, la magnificence, les arts, tout ce qui fait la splendeur d'un État en fait la richesse ; et que ceux qui crient contre ce qu'on appelle *le luxe* ne sont guère que *des pauvres* de mauvaise humeur. Je crois qu'on peut enrichir un État en donnant beaucoup de plaisir à ses sujets. Si c'est une erreur, elle me paraît jusqu'ici bien agréable. Mais j'attendrai le sentiment de Votre Altesse royale pour savoir ce que je dois en penser. Au reste, monseigneur, c'est par pure humanité que je conseille les plaisirs ; le mien n'est guère que l'étude et la solitude. Mais il y a mille façons d'être heureux. Vous méritez de l'être de toutes ; ce sont les vœux que je fais pour vous, etc.

709. — A M. THIERIOT.

A Leyde, le 17 janvier.

Il est vrai, mon cher ami, que j'ai été très-malade ; mais la vivacité de mon tempérament me tient lieu de force : ce sont des ressorts délicats qui me mettent au tombeau, et qui m'en retirent bien vite. Je suis venu à Leyde consulter le docteur Boerhaave sur ma santé, et S'Gravesande sur la philosophie de Newton. Le prince royal me remplit tous les jours d'admiration et de reconnaissance : il daigne m'écrire comme à son ami ; il fait pour moi des vers français tels qu'on en faisait à Versailles dans le temps du bon goût et des plaisirs. C'est dommage qu'un pareil prince n'ait point de rivaux. Je ne manque pas de lui glisser quelques mots de vous dans toutes mes lettres. Si ma tendre amitié pour vous vous peut être utile, ne serais-je pas trop heureux ? Je ne vis que pour l'amitié, c'est elle qui m'a retenu à Cirey si long-

1. Voyez lettre 704.

2. La *Défense du Mondain* ; voyez tome X.

temps ; c'est elle qui m'y ramènera, si je retourne en France. Le prince royal m'a envoyé le comte de Borcke, ambassadeur du roi de Prusse en Angleterre, pour m'offrir sa maison à Londres, en cas que je voulusse y aller, comme le bruit en a couru : je suis d'ailleurs traité ici beaucoup mieux que je ne mérite. Le libraire Ledet, qui a gagné quelque chose à débiter mes faibles ouvrages, et qui en fait actuellement une magnifique édition, a plus de reconnaissance que les libraires de Paris n'ont d'ingratitude. Il m'a forcé de loger chez lui quand je viens à Amsterdam voir comment va la philosophie newtonienne. Il s'est avisé de prendre pour enseigner la tête de votre ami Voltaire. La modestie qu'il faut avoir défend à ma sincérité de vous dire l'excès de considération qu'on a ici pour moi.

Je ne sais quelle gazette impertinente, misérable écho des misérables *Nouvelles à la main* de Paris, s'était avisée de dire que je m'étais retiré dans les pays étrangers pour écrire plus librement. Je démens cette imposture en déclarant, dans la gazette d'Amsterdam, que je désavoue tout ce qu'on fait courir sous mon nom, soit en France, soit dans les pays étrangers, et que je n'avoue rien que ce qui aura ou un privilège ou une permission connue. Je confondrai mes ennemis en ne leur donnant aucune prise, et j'aurai la consolation qu'il faudra toujours mentir pour me nuire.

J'ai trouvé ici le gouvernement de France en très-grande réputation, et, ce qui m'a charmé, c'est que les Hollandais sont plus jaloux de notre compagnie des Indes que Rousseau ne l'est de moi. J'ai vu aujourd'hui des négociants qui ont acheté, à la dernière vente de Nantes, ce qui leur manquait à Amsterdam. Voilà de ces choses dont Pollion¹ peut faire usage auprès du ministre, dans l'occasion ; mais, comme je fais plus de cas d'un bon vers que du négoce et de la politique, tâchez donc de me marquer ce que vous trouvez de si négligé dans les vers dont vous me parlez. Je suis aussi sévère que vous pour le moins, et, dans les intervalles que me laisse la philosophie, je corrige toutes les pièces de poésie que j'ai faites, depuis *Œdipe* jusqu'au *Temple de l'Amitié*². Il y en aura quelques-unes qui vous seront adressées ; ce seront celles dont j'aurai plus de soin.

1. La Popelinière.

2. De 1718 à 1733.

710. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Berlin, janvier.

Non, monsieur¹, je ne vous ai point envoyé mon portrait; une pareille idée ne m'est jamais venue dans l'esprit. Mon portrait n'est ni assez beau ni assez rare pour vous être envoyé. Un malentendu a donné lieu à cette méprise. Je vous ai envoyé, monsieur, une bagatelle pour marque de mon estime : un buste de Socrate en guise de pommeau sur une canne; et la façon dont cette canne a été roulée, à la manière dont on roule les tableaux, aura donné lieu à cette erreur. Ce buste, de toutes façons, était plus digne de vous être envoyé que mon portrait : c'est l'image du plus grand homme de l'antiquité, d'un philosophe qui a fait la gloire des païens, et qui, jusqu'à nos jours, est l'objet de la jalousie et de l'envie des chrétiens. Socrate fut calomnié; eh! quel grand homme ne l'est pas? Son esprit, amateur de la vérité, revit en vous. Ainsi vous seul méritez de conserver le buste de ce philosophe. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien le conserver.

M^{me} la marquise du Châtelet me fait bien de l'honneur de vouloir bien s'intéresser pour mon soi-disant portrait. Elle serait capable de me donner meilleure opinion de moi que je n'en ai jamais eu et que je n'en devrais avoir. Ce serait à moi de désirer le sien. Je vous avoue que les charmes de son esprit m'ont fait oublier sa matière. Vous trouverez peut-être que c'est penser trop philosophiquement à mon âge, mais vous pourriez vous tromper. L'éloignement de l'objet, et l'impossibilité de le posséder, peuvent y avoir autant de part que la philosophie. Elle ne doit pas nous rendre insensibles, ni empêcher d'avoir le cœur tendre; elle ferait, en ce cas, plus de mal que de bien aux hommes.

Il semble en effet que quelque démon familier se soit abouché avec tous les gazetiers de Hollande pour leur faire écrire unanimement que vous m'êtes venu voir. J'en ai été informé par la voix publique, ce qui me fit d'abord douter de la vérité du fait. Je me dis que vous ne vous serviriez pas des gazetiers pour annoncer votre voyage, et qu'en cas que vous me fissiez le plaisir de venir en ce pays-ci, j'en aurais des nouvelles plus intimes. Le public me croit plus heureux que je ne le suis. Je me tue de le détromper. Je me sens d'ailleurs fort obligé au gazetier d'effectuer en idée ce qu'il juge très-bien qui peut m'être infiniment agréable.

Quoique vous n'avez en aucune manière besoin de vous perfectionner, par de nouvelles études, dans la connaissance des sciences, je crois que la conversation du fameux M. S'Gravesande pourra vous être fort agréable. Il doit posséder la philosophie de Newton dans la dernière perfection. M. Boerhaave ne vous sera pas d'un moindre secours pour le consulter sur l'état de

1. L'édition des *OEuvres posthumes de Frédéric*, Berlin, 1788, et celle de Londres, 1789, donnent à cette lettre la date du 16 janvier, et portent : « Monsieur, non, je ne vous ai point envoyé, etc. » Les éditions des mêmes *OEuvres*, Amsterdam (Liège), 1789, et (Bâle) sans nom de ville, 1789, sont conformes aux éditions de Kehl. (B.)

vosre santé. Je vous la recomande, monsieur. Outre le penchant que vous vous sentez naturellement pour la conservation¹ de votre corps, ajoutez, je vous prie, quelque nouvelle attention à celle que vous avez déjà, pour l'amour d'un ami qui s'intéresse vivement à tout ce qui vous regarde. J'ose vous dire que je sais ce que vous valez, et que je connais la grandeur de la perte que le monde ferait en vous : les regrets que l'on donnerait à vos cendres seraient inutiles et superflus pour ceux qui les sentiraient. Je prévois ce malheur et je le crains; mais je voudrais le différer.

Vous me ferez beaucoup de plaisir, monsieur, de m'envoyer vos nouvelles productions. Les bons arbres portent toujours de bons fruits. *La Henriade* et vos ouvrages immortels me répondent de la beauté des futurs. Je suis fort curieux de voir la suite du *Mondain*, que vous me promettez. Le plan que vous m'en marquez est tout fondé sur la raison et sur la vérité. En effet, la sagesse du Créateur n'a rien fait inutilement dans ce monde. Dieu veut que l'homme jouisse des choses créées, et c'est contrevenir à son but que d'en user autrement. Il n'y a que les abus et les excès qui rendent pernicieux ce qui, d'ailleurs, est bon en soi-même.

Ma morale, monsieur, s'accorde très-bien avec la vôtre. J'avoue que j'aime les plaisirs et tout ce qui y contribue. La brièveté de la vie est le motif qui m'enseigne d'en jouir². Nous n'avons qu'un temps dont il faut profiter. Le passé n'est qu'un rêve, le futur est incertain : ce principe n'est point dangereux; il faut seulement n'en point tirer de mauvaise conséquence.

Je m'attends que votre essai de morale³ sera l'histoire de mes pensées. Quoique mon plus grand plaisir soit l'étude et la culture des beaux-arts, vous savez, monsieur, mieux que personne, qu'ils exigent du repos, de la tranquillité, et du recueillement d'esprit;

Car loin du bruit et du tumulte,
Apollon s'était retiré
Au haut d'un coteau consacré
Par les neuf Muses à son culte.
Pour courtiser les doctes sœurs,
Il faut du repos, du silence,
Et des travaux en abondance
Avant de goûter leurs faveurs.

Voltaire, votre nom, immortel dans l'histoire,
Est gravé par leurs mains aux fastes de la gloire.

Il y a bien de la témérité pour un écolier, ou, pour mieux dire, à une grenouille du sacré vallon, d'oser coasser⁴ en présence d'Apollon. Je le reconnais, je me confesse, et vous en demande l'absolution. L'estime que j'ai

1. Porté naturellement à la conservation de votre corps, etc. (*OEuvres posthumes*, éditions de Berlin et de Londres.)

2. M'avertit d'en jouir. (*Ibid.*)

3. Le *Traité de Métaphysique*; voyez tome XXII, page 189.

4. Frédéric a écrit *croasser*.

pour vous me la doit mériter. Il est bien difficile de se taire sur de certaines vérités, quand on en est bien pénétré, risque à s'exprimer bien ou mal. Je suis dans ce cas : c'est vous qui m'y mettez, et qui, par conséquent, devez avoir plus d'indulgence pour moi qu'aucun autre. Je suis à jamais avec toute la considération que vous méritez, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

711. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Leyde, le 20 janvier.

Si les *Lettres juives* me plaisent, mon cher Isaac ! Si j'en suis charmé ! Ne vous l'ai-je pas écrit trente fois ? Elles sont agréables et instructives, elles respirent l'humanité et la liberté. Je soutiens que c'est rendre un très-grand service au public que de lui donner, deux fois par semaine, de si excellents préservatifs. J'aime passionnément les *Lettres* et l'auteur ; je voudrais pouvoir contribuer à son bonheur ; j'irai l'embrasser incessamment. Je suis bien fâché de l'avoir vu si peu, et je veux du mal à Newton, qui s'est fait mon tyran, et qui m'empêche d'aller jouir de la conversation aimable de M. Boyer¹.

J'irai, j'irai, sans doute. J'ai été obligé d'aller à Amsterdam pour l'impression de mes guenilles ; j'y ai vu M. Prévost, qui vous aime de tout son cœur : je le crois bien, et j'en fais autant. Je n'ai osé avilir votre main à faire un dessin de vignette ; mais vous ennobliriez la vignette, et votre main ne serait point avilie.

Je vous enverrai l'*Épître du fils d'un bourgmestre sur la Politesse hollandaise*², et je vous prierai de lui donner une petite place dans vos juiveries.

Adieu, monsieur ; je vous embrasse tendrement. J'espère, encore une fois, venir jouer quelque rôle dans vos pièces. Je présente mes respects à M^{lle} Lecouvreur³ d'Utrecht ; vous faites tous deux une charmante synagogue, car synagogue signifie assemblage.

P. S. Ma foi, je suis enchanté que vous ayez reçu des nouvelles qui vous plaisent. Si j'avais un fils comme vous, et qu'il se fit turc, je me ferais turc, et j'irais vivre avec lui et servir

1. Nom de famille du marquis d'Argens ; voyez la lettre 661.

2. Je n'ai pas trouvé ce morceau dans les *Lettres juives*. La pièce paraît perdue. (B.)

3. M^{lle} Cochois ou Cauchois, que d'Argens épousa depuis. Voyez lettres 661 et 697.

sa maîtresse. Malheur aux Nazaréens qui ne pensent pas ainsi !

Je vous envoie *la Politesse hollandaise* ; faites-en usage le plus tôt que vous pourrez. Voilà le canevas ; vous prendrez de vos couleurs, vous flatterez la nation chez qui vous êtes, et vous punirez l'ennemi de toutes les nations. Je vous embrasse tendrement.

712. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Amsterdam, ce 27 janvier.

Respectable ami, je vous dois compte de ma conduite : vous m'avez conseillé de partir, et je suis parti ; vous m'avez conseillé de ne point aller en Prusse, et je n'y ai point été ; voici le reste que vous ne savez pas. Rousseau apprit mon passage par Bruxelles, et se hâta de répandre et de faire insérer dans les gazettes que je me réfugiais en Prusse, que j'avais été condamné à Paris à une prison perpétuelle, etc. Cette belle calomnie n'ayant pas réussi, il s'avise d'écrire que je prêche l'athéisme à Leyde ; là-dessus il forge une histoire, et on envoie ces contes bleus à Paris, où sans doute la bonté du prochain ne les laissera pas tomber par terre. On m'a renvoyé de Paris une des lettres circulaires qu'il a fait écrire par un moine défroqué¹, qui est son correspondant à Amsterdam. Ces calomnies si réitérées, si acharnées, et si absurdes, ne peuvent ici me porter coup ; mais elles peuvent beaucoup me nuire à Paris : elles m'y ont déjà fait des blessures, elles rouvriront les cicatrices. Je sais, par expérience, combien le mal réussit dans une belle et grande ville comme Paris, où l'on n'a guère d'autre occupation que de médire. Je sais que le bien qu'on dit d'un homme ne passe guère la porte de la chambre où on en parle, et que la calomnie va à tire-d'aile jusqu'aux ministres. Je suis persuadé que si ces misérables bruits parviennent à vous, vous en verrez aisément la source et l'horreur, et que vous prévendrez l'effet qu'ils peuvent faire. Je voudrais être ignoré, mais il n'y a plus moyen. Il faut se résoudre à payer toute ma vie quelques tributs à la calomnie. Il est vrai que je suis taxé un peu haut ; mais c'est une sorte d'impôt fort mal réparti. Si l'abbé de Saint-Pierre a quelque projet pour arrêter la médisance, je le ferai volontiers imprimer à mes dépens.

Du reste je vis assez en philosophe, j'étudie beaucoup, je vois

1. J.-B. de La Varenne, auteur du *Glaneur* ; voyez, dans le présent volume, les pages 41 et 206.

peu de monde, je tâche d'entendre Newton et de le faire entendre. Je me console, avec l'étude, de l'absence de mes amis. Il n'y a pas moyen de refondre à présent *l'Enfant prodigue*. Je pourrais bien travailler à une tragédie le matin, et à une comédie le soir ; mais passer en un jour de Newton à Thalie, je ne m'en sens pas la force.

Attendez le printemps, messieurs : la poésie servira son quartier ; mais à présent c'est le tour de la physique. Si je ne réussis pas avec Newton, je me consolerais bien vite avec vous. Mille tendres respects, je vous en prie, à monsieur votre frère. Je suis bien tenté d'écrire à Thalie¹ ; je vous prie de lui dire combien je l'aime, combien je l'estime. Adieu ; si je voulais dire à quel point je pousse ces sentiments-là pour vous, et y ajouter ceux de mon éternelle reconnaissance, je vous écrirais des in-folio de bénédictins.

713. — A M. THIERIOT.

Le 28 janvier.

Mon cher ami, il faut s'armer de patience dans cette vie, et tâcher d'être aussi insensible aux traverses que nos cœurs sont ouverts aux charmes de l'amitié. Ce bon dévot de Rousseau fut informé, il y a un mois, que j'avais passé par Bruxelles : aussitôt sa vertu se ranima pour faire mettre dans trois ou quatre gazettes que je m'en allais en Prusse parce que j'étais chassé de France ; sa probité a même été jusqu'à écrire contre moi en Prusse. Voyant que Dieu ne bénissait pas ses pieuses intentions, et que j'étais tranquille à Leyde, où je travaillais à *la Philosophie de Newton*, il a recouru chrétiennement à une autre batterie. Il a semé le bruit que j'étais venu prêcher l'athéisme à Leyde, et que j'en serais chassé comme Descartes ; que j'avais eu une dispute publique avec le professeur S'Gravesande sur l'existence de Dieu, etc. Il a fait écrire cette belle nouvelle à Paris, par un moine défroqué² qui faisait autrefois un libelle hebdomadaire intitulé *le Glaneur*. Ce moine est chassé de la Haye, et est caché à Amsterdam. J'ai été bien vite informé de tout cela. Il se fait ici, parmi quelques malheureux réfugiés, un commerce de scandales et de mensonges à la main, qu'ils débitent chaque semaine dans tout le Nord pour de l'argent. On paye deux, trois cents, quatre cents florins par an à des nouvellistes obscurs de Paris,

1. M^{lle} Quinault ; voyez la note, lettre 575.

2. Voyez la note de la page précédente.

qui griffonnent toutes les infamies imaginables, qui forgent des histoires auxquelles les regrattiers de Hollande ajoutent encore ; et tout cela s'en va réjouir les cours de l'Allemagne et de la Russie. Ces messieurs-là sont une engeance à étouffer.

Vous avez à Paris des personnes bien plus charitables, qui composent pour rien des chansons sur leur prochain. On vient de m'en envoyer une¹ où vous et Pollion, et le gentil Bernard, et tous vos amis, et moi indigne, ne sommes pas trop bien traités ; mais cela ne dérangera ni ma philosophie ni la vôtre, et Newton ira son train.

Tranquille au haut des cieux que Newton s'est soumis,
Il ignore en effet s'il a des ennemis².

Après les consolations de l'amitié et de la philosophie, la plus flatteuse que je reçoive est celle des bontés inexprimables du prince royal de Prusse. J'ai été très-fâché que l'on ait inséré dans les gazettes que je devais aller en Prusse, que le prince m'avait envoyé son portrait, etc. Je regarde ses faveurs comme celles d'une belle femme ; il faut les goûter et les taire. Mandez-lui, mon cher ami, que je suis discret, et que je ne me vante point des caresses de ma maîtresse. De mon côté, je ne vous oublie pas quand je lui parle de belles-lettres et de mérite.

Mille respects, je vous prie, à votre Parnasse, à nos loyaux chevaliers³. Parlez un peu à M. d'Argental des saintes calomnies du béat Rousseau. Adieu, nous ne sommes qu'honnêtes gens, Dieu merci ; je vous embrasse.

1. Cette chanson, intitulée *les Adieux de M. de V*** à M^{me} du Châtelet*, est imprimée dans le volume intitulé *Lettres de M. de V***, avec plusieurs pièces de différents auteurs*, 1738, in-12, et dans ses diverses réimpressions. Elle y a douze couplets ; elle n'en a que neuf dans le *Voltariana* ; et parmi ces neuf, il en est un (contre La Popelinière) qui n'est pas dans l'autre version, et ce ne sont pas là toutes les différences. Cette chanson, qui commence par ces vers :

Adieu, belle Émilie,
En Prusse je m'en vas, etc.

maltraite tout à la fois Voltaire, Roi, Desfontaines, Thieriot, Bernard, Maupertuis, M^{me} du Châtelet (et La Popelinière). Voltaire l'attribue à Louis Riccoboni, connu sous le nom de Léléo, mort en 1753, à soixante-dix-neuf ans. (B.)

2. Vers de l'*Épître* à M^{me} du Châtelet.

3. Le bailli de Froulai et le chevalier d'Aidie.

714. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Amsterdam, le 28 janvier.

Je n'ai pu achever la lecture de l'*Almanach du Diable*¹. Je suis persuadé que Belzébuth sera très-fâché qu'on lui impute un si plat ouvrage ; il est très-inintelligible : je ne sais si vous y êtes fourré. On dit qu'il y en a deux éditions ; je vous les apporterai toutes deux. Il me paraît que ce titre, *Almanach du Diable*, peut fournir une bonne *lettre juive*. Mon cher Isaac dira des choses charmantes sur le ministre Bekker², qui a fait *le Monde enchanté* pour prouver qu'il n'y a point de diable ; sur l'origine du diable, dont il n'est pas dit un mot dans la très-sainte Écriture ; sur son histoire faite en anglais.

Ah ! mon cher Isaac, mon cher Isaac ! vous êtes selon mon cœur ! Que ne puis-je travailler auprès de vous ! que n'êtes-vous à Amsterdam ! Je n'attends que le moment d'être débarrassé de mes graveurs, de mes imprimeurs, pour venir vous embrasser. Mais quel tour les révérends ont-ils voulu vous jouer ! Ah ! *traditori !*

Je vous prie de presser la publication de la lettre du petit bourgmestre³. Embellissez, enfilez cela ; le canevas doit plaire à ce pays-ci. Il est bon d'avoir les bourgmestres pour soi, si on a les jésuites contre.

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

(OVID., *Trist.* I, eleg. II, v. 4.)

Mon cher Isaac, je vous aime tendrement. Je viens de lire le numéro où il est parlé de Jacques Clément et des précepteurs de Ravailac. Vous êtes plus hardi que Henri IV : il craignait les jésuites.

1. Selon M. L'Écuy, il parut, en 1737, un ouvrage intitulé *Extrait de l'Almanach du Diable*. Cette pièce satirique, et celle qui parut, en 1738, sous le titre d'*Almanach du Diable*, sont attribuées, par M. Barbier, à l'un des frères Quesnel, mort à la Bastille vers 1739. Voyez les numéros 445 et 21,894 du *Dictionnaire des Anonymes*. Selon M. Louis du Bois, l'*Almanach du Diable* parut in-12 dès la fin de 1736 et avec cette date. (Cl.)

2. Voyez l'article BEKKER, tome XVII, page 559.

3. Voyez la note 2 de la page 204.

715. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Berlin, février 1737¹.

Monsieur, j'ai reçu avec beaucoup de plaisir la *Défense du Mondain*, et le joli badinage au sujet de *la Mule du pape*². Chacune de ces pièces est charmante dans son genre. Le faux zèle de votre voisin³ le dévot représente très-bien celui de beaucoup de personnes qui, dans leur stupide sainteté, taxent tout de péché, tandis qu'ils s'aveuglent sur leurs propres vices. Il n'y a rien de plus heureux que la transition du vin dont notre béat humecte son gosier séché à force d'argumenter. Le pauvre qui vit des vanités des grands, le dieu qui, du temps de Tulle *était de bois*, et *d'or* sous le consulat de Luculle, etc., sont des endroits dont les beautés marchent à grands pas vers l'immortalité. Mais, monsieur, pourrais-je vous présenter mes doutes? C'est le moyen de m'instruire par les bonnes raisons dont vous vous servirez sans doute.

Peut-on donner l'épithète de *chimérique* à l'histoire romaine, histoire avérée par le témoignage de tant d'auteurs, de tant de monuments respectables de l'antiquité, et d'une infinité de médailles, dont il ne faudrait qu'une partie pour établir les vérités de la religion? Les étendards de foin des Romains me sont inconnus⁴; mon ignorance ne peut servir d'excuse; mais, autant que je peux m'en ressouvenir, leurs premiers étendards furent des mains ajustées au haut d'une perche.

Vous voyez, monsieur, un disciple qui demande à s'instruire : vous voyez en même temps un ami sincère qui agit avec franchise; et j'espère que votre esprit juste et pénétrant s'apercevra facilement que mon amitié seule vous parle : usez-en, je vous prie, de même à mon égard.

J'avoue que mes réflexions sont plutôt celles d'un géomètre que les remarques d'un poète; mais l'estime que j'ai pour vous étant trop bien établie, sera toujours la même. Je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

716. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

A Leyde, ce 2 février.

Je crois, mon cher *Isaac*, que vous ferez trente volumes de *Lettres juives*. Continuez; c'est un ouvrage charmant; plus vous irez en avant, plus il aura du débit et de la réputation.

1. 23 janvier 1737, dans les *OEuvres posthumes*.

2. Voyez ce conte, tome IX.

3. Allusion à ces premiers vers de la *Défense du Mondain*.A table hier, par un triste hasard,
J'étais assis près d'un maître cafard....

4. Voyez ci-après, lettre 736.

Si *le Mondain* paraissait dans ces lettres, il faudrait, au lieu de ce vers :

En secouant madame Ève, ma mère ¹,

mettre :

En tourmentant madame Ève, ma mère ² ;

mais je crois, toutes réflexions faites, qu'il vaut mieux que *le Mondain* ne paraisse pas.

Pour la lettre *sur la Politesse*, je vous conseille toujours de venger les Suisses et les Hollandais des attaques de l'ennemi commun. En nous moquant un peu des Espagnols, il est bon d'avoir tout d'un coup deux nations dans son parti. Je vous exhorte à rendre cette lettre digne de vous.

Vous avez terriblement malmené le don Quichotte de l'Espagne³; vous êtes plus dangereux pour lui que des moulins à foulon. Vous faites bien de lui apprendre à nous respecter.

Je suis ici à Leyde ; je reviens toujours à mon S'Gravesande ; mais, si mon goût décidait de ma conduite, ce serait chez vous que j'irais. Je ne me hâte de finir mes affaires avec Newton que pour venir plus tôt vous embrasser.

Je ne sais rien de ce misérable *Almanach*⁴. C'est un libelle généralement méprisé.

717. — A M. THIERIOT.

A Leyde, le 4 février.

J'ai fait ce que j'ai pu, mon cher ami, pour les mânes de ce M. de Lacreuse, qui s'est tué comme Brutus, Cassius, Caton, Othon, pour avoir perdu une commission de tabac ; mais je ne sais si mes représentations sourdines⁵ en faveur de cette âme romaine ou anglaise réussiront.

Vous n'avez pas relu apparemment le manuscrit de *l'Enfant prodigue* ; vous y reprenez toutes les fautes qui n'y sont plus. Vous êtes le contraire des amants, qui trouvent toujours dans

1. Ce vers est dans les variantes du *Mondain*.

2. Le vers 49 est resté ainsi corrigé :

Caressais-tu madame Ève, ma mère ?

3. Bruzen La Martinière, qui, dans une lettre insérée au tome XXIII de la *Bibliothèque française*, page 290 et suivantes, avait relevé grossièrement ce que d'Argens avait dit de l'Espagne dans les 102, 106 et 107^e de ses *Lettres juives*. (B.)

4. *L'Almanach du Diable* : voyez la note de la lettre 714.

5. Mot inusité comme adjectif. (CL.)

leurs maîtresses des beautés que personne n'y trouve plus qu'eux. Il est bon d'être sévère, mais il faut être exact, et ne plus voir ce que j'ai ôté.

Je crois que le fond de cette comédie sera toujours intéressant. Si quelque plaisanterie vient se présenter à moi pour égayer le sujet, je la prendrai ; mais, pour les mœurs et la tendresse, mon âme en a un magasin tout plein.

Mes récréations sont ici de corriger mes ouvrages de belles-lettres, et mon occupation sérieuse, d'étudier Newton, et de tâcher de réduire ce géant-là à la mesure des nains, mes confrères. Je mets Briarée en miniature. La grande affaire est que les traits soient ressemblants. J'ai entrepris une besogne bien difficile ; ma santé n'en est pas meilleure : il arrivera peut-être que je la perdrai entièrement, et que mon ouvrage ne réussira point ; mais il ne faut jamais se décourager. Je prétends que Polymnie¹ entendra toute cette philosophie, comme elle exécute une sonate. Vous me direz si cela est clair. Je vous en ferai tenir quelques feuilles ; vous les jetterez au feu, si vous avez trop soupé la veille, et si vous n'êtes pas en état de lire.

Je suis enchanté que ma nièce² lise Locke. Je suis comme un vieux bonhomme de père qui pleure de joie de ce que ses enfants se tournent au bien. Dieu soit béni de ce que je fais des prosélytes dans ma famille !

Je ne suis pas fâché des calomnies que saint Rousseau a débitées sur mon compte. Elles étaient si grossières qu'il fallait bien qu'elles retombassent sur lui. Ce bon dévot sera le patron des calomniateurs. Il avait publié partout que j'avais eu une belle querelle avec S'Gravesande, au sujet de l'existence de Dieu. Cela a indigné M. S'Gravesande et tout le monde. Oh ! pour le coup, je défie ici la calomnie. Je passe ma vie à voir des expériences de physique, à étudier. Je souffre tous mes maux patiemment, presque toujours dans la solitude. Pour peu que je veuille de société, je trouve ici plus d'accueil qu'on ne m'en a jamais fait en France : on m'y fait plus d'honneur que je ne mérite.

Je persiste dans le dessein de ne point répondre aux Desfontaines. Je tâche de mettre mes ouvrages hors de portée des griffes de la censure.

Mon cher ami, je vous fais là un long détail de petites choses ;

1. M^{lle} Deshayes ; voyez une note sur la lettre 628.

2. Louise Mignot, née vers 1710, mariée en 1738 à M. Denis, commissaire des guerres ; veuve en 1744, remariée en 1779 ; morte en 1790. M^{me} d'Épinay, dans ses *Mémoires*, tome III, pages 214 et 244, en fait un singulier portrait. (B.)

pardon. Faites mes compliments aux preux chevaliers¹, au Parnasse, à Pollion, à Polymnie, à Varron-Dubos, et à Colbert-Melon. Eh bien! *Castor et Pollux*² sont donc sous l'autre hémisphère jusqu'à l'année prochaine? Mais ceux que vous me dites qui ont payé d'ingratitude les bienfaits de Pollion devraient être dans les enfers à tout jamais. Votre âme tendre et reconnaissante doit trouver ce crime horrible. Écrivez à Émilie; elle est bien au-dessus encore de tout ce que vous me dites d'elle. Adieu; que Berger m'écrive donc: il m'oublie.

718. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 8 février 1737.

Monsieur, ne vous embarrassez nullement du bruit qui s'est répandu sur la correspondance que j'ai avec vous; ce bruit ne nous peut faire de la peine ni à l'un ni à l'autre. Il est vrai que des personnes superstitieuses, dont il y a tant dans ce pays, et peut-être plus qu'ailleurs, ont été scandalisées de ce que j'étais en commerce de lettres avec vous: ces personnes me soupçonnent d'ailleurs de ne point croire, à la rigueur, tout ce qu'elles nomment articles de foi. Vos ennemis les ont si fort prévenues par les calomnies qu'ils répandent sur votre sujet, avec la dernière malignité, que ces bons dévots damnent saintement ceux qui vous préfèrent à Luther et à Calvin, et qui poussent l'endurcissement de cœur jusqu'à oser vous écrire. Pour me débarrasser de leurs importunités, j'ai cru que le parti le plus convenable était de faire avertir le gazetier de Hollande et d'Amsterdam qu'il me ferait plaisir de ne parler de moi en aucune façon.

Voilà, monsieur, la vérité de tout ce qui s'est passé; vous pouvez y ajouter foi. Je peux vous assurer que je me fais honneur de vous estimer, et que je tire gloire de rendre hommage à votre génie. Je consentirai même à faire imprimer tous les endroits de mes lettres où il est parlé de vous, pour manifester aux yeux du monde entier que je ne rougis point de me faire éclairer d'un homme qui mérite de m'instruire, et qui n'a d'autre défaut que d'être trop supérieur au reste des hommes. Mais vous, monsieur, vous n'avez pas besoin d'un témoignage aussi faible que le mien pour affermir votre réputation, si bien établie par vous-même. Ce fondement est plus noble et plus solide que celui de mes suffrages. Dans tout autre siècle que celui où nous vivons, je n'aurais pas interdit au sieur Franchin la liberté de parler de moi, et même de la façon qu'il lui aurait plu. Il ne risquerait jamais de faire le Bajazet au mont Saint-Michel. C'est une règle de la prudence, et vous savez, monsieur, qu'il faut céder aux circonstances et s'accommoder au temps. Je me suis vu obligé de la pratiquer.

Vous avez reçu avec tant d'indulgence les vers que je vous ai adressés

1. De Froulai et d'Aidie.

2. Opéra de Bernard et de Rameau, joué en 1737.

que je hasarde de vous envoyer une *Ode sur l'Oubli*¹. Ce sujet n'a pas été traité, que je sache. Je vous demande, monsieur, à son égard, toute l'inflexibilité d'un maître et la sévère rigidité d'un censeur. Vos corrections m'instruiront; elles me vaudront des préceptes dictés par Apollon même, et l'inspiration des muses.

Vous me ferez plaisir, monsieur, de me marquer vos doutes sur la *Métaphysique* de Wolff. Je vous enverrai dans peu le reste de l'ouvrage. Je crois que vous l'attaquerez par la définition qu'il fait de l'*être simple*. Il y a une *Morale*² du même auteur : tout y est traité dans le même ordre que dans la *Métaphysique*; les propositions sont intimement liées les unes avec les autres, et se prêtent, pour ainsi dire, mutuellement la main pour se fortifier. Un certain Jordan³, que vous devez avoir vu à Paris, a entrepris la traduction. Il a quitté saint Paul en faveur d'Aristote.

Wolff établit à la fin de sa *Métaphysique* l'existence d'une âme différente du corps; il s'explique sur l'immortalité en ces termes : « L'âme ayant été créée de Dieu tout d'un coup et non successivement, Dieu ne peut l'anéantir que par un acte formel de sa volonté. » Il semble croire l'éternité du monde, quoiqu'il n'en parle pas en termes aussi clairs qu'on le désirerait.

Ce que l'on peut dire de plus palpable sur ce sujet est, selon mes faibles lumières, que le monde est éternel dans le temps, ou bien dans la succession des actions; mais que Dieu, qui est hors des temps, doit avoir été avant tout. Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le monde est beaucoup plus vieux que nous ne le croyons. Si Dieu de toute éternité l'a voulu créer, la volonté et le parfaire n'étant qu'un en lui, il s'ensuit nécessairement que le monde est éternel. Ne me demandez pas, je vous prie, monsieur, ce que c'est qu'*éternel*, car je vous avoue par avance que, en prononçant ce terme, je dis un mot que je n'entends pas moi-même. Les questions métaphysiques sont au-dessus de notre portée. Nous tâchons en vain de deviner les choses qui excèdent notre compréhension, et dans ce monde ignorant la conjecture la plus vraisemblable passe pour le meilleur système.

Le mien est d'adorer l'Être suprême, uniquement bon, uniquement miséricordieux, et qui par cela seul mérite mes hommages; d'adoucir et de soulager, autant que je le peux, les humains dont la misérable condition m'est connue, et de m'en rapporter sur le reste à la volonté du Créateur, qui disposera de moi comme bon lui semblera, et duquel, arrive ce qui peut, je n'ai rien à craindre. Je compte bien que c'est à peu près votre confession de foi.

Si la raison m'inspire, si j'ose me flatter qu'elle parle par ma bouche,

1. Je n'ai trouvé l'*Ode sur l'Oubli* ni dans les *OEuvres primitives de Frédéric II*, Amsterdam (Liège), 1790, quatre volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Amsterdam (Liège), 1789, dix-neuf volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Berlin, 1788, quinze volumes in-8°, ni dans les *OEuvres posthumes*, Berlin et Londres, 1789, quinze volumes in-8°, ni dans le *Supplément aux œuvres posthumes*, Cologne, 1789, six volumes in-8°. (B.)

2. C'est sans doute la *Philosophie morale*, publiée en latin en 1732. (Cl.)

3. Charles-Étienne Jordan, né à Berlin le 27 août 1700, mort le 24 mai 1745. Frédéric fit son *Éloge*.

c'est d'une manière qui vous est avantageuse : elle vous rend justice comme au plus grand homme de France, et comme à un mortel qui fait honneur à la parole.

Si jamais je vais en France, la première chose que je demanderai ce sera : Où est M. de Voltaire? Le roi, sa cour, Paris, Versailles, ni le sexe, ni les plaisirs, n'auront part à mon voyage; ce sera vous seul. Souffrez que je vous livre encore un assaut au sujet du poëme de *la Pucelle*. Si vous avez assez de confiance en moi pour me croire incapable de trahir un homme que j'estime; si vous me croyez honnête homme, vous ne me le refuserez pas. Ce caractère m'est trop précieux pour le violer de ma vie; et ceux qui me connaissent savent que je ne suis ni indiscret ni imprudent.

Continuez, monsieur, à éclairer le monde. Le flambeau de la vérité ne pouvait être confié en de meilleures mains. Je vous admirerai de loin, ne renonçant cependant pas à la satisfaction de vous voir un jour. Vous me l'avez promis, et je me réserve de vous en faire ressouvenir à temps.

Comptez, monsieur, sur mon estime; je ne la donne pas légèrement, et je ne la retire pas de même. Ce sont les sentiments avec lesquels je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

719. — A M. THIERIOT.

A Leyde, le 14 février.

Je reçois votre lettre du 7 février, mon cher ami. Je pars incessamment pour achever, à Cambridge¹, mon petit cours de newtonisme; j'en reviendrai au mois de juin, et je veux qu'au mois de septembre vous et les vôtres soyez newtoniens. Si mon ouvrage n'est pas aussi clair qu'une fable de La Fontaine, il faut le jeter au feu. A quoi bon être philosophe, si on n'est pas entendu des gens d'esprit?

J'ai vu l'ode² de Rousseau; elle n'est pas plus mauvaise que ses trois *Épîtres*.

Solve senescentem mature sanus equum.....

(HOR., lib. I, ep. I, v. 8.)

Apollon lui a ôté le talent de la poésie, comme on dégrade un prêtre avant de le livrer au bras séculier. J'ai appris dans ce pays-ci des traits de son hypocrisie à mettre dans le *Tartuffe*. C'était un scélérat qui avait le vernis de l'esprit : le vernis s'en est allé, et le coquin est demeuré.

1. C'est-à-dire à Cirey, où Voltaire, qui désirait qu'on le crût alors en Angleterre, retourna vers la fin de février 1737. (CL.)

2. *L'Ode à la Paix*, livre IV, ode VIII. J.-B. Rousseau l'avait composée vers la fin de 1736, mais elle ne fut imprimée qu'au commencement de 1737.

M. d'Aremberg, convaincu de ses impostures, et, qui pis est, ennuyé de lui, ne veut plus le voir. Il est réduit à un juif nommé Médina¹, condamné en Hollande au dernier supplice. Il passe chez lui sa journée au sortir de la messe. Il communique, il calomnie, il ennuie ; n'en parlons plus.

Le prince royal est plus Titus, plus Marc-Aurèle que jamais.

J'ai écrit aux deux aimables frères². Ce sont les plus aimables amis que j'aie après vous. Je n'ai point vu le nouveau rien de l'ex-jésuite³.

720. — A M. DE CIDEVILLE.

Amsterdam, ce 18 février.

Mon cher Cideville, j'ai reçu vos lettres, où vous faites parler votre cœur avec tant d'esprit. Pardon, mon cher ami, si j'ai tardé si longtemps à vous répondre. Je vais bien haïr la philosophie, qui m'a ôté l'exactitude que l'amitié m'avait donnée. Que gagnerai-je à connaître le chemin de la lumière et la gravitation de Saturne ? Ce sont des vérités stériles ; un sentiment est mille fois au-dessus. Comptez que cette étude, en m'absorbant pour quelque temps, n'a point pourtant desséché mon cœur ; comptez que le compas ne m'a point fait abandonner nos musettes. Il me serait bien plus doux de chanter avec vous,

. Lentus in umbra,
Formosam resonare *docens* Amaryllida sylvas,
(VIRG., *Egl.* I, v. 4.)

que de voyager dans le pays des démonstrations ; mais, mon cher ami, il faut donner à son âme toutes les formes possibles. C'est un feu que Dieu nous a confié, nous devons le nourrir de ce que nous trouvons de plus précieux. Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son âme à toutes les sciences et à tous les sentiments ; pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il y a place pour tout le monde. Je veux m'instruire et vous aimer ; je veux que vous soyez newtonien, et que vous entendiez cette philosophie comme vous savez aimer.

Je ne sais pas ce qu'on pense à Rouen et à Paris, et j'ignore la raison pour laquelle vous me parlez de Rousseau. C'est un

1. Ou Médine ; voyez sa lettre sur Rousseau, tome XXII, page 354.

2. Pont-de-Veyle et d'Argental.

3. Gresset, qui venait de publier une *Épître écrite à la campagne* au Père Bougeant. (Ct.)

homme que je méprise infiniment comme homme, et que je n'ai jamais beaucoup estimé comme poète. Il n'a rien de grand ni de tendre; il n'a qu'un talent¹ de détail: c'est un ouvrier, et je veux un génie. Il faut que vous vous soyez mépris quand vous m'avez conseillé de le louer, et même de caresser quelques personnes dont vous croyez qu'on doit mendier le suffrage. Je ne louerai jamais ce que je méprise, et je ne ferai jamais ma cour à personne. Prenez des sentiments plus hauts et plus honorables pour l'humanité. Ne croyez pas d'ailleurs qu'il n'y ait que la France où l'on puisse vivre: c'est un pays fait pour les jeunes femmes et les voluptueux, c'est le pays des madrigaux et des pompons; mais on trouve ailleurs de la raison, des talents, etc. Bayle ne pouvait vivre que dans un pays libre: la sève de cet arbre heureusement transplanté eût été étouffée dans son pays natal.

Je sais que partout la jalousie poursuit les arts; je connais cette rouille attachée à nos métaux. Le poison de Rousseau m'a été lancé jusqu'ici. Il a écrit que j'avais eu une dispute sur l'athéisme avec S'Gravesande. Sa calomnie a été confondue, et ainsi le seront tôt ou tard toutes celles dont on m'a noirci. Je ne crains personne, je ne demanderai de faveur à personne, et je ne déshonorerai jamais le peu de talent que la nature m'a donné par aucune flatterie. Un homme qui pense ainsi mérite votre amitié; autrement j'en serais indigne. C'est cette amitié seule qui me fera retourner en France, si j'y retourne.

Adieu; je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendres compliments à M. de Formont, que vous voyez, ou à qui vous écrivez.

J'ai lu la pauvre ode de Rousseau *sur la Paix*; cela est presque aussi mauvais que tous ses derniers ouvrages.

721. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Amsterdam, février 1737.)

Monseigneur, je ne sais par où commencer; je suis enivré de plaisir, de surprise, de reconnaissance;

Pollio et ipse facit nova carmina: pascite taurum.

(VIRG., *Egl.* III, v. 86.)

Vous faites à Berlin des vers français tel qu'on en faisait à Versailles du temps du bon goût et des plaisirs. Vous m'envoyez

1. On lit *génie*, au lieu de *talent*, dans l'original. (Cl.)

la *Métaphysique* de M. Wolff, et j'ose vous dire que Votre Altesse royale a bien l'air de l'avoir traduite elle-même. Vous m'envoyez M. de Borcke dans le sein de ma solitude : vous savez combien un homme digne de votre bienveillance doit m'être cher. Je reçois à la fois quatre lettres¹ de Votre Altesse royale ; le buste de Socrate est à Cirey : je suis ébloui de tant de biens ; j'ai une peine extrême à me recueillir assez pour vous remercier.

Les grandes passions parleront les premières : ces passions, monseigneur, sont vous et les vers :

Moderne Alcibiade, aimable et grand génie,
 Sans avoir ses défauts, vous avez ses vertus :
 Protecteur de Socrate, ennemi d'Anitus,
 Vous ne redoutez point qu'on vous excommunie.
 Je ne suis point Socrate ; un oracle des dieux
 Ne s'avisait jamais de me déclarer sage,
 Et mon Alcibiade est trop loin de mes yeux.
 C'est vous que j'aimerais, vous qui seriez mon maître,
 Vous, contre la ciguë illustre et sûr appui,
 Vous, sans qui tôt ou tard un Anitus, un prêtre,
 Pourrait dévotement m'immoler comme lui.

Monseigneur, autrefois Auguste fit des vers pour Horace et pour Virgile, mais Auguste s'était souillé par des proscriptions ; Charles IX fit des vers, et même assez jolis², pour Ronsard, mais Charles IX fut coupable d'avoir au moins permis la Saint-Barthélemy, pire que les proscriptions. Je ne vous comparerai qu'à notre Henri le Grand ; à François I^{er}³. Vous savez sans doute, monseigneur, cette charmante chanson de Henri le Grand pour sa maîtresse :

Recevez ma couronne,
 Le prix de ma valeur ;
 Je la tiens de Bellone :
 Tenez-la de mon cœur.

Voilà des modèles d'hommes et de rois ; et vous les surpasserez. M. de Borcke a ému mon cœur par tout ce qu'il m'a dit de Votre Altesse royale ; mais il ne m'a rien appris.

Vous sentez bien, monseigneur, que j'ai dû recevoir vos lettres très-tard, attendu mon voyage. Enfin M^{me} du Châtelet les a reçues

1. Ce sont les lettres 705, 710, 715, et 718 : c'est ce qui a décidé Beuchot à placer en février cette lettre, qui a été tantôt datée de janvier, tantôt de mars.

2. Voyez tome XVIII, page 142.

3. Voyez la note, tome XX, page 382.

avec le Socrate. Le sieur Thieriot aurait pu retirer le paquet à la poste plus tôt ; mais M. Chambrier le retira, et, croyant que c'était votre portrait, il voulait, comme de raison, le garder. Émilie est au désespoir que ce ne soit que Socrate. Monseigneur, le palais de Cirey s'est flatté d'être orné de l'image du seul prince que nous comptons sur la terre. Émilie l'attend ; elle le mérite, et vous êtes juste.

Le sieur Thieriot a encore cru que j'allais en Prusse. L'éclat de vos bontés pour moi l'a persuadé à beaucoup de monde. On inséra cette nouvelle dans les gazettes, il y a presque un mois¹. Mais, monseigneur, la pénétration de votre esprit vous aura fait deviner mon caractère ; je suis sûr que vous m'aurez rendu la justice d'être persuadé que j'ai la plus extrême envie de vous faire ma cour, mais que je n'ai eu nullement le dessein d'y aller. Je suis incapable de faire une telle démarche sans des ordres précis.

La cour du roi votre père et votre personne, monseigneur, doivent attirer des étrangers ; mais un homme de lettres qui vous est attaché ne doit pas aller sans ordre.

Je ne comptais pas assurément sortir de Cirey, il y a un mois². M^{me} du Châtelet, dont l'âme est faite sur le modèle de la vôtre, et qui a sûrement avec vous une *harmonie prètable*, devait me retenir dans sa cour, que je préfère, sans hésiter, à celle de tous les rois de la terre, et comme ami, et comme philosophe, et comme homme libre ; car

Fuge suspicari
Cujus octavum trepidavit ætas
Claudere lustrum.

(HOR., liv. II, od. IV, v. 22.)

Un orage m'a arraché de cette retraite heureuse : la calomnie m'a été chercher jusque dans Cirey. Je suis persécuté depuis que j'ai fait *la Henriade*. Croiriez-vous qu'on m'a reproché plus d'une fois d'avoir peint la Saint-Barthélemy avec des couleurs trop odieuses ? On m'a appelé *athée*, parce que je dis que les hommes ne sont point nés pour se détruire. Enfin la tempête a redoublé, et je suis parti par les conseils de mes meilleurs amis. J'avais

1. Le 21 décembre 1736, dans la *Gazette de Hollande*. (CL.)

2. Voltaire dut quitter Cirey le 22 ou le 23 décembre 1736, dit M. Clogenson, qui date cette lettre de la fin de janvier. Je crois qu'il ne faut pas prendre à la lettre les expressions de *il y a presque un mois*, et *il y a un mois*, employées par Voltaire. (B.)

esquissé les principes ¹ assez faciles de la philosophie de Newton ; M^{me} du Châtelet avait sa part à l'ouvrage ; Minerve dictait, et j'écrivais. Je suis venu] à Leyde travailler à rendre l'ouvrage moins indigne d'elle et de vous ; je suis venu à Amsterdam le faire imprimer et faire dessiner les planches. Cela durera tout l'hiver. Voilà mon histoire et mon occupation ; les bontés de Votre Altesse royale exigeaient cet aveu.

J'étais d'abord en Hollande sous un autre nom ², pour éviter les visites, les nouvelles connaissances, et la perte du temps ; mais les gazettes ayant débité des bruits injurieux semés par mes ennemis, j'ai pris sur-le-champ la résolution de les confondre, en les démentant et en me faisant connaître.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire toute la *Métaphysique* dont vous avez daigné me faire présent ; le peu que j'en ai lu m'a paru une chaîne d'or qui va du ciel en terre. Il y a, à la vérité, des chaînons si déliés qu'on craint qu'ils ne se rompent ; mais il y a tant d'art à les avoir faits que je les admire, tout fragiles qu'ils peuvent être.

Je vois très-bien qu'on peut combattre l'espèce d'harmonie préétablie où M. Wolff veut venir, et qu'il y a bien des choses à dire contre son système ; mais il n'y a rien à dire contre sa vertu et contre son génie. Le taxer d'athéisme, d'immoralité, enfin le persécuter, me paraît absurde. Tous les théologiens de tous les pays, gens enivrés de chimères sacrées, ressemblent aux cardinaux qui condamnèrent Galilée. Ne voudraient-ils point brûler vif M. Wolff parce qu'il a plus d'esprit qu'eux ? Ange tutélaire de Wolff et de la raison, grand prince, génie vaste et facile, est-ce qu'un coup d'œil de vous n'impose pas silence aux sots ?

Dans les lettres que je reçois de Votre Altesse royale, parmi bien des traits de prince et de philosophe, je remarque celui où vous dites : *Cæsar est supra grammaticam* ³. Cela est très-vrai : il sied très-bien à un prince de n'être pas puriste ; mais il ne sied pas d'écrire et d'orthographier comme une femme. Un prince doit en tout avoir reçu la meilleure éducation ; et de ce que Louis XIV ne savait rien, de ce qu'il ne savait pas même la langue de sa patrie, je conclus qu'il fut mal élevé. Il était né avec un esprit juste et sage ; mais on ne lui apprit qu'à danser et à jouer de la guitare. Il ne lut jamais ; et, s'il avait lu, s'il

1. Les *Éléments de la Philosophie de Newton*, publiés par Ledet en 1738.

2. Celui de *Révol* ; voyez la lettre 697.

3. Voyez la lettre 705.

avait su l'histoire, vous auriez moins de Français à Berlin. Votre royaume ne se serait pas enrichi, en 1686, des dépouilles du sien. Il aurait moins écouté le jésuite Le Tellier¹; il aurait, etc., etc., etc.

Où votre éducation a été digne de votre génie, monseigneur, ou vous avez tout suppléé. Il n'y a aucun prince à présent sur la terre qui pense comme vous. Je suis bien fâché que vous n'ayez point de rivaux. Je serai toute ma vie, etc.

722. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

A Amsterdam, ce 18 février 1737.

Dans quelque pays que je sois, divine Thalie, je ne vous oublierai jamais. On me fait ici plus d'honneur que je n'en mérite; un magistrat d'Amsterdam a traduit *la Mort de César*! On va la jouer, et il me l'a dédiée. Je ne suis pas traité ainsi dans mon pays; mais votre amitié me console bien des injustices que j'y essuie. Je sais bien que si je vivais auprès de vous, je ne travaillerais que pour les arts que vous embellissez; mais loin de vous il faut bien être philosophe. Je vous prie, quand vous verrez les deux frères, de les assurer de mon tendre attachement. Je vous souhaite le nouveau bonheur dont je jouis, du repos. La calomnie m'empêchait de le goûter en France. C'est à l'abbé Desfontaines à y demeurer; à Rousseau à y revenir; et pour moi, il ne me convient que la retraite. Comptez à jamais sur le tendre attachement que je vous ai voué pour toute ma vie.

723. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Leyde, ce 25 février.

Je ne sais rien de rien. Si vous savez de mes nouvelles, mon respectable et généreux ami, vous me ferez un sensible plaisir de m'en apprendre. Je ne compte point voir cet hiver le prince de Prusse. Ce sera pour cet été, si en effet je me résous d'y aller; en attendant, je m'occuperai à l'étude. J'aurai des secours où je suis, et je ne perdrai pas mon temps; on le perd toujours dans une cour. Je sacrifie à présent l'idée d'une tragédie² à la physique, à laquelle je me suis remis. Newton l'emporte sur ce

1. Voyez tome XXIV, page 535.

2. *Méropé*.

prince royal ; il l'emportera bien sur des vers alexandrins ; mais je vous jure que j'y reviendrai, puisque vous les aimez.

Le genre de vie que je mène est tout à fait de mon goût, et me rendrait heureux si je n'étais pas loin d'une personne qui avait daigné faire dépendre son bonheur de vivre avec moi.

Mandez-moi, je vous prie, vos intentions sur notre *Enfant*. Je n'écris point à M^{lle} Quinault ; je compte que vous joindrez à toutes vos bontés celle de l'assurer de ma tendre reconnaissance.

Si cet *Enfant* a en effet gagné sa vie, je vous prie de faire en sorte que son pécule me soit envoyé, tous frais faits. C'est une bagatelle ; mais il m'est arrivé encore de nouveaux désastres ; j'ai fait des pertes dans le chemin.

Souffrez que je joigne ici une lettre pour Thieriot le marchand. Adieu ; on ne peut être plus pénétré de vos bontés. Adieu, les deux frères que j'aimerai et que je respecterai toute ma vie.

724. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Amsterdam) février.

Les lauriers d'Apollon se fanaient sur la terre,
 Les beaux-arts languissaient ainsi que les vertus ;
 La Fraude aux yeux menteurs et l'aveugle Plutus
 Entre les mains des rois gouvernaient le tonnerre ;
 La Nature indignée élève alors sa voix :
 Je veux former, dit-elle, un règne heureux et juste,
 Je veux qu'un héros naisse, et qu'il joigne à la fois
 Les talents de Virgile et les vertus d'Auguste,
 Pour l'ornement du monde et l'exemple des rois.
 Elle dit ; et du ciel les Vertus descendirent,
 Tout le Nord tressaillit, tout l'Olympe accourut ;
 L'olive, les lauriers, les myrtes, reverdirent,
 Et Frédéric parut.

Que votre modestie, monseigneur, pardonne ce petit enthousiasme à cette vénération pleine de tendresse que mon cœur sent pour vous.

J'ai reçu les lettres charmantes de Votre Altesse royale, et des vers tels qu'en faisait Catulle du temps de César. Vous voulez donc exceller en tout ? J'ai appris que c'est donc Socrate, et non Frédéric, que Votre Altesse royale m'a donné. Encore une fois, monseigneur, je déteste les persécuteurs de Socrate, sans me soucier infiniment de ce sage au nez épaté.

Socrate ne m'est rien, c'est Frédéric que j'aime.

Quelle différence entre un bavard athénien, avec son démon familier, et un prince qui fait les délices des hommes, et qui en fera la félicité !

J'ai vu à Amsterdam des Berlinoïses : *Fruere fama tui, Germanice*¹. Ils parlent de Votre Altesse royale avec des transports d'admiration. Je m'informe de votre personne à tout le monde. Je dis : *Ubi est Deus meus*²? *Deus tuus*, me répond-on, a le plus beau régiment de l'Europe; *Deus tuus* excelle dans les arts et dans les plaisirs; il est plus instruit qu'Alcibiade, joue de la flûte comme Télémaque, et est fort au-dessus de ces deux Grecs; et alors je dis comme le vieillard Siméon :

Quand mes yeux verront-ils le sauveur de ma vie³ !

J'aurais déjà dû adresser à Votre Altesse royale cette *Philosophie*⁴ promise et cette *Pucelle* non promise; mais premièrement croyez, monseigneur, que je n'ai pas eu un instant dont j'aie pu disposer. Secondement, cette *Pucelle* et cette *Philosophie* vont tout droit à la ciguë. Troisièmement, soyez persuadé que la curiosité que vous excitez dans l'Europe, comme prince et comme être pensant, a continuellement les yeux sur vous. On épie nos démarches et nos paroles⁵; on mande tout, on sait tout.

Il y a par le monde des vers charmants qu'on attribue à Auguste-Virgile-Frédéric, quand Tournemine dit :

Il avouera, voyant cette figure immense,
Que la matière pense⁶.

Ce n'est pas Votre Altesse royale qui m'a envoyé cela; d'où le sais-je? Croyez, monseigneur, que tout ministre étranger, quelque attaché qu'il vous soit, et quelque aimable qu'il puisse être, sacri-

1. *Fruiturque fama sui*. (Tacite, *Annales*, II, xiii.)

2. *Ubi est Deus tuus*. (Psalm. XLI, versets 4 et 11.)

3. Saint Luc, II, 30.

4. *Le Traité de métaphysique*.

5. Voici ce que M^{me} du Châtelet écrivait à d'Argental, dans une lettre de janvier 1737 :

« Ce que vous pouvez et ce dont je vous supplie, c'est de lui écrire (à Voltaire) que vous savez que le roi de Prusse ouvre toutes les lettres de son fils; que M. de La Chétardie (ministre du roi de France auprès de celui de Prusse) épie tout ce qui le concerne en Prusse, et qu'il ne peut être trop réservé dans tout ce qu'il enverra et tout ce qu'il écrira au prince royal. » De 1750 à 1753 le grand Frédéric lui-même ne rougit pas de violer le secret des lettres que Voltaire recevait et écrivait. (CL.)

6. Ces deux vers font partie d'une épigramme de Frédéric contre La Croze. Voyez page 226.

fiera tout au petit mérite de conter des nouvelles aux supérieurs qui l'emploient. Cela dit, j'enverrai à Vesel le paquet que j'ose adresser à Votre Altesse royale; mais permettez encore que je vous répète, comme Lucrèce à Memmius :

Tantum religio potuit suadere malorum!

(L. I.)

Ce vers doit être la devise de l'ouvrage. Vous êtes le seul prince sur la terre à qui j'osasse l'envoyer. Regardez-moi, monseigneur, comme le plus attaché que vous ayez : car je n'ai point, et ne veux avoir d'autre maître. Après cela, décidez.

Je pars incessamment de Hollande malgré moi ; l'amitié me rappelle à Cirey : on est venu me relancer ici. Le plus grand prince de la terre est devenu mon confident. Si donc Votre Altesse royale a quelques ordres à me donner, je la supplie de les adresser sous le couvert de M. Dubreuil¹, à Amsterdam ; il me les fera tenir. Ils arriveront tard ; aussi, dans mes plaintes de la Providence, il y aura un grand article sur l'injustice extrême de n'avoir pas mis Cirey en Prusse. Je suis avec la vénération la plus tendre, permettez-moi ce mot, monseigneur, etc.

725. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

D'Amsterdam, février.

Rien ne peut me surprendre d'un cœur tel que le vôtre. Ce procédé-ci m'étonnerait de tout autre. Il n'y a plus de malheur pour moi que celui de n'avoir point d'ailes ; j'arrange tout ; je mets ordre à tout, pour partir.

Je fais en un jour ce que j'aurais fait en quinze. Je me tue pour aller vivre dans le sein de l'amitié ; mais, malgré toutes mes diligences, je ne pourrai partir que vers le 16 ou le 17. J'en suis au désespoir ; mais figurez-vous que j'avais commencé une besogne² où j'employais sept ou huit personnes par jour ; que j'étais seul à les conduire ; qu'il faut leur laisser des instructions aisées, et apaiser une famille qui s'imagine perdre sa fortune par mon absence. Enfin je suis assez malheureux pour ne partir que le 16. Soyez bien sûre, tendre et charmante amie, que je ne reviendrais pas si des rois³ me demandaient ; mais

1. Dubreuil-Tronchin, cité dans les lettres 753, 780 et 796.

2. L'impression des *Éléments de la Philosophie de Newton* : voyez l'avertissement de Beuchot, tome XXII, page 397.

3. Frédéric, alors prince royal, engageait Voltaire à se rendre à Remusberg.

l'amitié me rappelle, je pars. Mandez donc bien vite à la plus respectable, à la plus belle âme qu'il y ait au monde, que je ne peux partir que le 16 ; qu'elle compte surtout que nous sommes en février, et qu'on fait par jour tout au plus douze lieues ; qu'elle ne compte point mes journées par mes désirs : en ce cas je serais le 16 à Cirey¹. Je finis de vous écrire pour hâter le moment de vous embrasser. Surtout ne dites à qui que ce soit que je viens en France. Je veux qu'on ignore, du moins autant qu'il sera possible, ma retraite et mon bonheur.

726. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Remusberg), février (6 mars) 1737.

Monsieur, j'ai été très-agréablement surpris par les vers² que vous avez bien voulu m'adresser ; ils sont dignes de l'auteur. Le sujet le plus stérile devient fécond entre vos mains. Vous parlez de moi, et je ne me reconnais plus : tout ce que vous touchez se convertit en or.

Mon nom sera connu par tes fameux écrits.
Des temps injurieux affrontant les mépris,
Je renaitrai sans cesse, autant que tes ouvrages,
Triomphant de l'envie, iront, d'âges en âges,
De la postérité recueillir les suffrages,
Et feront en tout temps le charme des esprits.

De tes vers immortels un pied, un hémistiche,
Où tu places mon nom, comme un saint dans sa niche,
Me fait participer à l'immortalité
Que le nom de Voltaire avait seul mérité.

Qui saurait qu'Alexandre le Grand exista jadis, si Quinte-Curce et quelques fameux historiens n'eussent pris soin de nous transmettre l'histoire de sa vie ? Le vaillant Achille et le sage Nestor n'auraient pas échappé à l'oubli des temps sans Homère, qui les célébra. Je ne suis, je vous assure, ni une espèce ni un candidat de grand homme ; je ne suis qu'un simple individu qui n'est connu que d'une petite partie du continent, et dont le nom, selon toutes les apparences, ne servira jamais qu'à décorer quelque arbre de généalogie, pour tomber ensuite dans l'obscurité et dans l'oubli. Je suis surpris de mon imprudence, lorsque je fais réflexion que je vous adresse des vers. Je

1. Peut-être y a-t-il ici une faute d'impression. Voltaire, quittant Amsterdam le 16 mars, ne pouvait arriver le même jour à Cirey. S'il fût parti dès le 16 février, il n'eût pas mis un mois en route. Il arriva à Cirey, en 1737, dans la seconde quinzaine de mars. (Cl.)

2. Voyez la lettre 724.

désapprouve ma témérité dans le temps que je tombe dans la même faute. Despréaux dit que :

Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure ;
Ne va point follement, de sa bizarre voix,
Défier aux chansons les oiseaux dans les bois.

(Sat. VIII, v. 247.)

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien être mon maître en poésie, comme vous le pouvez être en tout. Vous ne trouverez jamais de disciple plus docile et plus souple que je le serai. Bien loin de m'offenser de vos corrections, je les prendrai comme les marques les plus certaines de l'amitié que vous avez pour moi.

Un entier loisir m'a donné le temps de m'occuper à la science qui me plaît. Je tâche de profiter de cette oisiveté, et de la rendre utile, en m'appliquant à l'étude de la philosophie, de l'histoire, et en m'amusant avec la poésie et la musique. Je vis à présent comme un homme, et je trouve cette vie infiniment préférable à la majestueuse gravité et à la tyrannique contrainte des cours. Je n'aime pas un genre de vie mesurée à la toise ; il n'y a que la liberté qui ait des appas pour moi.

Des personnes peut-être prévenues vous ont fait un portrait trop avantageux de moi ; leur amitié m'a tenu lieu de mérite. Souvenez-vous, monsieur, je vous prie, de la description que vous faites de la Renommée,

*Dont la bouche, indiscrete en sa légèreté,
Prodigue le mensonge avec la vérité.*

(*Henriade*, ch. I, v. 367.)

Quand des personnes d'un certain rang remplissent la moitié d'une carrière, on leur adjuge le prix, que les autres ne reçoivent qu'après l'avoir achevée. D'où peut venir une si étrange différence ? ou bien nous sommes moins capables que d'autres de faire bien ce que nous faisons, ou de vils adulateurs relèvent et font valoir nos moindres actions.

Le feu roi de Pologne, Auguste ¹, calculait de grands nombres avec assez de facilité ; tout le monde s'empressait à vanter sa haute science dans les mathématiques ; il ignorait jusqu'aux éléments de l'algèbre.

Dispensez-moi, je vous prie, de vous citer plusieurs autres exemples que je pourrais vous alléguer.

Il n'y a eu, de nos jours, de grand prince véritablement instruit que le czar Pierre I^{er}. Il était non-seulement législateur de son pays, mais il possédait parfaitement l'art de la marine. Il était architecte, anatomiste, chirurgien (quelquefois dangereux), soldat expert, économiste consommé ; enfin, pour en faire le modèle de tous les princes, il aurait fallu qu'il eût eu une éducation moins barbare et moins féroce que celle qu'il avait reçue dans un pays où l'autorité absolue n'était connue que par la cruauté.

1. Auguste II (Frédéric), appelé autrement Frédéric-Auguste I^{er}.

On m'a assuré que vous étiez amateur de la peinture; c'est ce qui m'a déterminé à vous envoyer une tête de Socrate, qui est assez bien travaillée. Je vous prie de vous contenter de mon intention.

J'attends avec une véritable impatience cette *Philosophie* et ce poème qui mènent *tout droit à la ciguë*¹. Je vous assure que je garderai un secret inviolable sur ce sujet; jamais personne ne saura que vous m'avez envoyé ces deux pièces, et bien moins seront-elles vues. Je m'en fais une affaire d'honneur. Je ne peux vous en dire davantage, sentant toute l'indignité qu'il y aurait de trahir, soit par imprudence, soit par indiscretion, un ami que j'estime, et qui m'oblige.

Les ministres étrangers, je le sais, sont des espions privilégiés des cours. Ma confiance n'est pas aveugle, ni destituée de prévoyance sur ce sujet. D'où pouvez-vous avoir l'épigramme² que j'ai faite sur M. Lacroze? je ne l'ai donnée qu'à lui. Ce bon gros savant occasionna ce badinage; c'était une saillie d'imagination, dont la pointe consiste dans une équivoque assez triviale, et qui était passable dans la circonstance où je l'ai faite, mais qui d'ailleurs est assez insipide. La pièce du Père Tournemine se trouve dans la *Bibliothèque française*³. M. Lacroze⁴ l'a lue. Il hait les jésuites comme les chrétiens haïssent le diable, et n'estime d'autres religieux que ceux de la congrégation de Saint-Maur, dans l'ordre desquels il a été.

Vous voilà donc parti de la Hollande. Je sentirai le poids de ce double éloignement. Vos lettres seront plus rares, et mille empêchements fâcheux concourront à rendre notre correspondance moins fréquente. Je me servirai de l'adresse que vous me donnez du sieur Dubreuil. Je lui recommanderai fort d'accélérer autant qu'il pourra l'envoi de mes lettres et le retour des vôtres.

Puissiez-vous jouir à Cirey de tous les agréments de la vie! Votre bonheur n'égalera jamais les vœux que je fais pour vous, ni ce que vous méritez. Marquez, je vous prie, à M^{me} la marquise du Châtelet qu'il n'y a qu'elle seule à qui je puisse me résoudre de céder M. de Voltaire, comme il n'y a qu'elle seule aussi qui soit digne de vous posséder.

Quand même Cirey serait à l'autre bout du monde, je ne renonce pas à la satisfaction de m'y rendre un jour. On a vu des rois voyager pour de moindres sujets, et je vous assure que ma curiosité égale l'estime que j'ai pour vous. Est-il étonnant que je désire voir l'homme le plus digne de l'immortalité, et qui la tient de lui-même?

Je viens de recevoir des lettres de Berlin, d'où l'on m'écrit que le résident de l'empereur avait reçu *la Pucelle* imprimée. Ne m'accusez pas d'indiscretion. Je suis avec toute l'estime imaginable, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1. *Le Traité de Métaphysique et la Pucelle.*

2. Voyez page 222.

3. Ce n'est pas dans la *Bibliothèque française*, mais dans les *Mémoires de Trévoux* (octobre 1735, pages 1913-1935), que se trouve la *Lettre du R. P. de Tournemine sur la nature de l'âme.* (B.)

4. Voyez la note, tome XX, page 38.

727. — DE M. ROUSSET DE MISSY ¹.

7 mars 1737.

Je joins, monsieur, mes tendres remerciements à ceux que M. de Médine, mon intime ami, vous fait de votre générosité. Je partage les services que vous avez la bonté de lui rendre, et j'admire votre procédé, qui est aussi grand et aussi noble que celui de ce scélérat de Rousseau est abominable. Disposez de moi, monsieur, dans ce pays-ci. Je suis à vos ordres. Je publierai partout le mérite extrême de votre cœur et de votre esprit. Ne m'épargnez pas : je brûle d'envie de vous faire connaître à quel point je suis, monsieur, votre, etc.

728. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 18 mars 1737.

Mon cher abbé, M. le marquis du Châtelet vous rendra, ou vous fera remettre celle-ci. J'ai de très-fortes raisons pour vous réitérer encore la prière de ne parler de mes affaires à personne, et surtout de dire que je suis en Angleterre.

J'ai encore quelques contrats, que M. le marquis du Châtelet vous remettra. Il y en a sur M. de Lézeau, de Rouen, sur M. le prince de Guise, sur M. de Goesbriant, sur M. le marquis d'Estaing. Vous aurez donc la bonté, mon cher ami, de joindre tout cela au reste de mes affaires.

Il y a trois ans que M. de Lézeau ne m'a payé. Il est riche ; il a des terres. M. de Goesbriant commence à être à son aise ; il me doit cinq ans ; il peut me satisfaire. On lui a déjà fait une sommation, uniquement pour empêcher la prescription. Le prince de Guise me doit trois ans, sur quoi il n'a payé que treize cent trente francs ;

M. de Villars me doit une année au 1^{er} janvier dernier ;

M. d'Auneuil, de même ;

M. d'Estaing, de même ; mais je crois que M. d'Estaing vient de payer à un de mes créanciers ;

M. de Richelieu doit une année au 1^{er} avril prochain ;

Arouet a payé l'année 1736 ;

On me doit ma rente viagère de 1736, échue en janvier dernier ; mais il faut un certificat, et je ne vous l'enverrai pas de sitôt.

1. Jean Rousset de Missy, né à Laon en 1686, mort en 1762. En écrivant à Voltaire il lui envoyait copie de la lettre qui est imprimée au tome XXII, page 354.

2. Édition Courtat.

Tout ceci bien établi, voici ce que nous avons à faire : je vous prie d'écrire une lettre circulaire sous le nom de votre frère à tous les créanciers¹, conçue à peu près en ces termes :

M. de Voltaire, voyageant dans les pays étrangers, a un besoin extrême de la rente que vous lui devez. Il espère de votre générosité et de *votre amitié* que vous voudrez bien le payer. J'attends vos ordres, etc.

MOUSSINOT,

Rue de la Lanterne, derrière Saint-Merry.

M. de Richelieu n'aura point part à cette sommation, l'année n'étant pas encore échue ; mais, dès qu'elle le sera, il faut écrire à son intendant, et établir un payement annuel, de janvier en janvier. Il faut lui proposer de payer les trois quartiers depuis avril 1736 jusqu'à janvier 1737, auquel échoit le dixième, afin que dorénavant, à compter du 1^{er} janvier 1737, je sois payé sans retenue de dixième, puisque ce dixième a été aboli au 1^{er} janvier 1737.

Après deux lettres écrites à chaque créancier, à un mois l'une de l'autre, il faudra faire des commandements aux fermiers des terres sur lesquelles mes rentes sont déléguées. Je vous en enverrai la liste, et, pour le reste de ma vie, ce sera à ces fermiers que j'aurai affaire, le tout avec un mot d'excuse aux maîtres, de la part de M. Moussinot, votre frère.

A l'égard de la grande affaire de Bouillé-Ménard, j'attends de vos nouvelles ; mais voici quel est mon plan.

Je suis dans une situation à avoir toujours besoin d'une somme considérable que je puisse trouver sous ma main. Ainsi il y aurait à moi beaucoup d'imprudence à mettre dans le commerce de Pinga une partie forte qui serait trop longtemps à rentrer. Je vous prie même de n'y mettre que quatre ou cinq mille francs pour vous amuser, et surtout que cela soit, comme le reste, dans un profond secret. J'attends à Bar-le-Duc des nouvelles de M. Dartigny.

1^o Sur la valeur des ducats. J'en ai donné trois cent vingt à M. du Châtelet, avec quelque autre argent, pour l'échanger contre des espèces nouvelles courantes. Il prendra sur cela votre avis, et celui de M. Bronod ;

2^o Sur mon pastel et sur les copies ;

1. Non : à tous les débiteurs. (C.)

3° Sur l'envoi que doit faire Prault à Bar-sur-Aube pour M^{me} la marquise du Châtelet ;

4° Sur les envois que je vous ai prié de faire par Bar-sur-Aube à Cirey pour M^{me} Serrand¹, avec une lettre d'avis à M. Dartigny à Bar-le-Duc ;

5° Sur la réponse que j'attends du Père Castel, laquelle il doit vous adresser, car je suppose que vous lui avez envoyé votre adresse ;

6° Sur les dix-huit livres à donner au petit d'Arnaud, avec deux *Henriade* ;

7° J'ajoute que je vous prie de m'envoyer le mémoire des livres dépareillés que vous avez à moi, afin que je prenne le parti, ou de vous envoyer les volumes qui vous manquent, ou de faire venir ceux qui nous restent ;

8° Je voudrais savoir des nouvelles du cours des actions ;

9° Votre agent de change peut vous informer de l'emploi le plus sûr de l'argent. Je crois que les billets des fermiers généraux sont à six pour cent, et que c'est ce qu'il y a de meilleur, et qu'on peut retirer son fonds tous les six mois ;

10° Voulez-vous bien à votre loisir m'envoyer un petit état de ce qui me reste d'effets, soit chez vous, soit chez Pinga, ou ailleurs, afin que je sache de quoi je peux disposer.

Je m'aperçois que je vous donne plus d'embarras que tout le chapitre, mais aussi je ne serai pas si ingrat.

Je vous embrasse. S'il y a quelques nouvelles, écrivez toujours à Dartigny, négociant, à Bar-le-Duc où j'attends vos lettres.

11° Avez-vous reçu des dividendes de mes actions ?

Ce 18.

Je reçois dans le moment votre lettre du 11 mars, et j'y répons.

1° Pour les ducats, j'en trouve à Bar-le-Duc dix livres dix sous ; ainsi je les donnerai à Bar-le-Duc ;

2° Je consens et je vous prie que vous receviez tout ce que vous pourrez sur Bouillé-Ménard, en attendant le reste, car, en fait d'argent, il faut toujours recevoir. Vous donnerez votre quittance, sans préjudice des intérêts échus et à échoir.

Je vous supplie de ne mettre que quatre à cinq mille francs en tableaux, de mettre une partie de l'argent comptant en billets

1. M^{me} Serrand ou Céran, femme du valet de chambre copiste de Voltaire, de 1734 à 1739. (CL.)

des fermes ou équivalent, et de garder le reste pour acheter des actions, qui, je crois, baisseront dans peu ;

3° Vous avez à moi quatre actions achetées à trois dividendes. Mandez-moi si vous avez reçu les dividendes des six premiers mois de cette année, et vendez sur-le-champ les quatre actions, en cas qu'elles soient à peu près à deux mille cent quarante ou trente ;

4° Du prix de ces actions vendues, vous aurez le plaisir d'acheter pour quatre mille livres chez M^{me} de Verrue ;

5° Vous mettrez le restant des actions avec les trois mille six cent quatre-vingt-dix (*sic*) de MM. de Villars et d'Auneuil, que vous garderez ;

6° Vous aurez la bonté de donner cent louis d'or à M. le marquis du Châtelet, qui me les rapportera ;

7° Je ne sais pas si M. le président d'Auneuil a payé les six mois antérieurs ; mais cela est sûrement, puisqu'il le dit. Au reste, M. Meny doit le savoir positivement. Demoulin doit le savoir aussi ;

8° Je suis très-aise que Berger me croie en Angleterre. J'y suis pour tout le monde ;

9° Il faut absolument écrire une lettre à M. le marquis de Lézeau à Rouen, et une autre à M. le prince de Guise. Cela ne coûte rien, et avance les affaires ;

10° Voici ma quittance, pour monsieur votre frère, de mes deux années de rente sur MM. de Villars et d'Auneuil ;

11° Je vous supplie d'engager mademoiselle votre sœur à m'acheter douze livres de poudre fine, et un pot de bonne pommade à la fleur d'orange ;

12° Le paquet du Père Castel courra la pretontaine ;

13° Je vous aime de tout mon cœur ;

14° J'ai encore à vous dire qu'il vous viendra des lettres à l'adresse de M. Dartigny chez M. Dubreuil, négociant, cloître Saint-Merry, à Paris. Vous aurez la bonté de les envoyer à Bar-le-Duc ;

15° Voici trois lettres que je vous prie de faire mettre à la poste.

729. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce (18 mars 1737).

Je vous écris encore un petit mot, mon cher abbé, pour vous supplier de ne rien signer sur l'affaire de Bouillé-Ménard,

1. Édition Courtat.

sans relire auparavant le contrat, que je suppose que vous avez.

Le principal de la dette de M. de Richelieu est de 46,417, au 5 mai 1735.

Il faut y joindre les intérêts jusqu'au jour du payement, comme le transport le porte. Il faut savoir encore si cela est sujet au dixième, la dette étant antérieure à l'établissement du dixième. Vous pourriez toujours recevoir, sauf à revenir à mes droits.

Songez bien qu'au 5 mai 1737 il me revient à prendre sur la terre de Bouillé-Ménard 52,058 francs dont je ne crois pas que je doive le dixième. Vous vous en informerez. *Vale.*

730. — A M. S'GRAVESANDE ¹.

Cirey.

Vous vous souvenez, monsieur, de l'absurde calomnie qu'on² fit courir dans le monde, pendant mon séjour en Hollande. Vous savez si nos prétendues disputes sur le spinosisme et sur des matières de religion ont le moindre fondement. Vous avez été si indigné de ce mensonge que vous avez daigné le réfuter publiquement; mais la calomnie a pénétré jusqu'à la cour de France, et la réfutation n'y est pas parvenue. Le mal a des ailes, et le bien va à pas de tortue. Vous ne sauriez croire avec quelle noirceur on a écrit et parlé au cardinal de Fleury. Vous connaissez par ouï-dire ce que peut le pouvoir arbitraire. Tout mon bien est en France, et je suis dans la nécessité de détruire une imposture que, dans votre pays, je me contenterais de mépriser, à votre exemple.

Souffrez donc, aimable et respectable philosophe, que je vous supplie très-instamment de m'aider à faire connaître la vérité. Je n'ai point encore écrit au cardinal pour me justifier. C'est une posture trop humiliante que celle d'un homme qui fait son apologie; mais c'est un beau rôle que celui de prendre en main la défense d'un homme innocent. Ce rôle est digne de vous, et je vous le propose comme à un homme qui a un cœur digne de son esprit. Il y a deux partis à prendre, ou celui de faire parler

1. On voit plus haut (dans la lettre 709), que Voltaire avait consulté S'Gravesande, à Leyde, sur les *Éléments de la Philosophie de Newton*, qu'il se proposait de publier; mais, comme le dit M. de Gérando (*Biographie universelle*), le savant Hollandais, tout en admirant la *facilité et l'élégance avec lesquelles Voltaire avait traité ces matières*, ne put lui prêter le secours que celui-ci désirait. Guillaume-Jacob S'Gravesande est mort à la fin de février 1742. (Cl.)

2. J.-B. Rousseau.

monsieur votre beau-frère à M. de Fénelon, et d'exiger de M. de Fénelon qu'il écrive en conformité au cardinal, ou celui d'écrire vous-même. Je trouverais ce dernier parti plus prompt, plus efficace, et plus convenable à un homme comme vous. Deux mots et votre nom feraient beaucoup, je vous en répons. Il ne s'agirait que de dire au cardinal que l'équité seule vous force à l'instruire que le bruit que mes ennemis ont fait courir est sans fondement, et que ma conduite en Hollande a confondu les calomniateurs.

Soyez sûr que le cardinal vous répondra, et qu'il en croira un homme accoutumé à démontrer la vérité. Je vous remercie, et je me souviendrai toujours de celles que vous m'avez enseignées. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'en plus apprendre sous vous. Je vous lis au moins, ne pouvant plus vous entendre. L'amour de la vérité m'avait conduit à Leyde, l'amitié seule m'en a arraché. En quelque lieu que je sois, je conserverai pour vous le plus tendre attachement et la plus parfaite estime.

731. — A M. LE COMTE DE SAXE ¹.

Voici, monsieur le comte, *la Défense du Mondain*; j'ai l'honneur de vous l'envoyer, non-seulement comme à un mondain très-aimable, mais comme à un guerrier très-philosophe, qui sait coucher au bivouac aussi lestement que dans le lit magnifique de la plus belle de ses maîtresses, et tantôt faire un souper de Lucullus, tantôt un souper de hussard.

Omnis Aristippum decuit color et status et res.

Je vous cite Horace, qui vivait dans le siècle du plus grand luxe et des plaisirs les plus raffinés; il se contentait de deux demoiselles ou de l'équivalent, et souvent il ne se faisait servir à table que par trois laquais; *cœna ministratur pueris tribus*. Les poètes de ce temps-ci, sous un Mécène tel que le cardinal de Fleury, sont encore plus modestes.

Oui, je suis loin de m'en dédire,
Le luxe a des charmes puissants;

1. Maurice, comte de Saxe, né en 1696, maréchal de France en 1743, vainqueur à Fontenoy (voyez, tome XV, le chapitre xv du *Précis du Siècle de Louis XV*), mort le 30 novembre 1750. Jusqu'à présent on avait mis cette lettre en tête de la *Défense du Mondain* (voyez tome X); elle a été imprimée, pour la première fois, en 1771, comme trouvée dans les papiers du maréchal. (B.)

Il encourage les talents,
Il est la gloire d'un empire.

Il ressemble aux vins délicats,
Il faut s'en permettre l'usage ;
Le plaisir sied très-bien au sage :
Buvez, ne vous enivrez pas.

Qui ne sait pas faire abstinence
Sait mal goûter la volupté ;
Et qui craint trop la pauvreté
N'est pas digne de l'opulence.

732. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, mars.

Je profite, mon cher et respectable ami, du voyage de M. le marquis du Châtelet pour répandre mon cœur dans le vôtre avec liberté. Je n'ai osé vous écrire depuis que je suis à Cirey, et vous croyez bien que je n'ai écrit à personne. Vous sentez, sans doute, combien il en coûte de garder le silence avec quelqu'un à qui je voudrais parler toute ma vie de ma reconnaissance.

Je n'ai pu reconnaître toutes vos bontés qu'en suivant vos ordres à la lettre, lorsque j'étais en Hollande. Je trouvai, en arrivant, une cabale établie par Rousseau contre moi, et une foule de libelles imprimés depuis longtemps pour me noircir ; de sorte que je me voyais à la fois persécuté en France et calomnié dans toute l'Europe. Je ne pris d'autre parti que de vivre assez retiré, et de chercher des consolations dans l'étude et dans la société de quelques amis, que je m'attirai malgré les efforts de mes ennemis. Le hasard me fit connaître une ou deux de ces personnes que Rousseau avait animées contre moi. J'eus le bonheur de les voir détrompées en peu de temps. Loin de vouloir continuer cette malheureuse guerre d'injures, je retranchai de l'édition¹ qu'on fait de mes ouvrages tout ce qui se trouve contre Rousseau.

Je vous envoie la lettre d'un homme de lettres² d'Amsterdam, qui vous instruira mieux de tout cela que je ne pourrais faire, et qui vous fera voir en même temps ce que c'est que Rousseau.

1. Voyez la note sur la lettre 574. Voltaire, dans l'édition de ses OEuvres, avait en effet retranché de la *Préface de la Mort de César* un passage contre J.-B. Rousseau, que nous avons rétabli dans une note.

2. Rousset de Missy ; voyez la lettre du 7 mars 1737, n° 727.

Je vous prie de lire cette lettre d'Amsterdam et la copie de l'écrit qu'elle contient. Je crois qu'il est bon que ce nouveau crime de Rousseau soit public. Peut-être ceux qu'il anime à me persécuter en France rougiront-ils de prendre son parti, et imiteront ceux qu'il avait séduits en Hollande, qui sont tous revenus à moi, et m'aiment autant qu'ils le détestent.

Vous n'ignorez peut-être pas qu'en dernier lieu ce scélérat, croyant aplanir son retour en France, a fait imprimer contre le vieux Saurin¹ les calomnies les plus atroces. Vous savez que c'est lui qui écrivait et qui faisait écrire que j'étais venu prêcher l'athéisme en Hollande, que j'avais soutenu une thèse d'athéisme, à Leyde, contre M. S'Gravesande, qu'on m'avait chassé de l'Université, etc. Vous êtes instruit de la lettre de M. S'Gravesande, dans laquelle cette indigne et absurde calomnie est si pleinement confondue; l'original est entre les mains de M. de Richelieu; je ne sais quel usage il en a fait, ni même s'il en doit faire usage. Je souhaiterais fort pourtant que M. de Maurepas en fût informé: ne pourrait-il pas, dans l'occasion, en parler au cardinal², et ne dois-je pas le souhaiter ?

Je vous avoue que si l'amitié, plus forte que les autres sentiments, ne m'avait pas rappelé, j'aurais bien volontiers passé le reste de mes jours dans un pays où, du moins, mes ennemis ne peuvent me nuire, et où le caprice, la superstition, et l'autorité d'un ministre, ne sont point à craindre. Un homme de lettres doit vivre dans un pays libre, ou se résoudre à mener la vie d'un esclave craintif, que d'autres esclaves jaloux accusent sans cesse auprès du maître. Je n'ai à attendre en France que des persécutions; ce sera là toute ma récompense. Je m'y verrais avec horreur, si la tendresse et toutes les grandes qualités de la personne qui m'y retient ne me faisaient oublier que j'y suis. Je sens que je serai toujours la victime du premier calomniateur. Hérault est celui qui m'a le plus nui auprès du cardinal. Faut-il qu'un homme qui pense comme moi ait à craindre un homme comme Hérault! Eh! qui me répondra que, m'ayant desservi avec malice, il ne me poursuive pas avec acharnement? J'ai beau me cacher dans l'obscurité, j'ai beau n'écrire à personne, on saura où je suis, et mon obstination à me cacher rendra peut-être encore ma retraite coupable. Enfin je vis dans une crainte

1. Joseph Saurin, encore vivant au moment où Voltaire écrivait; voyez tome XIV, page 133.

2. Fleury.

continuelle, sans savoir comment je peux parer les coups qu'on me porte tous les jours. C'est une chose bien inouïe que la manière dont on en use avec moi ; mais enfin je la souffre, je me fais esclave volontiers, pour vivre auprès de la personne auprès de qui tout doit disparaître. Il n'y a pas d'apparence que je revienne jamais à Paris m'exposer encore aux fureurs de la superstition et de l'envie. Je vivrai à Cirey ou dans un pays libre. Je vous l'ai toujours dit, si mon père, mon frère, ou mon fils, était premier ministre dans un État despotique, j'en sortirais demain ; jugez ce que je dois éprouver de répugnance en m'y trouvant aujourd'hui. Mais enfin M^{me} du Châtelet est pour moi plus qu'un père, un frère, et un fils.

Je ne demande qu'à vivre enseveli dans les montagnes de Cirey, et je n'y désirerai jamais rien que vous y voir. Adieu, les deux frères aimables ; je vous embrasse tendrement. Voici une lettre pour M. de Maurepas, que vous donnerez si vous le jugez à propos ; mais il faut qu'il sache d'où viennent les deux chevreuils ¹.

Je ne peux vous rien dire des *Éléments de la Philosophie de Newton* ². Je n'ai point reçu de nouvelles de mes libraires de Hollande. Ce sont de bonnes gens, mais très-peu exacts. Je ne refuse point de la faire imprimer en France, quelque juste aversion que j'aie pour la douane des pensées. Au reste c'est un ouvrage purement physique, où le plus imbécile fanatique et l'hypocrite le plus envenimé ne saurait rien entendre ni rien trouver à redire. J'ai un beau sujet de tragédie ³ : je le travaillerai à loisir, et je ne donnerai l'ouvrage que quand les comédiens auront repris *Zaïre* et *Brutus*.

Je n'ai point de termes pour vous dire à quel point mon cœur est à vous.

733. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ⁴.

Ce mardi (26 mars 1737).

Mon cher ami, j'ai reçu votre lettre où vous ne me parlez que des estampes à vendre. Je vous donne carte blanche sur cela. J'attends votre réponse sur les autres articles de mes lettres, et surtout sur celle que vous a dû rendre M. du Châtelet.

1. Ils avaient été envoyés par M^{me} du Châtelet.

2. La première feuille avait été imprimée vers le 15 février 1737

3. Allusion à *Méropé*.

4. Édition Courtat.

Je vous prie de me mander si j'ai encore le petit secrétaire de la Chine, et, en cas qu'il ne soit pas vendu, ayez la bonté de nous l'envoyer par Bar-sur-Aube.

Comment sont les actions? *Vale.*

734. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

27, et ne partira que le 30 mars (1737).

Vous me mandez, mon cher ami, que l'on a reçu quarante-trois mille deux cents livres pour le principal; mais quarante-trois mille deux cents livres ne sont point du tout le capital de ma créance. Car par mon contrat avec M. de Richelieu au 5 mai 1735, le principal de sa dette y est évalué à quarante-six mille quatre cent dix-sept livres, de laquelle somme les intérêts courent depuis le 5 mai 1735. Reste à savoir si la créance de M. de Richelieu sur M^{me} de Bouillé-Ménard suffit pour me remplir.

Puisque vous voulez mettre six mille livres en tableaux, à la bonne heure : cela vous amusera; mais je vous demande un profond secret, en cela comme en tout le reste.

On me mande que les billets des fermes sont à sept pour cent; mais il n'y a pas d'apparence. Je vous prie donc, si cette nouvelle des sept pour cent est fautive, de mettre la moitié de tout l'argent comptant entre les mains de ce M. Michel ², dont vous connaissez la fortune et la probité, pour le plus court temps que vous pourrez, à raison de cinq pour cent par an. Je voudrais que l'engagement ne fût que pour six mois : c'est de quoi je vous prie. Je suis dans la nécessité d'avoir toujours en perspective quelque grosse somme dont je puisse disposer.

Le reste de la somme sera conservé en caisse pour en acheter des actions, lorsqu'elles auront baissé.

Je vous prie de ne faire vendre les quatre actions que j'ai depuis un an qu'au cas qu'elles soient à deux mille cent quarante, ou deux mille cent trente francs au moins. Si elles sont plus bas, je ne les veux point vendre. Deux mille cent vingt francs est le plus bas prix où je veux m'en défaire.

J'attends réponse de vous sur tous les articles des lettres que je vous ai écrites, et surtout sur celle que M. du Châtelet vous a remise. J'attends aussi un éclaircissement sur l'affaire de Bouillé-Ménard.

1. Édition Courtat.

2. Charles-François-Michel fut d'abord secrétaire du roi en 1728, et ensuite receveur général des finances de Montauban jusqu'en 1741, où il fit banqueroute.

Vous me mandez que pour entier payement de principal et d'arrérages, il ne me faut plus que six mille six cent dix livres; mais il me paraît que le principal de ma dette

étant 46,417 livres.

On me devra deux ans d'arrérages au mois de mai prochain, qui font 4,641 livres.

Lesquelles 4,641 livres mises avec le principal 51,098 livres¹.

Desquelles 51,098 livres il faut retrancher le dixième des arrérages jusqu'au 1^{er} janvier dernier, et le courant des arrérages à commencer depuis le jour de la somme déposée... Or il y a grande apparence que tout cela compte. On ne me doit plus que 49,810 livres, somme à laquelle se montent les 43,200 livres reçues et les 6,610 livres payables en un an.

C'est ce qui est aisé à vérifier par le temps où les 43,200 livres ont été déposées.

Si le petit secrétaire de la Chine n'est pas vendu, je vous prie de me l'envoyer.

Je vous réitère mes prières au sujet de M. le marquis de Lézeau, de Rouen, et de M. le prince de Guise. Deux lettres ne coûtent rien, et servent à empêcher qu'on ne puisse se plaindre, si je suis obligé de me servir des voies de la justice.

Je vous embrasse. Voici une lettre pour la Hollande, que je vous prie de faire mettre à la poste.

Je ne me souviens plus si je vous ai prié de donner pour mon compte deux mille quatre cents livres à M. du Châtelet. En cas que j'aie mis dans ma lettre deux mille livres pour deux mille quatre cents, je vous prie de vous en tenir à celle-ci, et de lui donner deux mille quatre cents.

735. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 30 (mars 1737).

Grand merci de votre lettre du 24, bien détaillée et bien claire, mon cher abbé. Vous étiez fait pour gouverner de plus grandes affaires qu'un chapitre de Saint-Merry et ma mense.

Je m'en tiens à ce que j'en ai dit pour les actions. Si elles sont à 2,120 livres, vendons-les; sinon, gardons-les. De nos

1. Addition fausse : il faudrait 51,058. (C.)

2. Édition Courtat.

43,200 livres et 3,690 livres, et de tout ce que vous pourriez avoir à moi, faisons-en deux lots, l'un d'argent à prêter pour six mois à cinq pour cent, l'autre en caisse, pour acheter des actions dans le temps favorable. N'oublions pas le marquis de Lézeau, le prince de Guise, et écrivons-leur comme nous en sommes convenus.

Je vous réitère la prière de donner cent louis d'or à M. le marquis du Châtelet.

Vous pouvez toujours vous amuser à acheter pour six mille francs de tableaux, si vous croyez que cela réussisse : je m'en rapporte à vous.

A l'égard du portrait de Penel, en bague, s'il est bien, il faut le prendre et le payer à Perret. Vous ferez le prix vous-même. Je vous prie, si vous en êtes content, de le faire monter joliment en bague pour doigt de femme ; vous le ferez emballer et me l'enverrez à Bar-sur-Aube, sous le nom de M^{me} de Champbonin.

M. du Châtelet doit vous remettre quelques contrats. Vous aurez donc la bonté de les joindre aux autres.

Voulez-vous à présent que je vous parle franchement ? Il faudrait que vous me fissiez l'amitié de prendre par an un petit honoraire, une marque d'amitié. Agissons sans aucune façon. Vous aviez une petite rétribution de vos chanoines ; traitez-moi comme un chapitre : prenez le double de ce que vous donnait votre cloître, sans préjudice du souvenir que j'aurai toujours de vos soins. Réglez cela, et aimez-moi.

Je vois que le petit secrétaire est parti ; mais, si le cabaret à pieds dorés subsiste, envoyez-le-moi, bien emballé, à M^{me} de Champbonin.

Envoyez aussi les tomes de Puffendorf et celui des *Voyages du Nord*.

Je vous embrasse.

A. CAMBRIDGE.

736. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) mars.

Delicizæ humani generis, ce titre vous est plus cher que celui de *monseigneur*, d'*altesse royale* et de *majesté*, et ne vous est pas moins dû.

Je dois d'abord rendre compte à Votre Altesse royale de mes marches : car enfin je me suis fait votre sujet. Nous avons, nous

autres catholiques, une espèce de sacrement que nous appelons la confirmation ; nous y choisissons un saint pour être notre patron dans le ciel, notre espèce de Dieu tutélaire : je voudrais bien savoir pourquoi il me serait permis de me choisir un petit dieu plutôt qu'un roi ? Vous êtes fait pour être mon roi, bien plus assurément que saint François d'Assise ou saint Dominique ne sont faits pour être mes saints. C'est donc à mon roi que j'écris, et je vous apprends, *rex amate*, que je suis revenu dans votre petite province de Cirey où habitent la philosophie, les grâces, la liberté, l'étude. Il n'y manque que le portrait de *Votre Majesté*. Vous ne nous le donnez point ; vous ne voulez point que nous ayons des images pour les adorer, comme dit la sainte Écriture ¹.

J'ai vu encore le Socrate dont Votre Altesse royale m'a daigné faire présent : ce présent me fait relire tout ce que Platon dit de Socrate. Je suis toujours de mon premier avis :

La Grèce, je l'avoue, eut un brillant destin ;
 Mais Frédéric est né : tout change ; je me flatte
 Qu'Athènes, quelque jour, doit céder à Berlin ;
 Et déjà Frédéric est plus grand que Socrate,

aussi dégagé des superstitions populaires, aussi modeste qu'il était vain. Vous n'allez point dans une église de luthériens vous faire déclarer le plus sage de tous les hommes ; vous vous bornez à faire tout ce qu'il faut pour l'être. Vous n'allez point de maison en maison, comme Socrate, dire au maître qu'il est un sot, au précepteur qu'il est un âne, au petit garçon qu'il est un ignorant ; vous vous contentez de penser tout cela de la plupart des animaux qu'on appelle hommes, et vous songez encore, malgré cela, à les rendre heureux.

J'ai à répondre aux critiques que Votre Altesse royale a daigné me faire dans une de ses lettres ², au sujet des anciens Romains qui, dans les

champs de Mars,
Portaient jadis du foin pour étendards ³.

Le colonel du plus beau régiment de l'Europe a peine à consentir que les vainqueurs de la sixième partie de notre continent n'aient pas toujours eu des aigles d'or à la tête de leurs armées.

1. *Lévitique*, xxvi, 1.

2. Celle du 23 janvier, n° 715.

3. Vers de la *Défense du Mondain*, voyez tome X.

Mais tout a un commencement. Quand les Romains n'étaient que des paysans, ils avaient du foin pour enseignes ; quand ils furent *populum late regem*¹, ils eurent des aigles d'or.

Ovide, dans ses *Fastes*, dit expressément des anciens Romains :

Non illi cœlo labentia signa movebant,
Sed sua, quæ magnum perdere crimen erat;

(Liv. III, v. 113-14.)

antithèse assez ridicule de dire : « Ils ne connaissaient point les signes célestes, ils ne connaissaient que les signes de leurs armées. » Il continue, et dit, en parlant de ces enseignes :

Ilaque de fœno; sed erat reverentia fœno,
Quantam nunc aquilas cernis habere tuas.
Pertica suspensos portabat longa maniplos:
Unde manipularis nomina miles habet.

(Liv. III, v. 115-18.)

Voilà mes bottes de foin bien constatées. A l'égard des premiers temps de leur histoire, je m'en rapporte à Votre Altesse royale comme sur tous les premiers temps. Que pensez-vous de Rémus et de Romulus, fils du dieu Mars? de la louve? du piver? de la tête d'homme toute fraîche, qui fit bâtir le Capitole? des dieux de Lavinium, qui revenaient à pied d'Albe à Lavinium? de Castor et de Pollux combattant au lac de Négillo? d'Attilius Nævius, qui coupait des pierres avec un rasoir? de la vestale qui tirait un vaisseau avec sa ceinture? du palladium? des boucliers tombés du ciel? enfin de Mutius Scévola, de Lucrece, des Horaces, de Curtius? histoires non moins *chimériques* que les miracles dont je viens de parler. Monseigneur, il faut mettre tout cela dans la salle d'Odin, avec notre sainte ampoule, la chemise de la Vierge, le sacré prépuce, et les livres de nos moines.

J'apprends que Votre Altesse royale vient de faire rendre justice à M. Wolff. Vous immortalisez votre nom ; vous le rendez cher à tous les siècles en protégeant le philosophe éclairé contre le théologien absurde et intrigant. Continuez, grand prince, grand homme ; abattez le monstre de la superstition et du fanatisme, ce véritable ennemi de la Divinité et de la raison. Soyez le roi des philosophes ; les autres princes ne sont que les rois des hommes.

Je remercie tous les jours le ciel de ce que vous existez.

1. *Æneid.*, lib. I, v. 25.

Louis XIV, dont j'aurai l'honneur d'envoyer un jour à Votre Altesse royale l'histoire manuscrite, a passé les dernières années de sa vie dans de misérables disputes, au sujet d'une bulle ridicule pour laquelle il s'intéressait sans savoir pourquoi ; et il est mort tirillé par des prêtres qui s'anathématisaient les uns les autres avec le zèle le plus insensé et le plus furieux. Voilà à quoi les princes sont exposés : l'ignorance, mère de la superstition, les rend victimes des faux dévots. La science que vous possédez vous met hors de leurs atteintes.

J'ai lu avec une grande attention la *Métaphysique* de M. Wolff. Grand prince, me permettez-vous de dire ce que j'en pense ? Je crois que c'est vous qui avez daigné la traduire¹ ; j'y ai vu des petites corrections de votre main. Émilie vient de la lire avec moi.

C'est de votre Athènes nouvelle
Que ce trésor nous est venu ;
Mais Versailles n'en a rien su :
Ce trésor n'est pas fait pour elle.

Cette Émilie, digne de Frédéric, joint ici son admiration et ses respects pour le seul prince qu'elle trouve digne de l'être ; mais elle en est d'autant plus fâchée de n'avoir point le portrait de Votre Altesse royale. Il y a enfin quelque chose de prêt selon vos ordres. J'envoie celle-ci au maître² de la poste de Trèves, en droiture, sans passer par Paris ; de là elle ira à Vesel. Daignez ordonner si vous voulez que je me serve de cette voie. Je suis avec un profond respect, etc.

737. — A M. DUCLOS³.

A Cirey, en Champagne, 3 avril 1737.

Si la personne, monsieur, que vous avez eu la bonté de nous proposer est encore dans le dessein de passer quelques années dans une campagne agréable, je crois que la chose n'est pas difficile, et j'imagine que M^{me} du Châtelet pourra bien lui pardonner le grand défaut de n'être pas prêtre. Je l'ai souhaité ardemment, dès que j'ai su qu'il était présenté par vous, et je le regrette tous les jours. Voudriez-vous bien voir, avec M. Thieriot,

1. La traduction était de Suhm ; voyez la note sur la lettre 705.

2. Pidol.

3. Éditeurs, de Cayrol et François.

ce que l'on pourrait faire pour avoir ce profane-là, au lieu d'un sacristain? Il ne s'agit que de le présenter à M. le marquis du Châtelet, qui demeure rue Beaurepaire, au *Chef Saint-Denis*, dans la maison de M^{lle} Baudisson. Je crois que vous rendrez service à ce jeune homme et à ceux auprès de qui vous le placerez.

Tout le monde me parle d'*Épître sur le Bonheur*¹ qu'on m'attribue et que je n'ai point lue. Si vous savez ce que c'est, vous me ferez plaisir de m'en instruire. Je suis très-fâché que l'on fasse courir quoi que ce puisse être sous mon nom; je me trouve si bien de ma tranquillité et de ma solitude, que je voudrais avoir toujours été inconnu, excepté du petit nombre de personnes qui vous ressemblent. J'ai raison d'appeler ce nombre très-petit.

On ne peut être avec plus d'estime que je le suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

738. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 7 avril.

Monsieur, il n'y a pas jusqu'à votre manière de cacheter qui ne me soit garant des attentions obligeantes que vous avez pour moi. Vous me parlez d'un ton extrêmement flatteur; vous me comblez de louanges; vous me donnez des titres qui n'appartiennent qu'à de grands hommes; et je succombe sous le faix de ces louanges.

Mon empire sera bien petit, monsieur, s'il n'est composé que de sujets de votre mérite. Faut-il des rois pour gouverner des philosophes? des ignorants pour conduire des gens instruits? en un mot, des hommes pleins de leurs passions pour contenir les vices de ceux qui les suppriment, non par la crainte des châtimens, non par la puérile appréhension de l'enfer et des démons, mais par amour de la vertu?

La raison est votre guide; elle est votre souveraine, et Henri le Grand, le saint qui vous protège. Une autre assistance vous serait superflue. Cependant, si je me voyais, relativement au poste que j'occupe, en état de vous faire ressentir les effets des sentimens que j'ai pour vous, vous trouveriez en moi un saint qui ne se ferait jamais invoquer en vain; je commence par vous en donner un petit échantillon. Il me paraît que vous souhaitez d'avoir mon portrait; vous le voulez, je l'ai commandé sur l'heure.

Pour vous montrer à quel point les arts sont en honneur chez nous, apprenez, monsieur, qu'il n'est aucune science que nous ne tâchions d'ennoblir. Un de mes gentilshommes, nommé Knobelsdorff², qui ne borne pas ses

1. Le premier des *Discours sur l'Homme*.

2. Jean-Georges-Wenceslas de Knobelsdorff, né en 1697, mort le 15 septembre 1753; voyez son *Éloge* par le roi de Prusse: Voltaire l'appelle Knobersdorff, dans ses *Mémoires*.

talents à savoir manier le pinceau, a tiré ce portrait. Il sait qu'il travaille pour vous, et que vous êtes connaisseur : c'est un aiguillon qui suffit pour l'animer à se surpasser. Un de mes intimes amis, le baron de Keyserlingk ¹, ou Césarion, vous rendra mon effigie. Il sera à Cirey vers la fin du mois prochain. Vous jugerez, en le voyant, s'il ne mérite pas l'estime de tout honnête homme. Je vous prie, monsieur, de vous confier à lui. Il est chargé de vous presser vivement au sujet de *la Pucelle*, de la *Philosophie de Newton*, de l'*Histoire de Louis XIV*, et de tout ce qu'il pourra vous extorquer.

Comment répondre à vos vers, à moins d'être né poète? Je ne suis pas assez aveuglé sur moi-même pour imaginer que j'aie le talent de la versification. Écrire dans une langue étrangère, y composer des vers, et, qui pis est, se voir désavoué d'Apollon, c'en est trop.

Je rime pour rimer ; mais est-ce être poète
 Que de savoir marquer le repos dans un vers ;
 Et, se sentant pressé d'une ardeur indiscrete,
 Aller psalmodier sur des sujets divers ?
 Mais lorsque je te vois t'élever dans les airs,
 Et d'un vol assuré prendre l'essor rapide,
 Je crois, dans ce moment, que Voltaire me guide ;
 Mais non : Icare tombe, et périt dans les mers.

En vérité, nous autres poètes nous promettons beaucoup et tenons peu. Dans le moment même que je fais amende honorable de tous les mauvais vers que je vous ai adressés, je tombe dans la même faute. Que Berlin devienne Athènes, j'en accepte l'augure ; pourvu qu'elle soit capable d'attirer M. de Voltaire, elle ne pourra manquer de devenir une des villes les plus célèbres de l'Europe.

Je me rends, monsieur, à vos raisons. Vous justifiez vos vers à merveille. Les Romains ont eu des bottes de foin en guise d'étendards. Vous m'éclairez, vous m'instruisez ; vous savez me faire tirer profit de mon ignorance même.

Par quoi mon régiment a-t-il pu exciter votre curiosité? Je voudrais qu'il fût connu par sa bravoure, et non par sa beauté. Ce n'est pas par un vain appareil de pompe et de magnificence, par un éclat extérieur qu'un régiment doit briller. Les troupes avec lesquelles Alexandre assujettit la Grèce, et conquit la plus grande partie de l'Asie, étaient conditionnées bien différemment. Le fer faisait leur unique parure. Ils étaient, par une longue et pénible habitude, endurcis aux travaux ; ils savaient endurer la faim, la soif, et tous les maux qu'entraîne après soi l'âpreté d'une longue guerre. Une rigoureuse et rigide discipline les unissait intimement ensemble, les faisait tous concourir à un même but, et les rendait propres à exécuter avec promptitude et vigueur les desseins les plus vastes de leurs généraux.

Quant aux premiers temps de l'histoire romaine, je me suis vu engagé à soutenir sa vérité ; et cela par un motif qui vous surprendra. Pour vous

1. A qui est adressée la lettre 771.

l'expliquer, je suis obligé d'entrer dans un détail que je tâcherai d'abrèger autant qu'il me sera possible.

Il y a quelques années qu'on trouva dans un manuscrit du Vatican l'histoire de Romulus et de Rémus, rapportée d'une manière toute différente de celle dont elle nous est connue. Ce manuscrit fait foi que Rémus s'échappa des poursuites de son frère, et que, pour se dérober à sa jalouse fureur, il se réfugia dans les provinces septentrionales de la Germanie, vers les rives de l'Elbe; qu'il y bâtit une ville située auprès d'un grand lac, à laquelle il donna son nom; et que, après sa mort, il fut inhumé dans une île qui, s'élevant du sein des eaux, forme une espèce de montagne au milieu du lac.

Deux moines sont venus ici, il y a quatre ans, de la part du pape, pour découvrir l'endroit que Rémus a fondé, selon la description que je viens d'en faire. Ils ont jugé que ce devait être Remusberg, ou comme qui dirait mont Rémus. Ces bons pères ont fait creuser dans l'île, de toutes parts, pour découvrir les cendres de Rémus. Soit qu'elles n'aient pas été conservées assez soigneusement, ou que le temps, qui détruit tout, les ait confondues avec la terre, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'ont rien trouvé.

Une chose qui n'est pas plus avérée que celle-là, c'est que, il y a environ cent ans, en posant les fondements de ce château, on trouva deux pierres sur lesquelles était gravée l'histoire du vol des vautours. Quoique les figures aient été fort effacées, on en a pu reconnaître quelque chose. Nos gothiques aïeux, malheureusement fort ignorants, et peu curieux des antiquités, ont négligé de nous conserver ces précieux monuments de l'histoire, et nous ont par conséquent laissé dans une incertitude obscure sur la vérité d'un fait aussi important.

On a trouvé, il n'y a pas trois mois, en remuant la terre dans le jardin, une urne et des monnaies romaines, mais qui étaient si vieilles que le coin en était quasi tout effacé. Je les ai envoyées à M. de Lacroze; il a jugé que leur antiquité pouvait être de dix-sept à dix-huit siècles.

J'espère, monsieur, que vous me saurez gré de l'anecdote que je viens de vous apprendre, et que, en sa faveur, vous excuserez l'intérêt que je prends à tout ce qui peut regarder l'histoire d'un des fondateurs de Rome, dont je crois conserver la cendre. D'ailleurs on ne m'accuse point de trop de crédulité. Si je pêche, ce n'est pas par superstition.

Ma foi, se défiant même du vraisemblable,
En évitant l'erreur cherche la vérité.
Le grand, le merveilleux, approchent de la fable;
Le vrai se reconnaît à la simplicité.

L'amour de la vérité et l'horreur de l'injustice m'ont fait embrasser le parti de M. Wolff. La vérité nue a peu de pouvoir sur l'esprit de la plupart des hommes; pour se montrer, il faut qu'elle soit revêtue du rang, de la dignité, et de la protection des grands.

L'ignorance, le fanatisme, la superstition, un zèle aveugle, mêlé de jalousie,

ont poursuivi M. Wolff¹. Ce sont eux qui lui ont imputé des crimes, jusqu'à ce qu'enfin le monde commence d'apercevoir l'aurore de son innocence.

Je ne veux point m'arroger une gloire qui ne m'est point due, ni tirer vanité d'un mérite étranger. Je peux vous assurer que je n'ai point traduit la *Métaphysique* de M. Wolff; c'est un de mes amis² à qui l'honneur en est dû. Un enchaînement d'événements l'a conduit en Russie, où il est depuis quelques mois, quoiqu'il mérite un sort meilleur. Je n'ai d'autre part à cet ouvrage que de l'avoir occasionné, et celui de la correction. Le copiste tient le reste de cette traduction : je l'attends tous les jours; vous l'aurez dans peu.

Le souvenir d'Émilie m'est bien flatteur. Je vous prie de l'assurer que j'ai des sentiments très-distingués pour elle.

Car l'Europe la compte au rang des plus grands hommes.

(*Henriade*, ch. II, v. 70.)

Que pourrais-je refuser à Newton-Vénus³, à la plus haute science revêtue des agréments de la beauté, des charmes de la jeunesse, des grâces et des appas? La marquise du Châtelet veut mon portrait (ce serait à moi à lui demander le sien); j'y souscris. Chaque trait de pinceau fera foi de l'admiration que j'ai pour elle.

J'envoie cette lettre par le canal du sieur Dubreuil, à l'adresse que vous m'avez indiquée. Je crois qu'il serait bon de prendre des mesures avec le maître de poste de Trèves pour régler notre petite correspondance. J'attendrai que vous ayez pris des arrangements avec lui avant de me servir de cette voie.

Quand est-ce que le plus grand homme de la France n'aura plus besoin de tant de précautions? Est-ce que vos compatriotes seront les seuls à vous dénier la gloire qui vous est due? Sortez de cette ingrate patrie, et venez dans un pays où vous serez adoré. Que vos talents trouvent un jour dans cette nouvelle Athènes leur rémunérateur.

Amène dans ces lieux la foule des beaux-arts,
Fais-nous part du trésor de ta philosophie;
Des peuples de savants suivront tes étendards;
Éclaire-les du feu de ton puissant génie.
Les myrtes, les lauriers, soignés dans ce canton,
Attendent que, cueillis par les mains d'Émilie,
Ils servent quelque jour à te ceindre le front.
J'en vois crever Rousseau de fureur et d'envie.

Je viens de recevoir *l'Enfant Prodigue*. Il est plein de beaux endroits; il n'y manque que la dernière main.

1. Voyez, à ce sujet, la section II de l'article CHINE du *Dictionnaire philosophique*.

2. Suhm; voyez la note sur la lettre 705.

3. Les éditions de Liège et de Bâle (voyez une note de la lettre 718) donnent cette singulière version : « Que pourrais-je refuser à Newton venu à la plus haute science, revêtu des agréments de la beauté, des charmes et des grâces de la jeunesse? J'envoie cette lettre, etc. » (B.)

Vos lettres me font un plaisir infini ; mais je vous avoue que je leur préférerais de beaucoup la satisfaction de m'entretenir avec vous, et de vous assurer de vive voix de la plus parfaite estime avec laquelle je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

739. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

13 (avril 1737).

Je reçois, mon cher abbé, votre lettre du 3 avril. Nos lettres se croisent toujours, mais il vaut mieux essayer ce petit inconvénient que d'attendre longtemps une réponse. Continuons donc sur ce pied, ayant grand soin d'accuser la réception et les dates.

L'affaire des quarante-trois mille deux cents livres étant pleinement éclaircie, et cette somme ayant été placée par monsieur votre frère avant que vous eussiez pu en soustraire les six mille francs que vous vouliez employer à la vente de M^{me} de Verrue, il me paraît qu'il faut se détacher entièrement de cet inventaire : ce n'est pas la peine d'y mettre cent pistoles, et d'ailleurs nous aurons toujours besoin d'avoir au moins ces cent pistoles, ou un peu plus devant nous, pour les nécessités qui peuvent survenir.

Ne manquez pas, je vous prie, de m'accuser sans aucun délai la réception de ma lettre, et du paquet ci-joint pour la Hollande. J'attends de vos nouvelles, sur tous les articles de nos dernières.

Je vous embrasse.

740. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 14 avril (1737).

Je reçois votre lettre du 6 avril, mon cher abbé. Je vous prie de faire attention que vos lettres sont d'ordinaire six ou sept jours à me parvenir.

Je crois que les miennes mettent le même temps. C'est à vous de confronter mes dates avec le jour de la réception.

J'enverrai chercher les deux ballots qui doivent être à Barsur-Aube.

1. Édition Courtat

2. *Ibid.*

Je suis fort aise que nous n'ayons point donné dans l'inventaire de M^{me} de Verrue. Je me trouve dans une situation qui m'oblige d'avoir toujours une grosse somme d'argent devant moi, dont je puisse disposer.

Je suis fort aise que l'on ait écrit à nos débiteurs ; mais il faut en excepter M. d'Estaing, dont le fermier a payé l'année 1736. A l'égard de M. de Richelieu, il ne faut pas presser ; il y aurait trop d'empressement à exiger sitôt le paiement d'une année à peine échue, ou plutôt neuf mois de cette année, c'est-à-dire trois mille livres, d'un homme qui vient d'en payer quarante-trois mille. Il faut surtout, en parlant à l'intendant, lui dire que l'on demande cet arrangement dont il est question uniquement pour mettre plus de facilité dans cette affaire. Il faut absolument demander à M. le prince de Guise la permission de s'assurer d'une délégation sur un de ses fermiers, pour qu'il n'ait pas l'embarras du détail, et moi, l'embarras de n'être point payé.

Outre les deux mille quatre cents livres données à M. le marquis du Châtelet, il faudra encore lui donner douze cents livres.

Je vous prie de me faire chercher partout des *Nouvelles à la main*, que j'ai demandées, et surtout que le prix des actions y soit spécifié. On les enverra à Cirey par Vassy, par la poste ordinaire, deux fois par semaine.

Je compte que vous avez eu la bonté d'envoyer dans la caisse la quittance dictée par le sieur Patu, ou que vous la remettrez à M. le marquis du Châtelet, avec les cinquante louis que je vous prie de lui donner.

Je vous embrasse tendrement.

741. — AU PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) 17 avril 1.

Voilà, monseigneur, les réflexions que vous m'avez ordonné de faire sur cette ode¹ dont Votre Altesse royale a daigné embellir la poésie française. Souffrez que je vous dise encore combien je suis étonné de l'honneur que vous faites à notre langue, et, sans fatiguer davantage votre modestie de tout ce que m'inspire mon

1. Je me suis cru autorisé à dater ainsi cette lettre, d'après le commencement de celle de Frédéric à Voltaire, du 9 mai suivant. (CL.)

2. *Sur l'Oubli*.

admiration, je suis venu au détail de chaque strophe. Après avoir cueilli avec Votre Altesse royale les fleurs de la poésie, il faut passer aux épines de la métaphysique.

J'admire avec Votre Altesse royale l'esprit vaste et précis, la méthode, la finesse de M. Wolff. Il me paraît qu'il y a de la honte à le persécuter, et de la gloire à le protéger. Je vois avec un plaisir extrême que vous le protégez en prince, et que vous le jugez en philosophe.

Votre Altesse royale a senti, en esprit supérieur, le point critique de cette métaphysique, d'ailleurs admirable. Cet *être simple* dont il parle, donne naissance à bien des difficultés. Il y a, dit-il, art. XVI, des êtres simples partout où il y a des êtres composés. Voici ses propres paroles : « S'il n'y avait pas des êtres simples, il faudrait que toutes les parties les plus petites consistassent en d'autres parties ; et comme on ne pourrait indiquer aucune raison d'où viendraient les êtres composés, aussi peu qu'on pourrait comprendre d'où existerait un nombre, s'il ne devait point contenir d'unités, il faut à la fin concevoir des êtres simples, par lesquels les êtres composés ont existé. »

Ensuite, art. LXXXI : « Les êtres simples n'ont ni figure, ni grandeur, et ne peuvent remplir d'espace. »

Ne pourrait-on pas répondre à ces assertions : 1° Un être composé est nécessairement divisible à l'infini ; et cela est prouvé géométriquement. 2° S'il n'est pas physiquement divisible à l'infini, c'est que nos instruments sont trop grossiers ; c'est que les formes et les générations des choses ne pourraient subsister si les premiers principes dont les choses sont formées se divisaient, se décomposaient. Divisez, décomposez le premier germe des hommes, des plantes, il n'y aura plus ni hommes ni plantes. Il faut donc qu'il y ait des corps indivisés.

Mais il ne s'ensuit pas de là que ces premiers germes, ces premiers principes, soient indivisibles en effet, simples, sans étendue : car alors ils ne seraient pas corps, et il se trouverait que la matière ne serait pas composée de matière, que les corps ne seraient pas composés de corps ; ce qui serait un peu étrange.

Que sera-ce donc que les premiers principes de la matière ? Ce seront des corps divisibles sans doute, mais qui seront indivisés tant que la nature des choses subsistera.

Mais quelle sera la raison suffisante de l'existence des corps ? Il n'y a certainement que deux façons de concevoir la chose : ou les corps sont tels par leur nature nécessairement, ou ils

sont l'ouvrage de la volonté d'un libre et très-libre Être suprême. Il n'y a pas un troisième parti à prendre. Mais dans les deux opinions, on a des difficultés bien grandes à résoudre.

Quelle sera donc l'opinion que j'embrasserai ? Celle où j'aurai, de compte fait, moins d'absurdités à dévorer. Or je trouve beaucoup plus de contradictions, de difficultés, d'embarras, dans le système de l'existence nécessaire de la matière ; je me range donc à l'opinion de l'existence de l'Être suprême, comme la plus vraisemblable et la plus probable.

Je ne crois pas qu'il y ait de démonstration, proprement dite, de l'existence de cet Être indépendant de la matière. Je me souviens que je ne laissais pas, en Angleterre, d'embarrasser un peu le fameux docteur Clarke, quand je lui disais : « On ne peut appeler démonstration un enchaînement d'idées qui laisse toujours des difficultés. Dire que le carré construit sur le grand côté d'un triangle est égal au carré des deux [autres¹] côtés, c'est une démonstration qui, toute compliquée qu'elle est, ne laisse aucune difficulté ; mais l'existence d'un Être créateur laisse encore des difficultés insurmontables à l'esprit humain. Donc cette vérité ne peut être mise au rang des démonstrations proprement dites. Je la crois, cette vérité ; mais je la crois comme ce qui est le plus vraisemblable ; c'est une lumière qui me frappe à travers mille ténèbres.

Il y aurait sur cela bien des choses à dire, mais ce serait porter de l'or au Pérou que de fatiguer Votre Altesse royale de réflexions philosophiques.

Toute la métaphysique, à mon gré, contient deux choses : la première, tout ce que les hommes de bon sens savent ; la seconde, ce qu'ils ne sauront jamais.

Nous savons, par exemple, ce que c'est qu'une idée simple, une idée composée ; nous ne saurons jamais ce que c'est que cet être qui a des idées. Nous mesurons les corps ; nous ne saurons jamais ce que c'est que la matière. Nous ne pouvons juger de tout cela que par la voie de l'analogie : c'est un bâton que la nature a donné à nous autres aveugles, avec lequel nous ne laissons pas d'aller, et aussi de tomber.

Cette analogie m'apprend que les bêtes, étant faites comme moi, ayant du sentiment comme moi, des idées comme moi, pourraient bien être ce que je suis. Quand je veux aller au delà, je trouve un abîme, et je m'arrête sur le bord du précipice.

1. Ce mot a été ajouté par Beuchot.

Tout ce que je sais, c'est que, soit que la matière soit éternelle (ce qui est bien incompréhensible), soit qu'elle ait été créée dans le temps (ce qui est sujet à de grands embarras), soit que notre âme périsse avec nous, soit qu'elle jouisse de l'immortalité, on ne peut dans ces incertitudes prendre un parti plus sage, plus digne de vous, que celui que vous prenez de donner à votre âme, périssable ou non, toutes les vertus, tous les plaisirs, et toutes les instructions dont elle est capable, de vivre en prince, en homme, et en sage, d'être heureux, et de rendre les autres heureux.

Je vous regarde comme un présent que le ciel a fait à la terre. J'admire qu'à votre âge le goût des plaisirs ne vous ait point emporté, et je vous félicite infiniment que la philosophie vous laisse le goût des plaisirs. Nous ne sommes point nés uniquement pour lire Platon et Leibnitz, pour mesurer des courbes, et pour arranger des faits dans notre tête; nous sommes nés avec un cœur qu'il faut remplir, avec des passions qu'il faut satisfaire sans en être maîtrisés.

Que je suis charmé de votre morale, monseigneur! Que mon cœur se sent né pour être le sujet du vôtre! J'éprouve trop de satisfaction de penser en tout comme vous.

Votre Altesse royale me fait l'honneur de me dire, dans sa dernière lettre¹, qu'elle regarde le feu czar comme le plus grand homme du dernier siècle; et cette estime que vous avez pour lui ne vous aveugle pas sur ses cruautés. Il a été un grand prince, un législateur, un fondateur; mais si la politique lui doit tant, quels reproches l'humanité n'a-t-elle pas à lui faire! On admire en lui le roi; mais on ne peut aimer l'homme. Continuez, monseigneur, et vous serez admiré et aimé du monde entier.

Un des plus grands biens que vous ferez aux hommes, ce sera de fouler aux pieds la superstition et le fanatisme; de ne pas permettre qu'un homme en robe persécute d'autres hommes qui ne pensent pas comme lui. Il est très-certain que les philosophes ne troubleront jamais les États. Pourquoi donc troubler les philosophes? Qu'importait à la Hollande que Bayle eût raison? Pourquoi faut-il que Jurieu, ce ministre fanatique, ait eu le crédit de faire arracher à Bayle sa petite fortune? Les philosophes ne demandent que de la tranquillité; ils ne veulent que vivre en paix sous le gouvernement établi, et il n'y a pas un théologien qui ne voulût être le maître de l'État. Est-il possible que des

1. Voyez la lettre du 6 mars, n° 726.

hommes, qui n'ont d'autre science que le don de parler sans s'entendre et sans être entendus, aient dominé et dominant encore presque partout?

Les pays du Nord ont cet avantage sur le Midi de l'Europe que ces tyrans des âmes y ont moins de puissance qu'ailleurs. Aussi les princes du Nord sont-ils, pour la plupart, moins superstitieux et moins méchants qu'ailleurs. Tel prince italien se servira du poison et ira à confesse. L'Allemagne protestante n'a ni de pareils sots, ni de pareils monstres; et, en général, je n'aurais pas de peine à prouver que les rois les moins superstitieux ont toujours été les meilleurs princes.

Vous voyez, digne héritier de l'esprit de Marc-Aurèle, avec quelle liberté j'ose vous parler. Vous êtes presque le seul sur la terre qui méritiez qu'on vous parle ainsi.

742. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 20 (avril 1737).

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 8 avril, ou 9, car le cachet a emporté le chiffre. J'ai envoyé à Joinville chercher ce ballot que vous m'aviez mandé devoir y être arrivé. Il doit en effet être parti le 1^{er} avril. Cependant c'est aujourd'hui le 20, et rien n'est arrivé.

Je vous prie d'envoyer au coche de Joinville savoir ce qu'est devenu le ballot pour le sieur Ferrand, à Cirey par Joinville.

Je vais envoyer aussi à Bar-sur-Aube chercher l'autre ballot à l'adresse de M^{me} de Champhonin, et je ne fermerai ma lettre que quand j'en aurai des nouvelles.

Je vous demande bien pardon du détail fatigant de toutes ces petites commissions; mais il faut avoir pitié des campagnards.

Si on a oublié de mettre, dans les deux ballots que j'attends, un balai de plumes pour les meubles, et trois brosses pour frotter le parquet, je vous prie d'en faire souvenir le commissionnaire que vous voulez bien charger de ces achats. Ce commissionnaire m'achètera aussi, si vous le voulez bien :

Des ciseaux de poche très-bons ;

Deux petites pinces de toilette pour femme. Il ne faut pas de ces petites pinces du quai de Gesvres, mais de celles qu'on vend rue Saint-Honoré. Elles coûtent, je crois, vingt ou vingt-quatre sous.

1. Édition Courtat.

Voilà bien des détails dont je suis honteux. Passons à d'autres.

M. l'abbé de Breteuil¹ est venu ici; il cherche des estampes pour son appartement; s'il m'en restait une demi-douzaine d'assez jolies, vous me feriez plaisir de les lui envoyer de ma part. Il faudrait qu'elles fussent de grandeurs à peu près égales. Vous auriez la bonté d'y joindre un petit mot de lettre, par lequel vous lui diriez qu'ayant recommandé qu'on lui présentât de ma part les estampes qui me restent, vous n'avez que celles-là, et qu'il est supplié de vouloir bien les accepter.

Pinga dit partout qu'il vend mes *effets*, et cela fait un beaucoup plus mauvais *effet* que tout ce que je vends. Je me flatte, mon cher ami, que vous me gardez mieux le secret sur toutes mes petites affaires. Vous avez, Dieu merci, toutes les bonnes qualités.

Venons à présent aux affaires véritables :

M. le prince de Guise me doit trois années, à peu de chose près, d'une rente de 2,500 livres; M. de Lézeau, de Rouen, trois années et plus, d'une rente de 2,300 livres; M. de Goesbriant, quatre années et plus, d'une rente de 540 livres.

Il faut absolument se faire payer de M. de Guise et de M. de Lézeau. Ainsi, après la première lettre écrite à ces messieurs, il faut en écrire une seconde, en ces termes :

« Monsieur, sachant le besoin pressant où est M. de Voltaire, sur lequel on a fait plusieurs saisies, je me trouve dans la nécessité indispensable de vous supplier de vouloir bien lui accorder un prompt paiement, et, afin que dorénavant ces détails ne vous soient plus importuns, je vous prie de permettre de m'adresser à tel de vos fermiers que vous voudrez choisir. »

Sur la réponse ou le silence de ces messieurs, nous verrons quel parti on pourra prendre.

M. le marquis du Châtelet a dû acheter pour moi deux vestes brodées; je vous prie de lui en compter l'argent. S'il avait payé Penel, je vous prie de lui rembourser aussi cette somme.

Comme nos lettres sont trop longtemps à parvenir par la voie dont nous nous sommes servis jusqu'à présent, je vous prie dorénavant d'écrire à M^{me} d'Azilly à Cirey, et de ne jamais rien mettre dans vos lettres qui fasse voir trop clairement que c'est à moi que vous écrivez. Je me trouve très-bien de mon obscurité. Je ne veux avoir de commerce de lettres avec personne, et veux être ignoré de tout le monde, hors de vous que j'aime de tout mon cœur.

1. Frère de M^{me} du Châtelet; la lettre 465 lui est adressée.

Reçu le ballot de Bar-sur-Aube.
Point de nouvelles de celui de Joinville.

743. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Le 24 (avril 1737).

Je vous envoyai par ma dernière, mon cher abbé, une lettre pour M. de Richelieu, dans laquelle je lui mande que j'accepte le transport, sur Bouillé-Ménard, des neuf mois de l'année passée échus au 1^{er} janvier dernier. Ce n'est pas que j'empêche qu'il ne me donne de l'argent comptant, s'il en a envie ; mais je serais très-content d'une bonne délégation sur Bouillé-Ménard, en cas qu'on lui doive deux mille neuf cents livres, laquelle somme de neuf mille neuf cents livres m'est due, dixième déduit, et, à l'égard de l'année courante de quatre mille livres, commençant au 1^{er} janvier, il serait bon d'avoir une délégation sur quelque fermier, afin qu'on n'importunât plus M. de Richelieu, et que les affaires fussent plus en règle et plus faciles. J'ai aussi envoyé une lettre pour M^{me} la présidente de Bernières, tante de M. de Lézeau, de Rouen.

Je vous prie, mon ami, sitôt la présente reçue, de vouloir bien me faire acheter par monsieur votre frère la *Chimie* de Boerhaave. On trouvera cela chez Briasson ou Bauche. Si on ne la trouve pas en français, il la faut prendre en latin.

Il y a aussi une *Lettre sur la Divisibilité de la matière à l'infini*, qui se vend chez Jomberg, rue Saint-Jacques.

Il n'y a qu'à donner cela à M. Robert, qui le donnera à M. du Châtelet, et M. du Châtelet l'apportera incessamment, ou bien il faudra l'envoyer chez M. du Châtelet, rue du Canivet, faubourg Saint-Germain.

Nulles nouvelles du ballot de Joinville.

Je vous embrasse tendrement.

744. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

(Du 7 ou 8 mai 1737.)

Après de nouvelles réflexions, je suis d'avis que vous ne vous pressiez point avec M. Michel. Les circonstances présentes pourront me faire prendre d'autres arrangements.

1. Édition Courtat.

2. *Ibid.*.

Vous vous moquez, mon cher ami, de me dire ce que vaut votre cachet et d'où il vient ; passez-le en ligne de compte pour dix louis : je vous remercie bien de m'avoir procuré le plaisir d'en faire une galanterie qui a été très-bien reçue.

Il faut que vous parliez à madame votre sœur, ou que je lui écrive.

J'attends des nouvelles de monsieur votre frère, touchant les choses que je lui ai mandées.

Je vous embrasse tendrement.

Note écrite sur la lettre manuscrite :

Ce fragment s'est ainsi trouvé dans le paquet remis à M. Van Praet. Il est évident que l'abbé Moussinot lui-même, ou l'abbé Duvernet avait retranché quelque chose de cette lettre, dont nous croyons avoir coté ci-dessus la véritable date.

745. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 9 mai.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre sous date du 17 avril ; elle est arrivée assez vite ; je ne sais d'où vient que les miennes ont été si longtemps en chemin. Que votre indulgence pour mes vers me parait suspecte ! Avouez-le, monsieur, vous craignez le sort de Philoxène, vous me croyez un Denys, sans quoi votre langage aurait été tout différent. Un ami sincère dit des vérités désagréables, mais salutaires. Vous auriez critiqué le monument et les funérailles placées avant les batailles dans la strophe quatrième de l'ode ; vous auriez condamné la figure du chagrin désarmé, qui est trop hardie, etc. En un mot, vous m'auriez dit :

Émondez-moi ces rameaux trop épars ¹.

Que sert-il à un borgne qu'on l'assure qu'il a la vue bonne ? En voit-il mieux ? Je vous prie, monsieur, soyez mon censeur rigide, comme vous êtes déjà mon exemple et mon maître en fait de poésie. Ne vous en tenez pas aux ongles de la figure d'un très-ignorant sculpteur ; corrigez tout l'ouvrage. Je vous envoie la suite de la traduction de Wolff jusqu'au paragraphe 770. Vous en aurez la fin par mon cher Césarion ², mon petit ambassadeur dans la province de la Raison, au paradis terrestre. Je ne chercherais pas ma souveraine félicité dans l'éclat de la magnificence, mais dans une volupté pure, et dans le commerce des êtres les plus raisonnables parmi les

1. Ce vers fait partie de la pièce adressée à Verrières ; voyez ci-dessus, lettre 580, et aussi lettre 210.

2. Le baron de Keyserlingk.

mortels; en un mot, si je pouvais disposer de ma personne, je me rendrais moi-même à Cirey, pour y raisonner tout mon soul. Je vous compte à la tête de tous les êtres pensants; certes le Créateur aurait de la peine à produire un esprit plus sublime que le vôtre,

Génie heureux que la nature
De ses dons combla sans mesure.
Le ciel, jaloux de ses faveurs,
Ne fait que rarement de brillants caractères :
Il pétrit là de ces humains vulgaires,
De ces gens faits pour les grandeurs;
Mais, hélas! dans mille ans qu'on voit peu de Voltaires!

Mon portrait s'achèvera aujourd'hui; le peintre s'évertue de faire de son mieux. Je vous dois déjà quelques coups de grâce; mais en conscience j'ai cru devoir vous en avertir. Pourrais-je finir ma lettre sans y insérer un article pour Émilie? Faites-lui, je vous prie, bien des assurances de ma parfaite estime. Vous devriez bien me faire avoir son portrait, car je n'oserais le lui demander. Si mon corps pouvait voyager comme mes pensées, je vous assurerais de vive voix de la parfaite estime et de la considération avec laquelle je suis, etc.

746. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 11 mai (1737).

Si vous êtes encore à Paris, mon cher abbé, cette lettre vous y trouvera, et je vous prie de me faire réponse à M^{lle} d'Azilly, sinon vous aurez la bonté de m'écrire de Rouen.

1^o Selon ma façon d'écrire par articles, je vous assure que je suis assez exact à répondre aux teneurs des lettres; mais il est arrivé que je n'ai reçu que le 11 mai votre lettre du 22 avril, à laquelle je réponds. La raison de cela est que, vous ayant prié d'écrire à M^{lle} d'Azilly, par *Vassy* (les lettres venant par *Vassy* trois fois par semaine), vous avez écrit par *Bar-sur-Aube*, et la lettre ne m'a été rendue que par hasard. Je vous prie donc dorénavant d'écrire à M^{lle} d'Azilly, par *Vassy* : les lettres seront rendues fidèlement et promptement.

Vous joignez à cette lettre du 22 une lettre de M. de Lézeau. Je suppose que vous le verrez bientôt. Aussi je vous supplie de lui dire, et, si vous ne le voyez pas, de lui écrire, que je me trouve dans un embarras extrême; qu'il faut que j'emprunte, et qu'ainsi il doit faire de deux choses l'une: ou payer présentement et donner délégation pour l'avenir, ou signer un billet par

1. Édition Courtat.

lequel il me quitte du *dixième*, n'étant pas juste que je paye le dixième, ayant si longtemps attendu. S'il consent à ce dernier article, je veux bien n'être payé de tout ce qu'il me doit que dans un an, c'est-à-dire au mois de mars prochain. C'est une négociation que je remets à votre prudence et à votre amitié.

A l'égard de M. le prince de Guise, il n'y a qu'à lui écrire une lettre par laquelle vous lui ferez savoir que mes créanciers m'ont saisi tout ce que j'ai, et que vous êtes forcé d'avoir recours à lui; que vous espérez de sa probité qu'il voudra bien me payer.

Ensuite nous agirons.

A l'égard des flambeaux, ils étaient déjà dorés d'or moulu; il n'y manque qu'une couleur.

J'ai répondu précédemment à tous les articles de votre lettre, et je les ai prévenus dans celle que vous avez dû recevoir de moi entre le 22 avril et le 12 mai¹.

Je veux bien payer six francs par mois des *Nouvelles*, pourvu que le prix des actions y soit.

Je ne vous importunerai pas davantage cette fois-ci. Je vous écrirai plus au long à votre retour de Rouen.

Je vous embrasse tendrement.

Je me recommande à vous pour la *Chimie* de Boerhaave. Chargez votre frère de la mettre au carrosse.

Adieu, mon cher ami.

747. — A M. PITOT.

Le 17 mai.

Vous m'aviez flatté, monsieur, l'année passée, que vous voudriez bien donner quelque attention à des *Éléments de la Philosophie de Newton*, que j'ai mis par écrit pour me rendre compte à moi-même de mes études, et pour fixer dans mon esprit les faibles connaissances que je peux avoir acquises. Si vous voulez le permettre, je vous ferai tenir mon manuscrit, qui n'est qu'un recueil de doutes, et je vous prierai de m'instruire.

Si, après cela, vous trouvez que le public puisse tirer quelque utilité de l'ouvrage, et que vous vouliez l'abandonner à l'impression, peut-être que la nouveauté et l'envie de voir de près quelques-uns des mystères newtoniens cachés jusqu'ici au gros du

1. Cette lettre étant datée du 11 mai, Voltaire a dû se tromper en écrivant: « 12 mai. » (C.)

monde, pourront procurer au livre un débit qu'il ne mériterait guère sans ce goût de la nouveauté, et surtout sans vos soins. Les libraires le demandent déjà avec assez d'empressement.

Je me flatte qu'un esprit philosophique comme le vôtre ne sera point effarouché de l'attraction. Elle me paraît une nouvelle propriété de la matière. Les effets en sont calculés, et il est de toute impossibilité de reconnaître pour principes de ces effets l'impulsion telle que nous en avons l'idée. Enfin vous en jugerez.

Je vous dirai, pour commencer mon commerce de questions avec vous, qu'ayant vu les expériences de M. S'Gravesande sur les chutes et les chocs des corps, j'ai été obligé d'abandonner le système qui fait la quantité de mouvement le produit de la masse par la vitesse, et, en gardant pour M. de Mairan et pour son *Mémoire*¹ une estime infinie, je passe dans le camp opposé, ne pouvant juger d'une cause que par ses effets, et les effets étant toujours le produit de la masse par le carré de la vitesse, dans tous les cas possibles et à tous les moments.

Il y a des idées bien nouvelles (et qui me paraissent vraies) d'un docteur Berkeley, évêque de Cloyne, sur la manière dont nous voyons. Vous en lirez une petite ébauche dans ces *Éléments*; mais je me repens de n'en avoir pas assez dit. Il me paraît surtout qu'il décide très-bien une question d'optique que personne n'a jamais pu résoudre : c'est la raison pour laquelle nous voyons dans un miroir concave les objets tout autrement placés qu'ils ne devraient l'être suivant les lois ordinaires.

Il décide aussi la question du différend entre Régis et Malebranche, au sujet du disque du soleil et de la lune, qu'on voit toujours plus grands à l'horizon qu'au méridien, quoiqu'ils soient vus à l'horizon sous un plus petit angle. Il me paraît qu'il prouve assez que Malebranche et Régis avaient également tort.

Pour moi, qui viens d'observer² ces astres à leur lever et à leur coucher avec un large tuyau de carton qui me cachait tout l'horizon, je peux vous assurer que je les ai vus tout aussi grands que quand mes yeux les regardaient sans tube. Tous les assistants en ont jugé comme moi.

Ce n'est donc pas la longue étendue du ciel et de la terre qui me fait paraître ces astres plus grands à leur lever et à leur coucher qu'au méridien, comme le dit Malebranche.

J'ajouterai un article sur ce phénomène et sur celui des

1. *Sur les Forces motrices.*

2. Voyez tome XXII, pages 473 et suivantes.

miroirs concaves dans mon livre. En attendant, permettez que je vous consulte sur un fait d'une autre nature, qui me paraît très-important.

M. Godin, après le chevalier de Louville, assure enfin que l'obliquité de l'écliptique a diminué de près d'une minute depuis l'érection de la méridienne de Cassini à Saint-Pétron. Il est donc constant que voilà une nouvelle période, une révolution nouvelle qui va changer l'astronomie de face.

Il faut ou que l'équateur s'approche de l'écliptique, ou l'écliptique de l'équateur. Dans les deux cas, tous les méridiens doivent changer peu à peu. Celui de Saint-Pétron a donc changé; il est donc midi un peu plus tôt qu'il n'était. A-t-on fait sur cela quelques observations? Le système du changement de l'obliquité, qui entraîne une si grande révolution, pourrait-il subsister sans qu'on se fût aperçu d'une aberration sensible dans le mouvement apparent des astres? Je vous prie de me mander quelle nouvelle on sait du ciel sur ce point-là.

N'a-t-on point quelques nouvelles aussi sur les mesures des degrés vers le pôle? Je serais bien attrapé si la terre n'était pas un sphéroïde aplati aux deux extrémités de l'axe; mais je crois encore que M. de Maupertuis trouvera la terre comme il l'a devinée. Il est fait pour s'être rencontré avec celui que Platon appelle l'éternel Géomètre.

On ne peut être avec plus d'estime que moi, monsieur, votre, etc.

748. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Amalthée, 14 mai 1737¹.

Monsieur, je vous demande excuse de l'injustice que je vous ai faite, et à votre sincérité dans ma dernière lettre². Je suis charmé de m'être trompé, et de voir que vous me connaissez assez pour vouloir relever les fautes que j'ai faites.

Je passe condamnation au sujet de mon ode³. Je conviens de toutes les fautes que vous me reprochez; mais loin de me rebuter, je vous importunerai encore avec quelques-unes de mes pièces, que je vous prierai de vouloir corriger avec la même sévérité. Si je n'y profite autrement, je trouve toujours ce moyen heureux pour vous escroquer quelques bons vers.

Les grâces, qui partout accompagnent vos pas,
En prêtant à mes vers le tour qu'ils n'avaient pas,

1. Les *OEuvres posthumes* portent : « Ruppin, 20 mai 1737. »
2. Du 9 mai, n° 745.
3. *Sur l'Oubli*.

Suppléent par leurs soins à mon peu de pratique,
Ornent de mille fleurs mon ode prosaïque,
Et font voir, par l'effet d'un assez rare effort,
Que ce que vous touchez se convertit en or.

Je passe à présent à la philosophie. Vous suivez en tout la route des grands génies, qui, loin de se sentir animés d'une basse et vile jalousie, estiment le mérite où ils le rencontrent, et le présentent sans prétention. Je vous fais des compliments à la place de M. Wolff, sur la manière avantageuse dont vous vous expliquez sur son sujet. Je vois, monsieur, que vous avez très-bien compris les difficultés qu'il y a sur l'*être simple*. Souffrez que j'y réponde.

Les géomètres prouvent qu'une ligne peut être divisée à l'infini; que tout ce qui a deux côtés ou deux faces, ce qui revient au même, peut l'être également. Mais, dans la proposition de M. Wolff, il ne s'agit, si je ne me trompe, ni de lignes ni de points; il s'agit des unités ou parties indivisibles qui composent la matière.

Personne ne peut ni ne pourra jamais les apercevoir: donc on n'en peut avoir d'idées, car nous n'avons d'idées nettes que des choses qui tombent sous nos sens. M. Wolff dit tout ce que l'*être simple* n'est pas; il écarte l'espace, la longueur, la largeur, etc., avec beaucoup de précaution, pour prévenir le raisonnement des géomètres qui n'est plus applicable à son *être simple*, parce qu'il n'a aucune propriété de la matière. Notre philosophie se sert de l'artifice de saint Paul, qui, après nous avoir promenés jusque dans le sanctuaire des cieux, nous abandonne à notre propre imagination, suppléant par le terme d'*ineffable* à ce qu'il n'aurait pu expliquer sans donner prise sur lui.

Il me semble cependant qu'il n'y a rien de plus vrai que toute chose composée doit avoir des parties. Ces parties en peuvent avoir à leur tour autant que vous en voudrez imaginer. Mais enfin il faut pourtant qu'on trouve des unités, et, faute de n'avoir pas l'organe des yeux et de l'attouchement assez subtil, faute d'instruments assez délicats, nous ne décomposerons jamais la matière jusqu'à pouvoir trouver ces unités.

Que vous représentez-vous quand vous pensez à un régiment composé de quinze cents hommes? Vous vous représentez ces quinze cents hommes comme autant d'unités ou comme autant d'individus réunis sous un même chef. Prenons un de ces hommes seul: je trouve que c'est un être fini, qui a de l'étendue, largeur, épaisseur, etc.; que cet être a des bornes, et par conséquent une figure¹; je trouve qu'il est divisible à l'infini. Pourrait-il être un être fini et infini en même temps? Non, car cela implique contradiction. Or, comme une chose ne saurait être et ne pas être en même temps, il faut nécessairement que l'homme ne soit pas infini: donc il n'est pas divisible à l'infini; donc il y a des unités qui, prises ensemble, font des nombres composés, et ce sont ces nombres, dès qu'ils sont composés, qu'on nomme matière.

1. Variante des *OEuvres posthumes*: « Je trouve qu'il est divisible (l'expérience le prouve); mais je ne saurais dire qu'il est divisible à l'infini. »

Je vous abandonne volontiers le divin Aristote, le divin Platon, et tous les héros de la philosophie scolastique. C'étaient des hommes qui avaient recours à des mots pour cacher leur ignorance. Leurs disciples les en croyaient sur leur réputation ; et des siècles entiers se sont contentés de parler sans s'entendre. Il n'est plus permis de nos jours de se servir de mots que dans leur sens propre. M. Wolff donne la définition de chaque mot, il règle son usage ; et, ayant fixé les termes, il prévient beaucoup de disputes qui ne naissent souvent que d'un jeu de mots, ou de la différente signification que les personnes y attachent.

Il n'y a rien de plus vrai que ce que vous dites de la métaphysique ; mais je vous avoue que, indépendamment de cela, je ne saurais défendre à mon esprit, naturellement curieux, d'approfondir des mystères qui l'intéressent beaucoup, et qui l'attirent par les difficultés qu'ils lui présentent.

Vous me dites le plus poliment du monde que je suis une bête. Je m'en étais bien douté un peu jusqu'à présent ; mais je commence à en être convaincu. A parler sérieusement, vous n'avez pas tort ; et cette raison, prérogative dont les hommes tirent un si orgueilleux avantage, qui est-ce qui la possède ? Des hommes qui, pour vivre ensemble, ont été obligés de se choisir des supérieurs et de se faire des lois, pour s'apprendre que c'était une injustice de s'entre-tuer, de se voler, etc. Ces hommes raisonnables se font la guerre pour de vains arguments qu'ils ne comprennent pas ; ces êtres raisonnables ont cent religions différentes, toutes plus absurdes les unes que les autres ; ils aiment à vivre longtemps, et se plaignent de la durée du temps et de l'ennui pendant toute leur vie. Sont-ce là les effets de cette raison qui les distingue des brutes ?

On peut m'objecter les savantes découvertes des géomètres, les calculs de M. Bernouilli et de Newton ; mais en quoi ces gens-là étaient-ils plus raisonnables que les autres ? Ils passaient toute leur vie à chercher des propositions algébriques, des rapports de nombres ; et ils ne tiraient aucun profit de la courte et brève durée de la vie.

Que j'approuve un philosophe qui sait se délasser auprès d'Émilie ! Je sais bien que je préférerais infiniment sa connaissance à celle du centre de gravité, de la quadrature du cercle, de l'or potable, et du péché contre le Saint-Esprit.

Vous parlez, monsieur, en homme instruit sur ce qui regarde les princes du Nord ¹. Ils ont incontestablement de grandes obligations à Luther et à Calvin (pauvres gens d'ailleurs), qui les ont affranchis du joug des prêtres et de la cour romaine, et qui ont augmenté considérablement leurs revenus par la sécularisation des biens ecclésiastiques. Leur religion cependant n'est pas purifiée de superstitieux et de bigots. Nous avons une secte de béats qui ne ressemblent pas mal aux presbytériens d'Angleterre, et qui sont d'autant plus insupportables qu'ils damnent avec beaucoup d'orthodoxie et sans appel tous ceux qui ne sont pas de leur avis. On est obligé de cacher ses sentiments pour ne se point faire d'ennemis mal à propos. C'est un

1. Voyez la fin de la lettre 741.

proverbe commun, et qui est dans la bouche de tout le monde, de dire : Cet homme n'a ni foi ni loi. Cela vaut seul la décision d'un concile. On vous damne sans vous entendre, et on vous persécute sans vous connaître. D'ailleurs, attaquer la religion reçue dans un pays, c'est attaquer dans son dernier retranchement l'amour-propre des hommes, qui leur fait préférer un sentiment reçu et la foi de leurs pères à toute autre créance, quoique plus raisonnable que la leur.

Je pense comme vous, monsieur, sur M. Bayle. Cet indigne Jurieu, qui le persécutait, oubliait le premier devoir de toute religion, qui est la charité. M. Bayle m'a paru d'ailleurs d'autant plus estimable qu'il était de la secte des académiciens qui ne faisaient que rapporter simplement le pour et le contre des questions, sans décider témérairement sur des sujets dont nous ne pouvons découvrir que les abîmes.

Il me semble que je vous vois à table, le verre à la main, vous ressouvenir de votre ami. Il m'est plus flatteur que vous buviez à ma santé que de voir ériger en mon honneur les temples qu'on érigeait à Auguste. Brutus se contentait de l'approbation de Caton ; les suffrages d'un sage me suffisent.

Que vous prêtiez un secours puissant à mon amour-propre ! Je lui oppose sans cesse l'amitié que vous avez pour moi ; mais qu'il est difficile de se rendre justice ! et combien ne doit-on pas être en garde contre la vanité à laquelle nous nous sentons une pente si naturelle !

Mon petit ambassadeur ¹ partira dans peu pour Cirey, muni d'un crédit et du portrait que vous voulez absolument avoir. Des occupations militaires ont retardé son départ. Il est comme le Messie annoncé ; je vous en parle toujours, et il n'arrive jamais. C'est à lui que je vous prie de remettre tout ce que vous voudrez confier à ma discrétion. Je suis avec une très-parfaite estime, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

749. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 24 (mai 1737).

En réponse à la lettre du 17, mon cher ami, je vous dirai premièrement que le ballot de Joinville n'est point arrivé ;

Que je n'ai point reçu la quittance faite à M^{me} d'Aubigné, etc. ;

Que j'attends avec impatience le pastel de Latour ;

Que l'estampe qu'on a tirée sur ce pastel est horrible (*sic*) et misérable, n'en déplaît au graveur ; mais peu je m'en soucie ; je ne prends point le parti de mon visage.

J'ai reçu le paquet de Hollande dans un ballot venu par Barsur-Aube ; mais, encore une fois, point de nouvelles de celui de Joinville.

1. Keyserlingk ; voyez la lettre du 9 mai, n° 745.

2. Édition Courtat.

Grand merci des lettres circulaires : il les faudra réitérer ; mais à l'égard de M. de Richelieu, qui ne me doit qu'une année, il ne me paraît pas qu'il soit de la bienséance d'exiger cette année dans le temps qu'il me procure le paiement de quarante-trois mille deux cents livres, argent comptant.

Je crois donc qu'il faut accepter la proposition d'une délégation sur Bouillé-Ménard. M. de Richelieu ne me doit que deux mille neuf cents livres, dixième déduit, au 1^{er} de janvier 1737. Je consens de recevoir ces deux mille neuf cents livres en une délégation sur M^{me} d'Aubigné de Bouillé-Ménard, en cas que cette dame doive encore deux mille neuf cents livres à M. de Richelieu. Je vous prie même d'arranger cela avec l'intendant. Il faudra en même temps qu'il vous donne, outre cette délégation, la mainlevée des saisies en forme. Par là, on pourra recevoir bientôt la somme de deux mille neuf cents livres, en attendant celle d'environ six mille livres, payable dans un an. J'en écris à M. le duc de Richelieu, en conformité.

Ceci est donc, mon cher abbé, une affaire à suivre. Il s'agit de finir tout d'un coup ; car, moyennant ce transport de deux mille neuf cents livres en bonne forme et cette mainlevée, j'aurai droit sur tout ce que M^{me} d'Aubigné doit à M. de Richelieu. Je crois même que ce qu'elle doit encore à M. de Richelieu étant exigible, je pourrais exiger ces deux mille neuf cents livres sans attendre, et je me flatte que M. de Gennes, fermier général de Bretagne, qui agit pour M^{me} d'Aubigné, me donnera toutes les facilités nécessaires. Consommez donc cette affaire, qui doit faire plaisir à M. de Richelieu et à moi ; mais en la consommant, tâchez adroitement de fixer quelque délégation à l'avenir, pour être payé chaque année de ma rente de quatre mille francs, laquelle commence au 1^{er} janvier. Cela serait d'une grande commodité, et je crois que M. de Richelieu y donnera volontiers les mains.

A l'égard du portrait peint par Penel, n'en parlez point à M. du Châtelet : on le fera payer d'ailleurs.

Voici une lettre pour M^{me} de Bernières, tante de M. le marquis de Lézeau. Je prie monsieur votre frère de la porter et d'avoir réponse.

Je suis toujours en Angleterre.

A l'égard de M. le président d'Auneuil, vous pourriez l'aller un jour trouver au parlement. Vous lui diriez que je ne peux savoir s'il a payé ou non cette demi-année, parce que Demoulin, qui recevait pour moi, m'ayant emporté vingt mille livres,

avait pu fort bien y mettre encore cette demi-année ; mais que je m'en rapporte entièrement à M. d'Auneuil.

Vale, ama me.

750. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Nauen, 25 mai.

Monsieur, je viens de munir mon cher Césarion de tout ce qu'il lui fallait pour faire le voyage de Cirey. Il vous rendra ce portrait que vous voulez avoir absolument. Il n'y a que la malheureuse matérialité de mon corps qui empêche mon esprit de l'accompagner.

Césarion a le malheur d'être né Courlandais (le baron de Keyserlingk, son père, est maréchal de la cour du duc de Courlande), mais il est le Plutarque de cette Béotie moderne. Je vous le recommande au possible. Confiez-vous entièrement à lui ; il a le rare avantage d'être homme d'esprit et discret en même temps. Je dirai, en le voyant partir :

Cher vaisseau qui portes Virgile
Sur le rivage athénien¹, etc.

Si j'étais envieux, je le serais du voyage que Césarion va faire. La seule chose qui me console est l'idée de le voir revenir comme ce chef des Argonautes qui emporta les trésors de Colchos. Quelle joie pour moi quand il me rendra *la Pucelle*, le *Règne de Louis XIV*, la *Philosophie de Newton*, et les autres merveilles inconnues que vous n'avez pas voulu jusqu'ici communiquer au public ! Ne me privez pas de cette consolation. Vous qui désirez si ardemment le bonheur des humains, voudriez-vous ne pas contribuer au mien ? Une lecture agréable entre, selon moi, pour beaucoup dans l'idée du vrai bonheur.

Il est juste que vous assuriez de mes attentions Vénus-Newton. La science ne pouvait jamais se mieux loger que dans le corps d'une aimable personne. Quel philosophe pourrait résister à ses arguments ? En se laissant guider par cette aimable philosophe, la raison nous guiderait-elle toujours ? Pour moi, je craindrais fort les flèches dorées du petit dieu de Cythère.

Césarion vous rendra compte de l'estime parfaite que j'ai pour vous ; il vous dira jusqu'à quel point nous honorons la vertu, le mérite et les talents. Croyez, je vous prie, tout ce qu'il vous dira de ma part ; et soyez sûr qu'on ne peut exagérer la considération avec laquelle je suis, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1. Imitation d'Horace, liv. II, ode III.

751. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, le 27 mai.

C'est sans doute un héros, c'est un sage, un grand homme
Qui fonda cet asile embelli par vos pas;
Mais cet honneur n'est dû qu'aux vrais héros de Rome ;
Rémus ne le méritait pas.

Scipion l'Africain, bravant sa république,
En quittant un sénat trop ingrat envers lui,
Porta dans vos climats ce courage héroïque
Qui faisait trembler Rome, et qui fut son appui.

Cicéron dans l'exil y porta l'éloquence,
Ce grand art des Romains, cette auguste science
D'embellir la raison, de forcer les esprits.
Ovide y fit briller un art d'un plus grand prix,

L'art d'aimer, de le dire, et surtout l'art de plaire.
Tous trois vous ont formé, leur esprit vous éclaire :
Voilà les fondateurs de ces aimables lieux.
Vous suivez leur exemple, ils sont vos vrais aïeux.

La véritable Rome est cette heureuse enceinte
Où les plaisirs pour vous vont tous se signaler.
L'autre Rome est tombée, et n'est plus que la sainte ;
Remusberg est la seule où je voudrais aller.

Voilà, monseigneur, ce que je pense du mont Rémus ; je suis destiné à avoir en tout des opinions fort différentes des moines. Vos deux antiquaires à capuchon¹, soi-disant envoyés par le pape pour voir si le frère de Romulus a fondé votre palais, devaient bien faire un saint de ce Rémus, n'en pouvant faire le fondateur de votre palais ; mais apparemment que Rémus aurait été aussi étonné de se voir en paradis qu'en Prusse.

On attend avec impatience, dans le petit paradis de Cirey, deux choses qui seront bien rares en France : le portrait d'un prince tel que vous, et M. de Keyserlingk, que Votre Altesse royale honore du nom de son ami intime.

Louis XIV disait un jour à un homme qui avait rendu de grands services au roi d'Espagne Charles II, et qui avait eu sa

1. Voyez la lettre du 7 avril, n° 738.

* familiarité : « Le roi d'Espagne vous aimait donc beaucoup? — Ah! sire, répondit le pauvre courtisan, est-ce que vous autres rois vous aimez quelque chose? »

Vous voulez donc, monseigneur, avoir toutes les vertus qu'on leur souhaite si inutilement, et dont on les a toujours loués si mal à propos; ce n'est donc pas assez d'être supérieur aux hommes par l'esprit comme par le rang, vous l'êtes encore par le cœur. Vous, prince et ami! Voilà deux grands titres réunis qu'on a crus jusqu'ici incompatibles.

Cependant j'avais toujours osé penser que c'était aux princes à sentir l'amitié pure, car d'ordinaire les particuliers qui prétendent être amis sont rivaux. On a toujours quelque chose à se disputer : de la gloire, des places, des femmes, et surtout des faveurs de vous autres maîtres de la terre, qu'on se dispute encore plus que celles des femmes, qui vous valent pourtant bien.

Mais il me semble qu'un prince, et surtout un prince tel que vous, n'a rien à disputer, n'a point de rival à craindre, et peut aimer sans embarras et tout à son aise. Heureux, monseigneur, qui peut avoir part aux bontés d'un cœur comme le vôtre! M. de Keyserlingk ne désire rien sans doute. Tout ce qui m'étonne, c'est qu'il voyage.

Cirey est aussi, monseigneur, un petit temple dédié à l'amitié. M^{me} du Châtelet, qui, je vous assure, a toutes les vertus d'un grand homme avec les grâces de son sexe, n'est pas indigne de sa visite, et elle le recevra comme l'ami du prince Frédéric.

Que Votre Altesse royale soit bien persuadée, monseigneur, qu'il n'y aura jamais à Cirey d'autre portrait que le vôtre. Il y a ici une petite statue¹ de l'Amour, au bas de laquelle nous avons mis : *Noto Deo*; nous mettrons au bas de votre portrait : *Soli Principi*.

Je me sais bien mauvais gré de ne dire jamais, dans mes lettres à Votre Altesse royale, aucune nouvelle de la littérature française, à laquelle vous daignez vous intéresser; mais je vis dans une retraite profonde, auprès de la dame la plus estimable du siècle présent, et avec les livres du siècle passé; il n'est guère parvenu dans ma retraite de nouveautés qui méritent d'aller au mont Rémus.

1. On lisait sur le socle cette inscription, composée pour une autre statue de l'Amour, par Voltaire, avant qu'il connût M^{me} du Châtelet :

Qui que tu sois, voici ton maître;
Il l'est, le fut, ou le doit être.

Nos belles-lettres commencent à bien dégénérer, soit qu'elles manquent d'encouragement, soit que les Français, après avoir trouvé le bien dans le siècle de Louis XIV, aient aujourd'hui le malheur de chercher le mieux; soit qu'en tout pays la nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante.

La partie de la philosophie la plus utile aux hommes, celle qui regarde l'âme, ne vaudra jamais rien parmi nous tant qu'on ne pourra pas penser librement. Un certain nombre de gens superstitieux fait grand tort ici à toute vérité. Si Cicéron vivait, et qu'il écrivit *de Natura deorum*, ou ses *Tusculanes*; si Virgile disait :

Félix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

(*Georg.*, II, v. 490-2.)

Cicéron et Virgile courraient grand risque. Il n'y a que les jésuites à qui il est permis de tout dire¹; et si Votre Altesse royale a lu ce qu'ils disent, je doute qu'elle leur fasse le même honneur qu'à M. Rollin². Pour bien écrire l'histoire, il faut être dans un pays libre; mais la plupart des Français, réfugiés en Hollande ou en Angleterre, ont altéré la pureté de leur langue.

A l'égard de nos universités, elles n'ont guère d'autre mérite que celui de leur antiquité. Les Français n'ont point de Wolff, point de Mac-Laurin, point de Manfredi, point de S'Gravesande, ni de Musschenbroeck. Nos professeurs de physique, pour la plupart, ne sont pas dignes d'étudier sous ceux que je viens de citer. L'Académie des sciences soutient très-bien l'honneur de la nation, mais c'est une lumière qui ne se répand pas encore assez généralement; chaque académicien se borne à des vues particulières. Nous n'avons ni bonne physique, ni bons principes d'astronomie pour instruire la jeunesse; et nous sommes obligés, en cela, d'avoir recours aux étrangers.

L'Opéra se soutient, parce qu'on aime la musique; et malheureusement cette musique ne saurait être, comme l'italienne, du goût des autres nations. La comédie tombe absolument. A propos de comédie, je suis très-mortifié, monseigneur, qu'on ait

1. Voyez la lettre au marquis d'Argens, n° 760.

2. Au commencement de 1737, Frédéric avait chargé Thieriot, son correspondant, d'aller faire une visite à Rollin pour le remercier du plaisir que la lecture des ouvrages de ce dernier avait procuré au prince. (B.)

envoyé *l'Enfant prodigue* à Votre Altesse royale. Premièrement, la copie que vous avez n'est point mon véritable ouvrage; en second lieu, la véritable n'est qu'une ébauche, que je n'ai ni le temps ni la volonté d'achever, et qui ne méritait point du tout vos regards.

Je parle à Votre Altesse royale avec la naïveté qui n'est peut-être que trop mon caractère; je vous dis, monseigneur, ce que je pense de ma nation, sans vouloir la mépriser ni la louer: je crois que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche qui se ruine insensiblement. Notre nation a besoin de l'œil du maître pour être encouragée; et pour moi, monseigneur, je ne demande rien que la continuation des regards du prince Frédéric. Il n'y a que la santé qui me manque; sans cela je travaillerais bien à mériter vos bontés; mais peu de génie et peu de santé, cela fait un pauvre homme.

Je suis avec un profond respect, etc.

752. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

30 mai (1737).

En réponse à la vôtre du 26 mai :

Mon cher abbé, la lettre polie de M. d'Auneuil n'empêche pas que je n'aie fort à me plaindre de ce qu'il m'a enlevé mon hypothèque. Je prie monsieur votre frère de lui écrire :

1^o Que je n'ai aucune connaissance qu'il ait payé les six derniers mois de 1735, et qu'il est prouvé qu'ils n'ont point été payés, puisque lui-même ayant dit que cette quittance était chez madame sa femme, cette quittance ne s'est pourtant jamais trouvée; qu'enfin c'est à mon fondé de procuration à donner quittance, et que lui, Moussinot, offre de donner une quittance conditionnelle;

2^o Qu'à l'égard de l'hypothèque, comme il m'a ôté ma délégation sur les rentes de la Ville, on attend de son équité qu'il m'en donnera une autre.

Si j'avais su que ce metteur en œuvre, que je crois le gendre de Picart, fit de ces boîtes, je me serais recommandé à vous, et cela aurait épargné cent écus que le sieur Hébert gagne sur la tabatière. Je vous prie, mon très-cher abbé, de la bien envelopper, bien empaqueter, bien enfermer, et de la donner à M. le marquis du Châtelet pour me la rendre, sans lui dire de quoi il s'agit.

1. Édition Courtat.

J'attends copie de la transaction avec Demoulin, que je vous prie de m'envoyer aussi par M. du Châtelet, qui va partir.

Je supplie monsieur votre frère de me faire avoir exactement les journaux. Il me manque ceux d'avril, et nous sommes à la fin de mai. J'attends aussi la suite des *Pour et Contre*, depuis le n° 209, et ce qui précède et ce qui suit les quatre tomes VIII, IX, X, XI des *Observations*. Vous devez avoir reçu le télescope et les livres doubles. J'écrirai incessamment à l'abbé Nollet, et je vous prierai de lui donner de l'argent.

J'attends une rescription de 3,000 livres (ou 1,000). Il me semble que vous m'avez envoyé plus de 10,000 livres depuis le mois de janvier, sans compter ce que vous avez payé pour moi. C'est aller grand train.

Je vous embrasse tendrement.

753. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) mai.

J'ai reçu la lettre du prince philosophe¹, et j'apprends qu'il y a un gros paquet pour moi entre les mains du sieur Dubreuil-Tronchin, à Amsterdam.

Ce paquet est probablement la seconde partie de la *Métaphysique*; tout est de votre ressort, prince inimitable. Je suis avec Votre Altesse royale comme un cercle infiniment petit, concentrique à un cercle infiniment grand; toutes les lignes du cercle infiniment grand vont trouver le centre du pauvre infiniment petit; mais quelle différence de leur circonférence! J'aime tout ce que votre génie aime; mais je touche à peine ce que vous embrassez. Je vois non-seulement le protecteur de Wolff, mais une intelligence égale à lui. Je vais oser parler à cette intelligence.

Vous me faites l'honneur de me dire qu'un être tel que l'homme ne saurait être fini et infini à la fois, et que cela impliquerait *contradiction*: il est vrai qu'il ne saurait être fini et infini dans le même sens; mais il peut être fini physiquement, et être divisible à l'infini géométriquement. Cette division à l'infini n'est autre chose que l'impossibilité d'assigner un dernier point indivisible, et cette impuissance est ce que les hommes appellent infini en petit; de même que l'impuissance d'assigner les bornes de l'étendue est ce que nous appelons l'infini en grand.

Par exemple, soit une unité: 1 est fini; mais prenez $1/2$, $1/4$,

1. Lettre 748.

$1/8$, $1/16$, etc., vous n'épuiserez jamais cette série. Il est pourtant vrai que cette série, une moitié, un quart, un huitième, un seizième, prise tout entière, est égale à cette unité. Voilà, je crois, tout le secret de l'infini en petit.

De même, prenez tout d'un coup l'infini en grand : il est certain que les nombres 1, 2, 4, 8, 16, 32, etc., n'en approcheront jamais ; mais prenez tous ces nombres à la fois, sans compter ; ils sont égaux à l'infini.

Cette méthode est celle des géomètres ; elle est démontrée : on ne peut pas en appeler.

Il n'y a donc nulle contradiction entre ces deux propositions ; cette unité est finie, et la série $1/2$, $1/4$, $1/8$, égale à cette unité, est infinie.

Ces vérités, ces démonstrations géométriques, n'empêchent point du tout qu'il n'y ait des êtres indivisés dans la nature, des êtres uns, des atomes ; sans quoi le monde ne serait point organisé. Il est très-vrai que la matière est composée d'indivisés, parce qu'il faut des êtres inaltérables pour faire des germes qui sont toujours les mêmes, parce que les éléments des êtres mixtes ne seraient pas éléments s'ils étaient composés. Il est donc très-vrai que les principes des choses sont des substances dures, solides, indivisées ; mais ces principes sont-ils pour cela indivisibles ? Je n'en vois nullement la conséquence.

S'ils étaient encore divisés, cet univers ne serait pas tel qu'il est ; mais il est toujours clair qu'ils sont divisibles, puisqu'ils sont matière, qu'ils ont des côtés.

Tant que les éléments du feu, de l'eau, de l'air, seront tels qu'ils sont, indivisés, ils seront les mêmes ; la nature ne changera pas ; mais l'auteur de la nature peut les diviser.

Reste actuellement à comprendre comment, selon M. Wolff, la matière serait composée d'êtres simples sans étendue ; c'est à quoi ma pauvre âme ne peut arriver. J'attends la seconde partie de cette *Métaphysique* dont Votre Altesse royale daigne me faire présent. J'espère que cette seconde partie me donnera des ailes pour m'élever vers l'être simple ; ma misérable pesanteur me rabaisse toujours vers l'être étendu.

Quand est-ce que j'aurai des ailes pour aller rendre mes respects à l'être le moins simple, le plus universel qui existe dans le monde, à Votre Altesse royale ?

M^{me} la marquise du Châtelet attend avec impatience cet homme aimable que Frédéric appelle son ami, cet Éphestion de cet Alexandre.

Monseigneur, je vais enfin user de vos bontés : je vais prendre la liberté de mettre en usage votre caractère bienfaisant. Je demande instamment une grâce au prince philosophe.

Je m'avisai, je ne sais comment, il y a quelques années¹, d'écrire une espèce d'histoire de cet homme moitié Alexandre, moitié don Quichotte, de ce roi de Suède si fameux. M. Fabrice, qui avait été sept ans auprès de lui, l'envoyé de France et l'envoyé d'Angleterre, un colonel de ses troupes, m'avaient donné des mémoires. Ces messieurs ont très-bien pu se tromper; et j'ai senti combien il était difficile d'écrire une histoire contemporaine. Tous ceux qui ont vu les mêmes événements les ont vus avec des yeux différents; les témoins se contredisent. Il faudrait, pour écrire l'histoire d'un roi, que tous les témoins fussent morts: comme à Rome on attend, pour faire un saint, que ses maîtresses, ses créanciers, ses valets de chambre ou ses pages, soient enterrés.

De plus, je me reproche fort d'avoir barbouillé deux tomes pour un seul homme, quand cet homme n'est pas vous.

J'ai honte surtout d'avoir parlé de tant de combats, de tant de maux faits aux hommes; je m'en repens d'autant plus que quelques officiers ont dit, en parlant de ces combats, que je n'avais pas dit vrai, attendu que je n'avais pas parlé de leurs régiments: ils supposaient que je devais écrire leur histoire.

J'aurais bien mieux fait d'éviter tous ces détails de combats donnés chez les Sarmates, et d'entrer plus profondément dans le détail de ce qu'a fait le czar pour le bien de l'humanité. Je fais plus de cas d'une lieue en carré défrichée que d'une plaine jonchée de morts.

On a commencé une nouvelle édition² de mes folies en prose et en vers; il me semble que ces folies deviendraient plus utiles si je donnais un abrégé des grandes choses qu'a faites Charles XII, et des choses utiles qu'a faites le czar Pierre.

Je n'ai pas de mémoires de Moscovie dans ma retraite de Cirey. La philosophie, les belles-lettres, la paix, la félicité, y habitent; mais on n'y a aucune nouvelle des Russes.

Je me jette aux pieds de Votre Altesse royale; je la supplie de vouloir bien engager un serviteur éclairé, qu'elle a en Moscovie, à répondre aux questions ci-jointes. J'aurai à Votre Altesse royale

1. Voyez tome XVI, l'*Histoire de Charles XII*, dont les premières éditions étaient en deux volumes.

2. C'est l'édition dont on a parlé dans une note sur la lettre 574. L'*Histoire de Charles XII* n'en fait point partie.

l'obligation d'avoir mieux connu la vérité : c'est un commerce rare entre des princes et des particuliers ; mais vous ne ressemblez en rien aux autres princes : on demandera aux autres des biens, des honneurs ; on demandera à vous seul d'être éclairé.

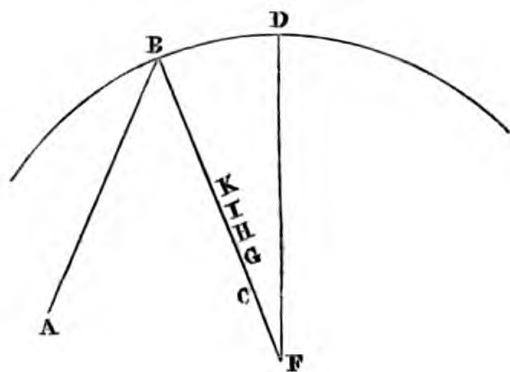
Salomon du Nord, la reine de Saba, c'est-à-dire de Cirey, joint ses sentiments d'admiration aux miens.

754. — A M. PITOT ¹.

Ce 29 mai.

Cet ouvrage ² n'est guère fait que pour ceux qui n'ont ni science ni préjugés. J'y parle de choses bien connues, comme des premiers principes de la vision ; mais il faut être populaire. Je ne suis pas venu pour les sages, mais pour le peuple ignorant dont j'ai l'honneur d'être.

Vous verrez, au chapitre VI, que je soutiens que nous apprenons à voir, comme à parler et à lire. Si l'ouvrage n'était pas déjà trop long, j'ajouterais le problème de catoptrique jusqu'ici indéchiffrable, dont je vous ai parlé.



Soit l'objet A placé à environ un pied d'un miroir concave, soit son angle d'incidence A B C, soit le cathète D F, par toutes les règles on devrait voir l'objet au point de réunion du cathète et du rayon réfléchi B C ; mais le cathète et la ligne de réflexion B C ne se réunissent qu'à une distance très-grande, et l'œil, placé en K, voit l'objet de très-près. Par une autre règle fondamentale, plus les rayons arrivent convergents à l'œil, plus l'objet doit paraître éloigné. Or ils arrivent plus convergents en I qu'en K,

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. *Les Éléments de la Philosophie de Newton.*

et en H qu'en I. Cependant, reculant l'œil en I, vous voyez l'objet plus près qu'en K, et l'œil placé en G voit l'objet encore plus près, et, qui pis est, le voit plus gros. Voilà la difficulté qui fait dire à Tacquet qu'il est prêt d'abandonner les principes d'optique. Voilà ce que Barrow lui-même a jugé insoluble. Mais voilà ce qui se conçoit très-bien dans les principes du docteur Berkeley. Ces principes se réduisent à joindre l'expérience aux règles : nous ne jugeons de la grosseur et de la distance que par une longue expérience. Nous sommes accoutumés à voir confus et gros les objets trop approchés de nos yeux. L'objet, en ce cas-ci, nous paraît d'autant plus confus qu'il nous paraît gros, et alors nous le jugeons plus près. Voilà probablement tout le mystère. Il y entre aussi, je crois, un peu d'ouverture de la prunelle et de changement de figure dans le cristallin. Je crois que c'est la seule manière d'expliquer le phénomène de l'apparence du soleil à l'horizon : nous le voyons plus faible, d'une manière plus confuse, et nous le jugeons plus gros ; mais je n'ai point voulu entrer dans ces détails ; je n'en dis déjà que trop, et j'en suis honteux.

Venons, je vous prie, à l'obliquité de l'écliptique. Je ne doute pas qu'elle ne diminue, mais je dis qu'en ce cas les méridiens doivent changer. Je dis que si l'équateur s'est approché de l'écliptique, il doit être midi à Sainte-Pétronne, au solstice d'été, plus tôt de cinquante-cinq secondes que quand la méridienne fut tracée ; et je ne sais si cette aberration du soleil n'a pas besoin d'être corrigée par une nouvelle méridienne. J'oserais vous supplier de m'en instruire, si je ne craignais d'abuser de votre temps.

Je suis, avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, etc.

755. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 5 (juin 1737).

Je reçois, mon cher abbé, votre lettre du 3 de ce mois. Vous devez avoir reçu ma lettre du 2, avec le mémoire concernant la terre de Bouillé-Ménard, etc.

Le ballot de Joinville est arrivé à bon port, comme je vous l'ai mandé. M. le marquis du Châtelet a fait mettre dans un fourgon les petites bagatelles que vous avez bien voulu lui donner pour moi. Il a ajouté le tome de l'année 1734 de l'Académie : ainsi je vous prie de ne le point acheter.

1. Édition Courtat.

Mais pour la *Chimie* de Boerhaave, je vous prie d'acheter la plus complète, et de vouloir bien me l'envoyer : je vous serai très-obligé.

C'est une erreur de plume que deux mille *neuf* cents livres, au lieu de deux mille *sept* cents que me doit M. de Richelieu au 1^{er} janvier dernier.

Vous trouverez, je crois, les calculs justes dans le mémoire détaillé que je vous ai envoyé.

Je n'ai point reçu de lettres de M. de Lézeau, et je n'en puis recevoir, puisque M. de Lézeau ne sait point mon adresse. Si vous allez à Rouen, je vous prie de le voir. Je suis très-persuadé que vous l'engagerez à me payer : vous avez le don de la persuasion.

A l'égard de la quittance de M. d'Auneuil, qu'il croit avoir eue de moi, touchant les six derniers mois 1735, il est d'une nécessité absolue qu'il sache comment et pourquoi j'ignore ce fait. Je dois bien savoir, dira-t-il, si j'ai donné cette quittance ou non, si j'ai reçu cet argent ou non. Or ne le sachant pas, il faut donc que ce soit un autre qui ait reçu pour moi, qui ait donné cette quittance pour moi ; cet autre doit m'avoir rendu compte : donc M. d'Auneuil doit présumer que ce compte m'a été rendu, que je suis instruit du fait, que j'ai reçu en effet ces six mois, et que je profite de l'égarément de cette quittance pour répéter une somme dont je devrais reconnaître le paiement. Il est donc nécessaire que M. d'Auneuil sache que je n'ai reçu aucun compte, que je ne suis en aucune manière instruit du fait. C'est de la bouche de Demoulin qu'on pourrait savoir si cet argent a été reçu ou non.

S'il est vrai que cet argent ait été payé, M. Meny, notaire, doit l'avoir délivré ; Demoulin doit l'avoir reçu. Il n'y a donc qu'à s'adresser à M. Meny et à Demoulin, et si ni l'un ni l'autre ne s'en souviennent, ce qui n'est pas vraisemblable, il est bon que M. d'Auneuil sache que je ne suis pas plus instruit qu'eux sur cette affaire.

Il me semble qu'en fait d'intérêts et d'argent on ne peut trop mettre les choses au net, et qu'il faut tout prévoir et tout prévenir.

Je persiste à demander un petit bulletin de nouvelles à la main où je trouve le prix des actions.

Je vous prie d'écrire à M^{lle} d'Azilly en droiture : les lettres me seront plus tôt rendues. Je vous demande toujours un secret profond sur mes affaires et sur mon séjour.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Je vous prie de faire mettre cette lettre à la boîte.

756. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

5 juin 1737.

J'ai reçu votre lettre, mon cher monsieur, par laquelle vous me marquez que le sieur de Lézeau ne s'empresse pas de payer. Je vous prierai seulement de lui écrire une fois dans le courant de cette année pour le prier de se disposer à payer les quatre années au mois de mars prochain, et à donner une délégation pour les années suivantes.

Je vous ai envoyé un petit mémoire que vous aurez fait tenir à M. le duc de Richelieu. Je ne crois pas qu'il refuse cet accommodement. Je me remets du tout à votre amitié et à votre prudence. M. de Richelieu communiquera sans doute ce mémoire à son intendant, et vous en pourrez conférer avec lui.

Voici, mon cher ami, une autre petite négociation. M^{me} la marquise du Châtelet a commandé un nécessaire à Hébert, *au roi de Siam*, qui a changé, je crois, de logement, et qui demeure rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'Oratoire. Il faudrait lui donner douze cents livres d'avance, pour l'argenterie qu'il doit employer à cet ouvrage. Vous auriez la bonté de tirer de lui un billet par lequel il reconnaîtrait avoir reçu de *la M^{me} marquise du Châtelet douze cents livres d'avance, pour un nécessaire qu'il doit livrer incessamment*. Si vous y allez vous-même, je vous prierai de le presser de faire achever le nécessaire sans délai.

Pour trouver ces douze cents livres, il conviendra vendre une action, que nous remplacerons bientôt, et, à l'égard du surplus, vous aurez la bonté de me l'envoyer à Cirey, soit par le coche de Bar-sur-Aube, soit par Lebrun, soit en une rescription sur les aides et gabelles, selon que cela vous sera plus commode.

Je vous prie aussi de m'acheter quatre miroirs concaves de trois pouces de diamètre. Il faut prendre garde qu'ils aient tous quatre le même foyer. Cela coûte un écu pièce, et se trouve sur le quai des Morfondus. Vous aurez la bonté de les faire mettre, à l'adresse de M^{me} la marquise du Châtelet, au carrosse de Bar-sur-Aube. C'est la voie la plus prompte et la plus sûre, à moins que vous n'en chargiez Lebrun. J'abuse excessivement de votre amitié et de votre complaisance.

1. Édition Courtat.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je crois que M. Lenormand vous enverra la réponse à la lettre que je vous ai prié de lui faire tenir.

Vous êtes prié de faire mettre à la poste celle pour Amsterdam.

Quand j'ai dit, dans ma lettre, qu'il faut que les quatre miroirs aient le même foyer, cela veut dire qu'ils brûlent chacun à même distance. Le marchand entendra ce langage.

(De l'écriture de Moussinot.) Il faut savoir si les miroirs seront de glace ou de métal. S'ils sont de glace, si leur foyer sera interne ou externe, et si le tain sera au convexe ou au concave.

Vaudront, pièce, 4 livres; de métal, 10 livres; et pour être mieux servi, savoir pour quel usage on les demande.

De cette mesure de trois pouces, ne peuvent guère être d'autre utilité que pour des lanternes magiques.

757. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Lundi 10 juin (1737).

En réponse à votre lettre du 7 juin, mon cher ami, je commence par vous dire que si vous avez, suivant ma dernière, fait vendre une action, vous avez très-bien fait. Si vous ne l'avez pas vendue, vous avez très-bien fait encore.

Si vous voulez, au lieu de vendre une action, recevoir trente-deux louis de la part de madame la marquise par les mains de M. Bronod ou de son premier clerc, vous pourrez les avoir, sitôt la présente reçue. Je suis fâché de toutes les peines que je vous donne, mais n'épargnez ni les carrosses, ni les commissionnaires, et faites toujours bien à votre aise les affaires de votre ami.

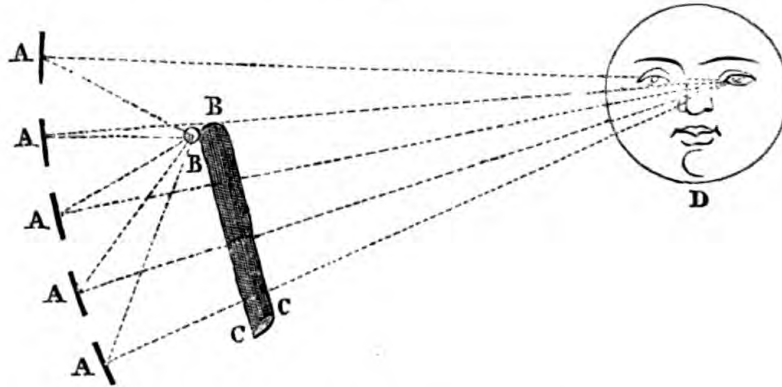
Je sais bien qu'il en coûterait moins de commander en détail ce joli nécessaire à plusieurs ouvriers; mais il en serait moins beau, vous auriez une peine extrême, et la chose ne serait pas sitôt faite. Hébert est cher, mais il a du goût, et il faut payer son goût. Donnez-lui donc les douze cents livres au nom de M^{me} la marquise du Châtelet, et assurez-le bien positivement que le tout sera exactement payé à l'instant de la délivrance, et que, s'il veut encore cinquante autres louis d'avance, il les aura.

Quant à l'affaire de Bouillé-Ménard, j'ai dit mes raisons; je les soumets aux vôtres, et, ce qui est bien sûr, c'est qu'après

1. Édition Courtat.

avoir représenté mon droit, tel que je crois l'avoir, j'en passerai par tout ce qu'on voudra, et je ne ferai aucune difficulté.

A l'égard des quatre verres concaves, il les faut de verre ; il faut qu'ils aient le même foyer. L'usage qu'on en veut faire est d'essayer si les quatre miroirs, avec un cinquième qu'on a disposé en demi-cercle, et ayant par ce moyen un foyer commun, pourront brûler comme le plus grand verre ardent. Imaginez ces cinq miroirs concaves ainsi disposés :



AAAAA sont les miroirs qui doivent réfléchir, renvoyer les rayons du soleil vers le foyer BB, et brûler le bois CC à ce foyer. Vous pouvez consulter cette expérience de physique avec votre homme.

Je vous réitère mes petites prières au sujet de la propagation du feu.

Si Lebrun apporte deux livrets (livres?) de plomb battu, il apportera donc aussi l'arme campagnarde avec les deux fusils.

Il me paraît, comme à vous, que l'avocat Robert ne sait pas trop son compte, ou ne veut pas le savoir. Je ne peux concevoir qu'il ait avancé de l'argent pour moi. Il me semble qu'il en a toujours demandé à mesure ; il me semble que vous lui avez donné soixante-douze (livres) qui n'étaient point un remboursement. Vous saurez aisément ce qui en est, parce que vous avez l'exactitude de tout écrire. Je vous renvoie un mémoire qu'il a donné, et le résultat de tout ceci est que, s'il est vrai qu'il n'ait reçu aucune récompense, il faut lui faire un présent de cinquante livres ou de deux louis.

Adieu, mon cher abbé. Pourquoi donc Lemoine s'est-il tué ? Est-ce qu'on commençait à blâmer son salon ?

Si vous avez la bonté de passer chez Hébert ou d'y envoyer, vous êtes prié de lui recommander la plus prompte diligence.

(De l'écriture de l'abbé Moussinot.) J'ai consulté avec la personne votre projet d'expérience, et elle dit que la réflexion des rayons du soleil se porte toute au centre d'un grand miroir, et que, dans les cinq petits, ces rayons ne peuvent se rassembler de même. Les points d'incident (incidence) pourront bien se rassembler à un même concours, ce qui ne fera pas le même effet du grand miroir. Il est d'avis par conséquent que pour faire votre expérience il faudrait que les cinq miroirs fussent de (?) foyers, et me marquer de quel foyer est celui que vous avez déjà. A l'égard des quatre à fournir, on les fera de tel foyer que vous jugerez à propos. Et mandez dans quoi vous les voulez monter, ou si vous les voulez tous nus.

758. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 18 (juin 1737).

Je vous traite, mon cher abbé, comme le diable de Papefiguière : je ne cesse de vous accabler de commissions.

L'affaire de Bouillé-Ménard a fini par une délégation de M. de Richelieu.

La proposition du payement de la pension à M. Pâris de Montmartel, la petite lettre à écrire dans quelque temps à M. de Lézeau, le payement des mille livres de Demoulin et Hébert, voilà bien du temporel.

A l'égard du spirituel : visite à M. de Fontenelle, et explication sur ce qu'on entend par la propagation du feu ; pièces qui ont été présentées pour les prix de l'Académie des sciences ; petits miroirs pour faire une expérience : c'est encore de la besogne.

Je voudrais que vous engageassiez le marchand de ces petits miroirs à les reprendre quand on s'en sera servi, et à fournir un grand miroir ardent convexe des deux côtés, et porté sur son pied.

Mais voici une autre négociation de savant où il faut, s'il vous plaît, que vous réussissiez, et, surtout, mon cher abbé, que je ne sois point deviné.

Les raisonneurs, au nombre desquels je m'avise quelquefois de me fourrer, disputent si le feu est pesant ou non. M. Lemery, dont vous m'avez envoyé la *Chimie*, prétend (chapitre v) qu'après avoir calciné vingt livres de plomb il les a trouvées augmentées de cinq livres, en les repesant après la calcination ; il ne dit point s'il a pesé ou non la terrine dans laquelle cette calcination a été faite, s'il est entré du charbon dans son plomb ; il suppose tout simplement, ou plutôt tout hardiment, que le plomb s'est

1. Édition Courtat.

pénétré de particules de feu qui ont augmenté son poids. Cinq livres de feu ! Cinq livres de lumière ! Cela est admirable, et si admirable, que je ne le crois pas.

D'autres personnes ont fait des expériences dans la vue de peser le feu ; ils ont mis de la limaille de cuivre et de la limaille d'étain dans des retortes de verre bouchées hermétiquement ; ils ont calciné cette limaille, et ils l'ont trouvée augmentée de poids :

Une once de cuivre a acquis quarante-neuf grains ;

Une once d'étain a augmenté son poids de quatre grains ;

L'antimoine calciné aux rayons du soleil par le verre ardent a aussi, dit-on, augmenté de poids entre les mains du chimiste Homberg.

Je veux que toutes ces expériences soient vraies ; je veux que les matières dans lesquelles on tenait les métaux en calcination n'aient point contribué à augmenter le poids de ces métaux ; mais, moi qui vous parle, j'ai pesé plus d'un millier de fer tout rouge et tout enflammé, et je l'ai ensuite pesé refroidi : je n'ai pas trouvé un grain de différence. Or il serait bien singulier que vingt livres de plomb calciné pesassent cinq livres de plus, et qu'un millier de fer ardent n'acquît pas un grain de pesanteur. Voilà, mon cher abbé, ce qui me tient en échec depuis près d'un mois.

Voici maintenant la grâce que je vous demande : transportez-vous chez votre voisin le sieur Geoffroy, apothicaire de l'Académie des sciences ; liez conversation avec lui au moyen d'une demi-livre de quinquina que vous lui achèterez et que vous m'enverrez.

1° Ayez la bonté de lui demander s'il a fait l'expérience rapportée par Lemery, chapitre v, et s'il a trouvé que vingt livres de plomb calciné pèsent vingt-cinq livres ;

2° S'il a vu les expériences de l'antimoine au verre ardent ; si l'antimoine acquiert du poids en se pénétrant des rayons du soleil, et si aucune matière ne s'y mêle ;

3° S'il a vu, et s'il a fait les expériences du cuivre et de l'étain dans des retortes de verre.

Vous êtes un négociateur très-habile ; vous saurez aisément ce que M. Geoffroy pense de tout cela, et vous m'en manderez des nouvelles, le tout sans me commettre le moins du monde.

Cela fait, il faudrait m'avoir :

1° Un excellent thermomètre ; un baromètre : les plus longs sont les meilleurs ;

2° Deux terrines qui résistent au feu le plus violent, et qui puissent tenir huit ou dix livres de plomb chacune, ou plus, s'il se peut ;

3° Quatre creusets : cela se vend à la halle où on les trouve ; il n'y a qu'une boutique ;

4° Deux petites retortes de verre.

Toute cette fragile marchandise sera en sûreté quand elle sera bien emballée par votre emballleur.

Mais tout cela coûte, direz-vous, et il faut encore envoyer un joli secrétaire par le coche, et où prendre de l'argent ? Où vous voudrez, mon cher abbé. On a des actions ; on en fond, et il ne faut jamais rien négliger de son plaisir, parce que la vie est courte.

Adieu, je serai à vous pendant cette courte vie.

Autre prière, c'est d'envoyer deux *Henriade* reliées à Rouen, non pas à M. de Lézeau, mais à M. de Cideville et à M. de Formont, et, si vous voyez Prault, dites-lui qu'il devrait bien mettre son nom au frontispice. Bien des gens cherchent la nouvelle édition de *la Henriade*, et ne savent pas que c'est lui qui la vend. Il n'a qu'à écrire son nom à la main.

Armez-vous de courage, mon cher abbé, car je suis bien importun.

759. — A M. PITOT.

Le 20 juin.

Vous devez avoir actuellement, monsieur, tout l'ouvrage¹ sur lequel vous voulez bien donner votre avis. J'en ai commencé l'édition en Hollande, et j'ai appris depuis que le gouvernement désirait que le livre parût en France², d'une édition de Paris. M. d'Argenson³ sait de quoi il s'agit ; je n'ai osé lui écrire sur cette bagatelle. La retraite où je vis ne me permet guère d'avoir aucune correspondance à Paris, et surtout d'importuner les gens en place de mes affaires particulières. Sans cela, il y a longtemps que j'aurais écrit à M. d'Argenson, avec qui j'ai eu l'honneur d'être élevé, et qui, depuis vingt-cinq ans, m'a toujours honoré de ses bontés. Je compte qu'il m'a conservé la même bienveillance.

Je vous supplie, monsieur, de lui montrer cet article de ma lettre, quand vous le trouverez dans quelque moment de loisir.

1. Les *Éléments de la Philosophie de Newton*.

2. Voyez tome XXII, page 398.

3. Le marquis d'Argenson, auquel est adressée la lettre du 7 mars 1739.

Vous l'instruirez mieux que je ne le ferais touchant cet ouvrage. Vous lui direz qu'ayant commencé l'édition en Hollande, et en ayant fait présent au libraire¹ qui l'imprime, je n'ai songé à le faire imprimer en France que depuis que j'ai su qu'on désirait qu'il y parût avec privilège et approbation.

Ce livre est attendu ici avec plus de curiosité qu'il n'en mérite, parce que le public s'empresse de chercher à se moquer de l'auteur de *la Henriade* devenu physicien. Mais cette curiosité maligne du public servira encore à procurer un prompt débit à l'ouvrage, bon ou mauvais.

La première grâce que j'ai à vous demander, monsieur, est de me dire, en général, ce que vous pensez de cette *Philosophie*, et de me marquer les fautes que vous y aurez trouvées. J'ai un instinct qui me fait aimer le vrai; mais je n'ai que l'instinct, et vos lumières le conduiront.

Vous trouvez que je m'explique assez clairement; je suis comme les petits ruisseaux : ils sont transparents parce qu'ils sont peu profonds. J'ai tâché de présenter les idées de la manière dont elles sont entrées dans ma tête. Je me donne bien de la peine pour en épargner à nos Français, qui, généralement parlant, voudraient apprendre sans étudier.

Vous trouverez dans mon manuscrit quelques anecdotes semées parmi les épines de la physique. Je fais l'histoire de la science dont je parle, et c'est peut-être ce qui sera lu avec le moins de dégoût. Mais le détail des calculs me fatigue et m'embarrasse encore plus qu'il ne rebutera les lecteurs ordinaires. C'est pour ces cruels détails surtout que j'ai recours à votre tête algébrique et infatigable; la mienne, poétique et malade, est fort empêchée à peser le soleil.

Si madame votre femme est accouchée d'un garçon, je vous en fais mon compliment. Ce sera un honnête homme et un philosophe de plus, car j'espère qu'il vous ressemblera².

Sans aucune cérémonie, je vous prie de compter sur ma reconnaissance autant que sur mon estime et mon amitié; il serait indigne de la philosophie d'aller barbouiller nos lettres d'un votre très-humble, etc.

P. S. Vous vous moquez du monde de me remercier³ comme

1. Étienne Ledet.

2. Le fils de M. Pitot est actuellement (1784) avocat général de la cour des aides de Montpellier. (K.)

3. En octobre 1738, Voltaire prêta une autre somme d'argent (800 livres) à Pitot. (CL.)

vous faites, et encore plus de parler d'acte par-devant notaire ; je le déchirerais. Votre nom me suffit, et je ne veux point que le nom d'un philosophe soit déshonoré par des obligations en parchemin. S'il n'y avait que des gens comme nous, les gens de justice n'auraient pas beau jeu.

760. — A M. LE MARQUIS D'ARGENS.

Le 22 juin.

J'ai reçu vos *Lettres*, mon cher Isaac, comme nos pères reçurent les caillles dans le désert¹ ; mais je ne me lasserai pas de vos *Lettres* comme ils se lassèrent de leurs caillles. Souvenez-vous que je vous ai toujours assuré un succès invariable pour les *Lettres juives*. Comptez que vous vous lasserez plus tôt d'en écrire que le public de les lire et de les désirer.

Je suis très-aise que vous ayez exécuté ce petit projet d'*Anecdotes littéraires*². Le goût que vous avez pour le bon et pour le vrai ne vous permettra pas de passer sous silence les *Visions de Marie Alacoque* ;

Les vers français que Jésus-Christ a faits pour cette sainte, vers qui feraient penser que notre divin Sauveur était un très-mauvais poète, si on ne savait d'ailleurs que Languet, archevêque de Sens, a été le Pellegrin qui a fait ces vers de Jésus-Christ ;

L'impertinence absurde des jésuites, qui, dans leur misérable *Journal*³, viennent d'assurer que *l'Essai sur l'Homme*, de Pope, est un ouvrage diabolique contre la religion chrétienne ;

Le style d'un certain Père Regnault⁴, auteur des *Entretiens physiques* ; style digne de son ignorance. Ce bon Père a la justice d'appeler les admirables découvertes et les démonstrations de Newton sur la lumière, *un système* ; et ensuite il a la modestie de proposer le sien. Il dit qu'*Hercule était physicien*, et qu'on ne pouvait résister à *un physicien de cette force*. Il examine la question du vide, et il dit ingénieusement : *Voyons s'il y a du vide ailleurs que dans la bouteille ou dans la bourse*.

1. Exode, chap. xvi.

2. *Anecdotes historiques, galantes et littéraires du temps présent* ; la Haye, 1737, in-12. (B.)

3. Sur ce Journal voyez la note tome XXI, page 169.

4. Noël Regnault, jésuite, né en 1683, mort le 14 mars 1762, auteur de la *Lettre d'un physicien*, dont Beuchot a parlé dans son avertissement, tome XXII. pages 398, et d'*Entretiens physiques d'Ariste et d'Eudoxe*.

C'est là le style de nos beaux esprits savants, qui ne peuvent imiter que des défauts de Voiture et de Fontenelle.

Pareilles impertinences dans le Père Castel, qui, dans un livre de mathématiques¹, pour faire comprendre que le cercle est un composé d'une infinité de lignes droites, introduit un ouvrier faisant un talon de soulier, qui dit qu'un cône n'est qu'un pain de sucre, etc., etc., et que ces notions suffisent pour être bon mathématicien ;

Les cabales et les intrigues pour faire réussir de mauvaises pièces, et pour faire croire qu'elles ont réussi, quand elles ont fait bâiller le peu d'auditeurs qu'elles ont eu ; témoin *l'École des amis*², *Childéric*³, et tant d'autres, qu'on ne peut lire ;

Enfin vous ne manquerez pas de matières. Vous aurez toujours de quoi venger et éclairer le public.

Vous faites fort bien, tandis que vous êtes encore jeune, d'enrichir votre mémoire par la connaissance des langues ; et, puisque vous faites aux belles-lettres l'honneur de les cultiver, il est bon que vous vous fassiez un fonds d'érudition qui donnera toujours plus de poids à votre gloire et à vos ouvrages. Tout est également frivole en ce monde ; mais il y a des inutilités qui passent pour solides, et ces inutilités-là ne sont pas à négliger. Tôt ou tard vous en recueillerez le fruit, soit que vous restiez dans les pays étrangers, soit que vous rentriez dans votre patrie.

Voici une lettre⁴ que j'ai reçue, laquelle doit vous confirmer dans l'idée que vous avez de Rousseau. Adieu ; je vous aime autant qu'il est méprisable. Je vous suis attaché pour toute ma vie.

761. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT⁵.

23 juin (1737).

En réponse à votre lettre du 19, je vous envoie un petit modèle de lettre, que monsieur votre frère écrira à M. le comte de Goesbriant. J'y joins un modèle pour le prince de Guise, et M. de Lézeau. Vous ferez d'ailleurs, mon cher ami, tout comme il vous plaira avec l'agent de cette honnête banqueroute. Je crois qu'il

1. *Mathématique universelle abrégée*, 1728, in-4°. (CL.)

2. Comédie en cinq actes, en vers, de La Chaussée, jouée au commencement de 1737.

3. *Childéric*, tragédie de Morand, jouée le 19 décembre 1736 ; Pierre de Morand, né en 1701, est mort en 1758.

4. Celle de Rousset de Missy, du 7 mars 1737 ; voyez n° 699.

5. Édition Courtat.

n'y a qu'à attendre : M. le comte de Goesbriant est un honnête homme, et son père n'est pas éternel.

Pour les petits miroirs concaves, je viens d'en trouver à Chaumont. J'ai fait mon expérience, qui a assez bien réussi. Ainsi plus de petits miroirs. Je vous supplie seulement de vous informer de ce que coûtera le plus grand miroir, concave des deux côtés, et le plus grand verre ardent, convexe des deux côtés ; bien entendu que vous les éprouverez avant de les acheter. Ce sont là, je crois, des commissions plus amusantes que celle de se mettre au marc la livre avec les créanciers de M. de Goesbriant.

Pour faire une expérience plus singulière, je voudrais avoir des fragments de glaces de toute figure, de toutes grandeurs, doublées de tain, ou non doublées, et j'en voudrais la valeur de six pieds carrés. Des cassures de miroirs ne doivent pas, je crois, coûter cher. Envoyez-moi un bon ballot de ces guenilles, je vous en supplie, le plus promptement que vous pourrez.

Vraiment oui, je veux toutes les pièces qui ont concouru pour les prix de l'Académie des sciences.

J'attends aussi mon arme campagnarde, mes terrines, mes retortes de verre, mes creusets, mon petit secrétaire, le résultat de la conversation avec Geoffroy, etc. Je compte qu'Hébert a ses cinquante louis, et qu'il fait travailler à force.

Je vous prie de vous souvenir que les mille livres de Demoulin sont exigibles au onze de ce mois, et qu'il faut lui faire commandement.

Je me recommande aussi à M. Paris de Montmartel. Je vous enverrai mon certificat de vie au 1^{er} juillet. Il servira pour recevoir cette pension et dix-huit mois de la rente viagère.

L'accommodement entre M. de Richelieu et moi pour l'affaire de Bouillé-Ménard doit se conclure d'autant plus promptement que M. de Richelieu, par cet arrangement, ne me paye que dans un an, et sans bourse délier, une année qu'il me doit de ma rente.

Mais surtout je vous prie de bien insister sur une délégation qui procure dorénavant un paiement certain et périodique de cette rente de quatre mille livres, qui est la plus considérable que j'aie. La vie est courte, et Salomon dit qu'il faut en jouir.

Je me recommande toujours à votre tendre amitié et à votre discrétion.

Je vous prie de me faire chercher une jolie gibecière, avec ses appartenances, marteau d'armes, tire-bourre, etc., le tout emballé avec le reste au coche.

Je ne vous donnerais pas ces commissions-là si je n'y ajoutais le correctif de les faire [faire] par qui il vous plaira. Ne vous gênez jamais sur ces détails. Il faut que nous soyons à notre aise l'un avec l'autre.

Je vous embrasse tendrement.

762. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

(Du 27 juin 1737.) R. le 30 juin 1737.

En réponse à celle du 24 de juin.

Je vous prie d'abord d'envoyer le tableau à la campagne, à Viry près d'Athis, à M. Mignot, avec une petite lettre qui sera un mot d'avis, des compliments pour toute ma famille, et lui dire qu'il s'adresse à vous s'il a quelques ordres à me donner.

Il faut poursuivre ce fripon insigne de Demoulin, qui m'a volé vingt mille livres ; il faut du moins qu'il me paye le peu qu'il n'a pu me voler.

Quant à M. de Richelieu, s'il veut ne me point donner d'argent comptant, mais seulement une délégation des 2,461 liv. 4 s. 5 d. que lui doit encore M^{me} d'Aubigné, et une délégation pour le reste de l'année 1736, 1737 et suivantes, acceptée, sur quelque fermier, je suis content. C'est une proposition qu'il doit accepter ; mais s'il veut donner de l'argent comptant, il ne faut pas le refuser.

J'attends le secrétaire, les pièces de l'Académie des sciences, les petits balais, le bâton ferré, les cassures de glaces, les terrines, etc.

Il faudra se passer des thermomètres.

Je vous prie d'ajouter au paquet vingt livres de poudre fine à poudrer, et dix livres de poudre à poudrer de senteur. Cela fait trente livres, avec une bouteille d'essence de jasmin. Priez madame votre sœur de faire cette emplette.

J'attends aussi une jolie gibecière.

Le procédé du sieur Robert me paraît assez embrouillé. Je vous demandais si ces trois louis, que vous lui aviez donnés en juillet 1736, étaient pour des déboursés ou étaient une récompense. Je sais qu'il n'a jamais fait de déboursés : c'était donc une récompense. Il est encore bien singulier qu'il prenne pour lui de l'argent, sous prétexte d'un mémoire de procureur. Il est bon de finir avec lui.

1. Édition Courtès.

Vous devez avoir les trente-deux louis du sieur Bronod. Je vous supplie de donner cinquante louis à Hébert, et de le presser.

Encore une petite visite au sieur Geoffroy. Remettez-le sur le chapitre du plomb et du régule d'antimoine augmentés de poids après la calcination.

Il vous a dit, et cela est vrai, que ces matières perdent cette augmentation de poids après s'être refroidies ; mais ce n'est pas assez : il faut savoir si ce poids se perd quand le corps calciné s'est simplement refroidi, ou s'il se perd quand ce corps calciné a été ensuite fondu. Par exemple, M. Lemery rapporte que vingt-cinq livres de plomb calcinées ont produit vingt-cinq livres pesant, lesquelles refondues ensuite n'ont pesé que dix-neuf livres.

MM. Duclos et Homberg rapportent que le régule de mars et celui d'antimoine, exposés au verre ardent et s'y étant calcinés, ont augmenté de poids ; mais que, fondus après à ce même verre, ils ont perdu et ce poids qui leur avait été ajouté, et un peu du leur propre. Ce n'est donc pas simplement après avoir été refroidis que ces corps ont perdu le poids ajouté à leur substance par l'action du feu.

Il faudrait encore savoir si M. Geoffroy pense que la matière ignée seule a produit ce poids surabondant ; si la cuiller de fer avec laquelle on remue pendant l'opération, si le vase qui contient le métal, n'augmentent pas le poids de ce métal, en passant en quelque quantité dans sa substance.

Sachez, je vous prie, son sentiment, et mandez-le-moi au plus vite ; vous êtes très-capable de le faire parler et de le bien entendre. Je compte plus que jamais sur votre amitié et sur votre discrétion.

P. S. Vous devriez savoir la liste des débiteurs de Demoulin, qui étaient les miens. Il y en a qui demeurent dans votre quartier. Vous pourrez savoir s'ils l'ont payé, s'ils le payeront ; mais il faut toujours le poursuivre.

763. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 29 (juin 1737).

Je reçois, mon cher abbé, le paquet de M. Pitot, et votre billet du 26.

1. Édition Courtat.

M. Bronod doit enfin avoir donné l'argent.

J'attends toutes les choses que je vous ai demandées, secrétaire, bâton ferré, fragments de glace, balais de plume, poudre à poudrer, essence, gibecière, etc., les livres de l'Académie.

A l'égard des miroirs concaves, il m'en vient un d'ailleurs.

Pour les thermomètres et les baromètres, voici ce qu'il faudrait faire : m'envoyer les verres et la monture bien conditionnés, les liqueurs et le mercure à part, avec un petit mémoire de la manière de mettre le mercure dans les tubes, et de les fermer ensuite hermétiquement. Cela n'est pas difficile, mais il faut s'adresser à un homme très-entendu.

Je vous ai déjà donné des instructions philosophiques pour le sieur Geoffroy. Il s'agit de savoir s'il attribue au feu seul l'augmentation du poids de ce plomb calciné ; si on a pesé la terrine avant et après ; si on a pesé la cuiller ou spatule avec laquelle le plomb a été remué ; si l'on a pris les mêmes précautions dans l'expérience faite au miroir ardent. On m'a assuré que le sieur Boulduc¹, savant chimiste, a fait de son côté des expériences qui tendent à prouver que le feu n'augmente pas la pesanteur des corps : il s'agirait d'avoir sur cela une conversation avec M. Boulduc. Il y a encore un M. Grosse qui, je crois, demeure chez M. Boulduc : c'est un chimiste très-intelligent et très-laborieux ; je vous prie de demander à l'un et à l'autre ce qu'ils pensent des expériences du plomb calciné au feu ordinaire, et des matières calcinées au feu des rayons réunis du soleil par le verre ardent. Ayez la bonté de m'envoyer un résultat précis de leur opinion. Ils se feront un plaisir de vous parler, mais surtout qu'ils ne se doutent pas que vous agissez pour moi.

Voici une autre affaire : la lettre de change ci-jointe vous instruira du fait.

Il faut trouver quelque banquier honnête homme, M. Delarue par exemple, ou tel autre de connaissance, lui demander ce que dix mille cent cinquante florins, argent courant, au mois d'août, produiront, argent de France à Paris, à peu près ; et, s'il croit que cela puisse aller à plus de vingt mille cinq cents livres, il n'a qu'à envoyer la lettre de change à ses correspondants à Amsterdam, pour se faire payer du sieur Jacques Ferrand ; après quoi il nous remettra l'argent à Paris.

En attendant, voici une lettre que je vous prie de faire

1. Gilles-François Boulduc, premier apothicaire du roi et associé chimiste dans l'Académie des sciences, né à Paris le 2 février 1675, mort le 17 janvier 1742.

mettre à la poste pour le sieur Jacques Ferrand. Vous verrez par cette lettre que le banquier à qui vous vous adresserez ne doit faire nulle difficulté de mettre son nom lui-même dans ma lettre de change, attendu que j'en donne avis à celui sur qui je tire. Voilà bien du verbiage. Je vous embrasse.

Voici un modèle de la lettre qu'il faut écrire au prince de Guise.

764. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Ruppin, 6 juillet.

Monsieur, si j'étais né poète, j'aurais répondu en vers aux stances charmantes, à votre lettre du 27 mai; mais des revues, des voyages, des coliques et des fièvres, m'ont tellement fatigué que Phébus est demeuré inexorable aux prières que je lui ai faites de m'inspirer son feu divin.

Remusberg est la seule où je voudrais aller.

Ce vers m'a causé le plus grand plaisir du monde; je l'ai lu plus de mille fois. Ce serait une apparition bien rare dans ce pays qu'un génie de votre ordre, un homme libre de préjugés, et dont l'imagination est gouvernée par la raison. Quel bonheur pourrait égaler le mien si je pouvais nourrir mon esprit du vôtre, et me voir guidé par vos soins dans le chemin du beau?

Je ne vous ai donné l'histoire de Rémus que pour ce qu'elle vaut. Les origines des nations sont pour la plupart fabuleuses; elles ne prouvent que l'antiquité des établissements. Mettez l'anecdote de Rémus à côté de l'histoire de la *sainte ampoule*, et des opérations magiques de Merlin.

Les *antiquaires à capuchon* ne seront jamais ni mes historiographes, ni les directeurs de ma conscience. Que votre façon de penser est différente de celle de ces suppôts de l'erreur! Vous aimez la vérité, ils aiment la superstition; vous pratiquez les vertus, ils se contentent de les enseigner; ils calomnient, et vous pardonnent. Si j'étais catholique, je ne choiserais ni saint François d'Assise, ni saint Bruno pour mes patrons; j'irais droit à Cirey, où je trouverais des vertus et des talents supérieurs en tout genre à ceux de la haire et du froc.

Ces rois sans amitié et sans retour, dont vous me parlez, me paraissent ressembler à la bûche que Jupiter donna pour roi aux grenouilles¹. Je ne connais l'ingratitude que par le mal qu'elle m'a fait. Je peux même dire, sans affecter des sentiments qui ne me sont pas naturels, que je renoncerais à toute grandeur si je la croyais incompatible avec l'amitié. Vous avez bien votre part à la mienne. Votre naïveté, cette sincérité et cette noble confiance que vous me témoignez dans toutes les occasions, méritent bien que je vous donne le titre d'ami.

1. La Fontaine, livre III, fable IV.

Je voudrais que vous fussiez le précepteur des princes, que vous leur apprissiez à être hommes, à avoir des cœurs tendres, que vous leur fissiez connaître le véritable prix des grandeurs, et le devoir qui les oblige à contribuer au bonheur des humains.

Mon pauvre Césarion a été arrêté tout court par la goutte. Il s'en est défait du mieux qu'il a pu, et s'est mis en chemin pour Cirey. C'est à vous de juger s'il ne mérite pas toute l'amitié que j'ai pour lui.

En prenant congé de mon petit ami, je lui ai dit : Songez que vous allez au paradis terrestre, à un endroit mille fois plus délicieux que l'île de Calypso ; que la déesse de ces lieux ne le cède en rien à la beauté de l'enchanteresse de Télémaque ; que vous trouverez en elle tous les agréments de l'esprit, si préférables à ceux du corps ; que cette merveille occupe son loisir par la recherche de la vérité. C'est là que vous verrez l'esprit humain dans son dernier degré de perfection, la sagesse sans austérité, entourée des tendres Amours et des Ris. Vous y verrez d'un côté le sublime Voltaire, et de l'autre l'aimable auteur du *Mondain* ; celui qui sait s'élever au-dessus de Newton, et qui, sans s'avilir, sait chanter Phyllis ¹. De quelle façon, mon cher Césarion, pourra-t-on vous faire abandonner un séjour si plein de charmes ? Que les liens d'une vieille amitié seront faibles contre tant d'appas !

Je remets mes intérêts entre vos mains ; c'est à vous, monsieur, de me rendre mon ami. Il est peut-être l'unique mortel digne de devenir citoyen de Cirey ; mais souvenez-vous que c'est tout mon bien, et que ce serait une injustice criante de me le ravir.

J'espère que mon petit ambassadeur reviendra chargé de la toison d'or, c'est-à-dire de votre *Pucelle* et de tant d'autres pièces à moitié promises, mais encore plus impatiemment attendues. Vous savez que j'ai un goût déterminé pour vos ouvrages ; il y aurait plus que de la cruauté à me les refuser.

Il me semble que la dépravation du goût n'est pas si générale en France que vous le croyez. Les Français connaissent encore un Apollon à Cirey, des Fontenelle, des Crébillon, des Rollin, pour la clarté et la beauté du style historique ; des d'Olivet pour les traductions, des Bernard et des Gresset, dont les muses naturelles et polies peuvent très-bien remplacer les Chaulieu et les La Fare.

Si Gresset pêche quelquefois contre l'exactitude, il est excusable par le feu qui l'emporte ; plein de ses pensées, il néglige les mots. Que la nature fait peu d'ouvrages accomplis ! et qu'on voit peu de Voltaires ! J'ai pensé oublier M. de Réaumur, qui, en qualité de physicien, est en grande réputation chez vous ². Voilà ce qui me paraît la quintessence de vos grands hommes. Les autres auteurs ne me paraissent pas fort dignes d'attention. Les belles-lettres ne sont plus récompensées comme elles l'étaient du temps de Louis le Grand. Ce prince, quoique peu instruit, se faisait une affaire sérieuse de protéger ceux dont il attendait son immortalité. Il aimait la gloire, et c'est à

1. Phyllis devenue marquise. (*Œuvres posthumes*, édit. de Berlin et de Londres.)

2. Chez nous. (*Ibid.*)

cette noble passion que la France est redevable de son Académie et des arts qui y fleurissent encore.

Quant à la métaphysique, je ne crois pas qu'elle fasse jamais fortune ailleurs qu'en Angleterre. Vous avez vos bigots, nous avons les nôtres. L'Allemagne ne manque ni de superstitieux, ni de fanatiques entêtés de leurs préjugés, et malfaisants au dernier point, et qui sont d'autant plus incorrigibles que leur stupide ignorance leur interdit l'usage du raisonnement. Il est certain qu'on a lieu d'être prudent dans la compagnie de pareils sujets. Un homme qui passe pour n'avoir point de religion, fût-il le plus honnête homme du monde, est généralement décrié. La religion est l'idole des peuples; ils adorent tout ce qu'ils ne comprennent point. Quiconque ose y toucher d'une main profane s'attire leur haine et leur abomination. J'aime infiniment Cicéron; je trouve dans ses *Tusculanes* beaucoup de sentiments conformes aux miens. Je ne lui conseillerais pas de dire, s'il vivait de nos jours :

Mourir peut être un mal, mais être mort n'est rien.

En un mot, Socrate a préféré la ciguë à la gêne de contenir sa langue; mais je ne sais s'il y a plaisir à être le martyr de l'erreur d'autrui. Ce qu'il y a de plus réel pour nous dans ce monde, c'est la vie; il me semble que tout homme raisonnable devrait tâcher de la conserver.

Je vous assure que je méprise trop les jésuites pour lire leurs ouvrages. Les mauvaises dispositions du cœur éclipsent en eux toutes les qualités de l'esprit. Nous vivons d'ailleurs si peu, et nous avons, pour la plupart, si peu de mémoire, qu'il ne faut nous instruire que de ce qu'il y a de plus exquis.

Je vous envoie par cet ordinaire l'*Histoire de la Vierge de Czenstochow*, par M. de Beausobre¹; j'espère que vous serez content du tour et du style de cette pièce. Autant que je m'y connais, je n'ai point remarqué de fautes contre la pureté de la langue. Il est vrai que la plupart des *réfugiés*² la négligent beaucoup. Il s'en trouve pourtant quelques-uns qui, je crois, pourraient ne pas être réprochés par votre Académie. Nos universités et notre Académie des sciences se trouvent dans un triste état; il paraît que les muses veulent désertir ces climats.

Fédéric I^{er}, roi de Prusse³, prince d'un génie fort borné, bon, mais

1. Il est à croire que c'était un manuscrit. La *Bibliothèque germanique*, tomes XVIII, XX, XXV, XXVII, XXVIII, XXXI, contient des articles de Beausobre sur la *Vierge érigée en reine de Pologne*; le tome XXXII, pages 73-107, et le tome XXXIV, pages 67-95, contiennent deux articles sur la *Vierge reine de Pologne*, dont le dernier se termine par ces mots : « La description de votre image est finie; nous en lirons l'histoire une autre fois. » Mais cette *Histoire* promise n'a point paru dans la *Bibliothèque germanique*. (B.)

2. Aussi dit-on : *style de réfugié*. (B.)

3. Frédéric I^{er}, aïeul de Frédéric II, fut proclamé roi en janvier 1691, et devint veuf, en février 1705, de Sophie-Charlotte, qu'il avait épousée en 1684. Voyez, tome XV, dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. VI, la note sur les cinq premiers princes qui ont gouverné la Prusse.

facile, a fait assez fleurir les arts sous son règne. Ce prince aimait la grandeur et la magnificence; il était libéral jusqu'à la profusion. Épris de toutes les louanges qu'on prodiguait à Louis XIV, il crut qu'en choisissant ce prince pour modèle, il ne pouvait pas manquer d'être loué à son tour. Dans peu on vit la cour de Berlin devenir le singe de celle de Versailles; on imitait tout : cérémonial, harangues, pas mesurés, mots comptés, grands mousquetaires, etc., etc. Souffrez que je vous épargne l'ennui d'un pareil détail.

La reine Charlotte, épouse de Frédéric, était une princesse qui, avec tous les dons de la nature, avait reçu une excellente éducation. Elle était fille du duc de Lunebourg, depuis électeur de Hanovre. Cette princesse avait connu particulièrement Leibnitz à la cour de son père. Ce savant lui avait enseigné les principes de la philosophie, et surtout de la métaphysique. La reine considérait beaucoup Leibnitz; elle était en commerce de lettres avec lui, ce qui lui fit faire de fréquents voyages à Berlin. Ce philosophe aimait naturellement toutes les sciences; aussi les possédait-il toutes. M. de Fontenelle, en parlant de lui¹, dit très-spirituellement qu'en le décomposant on trouverait assez de matière pour former beaucoup d'autres savants. L'attachement de Leibnitz pour les sciences ne lui faisait jamais perdre de vue le soin de les établir. Il conçut le dessein de former à Berlin une académie sur le modèle de celle de Paris, en y apportant cependant quelques légers changements. Il fit ouverture de son dessein à la reine, qui en fut charmée, et lui promit de l'assister de tout son crédit.

On parla un peu de Louis XIV; les astronomes assurèrent qu'ils découvrieraient une infinité d'étoiles dont le roi serait indubitablement le parrain; les botanistes et les médecins lui consacraient leurs talents, etc. Qui aurait pu résister à tant de genres de persuasion? Aussi en vit-on les effets. En moins de rien, l'observatoire fut élevé, le théâtre de l'anatomie ouvert, et l'Académie, toute formée, eut Leibnitz pour son directeur. Tant que la reine vécut, l'Académie se soutint assez bien; mais, après sa mort, il n'en fut pas de même. Le roi son époux la suivit de près. D'autres temps, d'autres soins. A présent les arts dépérissent, et je vois, les larmes aux yeux, le savoir fuir de chez nous, et l'ignorance, d'un air arrogant, et la barbarie des mœurs, s'en approprier la place :

Du laurier d'Apollon, dans nos stériles champs,
La feuille négligée est désormais flétrie :
Dieux! pourquoi mon pays n'est-il plus la patrie
Et de la gloire et des talents?

Je crois avoir porté un jugement juste sur *l'Enfant prodigue*. Il s'y trouve des vers que j'ai d'abord reconnus pour les vôtres; mais il y en a d'autres qui m'ont paru plutôt l'ouvrage d'un écolier² que d'un maître.

Nous avons l'obligation aux Français d'avoir fait revivre les sciences³.

¹ Fontenelle, *Éloge de Leibnitz*.

² Frédéric avait reçu, par Thieriot, une détestable copie de *l'Enfant prodigue*.

³ Les sciences chez eux. (*Oeuvres posthumes*, édit. de Berlin et de Londres.)

Après que des guerres cruelles, l'établissement du christianisme, et les fréquentes invasions des barbares eurent porté un coup mortel aux arts réfugiés de Grèce en Italie, quelques siècles d'ignorance s'écoulèrent, quand, enfin, ce flambeau se ralluma chez vous. Les Français ont écarté les ronces et les épines qui avaient entièrement interdit aux hommes le chemin de la gloire qu'on peut acquérir dans les belles-lettres. N'est-il pas juste que les autres nations conservent l'obligation qu'elles ont à la France du service qu'elle leur a rendu généralement ? Ne doit-on pas une reconnaissance égale à ceux qui nous donnent la vie, et à ceux qui nous fournissent les moyens de nous instruire ?

Quant aux Allemands, leur défaut n'est pas de manquer d'esprit. Le bon sens leur est tombé en partage ; leur caractère approche assez de celui des Anglais. Les Allemands sont laborieux et profonds : quand une fois ils se sont emparés d'une matière, ils pèsent dessus. Leurs livres sont d'un diffus assommant. Si on pouvait les corriger de leur pesanteur, et les familiariser un peu plus avec les Grâces, je ne désespérerais pas que ma nation ne produisit de grands hommes. Il y a cependant une difficulté qui empêchera toujours que nous ayons de bons livres en notre langue : elle consiste en ce qu'on n'a pas fixé l'usage des mots ; et, comme l'Allemagne est partagée entre une infinité de souverains, il n'y aura jamais moyen de les faire consentir à se soumettre aux décisions d'une académie.

Il ne reste donc plus d'autre ressource à nos savants que d'écrire dans des langues étrangères ; et, comme il est très-difficile de les posséder à fond, il est fort à craindre que notre littérature ne fasse jamais de fort grands progrès. Il se trouve encore une difficulté qui n'est pas moindre que la première : les princes méprisent généralement les savants ; le peu de soin que ces messieurs portent à leur habillement, la poudre du cabinet dont ils sont couverts, et le peu de proportion qu'il y a entre une tête meublée de bons écrits, et la cervelle vide de ces seigneurs, font qu'ils se moquent de l'extérieur des savants, tandis que le grand homme leur échappe. Le jugement des princes est trop respecté des courtisans pour qu'ils s'avisent de penser d'une manière différente, et ils se mêlent également de mépriser ceux qui les valent mille fois. *O tempora ! o mores !*

Pour moi, qui ne me sens point fait pour le siècle où nous vivons, je me contente de ne point imiter l'exemple de mes égaux. Je leur prêche sans cesse que le comble de l'ignorance c'est l'orgueil ; et, reconnaissant la supériorité de vous autres grands hommes, je vous crois dignes de mon encens ; et vous, monsieur, de toute mon estime : elle vous est entièrement acquise. Regardez-moi comme un ami désintéressé, et dont vous ne devez la connaissance qu'à votre mérite¹. Je vous écris un pied à l'étrier, et prêt à partir. Je serai de retour dans quinze jours. Je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1. ... mérite. Je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami.

Écrit un pied dans l'étrier et sur le point de partir ; je serai de retour dans quinze jours. (*Œuvres posthumes*, édit. de Berlin et de Londres.)

765. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 6 (juillet 1737).

Je reçois votre lettre du 3 juillet, mon cher ami.

1° A l'égard de Demoulin, ou vous avez mon titre contre lui, ou il est entre les mains du sieur Robert, ou il est chez le sieur Ballot, notaire, rue Saint-Honoré, au coin du Carrousel.

Voici la réponse à la lettre de la Demoulin. Je vous prie cependant de la faire presser un peu.

2° Pour l'intendant de M. de Richelieu, je crois qu'il est bon de lui écrire pour terminer l'affaire.

3° Je vois, par la date des soixante-douze livres données au sieur Robert, qu'il a compté pour des frais chimériques cet argent qu'il nous demande. Il n'était point chargé alors de faire assigner les débiteurs de Demoulin, puisque cette quittance de soixante-douze livres est du 18 de juillet, et que l'affaire de Demoulin était totalement consommée le dernier juin ; mais il n'en faut plus parler.

4° Il faudra que monsieur votre frère n'aille jamais chez M. de Goesbriant, mais qu'il lui écrive tous les huit jours, jusqu'à réponse définitive.

5° Je compte qu'on a écrit à M. le prince de Guise pour la délégation sur les fermes générales.

6° Jacques Ferrand, banquier et courtier à Amsterdam, est très-solvable et très-honnête homme. Il me mande que dix mille cent cinquante florins, argent courant, doivent me valoir plus de vingt mille huit cents livres. C'est de quoi il faudra se débattre avec M. Delarue.

7° J'attends la caisse avec impatience, mais je vous prie instamment de m'envoyer par le carrosse de Bar-sur-Aube, sans aucun délai, MARIOTTE, *De la Nature de l'air* ; IDEM, *Du Froid et du Chaud* ; BOYLE, *De Ratione inter ignem et flammam* : difficile à trouver, c'est l'affaire de votre frère ; un dictionnaire latin où se trouvent les termes des arts, s'il y en a.

8° Un louis de gratification à d'Arnaud ; mais dites-lui que je ne suis point à Cirey, que ma santé est languissante, et que je n'écris à personne.

9° Je suppose que vous m'avez gardé le secret avec M. Grosse et avec M. Geoffroy, et que vous ne m'avez jamais nommé en

1. Édition Courtat.

proposant mes questions de physique. Je vous prie de ne me jamais nommer.

Avec cet incognito, je vous prie d'aller faire encore une petite consultation à ce gnome de Grosse. C'est un homme bien au fait. Il faut tirer de lui :

1° S'il croit que le feu pèse, et si les expériences faites par M. Homberg et autres, qui semblent prouver que le feu est entré dans les matières calcinées et en a augmenté le poids, si ces expériences, dis-je, doivent l'emporter sur celle du fer rouge et refroidi qui pèse toujours également; proposez-lui ce petit problème ;

2° Si le miroir ardent du Palais-Royal fait le même effet sur les matières mises dans l'air libre et dans le vide de la machine pneumatique. Il faudrait sur cela le faire entrer dans quelques détails, lui demander les effets des rayons du soleil dans ce vide sur la poudre à canon, sur les liqueurs, sur les métaux, prendre un petit nota de ce qu'il vous dirait, et lui demander si le *phosphore* de Boyle, si le *phosphore igné*, s'allument dans le vide; enfin s'il a vu de bon *naphte* de Perse, et s'il est vrai que ce vrai *naphte* brûle dans l'eau. Vous voilà, mon cher abbé, archi-physicien. Je vous lutine furieusement, car j'ajoute encore que le temps me presse.

Vous pourriez aussi le consulter pour savoir où l'on trouverait un thermomètre de Fahrenheit. Ce n'est pas tout : il faut lui dire que dans la *Chimie* de Boerhaave, à la page 194, édition in-4°, il est parlé d'expériences faites *clarissimo Boulducio*, par lesquelles la légèreté spécifique du feu semble prouvée; mais ces expériences sont probablement de Boulduc le père. Elles sont rapportées dans l'histoire latine de l'Académie, de Duhamel, pages 14 et 15. Si M. Grosse a cette histoire, vous auriez la bonté de copier le précis de ces expériences. Je devrais avoir cette histoire latine de Duhamel, pour joindre à celle de M. de Fontenelle. Il faut donc, je vous en prie, l'acheter et l'envoyer avec le reste.

Il me faut aussi le traité du fer de M. de Réaumur, qui était parmi mes Mémoires de l'Académie. Si on l'a vendu, il faut le racheter.

Encore un mot pour M. Grosse, c'est pour savoir ce qu'il pense de la *Chimie* de Boerhaave, et surtout pour qu'il ignore que je suis au monde.

Réponse prompte, mon cher abbé.

Pardon, j'ai encore un petit mot à ajouter pour le secrétaire

que vous m'envoyez. Il faudrait qu'il fût monté sur de petites roulettes de cuivre pratiquées dans les pieds. Autant en faut au nécessaire que je vous supplie de presser.

Je vous embrasse.

766. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 8 (juillet 1737).

Chaque jour de poste, mon cher abbé, sera donc de ma part une nouvelle importunité. Vous savez toutes les commissions dont je vous ai accablé. Je crois parmi ces commissions n'avoir pas oublié l'histoire latine de l'Académie, par Duhamel, ni le volume sur le feu par M. de Réaumur². J'ai surtout abusé de votre patience, en vous priant d'avoir une nouvelle conversation scientifique avec ce célèbre chimiste, M. Grosse. Vous n'êtes pas encore quitte de mes prières. Il faut avoir la bonté de demander à ce savant charbonnier-là s'il a jamais fait l'expérience de plonger son thermomètre dans de l'esprit-de-vin, dans de l'esprit de nitre, d'urine, etc., pour voir si le thermomètre hausse dans ces liqueurs. Je vous avais demandé des thermomètres et des baromètres : j'insiste encore fortement là-dessus. On en transporte au bout du monde. Vous pourriez consulter sur cela M. Grosse ou M. Nollet, qui demeure quai des Théatins, chez M. le marquis de Locmaria. Ce M. Nollet en vend de très-bons. Il enseignera et donnera par écrit la manière de les faire parvenir en province en sûreté. On pourrait, je crois, très-bien envoyer, dans une caisse, le mercure, les verres, l'esprit-de-vin coloré, etc., chacun à part, et on remplirait le thermomètre selon la façon dont M. Nollet lui-même s'y prend.

Ce qui est bien sûr, c'est qu'il me faut deux bons baromètres, et deux bons thermomètres. Si je peux surtout en avoir selon la méthode de Fahrenheit, je vous serai très-obligé, dût-on me les apporter à pied. Il n'y aurait qu'à m'envoyer ce Savoyard en qui vous avez confiance, et qui est un honnête garçon. Il apporterait avec cela des serins, supposé qu'ils soient privés. Si M^{me} Dubreuil voulait en céder pour de l'argent, et une petite perruche à collier noir, vous feriez prix avec lui pour son voyage : vous seriez un homme charmant.

Au reste, mon cher abbé, n'épargnez jamais l'argent quand

1. Édition Courtat.

2. Dans la lettre précédente, Voltaire parle du *Traité du fer*. (C.)

il vous faudra des voitures, et préférez toujours, en fait d'achat, le beau et le bon, un peu cher, au médiocre moins coûteux.

On dit bien du mal des estampes de Gueulard. Ne pourrait-on me faire moins vilain ?

Adieu, mon très-cher abbé.

767. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) juillet.

Monseigneur, je suis entouré de vos bienfaits : M. de Keyserlingk, le portrait de Votre Altesse royale, la seconde partie de la *Métaphysique* de M. Wolff, la *Dissertation* de M. de Beausobre, et surtout la lettre charmante que vous avez daigné m'écrire de Ruppin, le 6 de juillet. Avec cela on peut braver la fièvre et la langueur qui me minent; et je m'aperçois qu'on peut souffrir et être heureux.

Votre aimable ambassadeur n'a plus de goutte ; nous allons le perdre : il n'est venu que pour se faire regretter; il retourne vers le prince qu'il aime, et dont il est aimé; il laisse à Cirey un souvenir éternel de lui, et le règne de Frédéric bien établi. Il emporte mon tribut; j'ai donné tout ce que j'avais. On dit qu'il y a eu des tyrans qui dépouillaient leurs sujets; mais les bons sujets donnent volontiers tous leurs biens aux bons princes.

J'ai donc mis dans un petit paquet tout ce que j'ai fait de l'*Histoire de Louis XIV*, quelques pièces de vers qui ont été imprimées à la suite de la *Henriade*, d'une manière très-fautive, quelques morceaux de philosophie. Je me suis dit, en faisant emballer toutes mes pensées :

Pauvre petit génie, oseras-tu paraître
Devant ce génie immortel ?
Pour être digne de ton maître,
Il faudrait être universel,
Et tu n'as pas l'honneur de l'être.

Ton prince, continuai-je, aime, connaît, cultive tous les arts, depuis la musique jusqu'à la vraie philosophie; il connaît surtout le grand art de plaire, et, s'il ne joignait pas à ces vertus celle de l'indulgence, M. de Keyserlingk n'emporterait pas un si énorme paquet.

Enfin, monseigneur, vous m'avez inspiré ce que les princes inspirent si rarement, la confiance la plus grande.

J'aurais bien voulu joindre la *Pucelle* au reste du tribut; votre

ambassadeur vous dira que la chose est impossible. Ce petit ouvrage est, depuis près d'un an, entre les mains de M^{me} la marquise du Châtelet, qui ne veut pas s'en dessaisir. L'amitié dont elle m'honore ne lui permet pas de hasarder une chose qui pourrait me séparer d'elle pour jamais ; elle a renoncé à tout pour vivre avec moi dans le sein de la retraite et de l'étude ; elle sait que la moindre connaissance qu'on aurait de cet ouvrage exciterait certainement un orage. Elle craint tous les accidents ; elle sait que M. de Keyserlingk a été gardé à vue à Strasbourg, qu'il le sera encore à son passage ; qu'il est épié, qu'il peut être fouillé ; elle sait surtout que vous ne voudriez pas hasarder de faire le malheur de vos deux sujets de Cirey pour une plaisanterie en vers. Votre Altesse royale trouverait ce petit poème d'un ton un peu différent de *l'Histoire de Louis XIV* et de la *Philosophie de Newton* ; *sed dulce est desipere in loco*¹. Malheur aux philosophes qui ne savent pas se déridier le front ! Je regarde l'austérité comme une maladie : j'aime encore mille fois être languissant et sujet à la fièvre, comme je le suis, que de penser tristement. Il me semble que la vertu, l'étude et la gaieté sont trois sœurs qu'il ne faut point séparer : ces trois divinités sont vos suivantes ; je les prends pour mes maîtresses.

La métaphysique entre pour beaucoup dans votre immensité, je n'ai donc pas hésité de vous soumettre mes doutes sur cette matière, et de demander à vos royales mains un petit peloton de fil pour me conduire dans ce labyrinthe. Vous ne sauriez croire, monseigneur, quelle consolation c'est pour M^{me} du Châtelet et pour moi de voir combien vous pensez en philosophe, et combien votre vertu déteste la superstition. Si la plupart des rois ont encouragé le fanatisme dans leurs États, c'est qu'ils étaient ignorants, c'est qu'ils ne savaient pas que les prêtres sont leurs plus grands ennemis.

En effet, y a-t-il un seul exemple, dans l'histoire du monde, de prêtres qui aient entretenu l'harmonie entre les souverains et leurs sujets ? Ne voit-on pas partout, au contraire, des prêtres qui ont levé l'étendard de la discorde et de la révolte ? Ne sont-ce pas les presbytériens d'Écosse qui ont commencé cette malheureuse guerre civile qui a coûté la vie à Charles I^{er}, à un roi qui était honnête homme ? N'est-ce pas un moine qui a assassiné Henri III, roi de France ? L'Europe n'est-elle pas encore remplie des traces de l'ambition ecclésiastique ? Des évêques devenus

1. Horace, liv. IV, ode XII, vers 28.

princes, et ensuite vos confrères dans l'électorat; un évêque de Rome foulant aux pieds les empereurs, n'en sont-ils pas d'assez forts témoignages?

Pour moi, quand je songe à quel point les hommes sont faibles et fous, je suis toujours étonné que, dans les temps d'ignorance, les papes n'aient pas eu la monarchie universelle.

Je suis persuadé qu'il ne tient à présent qu'à un souverain d'étouffer chez lui toutes semences de fureur religieuse et de discorde ecclésiastique. Il n'y a qu'à être honnête homme et nullement dévot : les hommes, tout sots qu'ils sont, sentent bien dans leur cœur que la vertu vaut mieux que la dévotion. Sous un roi dévot, il n'y a que des hypocrites; un roi honnête homme forme des hommes comme lui.

J'ose ainsi penser tout haut devant Votre Altesse royale, car votre caractère divin m'encourage à tout. Je viens de finir une conversation avec M. de Keyserlingk; il a encore enflammé mon zèle et mon admiration pour votre personne. Tout mon malheur est d'avoir une santé qui probablement m'empêchera d'être le témoin du bien que vous ferez aux hommes, et des grands exemples que vous donnerez. Heureux ceux qui verront ces beaux jours! D'autres verront de près la gloire et le bonheur de votre gouvernement; mais moi, j'aurai joui des bontés du prince philosophe, j'aurai eu les prémices de sa grande âme, j'aurai été trop heureux, etc.

768. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

15 au soir (juillet 1737).

En réponse à votre lettre du 12.

Faites partir votre homme, mon cher abbé, sur-le-champ, à cinquante sous par jour. Il ne faut que cinq jours tout au plus, et c'est à condition qu'il ne lui sera payé que cinq jours pour aller, et cinq jours pour revenir. La route est de Paris à Troyes, de Troyes à Bar-sur-Aube, de Bar-sur-Aube à Cirey. Il n'a qu'à suivre toujours le grand chemin jusqu'à Bar-sur-Aube, avec sa perruche, ses serins, et ses thermomètres. Si vous pouvez le charger de la montre à répétition, vous ferez une affaire dont je serai bien satisfait.

Voyez, je vous prie, si, parmi les livres qui me restent, il n'y a pas deux tomes d'*Éphémérides* de M. Lahire et de Cassini, qui

1. Édition Courtat.

font corps avec les volumes de l'Académie que j'ai. En ce cas, je vous supplie de me les envoyer. J'oubliais encore de vous parler du bonhomme de chimiste que vous nous proposez. Il devrait prendre le parti de venir ici. Il y serait d'une liberté entière, pas mal logé, bien nourri. Il faudrait qu'il dit la messe les dimanches et les fêtes dans la chapelle du château. Je vous prie de me mander au plus tôt sur quoi on peut compter.

Je reviens encore à nos thermomètres. On nous a dit que des liqueurs fortes dans lesquelles on plonge le thermomètre le font monter. Je vous jure qu'il n'en est rien, et qu'il n'y a aucun corps dans la nature qui, exposé longtemps à un air égal, fasse la moindre impression sur le thermomètre. De l'eau et de l'esprit-de-vin, de l'eau-forte et de l'huile, laissent le thermomètre comme ils le trouvent. Dites cela, je vous en prie, à votre homme.

On vient de me donner une autre route pour Cirey¹ : celle-ci est la plus courte.

769. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 25 au soir (juillet 1737).

Partira le 26.

En réponse à la vôtre du 22.

J'attends donc, mon cher ami, l'homme de pied que vous m'envoyez avec les thermomètres, etc.

Je vous renvoie votre billet de MM. Delarue, avec mon blanc-seing.

Voici la disposition que je fais de mon argent.

Vous aurez la bonté de m'envoyer deux cent cinquante louis d'or, dont j'ai besoin. Vous pourriez mettre cette somme dans une caisse, avec la pierre d'aimant que vous me destinez, et quelques livres, entre autres le tome de l'Académie des sciences, qui contient la table de trente volumes; les deux derniers tomes de *l'Histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le Père Nicéron; six crayons de bois, c'est-à-dire de ces crayons de poche; huit de mes estampes montées; deux *Henriade* reliées; six pitons dorés d'un pouce de haut; deux claviers. Le tout bien emballé, et bien recommandé au coche de Bar-sur-Aube, arrivera à bon port. Je joins ici, pour ne rien négliger, la petite liste de ce qui doit entrer dans cette caisse.

1. Cette route n'est pas indiquée dans la lettre de Voltaire. (C.)

2. Édition Courtat.

A l'égard du reste de l'argent, une partie servira à payer le sieur Hébert ; l'autre partie sera mise en actions.

Voici un petit mot de lettre pour M. Tanevot. Votre frère lui enverra la lettre, et lui mandera qu'il attend ses ordres au sujet de l'ordonnance, et il fera ce que M. Tanevot lui prescrira sur cet article, et, lorsqu'il s'agira d'être payé au Trésor royal, si c'est à M. Pâris qu'on s'adresse, il payera cinq cents francs à M. Pâris, qu'il assurera de mon attachement et de ma reconnaissance, et retirera mon billet des mains de M. Pâris.

Je vous prie de vous informer s'il suffit d'un simple certificat de vie pour que l'on reçoive mes rentes de la Ville, et s'il faut que j'envoie ma signature en parchemin pour ma pension, ou s'il suffit de la signature de la personne chargée de ma procuration.

A l'égard de la personne qui doit venir à Cirey pour y cultiver son talent de chimiste à son aise, il faudra absolument qu'il dise la messe : c'est la condition sans laquelle on ne peut se charger de lui. Je lui donnerai cent écus par an, et je travaille à le bien loger ; mais je ne peux rien faire de plus. Il peut apporter tous ses instruments de chimie. S'il a besoin d'argent, vous pouvez lui donner un quartier d'avance, à condition qu'il partira sur-le-champ. Il faut l'instruire qu'on mange très-rarement avec M^{me} la marquise du Châtelet, dont les heures ne sont pas trop réglées ; mais il y a la table de M. le comte du Châtelet, son fils, et d'un précepteur, homme d'esprit, servie régulièrement à midi et à huit heures. M. du Châtelet, le père, y mange souvent, et quelquefois nous soupions tous ensemble. D'ailleurs on jouit d'une très-grande liberté. On ne peut lui donner, pour le présent, qu'une chambre et une antichambre.

S'il partait bientôt, il pourrait m'apporter la caisse. Au reste, mon cher abbé, je suppose que cet homme est sage, puisque vous me le proposez.

Je vous supplie de ne pas manquer d'envoyer une *Henriade* bien reliée à M. Tanevot. Adieu, je vous embrasse tendrement.

770. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 30 (juillet 1737).

J'ai été un peu malade, mon cher abbé. Sans cela je vous aurais écrit par votre courrier fantassin, qui m'a apporté le tout

1. Édition Courtat.

assez en bon ordre. Mais il est arrivé depuis bien du malheur à nos baromètres et à nos thermomètres. Je ne veux pas abuser de votre patience pour en demander d'autres pour le présent, mais en donnant une *Henriade* à l'abbé Nollet, vous pourrez fort bien lui demander un plus grand thermomètre selon les principes de M. de Réaumur. Le plus grand que j'avais s'étant trouvé encore trop petit, a pété dans l'opération. Je vous réitère mes petites demandes de ma dernière lettre. Voici le temps des réponses de M. Grosse et de celle de M. Delarue.

Si votre chimiste aumônier tarde à partir, ne tardez pas, je vous en prie, à m'envoyer de l'argent par la voie du carrosse, et, au lieu de deux cent cinquante louis, envoyez-en hardiment trois cents avec les livres et les petites bagatelles que j'ai demandées. Vous me direz ce qu'il faut faire sur le certificat de vie, et sur ce qui est nécessaire pour recevoir mes rentes viagères, dont vous avez les contrats, et ma pension, dont M. Tanevot a l'ordonnance.

Je compte qu'on a écrit à M. le prince de Guise, suivant le modèle de lettre que j'avais envoyé ; et si on n'a pas encore écrit, je prie instamment qu'on n'y manque point.

On a donné un écu de trois livres de gratification au porteur des thermomètres, et trois livres encore sur son payement. Combien lui donnez-vous par jour ?

Adieu. On ne peut ni vous fatiguer, ni vous aimer plus que je ne fais. N'oublions pas l'affaire de Bouillé-Ménard.

Autres questions :

Que dit la perruche ? Car il faut qu'on la répète.

Le porteur des thermomètres a porté la boîte d'un petit (?), que M. Nollet remplira d'un thermomètre nouveau, à la place de celui qui est cassé.

Vale et me ama.

771. — A M. LE BARON DE KEYSERLINGK ¹.

Favori d'un prince adorable,
Courtisan qui n'es point flatteur,
Allemand qui n'es point buveur,
Voyageant sans être menteur,
Souvent goutteux, toujours aimable ;

1. Keyserlingk, dont il est souvent parlé sous le nom de Césarion, était un gentilhomme courlandais, et ami de Frédéric. Il mourut en 1749.

Le caprice injuste du sort
 T'avait fait naître sur le bord
 De la pesante Moscovie :
 Le ciel, pour réparer ce tort,
 Te donna le feu du génie
 Au milieu des glaces du Nord.
 Orné de grâces naturelles,
 Tu plairais à Rome, à Paris,
 Aux papistes, aux infidèles ;
 Citoyen de tous les pays,
 Et chéri de toutes les belles.

Voilà, monsieur, un petit portrait de vous, plus fidèle encore que le plan que vous avez emporté de Cirey. Nous avons reçu vos lettres dans lesquelles vous faites voir des sentiments qui ne sont point d'un voyageur. Les voyageurs oublient ; vous ne nous oubliez point ; vous songez à nous consoler de votre absence. M^{me} du Châtelet et tout ce qui est à Cirey, et moi, monsieur, nous nous souviendrons toute notre vie que nous avons vu Alexandre de Remusberg dans Éphestion Keyserlingk. Je trouve déjà le prince royal un très-grand politique ; il choisit pour ambassadeurs ceux dont il connaît le caractère conforme à celui des puissances auprès desquelles il faut négocier. Il a envoyé à M^{me} la marquise du Châtelet un homme sensible à la beauté, à l'esprit, à la vertu, et qui a tous les goûts, comme il parle toutes les langues : en un mot, son envoyé était chargé de plaire, et il a mieux rempli sa légation que le cardinal d'Ossat ou Grotius n'auraient fait. Vous négociez sans doute sur ce pied-là auprès de M^{me} de Nassau¹. En quelque endroit du monde que vous soyez, souvenez-vous qu'il y a en France une petite vallée riante, entourée de bois, où votre nom ne périra point tant que nous l'habiterons. Parlez quelquefois de nous à Frédéric-Marc-Aurèle quand vous aurez le bonheur de vous retrouver auprès de lui. Vous avez été témoin de cette tendresse plus forte que le respect dont nos cœurs sont pénétrés pour lui. Nous ne faisons guère de repas sans faire commémoration du prince et de l'ambassadeur ; nous ne passons point devant son portrait sans nous arrêter, sans dire : « Voilà donc celui à qui il est réservé de rendre les hommes heureux ! voilà le vrai prince et le vrai philosophe ! » J'apprends encore que vous ne bornez point votre sensibilité pour Cirey au seul souvenir, vous songez à rendre service à M. Linant ;

1. Nassau-Weilbourg.

vos bons offices pour lui sont un bienfait pour moi, souffrez que je partage la reconnaissance.

Il y a donc deux terres de Cirey dans le monde¹, deux paradis terrestres ; MM^{mes} de Nassau ont l'un, mais M^{me} du Châtelet a l'autre. Ce que vous me dites de Weilbourg augmente la respectueuse estime que j'avais déjà pour les princesses dont vous me parlez ; adieu, monsieur, nous ne perdrons jamais celle que nous avons pour vous. Ma malheureuse santé m'a empêché de vous écrire plus tôt, mais elle ne diminuera rien de mes tendres sentiments.

Si dans votre chemin vous rencontrez des gens dignes de voir Émilie, et qui voyagent en France, envoyez-nous-les, ils seront reçus en votre nom comme vous-même. M^{me} du Châtelet sera comptée au rang des choses qu'il faut voir en France, parmi celles qu'on y regrette.

Je suis avec l'estime la plus respectueuse et la plus tendre, etc.

772. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 5 (août 1737).

En réponse à la vôtre du 3.

Je vous prierai, mon cher abbé, de demander à votre homme aux thermomètres si les siens sont faits sur les principes de M. de Réaumur, et s'ils correspondent avec ceux de M. de Réaumur : car ces instruments ne sont agréables qu'autant qu'ils sonnent la même octave.

Il faudrait m'envoyer une livre de mercure, et des tuyaux de baromètres faits pour la planche graduée que vous m'avez envoyée, avec la manière de les emplir de mercure.

Il y a un livre des expériences de Polinière, nouvelle édition, que je vous prie d'envoyer aussi, le tout dans le ballot qui arrivera avec le chimiste ou avant lui.

Je vous prie de me dire le nom de ce chimiste, car encore faut-il savoir son nom.

1. Il y a au moins six endroits du nom de *Cirey* en France, savoir : deux dans les environs de Dijon et de Beaune (Côte-d'Or) ; un dans l'arrondissement de Vesoul, et un autre dans celui de Sarrebourg (Haute-Saône et Meurthe). Quant aux deux autres, ils appartiennent à la Haute-Marne, arrondissements de Chaumont et de Vassy. *Le vrai Cirey*, habité par Voltaire de 1734 à 1749, est situé à quatre lieues de cette dernière ville, sur la Blaise, et la commune porte le nom de Cirey-sur-Blaise, ou Cirey-le-Château. (Cl.)

2. Édition Courtat.

On a très-mal fait de se reposer sur la parole positive du prince de Guise. Les paroles positives des princes sont des chansons, et les siennes sont pis. Il faut absolument lui écrire, et, quelque temps après, faire saisir sur les fermes générales. Il ne coûte pas grand'chose d'écrire aussi de temps à autre à l'intendant de M. de Richelieu. Vous me ferez plaisir de m'envoyer les factums, pour et contre, sur son affaire.

Un petit mot encore à M. de Lézeau, je vous prie. Il faut que monsieur votre frère lui demande positivement dans quel temps et sur quels effets il prétend me payer; après quoi il faudra agir.

Je ne crois pas que MM. Delarue refusent trois cents louis en or sur une somme de vingt mille livres. Il faut tâcher de les y engager.

Je vous supplie de presser encore Hébert, de la part de M^{me} du Châtelet, et de l'assurer que l'argent est au bout.

Je vous embrasse tendrement.

773. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 16 août.

Quoi, sans cesse ajoutant merveilles sur merveilles,
 Voltaire, à l'univers tu consacres tes veilles!
 Non content de charmer par tes divins écrits,
 Tu fais plus, tu prétends éclairer les esprits.
 Tantôt, du grand Newton débrouillant le système,
 Tu découvre à nos yeux sa profondeur extrême;
 Tantôt, de Melpomène arborant les drapeaux,
 Ta verve nous prépare à des charmes nouveaux.
 Tu passes de Thalie aux pinceaux de l'histoire :
 Du grand Charle et du czar éternisant la gloire,
 Tu marqueras dans peu, de ta savante main,
 Leurs vices, leurs vertus, et quel fut leur destin;
 De ce héros vainqueur la brillante folie,
 De ce législateur les travaux en Russie;
 Et dans ce parallèle, effroi des conquérants,
 Tu montreras aux rois le seul devoir des grands.
 Pour moi, de ces climats habitant sédentaire,
 Qui sans prévention rends justice à Voltaire,
 J'admire en tes écrits de diverse nature,
 Tous les dons dont le ciel te combla sans mesure.
 Que si la calomnie, avec ses noirs serpents,
 Veut flétrir sur ton front tes lauriers verdoyants,
 Si, du fond de Bruxelles, un Rufus¹ en furie
 Sait lancer son venin au sein de ta patrie,
 Que mon simple suffrage, enfant de l'équité,
 Te tienne du moins lieu de la postérité!

1. Nom sous lequel J.-B. Rousseau est désigné dans l'*Épître sur la Calomnie*.

Où prenez-vous, monsieur, tout le temps pour travailler ? Ou vos moments valent le triple de ceux des autres, ou votre génie heureux et fécond surpasse celui de l'ordinaire des grands hommes. A peine avez-vous achevé d'éclaircir la *Philosophie* de Newton que vous travaillez à enrichir le théâtre français d'une tragédie nouvelle¹; et cette pièce qui, selon les apparences, n'a pas encore quitté le chantier, est déjà suivie d'un nouvel ouvrage que vous projetez.

Vous voulez faire au czar l'honneur d'écrire son histoire en philosophe. Non content d'avoir surpassé tous les auteurs qui vous ont précédé, par l'élégance, la beauté et l'utilité de vos ouvrages, vous voulez encore les surpasser par le nombre. Empressé à servir le genre humain, vous consacrez votre vie entière au bien public. La Providence vous avait réservé pour apprendre aux hommes à préférer la lyre d'Amphion, qui élevait les murs de Thèbes, à ces instruments belliqueux qui faisaient tomber ceux de Jéricho.

Le témoignage de quelques vérités découvertes et de quelques erreurs détruites est, à mon avis, le plus beau trophée que la postérité puisse ériger à la gloire d'un grand homme. Que n'avez-vous donc pas à prétendre, vous qui êtes aussi fidèle au culte de la vérité que zélé destructeur des préjugés et de la superstition !

Vous vous attendez sans doute à recevoir, par cet ordinaire, tous les matériaux nécessaires pour commencer l'ouvrage auquel vous vous êtes proposé de travailler. Quelle sera votre surprise quand vous ne recevrez qu'une *Métaphysique* et des vers ! C'est cependant tout ce que j'ai pu vous envoyer. Une métaphysique diffuse et un copiste paresseux ne font guère de chemin ensemble.

J'ai lu avec beaucoup d'attention votre raisonnement géométrique et pressant sur les infiniment petits. Je vous avoue tout ingénument que je n'ai aucune idée de l'infini. Je crois que nous ne différons que dans la façon de nous exprimer. Je vous avoue encore que je ne connais que deux sortes de nombres, des nombres pairs et des nombres impairs : or l'infini étant un nombre ni pair ni impair, qu'est-il donc ?

Si je vous ai bien compris, votre sentiment, qui est aussi le mien, est que la matière, relativement aux hommes, est divisible infiniment; ils auront beau décomposer la matière, ils n'arriveront jamais aux unités qui la composent. Mais, réellement et relativement à l'essence des choses, la matière doit nécessairement être composée d'un amas d'unités qui en sont les seuls principes. et que l'auteur de la nature a jugé à propos de nous cacher. Or qui dit matière, sans l'idée de ces unités jointes et arrangées ensemble, dit un mot qui n'a aucun sens. La modification de ces unités détermine ensuite la différence des êtres.

M. Wolff est peut-être le seul philosophe qui ait eu la hardiesse de faire la définition de l'*être simple*. Nous n'avons de connaissance que des choses qui tombent sous nos sens, ou qu'on peut exprimer par des signes; mais nous ne pouvons avoir de connaissance intuitive des unités, parce que ja-

1. La tragédie de *Mérope*, à laquelle Voltaire fait allusion dans la lettre 723.

mais nous n'aurons d'instruments assez fins pour pouvoir séparer la matière jusqu'à ce point. La difficulté est à présent de savoir comment on peut expliquer une chose qui n'a jamais frappé nos sens. Il a fallu nécessairement donner de nouvelles définitions et des définitions différentes de tout ce qui a rapport avec la matière.

M. Wolff, pour arriver à cette définition, nous y prépare par celle qu'il fait de l'espace et de l'étendue. Si je ne me trompe, il s'en explique ainsi :

« L'espace est le vide qui est entre les parties, de façon que tout être qui a des pores occupe toujours un espace entre eux. Or, tous les êtres composés doivent avoir des pores, les uns plus sensibles que les autres, selon leur différente composition : donc tous les êtres composés contiennent un espace. Mais une unité n'ayant point de parties, et par conséquent point d'interstices ou de pores, ne peut point, par conséquent, tenir d'espace. »

Wolff nomme l'étendue la continuité des êtres. Par exemple, une ligne n'est formée que par l'arrangement d'unités qui se touchent les unes les autres, et qui peuvent se suivre en ligne courbe ou droite. Ainsi une ligne a de l'étendue ; mais un être *un*, qui n'est pas continu, ne peut occuper d'étendue. Je le répète encore ; l'étendue n'est, selon Wolff, que la continuité des êtres. Un petit moment d'attention nous fera trouver ces définitions si vraies que vous ne pourrez leur refuser votre approbation. Je ne vous demande qu'un coup d'œil : il vous suffit, monsieur, pour vous élever non-seulement à l'*être simple*, mais au plus haut degré de connaissance auquel l'esprit humain peut parvenir.

Je viens de voir un homme, à Berlin, avec lequel je me suis bien entretenu de vous. C'est notre ministre Borcke¹, qui est de retour d'Angleterre. Il m'a fort alarmé sur l'état de votre santé : il ne finit point quand il parle des plaisirs que votre conversation lui a causés. L'esprit, dit-il, triomphe des infirmités du corps.

Vous serez servi en philosophe, et par des philosophes, dans la commission dont vous m'avez jugé capable. J'ai tout aussitôt écrit à mon ami², en Russie ; il répondra avec exactitude et avec vérité aux points sur lesquels vous souhaitez des éclaircissements. Non content de cette démarche, je viens de déterrer un secrétaire de la cour³ qui ne fait que revenir de Moscovie, après un séjour de dix-huit ans consécutifs. C'est un homme de très-bon sens, un homme qui a de l'intelligence, et qui est au fait de leur gouvernement ; il est, de plus, véridique. Je l'ai chargé de me répondre sur les mêmes points. Je crains qu'en qualité d'Allemand, il n'abuse du privilège d'être diffus, et qu'au lieu d'un mémoire il ne compose un volume. Dès que je recevrai quelque chose que ce soit sur cette matière, je le ferai partir avec diligence.

Je ne vous demande pour salaire de mes peines qu'un exemplaire de la

1. Le comte de Borcke, cité plus haut, lettre 709.

2. Suhm.

3. M. Jean-Gotthilf Vockerodt.

nouvelle édition de vos Œuvres. Je m'intéresse trop à votre gloire pour n'être pas instruit, des premiers, de vos nouveaux succès.

Selon la description que vous me faites de la vue de Cirey, je crois ne voir que la description et l'histoire de ma retraite. Remusberg est un petit Cirey, monsieur, à cela près qu'il n'y a ni de Voltaire ni de M^{me} du Châtelet chez nous.

Voici encore une petite ode assez mal tournée et assez insipide : c'est l'*Apologie des bontés de Dieu*. C'est le fruit de mon loisir, que je n'ai pu m'empêcher de vous envoyer. Si ce n'est abuser de ces moments précieux dont vous savez faire un usage si merveilleux, pourrai-je vous prier de la corriger ? J'ai le malheur d'aimer les vers et d'en faire souvent de très-mauvais. Ce qui devrait m'en dégoûter, et rebuterait toute personne raisonnable, est justement l'aiguillon qui m'anime le plus. Je me dis : Petit malheureux, tu n'as pu réussir jusqu'à présent ; courage, reprenons le rabot et la lime, et derechef mettons-nous à l'ouvrage. Par cette inflexibilité, je crois me rendre Apollon plus favorable.

Une aimable personne¹ m'inspira, dans la fleur de mes jeunes ans, deux passions à la fois ; vous jugez bien que l'une fut l'amour et l'autre la poésie. Ce petit miracle de la nature, avec toutes les grâces possibles, avait du goût et de la délicatesse. Elle voulut me les communiquer. Je réussis assez en amour, mais mal en poésie. Depuis ce temps j'ai été amoureux assez souvent, et toujours poète.

Si vous savez quelque secret pour guérir les hommes de cette manie, vous ferez vraiment œuvre chrétienne de me le communiquer ; sinon je vous condamne à m'enseigner les règles de cet art enchanteur que vous avez embelli, et qui, à son tour, vous fait tant d'honneur.

Nous autres princes, nous avons tous l'âme intéressée, et nous ne faisons jamais de connaissances que nous n'ayons quelques vues particulières, qui regardent directement notre profit.

Que Césarion est heureux ! il doit avoir passé des moments délicieux à Cirey. Quels plaisirs surpassent en effet ceux de l'esprit ? J'ai fait des efforts d'imagination surprenants pour l'accompagner ; mais ni mon imagination n'est assez vive, ni mon esprit assez délié pour l'avoir pu suivre. Contentez-vous, monsieur, de mes efforts, tandis qu'il me suffira d'avoir conversé avec vous par le ministère de mon ami. Je suis ravi des bontés que M^{me} du Châtelet témoigne à Césarion. Ce serait un titre pour estimer encore davantage cette dame, si c'était une chose possible.

La sagesse de Salomon eût été bien récompensée si la reine de Saba eût ressemblé à celle de Cirey. Pour moi, qui n'ai l'honneur d'être ni sage, ni Salomon, je me trouve toujours fort honoré de l'amitié d'une personne aussi accomplie que madame la marquise. J'ai lieu de croire que sa vue me ferait naître des idées un peu différentes de ce que le vulgaire nomme sagesse. Je me flatte que, comme vous avez la satisfaction de connaître de plus près cette divinité, vous vous sentirez quelque indulgence pour mes

1. M^{me} de Wreech.

faiblesses, si faiblesse y a de trop admirer les chefs-d'œuvres de la nature.

D'un raisonnement de philosophie, je me vois insensiblement engagé dans un avorton de déclaration d'amour ; et, tandis que ma métaphysique garde le style de Wolff, ma *morale* pourrait bien ressembler un peu à celle que Rameau réchauffe *des sons de sa musique*¹.

Quant à l'amitié, je vous prie de me croire constant, me déterminant difficilement à donner mon cœur, mais faisant des choix à ne me repentir jamais. Je suis avec l'estime que vous méritez plus que qui que ce soit, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

774. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 17 (auguste 1737).

En réponse à vos dernières du 9 et du 14.

J'ai reçu, mon cher abbé, la rescription de deux mille quatre cents livres, et j'attends les caisses qui doivent arriver par Barsur-Aube.

Je ne savais pas la commission établie pour la liquidation des dettes de M. de Guise. Tout ce que je sais, c'est que l'on doit absolument poursuivre cette affaire par les voies que le roi a ouvertes. Je ne veux pas que l'on reçoive rien de M. de Guise. Il faut s'adresser à M. de Machault ou à son secrétaire. Je vous prie très-instamment de parler ou faire parler à l'un et à l'autre.

Il faut représenter que j'ai prêté mon argent comptant ; qu'une rente viagère doit être sacrée ; qu'on m'en doit trois années ; que M. le prince de Guise m'a toujours caché l'établissement de cette commission ; en un mot, après avoir représenté mon droit, et la lésion que je souffre, vous me manderez la réponse, et vous agirez comme il conviendra en justice. Je ne crois pas qu'une commission établie par le roi soit établie pour frustrer des créanciers. Au contraire, je me flatte surtout que les rentes viagères doivent être exceptées des lois les plus favorables aux débiteurs de mauvaise volonté.

Il faut surtout savoir si cette commission regarde les rentes viagères, si elle n'est point établie pour la liquidation des biens de feu M^{me} de Guise.

Il se peut très-bien encore que, malgré cette commission, on

1. Allusion aux vers 141-42 de la satire x de Boileau :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

2. Édition Courtat.

puisse saisir entre les mains des fermiers généraux, sauf à rapporter cette saisie à la commission.

Je vous supplie, mon cher abbé, de m'instruire à fond de tout cela.

A l'égard des onze mille livres qui nous restent, nous les emploierons bientôt.

C'est la table des trente tomes de l'*Histoire française de l'Académie des sciences*, par M. de Fontenelle, que j'ai toujours demandée, et il faut bien qu'on la vende à part, puisque cette table n'a été imprimée qu'après ces trente tomes, et que, depuis ces trente tomes, on en a encore cinq. Certainement il y a cinq ans que ceux qui avaient ces trente tomes ne pouvaient avoir la table.

Si vous voyez celui qui vous a fourni nos thermomètres, je vous prie de lui dire que l'huile bouillante a fait péter un de ces instruments, non pas parce que la boule s'est cassée, mais parce que la liqueur du thermomètre en bouillant elle-même, s'est élevée et a cassé le haut du tube.

Dites-lui qu'il est triste qu'on ne puisse avec ces thermomètres d'esprit-de-vin connaître les diverses chaleurs des différentes liqueurs bouillantes, et qu'il devrait faire des thermomètres de mercure, pareils à ceux de Fahrenheit. Je ne peux que très-difficilement faire mes expériences avec ceux de M. de Réaumur.

De plus, l'esprit-de-vin dont on se sert n'est peut-être pas le même dans tous les thermomètres. Quand il serait le même, il se raréfie toujours inégalement et par sauts ; enfin l'esprit-de-vin, bouillant plus vite et plus aisément que toute autre liqueur, ne peut guère servir de mesure au degré de chaleur de ces liqueurs. Le mercure, au contraire, est de tous les fluides celui qui bout le plus lentement, et, comme le bouillonnement est toujours le dernier degré, le terme de la plus grande chaleur d'un fluide, le mercure qui bout si difficilement (?) lieu à connaître les degrés de chaleur des autres fluides qui bouillent plus vite.

Si cette personne peut faire des thermomètres de Fahrenheit, il rendra service à la physique.

Je vous prie de continuer à rendre service à mes affaires, en pressant l'affaire de M. de Guise ;

En vous arrangeant avec l'intendant de M. de Richelieu ;

En n'abandonnant point celle de M. de Lézeau ;

En faisant assigner Demoulin au mois de septembre.

Adieu, mon très-cher abbé; notre chimiste¹ se moque du monde.

775. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce mercredi 19 (auguste 1737).

Il est parti aujourd'hui une grande lettre de moi, écrite il y a deux jours, par Bar-sur-Aube. Dans cette lettre il y a mille choses, moitié spirituelles, moitié temporelles. Je reçois la vôtre du 17, avec l'incluse de M. de Richelieu. Je vois qu'il faut en passer par ce qu'on veut touchant la fin de l'affaire Bouillé-Ménard. J'aurais encore des objections à faire; mais j'aime mieux une conclusion qu'une objection. Concluons donc: faites faire une délégation en bonne forme de ce que me doit M. de Richelieu, de ma rente de quatre mille livres sur M^{me} d'Aubigné: le tout se payera par ladite dame avec les six mille six cent dix francs, moyennant la mainlevée de celui qui a saisi sur Bouillé-Ménard pour une petite somme. C'est donc une affaire aisée à régler.

Je suis fort aise qu'on se soit expliqué au sujet de la propagation du feu. Car, comme la lumière du soleil est le feu le plus puissant que nous connaissions, il était naturel de rechercher la propagation de ce feu élémentaire. C'était l'affaire d'un philosophe, le reste est l'affaire d'un forgeron; mais je suis au milieu des forges³, et la matière me convient assez. J'espère que M. Bronod s'expliquera aussi nettement que M. de Fontenelle. Il a reçu l'ordre de donner les trente-deux louis. Mais apparemment qu'il n'avait pas encore cet ordre quand vous lui en parlatés. Un petit mot d'écrit de votre part au sieur Bronod mettra l'affaire au net. L'essentiel est de donner cinquante louis au sieur Hébert, pour avoir incessamment *ce superflu qu'on nomme nécessaire*. J'enverrai un certificat de vie pour recevoir ma rente viagère; mais je ne peux l'envoyer aujourd'hui ni demain. Il partira probablement dimanche 23, et n'arrivera que le 25 ou le 26. Cependant le temps presse. Hébert ne travaillera point sans avoir ses cinquante louis d'avance. Au reste, il faut dire à Hébert que c'est pour un étranger, et qu'on le prie d'avoir toute l'attention possible pour que l'ouvrage soit parfait.

1. Le chimiste-aumônier, dont il est question dans les lettres 768, 769, 771, 772.

2. Édition Courtat.

3. Il y avait alors à Cirey une grosse forge qui dépendait du château.

Si vous voulez vendre une action, je n'y vois pas grand mal : on ne perd jamais son dividende, car, lorsqu'on les vend avec le dividende, on les vend soixante-quinze francs plus cher, approchant, et, sans dividende, soixante-quinze francs de moins. Il est vrai que leur prix varie vers les époques du paiement des dividendes, c'est-à-dire, de six mois en six mois ; mais cela va à peu de chose, et d'ailleurs il vaut mieux sacrifier quelques pistoles que de vous donner la peine d'aller encore chez le sieur Bronod, ou d'avoir la patience d'attendre le paiement de la rente viagère. Faites donc à votre gré, et pour le mieux ; mais que le sieur Hébert ait ses cinquante louis. Je crois que M. Bronod les donnera ; mais s'il ne les donnait pas, je crois qu'il faudrait vendre l'action.

Voici un petit billet de M^{me} du Châtelet pour M. Bronod, qui doit finir l'affaire.

A l'égard du sieur Robert, vous lui avez donc donné en dernier lieu cinquante livres pour ses honoraires ? Mais les trois louis que vous lui aviez donnés il y a deux ou trois mois, c'était donc pour ses avances ? Je ne peux m'imaginer qu'un procureur se soit avisé de faire des frais pour trente-six livres, puisque je n'ai point eu d'affaires. Apparemment que j'ai eu quelque procès sans le savoir. Ce mémoire de frais m'a l'air d'un mémoire d'apothicaire.

L'intendant de M. de Richelieu se moque de me demander des billets. Je ne suis point directeur de la Comédie, et n'ai point de billets à donner. Vous pourrez lui faire un petit présent ; mais, au préalable, il faut qu'il y ait une bonne délégation pour que je reçoive sur Bouillé-Ménard, et une autre délégation pour que je reçoive dorénavant ma rente de quatre mille francs régulièrement.

Je ne sais ce que veut M. de Mouhy. Je ferai donner bientôt quelque chose à d'Arnaud ; mais je vous supplie de ne dire ni où je suis, ni ce que je fais, à d'Arnaud, ni à personne.

Adieu, mon cher ami.

776. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 27 août.

Monsieur, Césarion m'a transporté en esprit à Cirey. Il m'en fait une description charmante ; et ce qui me ravit au possible, c'est qu'il m'assure que vous surpassez de beaucoup la haute idée que je m'étais faite de vous.

Il semble que la maladie vous tienne tous les deux, pour que le pauvre

Césarion ne goûte pas des plaisirs parfaits dans cette vie. Votre fièvre me fournit l'occasion de vous parler sur un sujet qui m'intéresse beaucoup : c'est votre santé. Je vous prie très-instamment de ne pas trop travailler les études et les travaux de l'esprit minent infiniment la santé du corps. Vous devez vous conserver, mon amitié vous y oblige.

Je compte pour un des plus grands bonheurs de ma vie d'être né contemporain d'un homme d'un mérite aussi distingué que le vôtre ; mais mon bonheur ne peut être parfait si je ne vous possède, et si je n'ai pas la satisfaction de vous voir un jour. Vous m'envoyez vos ouvrages ; ils n'ont point de prix, et ne mettent aucune borne à ma reconnaissance. Je vous prie, monsieur, de marquer à la divine Émilie toute l'estime que j'ai pour elle : je suis pénétré de la façon dont elle a reçu mon petit plénipotentiaire. Vous avez été tous les deux dignes de mon admiration, mais à présent vous m'enlevez le cœur.

Si j'étais envieux, je le serais de Césarion. Je supporterais volontiers sa goutte, pour avoir vu et entendu ce qu'il vient de voir et d'entendre.

L'antiquité, en nous vantant ces merveilles du monde, nous les représente éloignées les unes des autres. A Cirey, on en trouve deux d'un prix bien supérieur à ces masses de pierre qui, d'elles-mêmes, n'avaient aucune vertu. L'esprit mâle et solide d'une femme, et le génie vif et universel, et toutefois réglé, d'un poète, me paraissent plus merveilleux.

Vous ne me devez aucune reconnaissance de ce que je vous rends justice. Je voudrais, monsieur, pouvoir vous témoigner mon estime par des marques plus réelles que des portraits. Contentez-vous de ces types, et attendez-en l'accomplissement. Je suis à jamais, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

777. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

Ce 14 (septembre 1737).

En réponse aux vôtres du 11 et du 12.

J'ai reçu, mon cher abbé, la rescription de quatre mille livres.

Je vous envoie ma signature pour la pension. Je n'ai jamais cru devoir quinze cents livres à M. du Verney. Je vous prie de dire au commis que M. du Verney m'avança une fois une année de la pension de la reine, dont il a dû se payer par ses mains, puisque j'ai laissé cette année à toucher. Au surplus, faites entendre, je vous prie, qu'on me fera grand plaisir de me laisser jouir de l'argent du Trésor royal, dont j'ai un très-grand besoin, et dont je serai très-obligé.

Je sais si bien que ma délégation de quatre mille livres de

1. Édition Courtat.

rente est sur la terre du Faou, que je vous ai prié de vouloir bien arranger avec l'intendant, à l'amiable, que cette rente soit payée dorénavant entre vos mains par le fermier du Faou, comme la rente due par M. d'Estaing a été payée jusqu'à présent par le fermier de Belle-Poule. Tout l'embarras qu'il y aurait, ce serait de désobliger M. de Richelieu, en paraissant marquer une défiance injuste ; mais ce que je propose n'est que pour épargner à M. de Richelieu des détails désagréables, et pour empêcher que, la dette s'accumulant, il n'ait un trop grand fardeau à porter. Cela se peut aisément concilier avec l'intendant, que vous pouvez assurer solidement de ma reconnaissance, quand tout sera terminé. Il ne s'agit donc que de faire agréer l'acceptation du contrat, et de le faire accepter par le fermier du Faou.

Lacune.

...à MM. des fermes en la faveur de leur caissier, M. Gautier, et agir par les voies de la justice par devant la commission. On ne peut s'en dispenser. Chargez, de cela, mon cher abbé, quelque avocat au conseil, honnête homme.

On nous prie d'envoyer incessamment les tableaux de Chevalier.

Je prends la cheminée de marbre de quatre-vingt-cinq livres.

Je vous prie de m'envoyer un mémoire de la façon dont les fumistes s'y prennent pour empêcher la fumée.

Lacune.

Des nouvelles :

J'ai écrit à M. Pitot, de l'Académie des sciences, pour qu'il voie au sujet des machines que je demande, auxquelles il se connaît très-bien. Ayez la bonté de lui demander un rendez-vous, afin de ne perdre votre temps ni l'un ni l'autre.

Je veux une bonne machine pneumatique, un bon télescope de réflexion, ce qui est très-rare, une sphère copernicienne ; par suite, un verre ardent des plus grands, et non un miroir ardent.

Je prie monsieur votre frère d'aller trouver Prault, et de lui dire que, s'il veut donner douze cents livres de *l'Enfant prodigue*, six cents livres comptant et six cents après l'impression, on lui livrera le manuscrit avec l'approbation, pourvu qu'il n'ébruite pas la chose avant le temps.

En retirant les tableaux de Chevalier, vous êtes prié de lui donner un louis de récompense.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

Je ne vous ai point parlé de l'aumônier que vous m'avez envoyé, parce que je ne le vois guère qu'à la messe. Il aime la solitude ; il doit être content.

Je ne pourrai travailler en chimie que quand un appartement que je bâtis sera achevé. En attendant, il faut que chacun étudie de son côté.

Voilà bien des commissions, mon cher ami. J'ai répondu à tous vos articles, mais je ne vous ai point dit à quel point je suis touché des marques de votre amitié.

J'ai encore à vous dire que nous vous prions de faire emballer les tableaux de Chevalier, avant de partir.

Dites à monsieur votre frère de m'écrire pendant votre absence.

778. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 27 septembre¹.

Monsieur, si j'écrivais à un ingrat, je serais obligé de lui faire comprendre, par un long verbiage, ce que c'est que la reconnaissance ; heureusement pour moi je ne suis pas dans ce cas. Ma lettre s'adresse à un exemple de vertu, à un homme qui m'entendra très-bien en lui disant simplement que je suis pénétré des obligations que je lui dois.

Césarion, connaissant mon empressement pour tout ce qui me vient de vous, m'a envoyé vos deux lettres, se réservant à lui-même de me remettre le reste de vos ouvrages immortels entre les mains. S'il y a quelque chose qui me puisse faire redoubler l'impatience de le revoir, c'est le trésor précieux dont il est dépositaire.

Vos ouvrages seront conservés comme l'étaient ceux d'Aristote par Alexandre. Ils ne me quitteront jamais ; et je compte de posséder en eux une bibliothèque entière. C'est le miel que vous avez tiré des plus belles fleurs, et qui n'a rien perdu en passant par vos mains.

Non, monsieur, tant que vous vivrez, je n'enverrai qu'à Cirey faire la quête des vérités. Je ne troublerai point les glaçons de la Nouvelle-Zemble ni les déserts arides de l'Éthiopie ; pour apprendre des nouvelles de la figure du monde². Ces découvertes sont certainement louables, et, loin de les blâmer, je les trouve dignes des soins de ceux qui les ont entreprises ; mais il me semble que votre façon impartiale et judicieuse d'envisager les choses m'est infiniment plus profitable. J'apprends plus par vos doutes que par tout

1. Le 20 septembre. (*Œuvres posthumes.*)

2. Allusion aux voyages que venaient de faire : au Pérou, Bouguer, Godin, La Condamine ; au Nord, Clairaut, Lemonnier, Maupertuis ; voyez, tome VIII, l'ode de Voltaire sur ce sujet ; et, tome X, une note de l'Épître à Algarotti du 15 octobre 1735.

ce que le divin Aristote, le sage Platon, et l'incomparable Descartes, ont affirmé si légèrement.

En philosophie, ce sont des progrès égaux, ou de se délivrer des préjugés, ou d'acquérir de nouvelles connaissances. L'un éclaire, l'autre instruit. Le plaisir le plus vif qu'un homme raisonnable puisse avoir dans ce monde est, à mon avis, de découvrir de nouvelles vérités. Je m'attendais d'en faire une abondante moisson dans votre *Métaphysique*¹; M^{me} du Châtelet m'enlève ce bien déjà possédé, d'entre les mains de mon ami.

Quel sujet pour une élégie! Cependant il en reste là,

Car il avait l'âme trop bonne².

Ne vous attendez donc à aucun reproche. Je vous prie de vouloir seulement dire à la divine Émilie que mon esprit se plaint au sien des ténèbres qu'elle vous empêche de dissiper.

Dans les ténèbres égaré
D'une métaphysique obscure,
J'attendais, pour être éclairé,
Quelques mots de votre écriture.
De l'astre brillant qui nous luit,
Charmante et divine Émilie,
Voulez-vous tirer tout le fruit?
Ah! permettez, je vous en prie,
Que, dans mon paisible réduit³,
Viennne cette philosophie,
Dont certes je ferai profit.

Je suis édifié de voir revivre à Cirey les temps d'Oreste et de Pylade. Vous donnez l'exemple d'une vertu qui, jusqu'à nos jours, n'a malheureusement existé que dans la Fable.

Ne craignez point, monsieur, que je trouble les douceurs de votre repos philosophique. Si mes mains pouvaient cimenter ou raffermir les liens de votre divine union, je vous offrirais volontiers leur ministère. J'ai essuyé une espèce de naufrage dans ma vie⁴; le ciel me préserve d'en occasionner à d'autres!

Je crois cependant avoir trouvé un expédient, moyennant lequel vous pourrez sans risque, et sans troubler la tranquillité d'Émilie, satisfaire à ma curiosité. Ce serait, monsieur, de me communiquer, toutes les fois que vous me faites le plaisir de m'écrire, quelques traits de votre *Métaphysique*, répandus dans vos lettres. La confiance que j'ai en vous, jointe à l'ardeur

1. Le *Traité de Métaphysique* est au tome XXII, page 189.

2. Vers de Scarron, dans le *Virgile travesti*, liv. I^{er}.

3. Après ce vers on lit, dans les *OEuvres posthumes*, celui-ci :

Éloigné du monde et du bruit,

qui n'est pas dans l'édition de Kehl.

4. Frédéric fait allusion aux chagrins domestiques qu'il eut en 1730, et dont il parle dans la *Vie* de son père, mais avec les plus grands ménagements.

de m'instruire, vous attire ces importunités. D'ailleurs, le ciel vous a doué de trop de talents pour les cacher; vous devez éclairer le genre humain; vous n'êtes point avare de vos connaissances, et je suis votre ami.

Mon correspondant russe¹ n'a pu encore me donner des nouvelles de ce que vous souhaitez savoir. J'espère cependant vous satisfaire dans peu.

Certes, les prêtres ne vous choisiront pas pour leur panégyriste. Vos réflexions sur le pouvoir des ecclésiastiques sont très-justes, et, de plus, appuyées par le témoignage irrévocable de l'histoire. Leur ambition ne viendrait-elle pas de ce qu'on leur interdit le chemin à tout autre vice?

Les hommes se sont forgé un fantôme bizarre d'austérité et de vertu; ils veulent que les prêtres, ce peuple moitié imposteur et moitié superstitieux, adoptent ce caractère. Il ne leur est pas permis d'aimer ouvertement les filles et le vin, mais l'ambition ne leur est pas interdite. Or l'ambition traîne seule après elle des crimes et des désordres affreux.

Il me souvient du singe de la reine Cléopâtre, auquel on avait très-bien appris à danser; quelqu'un s'avisa de lui jeter des noix, et le singe, oubliant ses habits, la danse, et le rôle qu'il jouait, se jeta sur les noix. Un prêtre fait le personnage vertueux tant que son intérêt le comporte; mais, à la moindre occasion, la nature perce bientôt le nuage, et les crimes et les méchancetés qu'il couvrait des apparences de la vertu paraissent alors à découvert. Il est étonnant que la monarchie ecclésiastique soit établie sur des fondements si peu solides.

L'autorité des prêtres du paganisme venait de leurs oracles trompeurs, de leurs sacrifices ridicules, et de leur impertinente mythologie. C'était un conte bien grave que celui de Daphné changée en laurier; des vierges enceintes par Jupiter, et qui accouchaient de dieux; un Jupiter dieu qui quitte le ciel, son tonnerre, et sa foudre, pour venir sur la terre, sous la figure d'un taureau, enlever Europe; la résurrection d'Orphée, qui triomphe des enfers; et enfin une infinité d'autres absurdités et de contes puérils, tout au plus capables d'amuser les enfants. Mais les hommes, charmés du merveilleux, ont de tout temps donné dans ces chimères, et révérent ceux qui en étaient les défenseurs. Ne serait-il pas permis de disputer la raison aux hommes, après leur avoir prouvé qu'ils sont si peu raisonnables?

Votre philosophie me charme. Sans doute, monsieur, tout doit tendre au bonheur des hommes. A quoi sert, en effet, de savoir combien de temps vit une puce, si les rayons du soleil entrent profondément dans la mer, et de rechercher si les huîtres ont une âme ou non?

La gaieté nous rend des dieux; l'austérité, des diables. Cette austérité est une espèce d'avarice qui prive les hommes d'un bonheur dont ils pourraient jouir.

Tantale dans un fleuve a soif et ne peut boire².

Sans doute que la nature, se repentant d'avoir fait un être trop heureux dans ce monde, vous a assujéti à tant d'infirmités. Votre fièvre m'inquiète

1. Suhm.

2. Desmarests : *Défense du poème héroïque*, dialogue III.

et m'alarme beaucoup. Je crains de perdre *solum hominem*, mon maître qui m'instruit et me guide; je crains, avec raison, de perdre un homme qui vaut seul plus que toute sa nation.

La nature à force de travailler devient plus habile : elle a formé votre cerveau sur tous les bons originaux qu'elle a faits en tous les siècles. Il est à craindre qu'elle se contente de n'avoir fait que ce chef-d'œuvre. Soyez sûr, monsieur, que vos jours me sont aussi chers et aussi précieux que les miens propres.

Ah ! si le sort cruel veut attaquer ta vie,
Si pour jamais enfin il veut nous séparer,
Ta mort de mon trépas serait dans peu suivie.
Mais non ; ce coup affreux peut encor se parer ;
Pour servir l'univers, pour servir Émilie,
Pour conserver tes jours, c'est à moi d'expirer.

Je suis avec une sincère amitié et avec toute l'estime que la vertu suprême et le mérite extorquent même aux envieux, et reçoivent en hommage ¹ des âmes bien nées, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

779. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 7 (octobre 1737).

J'ai reçu, mon cher abbé, votre billet du 30 septembre.

Commençons par les affaires :

1° Il est essentiel de prendre les voies juridiques avec M. le prince de Guise, et bienséant de mêler à cela toute la considération possible. Il faut donc signifier mon contrat à M. Gautier, et savoir en même temps quand il pourra payer. Cela fait pour la sûreté de mes arrérages, vous pourriez parler ensuite au secrétaire de la commission, qui est le secrétaire de M. de Machault, et présenter requête, faire toutes formalités nécessaires.

2° Il faut faire assigner Demoulin, suivant son obligation de l'année passée, faite au mois de juin par devant Ballot, notaire, laquelle obligation est chez vous ou chez Robert, ou qu'il faut lever chez Ballot, près des Quinze-Vingts.

3° M. de Richelieu m'a écrit que tout était aplani et terminé avec M^{me} d'Aubigné. C'est à vous à consommer avec l'intendant, que je vous prie d'assurer de ma reconnaissance.

4° En passant la transaction de ce transport que M. de Riche-

1. En hommage des cœurs bien placés. (Variante des *OEuvres posthumes*; édit. de Berlin et de Londres.)

2. Édition Courtat.

lieu doit me faire sur ce reliquat dû par M^{me} d'Aubigné, ayez la bonté de ne pas oublier une assurance du paiement régulier de ma rente de quatre mille livres. Je sais que cette rente est spécialement hypothéquée sur la terre du Faou. Si l'intendant veut, vous ferez accepter cette délégation par le fermier du Faou, ou par un autre fermier ; mais, en un mot, une délégation acceptée délivrera dorénavant l'intendant du soin de payer lui-même, et vous épargnera, à vous, beaucoup de soins et de pas.

5° J'attends des nouvelles de la pension, et, à l'égard des rentes sur l'Hôtel de Ville, je n'enverrai le certificat que dans le mois de janvier. On me devra deux années alors.

6° J'envoie par M. le marquis d'Enragues le paquet qu'il faudra faire remettre à Prault par monsieur votre frère. Prault donnera cinquante livres à monsieur votre frère. Je le supplie de vouloir bien les accepter, et d'ailleurs Prault donnera un billet conforme au modèle ci-joint, et rendra l'original de mon papier, sans en avoir pris de copie. Vous aurez la bonté de me renvoyer cet original, intitulé *Papier que M. Moussinot fera lire à M. Prault.*

Voici un autre billet pour M. Thieriot le marchand.

7° Vous aurez la bonté d'envoyer les cheminées de marbre, les deux statues raccommodées, les deux piédestaux, le tout bien conditionné, les deux globes avec leurs pieds, en attendant mieux. Je ne pourrai mettre dans ma galerie les estampes du Luxembourg. Nous les troquerons contre quelque autre chose.

8° J'ai prié, et je prie encore M. Pitot, excellent physicien, d'examiner tout ce que Deville peut m'envoyer. Nous ferons de toutes les machines, et de celles que vous achèterez ailleurs, un ou plusieurs ballots. J'arrange leurs places dans ma galerie.

9° J'attends les livres que j'ai demandés, et il y doit avoir trois *Henriade* reliées ; mais au lieu de trois, j'en demande six.

Nota que M. Moussinot ne délivrera le paquet à M. Prault qu'en cas que ledit Prault fasse le billet dont le modèle est ci-joint.

La poste va partir. Je vous embrasse très-tendrement, mon cher abbé.

780. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey), octobre.

Monseigneur, il est bien douloureux que Cirey soit si loin du trône de Remusberg. Vos bienfaits et vos ordres sont bien longtemps

en chemin. Je reçois, le 10 d'octobre, une lettre du 16 août, remplie de vers et d'excellente morale, et de bonne métaphysique, et de grands sentiments, et d'une bonté qui enchante mon cœur. Ah! monseigneur, pourquoi êtes-vous prince? Pourquoi n'êtes-vous pas, du moins un an ou deux, un homme comme les autres? On aurait le bonheur de vous voir; et c'est le seul qui me manque, depuis que vous daignez m'écrire. Vous êtes comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob; vous communiquez avec les fidèles par le ministère des anges. Vous nous aviez envoyé l'ange Césarion, et il est trop tôt retourné vers son ciel; nous vous avons vu dans votre ambassadeur. Vous voir face à face est un bonheur qui ne nous est pas donné: c'est pour les élus de Remusberg.

Notre petit paradis de Cirey présente ses très-humbles respects à votre empyrée, et la déesse Émilie s'incline devant Gott-Frédéric. J'ai donc enfin reçu après mille détours, et cette belle lettre, l'ode, et le troisième cahier de la *Métaphysique* wolfienne. Voilà, encore une fois, de ces bienfaits que les autres rois, ces pauvres hommes, qui ne sont que rois, sont incapables de répandre.

Je vous dirai sur cette *Métaphysique*, un peu longue, un peu trop pleine de choses communes, mais d'ailleurs admirable, très-bien liée, et souvent très-profonde; je vous dirai, monseigneur, que je n'entends goutte à l'*être simple* de Wolff. Je me vois transporté tout d'un coup dans un climat dont je ne puis respirer l'air, sur un terrain où je ne puis mettre le pied, chez des gens dont je n'entends point la langue. Si je me flattais d'entendre cette langue, je serais peut-être assez hardi pour disputer contre M. Wolff, en le respectant, s'entend. Je nierais, par exemple, tout net la définition de l'étendue, qui est, selon ce philosophe, la continuité des êtres. L'espace pur est étendu, et n'a pas besoin d'autres êtres pour cela. Si M. Wolff nie l'espace pur, en ce cas nous sommes de deux religions différentes; qu'il reste dans la sienne, et moi dans la mienne. Je suis tolérant; je trouve très-bon qu'on pense autrement que moi, car que tout soit plein ou non, ne m'importe; et moi, je suis tout plein d'estime pour lui.

Je ne peux finir sur les remerciements que je dois à Votre Altesse royale. Vous daignez encore me promettre des mémoires sur ce que le czar a fait pour le bien des hommes: c'est ce qui vous touche le plus; c'est l'exemple que vous devez surpasser, et le thème que je dois écrire. Vous êtes né pour commander à des hommes plus dignes de vous que les sujets du

czar. Vous avez tout ce qui manquait à ce grand homme, et, sur toutes choses, vous avez l'humanité qu'il avait le malheur de ne pas connaître.

Prince adorable, ma santé est toujours languissante ; mais si je souhaite de vivre, c'est pour être témoin de ce que vous ferez. Je désire bien que Lucrece ait tort, et que mon âme soit immortelle, afin d'entendre vos louanges ou là-haut ou là-bas, je ne sais où ; mais sûrement, si j'ai alors des oreilles, elles entendront dire que vous avez rempli la devise de notre petit feu d'artifice à Cirey, *spes humani generis*.

Enfin, pour comble de bienfaits, monseigneur, vous m'envoyez une nouvelle ode de votre main. C'est ainsi que César, jeune et oisif, s'occupait. Lui et Auguste, et presque tous les bons empereurs, ont fait des vers : je citerais même les mauvais princes¹ ; mais je ne peux pas déshonorer la poésie.

Vous faites très-bien, grand prince, d'exercer aussi dans ce genre votre génie, qui s'étend à tout. Puisque vous avez fait à la langue française l'honneur de la savoir si bien, c'est un excellent moyen de la parler avec plus d'énergie que de mettre ses pensées en vers : car c'est l'essence des vers de dire plus et mieux que la prose.

J'ai donc, une seconde fois, pris la liberté d'examiner très-scrupuleusement votre ouvrage. J'ose vous dire mon avis sur les moindres choses. Quelque parfaite connaissance que vous ayez de la langue française, on ne devine point, par le génie, certains tours, certaines façons de parler que l'usage établit parmi nous. Il est impossible de distinguer quelquefois le mot qui appartient à la prose, de celui que la poésie souffre, et celui qui est admis dans un genre, de celui qui n'est pas reçu. Je fais tous les jours de ces fautes quand j'écris en latin. Il est vrai que Votre Altesse royale possède infiniment mieux le français que je ne sais la langue latine ; mais enfin il y a toujours quelques petites virgules, quelques points sur les *i* à mettre ; et je me charge, sous votre bon plaisir, de ce petit détail.

Je joins même à mes remarques sur votre ode² quelques stances, dans lesquelles, en suivant absolument toutes vos idées, je les présente sous d'autres expressions ; et je n'ai cette témérité qu'afin que vous daigniez refondre mes stances, si vous daignez appliquer vos moments de loisir à rendre votre ode parfaite.

1. Néron et Charles IX, entre autres.

2. *Apologie des bontés de Dieu* : voyez la lettre 773.

Je sais que vous avez la noble ambition de songer à exceller dans tout ce que vous entreprenez. Vous avez tellement réussi dans la musique, que votre difficulté à présent sera d'avoir auprès de vous un musicien qui vous surpasse. Nous venons d'exécuter ici de votre musique. Votre portrait était au-dessus du clavecin.

Vous êtes donc fait, grand prince, pour enchanter tous les sens! Ah! qu'on doit être heureux auprès de votre personne, et que M. de Keyserlingk a bien raison de l'aimer! Nous avons tous jugé, en le voyant, de l'ambassadeur par le prince, et du prince par l'ambassadeur. Enfin, monseigneur, les autres princes n'auront que des sujets, et vous n'aurez que des amis. C'est en quoi surtout vous excellez.

Je vois que le bonheur est rarement pur. Votre Altesse royale m'écrit des lettres d'un grand homme, m'envoie les ouvrages d'un sage; et vous voyez que le chemin est bien long pour me faire parvenir ces trésors. M. Dubreuil¹ remet les paquets à un ami qui a des correspondances, et cela prend bien des détours. Vous m'avez rendu avide et impatient. Je suis comme les courtisans, insatiable de nouveaux bienfaits. Voulez-vous, monseigneur, essayer de la voie de M. Thieriot? Il me remettra les paquets par une voie sûre de Paris à Cirey.

Recevez, monseigneur, avec votre bonté ordinaire, les sincères protestations du respect profond, du tendre, de l'inviolable dévouement, de l'estime, et de la passion, enfin, de tous les sentiments avec lesquels je suis, etc.

781. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, octobre.

Monseigneur, j'ai reçu la dernière lettre dont Votre Altesse royale m'a honoré, en date du 20 septembre. Je suis fort en peine de savoir si mon dernier paquet et celui qui était destiné pour M. de Keyserlingk² sont parvenus à leur adresse; ces paquets étaient du commencement du mois d'août.

Vous m'ordonnez, monseigneur, de vous rendre compte de mes doutes métaphysiques; je prends la liberté de vous envoyer un extrait d'un chapitre *sur la Liberté*. Votre Altesse royale y verra au moins de la bonne foi, si elle y trouve de l'ignorance; et

1. Celui dont il est parlé dans les lettres 724, 753 et 796.

2. Voyez la lettre 771.

plût à Dieu que tous les ignorants fussent au moins sincères!

Peut-être l'humanité, qui est le principe de toutes mes pensées, m'a séduit dans cet ouvrage; peut-être l'idée où je suis qu'il n'y aurait ni vice ni vertu; qu'il ne faudrait ni peine ni récompense; que la société serait, surtout chez les philosophes, un commerce de méchanceté et d'hypocrisie, si l'homme n'avait pas une liberté pleine et absolue; peut-être, dis-je, cette opinion m'a entraîné trop loin. Mais si vous trouvez des erreurs dans mes pensées, pardonnez-les au principe qui les a produites.

Je ramène toujours, autant que je peux, ma métaphysique à la morale. J'ai examiné sincèrement, et avec toute l'attention dont je suis capable, si je peux avoir quelques notions de l'âme humaine, et j'ai vu que le fruit de toutes mes recherches est l'ignorance. Je trouve qu'il en est de ce principe pensant, libre, agissant, à peu près comme de Dieu même: ma raison me dit que Dieu existe; mais cette même raison me dit que je ne puis savoir ce qu'il est. En effet, comment connaîtrions-nous ce que c'est que notre âme, nous qui ne pouvons nous former aucune idée de la lumière, quand nous avons le malheur d'être nés aveugles? Je vois donc, avec douleur, que tout ce que l'on a jamais écrit sur l'âme ne peut nous apprendre la moindre vérité.

Mon principal but, après avoir tâtonné autour de cette âme, pour deviner son espèce, est de tâcher au moins de la régler: c'est le ressort de notre horloge. Toutes les belles idées de Descartes sur l'élasticité ne m'apprennent point la nature de ce ressort; j'ignore encore la cause de l'élasticité; cependant je monte ma pendule; elle va tant bien que mal.

C'est l'homme que j'examine. De quelques matériaux qu'il soit composé, il faut voir s'il y a en effet du vice et de la vertu. Voilà le point important à l'égard de l'homme, je ne dis pas à l'égard de telle société vivant sous telles lois, mais pour tout le genre humain; pour vous, monseigneur, qui devez régner, pour le bûcheron de vos forêts, pour le docteur chinois, et pour le sauvage de l'Amérique. Locke, le plus sage métaphysicien que je connaisse, semble, en combattant avec raison les idées innées, penser qu'il n'y a aucun principe universel de morale. J'ose combattre ou plutôt éclaircir, en ce point, l'idée de ce grand homme. Je conviens avec lui qu'il n'y a réellement aucune idée innée; il suit évidemment qu'il n'y a aucune proposition de morale innée dans notre âme; mais de ce que nous ne sommes pas nés avec de la barbe, s'ensuit-il que nous ne soyons pas nés, nous

autres habitants de ce continent, pour être barbus à un certain âge? Nous ne naissons point avec la force de marcher; mais quiconque naît avec deux pieds marchera un jour. C'est ainsi que personne n'apporte en naissant l'idée qu'il faut être juste; mais Dieu a tellement conformé les organes des hommes que tous, à un certain âge, conviennent de cette vérité.

Il me paraît évident que Dieu a voulu que nous vivions en société, comme il a donné aux abeilles un instinct et des instruments propres à faire le miel. Notre société ne pouvant subsister sans les idées du juste et de l'injuste, il nous a donc donné de quoi les acquérir. Nos différentes coutumes, il est vrai, ne nous permettraient jamais d'attacher la même idée de juste aux mêmes notions. Ce qui est crime en Europe sera vertu en Asie, de même que certains ragoûts allemands ne plairont point aux gourmands de France; mais Dieu a tellement façonné les Allemands et les Français qu'ils aimeront tous à faire bonne chère. Toutes les sociétés n'auront donc pas les mêmes lois, mais aucune société ne sera sans lois. Voilà donc certainement le bien de la société établi par tous les hommes, depuis Pékin jusqu'en Irlande, comme la règle immuable de la vertu; ce qui sera utile à la société sera donc bon par tout pays. Cette seule idée concilie tout d'un coup toutes les contradictions qui paraissent dans la morale des hommes. Le vol était permis à Lacédémone; mais pourquoi? parce que les biens y étaient communs, et que voler un avaré qui gardait pour lui seul ce que la loi donnait au public, était servir la société.

Il y a, dit-on, des sauvages qui mangent des hommes, et qui croient bien faire. Je réponds que ces sauvages ont la même idée que nous du juste et de l'injuste. Ils font la guerre comme nous par fureur et par passion; on voit partout commettre les mêmes crimes; manger ses ennemis n'est qu'une cérémonie de plus. Le mal n'est pas de les mettre à la broche, le mal est de les tuer; et j'ose assurer qu'il n'y a point de sauvage qui croie bien faire en égorgeant son ami. J'ai vu quatre sauvages de la Louisiane qu'on amena en France en 1723¹. Il y avait parmi eux une femme d'une humeur fort douce. Je lui demandai, par interprète, si elle avait mangé quelquefois de la chair de ses ennemis, et si elle y avait pris goût: elle me répondit que oui; je lui demandai si elle aurait volontiers tué ou fait tuer un de ses compatriotes pour le manger: elle me répondit en frémis-

1. Voyez tome XVII, page 263.

sant, et avec une horreur visible pour ce crime. Parmi les voyageurs, je défie le plus déterminé menteur d'oser dire qu'il y ait une peuplade, une famille où il soit permis de manquer à sa parole. Je suis bien fondé à croire que Dieu ayant créé certains animaux pour paître en commun, d'autres pour ne se voir que deux à deux très-rarement, les araignées pour faire des toiles, chaque espèce a les instruments nécessaires pour les ouvrages qu'elle doit faire. L'homme a reçu tout ce qu'il faut pour vivre en société ; de même qu'il a reçu un estomac pour digérer, des yeux pour voir, une âme pour juger.

Mettez deux hommes sur la terre, ils n'appelleront bon, vertueux et juste, que ce qui sera bon pour eux deux. Mettez-en quatre, il n'y aura de vertueux que ce qui conviendra à tous les quatre ; et si l'un des quatre mange le souper de son compagnon, ou le bat, ou le tue, il soulève sûrement les autres. Ce que je dis de ces quatre hommes, il le faut dire de tout l'univers. Voilà, monseigneur, à peu près le plan sur lequel j'ai écrit cette *Métaphysique* morale ; mais quand il s'agit de vertu, est-ce à moi à en parler devant vous ?

Les vertus sont l'apanage
Que vous reçûtes des cieux ;
Le trône de vos aïeux,
Près de ces dons précieux,
Est un bien faible avantage.
C'est l'homme en vous, c'est le sage
Qui m'asservit sous sa loi.
Ah ! si vous n'étiez que roi,
Vous n'auriez point mon hommage.

Jugez mes idées, grand prince ; car votre âme est le tribunal où mes jugements ressortissent. Que Votre Altesse royale me donne d'envie de vivre, pour voir un jour de mes yeux le Salomon du Nord ! Mais j'ai bien peur de n'être pas si heureux que le bon vieillard Siméon¹. Nous ne passons point devant votre portrait sans dire notre hymne qui commence :

Espérons le bonheur du monde.

J'attends votre décision sur l'*Histoire de Louis XIV* et sur les *Éléments de la Philosophie de Newton* ; si mes tributs ont été reçus avec bonté, j'espère que j'aurai des instructions pour récompense.

1. Voyez le chapitre II de l'Évangile de saint Luc.

J'ose supplier Votre Altesse royale de daigner m'envoyer, par une voie sûre (et je crois que celle de M. Thieriot l'est), les mémoires que vous avez eu la bonté de me promettre sur le czar. Cependant je ne renonce point aux vers ; je les aime plus que jamais, monseigneur, puisque vous en faites. J'espère envoyer bientôt quelque chose qu'on pourra représenter sur le théâtre de Remusberg. Je suis indigné qu'on ait pu présenter à Votre Altesse royale le misérable manuscrit de *l'Enfant prodigue* qui est entre vos mains ; cela ressemble à ma pièce comme un singe ressemble à un homme. Je ne sais d'autre parti à prendre que de l'imprimer pour me justifier.

Je n'ai point de termes pour remercier Votre Altesse royale de ses bontés. Avec quelle générosité, j'ai pensé dire avec quelle tendresse, elle daigne s'intéresser à moi ! Vous m'écrivez ce qu'Horace disait à Mécénas, et vous êtes le Mécénas et l'Horace. M^{me} la marquise du Châtelet, qui partage mon admiration pour votre personne, et à qui vous donnez la permission de joindre ses respects aux miens, use de cette liberté. Je suis avec le respect le plus profond et la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

SUR LA LIBERTÉ ¹.

La question de la *liberté* est la plus intéressante que nous puissions examiner, puisque l'on peut dire que de cette seule question dépend toute la morale. Un aussi grand intérêt mérite bien que je m'éloigne un peu de mon sujet pour entrer dans cette discussion, et pour mettre ici sous les yeux du lecteur les principales objections que l'on fait contre la liberté, afin qu'il puisse juger lui-même de leur solidité.

Je sais que la *liberté* ² a d'illustres adversaires. Je sais que l'on fait contre elle des raisonnements qui peuvent d'abord séduire ; mais ce sont ces raisons mêmes qui m'engagent à les rapporter et à les réfuter.

On a tant obscurci cette matière qu'il est absolument indis-

1. Ce qui suit était, selon Voltaire, qui en parle plus haut, *l'extrait d'un chapitre SUR LA LIBERTÉ*. Cet *extrait* a beaucoup de rapport avec le chapitre vu du *Traité de Métaphysique* (voyez tome XXII), et il en contient même plusieurs phrases ; mais il est plus long.

2. On voit qu'il n'est question ici que de la *liberté* métaphysique ; et c'est sous ce rapport que Voltaire en parle dans le *Dictionnaire philosophique*, art. *GOTT*, section II.

pensable de commencer par définir ce qu'on entend par *liberté*, quand on veut en parler et se faire entendre.

J'appelle *liberté* le pouvoir de penser à une chose ou de n'y pas penser, de se mouvoir ou de ne se mouvoir pas, conformément au choix de son propre esprit. Toutes les objections de ceux qui nient la liberté se réduisent à quatre principales que je vais examiner l'une après l'autre.

Leur première objection tend à infirmer le témoignage de notre conscience et du sentiment intérieur que nous avons de notre liberté. Ils prétendent que ce n'est que faute d'attention sur ce qui se passe en nous-mêmes que nous croyons avoir ce sentiment intime de liberté et que lorsque nous faisons une attention réfléchie sur les causes de nos actions, nous trouvons, au contraire, qu'elles sont toujours déterminées nécessairement.

De plus, nous ne pouvons douter qu'il n'y ait des mouvements dans notre corps qui ne dépendent point de notre volonté, comme la circulation du sang, le battement de cœur, etc. ; souvent aussi la colère, ou quelque autre passion violente, nous emporte loin de nous, et nous fait faire des actions que notre raison désapprouve. Tant de chaînes visibles dont nous sommes accablés prouvent, selon eux, que nous sommes liés de même dans tout le reste¹.

L'homme, disent-ils, est tantôt emporté avec une rapidité et des secousses dont il sent l'agitation et la violence ; tantôt il est mené par un mouvement paisible dont il ne s'aperçoit pas, mais dont il n'est plus maître. C'est un esclave qui ne sent pas toujours le poids et la flétrissure de ses fers, mais qui n'en est pas moins esclave.

Ce raisonnement est tout semblable à celui-ci : les hommes sont quelquefois malades, donc ils n'ont jamais de santé. Or qui ne voit pas, au contraire, que sentir sa maladie et son esclavage, c'est une preuve qu'on a été sain et libre ?

Dans l'ivresse, dans l'emportement d'une passion violente, dans un dérangement d'organes, etc., notre liberté n'est plus obéie par nos sens ; et nous ne sommes pas plus libres alors d'user de notre liberté que nous ne le serions de mouvoir un bras sur lequel nous aurions une paralysie.

La liberté, dans l'homme, est la santé de l'âme².

1. Cette phrase et quelques-unes de celles qui suivent se trouvent dans le ch. VII du *Traité de Métaphysique*.

2. Ce vers est le cent deuxième du *deuxième Discours sur l'Homme*, intitulé

Peu de gens ont cette santé entière et inaltérable. Notre liberté est faible et bornée comme toutes nos autres facultés ; nous la fortifions en nous accoutumant à faire des réflexions et à maîtriser nos passions ; et cet exercice de l'âme la rend un peu plus vigoureuse. Mais quelques efforts que nous fassions, nous ne pourrions jamais parvenir à rendre cette raison souveraine de tous nos désirs ; et il y aura toujours dans notre âme, comme dans notre corps, des mouvements involontaires : car nous ne sommes ni sages, ni libres, ni sains, que dans un très-petit degré.

Je sais que l'on peut, à toute force, abuser de sa raison pour contester la liberté aux animaux, et les concevoir comme des machines qui n'ont ni sensations, ni désirs, ni volontés, quoiqu'ils en aient toutes les apparences. Je sais qu'on peut forger des systèmes, c'est-à-dire des erreurs, pour expliquer leur nature. Mais enfin, quand il faut s'interroger soi-même, il faut bien avouer, si l'on est de bonne foi, que nous avons une volonté, que nous avons le pouvoir d'agir, de remuer notre corps, d'appliquer notre esprit à certaines pensées, de suspendre nos désirs, etc.

Il faut donc que les ennemis de la *liberté* avouent que notre sentiment intérieur nous assure que nous sommes libres ; et je ne crains point d'assurer qu'il n'y en a aucun qui doute de bonne foi de sa propre liberté, et dont la conscience ne s'élève contre le sentiment artificiel par lequel ils veulent se persuader qu'ils sont nécessités dans toutes leurs actions. Aussi ne se contentent-ils pas de nier ce sentiment intime de la liberté ; mais ils vont encore plus loin. Quand on vous accorderait, disent-ils, que vous avez le sentiment intérieur que vous êtes libre, cela ne prouverait rien encore : car notre sentiment nous trompe sur notre liberté, de même que nos yeux nous trompent sur la grandeur du soleil, lorsqu'ils nous font juger que le disque de cet astre est environ large de deux pieds, quoique son diamètre soit réellement à celui de la terre comme cent est à un.

Voici, je crois, ce qu'on peut répondre à cette objection. Les deux cas que vous comparez sont fort différents ; je ne puis et ne dois voir les objets qu'en raison directe de leur grosseur, et en raison renversée du carré de leur éloignement. Telles sont les lois mathématiques de l'optique, et telle est la nature de nos organes, que, si ma vue pouvait apercevoir la grandeur réelle du soleil, je ne pourrais voir aucun objet sur la terre, et cette vue,

de la Liberté. Voyez plus bas la lettre de Voltaire à Frédéric, du 23 janvier 1738, où il est question des *Epîtres* ou *Discours sur l'Homme*.

loin de m'être utile, me serait nuisible. Il en est de même des sens de l'ouïe et de l'odorat. Je n'ai et ne puis avoir ces sensations plus ou moins fortes (toutes choses d'ailleurs égales) que suivant que les corps sonores ou odoriférants sont plus ou moins près de moi. Ainsi Dieu ne m'a point trompé en me faisant voir ce qui est éloigné de moi d'une grandeur proportionnée à sa distance. Mais si je croyais être libre, et que je ne le fusse point, il faudrait que Dieu m'eût créé exprès pour me tromper : car nos actions nous paraissent libres, précisément de la même manière qu'elles nous le paraîtraient si nous l'étions véritablement.

Il ne reste donc à ceux qui soutiennent la négative qu'une simple possibilité que nous soyons faits de manière que nous soyons toujours invinciblement trompés sur notre liberté ; encore cette possibilité n'est-elle fondée que sur une absurdité, puisqu'il ne résulterait, de cette illusion perpétuelle que Dieu nous ferait, qu'une façon d'agir dans l'Être suprême indigne de sa sagesse infinie.

Qu'on ne dise pas qu'il est indigne d'un philosophe de recourir ici à ce Dieu : car ce Dieu étant une fois prouvé, comme il l'est invinciblement, il est certain qu'il est l'auteur de ma liberté si je suis libre, et qu'il est l'auteur de mon erreur si, ayant fait de moi un être purement passif, il m'a donné le sentiment irrésistible d'une liberté qu'il m'a refusée.

Ce sentiment intérieur que nous avons de notre liberté est si fort qu'il ne faudrait pas moins, pour nous en faire douter, qu'une démonstration qui nous prouvât qu'il implique contradiction que nous soyons libres. Or certainement il n'y a point de telles démonstrations.

Joignez à toutes ces raisons qui détruisent les objections des fatalistes, qu'ils sont obligés eux-mêmes de démentir à tout moment leur opinion par leur conduite : car on aura beau faire les raisonnements les plus spécieux contre notre liberté, nous nous conduirons toujours comme si nous étions libres ; tant le sentiment intérieur de notre liberté est profondément gravé dans notre âme, et tant il a, malgré nos préjugés, d'influence sur nos actions !

Forcées dans ce retranchement, les personnes qui nient la liberté continuent, et disent : Tout ce dont ce sentiment intérieur, dont vous faites tant de bruit, nous assure, c'est que les mouvements de notre corps et les pensées de notre esprit obéissent à notre volonté ; mais cette volonté elle-même est toujours déterminée nécessairement par les choses que notre enten-

dement juge être les meilleures, de même qu'une balance est toujours emportée par le plus grand poids. Voici la façon dont les chaînons de notre chaîne tiennent les uns aux autres.

Les idées, tant de sensation que de réflexion, se présentent à vous, soit que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas : car vous ne formez pas vos idées vous-même. Or, quand deux idées se présentent à votre entendement, comme, par exemple, l'idée de vous coucher et l'idée de vous promener, il faut absolument que vous vouliez l'une de ces deux choses, ou que vous ne vouliez ni l'une ni l'autre. Vous n'êtes donc pas libre, quant à l'acte même de vouloir.

De plus, il est certain que si vous choisissez, vous vous déciderez sûrement pour votre lit ou pour la promenade, selon que votre entendement jugera que l'une ou l'autre de ces deux choses vous est utile et convenable; or votre entendement ne peut juger bon et convenable que ce qui lui paraît tel. Il y a toujours des différences dans les choses, et ces différences déterminent nécessairement votre jugement, car il vous serait impossible de choisir entre deux choses indiscernables, s'il y en avait. Donc toutes vos actions sont nécessaires, puisque, par votre aveu même, vous agissez toujours conformément à votre volonté, et que je viens de vous prouver : 1° que votre volonté est nécessairement déterminée par le jugement de votre entendement; 2° que ce jugement dépend de la nature de vos idées; et enfin 3° que vos idées ne dépendent point de vous.

Comme cet argument, dans lequel les ennemis de la *liberté* mettent leur principale force, a plusieurs branches, il y a aussi plusieurs réponses :

1° Quand on dit que nous ne sommes pas libres quant à l'acte même de vouloir, cela ne fait rien à notre liberté, car la *liberté* consiste à agir ou ne pas agir, et non pas à vouloir et à ne vouloir pas.

2° Notre entendement, dit-on, ne peut s'empêcher de juger bon ce qui lui paraît tel; l'entendement détermine la volonté, etc. Ce raisonnement n'est fondé que sur ce qu'on fait, sans s'en apercevoir, autant de petits êtres de la volonté et de l'entendement, lesquels on suppose agir l'un sur l'autre, et déterminer ensuite nos actions. Mais c'est une méprise qui n'a besoin que d'être aperçue pour être rectifiée : car on sent aisément que vouloir, juger, etc., ne sont que différentes fonctions de notre entendement. De plus, avoir des perceptions, et juger qu'une chose est vraie et raisonnable, lorsqu'on voit qu'elle l'est effectivement,

ce n'est point une action, mais une simple passion : car ce n'est en effet que sentir ce que nous sentons, et voir ce que nous voyons, et il n'y a aucune liaison entre l'approbation et l'action, entre ce qui est passif et ce qui est actif.

3° Les différences des choses déterminent, dit-on, notre entendement. Mais on ne considère pas que la liberté d'indifférence, avant le *dictamen*¹ de l'entendement, est une véritable contradiction dans les choses qui ont des différences réelles entre elles : car, selon cette belle définition de la *liberté*, les idiots, les imbéciles, les animaux même, seraient plus libres que nous ; et nous le serions d'autant plus que nous aurions moins d'idées, que nous apercevriions moins les différences des choses, c'est-à-dire à proportion que nous serions plus imbéciles ; ce qui est absurde. Si c'est cette liberté qui nous manque, je ne vois pas que nous ayons beaucoup à nous plaindre. La liberté d'indifférence, dans les choses discernables, n'est donc pas réellement une liberté.

A l'égard du pouvoir de choisir entre des choses parfaitement semblables, comme nous n'en connaissons point, il est difficile de pouvoir dire ce qui nous arriverait alors. Je ne sais même si ce pouvoir serait une perfection ; mais ce qui est bien certain, c'est que le pouvoir soi-mouvant, seule et véritable source de la *liberté*, ne pourrait être détruit par l'indiscernabilité de deux objets : or, tant que l'homme aura ce pouvoir soi-mouvant, l'homme sera libre.

4° Quant à ce que notre volonté est toujours déterminée par ce que notre entendement juge le meilleur, je réponds : La volonté, c'est-à-dire la dernière perception ou approbation de l'entendement, car c'est là le sens de ce mot dans l'objection dont il s'agit ; la volonté, dis-je, ne peut avoir aucune influence sur le pouvoir soi-mouvant en quoi consiste la *liberté*. Ainsi la volonté n'est jamais la cause de nos actions, quoiqu'elle en soit l'occasion : car une notion abstraite ne peut avoir aucune influence physique sur le pouvoir physique soi-mouvant qui réside dans l'homme ; et ce pouvoir est exactement le même avant et après le dernier jugement de l'entendement.

Il est vrai qu'il y aurait une contradiction dans les termes, moralement parlant, qu'un être qu'on suppose sage fasse une folie, et que, par conséquent, il préférera sûrement ce que son entendement jugera être le meilleur ; mais il n'y aurait à cela aucune contradiction physique, car la nécessité physique et la

1. Voyez tome XXII, page 413.

nécessité morale sont deux choses qu'il faut distinguer avec soin. La première est toujours absolue ; mais la seconde n'est jamais que contingente ; et cette nécessité morale est très-compatible avec la liberté naturelle et physique la plus parfaite.

Le pouvoir physique d'agir est donc ce qui fait de l'homme un être libre, quel que soit l'usage qu'il en fait, et la privation de ce pouvoir suffirait seule pour le rendre un être purement passif, malgré son intelligence : car une pierre que je jette n'en serait pas moins un être passif, quoiqu'elle eût le sentiment intérieur du mouvement que je lui donne et lui imprime. Enfin, être déterminé par ce qui nous paraît le meilleur, c'est aussi une grande perfection que le pouvoir de faire ce que nous avons jugé tel.

Nous avons la faculté de suspendre nos désirs et d'examiner ce qui nous semble le meilleur, afin de pouvoir le choisir : voilà une partie de notre liberté. Le pouvoir d'agir ensuite conformément à ce choix, voilà ce qui rend cette liberté pleine et entière ; et c'est en faisant un mauvais usage de ce pouvoir que nous avons de suspendre nos désirs, et en se déterminant trop promptement, que l'on fait tant de fautes.

Plus nos déterminations sont fondées sur de bonnes raisons, plus nous approchons de la perfection ; et c'est cette perfection, dans un degré plus éminent, qui caractérise la liberté des êtres plus parfaits que nous, et celle de Dieu même.

Car, que l'on y prenne bien garde, Dieu ne peut être libre que de cette façon. La nécessité morale de faire toujours le meilleur est même d'autant plus grande dans Dieu que son être infiniment parfait est au-dessus du nôtre. La véritable et la seule liberté est donc le pouvoir de faire ce que l'on choisit de faire ; et toutes les objections que l'on fait contre cette espèce de liberté détruisent également celle de Dieu et celle de l'homme ; et, par conséquent, s'il s'ensuivait que l'homme ne fût pas libre, parce que sa volonté est toujours déterminée par les choses que son entendement juge être les meilleures, il s'ensuivrait aussi que Dieu ne serait point libre, et que tout serait effet sans cause dans l'univers : ce qui est absurde.

Les personnes, s'il y en a, qui osent douter de la liberté de Dieu, se fondent sur ces arguments : Dieu, étant infiniment sage, est forcé, par une nécessité de nature, à vouloir toujours le meilleur ; donc toutes ses actions sont nécessaires.

Il y a trois réponses à cet argument :

1° Il faudrait commencer par établir ce que c'est que le

meilleur rapport à Dieu, et antécédemment à sa volonté : ce qui peut-être ne serait pas aisé. Cet argument se réduit donc à dire que Dieu est nécessité à faire ce qui lui semble le meilleur, c'est-à-dire à faire sa volonté; or je demande s'il y a une autre sorte de liberté, et si faire ce que l'on veut et ce que l'on juge le plus avantageux, ce qui plaît enfin, n'est pas précisément être libre.

2° Cette nécessité de faire toujours le meilleur ne peut jamais être qu'une nécessité morale; or une nécessité morale n'est pas une nécessité absolue.

3° Enfin, quoiqu'il soit impossible à Dieu, d'une impossibilité morale, de déroger à ses attributs moraux, la nécessité de faire toujours le meilleur, qui en est une suite nécessaire, ne détruit pas plus sa liberté que la nécessité d'être présent partout, éternel, immense, etc.

L'homme est donc, par sa qualité d'être intelligent, dans la nécessité de vouloir ce que son jugement lui présente être le meilleur. S'il en était autrement, il faudrait qu'il fût soumis à la détermination de quelque autre que lui-même, et il ne serait plus libre : car vouloir ce qui ne ferait pas plaisir est une véritable contradiction, et faire ce que l'on juge le meilleur, ce qui fait plaisir, c'est être libre. A peine pourrions-nous concevoir un être plus libre qu'en tant qu'il est capable de faire ce qui lui plaît; et tant que l'homme a cette liberté, il est aussi libre qu'il est possible à la liberté de le rendre libre, pour me servir des termes de M. Locke. Enfin l'Achille des ennemis de la *liberté* est cet argument-ci : Dieu est omniscient; le présent, l'avenir, le passé, sont également présents à ses yeux; or, si Dieu sait tout ce que je dois faire, il faut absolument que je me détermine à agir de la façon dont il l'a prévu : donc nos actions ne sont pas libres, car si quelques-unes des choses futures étaient contingentes ou incertaines; si elles dépendaient de la liberté de l'homme; en un mot, si elles pouvaient arriver ou n'arriver pas, Dieu ne les pourrait pas prévoir. Il ne serait donc pas omniscient.

Il y a plusieurs réponses à cet argument, qui paraît d'abord invincible :

1° La prescience de Dieu n'a aucune influence sur la manière de l'existence des choses. Cette prescience ne donne pas aux choses plus de certitude qu'elles n'en auraient s'il n'y avait pas de prescience; et si l'on ne trouve pas d'autres raisons, la seule considération de la certitude de la prescience divine ne serait

pas capable de détruire cette liberté : car la prescience de Dieu n'est pas la cause de l'existence des choses, mais elle est elle-même fondée sur leur existence. Tout ce qui existe aujourd'hui ne peut pas ne point exister pendant qu'il existe ; et il était hier et de toute éternité aussi certainement vrai que les choses qui existent aujourd'hui devaient exister, qu'il est maintenant certain que ces choses existent.

2° La simple prescience d'une action, avant qu'elle soit faite, ne diffère en rien de la connaissance qu'on en a après qu'elle est faite. Ainsi la prescience ne change rien à la certitude d'événement. Car, supposé pour un moment que l'homme soit libre, et que ses actions ne puissent être prévues, n'y aura-t-il pas, malgré cela, la même certitude d'événement dans la nature des choses ; et malgré la liberté, n'y a-t-il pas eu hier et de toute éternité une aussi grande certitude que je ferais une telle action aujourd'hui qu'il y en a actuellement que je fais cette action ? Ainsi, quelque difficulté qu'il y ait à concevoir la manière dont la prescience de Dieu s'accorde avec notre liberté, comme cette prescience ne renferme qu'une certitude d'événement qui se trouverait toujours dans les choses, quand même elles ne seraient pas prévues, il est évident qu'elle ne renferme aucune nécessité, et qu'elle ne détruit point la possibilité de la liberté.

La prescience de Dieu est précisément la même chose que sa connaissance. Ainsi, de même que sa connaissance n'influe en rien sur les choses qui sont actuellement, de même sa prescience n'a aucune influence sur celles qui sont à venir ; et si la liberté est possible d'ailleurs, le pouvoir qu'a Dieu de juger infailliblement des événements libres ne peut les faire devenir nécessaires, puisqu'il faudrait, pour cela, qu'une action pût être libre et nécessaire en même temps.

3° Il ne nous est pas possible, à la vérité, de concevoir comment Dieu peut prévoir les choses futures, à moins de supposer une chaîne de causes nécessaires : car de dire, avec les scolastiques, que tout est présent à Dieu, non pas, à la vérité, dans sa propre mesure, mais dans une autre mesure, *non in mensura propria, sed in mensura aliena*, ce serait mêler du comique à la question la plus importante que les hommes puissent agiter. Il vaut beaucoup mieux avouer que les difficultés que nous trouvons à concilier la prescience de Dieu avec notre liberté viennent de notre ignorance sur les attributs de Dieu, et non pas de l'impossibilité absolue qu'il y a entre la prescience de Dieu et notre liberté : car l'accord de la prescience avec notre liberté n'est pas

plus incompréhensible pour nous que son *ubiquité*, sa durée infinie déjà écoulée, sa durée infinie à venir, et tant de choses qu'il nous sera toujours impossible de nier et de connaître. Les attributs infinis de l'Être suprême sont des abîmes où nos faibles lumières s'anéantissent. Nous ne savons et nous ne pouvons savoir quel rapport il y a entre la prescience du Créateur et la liberté de la créature ; et, comme le dit le grand Newton. *Ut cæcus ideam non habet colorum, sic nos ideam non habemus modorum quibus Deus sapientissimus sentit et intelligit omnia* ; ce qui veut dire en français : « De même que les aveugles n'ont aucune idée des couleurs, ainsi nous ne pouvons comprendre la façon dont l'Être infiniment sage voit et connaît toutes choses. »

4° Je demanderais de plus à ceux qui, sur la considération de la prescience divine, nient la liberté de l'homme, si Dieu a pu créer des créatures libres. Il faut bien qu'ils répondent qu'il l'a pu : car Dieu peut tout, hors les contradictions ; et il n'y a que les attributs auxquels l'idée de l'existence nécessaire de l'indépendance absolue est attachée, dont la communication implique contradiction. Or la liberté n'est certainement pas dans ce cas : car, si cela était, il serait impossible que nous nous crussions libres, comme il l'est que nous nous croyions infinis, tout-puissants, etc. Il faut donc avouer que Dieu a pu créer des choses libres, ou dire qu'il n'est pas tout-puissant, ce que, je crois, personne ne dira. Si donc Dieu a pu créer des êtres libres, on peut supposer qu'il l'a fait ; et si créer des êtres libres et prévoir leur détermination était une contradiction, pourquoi Dieu, en créant des êtres libres, n'aurait-il pas pu ignorer l'usage qu'ils feraient de la liberté qu'il leur a donnée ? Ce n'est pas limiter la puissance divine que de la borner aux seules contradictions. Or, créer des créatures libres, et gêner de quelque façon que ce puisse être leur détermination, c'est une contradiction dans les termes, car c'est créer des créatures libres et non libres en même temps. Ainsi il s'ensuit nécessairement du pouvoir que Dieu a de créer des êtres libres que, s'il a créé de tels êtres, sa prescience ne détruit point leur liberté, ou bien qu'il ne prévoit pas leurs actions ; et celui qui, sur cette supposition, nierait la prescience de Dieu, ne nierait pas plus sa toute-science que celui qui dirait que Dieu ne peut pas faire ce qui implique contradiction ne nierait sa toute-puissance.

Mais nous ne sommes pas réduits à faire cette supposition : car il n'est pas nécessaire que je comprenne la façon dont la prescience divine et la liberté de l'homme s'accordent, pour

admettre l'une et l'autre. Il me suffit d'être assuré que je suis libre, et que Dieu prévoit tout ce qui doit arriver : car alors je suis obligé de conclure que son omni-science et sa prescience ne gênent point ma liberté, quoique je ne puisse point concevoir comme cela se fait ; de même que lorsque je me suis prouvé un Dieu, je suis obligé d'admettre la création *ex nihilo*, quoiqu'il me soit impossible de la concevoir.

5° Cet argument de la prescience de Dieu, s'il avait quelque force contre la liberté de l'homme, détruirait encore également celle de Dieu : car si Dieu prévoit tout ce qui arrivera, il n'est donc pas en son pouvoir de ne pas faire ce qu'il a prévu qu'il ferait. Or il a été démontré ci-dessus que Dieu est libre : la liberté est donc possible ; Dieu a donc pu donner à ses créatures une petite portion de liberté, de même qu'il leur a donné une petite portion d'intelligence. La liberté dans Dieu est le pouvoir de penser toujours tout ce qui lui plaît, et de faire toujours tout ce qu'il veut¹. La liberté donnée de Dieu à l'homme est le pouvoir faible et limité d'opérer certains mouvements, et de s'appliquer à quelques pensées. La liberté des enfants qui ne réfléchissent jamais consiste seulement à vouloir et à opérer certains mouvements. Si nous étions toujours libres, nous serions semblables à Dieu. Contentons-nous donc d'un partage convenable au rang que nous tenons dans la nature ; mais, parce que nous n'avons pas les attributs d'un Dieu, ne renonçons pas aux facultés d'un homme.

782. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) 24 octobre.

Monseigneur, l'admiration, le respect, la reconnaissance, souffrez que je dise encore le tendre attachement pour Votre Altesse royale, ont dicté toutes mes lettres, et ont occupé mon cœur. La douleur la plus vive vient aujourd'hui se mêler à ces sentiments. Voici un extrait de la lettre que je reçois dans le moment d'un homme² aussi attaché que moi à Votre Altesse royale. Cet extrait parlera mieux que tout ce que je pourrais dire³.

1. Cette phrase et les deux autres qui la suivent sont dans le chap. VII du *Traité de Métaphysique*, avec quelques légères différences.

2. Thieriot, qui avait alarmé Voltaire *mal à propos*, au sujet d'un libelle fait contre Frédéric-Guillaume I^{er}.

3. Comme la division du prince royal et du roi avait éclaté, il était tout simple que les ennemis de M. de Voltaire l'accusassent, en qualité d'ami du prince royal,

Comme je n'ai aucune connaissance de ce dont il s'agit que par la lettre de M. Thieriot, je ne peux que montrer ici à Votre Altesse royale l'accablement où je suis. Vous voyez les choses de plus près, monseigneur, et vous seul pouvez savoir ce qu'il convient de faire. Je voudrais bien que l'auteur d'un pareil libelle¹ fût exemplairement puni ; mais probablement le mépris dû à cette infamie aura sauvé le coupable, que d'ailleurs son obscurité et sa bassesse mettent sans doute en sûreté. Peut-être le roi votre père ignore-t-il cette sottise ; rarement les injures de la canaille parviennent-elles jusqu'aux oreilles des rois, et si elles se font entendre, c'est un bourdonnement d'insectes qui est presque toujours négligé, parce qu'il ne peut ni nuire ni choquer. Un coquin obscur peut bien faire une satire punissable ; mais il ne peut offenser un souverain. Quand un misérable est assez fou pour oser faire un libelle contre un roi, ce n'est pas le roi qu'il outrage, c'est uniquement le nom de celui sous lequel il se cache pour donner cours à son libelle. La clémence du roi votre père peut pardonner au satirique ; mais sa justice ne laisserait pas en paix le calomniateur, s'il était connu.

Pour moi, monseigneur, j'avoue que je suis aussi sensiblement affligé que si on m'accusait d'avoir manqué personnellement à Votre Altesse royale ; et n'est-ce pas en effet s'attaquer à votre propre personne que de manquer de respect au roi ? Peut-être la chose dont je vous parle est inconnue ; peut-être, si elle a été connue, elle a déjà le sort de tout mauvais libelle, d'être oublié bien vite. Mais enfin j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en avertir.

Je ne songe au reste, monseigneur, dans les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé, qu'à me rendre un peu moins indigne de vos bontés, en étudiant de plus en plus des arts que vous protégez, et que vous daignez cultiver vous-même. Je regarde la vie que mène Votre Altesse royale comme le modèle de la vie privée ; mais, si jamais vous étiez sur le trône, les rois devraient faire alors ce que nous faisons à présent, nous autres petits particuliers, prendre exemple de vous.

M^{me} la marquise du Châtelet est aussi sensible à l'honneur de votre souvenir qu'elle en est digne. Son âme pense en tout

de tout ce qu'on écrivait contre le roi : d'autant plus que cette calomnie pouvait nuire au prince comme à M. de Voltaire. (K.)

1. *Lettre de don Quichotte au chevalier des Cygnes*, dont on avait voulu faire croire que Voltaire était l'auteur. Voyez la lettre de Frédéric du 26 décembre, n° 807.

comme la vôtre. Nous étions faits pour être vos sujets. Je suis persuadé que si vous regardiez bien dans vos titres, vous verriez que le marquisat de Cirey est une ancienne dépendance du Brandebourg : cela est plus sûr que la fondation de Remusberg par Rémus.

Nous sommes toujours incertains si le paquet d'octobre pour Votre Altesse royale, et celui pour votre aimable ambassadeur, sont parvenus à votre adresse.

Je suis, avec le plus profond respect, et avec l'attachement le plus inviolable et le plus tendre, etc.

783. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

28 (octobre 1737).

Je vous prie, mon très-cher abbé, d'envoyer sur-le-champ ce billet chez Prault, et de vouloir bien me renvoyer la réponse au bas du même billet.

Si vous voyez d'Arnaud, je vous prie de lui dire que ma santé ne me permet d'écrire à personne, mais que je l'aime beaucoup; vous me ferez plaisir de le voir quelquefois; retenez-le à diner chez M. Dubreuil : je payerai les poulardes bien volontiers. Éprouvez son esprit et sa probité, afin que je puisse le placer.

Je n'ai point reçu de nouvelles de M. d'Argental.

Je vous prie de faire très-joliment relier une *Henriade*, dans dans un tome séparé, et une *Alzire* avec une *Zaïre*, dans un autre tome, et, quand cela sera fait, je vous prie de les envoyer.

J'attends toujours les livres que monsieur votre frère doit m'envoyer. Peut-être sont-ils dans la caisse qui arrivera aujourd'hui de Paris, et qui contient la cheminée de marbre.

Je me réfère aux articles de mes dernières lettres.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

784. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

(30 octobre 1737.)

Mon cher ami, voilà notre chimiste qui s'en retourne, après avoir vu les lieux et ordonné les laboratoires; je vais lui faire accommoder un petit appartement avec un jardin dont il sera absolument le maître : il achètera en attendant tous les maté-

1. Édition Courtat.

2. *Ibid.*

riaux nécessaires, à Paris; vous, monsieur le trésorier, vous payerez tout cela, aussi bien que ses voyages. J'espère qu'il sera aussi content de moi que je le suis de sa franchise, de son humeur aimable, et de la profonde connaissance qu'il paraît avoir de la chimie. Il aime, comme moi, la solitude et le travail; je me flatte enfin que nous nous conviendrons. Je voudrais bien, mon cher abbé, que vous fissiez ce qu'il a fait, que vous vinssiez ici quelque jour embrasser votre ami.

785. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Cirey, ce 2 novembre.

Tout mon chagrin est donc à présent de ne pouvoir vous embrasser en vous félicitant du meilleur de mon cœur. Il ne me manque pour sentir un bonheur parfait que d'être témoin du vôtre¹. Que je suis enchanté, mon cher et respectable ami, de ce que vous venez de faire! que je reconnais bien là votre cœur tendre et votre esprit ferme!

On disait que l'Hymen a l'intérêt pour père;
 Qu'il est triste, sans choix, aveugle, mercenaire:
 Ce n'est point là l'Hymen; on le connaît bien mal.
 Ce dieu des cœurs heureux est chez vous, d'Argental;
 La Vertu le conduit, la Tendresse l'anime;
 Le Bonheur sur ses pas est fixé sans retour;
 Le véritable Hymen est le fils de l'Estime,
 Et le frère du tendre Amour.

Permettez-moi donc de vous faire ici à tous deux des compliments de la part de tous les honnêtes gens, de tous les gens qui pensent, de tous les gens aimables. Mon Dieu! que vous avez bien fait l'un et l'autre! Partagez, madame, les bontés de M. d'Argental pour moi. Ah! s'il vous prenait fantaisie à tous deux de venir passer quelque temps à la campagne, pendant qu'on dorera votre cabinet, qu'on achèvera votre meuble; M^{me} du Châtelet va vous en écrire sur cela de bonnes. Enfin ne nous ôtez point l'espérance de vous revoir. Les heureux n'ont point besoin de Paris. Nous n'irons point; il faut donc que vous veniez ici. Vivez heureux, couple aimable, couple estimable. Vendez vite

1. D'Argental venait d'épouser Jeanne du Bouchet « dont le père, surintendant du duc de Berry, avait, disent les éditeurs de Kehl, dissipé la fortune; mais il n'avait rien négligé pour l'éducation de sa fille; elle avait des grâces et de l'esprit, et c'était assez pour le bonheur de M. d'Argental ». Elle mourut en 1774.

votre vilaine charge de conseiller au parlement, qui vous prend un temps que vous devez aux charmes de la société; quittez ce triste fardeau qui fait qu'on se lève matin. Il n'y a pas moyen que le plaisir dont votre bonheur me pénètre me permette de vous parler d'autre chose. Une autre fois je vous entretiendrai de Melpomène, de Thalie; mais aujourd'hui la divinité à qui vous sacrifiez a tout mon encens.

• 786. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 3 novembre.

N'osant vous écrire par la poste¹, je me sers de cet homme qui part de Cirey, et qui se charge de ma lettre. Croiriez-vous bien que la plus lâche et la plus infâme calomnie qu'un prêtre puisse inventer a été cause de mon voyage en Hollande? Vous avez été, avec plusieurs honnêtes gens, enveloppé vous-même dans cette calomnie absurde, dont vous ne vous doutez pas. Il ne m'est pas permis encore de vous dire ce que c'est. Je vous demande même en grâce, mon cher ami, au nom de la tendre amitié qui nous unit depuis plus de vingt ans, et qui ne finira qu'avec ma vie, de ne paraître pas seulement soupçonner que vous sachiez qu'il y a eu une calomnie sur notre compte. Ne dites point surtout que vous ayez reçu de lettre de moi: cela est de très-grande conséquence. Il vous paraîtra sans doute surprenant qu'il y ait une pareille inquisition secrète; mais enfin elle existe, et il faut que les honnêtes gens, qui sont toujours les plus faibles, cèdent aux plus forts. J'avais voulu vous écrire par M. l'abbé du Resnel, qui est venu passer un mois à Cirey, et je ne me suis privé de cette consolation que parce qu'il ne devait retourner à Paris qu'après la Saint-Martin. Mon cher Thieriot, quand vous saurez de quoi il a été question, vous rirez, et vous serez indigné à l'excès de la méchanceté et du ridicule des hommes. J'ai bien fait de ne vivre que dans la cour d'Émilie, et vous faites très-bien de ne vivre que dans celle de Pollion.

Je lus, il y a un mois, le petit extrait que M^{lle} Deshayes² avait fait de l'ouvrage de l'*Euclide-Orphée*, et je dis à M^{me} du Châtelet: Je suis sûr qu'avant qu'il soit peu Pollion épousera cette muse-là. Il y avait dans ces trois ou quatre pages une sorte de mérite peu

1. On violait le secret des lettres, selon une infâme pratique encouragée même par Louis XV. (Cl.)

2. Voyez une note sur la lettre 628.

commun ; et cela, joint à tant de talents et de grâce, fait en tout une personne si respectable qu'il était impossible de ne pas mettre tout son bonheur et toute sa gloire à l'épouser. Que leur bonheur soit public, mon cher ami, et que mes compliments soient bien secrets, je vous en conjure. Je souhaite qu'on se souvienne de moi dans votre Temple des Muses ; je veux être oublié partout ailleurs.

Je viens de lire les paroles de *Castor et Pollux*. Ce poëme est plein de diamants brillants ; cela étincelle de pensées et d'expressions fortes. Il y manque quelque petite chose que nous sentons bien tous, et que l'auteur sent aussi ; mais c'est un ouvrage qui doit faire grand honneur à son esprit. Je n'en sais pas le succès : il dépend de la musique, et des fêtes, et des acteurs. Je souhaiterais de voir cet opéra avec vous, d'en embrasser les auteurs, de souper avec eux et avec vous, mon cher ami, si je pouvais souhaiter quelque chose ; mais mon petit paradis terrestre me retiendra jusqu'à ce que quelque diable m'en chasse.

Vous savez peut-être que le seul vrai prince qu'il y ait en Europe nous a envoyé dans notre Éden un petit ambassadeur, qu'il qualifie de son ami intime, et qui mérite ce titre. Les autres rois n'ont que des courtisans, mais notre prince n'aura que des amis. Nous avons reçu celui-ci comme Adam et Ève reçoivent l'ange dans *le Paradis* de Milton ; à cela près qu'il a fait meilleure chère, et qu'il a eu des fêtes plus galantes. Notre prince devient tous les jours plus étonnant ; c'est un prodige de talents et de vraie vertu. Je crains qu'il ne meure. Les hommes ne sont pas faits pour être gouvernés par un tel homme ; ils ne méritent pas d'être heureux.

Il m'envoie quelquefois de gros paquets qui sont six mois en route, et qui probablement arriveraient plus tôt s'ils passaient par vos mains. Je voudrais bien que vous fussiez notre unique correspondant. Je me flatte que dans peu il me sera permis d'écrire librement à mes amis. Le nombre ne sera pas grand, et vous serez toujours à la tête.

Vous devriez bien aller voir mes nièces, qui ont perdu leur père¹. Vous me ferez grand plaisir de leur parler de leur oncle le solitaire (sans témoins s'entend). Il y a là une nièce aînée² qui est une élève de Rameau, et qui a l'esprit aimable. Je vou-

1. Pierre-François Mignot, marié, vers 1709, à Marie Arouet, sœur de Voltaire.

2. Louise Mignot, connue sous le nom de M^{me} Denis.

drais bien l'avoir auprès de moi, aussi bien que sa sœur¹. Vous pourriez leur en inspirer l'envie ; elles ne se repentiraient pas du voyage.

Mandez-moi donc des nouvelles de votre santé, de vos plaisirs, de tout ce qui vous regarde, et de nos amis, que j'embrasse en bonne fortune². Adieu, mon très-cher ami, que j'aimerai toujours.

787. — A M. THIERIOT.

Novembre.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre lettre du 22, mon cher ami. La route est plus longue, mais plus sûre. Nos cœurs peuvent se parler, et voilà ce que je voulais.

Premièrement, je ne vous crois point instruit de la raison qui m'a obligé à me priver si longtemps du commerce de mes amis; mais je crois enfin pouvoir vous la dire. Savez-vous bien qu'on avait accusé plusieurs personnes³ d'*athéisme*? Savez-vous bien que vous étiez du nombre? Je n'en dirai pas plus. Ah! mon ami, que nous sommes loin de mériter cette sotte et abominable accusation! Il est au moins de notre intérêt qu'il y ait un Dieu, et qu'il punisse ces monstres de la société, ces scélérats qui se font un jeu de la plus damnable imposture.

A l'égard de la nouvelle calomnie dont vous me parlez, j'ai cru devoir en écrire à Son Altesse royale⁴. Je vous instruis de cette démarche, afin que vous vous y conformiez, et que vous m'éclairiez, en cas que cette impertinence continue. Le roi de Prusse, avec de grands États, beaucoup d'argent comptant, et une armée de géants, peut très-bien se moquer d'un sot libelle;

Mais moi chétif, qui ne suis roi, ni rien⁵,

je tremble toujours de la calomnie, quelque absurde qu'elle soit, et je suis comme le lièvre⁶, qui craignait qu'on ne prit ses oreilles pour des cornes.

1. Marie-Élisabeth Mignot, née vers 1715, mariée en juin 1738 à M. de Dompierre de Fontaine, veuve en 1756; remariée en 1762 au marquis de Florian, morte en février 1771.

2. Voltaire, persécuté alors comme *athée* par des gens qui ne croyaient qu'au diable, désirait qu'on le crût à Cambridge, et non à Cirey. (CL.)

3. La première de ces personnes était Voltaire. (CL.)

4. Voyez la lettre 782.

5. Ce vers est le cinquième d'une épître adressée à François I^{er}, en 1531, par Clément Marot.

6. La Fontaine, livre V, fable IV.

Tout cela m'attristerait bien ; mais la vie douce dont je jouis me console ; la sagesse, l'esprit, la bonté extrême dont le prince royal m'honore, me rassurent ; et je ne crains rien avec votre amitié¹.

788. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

(7 novembre 1737.)

En réponse à celle du 3, je vous dirai premièrement, mon cher ami, qu'il me faut incessamment le petit modèle de cheminée qui est chez M. Pitot. J'espère qu'il vous l'enverra. Je n'ai pas encore déballé la cheminée de marbre.

Avez-vous eu la bonté de donner à d'Arnaud un louis d'or ? Dites-lui donc qu'il se fasse appeler d'Arnaud : c'est un beau nom de janséniste, et Baculard est ridicule. Voulez-vous bien nous envoyer un gros pot de pâte liquide, de chez Prévost, rue Saint-Antoine, et douze paires de gants fins blancs ? Il faut prendre les plus petites mains. Des gants pour vos mains un peu étroits seront assez mon fait. Pardon de ces guenilles, mais madame votre sœur peut avoir la bonté de me faire ces petites emplettes.

Venons à la rente sur la terre de Faou. Si on la vend, et que l'acquéreur veuille se charger de me payer, tant mieux ; si M. de Richelieu veut me rembourser, deux fois tant mieux ; s'il m'assigne ailleurs, tant pis.

Mais je vous supplie de passer par hasard chez le sieur Lechanteur, notaire, rue Saint-Antoine. Vous pourriez vous informer si la terre est vendue ou à vendre. Tout ce qu'il y a à faire, en cas que cette terre reste mon hypothèque, c'est de demander amiablement au sieur Surville l'adresse et le nom du fermier, et de lui envoyer signification de mon contrat, mais c'est en cas que cela plaise, car je ne veux faire aucune démarche qui puisse choquer M. de Richelieu. Vous savez ce que j'ai mandé sur Demoulin, et sur la rente due incessamment par la fermière de Belle-Poule, au Pont-de-Cé, en Anjou.

Vous souvenez-vous d'un certain semestre qui est en litige entre le président d'Auneuil et moi ? Il ne sait s'il a payé, et je n'en sais rien non plus. C'est Demoulin qui recevait, et c'est ce qu'il faudrait savoir de ce malheureux Demoulin.

1. On lit ordinairement à la suite de cette lettre, trois alinéas, dont un de douze vers, qu'on retrouve presque textuellement dans la lettre 795, où ils nous semblent plus convenablement placés.

2. Édition Courtat.

Je voudrais bien savoir de qui ce Demoulin fait les affaires.
Je vous embrasse, mon cher ami.
Envoyez ce billet à Prault, si vous m'aimez.

Reçue le 17 novembre 1737.

789. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

11 ou 12 novembre (1737).

En réponse à la vôtre du 8.

Je vous dirai d'abord que M. de Guise m'assure par sa lettre que je serai payé cet hiver, et que j'aurai une délégation dans la suite. Il me dit que je peux lui envoyer en conséquence ceux qui sont chargés de mes affaires. Il ajoute que les procédures qu'on a faites sont assez inutiles. C'est de quoi je ne conviens pas. Je les crois très-nécessaires. Je lui répondrai, et vous enverrai la lettre.

Vous devriez auparavant me mander le nom de mon avocat au conseil.

Voici, mon cher ami, un petit billet pour M. Pitot. Je ne sais plus sa demeure : il a oublié de m'en informer ; je vous prie de le lui faire tenir.

Je vous ai déjà accusé la réception de la cheminée de marbre. J'attends le petit modèle de M. Pitot, et je vous prie de l'envoyer par le carrosse. Le reste dorénavant peut venir par les rouliers. Il ne s'agit que de bien emballer les figures de marbre, les scabellons, et les globes.

A l'égard du télescope de Newton, si l'on ne voit pas distinctement les satellites de Jupiter, je le renvoie.

Je renverrai l'aube par Lebrun, avec un thermomètre qui arriva tout dérangé, et que j'ai oublié de renvoyer.

Je me recommande à vos bontés pour l'adresse de ce fermier de Belle-Poule, car il faut s'y prendre à l'avance : nous voici bientôt à Noël, temps de ma petite moisson.

Monsieur votre frère a une vieille tragédie intitulée *Cresphonte* ou *Mérove*. Je le supplie d'avoir la bonté de l'envoyer cachetée à M. le marquis d'Entragues, rue Saint-Dominique, près des Jacobins, et de mettre dessus :

« Monsieur le marquis d'Entragues est très-humblement supplié de vouloir bien faire tenir ce petit paquet *franc* à M^{me} la marquise du Châtelet. »

1. Édition Courtat

J'ai lu cette épître de d'Arnaud. Je ne crois pas que cela soit imprimé, ni doive l'être.

Je vous embrasse, mon cher ami.

Reçue le 45 novembre 1737.

790. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 13 (12) novembre ¹.

Monsieur, je vous avoue qu'il n'est rien de plus trompeur que de juger des hommes sur leur réputation. L'Histoire du czar, que je vous envoie, m'oblige de me rétracter de ce que la haute opinion que j'avais de ce prince m'avait fait avancer. Il vous paraîtra, dans cette histoire, bien différent de ce qu'il est dans votre imagination; et c'est, si je peux m'exprimer ainsi, un homme de moins dans le monde réel.

Un concours de circonstances heureuses, des événements favorables, et l'ignorance des étrangers, ont fait du czar un fantôme héroïque, de la grandeur duquel personne ne s'est avisé de douter. Un sage historien, en partie témoin de sa vie, lève un voile indiscret, et nous fait voir ce prince avec tous les défauts des hommes, et avec peu de vertus. Ce n'est plus cet esprit universel qui conçoit tout, et qui veut tout approfondir; mais c'est un homme gouverné par des fantaisies assez nouvelles pour donner un certain éclat et pour éblouir. Ce n'est plus ce guerrier intrépide, qui ne craint et ne connaît aucun péril, mais un prince lâche, timide, et que sa brutalité abandonne dans les dangers. Cruel² dans la paix, faible à la guerre, admiré des étrangers, haï de ses sujets; un homme enfin qui a poussé le despotisme aussi loin qu'un souverain puisse le pousser, et dont la fortune a tenu lieu de sagesse; d'ailleurs, grand mécanicien, laborieux, industrieux, et prêt à tout sacrifier à sa curiosité.

Tel vous paraîtra, dans ces mémoires, le czar Pierre I^{er}. Et quoiqu'on soit obligé de détruire une infinité de préjugés avant que d'avoir le cœur de se le représenter ainsi dépouillé de ses grandes qualités, il est cependant sûr que l'auteur n'avance rien qu'il ne soit pleinement en état de prouver.

On peut conclure de là qu'on ne saurait être assez sur ses gardes, en jugeant les grands hommes. Tel qui a vu Pompée avec des yeux d'admiration, dans l'histoire romaine, le trouve bien différent quand il apprend à le connaître par les *Lettres* de Cicéron. C'est proprement de la faveur des historiens que dépend la réputation des princes. Quelques apparences de grandes actions ont déterminé les écrivains de ce siècle en faveur du czar, et leur imagination a eu la générosité d'ajouter à son portrait ce qu'ils ont cru qui pouvait y manquer.

1. Cette lettre ne parvint à Voltaire que vers le milieu de janvier 1738.

2. Voyez plus bas la lettre de Frédéric, du 28 mars 1738, où ce prince raconte à Voltaire avec quelle dextérité despotique Pierre I^{er} coupait la tête à des strélitz, en présence de l'ambassadeur prussien de Printzen.

Il se peut qu'Alexandre n'ait été qu'un brigand fameux ; Quinte-Curce a cependant trouvé le moyen, soit pour abuser de la crédulité des peuples, soit pour étaler l'élégance de son style, de le faire passer, dans l'esprit de tous les siècles, pour un des plus grands hommes que jamais la terre ait portés. Combien d'exemples ne fournissent pas les historiens d'une prédilection marquée pour la gloire de certains princes ! Mais s'ils ont donné des exemples de leur bienveillance, l'histoire nous en fournit aussi de leur haine et de leur noirceur. Rappelez-vous les différents caractères attribués à Julien, surnommé l'*Apostat*. La haine, la fureur, la rage de vos saints évêques, l'ont défiguré de façon qu'à peine ses traits sont reconnaissables dans les portraits que leur malignité en a faits. Des siècles entiers ont eu ce prince en horreur : tant le témoignage de ces imposteurs a fait impression sur les esprits ! Enfin, un sage est venu qui, s'apercevant de l'artifice des moines historiens, rend ses vertus à l'empereur Julien, et confond la calomnie des Pères de votre Église.

Toutes les actions des hommes sont sujettes à des interprétations différentes. On peut répandre du venin sur les bonnes, et donner aux mauvaises un tour qui les rende excusables et même louables ; et c'est la partialité ou l'impartialité de l'historien qui décide le jugement du public et de la postérité.

Je vous remets entre les mains tout ce que j'ai pu amasser de plus curieux sur l'histoire que vous m'avez demandée : ces mémoires contiennent des faits aussi rares qu'inconnus, ce qui fait que je puis me flatter de vous avoir fourni une pièce que vous n'auriez pu avoir sans moi ; et j'aurai le même mérite, relativement à votre ouvrage, que celui qui fournit de bons matériaux à un architecte fameux ¹.

Ayez la bonté de remettre cette *Épître* ² à l'incomparable Émilie. J'ai consacré ma muse en travaillant pour elle. Je lui demande une critique sévère pour récompense de mes peines ; et si j'ai eu la témérité de m'élever trop haut, ma chute ne peut être que glorieuse, semblable à ces illustres malheureux que leurs sottises ont rendus célèbres. J'ajoute à tout ceci quelques autres enfants de mon loisir, que je vous prierai de corriger avec une exactitude didactique.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et répondez-moi par le porteur de cette lettre. Il y a plus d'un mois que je n'ai reçu de lettres de Cirey. N'alarmez pas mon amié en vain par les craintes où je suis pour votre santé. Dites-moi, du moins : Je vis, je respire. Vous me devez ces petits soins plus qu'à personne, puisque peu de personnes peuvent avoir pour vous autant d'estime que j'en ai, et que, quand même on aurait toute cette

1. De bons matériaux pour l'érection d'un élégant édifice, construit par quelque architecte fameux. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

2. Je n'ai trouvé cette épître à Émilie ni dans les *OEuvres primitives de Frédéric*, ni dans ses *OEuvres posthumes*. Ce fut Voltaire qui fit la réponse. (B.)

— C'est (voyez tome X) l'Épître qui commence ainsi :

estime, on n'aurait pourtant pas toute la reconnaissance avec laquelle je suis, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

791. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT 1.

17 novembre (1737).

Je reçois la vôtre du 15, mon cher et véritable ami. Vous êtes bien bon de soupçonner M. d'Argental d'avoir écrit le billet que vous m'envoyez. Je vois bien que vous ne connaissez ni le style ni l'écriture du petit Lamare. Il me semble qu'il devrait se servir autrement de sa plume. Il pourrait avoir plus de respect pour vous, et de reconnaissance pour moi : il devrait au moins n'écrire que pour me remercier de mes bienfaits. Je lui ai donné cent francs pour son voyage d'Italie, et je n'ai pas entendu parler de lui depuis son retour. Je ne le connais que pour l'avoir fait guérir d'une maladie infâme à mes dépens, et pour l'avoir accablé de dons qu'il ne méritait pas ; mais je suis accoutumé à l'ingratitude des hommes.

Que Lamare ne m'ait payé que d'ingratitude, encore passe ; mais Demoulin y a joint la friponnerie, l'outrage et les plus indignes procédés. Sa femme, comme je vous l'ai mandé, m'a écrit pour me demander grâce ; mais si Demoulin ne me demande pas au moins pardon de ses infamies, il sera poursuivi à la rigueur.

Tâchez, mon cher ami, d'avoir cette belle pendule à secondes.

Il n'y a autre chose, pour faire graver les armes, que d'envoyer un petit billet à M. Hébert.

Les armes sont trois flammes d'or, deux et un, sur un champ d'azur, deux levrettés pour support : voilà tout. Que ces armes soient bien ou mal, il n'importe. Je me réfère à toutes mes dernières.

J'ajoute seulement que si par quelque notaire vous trouvez à placer en rentes viagères vingt mille livres, avertissez-moi.

Je vous supplie d'envoyer presser Prault fils, pour l'envoi des livres que j'ai demandés.

Je prie monsieur votre frère de se souvenir du *Cresphonte*.

Un petit billet à Thieriot, je vous prie.

Pour les habits, pardon ; et mille amitiés à vous et aux vôtres.

1. Édition Courtat.

792. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 19 novembre.

Monsieur, je n'ai pas été le dernier à m'apercevoir des langueurs¹ de notre correspondance. Il y avait environ deux mois que n'avais reçu de vos nouvelles quand je fis partir, il y a huit jours, un gros paquet² pour Cirey. L'amitié que j'ai pour vous m'alarmait furieusement. Je m'imaginai, ou que des indispositions vous empêchaient de me répondre, ou quelquefois même j'appréhendais que la délicatesse de votre tempérament n'eût cédé à la violence et à l'acharnement de la maladie. Enfin, j'étais dans la situation d'un avare qui croit ses trésors en un danger évident. Votre lettre³ vient sur ces entrefaites; elle dissipe non-seulement mes craintes, mais encore elle me fait sentir tout le plaisir qu'un commerce comme le vôtre peut produire.

Être en correspondance, c'est être en trafic de pensées; mais j'ai cet avantage de notre trafic, que vous me donnez en retour de l'esprit et des vérités. Qui pourrait être assez brute, ou assez peu intéressé, pour ne pas chérir un pareil commerce? En vérité, monsieur, quand on vous connaît une fois, on ne saurait plus se passer de vous, et votre correspondance m'est devenue commé une des nécessités indispensables de la vie. Vos idées servent de nourriture à mon esprit.

Vous trouverez, dans le paquet que je viens de dépêcher, l'*Histoire du czar Pierre I^{er}*. Celui qui l'a écrite a ignoré absolument à quel usage je la destinai. Il s'est imaginé qu'il n'écrivait que pour ma curiosité; et de là il s'est cru permis de parler avec toute la liberté possible du gouvernement et de l'état de la Russie. Vous trouverez dans cette histoire des vérités qui, dans le siècle où nous sommes, ne se comportent guère avec l'impression. Si je ne me reposais entièrement sur votre prudence, je me verrais obligé de vous avertir que certains faits contenus dans ce manuscrit doivent être retranchés tout à fait, ou, du moins, traités avec tout le ménagement imaginable; autrement vous pourriez vous exposer au ressentiment de la cour russe. On ne manquerait pas de me soupçonner de vous avoir fourni les anecdotes de cette histoire, et ce soupçon retomberait infailliblement sur l'auteur qui les a compilées. Cet ouvrage ne sera pas lu; mais tout le monde ne se lassera point de vous admirer.

Qu'une vie contemplative est différente de ces vies qui ne sont qu'un tissu continuel d'actions! Un homme qui ne s'occupe qu'à penser peut penser bien et s'exprimer mal; mais un homme d'action, quand il s'exprimerait avec toutes les grâces imaginables, ne doit point agir faiblement. C'est

1. Les éditions de Kehl et de Bâle portent *longueurs*, ce qui n'est qu'une faute d'impression. On lit *langueurs* dans l'édition de Liège. Dans l'édition de Londres on lit : « ... à m'apercevoir que notre correspondance languissait. Il y avait, etc., etc. » (B.)

2. Ce paquet contenait la lettre du 10 novembre.

3. Lettre 780, datée d'octobre.

une pareille faiblesse qu'on reprochait au roi d'Angleterre Charles II. On disait de ce prince qu'il ne lui était jamais échappé de parole qui ne fût bien placée, et qu'il n'avait jamais fait d'action qu'on pût nommer louable.

Il arrive souvent que ceux qui déclament le plus contre les actions des autres font pire qu'eux, lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes circonstances. J'ai lieu de craindre que cela ne m'arrive un jour, puisqu'il est plus facile de critiquer que de faire, et de donner des préceptes que de les exécuter. Et, après tout, les hommes sont si sujets à se laisser séduire, soit par la présomption, soit par l'éclat de leur grandeur, ou soit par l'artifice des méchants, que leur religion peut être surprise, quand même ils auraient les intentions les plus intègres et les plus droites.

L'idée avantageuse que vous vous faites de moi ne serait-elle pas fondée sur celles que mon cher Césarion vous en a données? En vérité, on est bien heureux d'avoir un pareil ami. Mais souffrez que je vous détrompe, et que je vous fasse en deux mots mon caractère, afin que vous ne vous y mépreniez plus; à condition toutefois que vous ne m'accuserez pas du défaut qu'avait votre défunt *ami Chaulieu*, qui parlait toujours *de lui-même*¹. Fiez-vous sur ce que je vais vous dire.

J'ai peu de mérite et peu de savoir; mais j'ai beaucoup de bonne volonté, et un fonds inépuisable d'estime et d'amitié pour les personnes d'une vertu distinguée; et avec cela je suis capable de toute la constance que la vraie amitié exige. J'ai assez de jugement pour vous rendre toute la justice que vous méritez; mais je n'en ai pas assez pour m'empêcher de faire de mauvais vers. Vous recevrez de ces mauvais vers en assez bon nombre par le dernier paquet que je vous ai adressé. *La Henriade* et vos magnifiques pièces de poésies m'ont engagé à faire quelque chose de semblable; mais mon dessein est avorté, et il est juste que je reçoive le correctif de celui d'où m'était venue la séduction.

Rien ne peut égaler la reconnaissance que j'ai de ce que vous vous êtes donné la peine de corriger mon ode. Vous m'obligez sensiblement par là; aussi ne saurais-je assez me louer de votre généreuse sincérité. Mais comment pourrais-je remettre la main à cette ode, après que vous l'avez rendue parfaite? et comment pourrais-je supporter mon bégaiement après vous avoir entendu articuler avec tant de charmes?

Si ce n'était abuser de votre amitié, et vous dérober de ces moments que vous employez si utilement pour le bien du public, pourrais-je vous prier de me donner quelques règles pour distinguer les mots qui conviennent aux vers, de ceux qui appartiennent à la prose? Despréaux ne touche point cette matière dans son *Art poétique*, et je ne sache pas qu'un autre auteur en ait traité. Vous pourriez, monsieur, mieux que personne, m'instruire d'un art dont vous faites l'honneur, et dont vous pourriez être nommé le père.

1. Allusion à ces deux vers de l'épître à Génonville (voyez tome X, année 1719) :

Ne me soupçonne point de cette vanité
Qu'a notre ami Chaulieu de parler de lui-même.

L'exemple de l'incomparable Émilie m'anime et m'encourage à l'étude. J'implore le secours des deux divinités de Cirey, pour m'aider à surmonter les difficultés qui s'offrent dans mon chemin. Vous êtes mes lares et mes dieux tutélaires, qui présidez dans mon Lycée et dans mon Académie.

La sublime Émilie et le divin Voltaire
Sont de ces présents précieux
Qu'en mille ans, une fois ou deux,
Daignent faire les cieux pour honorer la terre.

Il n'y a que Césarion qui puisse vous avoir communiqué les pièces de ma musique. Je crains fort que des oreilles françaises n'aient guère été flattées par des sons italiques, et qu'un art qui touche que les sens puisse plaire à des personnes qui trouvent tant de charmes dans des plaisirs intellectuels. Si cependant il se pouvait que ma musique eût eu votre approbation, je m'engagerais volontiers à chatouiller vos oreilles, pourvu que vous ne vous lassiez pas de m'instruire.

Je vous prie de saluer de ma part la divine Émilie, et de l'assurer de mon admiration. Si les hommes sont estimables de fouler aux pieds les préjugés et les erreurs, les femmes le sont encore davantage, parce qu'elles ont plus de chemin à faire avant que d'en venir là, et qu'il faut qu'elles détruisent plus que nous avant de pouvoir édifier. Que la marquise du Châtelet est louable d'avoir préféré l'amour de la vérité aux illusions des sens, et d'abandonner les plaisirs faux et passagers de ce monde pour s'adonner entièrement à la recherche de la philosophie la plus sublime !

On ne saurait réfuter M. Wolff plus poliment que vous le faites. Vous rendez justice à ce grand homme, et vous marquez en même temps les endroits faibles de son système ; mais c'est un défaut commun à tout système, d'avoir un côté moins fortifié que le reste. Les ouvrages des hommes se ressentiront toujours de l'humanité ; et ce n'est pas de leur esprit qu'il faut attendre des productions parfaites. En vain les philosophes combattront-ils l'erreur ; cette hydre ne se laisse point abattre ; il y paraît toujours de nouvelles têtes, à mesure qu'on les a terrassées. En un mot, le système qui contient le moins de contradictions, le moins d'impertinences, et les absurdités les moins grossières, doit être regardé comme le meilleur.

Nous ne saurions exiger, avec justice, que messieurs les métaphysiciens nous donnent une carte exacte de leur empire. On serait bien embarrassé de faire la description d'un pays que l'on n'a jamais vu, dont on n'a aucune nouvelle, et qui est inaccessible. Aussi ces messieurs ne font-ils que ce qu'ils peuvent. Ils nous débitent leurs romans dans l'ordre le plus géométrique qu'ils ont pu imaginer ; et leurs raisonnements, semblables à des toiles d'araignée, sont d'une subtilité presque imperceptible. Si les Descartes, les Locke, les Newton, les Wolff, n'ont pu deviner le mot de l'énigme, il est à croire, et l'on peut même affirmer, que la postérité ne sera pas plus heureuse que nous en ses découvertes.

Vous avez considéré ces systèmes en sage ; et vous en avez vu l'insuffisance, et vous y avez ajouté des réflexions très-judicieuses. Mais ce trésor

que je possédais par procuration est entre les mains d'Émilie¹ : je n'oserais le réclamer, malgré l'envie que j'en ai; je me contenterai de vous en faire souvenir modestement pour ne pas perdre la valeur de mes droits.

En vérité, monsieur, si la nature a le pouvoir de faire une exception à la règle générale, elle en doit faire une en votre faveur; et votre âme devrait être immortelle, afin que Dieu pût être le rémunérateur de vos vertus. Le ciel vous a donné des gages d'une prédilection si marquée qu'en cas d'un avenir j'ose vous répondre de votre félicité éternelle. Cette lettre-ci vous sera remise par le ministère de M. Thieriot. Je voudrais non-seulement que mon esprit eût des ailes, pour qu'il pût se rendre à Cirey, mais je voudrais encore que ce moi matériel, enfin ce véritable moi-même, en eût pour vous assurer de vive voix de l'estime infinie avec laquelle je suis, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

793. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

3 décembre (1737).

Mon cher abbé, en réponse à votre lettre du 23 (novembre), je vous prie de recevoir les deux mille quatre cent soixante-une livres de M. Clément, et de vous faire donner quittance des frais payés par vous pour M. de Richelieu, afin que cela puisse être représenté, quand il y aura de nouveaux comptes à faire avec lui. Je m'en remets à vous pour tout, et pour la terre du Faou comme pour tout le reste.

Les trois caisses sont arrivées. Je vous demande en grâce d'envoyer monsieur votre frère chez Prault, presser l'envoi des livres qu'il m'a promis. De plus, Prault doit cinquante livres à monsieur votre frère, pour pot-de-vin : je veux qu'il les paye.

J'attends le pâté.

Si monsieur votre frère peut retrouver le *Cresphonte*, vieille tragédie française, il me fera grand plaisir de me l'envoyer.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

794. — A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Cirey, décembre.

Aimable amie, je n'ai point été libre jusqu'à ce moment; pardon ! mais sachez que c'est à moi et à ma nièce³ à vous remer-

1. Voyez lettre 778.

2. Édition Courtat.

3. M^{lle} Mignot aînée, que son oncle avait envie de marier à un parent de M^{me} de Champbonin. (Cl.)

cier. Sachez que c'est faire son bonheur que de la mettre près de vous. Vous avez tout, hors l'amour-propre. Le mien est extrême de pouvoir être uni à vous par les liens du sang, que je me propose ; mais ne nous enivrons point des fumées d'un vin que nous n'avons point encore bu. Ne croyons jamais que ce qui est fait. Je crois l'affaire en train, mais qui peut répondre des événements ? Je ne répons que de mon cœur, qui est à vous pour toujours. Venez me voir, ma chère amie, quand vous passerez près de la ville des *entresols*.

795. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 6 décembre.

Je vois par votre lettre, mon cher ami, que vous êtes très-peu instruit de la raison qui m'a forcé de me priver, pour un temps, du commerce de mes amis ; mais votre commerce m'est si cher que je ne veux pas hasarder de vous en parler dans une lettre qui peut fort bien être ouverte, malgré toutes mes précautions.

J'ai cru devoir mander ¹ au prince royal la calomnie dont je vous remercie de m'avoir instruit. Vous croyez bien que je ne fais ni à lui ni à moi l'outrage de me justifier ; je lui dis seulement que votre zèle extrême pour sa personne ne vous a pas permis de me cacher cette horreur, et que les mêmes sentiments m'engagent à l'en avertir. Je crois que c'est un de ces attentats méprisables, un de ces crimes de la canaille, que les rois doivent ignorer. Nous autres philosophes, nous devons penser comme des rois ; mais malheureusement la calomnie nous fait plus de mal réel qu'à eux.

² Vous deviez bien m'envoyer les versiculets ³ du prince et la réponse. Vous me direz que c'était à moi d'en faire, et que je suis bien impertinent de rester dans le silence quand les savants

1. Voyez plus haut la lettre 782.

2. Cet alinéa et quelques-uns de ceux qui le suivent terminaient la lettre 787. avec quelques légers changements. Ces alinéas semblent être ici plus à leur place. Voici la différence la plus notable qu'on y remarquait : « à louer M^{me} de La Popelinière ; mais je vous répondrai :

Vainement ma muse échauffée,
De ces tristes lauriers coiffée,
Eût loué cet objet, etc.

3. Voltaire parle de ces vers dans la lettre 802 au prince royal.

et les princes s'empressent à rendre hommage à M^{me} de La Popelinière.

Mais, quoi ! si ma muse échauffée
Eût loué cet objet charmant,
Qui réunit si noblement
Les talents d'Euclide et d'Orphée,
Ce serait un faible ornement
Au piédestal de son trophée.
La louer est un vain emploi ;
Elle régnera bien sans moi
Dans ce monde et dans la mémoire ;
Et l'heureux maître de son cœur,
Celui qui fait seul son bonheur,
Pourrait seul augmenter sa gloire.

A propos de vers, on imprime *l'Enfant prodigue* un peu différent de la détestable copie qu'ont les comédiens, et que vous avez envoyée (dont j'enrage) au prince royal.

Je n'ai encore fait que deux actes de *Mérope*, car j'ai un cabinet de physique qui me tient au cœur.

Pluribus attentus, minor est ad singula sensus.

Je trouve dans *Castor et Pollux* des traits charmants ; le tout ensemble n'est pas peut-être bien tissu. Il y manque le *molle et amœnum*¹, et même il y manque de l'intérêt. Mais, après tout, je vous avoue que j'aimerais mieux avoir fait une demi-douzaine de petits morceaux qui sont épars dans cette pièce qu'un de ces opéras insipides et uniformes. Je trouve encore que les vers n'en sont pas toujours bien lyriques, et je crois que le récitatif a dû beaucoup coûter à notre grand Rameau. Je ne songe point à sa musique, que je n'aie de tendres retours pour *Samson*. Est-ce qu'on n'entendra jamais à l'Opéra :

Profonds abîmes de la terre,
Enfer, ouvre-toi, etc. ?

(Acte V, sc. 1.)

Mais ne pensons plus aux vanités du monde.

Je vous remercie, mon ami, d'avoir consolé² mes nièces. Je ne leur proposais un voyage à Cirey qu'en cas que leurs affaires et les bienséances s'accordassent avec ce voyage. Mais voici une autre négociation qui est assez digne de la bonté de votre cœur

1. *Molle atque facetum*. Horace I, sat. x, vers 44.

2. Voyez la lettre 786.

et du don de persuader dont Dieu a pourvu votre esprit accort et votre longue physionomie.

Si M^{me} Pagnon¹ voulait se charger de marier la cadette à quelque bon gros robin, je me chargerais de marier l'aînée à un jeune homme de condition, dont la famille entière m'honore de la plus tendre et de la plus inviolable amitié. Assurément je ne veux pas hasarder de la rendre malheureuse : elle aurait affaire à une famille qui serait à ses pieds; elle serait maîtresse d'un château assez joli qu'on embellirait pour elle. Un bien médiocre la ferait vivre avec beaucoup plus d'abondance que si elle avait quinze mille livres de rente à Paris. Elle passerait une partie de l'année avec M^{me} du Châtelet; elle viendrait à Paris avec nous dans l'occasion; enfin je serais son père.

C'est, mon cher ami, ce que je lui propose, en cas qu'elle ne trouve pas mieux. Dieu me préserve de prétendre gêner la moindre de ses inclinations ! Attenter à la liberté de son prochain me paraît un crime contre l'humanité : c'est le péché contre nature. C'est à votre prudence à sonder ses inclinations. Si, après que vous lui aurez présenté ce parti avec vos lèvres de persuasion, elle le trouve à son gré, alors qu'elle me laisse faire. Vous pourrez lui insinuer un peu de dégoût pour la vie médiocre qu'elle mènerait à Paris, et beaucoup d'envie de s'établir honnêtement. Ce serait ensuite à elle à ménager tout doucement l'esprit de ses oncles.

Tout ceci, comme vous le voyez, est l'exposition de la pièce; mais le dernier acte n'est pas, je crois, près d'être joué. Je remets l'intrigue entre vos mains.

Voici un petit mot de lettre² pour l'ami Berger. Adieu; je vous embrasse. Comment donc le gentil Bernard a-t-il quitté Pollion³ et Tucca ?

Je reçois dans le moment une lettre de ma nièce, qui me fait beaucoup de plaisir. Elle n'est pas loin d'accepter ce que je lui propose, et elle a raison. *Vale.*

796. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 6 décembre.

Monsieur, misérable inconstance humaine ! s'écrierait un orateur, s'il savait la résolution que j'avais prise de ne plus toucher à mon ode, et s'il

1. Cette dame Pagnon ou Paignon appartenait à la famille qui, sous Louis XIV, avait concouru, avec celle des Mignot, à établir à Sedan la fabrique de draps fins.

2. Elle n'a pas été recueillie.

3. La Popelinière; voyez une note de la lettre 570.

voyait avec quelle légèreté cette résolution est rompue. J'avoue que je n'ai aucune raison assez forte pour m'excuser; aussi n'est-ce pas pour vous faire mon apologie que je vous écris; bien loin de là, je vous regarde comme un ami sûr et sincère, auquel je puis faire un libre aveu de toutes mes faiblesses. Vous êtes mon confesseur philosophique; enfin j'ai si bonne opinion de votre indulgence que je ne crains rien en vous confiant mes folies. En voici un bon nombre : une épître qui vous fera suer, vu la peine qu'elle m'a donnée; un petit conte assez libre¹, qui vous donnera mauvaise idée de ma catholicité, et encore plus de mes hérétiques ébats; et enfin cette ode à laquelle vous avez touché, et que j'ai eu la hardiesse de refondre. Encore un coup, souvenez-vous, monsieur, que je ne vous envoie ces pièces que pour les soumettre à votre critique, et non pour gueuser vos suffrages. Je sens tout le ridicule qu'il y aurait à moi de vouloir entrer en lice avec vous, et je comprends très-bien que, si quelque Paphlagonien s'était avisé d'envoyer des vers latins à Virgile pour le défier au combat, Virgile, au lieu de lui répondre, n'aurait pu mieux faire que de conseiller à ses parents de l'enfermer aux petites-maisons, au cas qu'il y en eût en Paphlagonie. Enfin je ne vous demande que de la critique et une sévérité inflexible. Je suis à présent dans l'attente de vos lettres; je m'en promets tous les jours de poste; vers l'heure qu'elles arrivent, tous mes domestiques sont en campagne pour m'apporter mon paquet; bientôt l'impatience me prend moi-même, je cours à la fenêtre, et ensuite, fatigué de ne rien voir venir, je me remets à mes occupations ordinaires. Si j'entends du bruit dans l'antichambre, m'y voilà. « Eh bien! qu'est-ce? qu'on me donne mes lettres : point de nouvelles? » Mon imagination devance de beaucoup le courrier. Enfin, après que ce train a continué pendant quelques heures, voilà mes lettres qui arrivent, moi à les décacheter; je cherche votre écriture (souvent vainement); et lorsque je l'aperçois, mon empressement m'empêche d'ouvrir le cachet : je lis, mais si vite, que je suis obligé d'en revenir quelquefois jusqu'à la troisième lecture, avant que mes esprits calmés me permettent de comprendre ce que j'ai lu; et il arrive même que je n'y réussis que le lendemain. Les hommes font entrer un concours de certaines idées dans la composition de cet être qu'ils nomment le bonheur : s'ils ne possèdent qu'imparfaitement ou que quelques parties de cet être idéal, ils éclatent en plaintes amères, et souvent en reproches contre l'injustice du ciel, qui leur refuse ce que leur imagination leur adjuge si libéralement; c'est un sentiment qui se manifeste en moi. Vos lettres me causent tant de plaisir, lorsque j'en reçois, que je puis les ranger à juste titre sous ce qui contribue à mon bonheur. Vous jugerez facilement de là que n'en point recevoir doit être un malheur, et qu'en ce cas c'est vous seul qui le causez; je m'en prends quelquefois à Dubreuil-Tronchin², quelquefois à la distance des lieux, et souvent même j'ose en accuser jusqu'à Émilie; mais ne craignez pas que je veuille vous être à charge, et que, malgré le plaisir que je trouve à m'entretenir avec

1. *La Bulle du pape.*

2. Voyez lettres 724 et 780.

vous, mon importune amitié veuille vous contraindre; bien loin de là, je connais trop le prix de la liberté pour la vouloir ravir à des personnes qui me sont chères. Je ne vous demande que quelques signes de vie, quelques marques de souvenir, un peu d'amitié, beaucoup de sincérité, et une ferme persuasion de la parfaite estime avec laquelle je suis, etc.

797. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

7 décembre (1737).

Je reçois votre lettre du 4, mon cher ami.

Point de rente viagère, à moins du denier dix.

Je consens que M. Clément délivre l'argent en donnant quittance des frais dus par M. de Richelieu, et payés par M. Moussinot, sauf le recours sur M. de Richelieu. Je vous prie d'envoyer à M. de Surville la lettre dont vous avez le modèle, en cas que vous soyez bien sûr de la vente du Faou. Mais n'envoyez cette lettre que dans quinze jours.

M^{me} Fromageau est bien mal instruite du caractère de mes nièces, et de mes intentions. Si elles avaient la bassesse de venir prier de leur obtenir de l'argent, je n'aurais pas pour elles les attentions que j'ai. Je leur destine un présent plus essentiel qu'à leur frère.

Les statues sont arrivées en pièces : je les fais rajuster.

Prault en use très-mal, selon la coutume des libraires : qu'il ne m'échauffe pas les oreilles.

Je supplie votre frère de demander réponse à l'écrit ci-joint.

Point de lustre pour le présent.

Je vous embrasse tendrement, mon cher abbé.

798. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Mercredi 10 décembre 1737.

Je me hâte de répondre à votre lettre du 8.

Je vois, par le mémoire de ce que contient la caisse, qu'il y a trente-un volumes de pièces de l'Académie.

Il est impossible qu'il y en ait tant depuis que l'Académie des sciences distribue des prix. Il faut que vous ayez pris la malheureuse Académie française pour l'Académie des sciences. On envoya un jour dix-huit singes à un homme qui avait demandé

1. Édition Courtat.

2. *Ibid.*

dix-huit cygnes pour mettre sur son canal. J'ai bien la mine d'avoir trente-un singes, au lieu de huit à neuf cygnes qu'il me fallait. Si l'on a fait ce quiproquo, comme je le présume, mon cher abbé, il faut vite acheter les volumes des pièces qui ont remporté le prix à la véritable Académie, et je vous enverrai les ennuyeux compliments de la pauvre Académie française.

Je vous réitère mes petites supplications au sujet des livres que j'ai demandés, des baromètres et des thermomètres. En voilà deux que vous m'envoyez : reste à deux qu'il me faut encore.

Envoyez monsieur votre frère chez Hébert presser le nécessaire de la part de M^{me} la marquise du Châtelet, et le prier de ne rien épargner pour le goût et la magnificence.

Faites chercher, je vous prie, une montre à secondes chez Leroi, ou chez Lebon, ou chez Tiout, enfin la meilleure montre soit d'or, soit d'argent : il n'importe ; le prix n'importe pas davantage. Vous avez carte blanche sur tout, et je n'ai jamais que des remerciements à vous faire.

Je vous embrasse tendrement.

799. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 13 (décembre) au soir.

Il y a plaisir, mon cher ami, à vous donner des commissions, tant vous vous en acquittez bien. On ne peut rendre service ni mieux, ni plus promptement. Je suis bien aise qu'on se soit aperçu de la méprise que j'avais devinée. Franchement il eût été dur d'avoir les compliments de l'Académie française, au lieu des bons ouvrages de l'Académie des sciences.

Je viens de faire sur-le-champ l'expérience que M. Grosse conseille sur le fer. J'ai pris un morceau de fer de deux livres, que j'ai fait rougir sur une tuile à l'air. Je l'ai pesé rouge, je l'ai pesé froid : il a toujours été du même poids. J'ai pesé tous ces jours-ci du fer et de la fonte enflammés et ensuite refroidis ; j'en ai pesé depuis deux livres jusqu'à mille livres. Loin de trouver le poids du fer rouge plus grand, je l'ai trouvé plus petit de beaucoup, ce que j'attribue à l'effet de la fournaise, prodigieusement ardente, qui aura enlevé quelques particules de fer : c'est ce que je vous prie de dire au sieur Grosse, quand vous le verrez.

A l'égard de l'homme qui a le secret du tombac qui se file, il n'est pas le seul ; mais je crois qu'on n'en peut filer que très-peu,

¹. Édition Courtat.

et qu'il se casse. Nous pourrions bien prendre cet homme, et lui donner une chambre, un laboratoire, la table, et une pension de cent écus. Il serait à portée de faire ses expériences au milieu des forges, et d'essayer de faire de l'acier, ce qui est bien plus aisé assurément que de faire de l'or. S'il a le malheur de chercher la pierre philosophale, je ne suis pas surpris que de six mille livres de rente il soit réduit à rien. Un philosophe qui a six mille livres de rente a la pierre philosophale. Cette pierre conduit tout naturellement à parler d'affaires d'intérêt.

Voici le certificat que vous demandez ; je vous réitère mes prières pour qu'on écrive à M. de Guise sans délai.

Une autre fois nous en dirons davantage.

800. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

14 décembre 1737.

En réponse à votre lettre du 9, mon cher ami.

1° Je vous remercie de la consommation de l'affaire des deux mille quatre cent soixante et une livres avec M. Clément.

2° Je vous prie de vendre mes quatre actions, si elles sont au-dessus de deux mille cent cinquante livres.

3° M. Camuzat, notaire, est plus propre que personne à vous trouver un emploi en rentes viagères depuis quinze jusqu'à vingt mille livres au denier dix.

4° Je prie monsieur votre frère de ne donner nulle relâche à Prault, jusqu'à ce que j'aie l'envoi de mes livres, que je lui ai demandés au lieu d'argent.

5° Je vous supplie d'employer M. Picard et toutes ses connaissances pour découvrir le mariage secret d'Arouet. Cela m'est d'autant plus important que je suis pressé de marier une de mes nièces. Mandez-moi tout ce que vous pourrez en savoir.

6° Dites-moi si les billets de M. d'Entragues et de M. Fournier étaient précisément l'un de trois cents, l'autre de deux cents livres, et si le billet de Vidal vous a été présenté.

7° Avez-vous des nouvelles de l'affaire contre le prince de Guise ?

8° Remettons la lettre à Surville aux étrennes.

9° Mademoiselle votre nièce ou madame votre sœur voudrait-elle acheter pour une pistole ou douze ou quinze livres de beaux joujous d'enfants de deux à trois ans ?

1. Édition Courtat.

10° Je reviens à Arouet. On dit qu'il est fort intrigué dans cette affaire des convulsionnaires. Quel fanatisme ! Mon cher abbé, ne donnez pas dans ces horribles folies¹.

11° J'attends la poudre et le verre ardent ;

12° Il y a parmi mes papiers un procès contre un nommé d'Hombre. Ce procès était entre les mains du procureur que vous m'avez donné. Remettez, je vous prie, les papiers au procureur. Ce d'Hombre, demeurant rue des Prouvaires, me devait quatorze cents livres. Il a fait un contrat avec ses créanciers. Je n'y ai point signé. Que le procureur voie ce qu'il y a à faire, et si ledit d'Hombre me doit quelque chose encore, après les marchandises que j'ai prises chez lui, qu'on m'exploite ce drôle-là.

13° Envoyez-moi, je vous prie, mon extrait baptistaire, que vous trouverez parmi mes papiers.

Je suis un importun bavard ; je vous embrasse.

801. — A M. THIERIOT².

15 décembre 1737, à Cirey.

J'ai reçu, mon cher ami, la lettre du prince³. Cela fait un peu de détour, mais cela est plus sûr. Vous pouvez m'écrire par la voie ordinaire, à Cirey, quand vous n'aurez rien de particulier à me faire savoir. M^{me} du Châtelet vous a écrit. Je vous dis à peu près les mêmes choses qu'elle, mon cher ami ; je n'ai pas un moment à moi⁴. Une tragédie nouvelle est actuellement le démon qui tourmente mon imagination. J'obéis au dieu ou au diable qui m'agite. Physique, géométrie, adieu jusqu'à Pâques. Sciences et arts, vous servez par quartier chez moi ; mais Thieriot est dans mon cœur toute l'année.

Votre frère m'a envoyé des habits qui sont si beaux que j'en suis honteux. Je vous recommande ma nièce. M'est-il permis de dire à Pollion et à Polymnie combien je les révère ?

Portez-vous bien, aimez-moi, écrivez-moi. A propos, j'ai cor-

1. De la main de l'abbé Duvernet : « J'approuve un homme qui défend les libertés de l'Église gallicane, qui se moque de l'infailibilité, qui crie un peu contre le formulaire et contre les excommunications ; mais on méprise un sectaire qui se fait crucifier. » — L'annotateur du manuscrit s'est très-probablement trompé : cette phrase doit avoir été écrite par l'abbé Moussinot. (C.)

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. De Frédéric.

4. Tout ce qui suit a fait partie jusqu'à présent de la lettre à Thieriot du 23 décembre. (G. A.)

rigé les premiers actes d'*Œdipe*, *Zaïre*, et tous mes petits ouvrages.

Toujours enfantant, toujours léchant ; mais le monde est trop méchant.

802. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, le 20 décembre.

Monseigneur, j'ai reçu, le 12 du présent mois, la lettre de Votre Altesse royale du 19 novembre. Vous daignez m'avertir, par cette lettre, que vous avez eu la bonté de m'adresser un paquet contenant des mémoires sur le gouvernement du czar Pierre I^{er}, et, en même temps, vous m'avertissez, avec votre prudence ordinaire, de l'usage retenu que j'en dois faire. L'unique usage que j'en ferai, monseigneur, sera d'envoyer à Votre Altesse royale l'ouvrage rédigé selon vos intentions, et il ne paraîtra qu'après que vous y aurez mis le sceau de votre approbation. C'est ainsi que je veux en user pour tout ce qui pourra partir de moi ; et c'est dans cette vue que je prends la liberté de vous envoyer aujourd'hui, par la route de Paris, sous le couvert de M. Borcke, une tragédie que je viens d'achever¹, et que je sou mets à vos lumières. Je souhaite que mon paquet parvienne en vos mains plus promptement que le vôtre ne me parviendra.

Votre Altesse royale mande que le paquet contenant le mémoire du czar, et d'autres choses beaucoup plus précieuses pour moi est parti le 10 novembre. Voilà plus de six semaines écoulées, et je n'en ai pas encore de nouvelles. Daignez, monseigneur, ajouter à vos bontés celle de m'instruire de la voie que vous avez choisie, et le recommander à ceux à qui vous l'avez confié. Quand Votre Altesse royale daignera m'honorer de ses lettres, de ses ordres, et me parler avec cette bonté pleine de confiance qui me charme, je crois qu'elle ne peut mieux faire que d'envoyer les lettres à M. Pidol, maître des postes à Trèves ; la seule précaution est de les affranchir jusqu'à Trèves ; et sous le couvert de ce Pidol, serait l'adresse à d'Artigny, à Bar-le-Duc. A l'égard des paquets que Votre Altesse royale pourrait me faire tenir, peut-être la voie de Paris, l'adresse et l'entremise de M. Thieriot, seraient plus commodes.

Ne vous laissez point, monseigneur, d'enrichir Cirey de vos présents. Les oreilles de M^{me} du Châtelet sont de tous pays, aussi bien que votre âme et la sienne. Elle se connaît très-bien en

1. *Méropé*.

musique italienne ; ce n'est pas qu'en général elle aime la musique de prince. Feu M. le duc d'Orléans fit un opéra détestable, nommé *Panthée*¹. Mais, monseigneur, vous n'êtes pour nous ni prince ni roi ; vous êtes un grand homme.

On dit que Votre Altesse royale a envoyé des vers charmants à M^{me} de La Popelinière. Savez-vous bien, monseigneur, que vous êtes adoré en France ? On vous y regarde comme le jeune Salomon du Nord. Encore une fois, c'est bien dommage pour nous que vous soyez né pour régner ailleurs. Un million au moins de rente, un joli palais dans un climat tempéré, des amis au lieu de sujets, vivre entouré des arts et des plaisirs, ne devoir le respect et l'admiration des hommes qu'à soi-même, cela vaudrait peut-être un royaume ; mais votre devoir est de rendre un jour les Prussiens heureux. Ah ! qu'on leur porte envie !

Vous m'ordonnez, monseigneur, de vous présenter quelques règles pour discerner les mots de la langue française qui appartiennent à la prose de ceux qui sont consacrés à la poésie. Il serait à souhaiter qu'il y eût sur cela des règles ; mais à peine en avons-nous pour notre langue. Il me semble que les langues s'établissent comme les lois. De nouveaux besoins, dont on ne s'est aperçu que petit à petit, ont donné naissance à bien des lois qui paraissent se contredire. Il semble que les hommes aient voulu se contredire et parler au hasard. Cependant, pour mettre quelque ordre dans cette matière, je distinguerai les idées, les tours et les mots poétiques.

Une idée poétique c'est, comme le sait Votre Altesse royale, une image brillante substituée à l'idée naturelle de la chose dont on veut parler ; par exemple, je dirai en prose : *Il y a dans le monde un jeune prince vertueux et plein de talents, qui déteste l'envie et le fanatisme.* Je dirai en vers :

O Minerve ! ô divine Astrée !
 Par vous sa jeunesse inspirée
 Suit les arts et les vertus ;
 L'Envie au cœur faux, à l'œil louche,
 Et le Fanatisme farouche,
 Sous ses pieds tombent abattus.

Un tour poétique, c'est une inversion que la prose n'admet point. Je ne dirai point en prose : *D'un maître efféminé corrupteurs*

1. On prétend que le régent composa aussi, avec Gervais, la musique d'*Hypermnestre*, opéra joué en 1716. (CL.)

*politiques*¹, mais *corrupteurs politiques d'un prince efféminé*. Je ne dirai point :

Tel, et moins généreux, aux rivages d'Épire²,
 Lorsque de l'univers il disputait l'empire,
 Confiant sur les eaux, aux aquilons mutins,
 Le destin de la terre et celui des Romains,
 Défiant à la fois et Pompée et Neptune,
 César à la tempête opposait sa fortune.

Ce César à la sixième ligne est un tour purement poétique, et en prose je commencerais par César.

Les mots uniquement réservés pour la poésie, j'entends la poésie noble, sont en petit nombre ; par exemple, on ne dira pas en prose *coursiers* pour chevaux, *diadème* pour couronne, *empire de France* pour royaume de France, *char* pour carrosse, *forfaits* pour crimes, *exploits* pour actions, *l'empyrée* pour le ciel, *les airs* pour l'air, *fastes* pour registre, *naguère* pour depuis peu, etc.

A l'égard du style familier, ce sont à peu près les mêmes termes qu'on emploie en prose et en vers. Mais j'oserais dire que je n'aime point cette liberté qu'on se donne souvent, de mêler dans un ouvrage qui doit être uniforme, dans une épître, dans une satire, non-seulement les styles différents, mais encore des langues différentes ; par exemple celle de Marot³ et celle de nos jours. Cette bigarrure me déplaît autant que ferait un tableau où l'on mêlerait des figures de Callot et les charges de Téniers avec des figures de Raphaël. Il me semble que ce mélange gâte la langue, et n'est propre qu'à jeter tous les étrangers dans l'erreur.

D'ailleurs, monseigneur, l'usage et la lecture des bons auteurs en a beaucoup plus appris à Votre Altesse royale que mes réflexions ne pourraient lui en dire.

Quant à la *Métaphysique* de M. Wolff, il me paraît presque en tout dans les principes de Leibnitz. Je les regarde tous deux comme de très-grands philosophes ; mais ils étaient des hommes, donc ils étaient sujets à se tromper. Tel qui remarque leurs fautes est bien loin de les valoir : car un soldat peut très-bien critiquer son général sans pour cela être capable de commander un bataillon.

1. *Henriade*, ch. I, v. 37.

2. *Ibid.*, ch. I, v. 177.

3. Allusion à l'abus que J.-B. Rousseau faisait alors du langage marotique, dans ses épîtres satiriques.

Vous me charmez, monseigneur, par la défiance où vous êtes de vous-même, autant que par vos grands talents. M^{me} la marquise du Châtelet, pénétrée d'admiration pour votre personne, mêle ses respects aux miens. C'est avec ces sentiments, et ceux de la plus respectueuse et tendre reconnaissance, que je suis pour toute ma vie, etc.

803. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 21 décembre.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 18, touchant l'article qui concerne mes nièces. Vous mandez à M^{me} du Châtelet que vous pensez que je veux faire plus de bien à ce gentilhomme que je propose qu'à ma nièce même. Je crois en faire beaucoup à tous les deux ; et je crois en faire à moi-même, en vivant avec une personne à qui le sang et l'amitié m'unissent, qui a des talents, et dont l'esprit me plaît beaucoup. Je trouve de plus une charge très-honnête, convenable à un gentilhomme, et, qui plus est, lucrative, que ma nièce pourrait acheter, et qui lui appartiendrait en propre. Je connais moins la cadette que l'aînée ; mais quand il s'agira d'établir cette cadette, je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. Si ma nièce aînée était contente de sa campagne, et qu'elle voulût avoir un jour sa sœur auprès d'elle ; si cette sœur aimait mieux être dame de château que citadine de Paris malaisée, je trouverais bien à la marier dans notre petit paradis terrestre. Au bout du compte, je n'ai réellement de famille qu'elles ; je serai très-aise de me les attacher. Il faut songer qu'on devient vieux, infirme, et qu'alors il est doux de retrouver des parents attachés par la reconnaissance. Si elles se marient à des bourgeois de Paris, serviteur très-humble ; elles sont perdues pour moi. Vieillir fille est un piètre état. Les princesses du sang ont bien de la peine à soutenir cet état contre nature. Nous sommes nés pour avoir des enfants. Il n'y a que quelques fous de philosophes, du nombre desquels nous sommes, à qui il soit décent de se sauver de la règle générale. Je peux vous assurer enfin que je compte faire le bonheur de M^{lle} Mignot, mais il faut qu'elle le veuille ; et vous, qui êtes fait pour le bonheur des autres, c'est votre métier de contribuer au sien.

Faites ma cour, mon cher ami, à Pollion, à Polymnie, à Orphée. Je vous embrasse tendrement.

804. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 23 décembre.

Mon cher ami, je n'ai rien à ajouter ni à la peinture que la déesse de Cirey fait de notre vie philosophique, ni aux souhaits de partager quelque temps cette vie avec vous. Si certaine chose que j'ai entamée réussissait, il faudrait bien vous voir à toute force, au bout du compte. Pollion vous donnerait sa chaise de poste jusqu'à Troyes, et à Troyes vous trouveriez la mienne et des relais. En un jour et demi vous feriez le voyage, et puis

O noctes cœnæque deum.

(HOR., liv. II, sat. VI, v. 65.)

On sait bien qu'on ne pourrait vous garder longtemps, mais enfin on vous verrait.

Je suis d'autant plus fâché de la déconvenue des Linant que le frère commençait à faire de bons vers, et que sa tragédie n'était pas en si mauvais train. Quand je vois qu'un disciple d'Apollon pêche par le cœur, je ressens les douleurs d'un directeur qui apprend que sa pénitente est au b.....

Ma nièce n'a point voulu de mon campagnard ; je ne lui en sais aucun mauvais gré. J'aurais voulu trouver mieux pour elle. Cependant il est certain qu'elle aurait eu huit mille livres de rente au moins ; mais enfin elle ne l'a pas voulu, et vous savez si je veux la gêner. Je ne veux que son bonheur, et je mettrais une partie du mien à pouvoir vivre quelquefois avec elle. Dieu veuille que quelque plat bourgeois de Paris ne l'ensevelisse pas dans un petit ménage avec des caillettes de la rue Thibautodé ! Il me semble qu'elle était faite pour Cirey.

805. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, ce 23 décembre.

L'Amitié, ma déesse unique,
Vient enfin de me réveiller
De cette langueur léthargique
Où je paraissais sommeiller,
Et m'a dit d'un ton véridique :
« N'as-tu pas assez barbouillé
Ton système philosophique ¹,

1. Les *Éléments de la Métaphysique de Newton* ; voyez tome XXII.

Assez énoncé, détaillé
 De Louis l'histoire authentique ¹ ?
 N'as-tu pas encore rimailé
 Récemment une œuvre tragique ² ?
 Seras-tu sans cesse embrouillé
 De vers et de mathématique ?
 Renonce plutôt à Newton,
 A Sophocle, aux vers de Virgile,
 A tous les maîtres d'Hélicon ;
 Mais sois fidèle à Cideville. »

J'ai répondu du même ton :
 « O ma patronne ! ô ma déesse !
 Cideville est le plus beau don
 Que je tiens de ta tendresse ;
 Il est lui seul mon Apollon,
 C'est lui dont je veux le suffrage ;
 Pour lui mon esprit tout entier
 S'occupait d'un trop long ouvrage ;
 Et si j'ai paru l'oublier,
 C'est pour lui plaire davantage. »

Voilà une de mes excuses, mon cher Cideville, et cette excuse vous arrivera incessamment par le coche. C'est une tragédie : c'est *Méropé*, tragédie sans amour, et qui peut-être n'en est que plus tendre. Vous en jugerez, vous qui avez un cœur si bon et si sensible, vous qui seriez le plus tendre des pères comme vous avez été le meilleur des fils, et comme vous êtes le plus fidèle ami et le plus sensible des amants.

Une autre excuse bien cruelle de mon long silence, c'est que la calomnie, qui m'a persécuté si indignement, m'a forcé enfin de rompre tout commerce avec mes meilleurs amis pendant une année. On ouvrait toutes mes lettres, on empoisonnait ce qu'elles avaient de plus innocent ; et des personnes qui avaient apparemment juré ma perte en faisaient des extraits odieux qu'ils portaient jusqu'aux ministres, dans l'occasion. J'avais cru apaiser la rage de ces persécuteurs en faisant un tour en Hollande ; ils m'y ont poursuivi. Rousseau, entre autres, ce monstre né pour calomnier, écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de déisme chez M. S'Gravesande, fameux philosophe de Hollande. Il fallut que M. S'Gravesande

1. Le *Siècle de Louis XIV* ; voyez tomes XIV et XV.

2. *Méropé*.

démentit ce bruit abominable dans les gazettes. Je ne m'occupai, dans mon séjour en Hollande, qu'à voir les expériences de la physique newtonienne que fait M. S'Gravesande, qu'à étudier et qu'à mettre en ordre les *Éléments* de cette physique, commencés à Cirey. Je n'ai opposé à la rage de mes ennemis qu'une vie obscure, retirée, des études sérieuses auxquelles ils n'entendent rien. Bientôt l'amitié me fit revenir en France. Je retrouvai à Cirey M^{me} du Châtelet et toute sa famille. Ils connaissent mon cœur; ils ne se sont jamais démentis un moment pour moi. J'y ai trouvé le repos et la douceur de la vie, que mes ennemis voudraient m'arracher. Pour montrer une docilité sans réserve à ceux dont je peux dépendre, j'ai, par le conseil de M. d'Argental, envoyé, il y a plus de six mois, mes *Éléments de Newton* à la censure à Paris. Ils y sont restés; on ne me les rend point. J'en ai suspendu la publication en Hollande. Je la suspends encore. Les libraires (qui se sont trouvés par hasard d'honnêtes gens) ont bien voulu différer par amitié pour moi. J'attendais quelque décision en France de la part de ceux qui sont à la tête de la littérature. Je n'en ai aucune. Voilà quant à la philosophie: car je veux vous rendre un compte exact.

Quant aux autres ouvrages, j'ai donc fait *Méropé*, dont vous jugerez incessamment. J'ai corrigé toutes mes tragédies, entre autres les trois premiers actes d'*Œdipe*. J'ai retouché beaucoup jusqu'aux petites pièces détachées¹ que vous avez entre les mains. J'ai poussé l'histoire de Louis XIV jusqu'à la bataille de Turin². Je m'amuse d'ailleurs à me faire un cabinet de physique assez complet. M^{me} du Châtelet est dans tout cela mon guide et mon oracle. On a imprimé *l'Enfant prodigue*, mais je ne l'ai point encore vu.

Comme je suis en train de vous rendre compte de tout, il faut vous dire que ce Demoulin, qui voulait faire imprimer vos lettres, est celui qui me suscita l'infâme procès de Jore. Il m'avait dissipé vingt mille francs que je lui avais confiés; et, pour m'empêcher de lui faire rendre compte, il m'embarrassa dans ce procès. Il vient aujourd'hui de me demander pardon, et de me tout avouer. O hommes! ô monstres! qu'il y a peu de Cidevilles!

Continuons; vous aurez tout le détail de mes peines. Une des plus grandes a été d'avoir donné à M^{me} du Châtelet les Linant. Vous savez quel prix elle a reçu de ses bontés. Je crois la sœur

1. Voltaire les envoya à Cideville avec la lettre 461.

2. En 1706. Voyez, tome XIV, le chapitre xx du *Siècle de Louis XIV*.

plus coupable que le frère. Je suis d'autant plus affligé que Linant semblait vouloir travailler. Il reprenait sa tragédie¹ à cœur ; je m'y intéressais ; je le faisais travailler : il me serait devenu cher à mesure qu'il eût cultivé son talent ; mais il ne m'est plus permis de conserver avec lui le moindre commerce.

Mon cher ami, cette lettre est une jérémiade. Je pleure sur les hommes ; mais je me console, car il y a des Émilies et des Cidevilles.

806. — A M. DE FORMONT.

A Cirey, le 23 décembre.

A mon très-cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont
Buvait et chantait sans mesure,
Où le plaisir et la raison
Ramenaient le temps d'Épicure.

Vous voulez donc que des filets
De l'abstraite philosophie
Je revole au brillant palais
De l'agréable poésie,
Au pays où règnent Thalie,
Et le cothurne, et les sifflets.
Mon ami, je vous remercie
D'un conseil si doux et si sain.
Vous le voulez ; je cède enfin
A ce conseil, à mon destin ;
Je vais de folie en folie,
Ainsi qu'on voit une catin
Passer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtisan, au citadin,
Ou bien, si vous voulez encore,
Ainsi qu'une abeille au matin
Va sucer les pleurs de l'Aurore
Ou sur l'absinthe ou sur le thym,
Toujours travaille, et toujours cause,
Et nous pétrit son miel divin
Des gratte-culs et de la rose.

1. Celle de *Ramessès*, dont Voltaire lui avait donné le sujet en 1733.

J'ai donc, suivant votre conseil, abandonné pour un temps la raison réciproque des carrés des distances, et la progression en nombres impairs dans laquelle tombent les corps graves, et autres casse-tête, pour retourner à Melpomène. J'ai fait *Méropé*, mon cher ami, *arbiter elegantiarum et judex noster*. Ce n'est pas la *Méropé* de Maffei, c'est la mienne. Je veux vous l'envoyer, à vous et à notre aimable Cideville. Il y a si longtemps que je n'ai payé aucun tribut à notre amitié qu'il faut bien réparer le temps perdu. Ce n'était pas la seule tragédie qu'on faisait à Cirey. Linant avait remis sur le métier cette intrigue égyptiatique¹ que je lui avais fait commencer il y a sept² ans. Enfin il avait repris vigueur, et je me flattais que dans quatorze ans il aurait fini le cinquième acte. Raillerie à part, s'il avait voulu un peu travailler, je crois que l'ouvrage aurait eu du succès; mais vous savez que le démon d'écrire en prose avait tellement possédé la sœur que M^{me} du Châtelet a été dans la nécessité absolue de renvoyer la sœur et le frère. Ils ont grand tort l'un et l'autre : ils pouvaient se faire un sort très-doux, et se préparer un avenir agréable. Linant aurait passé sa vie dans la maison avec une pension. Son pupille en aurait eu soin toute sa vie. Il y a de la probité, de l'honneur, dans cette maison du Châtelet. Celui qui avait élevé M. du Châtelet est mort dans leur famille assez à son aise. Que pouvait faire de mieux un paresseux comme Linant, un homme qui, d'ailleurs, a si peu de ressources, un homme qui doit craindre à tout moment de perdre la vue; que pouvait-il, dis-je, faire de mieux que de s'attacher à cette maison? Je crois qu'il se repentira plus d'un jour; mais il ne me convient pas de conserver avec lui le moindre commerce. Mon devoir a été de lui faire du bien quand vous et M. de Cideville me l'avez recommandé. Mon devoir est de l'oublier, puisqu'il a manqué à M^{me} du Châtelet.

Voulez-vous, en attendant *Méropé*, une *Ode*³ que j'ai faite *sur la Paix*? On a tant fait de ces drogues que je n'ai pas voulu donner la mienne. Envoyez-la à notre ami Cideville, et dites-m'en votre avis; mais qu'elle n'ennuie que Cideville et vous. Les esprits sont à Paris dans une petite guerre civile; les jansénistes attaquent les jésuites, les cassinistes s'élèvent contre Maupertuis, et ne veulent pas que la terre soit plate aux pôles. Il faudrait les y envoyer pour leur peine. Les lullistes appellent les partisans

1. *Ramessès*.

2. *Lisez cinq*.

3. Voyez tome VIII, ode VIII. Voltaire donna un fragment de cette *ode* dans sa lettre du 18 octobre 1736, à d'Olivet.

de Rameau les *ramoneurs*. Pour moi, sans parti, sans intrigue, retiré dans le paradis terrestre de Cirey, je suis si peu attaché à tout ce qui se passe à Paris que je ne regrette pas même la diablerie de Rameau¹ ou les beaux airs de *Persée*². Si je peux regretter quelque chose, c'est vous, mon cher Formont, que j'estimerai et que j'aimerai toute ma vie. M^{me} du Châtelet, qui partage mes sentiments pour vous, vous fait les plus sincères compliments.

On arrête en France l'impression de ma *Philosophie de Newton*. Sans doute il y a dans cet ouvrage des erreurs que je n'ai pas aperçues.

807. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Berlin, 26 décembre 3.

J'ai été richement dédommagé aujourd'hui du long intervalle pendant lequel je n'avais point reçu de vos lettres, cette poste m'en ayant apporté deux à la fois, auxquelles je vous répondrai selon l'ordre des dates.

Rien ne m'a plus surpris que celle du 24 octobre, où vous me marquez l'alarme que Thieriot vous a donnée mal à propos. Vous pouvez être tranquille sur tout ce qu'on vous écrit, puisque vous n'êtes point du tout soupçonné d'avoir eu part au libelle qu'on a fait contre le roi, ni même d'en avoir eu connaissance. Je vous exposerai, en peu de mots, l'affaire dont il s'agit, qui, dans le fond, n'est qu'une bagatelle méprisante, et aucunement digne de considération. Il y a un an qu'on vendit ici, sous le manteau, un libelle diffamatoire, attaquant la personne du roi, sous le titre de *Don Quichotte au chevalier des Cygnes*⁴. Les vers en sont passables, mais ce ne sont que des injures rimées. Le sens contient la bile la plus venimeuse qui fut jamais. C'est un tissu d'anecdotes cousues avec toute la malignité possible, et brodées d'une manière abominable. Le roi a vu cette pièce; mais, sensible uniquement à la vraie gloire et à l'approbation des gens de bien, il a souverainement méprisé l'auteur et la production. On s'est contenté d'en défendre la vente sous de grièves peines. De plus, on n'ignore pas où cette pièce a été fabriquée. On sait que l'auteur infâme est de ces écrivains mercenaires que l'animosité d'une cour étrangère a incités au crime; mais il est trop au-dessous d'un roi de s'amuser à punir un misérable. Si le Créateur voulait lancer son tonnerre sur chaque reptile qui, en sa frénésie, pousse l'audace jusqu'à le blasphémer, des nuages épais couvriraient continuellement la surface de la terre, et les foudres ne cesseraient de gronder dans les cieux. Croyez-vous, monsieur, que j'aurais été le der-

1. Les enfers, dans *Castor et Pollux*.

2. Opéra de Quinault et de Lulli.

3. Le 1^{er} janvier 1738. (*Œuvres posthumes*.)

4. Voyez une note sur la lettre 782.

nier à vous avertir des soupçons injurieux qu'on aurait conçus contre vous, si le fait avait existé ? Vous me connaissez bien mal, et vous n'avez qu'une faible idée de mon amitié. Sachez que j'ai pris sur moi le soin de votre réputation. Je fais ici l'office de votre Renommée. Vous m'entendez, et vous comprenez bien que je ne prétends dire autre chose, sinon que je me suis chargé de défendre votre réputation contre les préjugés des ignorants, et contre la calomnie de vos envieux. Je réponds de vous corps pour corps; et j'emploie arguments, exemples, et vos ouvrages mêmes, pour vous faire des prosélytes. Je peux me flatter d'avoir assez bien réussi, quoique je ne m'attribue aucun autre mérite que celui de vous avoir véritablement fait connaître de mes compatriotes. Je vous prie, monsieur, de vous tranquilliser désormais, et d'attendre que je vous donne le signal pour prendre l'alarme.

J'ai oublié de vous dire que l'officier dont Thieriot fait mention n'est point de mon régiment, et passe dans l'armée pour un homme peu véridique : ce qui peut d'autant plus vous ôter tout sujet d'inquiétude.

J'ai reçu votre chapitre de métaphysique *sur la LIBERTÉ*, et je suis mortifié de vous dire que je ne suis pas entièrement de votre sentiment. Je fonde mon système sur ce qu'on ne doit pas renoncer volontairement aux connaissances qu'on peut acquérir par le raisonnement. Cela posé, je fais mes efforts pour connaître de Dieu tout ce qui m'est possible, à quoi la voie de l'analogie ne m'est pas d'un faible secours. Je vois premièrement qu'un Être créateur doit être sage et puissant. Comme sage il a voulu, dans son intelligence éternelle, le plan du monde; et comme tout-puissant il l'a exécuté.

De là il s'ensuit nécessairement que l'Auteur de cet univers doit avoir eu un but en le créant. S'il a eu un but, il faut que tous les événements y concourent. Si tous les événements y concourent, il faut que tous les hommes agissent conformément au dessein du Créateur, et qu'ils ne se déterminent à toutes leurs actions que suivant les lois immuables de ses desseins, auxquelles ils obéissent en les ignorant; sans quoi Dieu serait spectateur oisif de la nature; le monde se gouvernerait suivant le caprice des hommes, et celui dont la puissance a formé l'univers serait inutile depuis que de faibles mortels l'ont peuplé. Je vous avoue que, puisqu'il faut opter entre faire un être passif ou du Créateur ou de la créature, je me détermine en faveur de Dieu. Il est plus naturel que ce Dieu fasse tout, et que l'homme soit l'instrument de sa volonté, que de se figurer un Dieu qui crée un monde, qui le peuple d'hommes, pour ensuite rester les bras croisés, et asservir sa volonté et sa puissance à la bizarrerie de l'esprit humain. Il me semble voir un Américain ou quelque sauvage qui voit pour la première fois une montre; il croira que l'aiguille qui montre les heures a la liberté de se tourner d'elle-même, et il ne soupçonnera pas seulement qu'il y a des ressorts cachés qui la font mouvoir; bien moins encore, que l'horloger l'a faite à dessein qu'elle fasse précisément le mouvement auquel elle est assujettie. Dieu est cet horloger. Les ressorts dont il nous a composés sont infiniment plus subtils, plus déliés et plus variés que ceux de la montre. L'homme est capable de beaucoup de choses; et, comme l'art est plus caché en nous, et que le principe qui nous meut est invisible, nous nous attachons à ce qui

frappe le plus nos sens, et celui qui fait jouer tous ces ressorts échappe à nos faibles yeux ; mais il n'a pas moins eu intention de nous destiner précisément à ce que nous sommes ; il n'a pas moins voulu que toutes nos actions se rapportassent à un tout, qui est le soutien de la société, et le bien de la totalité du genre humain.

Lorsqu'on regarde les objets séparément, il peut arriver qu'on en conçoive des idées bien différentes que si on les envisageait avec tout ce qui a relation avec eux. On ne peut juger d'un édifice par un astragale ; mais lorsqu'on considère tout le reste du bâtiment, alors on peut avoir une idée précise et nette des proportions et des beautés de l'édifice. Il en est de même des systèmes philosophiques. Dès qu'on prend des morceaux détachés, on élève une tour qui n'a point de fondement, et qui, par conséquent, s'écroule de soi-même. Ainsi, dès qu'on avoue qu'il y a un Dieu, il faut nécessairement que ce Dieu soit de la partie du système, sans quoi il vaudrait mieux, pour plus de commodité, le nier tout à fait. Le nom de Dieu, sans l'idée de ses attributs, et principalement sans l'idée de sa puissance, de sa sagesse et de sa prescience, est un son qui n'a aucune signification, et qui ne se rapporte à rien absolument.

J'avoue qu'il faut, si je puis m'exprimer ainsi, entasser ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, et de plus majestueux, pour concevoir, quoique très-imparfaitement, ce que c'est que cet Être créateur, cet Être éternel, cet Être tout-puissant, etc. Cependant j'aime mieux m'abîmer dans son immensité que de renoncer à sa connaissance et à toute l'idée intellectuelle que je puis me former de lui.

En un mot, s'il n'y avait pas de Dieu, votre système serait l'unique que j'adopterais ; mais, comme il est certain que ce Dieu est, on ne saurait assez mettre de choses sur son compte. Après quoi il reste encore à vous dire que, comme tout est fondé, ou bien comme tout a sa raison dans ce qui l'a précédé, je trouve la raison du tempérament et de l'humeur de chaque homme dans la mécanique de son corps. Un homme emporté a la bile facile à émouvoir ; un misanthrope a l'hypocondre enflé ; le buveur, le poumon sec ; l'amoureux, le tempérament robuste, etc. Enfin, comme je trouve toutes ces choses disposées de cette façon dans notre corps, je conjecture de là qu'il faut nécessairement que chaque individu soit déterminé d'une façon précise, et qu'il ne dépend point de nous de ne point être du caractère dont nous sommes. Que dirai-je des événements qui servent à nous donner des idées, et à nous inspirer des résolutions, comme, par exemple, le beau temps m'invite à prendre l'air ; la réputation d'un homme de bon goût qui me recommande un livre m'engage à le lire ; ainsi du reste ? Si donc on ne m'avait jamais dit qu'il y eût un Voltaire au monde, si je n'avais pas lu ses excellents ouvrages, comment est-ce que ma volonté, cet agent libre, aurait pu me déterminer à lui donner toute mon estime ? En un mot, comment est-ce que je puis vouloir une chose si je ne la connais pas ?

1. C'est ce que dit *Zaïre* (acte I, scène 1) :

On ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas.

Enfin pour attaquer la *liberté* dans ses derniers retranchements, comment est-ce qu'un homme peut se déterminer à un choix ou à une action, si les événements ne lui en fournissent l'occasion ? Et ces événements, qui est-ce qui les dirige ? Ce ne peut être le hasard, puisque le hasard est un mot vide de sens. Ce ne peut donc être que Dieu. Si donc Dieu dirige les événements selon sa volonté, il dirige aussi et gouverne nécessairement les hommes ; et c'est ce principe qui est la base et comme le fondement de la providence divine, et qui me fait concevoir la plus haute, la plus noble et la plus magnifique idée qu'une créature aussi bornée que l'homme peut se former d'un Être aussi immense que l'est le Créateur. Ce principe me fait connaître en Dieu un Être infiniment grand et sage, n'étant point absorbé dans les plus grandes choses, et ne s'avalissant point dans les plus petits détails. Quelle immensité n'est pas celle d'un Dieu qui embrasse généralement toutes choses, et dont la sagesse a préparé, dès le commencement du monde, ce qu'il a exécuté à la fin des temps ! Je ne prétends pas cependant mesurer les mystères de Dieu selon la faiblesse des conceptions humaines : je porte ma vue aussi loin que je puis ; mais, si quelques objets m'échappent, je ne prétends pas renoncer à ceux que mes yeux me font apercevoir clairement.

Peut-être qu'un préjugé, qu'une prévention, que la flatteuse pensée de suivre une opinion particulière m'aveugle. Peut-être que j'avilis trop les hommes ; cela se peut, je n'en disconviens pas. Mais si le roi de France était en compromis avec le roi d'Yvetot, je suis sûr que tout homme sensé reconnaîtrait la puissance du roi Louis XV supérieure à l'autre. A plus forte raison devons-nous nous déclarer pour la puissance de Dieu, qui ne peut en aucune façon entrer en ligne de comparaison avec ces êtres fugitifs que le temps produit, dont le sort se joue, et que le temps détruit après une durée courte et passagère.

Lorsque vous parlez de la vertu, on voit que vous êtes en pays de connaissance ; vous parlez en maître de cette matière, dont vous connaissez la théorie et la pratique ; en un mot, il vous est facile de discourir savamment de vous-même. Il est certain que les vertus n'ont lieu que relativement à la société. Le principe primitif de la vertu est l'intérêt (que cela ne vous effraye point), puisqu'il est évident que les hommes se détruiraient les uns les autres sans l'intervention des vertus. La nature produit naturellement des voleurs, des envieux, des faussaires, des meurtriers ; ils couvrent toute la face de la terre ; et, sans les lois qui répriment le vice, chaque individu s'abandonnerait à l'instinct de la nature, et ne penserait qu'à soi. Pour réunir tous ces intérêts particuliers, il fallait trouver un tempérament pour les contenir tous ; et l'on convint que l'on ne se déroberait point réciproquement son bien, qu'on n'attenterait point à la vie de ses semblables, et qu'on se prêterait mutuellement à tout ce qui pourrait contribuer au bien commun.

Il y a des mortels heureux, de ces âmes bien nées qui aiment la vertu pour l'amour d'elle-même ; leur cœur est sensible au plaisir qu'il y a de bien faire. Il vous importe peu de savoir que l'intérêt ou le bien de la société demande que vous soyez vertueux. Le Créateur vous a heureusement formé

de façon que votre cœur n'est point accessible aux vices ; et ce Créateur se sert de vous comme d'un organe, comme d'un instrument, comme d'un ministre, pour rendre la vertu plus respectable et plus aimable au genre humain. Vous avez voué votre plume à la vertu, et il faut avouer que c'est le plus grand présent qui lui ait jamais été fait. Les temples que les Romains lui consacrèrent sous divers titres servaient à l'honorer, mais vous lui faites des disciples. Vous travaillez à lui former des sujets, et donnez un exemple, par votre vie, de ce que l'humanité a de plus louable.

J'attends la *Philosophie de Newton* et l'*Histoire de Louis XIV*, qui, avec Césarion, me viendront le 16 janvier¹. La goutte, la fièvre et l'amour, ont empêché mon petit ambassadeur de me joindre plus tôt. Il ne faut qu'un de ces maux pour déranger furieusement la liberté de notre volonté. Je ne manquerai pas de vous dire mon sentiment, avec toute la franchise possible, sur les ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer ; c'est la marque la plus manifeste que je puisse vous donner de l'estime que j'ai pour vous. Si je vous expose mes doutes, ce n'est point par arrogance, ce n'est point non plus que j'aie une haute opinion de mon habileté ; mais c'est pour découvrir la vérité. Mes doutes sont des interrogations, afin d'être plus foncièrement instruit, et pour éviter tous les obstacles qui pourraient se rencontrer dans une matière aussi épineuse qu'est celle de la métaphysique.

Ce sont là les raisons qui m'obligent à ne vous jamais déguiser mes sentiments. Il serait à souhaiter que tout commerce pût être un trafic de vérité ; mais combien y a-t-il d'hommes capables de l'écouter ? Une malheureuse présomption, une pernicieuse idée d'infailibilité, une funeste habitude de voir tout ployer devant eux, les en éloignent. Ils ne sauraient souffrir que l'écho de leurs pensées, et ils poussent la tyrannie jusqu'à vouloir gouverner aussi despotiquement sur les pensées et sur les opinions² que les Russes peuvent gouverner une troupe de serviles esclaves. Il n'y a que la seule vertu qui soit digne d'entendre la vérité. Puisque le monde aime l'erreur, et qu'il veut se tromper, il faut l'abandonner à son mauvais destin ; et c'est selon moi l'hommage le plus flatteur qu'on puisse rendre à quelqu'un que de lui découvrir sans crainte le fond de ses pensées. En un mot, oser contredire un auteur, c'est rendre un hommage tacite à sa modération, à sa justice et à sa raison.

Vous me faites naître des espérances charmantes. Il ne vous suffit pas de m'instruire des matières les plus profondes, vous pensez encore à ma récréation. Que ne vous devrai-je pas ! Il est sûr que le ciel me devait, pour mon bonheur, un homme de votre mérite. Vous seul m'en valez des milliers.

Vous avez reçu à présent une bonne quantité de mes vers, que j'ai fait partir, à la fin de novembre, pour Cirey. J'aime la poésie à la passion ; mais

1. Me joindront le 15 de janvier. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

2. Voilà de très-bons sentiments ; mais quand Voltaire alla demeurer en Prusse, Frédéric décacheta les lettres du philosophe, et se brouilla avec celui-ci, qui, en matière de littérature, ne reconnaissait point de rois. Comparez la correspondance de 1737 avec celle de 1753, et le *prince royal* avec le *roi*. (CL.)

j'ai trop d'obstacles à vaincre pour faire quelque chose de passable. Je suis étranger, je n'ai point l'imagination assez vive, et toutes les bonnes choses ont été dites avant moi. Pour à présent, il en est de moi comme des vignes, qui se ressentent toujours du terroir où elles sont plantées. Il semble que celui de Remusberg est assez propre pour les vers, mais que celui-ci¹ ne produit tout au plus que de la prose.

Vous voudrez bien assurer l'incomparable Émilie de toute mon estime; elle a désarmé mon courroux par le morceau² de votre *Métaphysique* que je viens de recevoir. J'avais regret, je l'avoue, de trouver en elle la moindre bagatelle qui pût approcher de l'imperfection. La voilà à présent comme je désirais qu'elle fût. Si je ne trouve pas vos noms dans mes titres, je sens toutefois que vous êtes faits pour m'instruire, et moi pour vous admirer.

Il serait superflu de vous répéter les assurances de mon estime et de mon amitié. Je me flatte que vous en êtes convaincu, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

808. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

28 décembre (1737).

Voici, mon cher abbé, deux papiers que je supplie instamment monsieur votre frère de rendre au sieur Prault, et de m'obtenir réponse en marge de celui qui est numéroté.

Il laissera l'errata à Prault.

Je vous ai prié par ma dernière de vouloir bien avoir la bonté de porter chez mes nièces ces deux petits présents, et de demander bien pardon de ma rusticité.

Voici une autre petite bonne œuvre que je vous supplie de faire. Il y a une demoiselle d'Amfreville, fille de condition, qui a une espèce de terre près de Cirey. Je ne la connais guère; mais elle est dans un extrême besoin.

Cette demoiselle d'Amfreville loge vis-à-vis la grande grille de Saint-Germain-des-Prés, chez une M^{me} Damon.

Mon cher abbé, prenez un fiacre, allez la trouver; dites-lui que je prends la liberté de lui prêter dix pistoles, et que, quand elle aura besoin de davantage, j'ai l'honneur d'être à son service.

Je viens de recevoir votre lettre du 25. Je ne mettrai point à cette loterie. Elle ne peut convenir qu'à ceux qui ont beaucoup

1. Celui de Berlin.

2. Sur la LIBERTÉ; voyez lettre 781.

3. Édition Courtat.

de contrats et d'argent. Je ne suis dans aucun de ces deux cas. Si Camuzat peut faire trouver un emploi de quinze à vingt mille livres en viager, je suis prêt; mais il faudrait engager notre M. Michel à garder l'argent au même prix, jusqu'en mars : ceci est de conséquence.

A l'égard de la terre du Faou, n'écrivez point sitôt à Surville. M^{me} de Richelieu est malade : ce n'est pas un temps convenable pour parler d'affaires.

Mais, pour M. de Guise, il faut lui écrire, et, s'il n'envoie pas de l'argent, presser le jugement.

Puis, je vous prie de m'envoyer, outre la pâte et la rame de papier, un cent de bouts d'ailes taillées, deux rames de papier de ministre, deux rames de grand papier à lettre, des cure-dents, trois ou quatre douzaines de petits boutons plats pour des chemises. Ces boutons sont, je crois, de fer garni de fil. Mesdemoiselles vos nièces connaissent cela.

J'ai bien à cœur l'envoi d'une *Henriade* proprement reliée à M. de Ramsault. J'en voudrais trois pour moi : c'est de la besogne pour votre frère.

Je vous souhaite la bonne année, et à toute votre famille.

809. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

(29 décembre 1737.)

Je viens, mon cher abbé, de me faire informer de cette terre de Spoix² : elle est en décret. Je sais assez ce qu'elle vaut : si on pouvait l'avoir pour moins de cinquante mille livres, on ne risquerait rien, au contraire. Il est vrai qu'il faudrait payer pour treize mille livres de droits; mais avec cela ce serait encore bien placer son argent; elle sera adjugée aux requêtes du Palais au 1^{er} mars : la quarantaine est ouverte. Parlez de cette terre à M. Camuzat, et dites-moi ce qu'il en pense, et si M. d'Estaing y songe pour lui. En cas que M. d'Estaing y songe, je lui propose de s'en accommoder avec moi, à vie. S'il n'y songe pas, et qu'elle ne coûte que cinquante mille livres, je veux bien l'acheter. M. Michel sera prié de garder mon argent jusqu'au 1^{er} mars : ce sera toujours deux mois d'intérêts de gagnés.

Les six mille et tant de livres dues par M. Clément serviront à compléter le payement, et je crois que je trouverai aisément à

1. Édition Courtat.

2. Cette terre est voisine de Bar-sur-Aube.

emprunter de quoi payer les droits. Parlez-en donc à M. Clément, mon cher ami. On me dit à présent que la terre pourra bien coûter soixante mille francs. En ce cas, il faudra emprunter. J'écrirai à M. Le Texier pour cela.

M. Camuzat vous mettra aisément au fait. Il faudra charger un procureur d'encherir pour mon compte à l'inventaire de cette terre. C'est une chose importante, et digne d'occuper votre esprit plein de ressources et de sagesse. M. Camuzat vous dira ce qu'il estime la terre.

Je vous souhaite la bonne année. A propos, un louis d'or vite aux étrennes à ce grand garçon d'Arnaud. Dites-lui que je n'écris à personne, mais que je songe à lui. Je vous embrasse.

Voilà bien des articles qui exigent réponse :

L'affaire du prince de Guise ;

La terre de Spoix ;

Les nièces ;

Les petits achats ;

Les livres.

Que je suis incommode !

810. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

Ce 2 janvier 1738.

Lorsque deux personnes qui ont autant de goût et d'esprit que vous et M. d'Argental jugent si unanimement, sans s'être communiqué leurs idées, c'est une espèce de démonstration pour moi, ma charmante et judicieuse Thalie, qu'il ne faut pas appeler de cet arrêt.

Je me suis trompé plusieurs fois en ma vie, et dans ma conduite, et dans l'application de mes faibles talents. J'ai appris au moins, par une longue et fâcheuse expérience, à être toujours en garde contre moi-même. Il y a grande apparence que je n'ai pas conçu assez quelle est la différence de l'auditoire de Vérone et de celui de Paris. M. le marquis Maffei a réussi prodigieusement en Italie avec une pièce simple, familière même quelquefois, sans incidents, sans intrigue. La nature seule parle dans cette pièce, et ce langage a réussi auprès de plusieurs nations qui ne regardent point la galanterie comme le fondement du théâtre, et qui d'ailleurs, n'ayant pas d'autres chefs-d'œuvre dans leurs langues, admirent cette simplicité tant recommandée autrefois dans Athènes, et devenue insipide à Paris.

Non-seulement je me serai trompé en ayant devant les yeux

mon sujet plus que mon parterre, mais encore en ne songeant pas assez que ce sujet a déjà été traité plusieurs fois. Je ne connais point du tout le *Téléphonte* de M. de Lachapelle; je n'avais nulle idée de l'*Amasis*¹; je viens de lire cet *Amasis*, que M. d'Argental a eu la bonté de m'envoyer : je vous avoue que je n'y trouve rien selon mon goût ; cela me paraît un roman chimérique, chargé d'incidents à mettre dans *les Mille et une Nuits*. Depuis trente-cinq ans que cette pièce est imprimée, elle n'a aucun succès dans l'Europe; mais je conçois très-bien qu'elle en peut avoir un grand quand on la joue bien. Tel est le *Comte d'Essex*, pièce mieux conduite ; telle est *Andronic*², ouvrage faible d'un bout à l'autre. Il y a beaucoup de pièces que le théâtre souffre, mais dont il est impossible de retenir deux vers.

Je ne donnais ma *Méropé* que comme une imitation de la *Méropé* de M. Maffei ; je comptais même la lui dédier ; j'espérais que le public la verrait sur le pied d'une espèce de traduction ; j'avouerai encore que la simplicité de l'ouvrage de M. Maffei m'avait séduit ; que j'aime mieux la scène où la mère prend son fils pour le meurtrier de son fils même que beaucoup de pièces entières de Corneille et de Racine. J'ai toujours pleuré à ces paroles de Méropé :

. . . . *Hai madre?*
 *Barbaro! madre*
Fui ben anch' io, e sol per tua cagione
Or nol son più.

Barbare ! il te reste une mère ?
 Je serais mère encor sans toi, sans ta fureur.
 Tu m'as ravi mon fils, etc.

Je vois que je me suis encore bien trompé sur le cinquième acte, qui n'est qu'une traduction littérale des trois quarts du cinquième acte italien. Je regardais le récit d'Isménie comme un chef-d'œuvre, et le vieillard comme tout autre chose qu'un confident. Il y a tel roi qui n'est qu'un personnage subalterne, et je ne connais aucun personnage aussi principal que ce vieillard. J'entends le vieillard de Maffei; mais enfin le mien n'est qu'une traduction, ou peu s'en faut.

Dirai-je encore que c'est la seule pièce où l'amour maternel soit véritablement traité, la seule où ce grand intérêt ne soit

1. Par Lagrange-Chancel.

2. Par Campistron.

point déshonoré par une fade intrigue de galanterie qui rend le théâtre français ridicule aux yeux des étrangers ! Dirai-je enfin que dans la pièce de M. Maffei on ne trouve pas le moindre défaut de conduite !

Quant à la mienne, je n'ai rien à dire ; j'ai pu gâter un si beau fonds, j'ai pu pousser la simplicité jusqu'à la platitude, j'ai pu altérer ce que j'ai changé ; enfin, je mets les défauts sur mon compte : si vous croyez que ces défauts soient tellement attachés à la tournure de la pièce qu'on ne puisse les en séparer, il faut abandonner l'ouvrage ; mais si vous croyez, aimable et sage critique, que l'on puisse les corriger, daignez employer une heure ou deux de votre temps à me dire ce que vous pensez, et je vous répons que j'en profiterai.

Je ne saurais trop vous remercier, mademoiselle ; je ne saurais trop sentir la générosité avec laquelle vous préférez l'avancement de l'art à l'intérêt de jouer une pièce nouvelle. D'autres accepteraient sans hésiter un ouvrage médiocre, qui ne laisserait pas d'avoir quelques représentations ; mais vous n'avez jamais que des sentiments nobles ; vous préférez l'intérêt de la réputation de votre ami à toutes les autres considérations : on ne peut rendre plus de justice que je le fais à votre esprit et à votre cœur.

La conclusion de tout ceci sera que si je ne peux rien faire de cette *Méropé*, qui convienne au Théâtre-Français, je tâcherai de dérober à mes autres occupations assez de temps pour vous donner une autre tragédie qui sera toute de moi, et toute soumise à vos lumières.

J'ai beaucoup corrigé une certaine *Adélaïde* ; si quelque jour les comédiens en voulaient, je leur en ferais présent. Pourrais-je espérer qu'on rejouât *Œdipe* et *Brutus* avec de très-grands changements que j'ai faits à ces deux pièces, et que je compte faire imprimer ? J'ai beaucoup changé, par exemple, les rôles de Philoctète et de Tullie.

A l'égard de *l'Enfant prodigue*, me trompé-je si j'ose en espérer encore quelque succès quand on le jouera tel qu'il est imprimé, en retranchant les deux dernières scènes du quatrième acte ?

Puisque je suis en train d'abuser de vos bontés, puis-je vous prier de donner au sieur Minet cette petite correction qui regarde *Zaïre* ? On m'a dit qu'on la jouait encore quelquefois, et que grâce aux acteurs elle n'était pas mal reçue. Les deux vers que je corrige sont si mauvais que vous devez vous intéresser à les

bannir de votre théâtre. Je finis, mademoiselle, en vous assurant de ma reconnaissance, de mon tendre dévouement et de l'estime la plus sincère, et en vous souhaitant des auteurs qui aient plus de temps et plus de génie que moi; vous n'en trouverez pas qui sentent mieux ce que vous valez. Si dans l'occasion vous voulez bien assurer MM. Destouches et Lachaussée de mon estime, vous me ferez un sensible plaisir; ne m'oubliez pas surtout, je vous en supplie, auprès de M^{lle} de Balicour et de M. Dufresne. V.

Encore un petit mot, s'il vous plait; c'est une rébellion contre un de vos arrêts. Vous dites dans votre lettre que *Méropé ne prend aucun moyen pour sauver son fils*; mais ce fils n'est dans aucun danger éminent de la part du tyran. Si Polyphonte le reconnaissait, il serait à craindre qu'il ne s'en défit tôt ou tard; mais il ne le cherche pas pour le perdre dans l'instant présent. Ce sont des nuances que j'ai peut-être mal débrouillées; pardon.

M^{me} du Châtelet vous fait bien des compliments, et moi, je vous demande bien pardon de mes plates étrennes.

811. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

(4 janvier 1738.)

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 1^{er} janvier.

1^o Puisque vous ne voulez pas écrire à M. de Guise, je vais lui écrire une lettre de compliment, qui ne retardera en rien le jugement du conseil.

2^o Les biens libres de M. de Richelieu me paraissent très-engagés. Les terres qui entrent dans son duché sont par cela seul substituées de droit, et où prendre ce remploi prétendu de sommes payées par son père? Je sais que son père a vendu tout ce qu'il a pu vendre: de plus, mon hypothèque ne subsistant plus, sur quoi puis-je me faire payer? Je voudrais qu'au moins on chargeât quelque fermier de me payer quatre mille livres par an, et surtout quatre mille trois cents échues en janvier 1738. Au reste, je pourrais très-bien emprunter vingt mille livres sur la terre de Cirey, parce que j'ai prêté vingt mille livres à M. du Châtelet, et, en mars prochain, je donnerais à M. de Richelieu dix-neuf mille sept cents livres, qui, avec les cinq mille trois cents livres qu'il me devra, feront vingt mille livres, et il me

1. Édition Courtat.

ferait alors six mille livres de rente qu'il m'assignerait ou sur les sols de Brouage, ou sur telle autre terre, les fermiers chargés de payer aux termes accoutumés, mes hypothèques subsistant sur tous ses biens, et ni moi, ni vous, n'ayant plus affaire à son intendant. Mais j'aimerais mieux être payé en janvier de mes quatre mille trois cents livres échues.

3° Je persiste toujours dans les idées de l'adjudication de la terre de Spoix.

Je vous supplie d'en parler à M. Camuzat; il vous donnera, je crois, bien des renseignements. Je crois que M. de Maulevrier, gendre de feu M. d'Estaing, le cordon bleu, est celui qui a le premier droit au retrait lignager, et le seul des parents qui pût et qui voulût faire ce retrait. C'est M^{me} de Maulevrier, sa femme, qui gouverne les affaires, et qui, dit-on, les entend bien.

Vous savez qu'en cas qu'elle voulût faire ce retrait, mon dessein serait qu'elle me laissât, ma vie durant, la jouissance de cette terre. J'en aurais soin, je la mettrais en valeur, et je ferais le bien de sa famille.

4° Je vous prie de chercher toujours vingt ou trente mille livres à placer par privilège sur cette terre de Spoix.

5° Je vous ai envoyé le certificat de vie pour mes rentes viagères. Je compte qu'Arouet payera par les mains de Meny à la première réquisition; que Belle-Poule payera à la Purification, et MM. de Villars et d'Auneuil dans le courant de janvier. Que dit M. Clément?

6° Je vous prie de me mander ce que nous avons d'argent comptant.

Pinga ne doit-il rien?

7° J'ai envoyé de petits billets que monsieur votre frère montrera à Prault, et sur lesquels j'attends une réponse prompte. Je prie monsieur votre frère de mettre dans le premier paquet *Téléphonte* par M. de Lachapelle.

8° Je vous prie instamment d'aller voir M^{lle} Mignot l'aînée, de lui donner le sac de mille livres, lui demandant bien pardon de ma grossièreté, et lui disant qu'il y en a quatre cents pour la cadette. Vous direz (en particulier) à cette aînée que je suis mortifié pour elle qu'elle ait refusé le parti que je lui proposais; qu'elle aurait joui de plus de huit mille livres de rente, et qu'elle eût épousé un homme de condition, très-aimable; mais que j'ai tout rompu dès que j'ai su qu'elle faisait la moindre difficulté. Assurez-la de ma tendre amitié dans les termes les plus forts. Vous me ferez plaisir de lui faire un peu sentir la différence de

mon caractère et de celui d'Arouet, ma facilité en affaires, enfin tout ce que vous croirez qui pourra augmenter sa confiance et son amitié. Elle avait envie de vous charger de sa procuration et de venir s'établir auprès de moi. Dites-lui qu'elle eût très-bien fait.

A l'égard de la tabatière, envoyez-la-moi, et, si elle est agréable, je vous en ferai donner plus que vous ne demandez. Mettez-la dans le premier envoi.

9° Je vous recommande M^{lle} d'Amfreville pour cent livres, et d'Arnaud pour vingt-quatre.

10° Par quelle voie avez-vous envoyé les présents d'enfant avec ce qui les accompagnait?

11° Quelle année de pension m'a-t-on payée au Trésor royal, et quelle année se paye à présent? Monsieur votre frère peut le savoir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

La femme de Lebrun a dû recevoir un ballot de bouteilles d'encre, qu'elle fera remplir et qu'elle renverra. Mais dans ce ballot il y avait un thermomètre à l'esprit-de-vin, que je renvoie comme on me l'a envoyé.

812. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 10 (janvier 1738).

En réponse à votre lettre du 6 janvier 1738.

1° J'avais déjà par devers moi la sentence des requêtes pour la vente de Spoix, et je me confirme tous les jours dans l'idée que ce serait une bonne acquisition. Ainsi donc, si de votre côté vous pouvez arrêter la somme de vingt ou trente mille francs qu'on emploierait par privilège pour m'aider dans cette acquisition je vous serais très-obligé. Nous avons du temps pour y penser d'ici en avril ou mai.

Je savais aussi que le château restait à M^{me} d'Estaing, veuve du cordon bleu, qui a, je crois, ce château pour son habitation; mais je savais qu'elle a quatre-vingts ans, et que d'ailleurs elle cédera son droit pour très-peu de chose.

De plus, je ne compte point habiter sitôt à Spoix, et je me flatte seulement qu'étant à portée de très-bien régir cette terre, je la ferais valoir beaucoup plus qu'elle n'est affermée depuis cent ans. Mais j'ai tout lieu de croire que ce décret par lequel on

1. Édition Courtat.

vend cette terre est un accord par lequel quelqu'un de la famille veut se la faire adjuger. M^{me} de Maulevrier, fille de M. d'Estaing, le cordon bleu, est probablement la personne qui a cette terre en vue. Voilà de quoi ce M. Martin d'Arras pourrait très-bien vous instruire, et, en ce cas, si M^{me} de Maulevrier voulait passer un compromis avec moi, je m'arrangerais avec elle pour avoir cette terre à vie. C'est une petite négociation que je remets à votre prudence.

2° J'attends la décision de M. Chopin, mais ce ne sera pas de l'argent comptant. Voilà pourquoi, dans l'état des sommes que je voudrais avoir vers mars, je n'ai point compris la dette de M. de Guise, ni même celle de M. de Lézeau.

3° Je suis fâché, et je vous demande pardon de la peine que vous vous donnez d'aller vous-même chez Prault. Mais on ne fait point de réponse à mes petits billets, en marge, et c'est ce que je voulais. Au reste, je charge Prault de m'envoyer les livres dont j'ai besoin, parce que c'est à compte de l'argent qu'il me doit. (*Voyez l'art. 8^e.*) Monsieur votre frère me ferait plaisir de me chercher l'abrégé des *Transactions philosophiques*, neuf volumes, chez Briasson, Cavelier, Bauche, etc. Alors Prault me les achèterait, et cela entrerait dans mon compte. Je le prie aussi de me chercher *Introductio ad veram physicam, a Joanne Keil*, et, si cela se peut, la *Dissertation de M. de Mairan sur les Phosphores*, 1717. Mais où trouver cela? J'attends le *Téléphonte*.

4° En donnant le louis à d'Arnaud, donnez-lui, je vous prie, ce billet.

5° Je reviens à la terre en question. J'apprends qu'il y a beaucoup de réparations à faire, chose très-naturelle dans une terre en décret.

Il y a des vignes assez bien tenues; mais onze cents¹ arpents de bois sont entièrement dévastés, et tous les gros chênes ont été vendus.

J'entrevois que si la terre est vendue soixante mille francs, il y faudra faire pour huit mille francs de réparations. Joignez-y le quint et le requint qu'il faut payer en entier, cela reviendra à plus de quatre-vingt mille francs, et je ne crois pas que la terre puisse jamais rapporter, toute charge faite, plus de trois mille cinq cents livres de rente, administrée avec toute l'économie possible. Je n'en ai pas, du moins jusqu'à présent, d'autres notions.

1. Duvernet a remplacé onze cents par onze! (C.)

Si les choses sont ainsi, si on a déjà offert plus de soixante mille livres (ce que vous pourrez savoir), il faudrait en ce cas y renoncer, et prendre le parti de placer sur M. de Brezé les trois mille livres¹. Cet emploi serait d'autant plus agréable que l'on serait payé aisément et régulièrement sur des maisons à Paris. Voici donc mon avis :

En cas que l'emploi sur M. de Brezé soit solide, je serais d'avis que vous prissiez vingt-cinq mille francs chez M. Michel, et que vous les plaçassiez sur M. de Brezé, et si, après cela, la terre de Spoix pouvait se donner pour cinquante mille livres, nous les trouverions bien vers le mois d'avril ; nous emprunterions une partie au denier vingt ; je trouverais quelque chose dans le pays où je suis ; je vendrais mes actions ; j'aurais encore quelque argent que nous allons recevoir. En un mot, je vois que je peux fort bien placer actuellement vingt-cinq mille livres, et acheter encore la terre cinquante mille livres, et, si elle valait davantage, je ne crois pas, à vue de pays, que je dusse l'acheter. Le résultat de tout ce verbiage est donc que vous placiez vingt-cinq mille livres en rentes viagères au denier dix, et que vous tâchiez à votre loisir d'assurer, vers le mois d'avril, un emprunt d'environ vingt à trente mille livres à placer par privilège sur une terre de trois mille livres de rentes : cela ne sera pas, je crois, difficile.

6° Une chose que j'ai extrêmement à cœur, c'est que l'on puisse dorénavant recevoir avec exactitude mes rentes viagères et autres. Je crois que j'y parviendrai : 1° en faisant signifier, comme nous avons fait, la délégation de M. de Guise aux fermiers, et en saisissant ailleurs, s'il le faut ; 2° en obtenant de M. de Richelieu une délégation que je solliciterai vivement, et une autre de M. de Lézeau. Le reste se payera assez exactement, et a toujours été assez bien payé : il faut songer à jouir.

7° J'ai reçu le billet de M^{lle} d'Amfreville. Avez-vous vu ma nièce ?

8° Voici un billet pour monsieur votre frère, dont j'attends réponse en marge.

9° Je vous avais prié de vous informer d'une lunette d'environ vingt-cinq pieds, et de ce que cela coûte, parce que j'en marchande une ici.

Souvenez-vous que, parmi les bouteilles d'encre renvoyées à

1. Ce doit être *trente mille*. Le nombre est écrit en chiffres, et Voltaire aura oublié un zéro. (C.)

la femme de Lebrun, il y a un thermomètre qu'il faut rendre à votre monsieur, pour qu'il m'en donne un autre.

813. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Berlin, 14 janvier.

Monsieur, vous me faites la plus jolie galanterie du monde. Je reçois un paquet sous mon adresse; je reconnais les cachets, j'ouvre, et je trouve *Méropé*. Je lis, je suis charmé, j'admire, et je suis obligé d'augmenter la reconnaissance que je vous dois, et que je ne croyais plus susceptible d'accroissement. *Méropé* est une des plus belles tragédies qu'on ait faites; l'économie de la pièce est menée avec adresse; la terreur croît de scène en scène; et la tendresse maternelle, substituée à l'amour doux et tendre, m'a charmé. J'avoue que la voix de la nature me paraît infiniment plus pathétique que celle d'une passion frivole. Les vers sont pleins de noblesse, les sentiments expliqués avec dignité; enfin la conduite de la pièce, l'expression des mœurs, la vraisemblance, le dénouement, tout y est aussi heureusement amené qu'on peut le désirer. Il n'y a que vous au monde qui puissiez faire une pièce aussi parfaite que *Méropé*. J'en suis charmé, j'en suis extasié, et je ne finirais point si ce n'était pour épargner votre modestie.

Si je ne puis vous payer en même monnaie, je ne veux pas cependant ne vous point témoigner ma reconnaissance. Je vous prie, conservez la bague¹ que je vous envoie comme un monument du plaisir que votre incomparable tragédie m'a causé. Si vous n'aviez jamais fait que *Méropé*, cette pièce suffirait seule pour faire passer votre nom jusqu'aux siècles les plus reculés. Vos ouvrages suffiraient pour immortaliser vingt grands hommes, dont aucun ne manquerait de gloire.

Vous m'avez obligé sensiblement par les attentions que vous me témoignez en toutes les occasions qui se présentent. Je reste toujours en arrière avec vous, et je m'impatiente de ne pouvoir pas vous témoigner toute l'étendue des sentiments pleins d'estime avec lesquels je suis votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

N'oubliez pas de faire mille amitiés de ma part à l'incomparable Émilie.

Il s'est trouvé quelques fautes de copiste dans *Méropé*; je les noterai et je vous les enverrai par le premier ordinaire pour vous prier de me les corriger.

Césarion² n'est pas encore arrivé; il faut avouer que l'amour est un grand maître.

1. C'est l'anneau magnifique dont Voltaire parle au commencement de sa réponse du 5 février suivant.

2. Keyserlingk; voyez les lettres 738 et 771.

814. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) janvier.

Monseigneur, je reçois à la fois les plus agréables étrennes qu'on ait jamais reçues : deux bons gros paquets¹ de Votre Altesse royale, l'un venant par la voie de M. Thieriot, l'autre par celle de M. Plötz, capitaine dans votre régiment, qui m'adresse son paquet de Lunéville. C'est par ce même M. Plötz que j'ai l'honneur de faire réponse à Votre Altesse royale, le même jour ou plutôt la même nuit : car j'ai passé une bonne partie de cette nuit à lire vos vers que ces deux paquets contiennent, et la prose très-instructive sur la Russie.

Soyez bien sûr, monseigneur, que vos vers font grand tort à cette prose, et que nous aimons mieux quatre rimes signées *Fédéric*, que tout le détail de l'empire des Russes, que l'*Histoire universelle*. Ce n'est pas parce que ces vers louent Émilie et moi, ce n'est pas par l'honneur qu'ont ces vers français d'être de la façon d'un héritier d'une couronne d'Allemagne ; la vérité est qu'il y en a réellement beaucoup de très-jolis, de très-bien faits, et du meilleur ton du monde. M^{me} du Châtelet, qui, jusqu'à présent, n'a été que philosophe, va devenir poète pour vous répondre². Pour moi, je suis si plein de vos présents, monseigneur, que je ne sais de quoi vous parler d'abord. Nous n'avons pu encore lire le tout que très-rapidement ; mais au premier coup d'œil, nous avons donné la préférence à la petite pièce en vers³ de huit syllabes, qui est un parallèle de votre vie retirée et libre avec celle qu'il faudra malheureusement que vous meniez un jour.

Je suis persuadé d'une chose, dites-moi si je me trompe : c'est que cet ouvrage vous a moins coûté que les autres. Il respire la facilité de génie, l'aisance, les grâces. Il me paraît, de plus, que c'est de tous les styles celui qui convient peut-être le mieux à un prince tel que vous, parce qu'il est plein de cette liberté et de ces agréments que vous répandez dans la société qui a l'honneur de vous entourer. Ce style ne sent point le travail d'un homme trop occupé de la poésie. Les autres ouvrages ont leur prix ; j'aurai l'honneur de vous en parler dans ma première

1. L'un de ces paquets renfermait la lettre 790, du 13 novembre 1737.

2. Voyez une note sur la lettre 790.

3. *L'Épître sur la Retraite*.

lettre ¹ ; mais celui-ci sera le saint du jour. Il n'y a que très-peu de fautes qui ont échappé à la vivacité du royal écrivain, et qui sont les fautes des doigts et non de l'esprit. Par exemple :

J'ause profiter de la vie,
Sans craindre les *tres* de l'envie.

Votre main rapide a mis là *j'ause* pour *j'ose*, et *tres* pour *traits*, *matein* pour *matin*, etc. Vous faites *amitiè* de quatre syllabes, ce mot n'est que de trois ; vous faites *carrière* de trois syllabes, ce mot n'en a que deux. Voilà des observations telles qu'en ferait le portier de l'Académie française ; mais, monseigneur, c'est que je n'en ai guère d'autres à vous faire. Je raccommode une boucle à vos souliers, tandis que les Grâces vous donnent votre chemise et vous habillent.

Ce qui me fait encore, du moins jusqu'à présent, donner la préférence à cet ouvrage, c'est qu'il est la peinture naïve de la vie que vous menez. Il me semble que je suis de la cour de Votre Altesse royale, que j'ai le bonheur de l'entendre et de lui exposer mes doutes sur les sciences qu'elle cultive. D'ailleurs Cirey est la petite image de Remusberg ; mon héroïne vit comme mon héros. J'allais vous parler, monseigneur, de l'*Épître* que Votre Altesse royale lui adresse ; mais je ferais trop de tort à tous deux de parler pour elle.

Digne de vous parler, digne de vous entendre,
Seule elle peut répondre à vos charmants écrits ;
Et c'est à cette Thalestris
D'entretenir cet Alexandre.

Que j'aurai encore de remerciements à faire à Votre Altesse royale sur la lettre à M. Duhân, à M. Pesne ! Je n'ose à peine parler des vers que vous daignez m'adresser. Quelle récompense pour moi, monseigneur, quel encouragement pour mériter, si je peux, vos bontés ! Laissez-moi, s'il vous plaît, me recueillir un peu ; ma tête est ivre. J'aurai l'honneur de vous parler de tout cela quand je serai de sang-froid.

Pour me désenivrer, je viens vite à la prose, aux éclaircissements sur la Russie, que vous avez daigné faire parvenir jusqu'à moi, et dont j'étais extrêmement en peine.

Ils ont l'air d'être écrits par un homme bien au fait, et qui connaît bien l'intérieur du pays. Je ne suis point étonné de voir

1. Celle qui suit celle-ci.

dans le czar Pierre I^{er} les contrastes qui déshonorent ses grandes qualités ; mais tout ce que je peux dire pour excuser ce prince, c'est qu'il les sentait. Un bourgmestre d'Amsterdam le louait un jour de ce qu'il voulait réformer sa nation : « J'y aurai beaucoup de peine, répondit le czar ; mais j'ai un plus grand ouvrage à entreprendre. — Eh ! quel est-il ? dit le Hollandais. — C'est de me réformer moi-même, » reprit le czar. Je conviens, monseigneur, que c'était un barbare ; mais enfin c'est un barbare qui a créé des hommes ; c'est un barbare qui a quitté son empire pour apprendre à régner ; c'est un barbare qui a lutté contre l'éducation et contre la nature. Il a fondé des villes, il a joint des mers par des canaux, il a fait connaître la marine à un peuple qui n'en avait pas d'idée, il a voulu même introduire la société chez des hommes insociables.

Il avait de grands défauts, sans doute ; mais n'étaient-ils pas couverts par cet esprit créateur, par cette foule de projets tous imaginés pour la grandeur de son pays, et dont plusieurs ont été exécutés ? N'a-t-il pas établi les arts ? N'a-t-il pas enfin diminué le nombre des moines ? Votre Altesse royale a grande raison de détester ses vices et sa férocité : vous haïssez dans Alexandre, dont vous me parlez, le meurtrier de Clitus ; mais n'admirez-vous pas le vengeur de la Grèce, le vainqueur de Darius, le fondateur d'Alexandrie ? Ne songez-vous pas qu'il vengeait les Grecs de l'insolent orgueil des Perses, qu'il fondait des villes qui sont devenues le centre du commerce du monde, qu'il aimait les arts, qu'il était le plus généreux des hommes ? Le czar, dites-vous, monseigneur, n'avait pas la valeur de Charles XII : cela est vrai ; mais enfin ce czar, né avec peu de valeur, a donné des batailles, a vu bien du monde tué à ses côtés, a vaincu en personne le plus brave homme de la terre. J'aime un poltron qui gagne des batailles.

Je ne dissimulerai pas ses fautes, mais j'élèverai le plus haut que je pourrai, non-seulement ce qu'il a fait de grand et de beau, mais ce qu'il a voulu faire. Je voudrais qu'on eût jeté au fond de la mer toutes les histoires qui ne nous retracent que les vices et les fureurs des rois. A quoi servent ces registres de crimes et d'horreurs, qu'à encourager quelquefois un prince faible à des excès dont il aurait honte s'il n'en voyait des exemples¹ ? La fraude et le poison coûteront-ils beaucoup à un pape, quand il

1. Frédéric réfute ce paradoxe dans sa réponse du 4 février suivant, lettre 821.

lira qu'Alexandre VI s'est soutenu par la fourberie, et a empoisonné ses ennemis?

Plût à Dieu que nous ne conussions des princes que le bien qu'ils ont fait! L'univers serait heureusement trompé, et peut-être nul prince n'oserait donner l'exemple d'être méchant et tyrannique.

Je serai probablement obligé de parler de l'impératrice Marthe, nommée depuis Catherine, et du malheureux fils de ce féroce législateur. Oserai-je supplier Votre Altesse royale de me procurer quelque connaissance sur la vie de cette femme singulière, sur les mœurs et sur le genre de mort du czarovitz? J'ai bien peur que cette mort ne ternisse la gloire du czar. J'ignore si la nature a défait un grand homme d'un fils qui ne l'eût pas imité, ou si le père s'est souillé d'un crime horrible.

Infelix, utcumque ferent ea fata nepotes!

(*Eneid.*, lib. VI, v. 822.)

Votre Altesse royale aura-t-elle la bonté de joindre ces éclaircissements à ceux¹ dont elle m'a déjà honoré? Votre destin est de me protéger et de m'instruire, etc.

815. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Potsdam, 19 janvier².

Monsieur, j'espère que vous avez reçu à présent les mémoires sur le gouvernement du czar Pierre, et les vers que je vous ai adressés. Je me suis servi de la voie d'un capitaine de mon régiment, nommé Plötz, qui est à Lunéville, et qui, apparemment, n'aura pas pu vous les remettre plus tôt à cause de quelques absences, ou bien faute d'avoir trouvé une bonne occasion.

Je sais que je ne risque rien en vous confiant des pièces secrètes et curieuses. Votre discrétion et votre prudence me rassurent sur tout ce que j'aurais à craindre. Si je vous ai averti de l'usage que vous devez faire de ces mémoires sur la Moscovie, mon intention n'a été que de vous faire connaître la nécessité où l'on est d'employer quelques ménagements en traitant des matières de cette délicatesse. La plupart des princes ont une passion singulière pour les arbres généalogiques; c'est une espèce d'amour-propre qui remonte jusqu'aux ancêtres les plus reculés, qui les intéresse à la réputation non-seulement de leurs parents en droite ligne, mais encore de leurs

1. Frédéric recevait ces éclaircissements de Suhm; voyez une note sur la lettre 705.

2. Le 26 janvier 1738. (Variante des *Œuvres posthumes.*)

collatéraux. Oser leur dire qu'il y a parmi leurs prédécesseurs des hommes peu vertueux, et, par conséquent, fort méprisables, c'est leur faire une injure qu'ils ne pardonnent jamais; et malheur à l'auteur profane qui a eu la témérité d'entrer dans le sanctuaire de leur histoire, et de divulguer l'opprobre de leur maison ! Si cette délicatesse s'étendait à maintenir la réputation de leurs ancêtres du côté maternel, encore pourrait-on trouver des raisons valables pour leur inspirer un zèle aussi ardent; mais de prétendre que cinquante ou soixante aïeux aient tous été les plus honnêtes gens du monde, c'est renfermer la vertu dans une seule famille, et faire une grande injure au genre humain.

J'eus l'étourderie de dire une fois assez inconsidérément, en présence d'une personne, que monsieur *un tel* avait fait une action indigne d'un cavalier. Il se trouva, pour mon malheur, que celui dont j'avais parlé si librement était le cousin germain de l'autre, qui s'en formalisa beaucoup. J'en demandai la raison, on m'en éclaircit, et je fus obligé de passer par tout un détail généalogique, pour reconnaître en quoi consistait ma sottise. Il ne me restait d'autre ressource qu'à sacrifier à la colère de celui que j'avais offensé tous mes parents qui ne méritaient point de l'être. On m'en blâma fort; mais je me justifiai en disant que tout homme d'honneur, tout honnête homme était mon parent, et que je n'en reconnaissais point d'autres.

Si un particulier se sent si grièvement offensé de ce qu'on peut dire de mal de ses parents, à quel emportement un souverain¹ ne se livrerait-il pas s'il apprenait le mal qu'on dit d'un parent qui lui est respectable, et dont il tient toute sa grandeur !

Je me sens très-peu capable de censurer vos ouvrages. Vous leur imprimez un caractère d'immortalité auquel il n'y a rien à ajouter; et, malgré l'envie que j'ai de vous être utile, je sens bien que je ne pourrai jamais vous rendre le service que la servante de Molière lui rendait lorsqu'il lui lisait ses ouvrages.

Je vous ai dit mes sentiments sur la tragédie de *Méropé*, qui, selon le peu de connaissance que j'ai du théâtre et des règles dramatiques, me paraît la pièce la plus régulière que vous ayez faite. Je suis persuadé qu'elle vous fera plus d'honneur qu'*Alzire*. Je vous prierai de m'envoyer la correction des fautes de copiste que je marque².

J'e-sayerai de la voie de Trèves, selon que vous me le marquez, et j'espère que vous aurez soin de vous faire remettre mes lettres de Trèves à Cirey, et d'avertir le maître de poste du soin qu'il doit prendre de cette correspondance.

Vous me parlez d'une manière qui me fait entendre qu'il ne vous serait pas désagréable de recevoir quelques pièces de musique de ma façon. Ayez donc la bonté de me marquer combien de personnes vous avez pour l'exé-

1. Une souveraine. (Variante des *OEuvres posthumes*.) — Allusion à Anne-Iwanoowna, qui régnaît alors sur la Russie, et qui était nièce de Pierre I^{er}.

2. Ces corrections, indiquées par le prince, étaient sans doute sur une feuille séparée. Elles n'ont pas été recueillies, mais Voltaire en profita. (Cl.)

cution, afin que, sachant leur nombre et en quoi consistent leurs talents, je puisse vous envoyer des pièces propres à leur usage. Je vous enverrais la *Lecouvreur* en cantate :

.... Quoi! ces lèvres charmantes ¹, etc.;

mais je crains de réveiller en vous le souvenir d'un bonheur qui n'est plus. Il faut, au contraire, arracher l'esprit de dessus des objets lugubres. Notre vie est trop courte pour nous abandonner au chagrin; à peine avons-nous le temps de nous réjouir; aussi ne vous enverrai-je que de la musique joyeuse.

L'indiscret Thieriot a trompé² dans les quatre parties du monde que j'avais adressé une lettre en vers à M^{me} de La Popelinière. Si ces vers avaient été passables, ma vanité n'aurait pas manqué de vous en importuner au plus vite; mais la vérité est qu'ils ne valent rien. Je me suis bien repenti de leur avoir fait voir le jour.

Je voudrais bien pouvoir vivre dans un climat tempéré. Je voudrais bien pouvoir mériter d'avoir des amis tels que vous, d'être estimé des gens de bien; je renoncerais volontiers à ce qui fait l'objet principal de la cupidité et de l'ambition des hommes, mais je sens trop que, si je n'étais pas prince, je serais peu de chose. Votre mérite vous suffit pour être estimé, pour être envié, et pour vous attirer des admirations. Pour moi, il me faut des titres, des armoiries, et des revenus, pour attirer sur moi les regards des hommes.

Ah! mon cher ami, que vous avez raison d'être satisfait de votre sort! Un grand prince, étant au moment de tomber entre les mains de ses ennemis, vit ses courtisans en pleurs, et qui se désespéraient autour de lui; il dit ce peu de paroles qui enferment un grand sens : *Je sens à vos larmes que je suis encore roi*³.

Que ne vous dois-je point de reconnaissance pour toutes les peines que je vous coûte! Vous m'instruisez sans cesse, vous ne vous lassez point de me donner des préceptes. En vérité, monsieur, je serais bien ingrat si je ne sentais pas tout ce que vous faites pour moi. Je m'appliquerai à présent à mettre en pratique toutes les règles que vous avez bien voulu me donner, et je vous prierai encore de ne vous point lasser à force de me corriger.

J'ai cherché plus d'une fois pourquoi les Français, si amateurs des nouveautés, ressuscitaient de nos jours le langage antique de Marot. Il est certain que la langue française n'était pas, à beaucoup près, aussi polie qu'elle l'est à présent. Quel plaisir une oreille bien née peut-elle trouver à des sons rudes comme le sont ceux de ces vieux mots *oncques*, *prou*, *la chose publique*, *accoutrements*, etc., etc.?

On trouverait étrange, à Paris, si quelqu'un y paraissait vêtu comme du temps de Henri IV, quoique cet habillement pût être tout aussi bon que le

1. Voyez, tome IX, la pièce intitulée *la Mort de M^{lle} Lecouvreur*.

2. L'indiscrétion de Thieriot lui valut le surnom de *Thieriot-Trompette*. (CL.)

3. Frédéric rappelle probablement les paroles que Darius, vaincu et poursuivi par Alexandre, adressa à ses amis : *Fides vestra et constantia, ut regem me esse credam, facit*. (Quinte-Curce, livre V, ch. VIII.)

moderne. D'où vient, je vous prie, que l'on veut parler et qu'on aime à rajeunir la langue contemporaine de ces modes qu'on ne peut plus souffrir ? Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette langue est peu entendue à présent; que celle qu'on parle de nos jours est beaucoup plus correcte et beaucoup meilleure, qu'elle est susceptible de toute la naïveté de celle de Marot, et qu'elle a des beautés auxquelles l'autre n'osera jamais prétendre. Ce sont là, selon moi, des effets du mauvais goût et de la bizarrerie des caprices. Il faut avouer que l'esprit humain est une étrange chose !

Me voilà sur le point de m'en retourner chez moi, pour me vouer à l'étude, et pour reprendre la philosophie, l'histoire, la poésie, et la musique. Pour la géométrie, je vous avoue que je la crains : elle sèche trop l'esprit. Nous autres Allemands ne l'avons que trop sec; c'est un terrain ingrat qu'il faut cultiver, arroser sans cesse pour qu'il produise.

Assurez la marquise du Châtelet de toute mon estime; dites à Émilie que je l'admire au possible. Pour vous, monsieur, vous devez être persuadé de l'estime parfaite que j'ai pour vous. Je vous le répète encore, je vous estimerai tant que je vivrai, étant, avec ces sentiments d'amitié que vous savez inspirer à tous ceux qui vous connaissent, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

816. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Janvier.

Monseigneur, Votre Altesse royale a dû recevoir une réponse¹ de M^{me} la marquise du Châtelet, par la voie de M. Plötz; mais comme M. Plötz ne nous accuse ni la réception de cette lettre, ni celle d'un assez gros paquet que je lui avais adressé, huit jours auparavant, pour Votre Altesse royale, je prends la liberté d'écrire cette fois par la voie de M. Thieriot.

Je vous avais mandé², monseigneur, que j'avais, du premier coup d'œil, donné la préférence à l'*Épître sur la Retraite*, à cette description aimable du loisir occupé dont vous jouissez; mais j'ai bien peur aujourd'hui de me rétracter. Je ne trouve aucune faute contre la langue dans l'*Épître à Pesne*³, et tout y respire le bon goût. C'est le peintre de la raison qui écrit au peintre ordinaire. Je peux vous assurer, monseigneur, que les six derniers vers, par exemple, sont un chef-d'œuvre :

Abandonne tes saints entourés de rayons;
Sur des sujets brillants exerce tes crayons;

1. Voyez une note sur la lettre 790.

2. Voyez la lettre 814.

3. Pesne était un peintre que Voltaire nomme dans sa lettre du 2 décembre 1751, à M^{me} Denis.

Peins-nous d'Amaryllis les grâces ingénues,
 Les nymphes des forêts, les Grâces demi-nues;
 Et souviens-toi toujours que c'est au seul Amour
 Que ton art si charmant doit son être et le jour.

C'est ainsi que Despréaux les eût faits. Vous allez prendre cela pour une flatterie. Vous êtes tout propre, monseigneur, à ignorer ce que vous valez.

L'Épître à M. Duhan¹ est bien digne de vous : elle est d'un esprit sublime et d'un cœur reconnaissant. M. Duhan a élevé apparemment Votre Altesse royale. Il est bien heureux, et jamais prince n'a donné une telle récompense. Je m'aperçois, en lisant tout ce que vous avez daigné m'envoyer, qu'il n'y a pas une seule pensée fautive. Je vois, de temps en temps, des petits défauts de la langue, impossibles à éviter : car, par exemple, comment auriez-vous deviné que *nourricier* est de trois syllabes, et non de quatre ? que *aient* est d'une syllabe, et non pas de deux ? Ce n'est pas vous qui avez fait notre langue ; mais c'est vous qui pensez :

. Saperé est et principium et fons.

(HOR., de Art. poet., v. 309.)

Un esprit vrai fait toujours bien ce qu'il fait. Vous daignez vous amuser à faire des vers français et de la musique italienne, vous saisissez le goût de l'un et de l'autre. Vous vous connaissez très-bien en peinture ; enfin le goût du vrai vous conduit en tout. Il est impossible que cette grande qualité, qui fait le fond de votre caractère, ne fasse le bonheur de tout un peuple après avoir fait le vôtre. Vous serez sur le trône ce que vous êtes dans votre retraite, et vous régnerez comme vous pensez et comme vous écrivez. Si Votre Altesse royale s'écarte un peu de la vérité, ce n'est que dans les éloges dont elle me comble ; et cette erreur ne vient que de sa bonté.

L'épître que vous daignez m'adresser, monseigneur, est une bien belle justification de la poésie, et un grand encouragement pour moi. Les cantiques de Moïse, les oracles des païens, tout y est employé à relever l'excellence de cet art ; mais vos vers sont le plus grand éloge qu'on ait fait de la poésie. Il n'est pas bien sûr que Moïse soit l'auteur des deux beaux cantiques, ni que le meurtrier d'Urie, l'amant de Bethsabée, le roi traître aux Phi-

1. Charles-Gilles Duhan, né en Champagne en 1685, précepteur de Frédéric, qui avait d'abord été élevé par une Française appelée M^{me} de Rocoules. (CL.)

listins et aux Israélites, etc., ait fait ses psaumes ; mais il est sûr que l'héritier de la monarchie de Prusse fait de très-beaux vers français.

Si j'osais éplucher cette épître (et il le faut bien, car je vous dois la vérité), je vous dirais, monseigneur, que *trompette*¹ ne rime point à *tête*, parce que *tête* est long, et que *pette* est bref, et que la rime est pour l'oreille et non pour les yeux. *Défaites*, par la même raison, ne rime point avec *conquête*; *quête* est long, *faites* est bref. Si quelqu'un voyait mes lettres il dirait : Voilà un franc pédant qui s'en va parler de brèves et de longues à un prince plein de génie. Mais le prince daigne descendre à tout. Quand ce prince fait la revue de son régiment, il examine le fourniment du soldat. Le grand homme ne néglige rien : il gagnera des batailles dans l'occasion ; il signera le bonheur de ses sujets de la même main dont il rime des vérités.

Venons à l'ode² ; elle est infiniment supérieure à ce qu'elle était, et je ne saurais revenir de ma surprise qu'on fasse si bien des odes françaises au fond de l'Allemagne. Nous n'avons qu'un exemple d'un Français qui faisait très-bien des vers italiens, c'était l'abbé Regnier ; mais il avait été longtemps en Italie ; et vous, mon prince, vous n'avez point vu la France.

Voici encore quelques petites fautes de langage. *Je n'eus point reçu l'existence*, il faut dire *je n'eusse* ; et *la sagesse avait pourvue*, il faut dire *pourvu*. Jamais un verbe ne prend cette terminaison que quand son participe est considéré comme adjectif. Voici qui est encore bien pédant ; mais j'en ai déjà demandé pardon, et vous voulez savoir parfaitement une langue à qui vous faites tant d'honneur. Par exemple, on dira *la personne que vous avez aimée*, parce que *aimée* est comme un adjectif de la personne. On dira *la sagesse dont votre âme est pourvue*, par la même raison ; mais on doit dire : *Dieu a pourvu à former un prince qui*, etc.

Ta clémence infinie,
Dans aucun sens ne se dénie.

Dénie ne peut pas être employé pour dire *se dément* ; le mot de *dénier* ne peut être mis que pour *nier* ou *refuser*.

1. Voyez la fin de la lettre du 19 février 1738, qui est la réponse à celle-ci.

2. C'est celle qui commence par ce vers :

Toi dont la sagesse adorable.

Elle se trouve à la suite de la lettre à Suhm du 16 novembre 1737. (B.)

Si tu me condamne à périr.

Il faut absolument dire : *Si tu me condamnes.*

Tel qui n'est plus ne peut souffrir.

Tel signifie toujours, en ce sens, un nombre d'hommes qui fait une chose, tandis qu'un autre ne la fait pas ; mais ici c'est une affaire commune à tous les hommes ; il faut mettre :

Qui n'est plus ne saurait souffrir, etc.

817. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

(20 janvier 1738.)

Mon cher abbé, je me recommande à vous pour toutes les choses que j'ai mentionnées dans ma lettre du 18.

Je prie instamment monsieur votre frère de passer chez Prault, et de s'informer s'il a reçu un billet de moi du 18 ou du 17.

Puisque d'Arnaud est dans un si grand besoin, donnez-lui encore un louis d'or. Je voudrais faire mieux ; mais je trouve qu'en présents il m'en a coûté mille écus cette année.

Je vous prie de me mander si l'on a envoyé une *Henriade* à M. de Ramsault, et je prie qu'on en envoie une bien reliée à M. Feuillet, maître des eaux et forêts de Saint-Quentin.

Je vous donne toujours quelque peine nouvelle.

Pardop.

818. — A M. THIERIOT ².

A Cirey, ce 22 janvier 1738.

Cette lettre et le paquet ci-joint ne vous arriveront que dans sept ou huit jours, je vous l'adresse par un valet de chambre qui va à Paris. On fait venir la berline que je comptais qui vous amènerait avec mes nièces ; mais nous ne manquerons pas de voitures : il sera plus aisé d'avoir des berlines que le consentement de M. et de M^{me} de La Popelinière.

Qu'est-ce qu'une *Métromanie* du maniaque Piron ? On dit que l'aventure de ce Maillard déguisé en Lavigne en fait le nœud ; j'ai peur que cela ne soit point plaisant.

1. Édition Courtat.

2. Éditeurs, Bavoux et François (App. 1865). Nous supprimons un premier paragraphe, qui se trouve dans une lettre du mois de juillet suivant.

Adieu, mon cher ami, portez-vous bien ; écrivez-moi quelque-fois. Je n'ai pas le temps d'écrire à Berger, parce qu'on part dans la minute. Je vous prie de lui faire mes excuses et de l'assurer de ma tendre amitié.

819. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

23 janvier¹.

Je reçois de Berlin une lettre du 26 décembre ; elle contient deux grands articles : un, plein de bonté, de tendresse et d'attention à m'accabler des bienfaits les plus flatteurs ; le second article est un ouvrage bien fort de métaphysique. On croirait que cette lettre est de M. Leibnitz, ou de M. Wolff à quelqu'un de ses amis ; mais elle est signée *Fédéric*. C'est un des prodiges de votre âme, monseigneur ; Votre Altesse royale remplit avec moi tout son caractère. Elle me lave d'une calomnie ; elle daigne protéger mon honneur contre l'envie, et elle donne des lumières à mon âme.

Je vais donc me jeter dans la nuit de la métaphysique pour oser combattre contre les Leibnitz, les Wolff, les Frédéric. Me voilà, comme Ajax, ferraillant dans l'obscurité ; et je vous crie :

Grand Dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous² !

Mais, avant d'oser entrer en lice, je vais faire transcrire, pour mettre dans un paquet, deux *Épîtres* qui sont le commencement d'une espèce de système de morale que j'avais commencé il y a un an. Il y a quatre *Épîtres*³ de faites. Voici les deux premières : l'une roule sur *l'Égalité des conditions*, l'autre sur *la Liberté*. Cela est peut-être fort impertinent à moi, atome de Cirey, de dire à une tête presque couronnée que les hommes sont égaux, et d'envoyer des injures rimées, contre les partisans du *fatum*, à un philosophe qui prête un appui si puissant à ce système de la nécessité absolue.

Mais ces deux témérités de ma part prouvent combien Votre Altesse royale est bonne. Elle ne gêne point les consciences. Elle permet qu'on dispute contre elle ; c'est l'ange qui daigne lutter contre Israël. J'en resterai boiteux⁴, mais n'importe ; je veux avoir l'honneur de me battre.

1. La réponse à cette lettre est du 17 février suivant.

2. Ce vers appartient à *Illiade* traduite par Houdard de Lamotte. Voyez *Illiade*, liv. XVII, v. 645, dans l'original.

3. Voyez, tome IX, les quatre premiers des *Discours sur l'Homme*.

4. *Genèse*, xxxii, 25.

Pour l'*Égalité des conditions*, je la crois aussi fermement que je crois qu'une âme comme la vôtre serait également bien partout. Votre devise est :

Nave ferar magna an parva, ferar unus et idem.

(HOR., lib. II, ep. II, v. 200.)

Pour la *Liberté*, il y a un peu de chaos dans cette affaire. Voyons si les Clarke, les Locke, les Newton, me doivent éclairer ; ou si les Leibnitz, princes ou non, doivent être ma lumière. On ne peut certainement rien de plus fort que tout ce que dit Votre Altesse royale pour prouver la nécessité absolue. Je vois d'abord que Votre Altesse royale est dans l'opinion de la raison suffisante de MM. Leibnitz et Wolff. C'est une idée très-belle, c'est-à-dire très-vraie : car, enfin, il n'y a rien qui n'ait sa cause, rien qui n'ait une raison de son existence. Cette idée exclut-elle la liberté de l'homme ?

1° Qu'entends-je par *liberté* ? Le pouvoir de penser, et d'opérer des mouvements en conséquence ; pouvoir très-borné, comme toutes mes facultés.

2° Est-ce moi qui pense et qui opère des mouvements ? Est-ce un autre qui fait tout cela pour moi ? Si c'est moi, je suis libre : car être libre, c'est agir. Ce qui est passif n'est point libre. Est-ce un autre qui agit pour moi ? je suis trompé par cet autre, quand je crois être agent.

3° Quel est cet autre qui me tromperait ? Ou il y a un Dieu, ou non. S'il est un Dieu, c'est lui qui me trompe continuellement. C'est l'Être infiniment sage, infiniment conséquent, qui, sans raison suffisante, s'occupe éternellement d'erreurs opposées directement à son essence, qui est la vérité.

S'il n'y a point de Dieu, qui est-ce qui me trompe ? Est-ce la matière, qui d'elle-même n'a pas d'intelligence ?

4° Pour nous prouver, malgré ce sentiment intérieur, malgré ce témoignage que nous nous rendons de notre liberté ; pour nous prouver, dis-je, que cette liberté n'existe pas, il faut nécessairement prouver qu'elle est impossible. Cela me paraît incontestable. Voyons comme elle serait impossible.

5° Cette liberté ne peut être impossible que de deux façons : ou parce qu'il n'y a aucun être qui puisse la donner, ou parce qu'elle est en elle-même une contradiction dans les termes, comme un carré plus long que large est une contradiction. Or l'idée de la liberté de l'homme ne portant rien en soi de contradictoire, reste à voir si l'Être infini et créateur est libre ; et si,

étant libre, il peut donner une partie de son attribut à l'homme, comme il lui a donné une petite portion d'intelligence.

6° Si Dieu n'est pas libre, il n'est pas un agent : donc il n'est pas Dieu. Or s'il est libre et tout-puissant, il suit qu'il peut donner à l'homme la *liberté*. Reste donc à savoir quelle raison on aurait de croire qu'il ne nous a pas fait ce présent.

7° On prétend que Dieu ne nous a pas donné la *liberté*, parce que, si nous étions des agents, nous serions en cela indépendants de lui : Et que ferait Dieu, dit-on, pendant que nous agirions nous-mêmes ? Je réponds à cela deux choses : 1° ce que Dieu fait lorsque les hommes agissent ; ce qu'il faisait avant qu'ils fussent, et ce qu'il fera quand ils ne seront plus ; 2° que son pouvoir n'en est pas moins nécessaire à la conservation de ses ouvrages, et que cette communication qu'il nous a faite d'un peu de liberté ne nuit en rien à sa puissance infinie, puisqu'elle-même est un effet de sa puissance infinie.

8° On objecte que nous sommes emportés quelquefois malgré nous, et je réponds : Donc nous sommes quelquefois maîtres de nous. La maladie prouve la santé, et la liberté est la santé de l'âme.

9° On ajoute que l'assentiment de notre esprit est nécessaire, que la volonté suit cet assentiment : donc, dit-on, on veut et on agit nécessairement. Je réponds qu'en effet on désire nécessairement ; mais désir et volonté sont deux choses très-différentes, et si différentes qu'un homme sage veut et fait souvent ce qu'il ne désire pas. Combattre ses désirs est le plus bel effet de la *liberté*, et je crois qu'une des grandes sources du malentendu qui est entre les hommes sur cet article vient de ce que l'on confond souvent la volonté et le désir.

10° On objecte que, si nous étions libres, il n'y aurait point de Dieu ; je crois, au contraire, que c'est parce qu'il y a un Dieu que nous sommes libres. Car, si tout était nécessaire, si ce monde existait par lui-même, d'une nécessité absolue (ce qui fourmille de contradictions), il est certain qu'en ce cas tout s'opérerait par des mouvements liés nécessairement ensemble : donc il n'y aurait alors aucune liberté ; donc sans Dieu point de *liberté*. Je suis bien surpris des raisonnements échappés, sur cette matière, à l'illustre M. Leibnitz.

11° Le plus terrible argument qu'on ait jamais apporté contre notre liberté est l'impossibilité d'accorder avec elle la prescience de Dieu. Et quand on me dit : Dieu sait ce que vous ferez dans vingt ans : donc ce que vous ferez dans vingt ans est d'une

nécessité absolue, j'avoue que je suis à bout, que je n'ai rien à répondre, et que tous les philosophes qui ont voulu concilier les futurs contingents avec la prescience de Dieu ont été de bien mauvais négociateurs. Il y en a d'assez déterminés pour dire que Dieu peut fort bien ignorer des futurs contingents, à peu près, s'il m'est permis de parler ainsi, comme un roi peut ignorer ce que fera un général à qui il aura donné carte blanche.

Ces gens-là vont encore plus loin : ils soutiennent que, non-seulement ce ne serait point une imperfection dans un Être suprême d'ignorer ce que doivent faire librement des créatures qu'il a faites libres, et qu'au contraire il semble plus digne de l'Être suprême de créer des êtres semblables à lui, semblables, dis-je, en ce qu'ils pensent, qu'ils veulent, et qu'ils agissent, que de créer simplement des machines.

Ils ajouteront que Dieu ne peut faire des contradictions, et que peut-être il y aurait de la contradiction à prévoir ce que doivent faire ses créatures, et à leur communiquer cependant le pouvoir de faire le pour et le contre. Car, diront-ils, la *liberté* consiste à pouvoir agir ou ne pas agir : donc, si Dieu sait précisément que l'un des deux arrivera, l'autre, dès lors, devient impossible; donc plus de *liberté*. Or ces gens-là admettent une liberté : donc, selon eux, en admettant la prescience, ce serait une contradiction dans les termes.

Enfin ils soutiendront que Dieu doit ignorer ce qu'il est de sa nature d'ignorer, et ils oseront dire qu'il est de sa nature d'ignorer tout futur contingent, et qu'il ne doit point savoir ce qui n'est pas.

Ne se peut-il pas très-bien faire, disent-ils, que du même fonds de sagesse dont Dieu prévoit à jamais les choses nécessaires, il ignore aussi les choses libres? En serait-il moins le créateur de toutes choses, et des agents libres, et des êtres purement passifs?

Qui nous a dit, continueront-ils, que ce ne serait pas une assez grande satisfaction pour Dieu de voir comment tant d'êtres libres, qu'il a créés dans tant de globes, agissent librement? Ce plaisir, toujours nouveau, de voir comment ses créatures se servent à tous moments des instruments qu'il leur a donnés, ne vaut-il pas bien cette éternelle et oisive contemplation de soi-même, assez incompatible avec les occupations extérieures qu'on lui donne?

On objecte à ces raisonneurs-là que Dieu voit en un instant l'avenir, le passé et le présent; que l'éternité est instantanée pour

lui; mais ils répondront qu'ils n'entendent pas ce langage, et qu'une éternité qui est un instant leur paraît aussi absurde qu'une immensité qui n'est qu'un point.

Ne pourrait-on pas, sans être aussi hardi qu'eux, dire que Dieu prévoit nos actions libres, à peu près comme un homme d'esprit prévoit le parti que prendra, dans une telle occasion, un homme dont il connaît le caractère? La différence sera qu'un homme prévoit à tort et à travers, et que Dieu prévoit avec une sagacité infinie. C'est le sentiment de Clarke.

J'avoue que tout cela me paraît très-hasardé, et que c'est un aveu, plutôt qu'une solution, de la difficulté. J'avoue enfin, monseigneur, qu'on fait contre la *liberté* d'excellentes objections; mais on en fait d'aussi bonnes contre l'existence de Dieu, et comme, malgré les difficultés extrêmes contre la création et la Providence, je crois néanmoins la création et la Providence, aussi je me crois libre (jusqu'à un certain point s'entend), malgré les puissantes objections que vous me faites.

Je crois donc écrire à Votre Altesse royale, non pas comme à un automate créé pour être à la tête de quelques milliers de marionnettes humaines, mais comme à un être des plus libres et des plus sages que Dieu ait jamais daigné créer.

Permettez-moi ici une réflexion, monseigneur. Sur vingt hommes, il y en a dix-neuf qui ne se gouvernent point par leurs principes; mais votre âme paraît être de ce petit nombre, plein de fermeté et de grandeur, qui agit comme il pense.

Daignez, au nom de l'humanité, penser que nous avons quelque liberté : car si vous croyez que nous sommes de pures machines, que deviendra l'amitié dont vous faites vos délices? De quel prix seront les grandes actions que vous ferez? Quelle reconnaissance vous devra-t-on des soins que Votre Altesse royale prendra de rendre les hommes plus heureux et meilleurs? Comment, enfin, regarderez-vous l'attachement qu'on a pour vous, les services qu'on vous rendra, le sang qu'on versera pour vous? Quoi! le plus généreux, le plus tendre, le plus sage des hommes, verrait tout ce qu'on ferait pour lui plaire du même œil dont on voit des roues de moulin tourner sur le courant de l'eau, et se briser à force de servir! Non, monseigneur, votre âme est trop noble pour se priver ainsi de son plus beau partage.

Pardonnez à mes arguments, à ma morale, à ma bavarderie. Je ne dirai point que je n'ai pas été libre en disant tout cela. Non, je crois l'avoir écrit très-librement, et c'est pour cette

liberté que je demande pardon. M^{me} la marquise du Châtelet joint toujours ses respects pleins d'admiration aux miens.

Ma dernière lettre ¹ était d'un pédant grammairien, celle-ci est d'un mauvais métaphysicien; mais toutes seront d'un homme éternellement attaché à votre personne. Je suis, etc.

820. — A M. THIERIOT ².

Cirey, ce 24 janvier 1738.

Je reçois, mon cher ami, un paquet de vous et du prince royal. Je vous enverrai une énorme réponse incessamment. Je ne peux toujours m'empêcher de vous féliciter ici, en courant, de la manière pleine de désintéressement et de sagesse avec laquelle vous vous êtes conduit auprès du prince. Je vous en parlerai plus au long dans mon premier paquet.

Voici une lettre que je vous prie de faire tenir sur-le-champ à M. Duclos.

Vous devez recevoir un paquet de moi, écrit avant la réception de la lettre du prince royal.

821. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ³.

Ce 25 (janvier 1738).

En réponse à votre lettre du 22, mon cher ami, je fais premièrement mon compliment à votre chapitre plutôt qu'à vous de ce qu'il vous a remis dans votre emploi d'*hierophanta*, mot grec qui signifie receveur sacré.

Grand merci de vos missives circulaires.

La Demoulin a mandé qu'elle n'avait certainement pas reçu les six derniers mois, ni même les six premiers mois 1736 de M. d'Auneuil. Il faudrait donc que monsieur votre frère se donnât la peine d'aller chez M. Meny, et de presser le paiement total, y compris l'année 1737. Je vous enverrai incessamment la procuration pour terminer avec le prince ⁴. Je vous avais mandé que je désirais fort qu'il donnât environ mille écus comptant. Si Bronod voulait, il ferait cette affaire, et je vais lui en écrire même un petit mot. D'ailleurs, je vous laisse maître de tout, et je ne suis

1. La lettre 816.

2. Éditeurs, Bavoux et François.

3. Édition Courtat.

4. Le prince de Guise.

pas sans espérance de me faire payer deux années comptant des fermiers généraux.

J'espère que la Ville, le duc de Villars, M. de Richelieu, nous aideront ; que M. de Brezé me fera un bon contrat ; que M. Michel en fera un autre, et qu'avec cela je n'aurai plus qu'à recevoir sans peine un revenu assez fort pour vivre très-heureux dans ma charmante retraite, où les dépenses sont grandes.

On a envoyé ou renvoyé l'aube à l'abbé Dumoutier, la tabatière, le thermomètre, et le physicien devrait bien nous en donner un autre.

Je tremble que ce chapitre ne me fasse baisser un peu dans votre cœur, et que le devoir ne l'emporte sur l'amitié. Mais, Dieu merci ! vous aimez vos amis comme vos devoirs.

J'ai peur de m'être trompé dans l'adresse que j'ai donnée pour M. Feuillet, procureur du roi des eaux et forêts de Saint-Quentin et de la Fère. J'ai, je crois, mis « maître des eaux et forêts d'Amiens ». C'est donc à M. Feuillet, procureur du roi des eaux et forêts de Saint-Quentin, que je prie monsieur votre frère d'envoyer une *Henriade*.

822. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 25 janvier.

Je comptais, mon cher ami, vous envoyer un énorme paquet pour le prince, et j'aurais été charmé que vous eussiez lu tout ce qu'il contient. Vous eussiez vu, et peut-être approuvé, la manière dont je pense sur bien des choses, et surtout sur vous. Je lui parle de vous comme le doit faire un homme qui vous estime et qui vous aime depuis si longtemps. Il doit, par vos lettres, vous aimer et vous estimer aussi ; cela est indubitable, mais ce n'est pas assez. Il faut que vous soyez regardé par lui comme un philosophe indépendant, comme un homme qui s'attache à lui par goût, par estime, sans aucune vue d'intérêt. Il faut que vous ayez auprès de lui cette espèce de considération qui vaut mieux que mille écus d'appointements, et qui, à la longue¹, attire en effet des récompenses solides. C'est sur ce pied-là que je vous ai cru tout établi dans son esprit, et c'est de là que je

1. Grâce à Voltaire, Thieriot était devenu l'agent littéraire de Frédéric, auquel il manquait rarement d'envoyer les plus plats libelles publiés contre son ami et son bienfaiteur. Frédéric, étant monté sur le trône, n'en fut pas moins avare, et il paya fort mal son correspondant, ou même ne le paya pas du tout, comme le fait entendre la fin de la lettre de Voltaire à Thieriot, du 10 mars 1747. (CL.)

suis parti toutes les fois qu'il s'est agi de vous. J'étais d'autant plus disposé à le croire que vous me mandâtes, il y a quelque temps, à propos de M. de Keyserlingk, que le prince envoya de Berlin à M^{me} la marquise du Châtelet : *Le prince nous a aussi envoyé un gentilhomme, etc.* Vous ajoutiez je ne sais quoi de *bruit dans le monde*, à quoi je n'entendais rien; et tout ce que je comprenais, c'était que le prince vous donnait tous les agréments et toutes les récompenses que vous méritez, et que vous devez en attendre.

Enfin je croyais ces récompenses si sûres que M. de Keyserlingk, qui est en effet son favori, et dont le prince ne me parle jamais que comme de son ami intime, me dit que l'intention de Son Altesse royale était de vous faire sentir de la manière la plus gracieuse les effets de sa bienveillance. Voici à peu près mot à mot ce qu'il me dit : « Notre prince n'est pas riche à présent, et il ne veut pas emprunter, parce qu'il dit qu'il est mortel, et qu'il n'est pas sûr que le roi son père payât ses dettes. Il aime mieux vivre en philosophe, attendant qu'il vive un jour en grand roi, et il serait très-fâché, alors, qu'il y eût un prince sur la terre qui récompensât mieux ses serviteurs que lui. Je vous avouerai même, continua-t-il, que l'extrême envie qu'il a d'établir sa réputation chez les étrangers l'engagera toujours à prodiguer des récompenses d'éclat sur ses serviteurs qui ne sont pas ses sujets. »

Ce fut à cette occasion que je parlai de vous à M. de Keyserlingk dans des termes qui lui firent une très-grande impression. C'est un homme de beaucoup de mérite, qui s'est conduit avec le roi en serviteur vertueux, et, auprès du prince, en ami véritable. Le roi l'estime, et le prince l'aime comme son frère. M^{me} la marquise du Châtelet l'a si bien reçu, lui a donné des fêtes si agréables, avec un air si aisé, et qui sentait si peu l'empressement et la fatigue d'une fête, elle l'a forcé d'une manière si noble et si adroite à recevoir des présents extrêmement jolis, qu'il s'en est retourné enchanté de tout ce qu'il a vu, entendu, et reçu. Ses impressions ont passé dans l'âme du prince royal, qui en a conçu pour M^{me} la marquise du Châtelet toute l'estime, et, j'ose dire, l'admiration qu'elle mérite. Je vous fais tout ce détail, mon cher ami, pour vous persuader que M. de Keyserlingk doit être homme par qui les bienfaits du prince doivent tomber sur vous.

Je vous répète que je suis bien content de la politique habile et noble que vous avez mise dans le refus adroit d'une petite pension, et si, par hasard (car il faut prévoir tout), il arrivait que

Son Altesse royale prit votre refus pour un mécontentement secret, ce que je ne crois pas, je vous répons qu'en ce cas M. de Keyserlingk vous servirait avec autant de zèle que moi-même. Continuez sur ce ton ; que vos lettres insinuent toujours au prince le prix qu'il doit mettre à votre affection à son service, à vos soins, à votre sagesse, à votre désintéressement ; et je vous répons, moi, que vous vous en trouverez très-bien. J'ai été prophète une fois en ma vie, aussi n'était-ce pas dans mon pays : c'était à Londres, avec notre cher Falkener. Il n'était que marchand, et je lui prédis qu'il serait ambassadeur à la Porte. Il se mit à rire ; et enfin le voilà ambassadeur. Je vous prédis que vous serez un jour chargé des affaires du prince devenu roi, et, quoique je fasse cette prédiction dans mon pays, votre sagesse l'effectuera. Mais, d'une manière ou d'autre, soyez sûr d'une fortune.

Je suis bien aise que Piron gagne quelque chose à me tourner en ridicule¹. L'aventure de la Malcrais-Maillard est assez plaisante. Elle prouve au moins que nous sommes très-galants : car, quand Maillard nous écrivait, nous ne lisions pas ses vers ; quand M^{lle} de Lavigne nous écrivit, nous lui fimes des déclarations.

Monsieur le chancelier² n'a pas cru devoir m'accorder le privilège des *Éléments de Newton* ; peut-être dois-je lui en être très-obligé. Je traitais la philosophie de Descartes comme Descartes a traité celle d'Aristote. M. Pitot, qui a examiné mon ouvrage avec soin, le trouvait assez exact ; mais enfin je n'aurais eu que de nouveaux ennemis, et je garderai pour moi les vérités que Newton et S'Gravesande m'ont apprises. Adieu, mon cher ami.

823. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Cirey, janvier.

Romulus, et Liber pater, et cum Castore Pollux, ...
Ploravere suis non respondere favorem
Speratum meritis.

(HOR., lib. II, ep. 1, v. 5.)

1. Dans *la Métromanie*, jouée, pour la première fois, le 7 janvier 1738, Piron avait mis à profit l'aventure de Desforges-Maillard avec quelques beaux esprits, et, entre autres, avec Voltaire, qu'il parait y avoir peint sous les traits du poète Damis. (CL.)

2. D'Aguesseau.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de vous rappeler à ce petit texte dont votre mérite, vos travaux, et le prix injuste que vous en recevez, sont le commentaire.

Vos huit triangles liés entre eux, et formant ce bel heptagone qui prouve tout d'un coup l'infailibilité de vos opérations; enfin votre génie et vos connaissances, très-fort au-dessus de cette opération même, doivent vous assurer, en France, et les plus belles récompenses et les éloges les plus unanimes. Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que l'envie se déchaînait contre vous. Des personnes incapables de savoir même quel est votre mérite s'avisèrent à Paris de vous chaussonner, quand vous travailliez sous le cercle polaire, pour l'honneur de la France et de la raison humaine. Je reçus à Amsterdam, l'hiver dernier, une chanson plate et misérable contre plusieurs de vos amis et contre vous; elle était de façon du petit Lélion¹, et je crus reconnaître son écriture. Le couplet qui vous regardait était très-outrageant, et finissait par :

Des meules de moulin
De ce calotin.

C'est ainsi qu'un misérable bouffon traitait et votre personne et votre excellent livre², qui n'a d'autre défaut que d'être trop court. Mais aussi M. Musschenbroeck me disait, en parlant de ce petit livre, que c'était le meilleur ouvrage que la France eût produit en fait de physique. S'Gravesande en parlait sur ce ton, et l'un et l'autre s'étonnaient fort que M. Cassini, et après lui M. de Fontenelle, assurassent si hardiment le prétendu ovale de la terre sur les petites différences très-peu décisives qui se trouvaient dans leurs degrés, tandis que les mesures de Norwood assuraient à la terre une forme toute semblable à celle que vos raisonnements lui ont donnée, et que vos mesures infailibles ont confirmée.

Tôt ou tard il faut bien que vous et la vérité vous l'emportiez. Souvenez-vous qu'on a soutenu des thèses contre la circulation du sang; songez à Galilée, et consolez-vous.

Je suis persuadé que, quand vous avez refusé les douze cents livres de pension que vous avez généreusement répandues sur vos compagnons de voyage, vous avez dû paraître au minis-

1. Voyez une note sur la lettre 713.

2. *Discours sur les différentes figures des astres* (in-8°, 1732), dans lequel Mau-pertuis comparait les astres à des meules de moulin. (Cl.)

tère un esprit plus noble que mécontent. Vous devez en être plus estimé, et il vient un temps où l'estime arrache les récompenses¹.

J'avais osé, dans les intervalles que me laissent mes maladies, écrire le peu que j'entendais de Newton, que mes chers compatriotes n'entendent point du tout. J'ai suspendu cette édition qui se faisait à Amsterdam, pour avoir l'attache du ministère de France; j'avais remis une partie de l'imprimé et le reste du manuscrit à M. Pitot, qui se chargeait de solliciter le privilège. Le livre est approuvé depuis huit mois; mais monsieur le chancelier² ne me le rend point. Apparemment que de dire que l'attraction est possible et prouvée, que la terre doit être aplatie aux pôles, que le vide est démontré, que les tourbillons sont absurdes, etc., cela n'est pas permis à un pauvre Français. J'ai parlé de vous et de votre livre, dans mes petits *Éléments*, avec le respect que j'ai pour votre génie. Peut-être m'a-t-on rendu service en supprimant ces *Éléments*; vous n'auriez eu que le chagrin de voir votre éloge dans un mauvais ouvrage. M. Pitot m'avait pourtant flatté que *ce petit catéchisme de la foi newtonienne était assez orthodoxe*. Je vous prie de lui en parler. Il y a six mois que j'ai quitté toute sorte de philosophie. Je suis retombé dans mon ignorance et dans les vers; j'ai fait une tragédie³, mais je n'attends que des sifflets. J'ai une fois fait un poème épique; il y en a plus de vingt éditions dans l'Europe: toute ma récompense a été d'être joué en personne⁴, moi, mes amis, et ma *Henriade*, aux Italiens et à la Foire, avec approbation et privilège.

*Qui bene latuit bene vixit*⁵. Je n'ai plus assez de santé pour travailler à rien, ni pour vous étudier; mais je vous admirerai et vous aimerai toute ma vie, vous et le grand petit Clairaut.

1. Maupertuis avait été blessé de la modicité de la récompense; il voulait qu'on le regardât comme le chef de l'entreprise, et ses confrères comme des élèves qui avaient travaillé sous lui. Ces confrères étaient cependant Clairaut, Camus, Lemonnier. (K.)

2. D'Aguesseau.

3. *Mérope*.

4. Dans la scène xi du *Temple de Mémoire*, pièce de Le Sage, jouée à la foire Saint-Laurent en 1725, M. *Pronevers* n'est autre que Thieriot; et il y a une épigramme contre la *Henriade*; dans le vaudeville final il y en a une contre l'*OEdipe* de Voltaire. Dans le *Temple du Goust*, comédie de Nivault et Romagnési, jouée aux Italiens en 1733, Voltaire était représenté par le *Faux Goust*. Falkener aussi paraît avoir été mis sur la scène, et l'auteur de la pièce où figurait cet Anglais est de Launai, s'il faut en croire une lettre de Voltaire à Thieriot (voyez lettre 556).

5. Ovide, *Tristes*, III, élégie iv, v. 25.

824. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 4 février.

Monsieur, je suis bien fâché que l'histoire du czar et mes mauvais vers se soient fait attendre si longtemps. Vous en rêvez¹ de meilleurs que je n'en fais les yeux ouverts; et si dans la foule il s'en trouve de passables, c'est qu'ils seront volés, ou imités d'après les vôtres. Je travaille comme ce sculpteur qui, lorsqu'il fit la Vénus de Médicis, composa les traits de son visage et les proportions de son corps d'après les plus belles personnes de son temps. C'étaient des pièces de rapport; mais si ces dames lui eussent redemandé, l'une ses yeux, l'autre sa gorge, une autre son tour de visage, que serait-il resté à la pauvre Vénus du statuaire?

Je vous avoue que le parallèle de ma vie et de celle de la cour m'a peu coûté; vous lui donnez plus de louanges qu'il n'en mérite. C'est plutôt une relation de mes occupations qu'une pièce poétique, ornée d'images qui lui conviennent. J'ai pensé ne pas vous l'envoyer, tant j'en ai trouvé le style négligé.

J'attends, avec bien de l'impatience, les vers qu'Émilie veut bien se donner la peine de composer. Je suis toujours sûr de gagner au troc, et, si j'étais cartésien, je tirerais une grande vanité d'être la cause occasionnelle des bonnes productions de la marquise. On dit que lorsqu'on fait des dons aux princes ils les rendent au centuple; mais ici c'est tout le contraire: je vous donne de la mauvaise monnaie, et vous me rendez des marchandises inestimables. Qu'on est heureux d'avoir affaire à un esprit comme le vôtre, ou comme celui d'Émilie! C'est un fleuve qui se déborde, et qui fertilise les campagnes sur lesquelles il se répand.

Il ne me serait pas difficile de faire ici l'énumération de tous les sujets de reconnaissance que vous m'avez donnés, et j'aurais une infinité de choses à dire du *Mondain*, de sa *Défense*, de l'*Ode à Émilie*², et d'autres pièces, et de l'incomparable *Méropé*. Ce sont de ces présents que vous seul êtes en état de faire.

Voltaire et Apollon, ressuscitant Méropé,
Font voir à l'univers un chef-d'œuvre nouveau,
Un modèle parfait du sublime et du beau;
Mais pour tout auteur misanthrope
C'est un malheur, c'est un fléau³!

Vous ne sauriez croire à quel point vos vers rabaissent mon amour-propre; il n'y a rien qui tienne contre eux.

1. Il est arrivé quelquefois à Voltaire de faire des vers en rêvant. Il en cite deux exemples, tome XX, page 435.

2. Voyez, tome VIII, l'ode vii *Sur le Fanatisme*.

3. Ces cinq vers, omis dans l'édition de Kehl, et plus tard par Beuchot, sont tirés des *OEuvres posthumes*. Il en est de même des trente-six vers qui viennent après l'alinéa suivant.

Comme le vieillard de la fable
 Je sollicitais le secours,
 Non point de la Mort effroyable,
 Qui de sa faux épouvantable
 Moissonne la fleur des beaux jours,
 Mais de mon démon secourable,
 Qui peut d'un vers inexorable,
 Adoucir l'obstination,
 Et qui, maître dans l'art aimable,
 De Catulle et d'Anacréon,
 Me rend le joug plus supportable
 Où la rime tient la raison.
 Ce démon au cœur charitable
 Allait d'une façon palpable
 Faire son apparition,
 Lorsque les Grâces en ton nom
 M'amenèrent d'un air affable
 Ce jeune objet inimitable,
 Ta fille et celle d'Apollon,
 Et que dans le sacré vallon,
 Par une faveur ineffable,
 Melpomène adopta, dit-on.
 Cette Mérope incomparable,
 Qui, pensant mieux que Salomon,
 Haranguait comme Cicéron,
 Me défit le bandeau coupable
 Dont l'amour-propre punissable
 Augmentait ma prévention.
 Je vis, et mon œil équitable
 Plaignit mon travail pitoyable;
 Mes vers, mon tudesque jargon,
 Tout me parut insupportable;
 Puis, sans faire d'autre façon,
 Sans plus flatter ma passion,
 J'envoyai mon démon au diable.
 Dieu nous garde du talion!

Je suis dans le cas de ces Espagnols établis au Mexique, qui fondent une divinité¹ fort singulière sur la beauté de leur peau bise et leur teint olivâtre. Que deviendraient-ils s'ils voyaient une beauté européenne, un teint brillant des plus belles couleurs, une peau dont la finesse est comme celle de ces vernis qui couvrent les peintures, et laissent entrevoir jusqu'aux traits du pinceau les plus subtils? Leur orgueil, ce me semble, se trouverait sapé par le fondement; et je me trompe fort, ou les miroirs de ces ridicules Narcisses seraient cassés avec dépit et avec emportement.

Vous me paraissez satisfait des mémoires du czar Pierre I^{er}, que je vous ai envoyés, et je le suis de ce que j'ai pu vous être de quelque utilité. Je me donnerai tous les mouvements nécessaires pour vous faire avoir les particularités des aventures de la czarine, et la vie du czarovitz que

1. Une vanité. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

vous demandez¹. Vous ne serez pas satisfait de la manière dont ce prince a fini ses jours, la férocité et la cruauté de son père ayant mis fin à sa triste destinée.

Si l'on voulait se donner la peine d'examiner, à tête reposée, le bien et le mal que le czar a faits dans son pays, de mettre ses bonnes et mauvaises qualités dans la balance, de les peser, et de juger ensuite de lui sur celles de ses qualités qui l'emporteraient, on trouverait peut-être que ce prince a fait beaucoup de mauvaises actions brillantes, qu'il a eu des vices héroïques, et que ses vertus ont été obscurcies et éclipsées par une foule innombrable de vices. Il me semble que l'humanité doit être la première qualité d'un homme raisonnable. S'il part de ce principe, malgré ses défauts, il n'en peut arriver que du bien. Mais si, au contraire, un homme n'a que des sentiments barbares et inhumains, il se peut bien qu'il fasse quelque bonne action, mais sa vie sera toujours souillée par ses crimes.

Il est vrai que les histoires sont en partie les archives de la méchanceté des hommes; mais, en offrant le poison, elles offrent aussi l'antidote. Nous voyons dans l'histoire quantité de méchants princes, des tyrans, des monstres, et nous les voyons tous haïs de leurs peuples, détestés de leurs voisins, et en abomination dans tout l'univers. Leur nom seul devient une injure, et c'est un opprobre à la réputation des vivants que d'être apostrophés du nom de ces morts.

Peu de personnes sont insensibles à leur réputation; quelque méchants² qu'ils soient, ils ne veulent pas qu'on les prenne pour tels; et, malgré qu'on en ait, ils veulent être cités comme des exemples de vertu et de probité, et d'hommes héroïques. Je crois que, avec de semblables dispositions, la lecture de l'histoire, et les monuments qu'elle nous laisse de la mauvaise réputation de ces monstres que la nature a produits, ne peut que faire un effet avantageux sur l'esprit des princes qui les lisent³: car, en regardant les vices comme des actions qui dégradent et qui ternissent la réputation, le plaisir de faire du bien doit paraître si pur qu'il n'est pas possible de n'y être point sensible.

Un homme ambitieux ne cherche point dans l'histoire l'exemple d'un ambitieux qui a été détesté; et quiconque lira la fin tragique de César apprendra à redouter les suites de la tyrannie. De plus, les hommes se cachent, autant qu'ils peuvent, la noirceur et la méchanceté de leur cœur. Ils agissent indépendamment des exemples⁴; et d'ailleurs, si un scélérat veut autoriser ses crimes par des exemples, il n'a pas besoin (ceci soit dit à l'honneur de notre siècle) de remonter jusqu'à l'origine du monde pour en trouver: le genre humain corrompu en présente tous les jours de plus récents, et qui, par là même, en ont plus de force. Enfin il n'y a qu'à être homme

1. Voyez plus haut la fin de la lettre 814.

2. Lisez *méchantes*; le substantif *personnes* étant du genre féminin.

3. Le prince royal réfute ici avec un grand avantage ce que Voltaire dit plus haut, à la fin de la lettre 814.

4. Et n'ont d'autre but que celui d'assouvir leurs passions dérégées; d'ailleurs, etc. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

pour être en état de juger de la méchanceté des hommes de tous les siècles. Il n'est pas étonnant que vous n'avez pas fait les mêmes réflexions.

Ton âme, de tout temps à la vertu nourrie,
 Chercha ses aliments dans la philosophie,
 Et sut l'art d'enchaîner tous ces tyrans fougueux
 Qui déchirent les cœurs des humains malheureux¹.
 Tranquille au haut des cieux, où nul mortel t'égale,
 Le vice est à tes yeux comme une terre australe.

Mon impatience n'est pas encore contentée sur l'arrivée de Césarion et du *Siècle de Louis le Grand*. La goutte les arrête en chemin. Il faut, à la vérité, savoir se passer des agréments dans la vie, quoique j'espère que mon attente ne durera guère, et que ce Jason me rendra dans peu possesseur de cette toison d'or tant désirée et tant attendue.

Vous pouvez vous attendre, et je vous le promets, à toute la sincérité et à toute la franchise de ma part sur vos ouvrages. Mes doutes sont des espèces d'interrogatoires qui vous obligent à la justice de m'instruire.

Je vous prie d'assurer l'incomparable Émilie de l'estime dont je suis pénétré pour elle. Mais je m'aperçois que je finis mes lettres par des salutations aux sœurs², comme saint Paul avait coutume de conclure ses *Épîtres*, quoique je sois persuadé que, ni sous l'économie de l'ancienne loi, ni sous celle du Nouveau Testament, il n'y eut d'Iduméenne qui valût la centième partie d'Émilie. Quant à l'estime, l'amitié et la considération que j'ai pour vous, elles ne finiront jamais, étant, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

825. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) 5 février.

Prince, cet anneau³ magnifique
 Est plus cher à mon cœur qu'il ne brille à mes yeux.
 L'anneau de Charlemagne et celui d'Angélique
 Étaient des dons moins précieux ;
 Et celui d'Hans Carvel⁴, s'il faut que je m'explique,
 Est le seul que j'aimasse mieux.

1. Variante des *OEuvres posthumes* :

Ton cœur, depuis longtemps à la vertu docile,
 Trouva dans la sagesse une douceur utile :
 Il sut l'art d'enchaîner tous ces tyrans fougueux,
 Implacables bourreaux des humains malheureux.

2. Ce mot est la parodie de celui de *frères*, qu'on lit à la fin des *Épîtres* de saint Paul.

3. Cet anneau est la bague dont parle le prince royal dans la lettre 813, du 14 janvier précédent.

4. *Contes de La Fontaine*, liv. II, conte XII, tiré de Rabelais.

Votre Altesse royale m'embarrasse fort, monseigneur, par ses bontés : car j'ai bientôt une autre tragédie¹ à lui envoyer, et quelque honneur qu'il y ait à recevoir des présents de votre main, je voudrais pourtant que cette nouvelle tragédie servît, s'il se peut, à payer la bague, au lieu de paraître en briguer une nouvelle.

Pardon de ma poétique insolence, monseigneur ; mais comment voulez-vous que mon courage ne soit un peu enflé ? Vous me donnez votre suffrage : voilà, monseigneur, la plus flatteuse récompense ; et je m'en tiens si bien à ce prix que je ne crois pas vouloir en tirer un autre de ma *Méropé*. Votre Altesse royale me tiendra lieu du public. Car c'est assez pour moi que votre esprit mâle et digne de votre rang ait approuvé une pièce française sans amour. Je ne ferai pas l'honneur à notre parterre et à nos loges de leur présenter un ouvrage qui condamne trop ce goût frelaté et efféminé, introduit parmi nous. J'ose penser, d'après le sentiment de Votre Altesse royale, que tout homme qui ne se sera pas gâté le goût par ces élégies amoureuses que nous nommons tragédies, sera touché de l'amour maternel qui règne dans *Méropé*. Mais nos Français sont malheureusement si galants et si jolis que tous ceux qui ont traité de pareils sujets les ont toujours ornés d'une petite intrigue entre une jeune princesse et un fort aimable cavalier. On trouve une partie carrée tout établie dans *l'Électre* de Crébillon, pièce remplie d'ailleurs d'un tragique très-pathétique. *L'Amasis* de Lagrange, qui est le sujet de *Méropé*, est enjolivé d'un amour très-bien tourné. Enfin voilà notre goût général ; Corneille s'y est toujours asservi. Si César vient en Égypte, c'est pour y voir une *reine adorable* ; et Antoine lui répond : *Oui, seigneur, je l'ai vue, elle est incomparable*². Le vieux Martian³, le ridé Sertorius, sainte Pauline, sainte Théodore la prostituée, sont amoureux.

Ce n'est pas que l'amour ne puisse être une passion digne du théâtre ; mais il faut qu'il soit tragique, passionné, furieux, cruel, et criminel, horrible, si l'on veut, et point du tout galant.

Je supplie Votre Altesse royale de lire la *Méropé* italienne du marquis Maffei ; elle verra que, toute différente qu'elle est de la mienne, j'ai du moins le bonheur de me rencontrer avec lui

1. C'était *Méropé*, d'abord imitée de celle de Maffei, et que Voltaire s'occupait alors à refaire presque entièrement.

2. *La Mort de Pompée*, acte III, sc. III.

3. Martian, Pauline, Sertorius, Théodore, sont des noms de personnages dans les tragédies de P. Corneille, *Héraclius*, *Polyeucte*, *Sertorius*, *Théodore*.

dans la simplicité du sujet, et dans l'attention que j'ai eue de n'en pas partager l'intérêt par une intrigue étrangère. C'est une occupation digne d'un génie comme le vôtre que d'employer son loisir à juger les ouvrages de tous pays ; voilà la vraie monarchie universelle : elle est plus sûre que celle où les maisons d'Autriche et de Bourbon ont aspiré. Je ne sais encore si Votre Altesse royale a reçu mon paquet et la lettre de M^{me} la marquise du Châtelet, par la voie de M. Plötz. Je vous quitte, monseigneur, pour aller vite travailler au nouvel ouvrage dont j'espère amuser, dans quelques semaines, le Trajan et le Mécène du Nord.

Je suis avec le plus profond respect et la plus tendre reconnaissance, monseigneur, de Votre Altesse royale, etc.

826. — A M. THIERIOT.

Cirey, ce 7 février.

Je vous envoie, mon cher ami, une lettre pour le prince royal, en réponse à celle que vous m'avez dépêchée par l'autre voie. Sa lettre contenait une très-belle émeraude accompagnée de diamants brillants, et je ne lui envoie que des paroles. Soyez sûr, mon cher Thieriot, que mes remerciements pour lui seront bien plus tendres et bien plus énergiques quand il aura fait pour vous ce que vous méritez et ce que j'attends. Ne soyez point du tout en peine de la façon dont je m'exprime sur votre compte, quand je lui parle de vous ; je ne lui écris jamais rien qui vous regarde, qu'à l'occasion des lettres qu'il peut faire passer par vos mains, et que je le prie de vous confier. Je suis bien loin de paraître soupçonner qu'il soit seulement possible qu'il vous ait donné le moindre sujet d'être mécontent. Quand je serais capable de faire cette balourdise, l'amitié m'en empêcherait bien. Elle est toujours éclairée quand elle est si vraie et si tendre. Continuez donc à le servir dans le commerce aimable de littérature dont vous êtes chargé, et soyez sûr, encore une fois, qu'il vous dira un jour : « Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis¹, etc. »

Vous vous intéressez à mes nièces ; vous savez sans doute ce que c'est que M. de La Rochemondière², qui veut de notre aînée. Je le crois homme de mérite, puisqu'il cherche à vivre avec

1. Matthieu, xxv, 21, 23.

2. Le Royer de La Rochemondière était conseiller auditeur à la chambre des comptes. (Cl.)

quelqu'un qui en a. Si je peux faciliter ce mariage, en assurant vingt-cinq mille livres, je suis tout prêt; et, s'il en veut trente, j'en assurerai trente; mais, pour de l'argent comptant, il faut qu'il soit assez philosophe pour se contenter du sien, et de vingt mille écus que ma nièce lui apportera. Je me suis cru, en dernier lieu, dans la nécessité de prêter tout ce dont je pouvais disposer. Le prêt est très-assuré; le temps du payement ne l'est pas; ainsi je ne peux m'engager à rien donner actuellement par un contrat. Mais ma nièce doit regarder mes sentiments pour elle comme quelque chose d'aussi sûr qu'un contrat par devant notaire. J'aurais bien mauvaise opinion de celui qui la recherche, si un présent de noce de plus ou de moins (qu'il doit laisser à ma discrétion) pouvait empêcher le mariage. C'est une chose que je ne peux soupçonner. Je ferai à peu près pour la cadette ce que je fais pour l'aînée. Leur frère ¹, correcteur des comptes, est bien pourvu. Le petit frère ² sera, quand il voudra, officier dans le régiment de M. du Châtelet. Voilà toute la nichée établie d'un trait de plume. Votre cœur charmant, et qui s'intéresse si tendrement à ses amis, veut de ces détails. C'est un tribut que je lui paye.

Mandez-moi si ce que l'on publie touchant la cuirasse de François I^{er} est vrai. Je ne sais de qui est *Maximien* ³. On la dit de l'abbé Le Blanc. Mais quel qu'en soit l'auteur, je serais très-fâché qu'on m'en donnât la gloire, si elle est bonne; et, en cas qu'elle ne vaille rien, je rends les sifflets à qui ils appartiennent.

J'achèterai sur votre parole le livre ⁴ de l'abbé Banier; je compte n'y point trouver que Cham est l'Ammon des Égyptiens, que Loth est l'Érichthée, qu'Hercule est copié de Samson, que Baucis et Philémon sont imités d'Abraham et de Sara. Je ne sais quel académicien des belles-lettres avait découvert que les patriarches étaient les inventeurs du zodiaque; que Rebecca était la Vierge; Ésaü et Jacob, les Gémeaux. Il est bon d'avoir quelques dissertations pareilles dans son cabinet, pour mettre à côté du poëme de *la Madelène* ⁵; mais il n'en faut pas trop.

1. Mort en juin 1740; voyez la lettre à d'Argental du 24 juin 1740.

2. Alexandre-Jean Mignot, alors dans sa treizième année. Il fut effectivement militaire avant d'être abbé.

3. De *La Chaussée*. Cette tragédie, jouée le 28 février 1738, eut vingt-deux représentations de suite.

4. *La Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire*, dont le premier volume venait de paraître.

5. Poëme du Père Pierre de Saint-Louis. Voyez la note, tome XIX, page 393.

Empêchez donc M. d'Argental d'aller à Saint-Domingue¹. Un homme de probité, un homme aimable comme lui, doit rester dans ce monde.

827. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce (11 février 1738).

Je vous prie, mon cher ami, de joindre aux soins que vous prenez pour moi avec tant d'amitié, celui d'écrire à M. Tanevot, premier commis des finances à Versailles. Mandez-lui, s'il vous plaît, que, comme vous voulez bien faire pour moi par amitié ce que vous faites pour votre chapitre, vous vous souvenez que j'ai une pension dont vous n'avez depuis longtemps vu les ordonnances, et que vous n'avez pas oublié qu'il avait eu quelquefois la bonté de vous les envoyer. Je crois qu'il m'est dû deux ordonnances au moins. Au reste, parlez, mon cher ami, en votre nom : car, quand on parle pour son ami, on demande justice, et, si je parlais, j'aurais l'air de demander grâce.

Je me recommande à vos bontés pour les nouveaux *Éléments*, pour le temporel que j'attends des Villars, Richelieu, Brezé, d'Estaing, Goesbriant, comédie, verre même, machine pneumatique.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

828. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 17 février³.

Monsieur, on vient de me rendre votre lettre du 23 janvier, qui sert de réponse, ou plutôt de réfutation, à celle du 26 décembre que je vous avais écrite. Je me repens bien de m'être engagé trop légèrement, et peut-être inconsidérément, dans une discussion métaphysique, avec un adversaire qui va me battre à plate couture; mais il n'est plus temps de reculer lorsqu'on a déjà tant fait.

Je me souviens, à cette occasion, d'avoir été présent à une dispute où il s'agissait de la préférence que l'on devait, ou à la musique française, ou à l'italienne. Celui qui faisait valoir la française se mit à chanter misérablement une ariette italienne, en soutenant que c'était la plus abominable chose

1. D'Argental venait d'être nommé intendant de Saint-Domingue; mais il finit, à la sollicitation de Voltaire et de ses amis, par refuser de si lointaines fonctions.

2. Édition Courtat.

3. 20 février. (*Œuvres posthumes.*)

du monde ; de quoi on ne disconvenait pas. Après quoi il pria quelqu'un qui chantait très-bien en français, et qui s'en acquitta à merveille, de faire les honneurs de Lulli. Il est certain que, si on avait jugé de ces deux musiques différentes sur cet échantillon, on n'aurait pu que rejeter le goût italien ; et, au fond, je crois qu'on aurait mal jugé.

La métaphysique ne serait-elle pas entre mes mains ce que cette ariette italienne était dans la bouche de ce cavalier qui n'y entendait pas grand-chose ? Quoi qu'il en soit, j'ai votre gloire trop à cœur pour vous céder gain de cause sans plus faire de résistance. Vous aurez l'honneur d'avoir vaincu un adversaire intrépide, et qui se servira de toutes les défenses qui lui restent et de tout son magasin d'arguments avant que de battre la chamade.

Je me suis aperçu que la différence dans la manière d'argumenter nous éloignait le plus dans les systèmes que nous soutenons. Vous argumentez *a posteriori*, et moi *a priori* : ainsi, pour nous conduire avec plus d'ordre, et pour éviter toute confusion dans les profondes ténèbres métaphysiques dont il faut nous débrouiller, je crois qu'il serait bon de commencer par établir un principe certain ; ce sera le pôle avec lequel notre boussole s'orientera ; ce sera le centre où toutes les lignes de mon raisonnement doivent aboutir.

Je fonde tout ce que j'ai à vous dire sur la providence, sur la sagesse et sur la prescience de Dieu. Ou Dieu est sage, ou il ne l'est pas. S'il est sage, il ne doit rien laisser au hasard ; il doit se proposer un but, une fin en tout ce qu'il fait ; si Dieu est sans sagesse, ce n'est plus un dieu, c'est un être sans raison, un aveugle hasard, un assemblage contradictoire d'attributs qui ne peuvent exister réellement. Il faut donc que nécessairement la sagesse, la prévoyance et la prescience soient des attributs de Dieu : ce qui prouve suffisamment que Dieu voit les effets dans leurs causes, et que, comme infiniment puissant, sa volonté s'accorde avec tout ce qu'il prévoit. Remarquez en passant que ceci détruit les contingents futurs, car l'avenir ne peut point avoir d'incertitude à l'égard de Dieu tout-puissant, qui veut tout ce qu'il peut, et qui peut tout ce qu'il veut.

Vous trouverez bon à présent que je réponde aux objections que vous venez de me faire. Je suivrai l'ordre que vous avez tenu, afin que, par ce parallèle, la vérité en devienne plus palpable.

4° La liberté ¹ de l'homme, telle que vous la définissez, ne saurait avoir, selon mon principe, une raison suffisante : car, comme cette liberté ne pouvait venir uniquement que de Dieu, je vais vous prouver que cela même implique contradiction, et qu'ainsi c'est une chose impossible. Dieu ne peut changer l'essence des choses : car, comme il lui est impossible de donner à un triangle, en tant que triangle, un carré ² ; de faire que le passé n'ait pas été, aussi peu saurait-il changer sa propre essence. Or il est de son essence,

1. Voyez plus haut, lettre 819, les onze objections auxquelles celles-ci répondent.

2. De donner quatre côtés à un triangle, en tant que triangle, et comme il lui est impossible de faire que le passé, etc. (Variante des *OEuvres posthumes.*)

comme un Dieu sage, tout-puissant, et connaissant l'avenir, de fixer les événements qui doivent arriver dans tous les siècles qui s'écouleront. Il ne saurait donner à l'homme la liberté d'agir diamétralement à ce qu'il avait voulu¹; de quoi il résulte qu'on dit une contradiction lorsqu'on soutient que Dieu peut donner la liberté à l'homme.

2° L'homme pense, opère des mouvements, et agit, j'en conviens, mais d'une manière subordonnée aux inviolables lois du destin. Tout avait été prévu par la Divinité, tout avait été réglé; mais l'homme, qui ignore l'avenir, ne s'aperçoit pas que, en semblant agir indépendamment, toutes ses actions tendent à remplir les décrets de la Providence.

On voit la Liberté, cette esclave si fière,
Par d'invisibles nœuds dans ces lieux prisonnière :
Sous un joug inconnu, que rien ne peut briser,
Dieu sait l'assujettir sans la tyranniser.

(*Henriade*, ch. VIII, v. 289.)

3° Je vous avoue que j'ai été ébloui par le début de votre troisième objection. J'avoue qu'un dieu trompeur, issu de mon propre système, me surprit; mais il faut examiner si ce dieu nous trompe autant qu'on veut bien le faire croire.

Ce n'est point l'Être infiniment sage, infiniment conséquent qui en impose à ses créatures par une liberté feinte qu'il semble leur avoir donnée. Il ne leur dit point : Vous êtes libres, vous pouvez agir selon votre volonté; mais il a trouvé à propos de cacher à leurs yeux les ressorts qui les font agir. Il ne s'agit point ici du ministère des passions, qui est une voie entièrement ouverte à notre sujétion; au contraire, il ne s'agit que des motifs qui déterminent notre volonté. C'est une idée d'un bonheur que nous nous figurons, ou d'un avantage qui nous flatte, et dont la représentation sert de règle à tous les actes de notre volonté. Par exemple, un voleur ne déroberait point s'il ne se figurait un état heureux dans la possession du bien qu'il veut ravir; un avare n'amasserait pas trésor sur trésor, s'il ne se représentait pas un bonheur idéal dans l'entassement de toutes ses richesses; un soldat n'exposerait point sa vie, s'il ne trouvait sa félicité dans l'idée de la gloire et de la réputation qu'il peut acquérir; d'autres, dans l'avancement; d'autres, dans des récompenses qu'ils attendent; en un mot, tous les hommes ne se gouvernent que par les idées qu'ils ont de leur avantage et de leur bien-être.

4° Je crois d'ailleurs que j'ai suffisamment développé la contradiction qui se trouve dans le système du *franc arbitre*, tant par rapport aux perfections de Dieu que relativement à ce que l'expérience nous confirme. Vous conviendrez donc avec moi que les moindres actions de la vie découlent d'un principe certain, d'une idée de bonheur qui nous frappe; et c'est ce qu'on appelle motifs raisonnables, qui sont, selon moi, les cordes et les

1. La liberté d'agir d'une manière diamétralement opposée à ce qu'il a une fois voulu. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

contre-poids qui font agir toutes les machines de l'univers ; ce sont les ressorts cachés dont il plaît à Dieu de se servir pour assujettir nos actions à sa volonté suprême.

Les tempéraments des hommes et les causes occasionnelles (toutes également asservies à la volonté divine) donnent ensuite lieu aux modifications de leurs volontés, et causent la différence si notable que nous voyons dans les actions des hommes.

5° Il me semble que les révolutions des corps célestes, et l'ordre auquel tous ces mondes sont assujettis, pourraient nous fournir encore un argument bien fort pour soutenir la nécessité absolue.

Pour peu qu'on ait de connaissance de l'astronomie, on est instruit de la régularité infinie avec laquelle les planètes font leur cours. On connaît d'ailleurs les lois de la pesanteur, de l'attraction, du mouvement, toutes lois inviolables de la nature. Si des corps de cette matière, si des mondes, si tout l'univers est assujetti à des lois fixes et permanentes, comment est-ce que M. Clarke, que Newton, viendront me dire que l'homme, cet être si petit, si imperceptible, en comparaison de ce vaste univers ; que dis-je ? ce malheureux reptile qui rampe sur la surface de ce globe qui n'est qu'un point dans l'univers, cette misérable créature aura-t-elle seule le préalable¹ d'agir au hasard, de n'être gouvernée par aucunes lois, et, en dépit de son créateur, de se déterminer sans raison dans ses actions ? Car qui soutient la *liberté entière* des hommes nie positivement que les hommes soient raisonnables et qu'ils se gouvernent selon les principes que j'ai allégués ci-dessus. Fausseté évidente ; il ne faut que vous connaître pour en être convaincu.

6° Ayant déjà répondu à votre sixième objection, il me suffira de rappeler ici que Dieu, ne pouvant pas changer l'essence des choses, ne saurait, par conséquent, se priver de ses attributs.

7° Après avoir prouvé qu'il est contradictoire que Dieu puisse donner à l'homme la liberté d'agir, il serait superflu de répondre à la septième objection, quoique je ne puisse m'empêcher de dire, au nom des Wolff et des Leibnitz, aux Clarke et aux Newton, qu'un dieu qui entre dans la régie du monde entre dans les plus petits détails, dirige toutes les actions des hommes, dans le même temps qu'il pourvoit aux besoins d'un nombre innombrable de mondes, me paraît bien plus admirable qu'un dieu qui, à l'exemple des nobles et des grands d'Espagne, adonnés à l'oisiveté, ne s'occupe de rien. De plus, que deviendra l'immensité de Dieu si, pour le soulager, nous lui ôtons le soin des petits détails ?

Je le répète, le système de Wolff explique les actions des hommes, conformément aux attributs de Dieu et à l'autorité de l'expérience.

8° Quant aux emportements et aux passions violentes des hommes, ce sont des ressorts qui nous frappent, puisqu'ils tombent visiblement sous nos sens ; les autres n'en existent pas moins, mais ils demandent plus d'application d'esprit et plus de méditation pour être découverts.

9° Les désirs et la volonté sont deux choses qu'il ne faut pas confondre,

1. Aura seule le droit. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

j'en conviens; mais le triomphe de la volonté sur les désirs ne prouve rien en faveur de la *Liberté*. Ce triomphe ne prouve autre chose sinon qu'une idée de gloire qu'on se présente en supprimant ses désirs. Une idée d'orgueil, quelquefois aussi de prudence, nous détermine à vaincre ces désirs, ce qui est l'équivalent de ce que j'ai établi plus haut.

40° Puisque, sans Dieu, le monde ne pourrait pas avoir été créé, comme vous en convenez, et puisque je vous ai prouvé que l'homme n'est pas libre, il s'ensuit que, puisqu'il y a un Dieu, il y a une nécessité absolue, et puisqu'il y a une nécessité absolue, l'homme doit, par conséquent, y être assujéti, et ne saurait avoir de liberté.

41° Lorsqu'on parle des hommes, toutes les comparaisons prises des hommes peuvent cadrer; mais, dès qu'on parle de Dieu, il me paraît que toutes ces comparaisons deviennent fausses, puisque en cela nous lui attribuons des idées humaines, nous le faisons agir comme un homme, et nous lui faisons jouer un rôle qui est entièrement opposé à sa majesté.

Réfuterai-je encore le système des sociniens, après avoir suffisamment établi le mien? Dès qu'il est démontré que Dieu ne saurait rien faire de contraire à son essence, on en peut tirer la conséquence que tout ce qu'on peut dire pour prouver la liberté de l'homme sera toujours également faux. Le système de Wolff est fondé sur les attributs qu'on a démontrés en Dieu; le système contraire n'a d'autre base que des suppositions évidemment fausses. Vous comprenez que tous les autres s'écroulent d'eux-mêmes.

Pour ne rien laisser en arrière, je dois vous faire remarquer une inconséquence qui me paraît être dans le plaisir que Dieu prend de voir agir des créatures libres. On ne s'aperçoit pas qu'on juge de toutes choses par un certain retour qu'on fait sur soi-même; par exemple, un homme prend plaisir à voir une république laborieuse de fourmis pourvoir avec une espèce de sagesse à sa subsistance: de là on s'imagine que Dieu doit trouver le même plaisir aux actions des hommes. Mais on ne s'aperçoit pas, en raisonnant de la sorte, que le plaisir est une passion humaine, et que, comme Dieu n'est pas un homme, qu'il est un être parfaitement heureux en lui-même, il n'est susceptible de recevoir aucune impression, ni de joie, ni d'amour, ni de haine, ni de toutes les passions qui troublent les humains.

On soutient, il est vrai, que Dieu voit le passé, le présent et l'avenir; que le temps ne le vieillit point, et que le moment d'à présent, des mois, des années, des mille milliers d'années, ne changent rien à son être, et ne sont en comparaison de sa durée, qui n'a ni commencement ni fin, que comme un instant, et moins encore qu'un clin d'œil.

Je vous avoue que le dieu de M. Clarke m'a bien fait rire. C'est un dieu assurément qui fréquente les cafés, et qui se met à politiquer avec quelques misérables novellistes sur les conjonctures présentes de l'Europe. Je crois qu'il doit être bien embarrassé à présent pour deviner ce qui se fera la campagne prochaine en Hongrie, et qu'il attend avec grande impatience l'arrivée des événements pour savoir s'il s'est trompé dans ses conjectures ou non.

Je n'ajouterai qu'une réflexion à celles que je viens de faire, c'est que

ni le franc arbitre ni la fatalité absolue ne disculpent pas la Divinité de sa participation au crime : car que Dieu nous donne la liberté de mal faire, ou qu'il nous pousse immédiatement au crime, cela revient à peu près au même; il n'y a que du plus ou du moins. Remontez à l'origine du mal, vous ne pourrez que l'attribuer à Dieu, à moins que vous ne vouliez embrasser l'opinion des manichéens touchant les deux principes : ce qui ne laisse pas d'être hérissé de difficultés. Puis donc que, selon nos systèmes, Dieu est également le père des crimes et des vertus, puisque MM. Clarke, Locke, et Newton, ne me présentent rien qui concilie la sainteté de Dieu avec le fauteur des crimes, je me vois obligé de conserver mon système; il est plus lié, plus suivi. Après tout, je trouve une espèce de consolation dans cette *fatalité absolue*, dans cette *nécessité* qui dirige tout, qui conduit nos actions, et qui fixe les destinées.

Vous me direz que c'est une petite consolation que celle que l'on tire des considérations de notre misère et de l'immutabilité de notre sort : j'en conviens ; mais il faut bien s'en contenter, faute de mieux. Ce sont de ces remèdes qui assoupissent les douleurs, et qui laissent à la nature le temps de faire le reste.

Après vous avoir fait un exposé de mes opinions j'en reviens, comme vous, à l'insuffisance de nos lumières. Il me paraît que les hommes ne sont pas faits pour raisonner profondément sur les matières abstraites. Dieu les a instruits autant qu'il est nécessaire pour se gouverner dans ce monde, mais non pas autant qu'il faudrait pour contenter leur curiosité. C'est que l'homme est fait pour agir, et non pas pour contempler.

Prenez-moi, monsieur, pour tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous vouliez croire que votre personne est l'argument le plus fort qu'on puisse présenter en faveur de notre être. J'ai une idée plus avantageuse des hommes en vous considérant ; et d'autant plus suis-je persuadé qu'il n'y a qu'un Dieu, ou quelque chose de divin, qui puisse rassembler dans une même personne toutes les perfections que vous possédez. Ce ne sont pas des idées indépendantes qui vous gouvernent ; vous agissez selon un principe, selon la plus sublime raison : dont vous agissez selon une nécessité. Ce système, bien loin d'être contraire à l'humanité et aux vertus, y est même très-favorable, puisque, trouvant notre bonheur, notre intérêt, et notre satisfaction dans l'exercice de la vertu, ce nous est une nécessité de nous porter toujours envers ce qui est vertueux ; et, comme je ne saurais n'être pas reconnaissant sans me rendre insupportable à moi-même, mon bonheur, mon repos, l'idée de mon bien-être, m'obligent à la reconnaissance.

J'avoue que les hommes ne suivent pas toujours la vertu, et cela vient de ce qu'ils ne se font pas tous la même idée du bonheur ; que les causes étrangères et les passions leur donnent lieu de se conduire d'une façon différente, et selon ce qu'ils croient de leur intérêt. Le tumulte de leurs passions fait surseoir, dans ces moments, les mûres délibérations de l'esprit et de la raison.

Vous voyez, monsieur, par ce que je viens de vous dire, que mes opinions métaphysiques ne renversent aucunement les principes de la saine

morale, d'autant plus que la raison la plus épurée nous fait trouver les seuls véritables intérêts de notre conservation dans la bonne morale.

Au reste, j'en agis avec mon système comme les bons enfants avec leurs pères : ils connaissent leurs défauts, et les cachent. Je vous présente un tableau du beau côté, mais je n'ignore pas que ce tableau a un revers.

On peut disputer des siècles entiers sur ces matières, et, après les avoir pour ainsi dire épuisées, on en revient où l'on avait commencé. Dans peu nous en serons à l'âne de Buridan¹.

Je ne saurais assez vous dire, monsieur, jusqu'à quel point je suis charmé de votre franchise ; votre sincérité ne vous mérite pas un petit éloge. C'est par là que vous me persuadez que vous êtes de mes amis, que votre esprit aime la vérité, que vous ne me la déguiserez jamais. Soyez persuadé, monsieur, que votre amitié et votre approbation m'est plus flatteuse que celle de la moitié du genre humain :

Les dieux sont pour César, mais Caton suit Pompée².

Si j'approchais de la divine Émilie, je lui dirais, comme l'ange annonciateur³ : Vous êtes la bénie d'entre les femmes, car vous possédez un des plus grands hommes du monde ; et je n'oserais lui dire : Marie a choisi le bon parti⁴, elle a embrassé la philosophie.

En vérité, monsieur, vous étiez bien nécessaire dans le monde pour que j'y fusse heureux. Vous venez de m'envoyer deux *Épîtres*⁵ qui n'ont jamais eu leurs semblables. Il sera donc dit que vous vous surpasserez toujours vous-même. Je n'ai pas jugé de ces deux *Épîtres* comme d'un thème de philosophie ; mais je les ai considérées comme des ouvrages tissus de la main des Grâces.

Vous avez ravi à Virgile la gloire du poème épique, à Corneille celle du théâtre ; vous en faites autant à présent aux épîtres de Despréaux. Il faut avouer que vous êtes un terrible homme. C'est là cette monarchie que Nabuchodonosor vit en rêve, et qui englutit toutes celles qui l'avaient précédée.

Je finis en vous priant de ne pas laisser longtemps dépareillées les belles *Épîtres* que vous avez bien voulu m'envoyer. Je les attends avec la dernière impatience, et avec cette avidité que vos ouvrages inspirent à tous vos lecteurs.

La philosophie me prouve que vous êtes l'être du monde le plus digne de mon estime ; mon cœur m'y engage et la reconnaissance m'y oblige ; jugez donc de tous les sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-fidèle ami.

FÉDÉRIC.

1. Voyez, tome IX, le vers 17 du chant XII de *la Pucelle*, et la première des *Notes* du même chant.

2. Imitation de ce vers de Luain, I, 128 :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

3. Évangile de saint Luc, ch. 1, v. 28.

4. Saint Luc, x, 43.

5. Les deux premiers des *Discours sur l'Homme*. Voyez tome IX.

829. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 19 février.

Monsieur, je viens de recevoir la lettre¹ que vous m'avez écrite du... janvier. J'y vois la bonté avec laquelle vous excusez mes fautes, et la sincérité avec laquelle vous voulez bien me les découvrir. Vous daignez quitter pour quelques moments le ciel de Newton et l'aimable compagnie des Muses pour décrocher un poète nouveau dans les eaux bondissantes de l'Hippocrène. Vous quittez le pinceau en ma faveur pour prendre la lime; enfin, vous vous donnez la peine de m'apprendre à épeler, vous qui savez penser. Mais je vous importunerai encore; et je crains que vous ne me preniez pour un de ces gens à qui on fait quelque charité, et qui en demandent toujours davantage.

M^{me} du Châtelet m'a adressé des vers² que j'ai admirés à cause de leur beauté, de leur noblesse, et de leur tour original. J'ai été fort étonné en même temps de voir qu'on m'y donnait du *divin*, quoique je connaisse, par les mêmes endroits qu'Alexandre, que je ne suis pas de céleste origine, et que je crains fort qu'en qualité de dieu mon sort ne devienne semblable à celui de cette canaille de nouveaux dieux que Lucien nous dit avoir été chassés de l'Olympe par Jupiter, ou bien aux saints que le sieur de Launoy³ trouva fort à propos de dénicher du paradis. Quoi qu'il en soit, j'ai répondu en vers à M^{me} du Châtelet, et je vous prie, monsieur, de vouloir bien donner quelques coups de plume à cette pièce, afin qu'elle soit digne d'être offerte à la marquise.

Je regarde cette Émilie comme une divinité d'ancienne date, à laquelle il n'est pas permis de parler le langage des humains. Il peut lui parler celui des dieux, il faut lui parler en vers. Il est bien permis à nous autres hommes de s'égayer⁴ quand nous nous mêlons de parler une langue qui nous est si étrangère : aussi puis-je espérer que vos divinités voudront excuser les fautes que font ces pauvres mortels, quand ils se mêlent de vouloir parler comme vous.

J'attends quelque coup de foudre de la part du Jupiter de Cirey, sur certaine discussion de métaphysique que j'ai osé hasarder. Je fais ce que je puis pour m'élever aux cieus; je remue les bras, et je crois voler; mais, quoi que je puisse faire, je sens bien que mon esprit n'est pas de nature à pouvoir se démêler de toutes les difficultés qui se présentent dans cette carrière.

Il semble que le Créateur nous a donné autant de raison qu'il nous en faut pour nous conduire sagement dans ce monde, et pour pourvoir à tous nos besoins; mais il semble aussi que cette raison ne suffit pas pour contenter ce fonds insatiable de curiosité que nous avons en nous, et qui s'é-

1. Voyez plus haut la lettre 816.

2. Ils étaient de Voltaire; voyez une note sur la lettre 790.

3. Jean de Launoy; voyez tome XIV, page 96.

4. De bégayer. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

tend souvent trop loin. Les absurdités et les contradictions qui se rencontrent de toutes parts donnent sans fin naissance au pyrrhonisme; et, à force d'imaginer, on ne parle qu'à son imagination. Après tout, je tiens pour une vérité incontestable et certaine le plaisir et l'admiration que vous me causez. Ce n'est point une illusion des sens, un préjugé frivole, mais une parfaite connaissance de l'homme le plus aimable du monde.

Je m'en vais rayer toutes *les trompettes*, corriger, changer, et me peiner, jusqu'à ce que vos remarques soient éludées. *Méropé* ne sort point de mes mains : c'est une vierge dont je garde l'honneur. Je suis avec une très-parfaite estime, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

830. — JORE AU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

1738.

Je suis trop pénétré de votre justice pour rien appréhender en vous la demandant de vous-même, si vous voulez bien prendre la peine de jeter les yeux sur les raisons qui m'y autorisent et que vos continuelles occupations vous ont sans doute fait mettre en oubli. Lorsque j'eus fait assigner Voltaire pour me payer les quatorze cents livres cinq sols qu'il me doit, vous voulûtes bien, à sa prière, arrêter le cours de la procédure, persuadé que ma demande était injuste. Mais, détrompé par le Mémoire que je rendis public, vous me fîtes consentir aux mille livres qu'il m'avait offertes, et dont vous vous rendites garant. Je ne balançai pas de m'y soumettre; vous m'assurâtes, monseigneur, que ce consentement opérerait mon rétablissement, que vous en faisiez votre affaire. Lorsque je me présentai pour toucher le paiement, vous m'apprires qu'il y avait un jugement rendu par M. de Maurepas qui me déboutait de ma demande, en condamnant Voltaire en cinq cents livres d'aumônes. Je l'appris de votre bouche et le reçus avec soumission, et vous eûtes la bonté de me renouveler encore la certitude de mon rétablissement. Voilà deux ans que je me repose sur l'honneur de votre protection sans voir finir mes peines. L'opposition de M. Pont-Carré a formé un obstacle que son consentement a dû faire lever. Cependant je me vois tout à la fois privé de mon dû et sans être rétabli, et par conséquent sans savoir où donner de la tête, sans pain pour moi-même et sans en pouvoir procurer à mes enfants. Si la grâce de mon rétablissement est surnaturelle, votre crédit, monseigneur, peut me procurer quelque emploi pour me faire subsister et ma famille. Vous me mettez en situation de pouvoir vous adresser ces paroles du prophète-roi : *In te, Domine, speravi; non confundar in æternum*. Qu'elles aient leur effet, je m'en rendrai digne, et vous en aurai une éternelle reconnaissance.

1. Publiée par M. Léouzon Leduc. Cette lettre est indispensable pour l'intelligence de plusieurs de celles qui suivront.

831. — A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE ¹.

Ce 21 février 1738.

J'ai toujours eu une si grande confiance dans vos bontés pour moi que j'ai négligé de vous importuner au sujet du désistement que Jore remit entre vos mains et des papiers concernant cette affaire. Je fis tout ce que vous m'aviez prescrit dès l'instant que je le pus, et M. d'Argental m'a mandé, il y a plus d'un an, que vous étiez content.

Si vous vouliez bien ordonner, monsieur, à celui de vos secrétaires qui a les papiers en question entre les mains de me les renvoyer, je vous serais très-obligé. Je suis dans la nécessité de prendre toutes les sûretés possibles contre un homme tel que Jore, dont vous connaissez la scélératesse.

832. — A MADEMOISELLE QUINAULT.

22, à Cirey.

Charmante Thalie, puisque vous voulez bien jouer cet enfant que je vous ai fait, ayez donc la bonté de finir le quatrième acte à ces vers :

De la nature il faut que le retour
Soit, s'il se peut, l'ouvrage de l'amour.

Ne ferez-vous point quelque jour le même honneur à cette *Alzire* qui vous a déjà tant d'obligation ?

Il est bien vrai que si j'avais l'honneur de vous voir, je ne travaillerais que pour vous, et je ne croirais que vous. Je ne demande point l'amitié du sieur Guyot de Merville ; je demande seulement que vous lui fassiez connaître par un mot (et un mot de vous porte coup), qu'il ne doit point farcir ses préfaces d'injures inutiles contre des personnes qui ne lui ont jamais nui ; rendez-le, si vous pouvez, honnête homme et bon auteur, et sans qu'il vous en coûte qu'un petit conseil donné à propos. Vous savez obliger aussi bien que plaisanter, et je sais que Thalie est un honnête homme.

Mérope est prodigieusement corrigée et limée ; elle ressemble à *Amasis*, parce qu'il y a une mère ; elle ressemble à *Gustave Vasa*, parce qu'il y a un fils ; mais elle ne ressemble à rien, puisqu'elle est sans amour.

J'ai taillé bien de la besogne au jeune homme aimable que

1. Éditeur, Léouzon Leduc.

vous appelez mon élève. Je suis cause au moins qu'il travaille difficilement ; mais le meilleur conseil que je lui aie donné, c'est de vous voir souvent et de vous consulter. Je suis si honteux de ne plus rien faire pour vous que j'exhorte tout le monde à se mettre sur les rangs à ma place. Je suis un pauvre prince détrôné qui ne fait plus la guerre que par ses généraux. J'ai bien encore des tentations de faire des campagnes ; mais Newton me retient, et je crains les sifflets. M^{me} du Châtelet, qui connaît le prix de vos talents, et encore plus de votre esprit, vous fait mille compliments. Je suis toujours, mademoiselle, plein des sentiments qui m'attachent à vous pour ma vie.

Seriez-vous assez bonne pour me mander si vous jouez cet enfant comme il est imprimé ou comme vous l'avez d'abord représenté ? Est-il sénéchal ? Est-il président ?

833. — A M. THIERIOT¹.

Cirey, 22 février 1738.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre et les paquets de Berlin. Notre prince, en vérité, est plus adorable que jamais. J'aurais bien des choses à vous dire de lui, et je voudrais bien lui avoir l'obligation de vous attirer à Cirey. Ma foi, j'ai envie de lui demander qu'il envoie à M^{me} du Châtelet un second ambassadeur, et que cet ambassadeur soit vous.

Je ne reçois point de nouvelles de mes nièces : les noces les occupent. Je pourrais me plaindre que la Mignot² ait préféré l'abominable séjour de Landau à notre vallée de Tempé ; mais vous savez que je veux qu'elle soit heureuse à sa façon, et non à la mienne.

Je n'ai point vu la *Gressade*³, ni *l'Amour-propre* de Delille⁴ ; je les ferai venir si vous les jugez dignes des regards d'Émilie. J'écris pour avoir ce recueil de Ferrand dont vous me parlez ; mais je vous avoue que je suis toujours dans des transes que ces maudits livres ne troublent mon repos. Je pardonne aux *Almanachs du Diable*⁵, mais je crains la calomnie ; je crains qu'on ne m'impute des vers de l'abbé de Chaulieu, qu'on a déjà mis sur mon compte⁶.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Cette nièce épousa M. Denis le 25 février 1738.

3. Ode de Gresset sur *l'Amour de la patrie*.

4. Poème de Delille de La Drevetière.

5. Par Quesnel.

6. Sans doute les *Épîtres sur le Bonheur*.

Je vous demande en grâce, mon cher ami, de me mander sur-le-champ ce que vous savez de ce livre, s'il fait du bruit, s'il y a quelque chose à craindre des calomnies du monde que vous habitez. Je vous prie de ne pas perdre un instant, et de me tirer de l'inquiétude où cette nouvelle m'a mis. Écrivez-moi souvent, je vous en prie : vos lettres ajoutent toujours à mon bonheur. Adieu. Ne vous verra-t-on jamais ?

834. — A M. PRAULT,

LIBRAIRE A PARIS.

A Cirey, le 24 février.

J'ai reçu votre lettre du 20. Je ne me plains donc plus du correspondant. Je vous prie, mon cher paresseux, qui ne le serez plus, de prier, par un petit mot de lettre, M. Berger de passer chez vous pour affaire ; on a de ses nouvelles à l'hôtel de Soissons. Cette affaire sera que vous lui compterez dix pistoles ; vous lui demanderez de vous-même un billet par lequel il reconnaîtra avoir reçu cent livres de mes deniers par vos mains. Je remets à votre prudence et à votre esprit le soin de lui faire sentir doucement que, quoique les plaisirs que je lui fais soient peu considérables, cependant vous ne laissez pas d'être surpris de la manière peu mesurée dont il parle de moi en votre présence, et qu'un cœur comme le mien méritait des amis plus attachés. Je vous prie de m'envoyer incessamment une demi-douzaine d'exemplaires de la nouvelle édition d'*Œdipe*. Vous n'aurez *Méropé* que dans un mois ; je ne crois pas que les approbateurs puissent vous inquiéter, quoiqu'elle soit sous mon nom. Je vous prie de bien déclarer qu'il est très-faux que *Maximien* soit de moi. Je n'aime point à me charger des ouvrages des autres.

835. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 27 février.

Monsieur, vos ouvrages n'ont aucun prix ¹ ; c'est une vérité dont je suis convaincu il y a longtemps. Cela n'empêche pas cependant que je ne doive vous témoigner ma reconnaissance et ma gratitude. Les bagatelles que je vous envoie ne sont que des marques de souvenir, des signes auxquels vous devez vous rappeler le plaisir que m'ont fait vos ouvrages.

1. Dans les éditions des *Œuvres posthumes du roi de Prusse*, Berlin et Londres, on lit : « Monsieur, vos ouvrages sont sans prix ; c'est une vérité, etc. »

Il semble, monsieur, que les sciences et les arts vous servent par semestre. Ce quartier paraît être celui de la poésie. Comment ! vous mettez la main à une nouvelle tragédie ! d'où prenez-vous votre temps ? ou bien est-ce que les vers coulent chez vous comme de la prose ? Autant de questions, autant de problèmes.

Méropé ne sort point de mes mains. Il en revient trop à mon amour-propre d'être l'unique dépositaire d'une pièce à laquelle vous avez travaillé. Je la préfère à toutes les pièces qui ont paru en France, hormis à *la Mort de César*.

Les intrigues amoureuses me paraissent le propre des comédies : elles en sont comme l'essence ; elles font le nœud de la pièce, et, comme il faut finir de quelque manière, il semble que le mariage y soit tout propre. Quant à la tragédie, je dirais qu'il y a des sujets qui demandent naturellement de l'amour, comme *Titus et Bérénice*, *le Cid*, *Phèdre et Hippolyte*. Le seul inconvénient qu'il y ait, c'est que l'amour se ressemble trop, et que, quand on a vu vingt pièces, l'esprit se dégoûte d'une répétition continuelle de sentiments doucereux, et qui sont trop éloignés des mœurs de notre siècle. Depuis qu'on a attaché, avec raison, un certain ridicule à l'amour romanesque, on ne sent plus le pathétique de la tendresse outrée. On supporte le soupirant pendant le premier acte, et on se sent tout disposé à se moquer de sa simplicité au quatrième ou au cinquième acte ; au lieu que la passion qui anime *Méropé* est un sentiment de la nature, dont chaque cœur bien placé connaît la voix. On ne se moque point de ce qu'on sent soi-même, et de ce qu'on est capable de sentir. *Méropé* fait tout ce que ferait une tendre mère qui se trouverait en sa situation. Elle parle comme nous parle le cœur, et l'acteur ne fait qu'exprimer ce que l'on sent.

J'ai fait écrire à Berlin pour la *Méropé* du marquis Maffei, quoique je sois très-assuré que sa pièce n'approche pas de la vôtre. Le peuple des savants de France sera toujours invincible tant qu'il aura des personnes de votre ordre à sa tête. J'ose même dire que je le redouterais infiniment plus que vos armées avec tous vos maréchaux.

Voici une ode¹ nouvellement achevée, moins mauvaise que les précédentes. Césarion y a donné lieu. Le pauvre garçon a la goutte d'une violence extrême. Il me l'écrit dans des termes qui me percent le cœur. Je ne puis rien pour lui que lui prêcher la patience : faible remède, si vous voulez, contre des maux réels ; remède cependant capable de tranquilliser les saillies impétueuses de l'esprit auxquelles les douleurs aiguës donnent lieu.

J'attends de votre franchise et de votre amitié que vous voudrez bien me faire apercevoir les défauts qui se trouvent en cette pièce. Je sens que j'en suis père, et je me sens mauvais gré² de n'avoir pas les yeux assez ouverts sur mes productions :

Tant l'erreur est notre apanage !
Souvent un rien nous éblouit,

1. Épttre sur la Fermeté et sur la Patience.

2. Je me sais mauvais gré. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

Et de l'insensé jusqu'au sage,
S'il juge de son propre ouvrage,
Par l'amour-propre il est séduit.

Vous n'oublierez pas de faire mille assurances d'estime à la marquise du Châtelet, dont l'esprit ingénieux a bien voulu se faire connaître par un petit échantillon¹. Ce n'est qu'un rayon de ce soleil qui s'est fait apercevoir à travers les nuages; que ne doit-ce point être lorsqu'on le voit sans voiles! Peut-être faut-il que la marquise cache son esprit, comme Moïse voilait son visage², parce que le peuple d'Israël n'en pouvait supporter la clarté. Quand même j'en perdrais la vue, il faut, avant de mourir, que je voie cette terre de Chanaan, ce pays des sages, ce paradis terrestre. Comptez sur l'estime parfaite et l'amitié inviolable avec laquelle je suis, monsieur, votre très-affectionné ami,

FÉDÉRIC.

836. — A M. BERGER.

A Cirey, février.

Vous avez grande raison assurément, monsieur, de vouloir me développer l'histoire de Constantin : car c'est une énigme que je n'ai jamais pu comprendre, non plus qu'une infinité d'autres traits d'histoire. Je n'ai jamais bien concilié les louanges excessives que tous nos auteurs ecclésiastiques, toujours très-justes et très-modérés, ont prodiguées à ce prince, avec les vices et les crimes dont toute sa vie a été souillée. Meurtrier de sa femme, de son beau-père, plongé dans la mollesse, entêté à l'excès du faste, soupconneux, superstitieux : voilà les traits sous lesquels je le connais³. L'histoire de sa femme Fausta et de son fils Crispus était un très-beau sujet de tragédie; mais c'était Phèdre sous d'autres noms. Ses démêlés avec Maximien-Hercule, et son extrême ingratitude envers lui, ont déjà fourni une tragédie à Thomas Corneille, qui a traité à sa manière la prétendue conspiration de Maximien-Hercule. Fausta se trouve, dans cette pièce, entre son mari et son père; ce qui produit des situations fort touchantes. Le complot est très-intrigué, et c'est une de ces pièces dans le goût de *Camma* et de *Timocrate*⁴. Elle eut beaucoup de succès dans son temps; mais elle est tombée dans l'oubli, avec presque toutes les pièces de Thomas Corneille, parce que

1. Cette épître de M^{me} du Châtelet au prince royal était l'ouvrage de Voltaire : voyez une note sur la lettre 790.

2. *Exode*, xxxiv, 33, 35.

3. Voyez, tome IX, le chant V de *la Pucelle*, v. 110.

4. Tragédies de Thomas Corneille.

l'intrigue, trop compliquée, ne laisse pas aux passions le temps de paraître ; parce que les vers en sont fort faibles ; en un mot, parce qu'elle manque de cette éloquence qui seule fait passer à la postérité les ouvrages de prose et les vers. Je ne doute pas que M. de La Chaussée n'ait mis dans sa pièce tout ce qui manque à celle de Thomas Corneille. Personne n'entend mieux que lui l'art des vers ; il a l'esprit cultivé par de longues études, et plein de goût et de ressources. Je crois qu'il se pliera aisément à tout ce qu'il voudra entreprendre. Je l'ai toujours regardé comme un homme fort estimable, et je suis bien aise qu'il continue à confondre le misérable auteur des *Aïeux chimériques* et des trois *Épîtres*¹ tudesques où ce cynique hypocrite prétendait donner des règles de théâtre, qu'il n'a jamais mieux entendues que celles de la probité. Je m'aperçois que je vous ai appelé *monsieur* ; mais *dominus* entre nous veut dire *amicus*.

837. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) février².

Monseigneur, une maladie qui a fait le tour de la France est enfin venue s'emparer de ma figure légère, dans un château qui devrait être à l'abri de tous les fléaux de ce monde, puisqu'on y vit sous les auspices *divi Federici et divæ Emiliæ*. J'étais au lit lorsque je reçus à la fois deux lettres bien consolantes de Votre Altesse royale, l'une par la voie de M. Thieriot, à qui Votre Altesse royale, très-juste dans ses épithètes, donne celle de *trompette*³, mais qui est aussi une des trompettes de votre gloire ; l'autre lettre est venue en droiture à sa destination.

Toutes celles dont vous m'avez honoré, monseigneur, ont été autant de bienfaits pour moi ; mais la dernière est celle qui m'a causé le plus de joie. Ce n'est pas simplement parce qu'elle est la dernière, c'est parce que vous avez jugé des défauts de *Méropé* comme si Votre Altesse royale avait passé sa vie à fréquenter nos théâtres. Nous en parlions, la sublime Émilie et moi, et nous nous demandions si cette crainte que marquait Polyphonte au quatrième acte, si cette langueur du vieux bonhomme Narbas, et ce soin de se conserver, au cinquième,

1. Voyez tome XXII, page 233.

2. Cette lettre, qui pourrait bien être du commencement de mars, répond à celles de Frédéric, du 19 janvier et du 4 février.

3. Voyez une note sur la lettre 815.

auraient déplu à Votre Altesse royale. Le courrier des lettres arriva, et apporta vos critiques; nous fûmes enchantés. Que croyez-vous que je fis sur-le-champ, monseigneur, tout malade que j'étais? Vous le devinez bien : je corrigeai et ce quatrième et ce cinquième acte.

Je m'étais un peu hâté, monseigneur, de vous envoyer l'ouvrage¹. L'envie de présenter des prémices *divo Federico* ne m'avait pas permis d'attendre que la moisson fût mûre; ainsi je vous supplie de regarder cet essai comme des fruits précoces; ils approchent un peu plus actuellement de leur point de maturité. J'ai beaucoup retouché la fin du second, la fin du troisième, le commencement et la fin du quatrième, et presque la moitié du cinquième. Si Votre Altesse royale le permet, je lui enverrai, ou bien une copie des quatre actes retouchés, ou bien seulement les endroits corrigés.

Je crois que M. Thieriot enverra bientôt à Votre Altesse royale une tragédie nouvelle, qui est infiniment goûtée à Paris; elle est d'un homme à peu près de mon âge, nommé La Chaussée, qui s'est mis à composer pour le théâtre assez tard, comme s'il avait voulu attendre que son génie fût dans toute sa force. Il a fait déjà une comédie fort estimée, intitulée *le Préjugé à la mode*, et une *Épître à Clio*, dont les trois quarts sont un ouvrage parfait dans son genre. J'espère beaucoup de sa tragédie de *Maximien*; ce sera un amusement de plus pour Remusberg. Il sera lu et approuvé par Votre Altesse royale; je ne peux lui souhaiter rien de mieux.

Vous êtes notre juge, monseigneur; nous sommes comme les peuples d'Élide, qui crurent n'avoir point établi des jeux honorables si on ne les approuvait en Égypte.

Votre Altesse royale me fait frémir en me parlant de ce que je soupçonnais du czar. Ah! cet homme est indigne d'avoir bâti des villes; c'est un tigre qui a été le législateur des loups.

Votre Altesse royale daigne me promettre la cantate de la Lecouvreur; ah! monseigneur, honorez Cirey de ce présent; il faut qu'une partie de nos plaisirs vienne de Remusberg. Je serai en paradis quand mes oreilles entendront mes vers embellis par votre musique, et chantés par Émilie.

Je voudrais que tous nos petits rimailleurs pussent lire ce que Votre Altesse royale m'a écrit sur le style marotique, et sur le ridicule d'exprimer en vieux mots des choses qui ne méritent

1. Avec la lettre du 20 décembre 1737.

d'être exprimées en aucune langue. Gresset ne tombe point dans ce défaut : il écrit purement ; il a des vers heureux et faciles ; il ne lui manque que de la force, un peu de variété, et surtout un style plus concis : car il dit d'ordinaire en dix vers ce qu'il ne faudrait dire qu'en deux ; mais votre esprit supérieur sent tout cela mieux que moi.

Je m'imagine que M. le baron de Keyserlingk est enfin revenu vers son étoile polaire, et que Louis XIV et Newton ont subi leur arrêt. J'attends cet arrêt pour continuer ou pour suspendre l'histoire du *Siècle de Louis XIV*.

Je suis avec un profond respect et la plus tendre reconnaissance, *pariter cum Emilia*, etc.

838. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

6 mars (1738).

Vous verrez, mon cher abbé, par cette petite réponse au sieur Camuzat, la manière dont je pense.

Je vous prie de constituer vite procureur et de plaider : les frais ne peuvent tomber que sur M. d'Estaing, et je suis assez au fait de son bien pour avoir mes recours certains. Je supplie qu'on presse MM. d'Auneuil, de Villars, de Richelieu et Lézeau, et qu'on écrive pour ma pension. Je compte sur un *Éléments*. Attendons encore quelques jours pour M. Michel. Savez-vous ce qu'Arouet a donné à ma nièce ?

Je prie instamment monsieur votre frère d'envoyer, par le carrosse de Bar-sur-Aube, les feuilles des *Observations* (1737) ; l'*Essai sur le Poëme épique*, et les autres livres. Je le prie très-instamment de me mander qui lui a vendu l'*Almanach du Diable* et le *Recueil de Ferrand*. Je ne lui demande pas, encore une fois, qui l'a imprimé, mais qui le lui a vendu².

839. — A M. LE PRINCE DE GUISE.

Mars.

Monseigneur, je reçois en même temps une lettre de Votre Altesse, et une de M. l'abbé Moussinot, qui, depuis un an, et sous le nom de son frère, veut bien avoir la bonté de se mêler de mes affaires, lesquelles étaient dans le plus cruel déränge-

1. Édition Courtat.

2. Au dos, de l'écriture de l'abbé Moussinot : « Le sieur Parfait, auteur des deux volumes de l'*Histoire du théâtre français*, demeurant chez le sieur Flahaut, libraire, rue Saint-Jacques. » (C.)

ment. Je n'entends guère les affaires, encore moins les procédures. J'ai tout remis à votre bonté et à votre équité.

Dans le projet de délégation que vous me faites l'honneur de m'envoyer, vous me dites que vous avez toujours exactement payé M. Crozat. La différence est cruelle pour moi. M. Crozat, qui a cent mille écus de rente au moins, est payé à point nommé; et moi, parce que je ne suis pas riche, on me doit près de quatre années. Ce n'est pas là, en vérité, le sens du *dabitur habenti* de l'Évangile¹, et jamais le receveur saint Matthieu ni son camarade saint Marc n'ont prétendu que Votre Altesse dût payer M. Crozat de préférence à moi. Voyez, monseigneur, tous les commentaires des quatre évangélistes sur ce texte; il n'y est pas dit un mot, je vous le jure, de M. Crozat. Hélas! monseigneur, je ne vous demandais pas ce payement régulier que vous avez fait à ce Crésus-Crozat²; je vous demandais une assurance, une simple délégation pour Irus³-Voltaire.

J'avais prié M. l'abbé Moussinot de vous aller trouver, car pour son frère, il ne sait que signer son nom; mais, monseigneur, cet abbé est une espèce de philosophe peu accoutumé à parler aux princes, les respectant beaucoup, et les fuyant davantage. C'est un homme simple, doux, dont la simplicité s'effarouche à la vue d'un grand seigneur. Il m'abandonnerait sur-le-champ s'il fallait qu'il fût obligé de parler contradictoirement à un homme de votre nom. Daignez condescendre à sa timidité, et souffrez que vos gens d'affaires confèrent avec lui, ou que M. Bronod lui donne un rendez-vous certain. C'est encore une chose très-dure d'aller inutilement chez M. Bronod⁴.

Je suis bien plus fâché que vous, monseigneur, des procédures qu'on a faites. Les avocats au conseil ne sont pas à bon marché, et tout cela est infiniment désagréable. Je m'en console par un peu de philosophie, et, surtout, par l'espérance que vous me continuerez vos bontés.

840. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 8 mars.

J'étais bien étonné, mon cher ami, que, quand j'avais la fièvre, vous vous portassiez bien; mais je vois par votre lettre

1. Saint Matthieu, xxv, 29.

2. Antoine Crozat; voyez, tome XXXIII, la lettre 420.

3. Mendiant immortalisé par Homère et Ovide. Voyez, tome IX, le vers 131 du premier *Discours sur l'Homme*.

4. Notaire.

que notre ancienne sympathie dure toujours. Vous avez dû être saigné du pied, car je le fus il y a cinq ou six jours, et probablement cela vous a fait grand bien. Voilà ma nièce¹ à Landau. Je l'eusse mieux aimée à Paris ou dans mon voisinage. Elle épouse au moins un homme dont tout le monde m'écrit du bien². Elle sera heureuse partout où elle sera. Si vous avez un peu d'amitié pour la cadette, recommandez-lui de faire comme son aînée; je ne dis pas de s'en aller en province, mais de choisir un honnête homme qui surtout ne soit point bigot. Le fanatique Arouet la déshériterait, si elle ne prend pas un convulsionnaire; et moi, je la déshérite si elle prend un homme qui sache seulement ce que c'est que la Constitution. Raillerie à part, je voudrais qu'elle pût trouver quelque garçon de mérite avec qui je pusse un peu vivre. Je ne veux point laisser mon bien à un sot. Je lui donnerai à peu près autant qu'à son aînée. Tâchez, mon ami, de lui trouver son fait.

Je ne suis point étonné que vous ayez deviné M. de La Chaussée; vous êtes *homo arguta naris*³, et ses vers doivent frapper un odorat fin comme le vôtre. Je suis bien aise qu'il continue à confondre, par ses succès dans des genres opposés, les impertinentes *Épîtres* de l'auteur des *Aïeux chimériques*⁴. Son *Maximien* sera sans doute autrement écrit que celui de Thomas Corneille. Il est vrai que ce Thomas intriguait ses pièces comme un Espagnol. On ne peut pas nier qu'il n'y ait beaucoup d'invention et d'art dans son *Maximien*, aussi bien que dans *Camma*, *Stilicon*, *Timocrate*. Le rôle de Maximien même n'est pas sans beauté, et la manière dont il se tue eut autrefois un très-grand succès.

J'avais songé d'abord à te faire tomber :
Voilà, pour me punir d'avoir manqué ta chute,
Et comme je prononce, et comme j'exécute.

Ces vers et cette mort furent fort bien reçus, et la pièce eut plus de trente représentations; mais cet effort d'intrigue, cet art recherché avec lequel la pièce est conduite, a servi ensuite à la faire tomber : car, au milieu de tant de ressorts et d'incidents, les passions n'ont pas leurs coudées franches; il faut qu'elles soient à l'aise pour que les babillards puissent toucher. D'ailleurs

1. Celle qui alors épousa M. Denis.

2. Il était alors question de mariage avec M. de La Rochemondière; voyez la lettre à Thieriot du 7 février.

3. Horace dit *Emunctæ naris*.

4. J.-B. Rousseau.

le style de Thomas Corneille est si faible qu'il fait tout languir, et une pièce mal écrite ne peut jamais être une bonne pièce.

Vous donneriez, à mon gré, une louange médiocre au nouvel auteur, si sa tragédie n'était pas mieux écrite que l'*Héraclius* de Pierre Corneille, dont vous me parlez. Je vous avoue que le style de cet ouvrage m'a toujours surpris par la dureté, le galimatias, et le familier qui y règne. Je ne connais guère de beau dans *Héraclius* que ce morceau qui vaut seul une pièce :

O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice ! etc.

(Acte IV, scène iv.)

D'ailleurs, l'insipidité de la partie carrée entre Léonce et Pulchérie, Héraclius et Léontine, et les malheureux raisonnements d'amour en vers très-bourgeois dont tout cela est farci, m'ont excédé toujours, et terriblement ennuyé. Je sais bien que Despréaux avait en vue *Héraclius* dans ces vers :

Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.

(*L'Art poét.*, ch. III, v. 51.)

Je n'ai point vu *la Métromanie* ; mais on peut hardiment juger de l'ouvrage par l'auteur.

Voici une lettre¹ pour notre prince. Adieu ; vous devriez bien venir nous voir avec ces Denis².

841. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, le 8 mars.

Monseigneur, le plus zélé de vos admirateurs n'est pas le plus assidu de vos correspondants. La raison en est qu'il est le plus malade, et que très-souvent la fièvre le prend quand il voudrait passer ses plus agréables heures à avoir l'honneur d'écrire à Votre Altesse royale.

Nous avons reçu votre belle prose du 19 février, et vos vers pour M^{me} la marquise du Châtelet, qui est confondue, charmée, et qui ne sait comment répondre à ces agaceries si séduisantes ; et avec votre lettre du 27, l'*Ode sur la Patience*, par laquelle votre muse royale adoucit les maux de M. de Keyserlingk. J'ai fait mon

1. Celle qui suit immédiatement.

2. M. et M^{me} Denis passèrent quelques jours à Cirey, dans le mois d'avril suivant. (Cl.)

profit de cette ode ; elle va très-bien à mon état de langueur. Le remède opère sur moi tout aussi bien que sur votre goutteux, car je me tiens tout aussi philosophe que lui. Je sens comme lui le prix de vos vers, et je trouve, comme lui, dans les lettres de Votre Altesse royale, un charme contre tous les maux.

Vous aimez Keyserlingk, et vous prenez le soin
De l'exhorter à patience ;
Ah ! quand nous vous lisons, grâce à votre éloquence,
D'une telle vertu nous n'avons pas besoin.

Puisque vous daignez, monseigneur, amuser votre loisir par des vers, voici donc la troisième *Épître sur le Bonheur*, que je prends la liberté de vous envoyer. Le sujet de cette troisième *Épître* est *l'Envie*¹, passion que je voudrais bien que Votre Altesse royale inspirât à tous les rois. Je vous envoie de mes vers, monseigneur, et vous m'honorez des vôtres. Cela me fait souvenir du commerce perpétuel qu'Hésiode dit que la terre entretient avec le ciel : elle envoie des vapeurs ; les dieux rendent de la rosée. Grand merci de votre rosée, monseigneur ; mais ma pauvre terre sera incessamment en friche. Les maladies me minent, et rendront bientôt mon champ aride ; mais ma dernière moisson sera pour vous.

Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem,
Pauca *Federico*.

(VIRG., EC. X, V. 1.)

J'ai pourtant dans mon lit fait deux nouveaux actes, à la place des deux derniers de *Mérope*, qui m'ont paru trop languissants. Quand Votre Altesse royale voudra voir le fruit de ses avis dans ces deux nouveaux actes, j'aurai l'honneur de les lui envoyer. J'ai bien à cœur de donner une pièce tragique qui ne soit point enjolivée d'une intrigue d'amour, et qui mérite d'être lue ; je rendrais par là quelque service au théâtre français, qui, en vérité, est trop galant. Cette pièce est sans amour : la première que j'aurai l'honneur d'envoyer à Remusberg méritera pour titre : *De Remedio amoris*². Ce n'est pas que je n'aie assurément un profond respect pour l'amour et pour tout ce qui lui appartient ; mais qu'il se soit emparé entièrement de la tragédie, c'est une usurpation de notre souverain ; et je protesterai au moins contre l'usurpation, ne pouvant mieux faire. Voilà, monseigneur, tout

1. Voyez, tome IX, le troisième des *Discours sur l'Homme*.

2. C'est le titre d'un poème d'Ovide.

ce que vous aurez de moi, cette fois-ci, pour le département poétique ; mais le département de la métaphysique m'embarrasse beaucoup.

La lettre du 17 février, de Votre Altesse royale, est en vérité un chef-d'œuvre. Je regarde ces deux lettres¹ sur la *Liberté* comme ce que j'ai vu de plus fort, de mieux lié, de plus conséquent, sur ces matières. Vous avez certainement bien des grâces à rendre à la nature de vous avoir donné un génie qui vous fait roi dans le monde intellectuel, avant que vous le soyez dans ce misérable monde composé de passions, de grimaces, et d'extérieur. J'avais déjà beaucoup de respect pour l'opinion de la fatalité, quoique ce ne soit pas la mienne : car en nageant dans cette mer d'incertitudes, et n'ayant qu'une petite branche où je me tiens, je me donne bien de garde de reprocher à mes compagnons les nageurs que leur petite branche est trop faible. Je suis fort aise, si mon roseau vient à casser, que mon voisin puisse me prêter le sien. Je respecte bien davantage l'opinion que j'ai combattue, depuis que Votre Altesse royale l'a mise dans un si beau jour ; me permettra-t-elle de lui exposer encore mes scrupules ?

Je me bornerai, pour ne pas ennuyer le Marc-Aurèle d'Allemagne, à deux idées qui me frappent encore vivement, et sur lesquelles je le supplie de daigner m'éclairer.

Plus je m'examine, plus je me crois libre (en plusieurs cas) ; c'est un sentiment que tous les hommes ont comme moi ; c'est le principe invariable de notre conduite. Les plus outrés partisans de la fatalité absolue se gouvernent tous suivant les principes de la *Liberté*. Or, je leur demande comment ils peuvent raisonner et agir d'une manière si contradictoire, et ce qu'il y a à gagner à se regarder comme des tournebroches, lorsqu'on agit toujours comme un être libre ? Je leur demande encore par quelle raison l'auteur de la nature leur a donné ce sentiment de liberté, s'ils ne l'ont point ? Pourquoi cette imposture dans l'Être qui est la vérité même ? De bonne foi, trouve-t-on une solution à ce problème ? Répondre que Dieu ne nous a pas dit : Vous êtes libres, n'est pas une défaite ? Dieu ne nous a pas dit que nous sommes libres, sans doute, car il ne daigne pas nous parler ; mais il a mis dans nos cœurs un sentiment que rien ne peut affaiblir, et c'est là pour nous la voix de Dieu. Tous nos autres sentiments sont vrais. Il ne nous trompe point dans le désir que

1. Les lettres 807 et 828.

nous avons d'être heureux, de boire, de manger, de multiplier notre espèce. Quand nous sentons des désirs, certainement ces désirs existent; quand nous sentons des plaisirs, il est bien sûr que nous n'éprouvons pas des douleurs; quand nous voyons, il est bien certain que l'action de voir n'est pas celle d'entendre; quand nous avons des pensées, il est bien clair que nous pensons. Quoi donc! le sentiment de la *Liberté* sera-t-il le seul dans lequel l'Être infiniment parfait se sera joué en nous faisant une illusion absurde? Quoi! quand je confesse qu'un dérangement de mes organes m'ôte ma liberté, je ne me trompe pas, et je me tromperais quand je sens que je suis libre? Je ne sais si cette exposition naïve de ce qui se passe en nous fera quelque impression sur votre esprit philosophe; mais je vous conjure, monseigneur, d'examiner cette idée, de lui donner toute son étendue, et, ensuite, de la juger sans aucune acception de parti, sans même considérer d'autres principes plus métaphysiques, qui combattent cette preuve morale. Vous verrez ensuite lequel il faudra préférer, ou de cette preuve morale qui est chez tous les hommes, ou de ces idées métaphysiques qui portent toujours le caractère de l'incertitude.

Mon second scrupule roule sur quelque chose de plus philosophique. Je vois que tout ce qu'on a jamais dit contre la liberté de l'homme se tourne encore avec bien plus de force contre la liberté de Dieu.

Si on dit que Dieu a prévu toutes nos actions, et que, par là, elles sont nécessaires, Dieu a aussi prévu les siennes, qui sont d'autant plus nécessaires que Dieu est immuable. Si on dit que l'homme ne peut agir sans *raison suffisante*, et que cette raison incline sa volonté, la raison suffisante doit encore plus emporter la volonté de Dieu, qui est l'Être souverainement raisonnable.

Si on dit que l'homme doit choisir ce qui lui paraît le meilleur, Dieu est encore plus nécessaire à faire ce qui est le meilleur.

Voilà donc Dieu réduit à être l'esclave du destin; ce n'est plus un être qui se détermine par lui-même: c'est donc une cause étrangère qui le détermine; ce n'est plus un agent, ce n'est plus Dieu.

Mais si Dieu est libre, comme les fatalistes même doivent l'avouer, pourquoi Dieu ne pourra-t-il pas communiquer à l'homme un peu de cette liberté, en lui communiquant l'être, la pensée, le mouvement, la volonté, toutes choses également inconnues? Sera-t-il plus difficile à Dieu de nous donner la *Liberté*, que de nous donner le pouvoir de marcher, de manger, de digé-

rer ? Il faudrait avoir une démonstration que Dieu n'a pu communiquer l'attribut de la *Liberté* à l'homme ; et, pour avoir cette démonstration, il faudrait connaître les attributs de la Divinité ; mais qui les connaît ?

On dit que Dieu, en nous donnant la *Liberté*, aurait fait des dieux de nous ; mais sur quoi le dit-on ? pourquoi serais-je dieu avec un peu de liberté, quand je ne le suis pas avec un peu d'intelligence ? Est-ce être dieu que d'avoir un pouvoir faible, borné et passager ; de choisir et de commencer le mouvement ? Il n'y a pas de milieu : ou nous sommes des automates qui ne faisons rien, et dans qui Dieu fait tout ; ou nous sommes des agents, c'est-à-dire des créatures libres. Or, je demande quelle preuve on a que nous sommes de simples automates, et que ce sentiment intérieur de liberté est une illusion.

Toutes les preuves qu'on apporte se réduisent à la prescience de Dieu. Mais sait-on précisément ce que c'est que cette prescience ? Certainement on l'ignore. Comment donc pouvons-nous faire servir notre ignorance des attributs suprêmes de Dieu à prouver la fausseté d'un sentiment réel de liberté que nous éprouvons dans nos âmes ?

Je ne peux concevoir l'accord de la prescience et de la *Liberté*, je l'avoue ; mais dois-je pour cela rejeter la *Liberté* ? Nierai-je que je sois un être pensant, parce que je ne vois point ni comment la matière peut penser, ni comment un être pensant peut être esclave de la matière ? Raisonner ce qu'on appelle *a priori* est une chose fort belle, mais elle n'est pas de la compétence des humains. Nous sommes tous sur les bords d'un grand fleuve ; il faut le remonter avant d'oser parler de sa source. Ce serait assurément un grand bonheur si on pouvait, en métaphysique, établir des principes clairs, indubitables, et en grand nombre, d'où découlerait une infinité de conséquences, comme en mathématiques ; mais Dieu n'a pas voulu que la chose fût ainsi. Il s'est réservé le patrimoine de la métaphysique ; le règne des idées pures et des essences des choses est le sien. Si quelqu'un est entré dans ce partage céleste, c'est assurément vous, monseigneur ; et je dirai, dans mon cœur, de votre personne, ce que les flatteurs disent des rois, qu'ils sont les images de la Divinité.

Au reste, les vers de la *Henriade*, que vous daignez citer, n'ont été faits que dans la vue d'exprimer uniquement que notre liberté ne nuit pas à la prescience divine, qui fait ce qu'on appelle le *destin*. Je me suis exprimé un peu durement dans cet endroit ; mais en poésie on ne dit pas toujours précisément ce que l'on

voudrait dire, la roue tourne, et emporte son homme par sa rapidité.

Avant de finir sur cette matière, j'aurai l'honneur de dire à Votre Altesse royale que les sociniens, qui nient la prescience de Dieu sur les contingents, ont un grand apôtre qu'ils ne connaissent peut-être pas : c'est Cicéron, dans son livre *de la Divination*. Ce grand homme aime mieux dépouiller les dieux de la prescience que les hommes de la *Liberté*.

Je ne crois pas que, tout grand orateur qu'il était, il eût pu répondre à vos raisons. Il aurait eu beau faire de longues périodes, ce seraient des sons contre des vérités ; laissons-le donc avec ses phrases.

Mais que Votre Altesse royale me permette de lui dire que les dieux de Cicéron et le dieu de Newton et de Clarke ne sont pas de la même espèce : c'est le dieu de Cicéron qu'on peut appeler un dieu raisonnant dans les cafés sur les opérations de la campagne prochaine : car qui n'a point de prescience n'a que des conjectures, et qui n'a que des conjectures est sujet à dire autant de pauvretés que le *London's Journal* ou la gazette de Hollande ; mais ce n'est pas là le compte de sir Isaac Newton et de Samuel Clarke, deux têtes aussi philosophiques que Marc Tulle était bavard.

Le docteur Clarke, qui a assez approfondi ces matières, dont Newton n'a parlé qu'en passant, dit, me semble, avec assez de raison, que nous ne pouvons nous élever à la connaissance imparfaite des attributs divins que comme nous élevons un nombre quelconque à l'infini, allant du connu à l'inconnu.

Chaque manière d'apercevoir, bornée et finie dans l'homme, est infinie dans Dieu. L'intelligence d'un homme voit un objet à la fois, et Dieu embrasse tous les objets. Notre âme prévoit par la connaissance du caractère d'un homme ce que cet homme fera dans une telle occasion, et Dieu prévoit, par la même connaissance poussée à l'infini, ce que cet homme fera. Ainsi ce qui dans nous est science de conjecture, et qui ne nuit point à la *Liberté*, est dans Dieu science certaine, tout aussi peu nuisible à la *Liberté*. Cette manière de raisonner n'est pas, me semble, si ridicule.

Mais je m'aperçois, monseigneur, que je le suis très-fort en vous ennuyant de mes idées, et en affaiblissant celles des autres. Votre seule bonté me rassure. Je vois que votre cœur est aussi humain que votre esprit est étendu. Je vois, par vos vers à M. de Keyserlingk, combien vous êtes capable d'aimer ; aussi ma qua-

trième *Épître sur le Bonheur* finira par l'amitié ; sans elle il n'y a point de bonheur sur la terre.

M^{me} la marquise du Châtelet vous admire si fort qu'elle n'ose vous écrire. Je suis donc bien hardi, monseigneur, moi qui vous admire tout autant, pour le moins, et qui me répands en ces énormes bavarderies.

Que ne puis-je vous dire :

. In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Cæsar!

(HOR., lib. II, ep. 1, v. 3.)

Je suis avec un profond respect, un attachement, une reconnaissance sans bornes, etc.

842. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 22 mars.

Mon cher ami, allez vous faire ... avec vos excuses et votre chagrin sur la petite inadvertance en question. Tous mes secrets assurément sont à vous comme mon cœur. Je dois à votre seigneur royal trois ou quatre réponses. Vous voyez qu'il égaye sa solitude par des vers et de la prose. La seule entreprise de faire des vers français me paraît un prodige dans un Allemand qui n'a jamais vu la France. Il a raison de faire des vers français : car combien de Français font des vers allemands ! Mais je vous assure que si le seul projet d'être poète m'étonne dans un prince, sa philosophie me surprend bien davantage. C'est un terrible métaphysicien et un penseur bien intrépide. Mon cher Thieriot, voilà notre homme ; conservez la bienveillance de cette âme-là, et m'en croyez. J'ai vu *la Piromanie*¹ : cela n'est pas sans esprit ni sans beaux vers ; mais ce n'est un ouvrage estimable en aucun sens. Il ne doit son succès passager qu'à Lefranc et à moi. On m'a envoyé aussi *Lysimachus*² : j'ai lu la première page, et vite au feu. J'ai lu ce poème sur *l'Amour-propre*³, et j'ai bâillé. Ah ! qu'il pleut de mauvais vers ! Envoyez-moi donc ces *Épîtres*⁴ qu'on m'attribue. Qu'est-ce que c'est que cette drogue *sur le bonheur* ? N'est-ce point

1. *La Métromanie*.

2. Tragédie de Gilles de Caux (mort en 1733), achevée par son fils, et jouée le 13 décembre 1737.

3. *Essai sur l'Amour-propre*, poème par M. de La Drevetière, sieur de l'Isle ; Paris, Prault, 1738, in-8°.

4. Les trois *Épîtres sur le Bonheur*, déjà citées, et qui sont les trois premiers *Discours sur l'Homme*. Voltaire, persécuté alors pour d'excellents ouvrages,

quelque misérable qui babille sur la félicité, comme les Gresset, et d'autres pauvres diables qui suent d'ahan dans leurs greniers pour chanter dans la volupté et la paresse ?

Comment va le procès d'Orphée-Rameau et de Zoile-Castel. Ce monstre d'abbé Desfontaines continue-t-il de donner ses *malsemaines*¹ ? Mais ce qui m'intéresse le plus, viendrez-vous nous voir ? Savez-vous ce que Quesnel-Arouet a donné à mon aimable nièce ? Dites-moi donc cela, car je veux lui disputer son droit d'ainesse. Mes compliments à ceux qui m'aiment ; de l'oubli aux autres. *Vale* ; je vous aime de tout mon cœur.

843. — A M. RAMEAU.

Mars².

Je vous félicite beaucoup, monsieur, d'avoir fait de nouvelles découvertes dans votre art, après nous avoir fait entendre de nouvelles beautés. Vous joignez aux applaudissements du parterre de l'Opéra³ les suffrages de l'Académie des sciences⁴ ; mais surtout vous avez joui d'un honneur que jamais, ce me semble, personne n'a eu avant vous. Les autres auteurs sont commentés d'ordinaire, des milliers d'années après leur mort, par quelque vilain pédant ennuyeux ; vous l'avez été de votre vivant, et on sait que votre commentateur⁵ est quelque chose de très-différent, en toute manière, de l'espèce de ces messieurs.

Voilà bien de la gloire ; mais le révérend Père Castel a considéré que vous pourriez en prendre trop de vanité, et il a voulu, en bon chrétien, vous procurer des humiliations salutaires. Le zèle de votre salut lui tient si fort au cœur que, sans trop considérer l'état de la question, il n'a songé qu'à vous abaisser, aimant mieux vous sanctifier que vous instruire.

Le beau mot, *sans raison*, du Père Canaye⁶ l'a si fort touché

croyait devoir désavouer ces chefs-d'œuvre, afin de se soustraire à la haine des dévots, qui ne lui pardonnaient pas même *la Henriade*.

1. Voyez tome XXXIII, page 541.

2. Cette lettre est citée dans celle du 28 mars à Thieriot. On voit dans celle du 15 juin suivant (1738) que Voltaire, ami de Rameau, avait à se plaindre de Zoile-Castel.

3. Allusion à la musique de *Castor et Pollux*.

4. Cette académie, à laquelle Rameau, en 1737, avait dédié sa *Génération harmonique*, avait jugé, sur le rapport de trois de ses membres, que les vues de l'auteur de ce traité étaient nouvelles et dignes de l'attention du public.

5. Ce n'est point un commentaire, mais seulement un extrait de l'ouvrage de Rameau, qu'avait donné M^{me} de La Popelinière ; voyez une note sur la lettre 628.

6. Voyez la note 4, tome XXIII, page 564.

qu'il est devenu la règle de toutes ses actions et de tous ses livres ; et il fait valoir si bien ce grand argument que je m'étonne comment vous aviez pu l'é luder.

Vous pouvez disputer contre nous, monsieur, qui avons la pauvre habitude de ne reconnaître que des principes évidents, et de nous traîner de conséquence en conséquence.

Mais comment avez-vous pu disputer contre le révérend Père Castel ? En vérité, c'est combattre comme Bellérophon. Songez, monsieur, à votre téméraire entreprise : vous vous êtes borné à calculer les sons, et à nous donner d'excellente musique pour nos oreilles, tandis que vous avez affaire à un homme qui fait de la musique pour les yeux. Il peint des menuets et de belles sarabandes. Tous les sourds de Paris sont invités au concert qu'il leur annonce depuis douze ans ; et il n'y a point de teinturier qui ne se promette un plaisir inexprimable à l'Opéra des couleurs que doit représenter le révérend physicien avec son *clavecin oculaire*. Les aveugles mêmes y sont invités¹ ; il les croit d'assez bons juges des couleurs. Il doit le penser, car ils en jugent à peu près comme lui de votre musique. Il a déjà mis les faibles mortels à portée de ses sublimes connaissances. Il nous prépare par degrés à l'intelligence de cet art admirable. Avec quelle bonté, avec quelle condescendance pour le genre humain, daigne-t-il démontrer dans ses *Lettres*, dont les journaux de Trévoux sont dignement ornés, je dis démontrer par lemmes, théorèmes, scolies : 1° que les hommes aiment les plaisirs ; 2° que la peinture est un plaisir ; 3° que le jaune est différent du rouge, et cent autres questions épineuses de cette nature !

Ne croyez pas, monsieur, que, pour s'être élevé à ces grandes vérités, il ait négligé la musique ordinaire ; au contraire, il veut que tout le monde l'apprenne facilement, et il propose, à la fin de sa *Mathématique universelle*, un plan de toutes les parties de la musique, en cent trente-quatre traités, pour le soulagement de la mémoire : division certainement digne de ce livre rare, dans lequel il emploie trois cent soixante pages avant de dire ce que c'est qu'un angle.

Pour apprendre à connaître votre maître, sachez encore, ce que vous avez ignoré jusqu'ici avec le public nonchalant, qu'il a fait un nouveau système de physique qui assurément ne ressemble

1. Le Père Castel, dans ses *Lettres au président de Montesquieu*, dit que les aveugles mêmes sauront juger de son clavecin. (*Note de Voltaire.*)

à rien, et qui est unique comme lui. Ce système¹ est en deux gros tomes. Je connais un homme intrépide qui a osé approcher de ces terribles mystères : ce qu'il m'en a fait voir est incroyable. Il m'a montré (liv. V, chap. III, IV, et V) que ce sont « les hommes qui entretiennent le mouvement dans l'univers, et tout le mécanisme de la nature ; et que, s'il n'y avait point d'hommes, toute la machine se déconcerterait ». Il m'a fait voir de petits tourbillons, des roues engrenées les unes dans les autres, ce qui fait un effet charmant, et en quoi consiste tout le jeu des ressorts du monde. Quelle a été mon admiration quand j'ai vu (p. 309, part. II) ce beau titre : « Dieu a créé la nature, et la nature a créé le monde ! »

Il ne pense jamais comme le vulgaire. Nous avons cru, jusqu'ici, sur le rapport de nos sens trompeurs, que le feu tend toujours à s'élever dans l'air ; mais il emploie trois chapitres à prouver qu'il tend en bas. Il combat généreusement une des plus belles démonstrations de Newton². Il avoue qu'en effet il y a quelque vérité dans cette démonstration ; mais, semblable à un Irlandais célèbre dans les écoles, il dit : *Hoc fateor, verum contra sic argumentor*. Il est vrai qu'on lui a prouvé que son raisonnement contre la démonstration de Newton était un sophisme ; mais, comme dit M. de Fontenelle, les hommes se trompent, et les grands hommes avouent qu'ils se sont trompés. Vous voyez bien, monsieur, qu'il ne manque rien au révérend Père qu'un petit aveu pour être grand homme. Il porte partout la sagacité de son génie, sans jamais s'éloigner de sa sphère. Il parle de la folie (chap. VII, liv. V), et il dit que les organes du cerveau d'un fou sont « une ligne courbe et l'expression géométrique d'une équation ». Quelle intelligence ! Ne croirait-on pas voir un homme opulent qui calcule son bien ?

En effet, monsieur, ne reconnaît-on pas à ses idées, à son style, un homme extrêmement versé dans ces matières ? Savez-vous bien que, dans sa *Mathématique universelle*, il dit que ce que l'on appelle le plus grand angle est réellement le plus petit, et que l'angle aigu, au contraire, est le plus grand ; c'est-à-dire il prétend que le contenu est plus grand que le contenant : chose merveilleuse comme bien d'autres !

Savez-vous encore qu'en parlant de l'évanouissement des

1. Intitulé *Traité de la Pesanteur universelle*, 1724, 2 vol. in-12.

2. C'est la proposition dans laquelle Newton démontre, par la méthode des fluxions, que tout corps mù en une courbe quelconque, s'il parcourt des aires égales, dans des temps égaux, tend vers un centre, et *vice versa*. (Note de Voltaire.)

quantités infiniment petites par la multiplication, il ajoute joliment « qu'on ne s'élève souvent que pour donner du nez en terre » ?

Il faut bien, monsieur, que vous succombiez sous le géomètre et sous le bel esprit. Ce nouveau Père Garasse, qui attaque tout ce qui est bon, n'a pas dû vous épargner. Il est encore tout glorieux des combats qu'il a soutenus contre les Newton, les Leibnitz, les Réaumur, les Maupertuis. C'est le don Quichotte des mathématiques, à cela près que don Quichotte croyait toujours attaquer des géants, et que le révérend Père se croit un géant lui-même.

Ne le troublons point dans la bonne opinion qu'il a de lui; laissons en paix les mânes de ses ouvrages, ensevelis dans le *Journal de Trévoux*, qui, grâce à ses soins, s'est si bien soutenu dans la réputation que Boileau lui a donnée, quoique, depuis quelques années, les *Mémoires*¹ modernes ne fassent point regretter les anciens. Il va écrire peut-être une nouvelle *lettre* pour rassurer l'univers sur votre musique : car il a déjà écrit plusieurs brochures pour rassurer l'univers², pour éclairer l'univers. Imitiez l'univers, monsieur, et ne lui répondez point.

844. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

27 mars (1738).

En réponse à celle du 24.

J'accepte les douze assiettes, non les plats ; le lustre à la mode, tel que Lebrun en vend, non les vieux lustres, quelque beaux qu'on les dise ; la pendule, avec cent vingt francs de retour, non celle qu'on fait quatre cent quarante francs.

Quand on viendra, mon cher ami, de la part d'un M. Médine demander trois cents florins, dites : J'ai reçu commission de les prêter, *hoc verum* ; mais de les prêter en l'air, *hoc absurdum*. Qu'un bon banquier fasse son billet payable dans un an, et je les prête.

Idem, je veux bien prêter au sieur Le Ratz de Lanthenée⁴, ingénieur, trois cents livres ; mais que celui qui imprime (son ouvrage ?) signe un billet payable dans un an. Il faut prêter et non perdre ; être bon et non dupe.

Quelques louis au compteur de l'argent du sieur Michel pour ses peines : passé deux cents livres, non.

1. Voyez la note tome XXI, page 169.

2. Allusion, entre autres, aux *Lettres philosophiques sur la fin du monde*, publiées par le jésuite Castel en 1736.

3. Édition Courtat.

4. Gentilhomme liégeois, dont il a été question tome XXII, page 398.

Je prie toujours votre frère de me dire d'où il tient l'*Almanach du Diable*, qu'il m'a envoyé d'office, et le *Recueil du sieur Ferrand*. Il peut et doit me le dire : je ne le commettrai point.

Le d'Arnaud avait promis d'apprendre à écrire. S'il avait une bonne écriture, je l'aurais placé. C'est un sot. Dites-lui cette vérité pour son bien.

Je me réfère aux précédentes pour tout le reste.

A votre loisir, demandez à votre avocat son avis sur ces deux cas :

1° Un homme doit une rente viagère hypothéquée sur une terre. Il vend la terre sans avertir le pensionnaire viager. Que dit la loi à cela? Et si ce vendeur a encore des biens libres, le viager a-t-il toujours son droit d'hypothèque? S'il n'a pas de biens libres, que devient la rente viagère après la mort de ce débiteur?

2° Un homme a des rentes viagères; il s'en va à Utrecht pour jansénisme ou calvinisme, comme il vous plaira; il doit cent mille francs, et avant de partir il délègue dix mille livres de rentes pour dix ans. Cependant on confisque son bien. La confiscation a-t-elle lieu? Ses créanciers seront-ils payés? Ses délégations sont-elles payables sa vie durant? Deux belles questions! *Vale.*

La boîte émaillée couverte de cristal de roche n'est pas ce qu'on demande. On s'est mieux expliqué depuis ma dernière. C'est une boîte d'or émaillée de fleurs en mosaïque. Il y en avait à Paris, il y a quelques années. Un de vos brocanteurs peut trouver cela.

Je vous embrasse.

845. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 28 mars¹.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 8 de ce mois avec quelque sorte d'inquiétude sur votre santé. M. Thieriot me marque qu'elle n'était pas bonne; ce que vous me confirmez encore. Il semble que la nature, qui vous a partagé d'une main si avantageuse du côté de l'esprit, ait été plus avare en ce qui regarde votre santé, comme si elle avait eu regret d'avoir fait un ouvrage achevé. Il n'y a que les infirmités du corps qui puissent nous faire présumer que vous êtes mortel; vos ouvrages doivent nous persuader le contraire.

1. Le 17 mars 1738. (*Oeuvres posthumes.*) — La réponse à cette lettre est la lettre 853.

Les grands hommes de l'antiquité ne craignaient jamais plus l'implacable malignité de la fortune qu'après les grands succès. Votre fièvre pourrait être comptée, à ce prix, comme un équivalent ou comme un contre-poids de votre *Méropé*.

Pourrais-je me flatter d'avoir deviné les corrections que vous voulez faire à cette pièce, vous qui en êtes le père, vous qui l'avez jugée en Brutus? Pour moi, qui ne l'ai point faite, moi qui n'y prend d'autre intérêt que celui de l'auteur, j'ai lu deux fois la *Méropé* avec toute l'attention dont je suis capable, sans y apercevoir de défauts. Il en est de vos ouvrages comme du soleil; il faut avoir le regard très-perçant pour y découvrir des taches.

Vous voudrez bien m'envoyer les quatre actes corrigés, comme vous me le faites espérer, sans quoi les ratures et les corrections rendraient mon original embrouillé et difficile à déchiffrer.

Despréaux et tous les grands poètes n'atteignaient à la perfection qu'en corrigeant. Il est fâcheux que les hommes, quelques talents qu'ils aient, ne puissent produire quelque chose de bon tout d'un coup. Ils n'y arrivent que par degrés. Il faut sans cesse effacer, châtier, émonder, et chaque pas qu'on avance est un pas de correction.

Virgile, ce prince de la poésie latine, était encore occupé de son *Énéide* lorsque la mort le surprit. Il voulait sans doute que son ouvrage répondit à ce point de perfection qu'il avait dans l'esprit, et qui était semblable à celui de l'orateur dont Cicéron nous fait le portrait.

Vous, dont on peut placer le nom à côté de celui de ces grands hommes, sans déroger à leur réputation, vous tenez le chemin qu'ils ont tenu, pour imprimer à vos ouvrages ce caractère d'immortalité si estimable et si rare.

La Henriade, le *Brutus*, la *Mort de César*, etc., sont si parfaits que ce n'est pas une petite difficulté de ne rien faire de moindre. C'est un fardeau que vous partagez avec tous les grands hommes. On ne leur passe pas ce qui serait bon en d'autres. Leurs ouvrages, leurs actions, leur vie, enfin tout doit être excellent en eux. Il faut qu'ils répondent sans cesse à leur réputation; il faut, s'il m'est permis de me servir de cette expression, qu'ils gravissent sans cesse contre les faiblesses de l'humanité.

Le *Maximien* de La Chaussée n'est point encore parvenu jusqu'à moi. J'ai vu *l'École des Amis*, qui est de ce même auteur, dont le titre est excellent et les vers ordinaires, faibles, monotones, et ennuyeux. Peut-être y a-t-il trop de témérité à moi, étranger et presque barbare, de juger des pièces du théâtre français; cependant ce qui est sec et rampant dégoûte bientôt. Nous choisissons ce qu'il y a de meilleur pour le représenter ici. Ma mémoire est si mauvaise que je fais avec beaucoup de discernement le triage des choses qui doivent la remplir: c'est comme un petit jardin où l'on ne sème pas indifféremment toutes sortes de semences, et qu'on n'orne que des fleurs les plus rares et les plus exquises.

Vous verrez, par les pièces que je vous envoie, les fruits de ma retraite et de vos instructions. Je vous prie de redoubler votre sévérité pour tout ce qui vous viendra de ma part. J'ai du loisir, j'ai de la patience, et, avec

tout cela, rien de mieux à faire qu'à changer les endroits de mes ouvrages que vous aurez réprouvés.

On travaille actuellement à la Vie de la czarine et du czarovitz. J'espère vous envoyer dans peu ce que j'aurai pu ramasser à ce sujet. Vous trouverez dans ces anecdotes des barbaries et des cruautés semblables à celles qu'on lit dans l'histoire des premiers Césars.

La Russie est un pays où les arts et les sciences n'avaient point pénétré. Le czar n'avait aucune teinture d'humanité, de magnanimité, ni de vertu; il avait été élevé dans la plus crasse ignorance; il n'agissait que selon l'impulsion de ses passions déréglées: tant il est vrai que l'inclination des hommes les porte au mal, et qu'ils ne sont bons qu'à proportion que l'éducation ou l'expérience a pu modifier la fougue de leur tempérament.

J'ai connu le grand maréchal de la cour (de Prusse), Printzen, qui vivait encore en 1724, et qui, sous le règne du feu roi, avait été ambassadeur chez le czar¹. Il m'a raconté que, lorsqu'il arriva à Pétersbourg, et qu'il demanda de présenter ses lettres de créance, on le mena sur un vaisseau qui n'était pas encore lancé du chantier. Peu accoutumé à de pareilles audiences, il demanda où était le czar; on le lui montra qui accommodait des cordages au haut du tillac. Lorsque le czar eut aperçu M. de Printzen, il l'invita de venir à lui par le moyen d'un échelon de cordes; et, comme il s'en excusait sur sa maladresse, le czar se descendit à un câble comme un matelot, et vint le joindre.

La commission dont M. de Printzen était chargé lui ayant été très-agréable, le prince voulut donner des marques éclatantes de sa satisfaction. Pour cet effet, il fit préparer un festin somptueux auquel M. de Printzen fut invité. On y but, à la façon des Russes, de l'eau-de-vie, et on en but brutalement. Le czar, qui voulait donner un relief particulier à cette fête, fit amener une vingtaine de strelitz qui étaient détenus dans les prisons de Pétersbourg, et, à chaque grand verre qu'on vidait, ce monstre affreux abattait la tête de ces misérables. Ce prince dénaturé voulut, pour donner une marque de considération particulière à M. de Printzen, lui procurer, suivant son expression, le plaisir d'exercer son adresse sur ces malheureux. Jugez de l'effet qu'une semblable proposition dut faire sur un homme qui avait des sentiments et le cœur bien placé. M. de Printzen, qui ne le céda en sentiments à qui que ce fût, rejeta une offre qui, en tout autre endroit, aurait été regardée comme injurieuse au caractère dont il était revêtu, mais qui n'était qu'une simple civilité dans ce pays barbare. Le czar pensa se fâcher de ce refus, et il ne put s'empêcher de lui témoigner quelques marques de son indignation; ce dont cependant il lui fit réparation le lendemain.

Ce n'est pas une histoire faite à plaisir; elle est si vraie qu'elle se trouve dans les relations de M. de Printzen, que l'on conserve dans les archives².

1. Marquard-Louis de Printzen, né en 1675, mort le 8 novembre 1725, fut envoyé deux fois en mission extraordinaire par la cour de Berlin en Russie, de 1698 à 1699, et en 1700. Le czar Pierre lui-même avait été à Berlin en 1697.

2. Les dépêches de M. de Printzen sont conservées, en Prusse, aux archives royales de l'État, et la relation citée par Frédéric ne s'y trouve pas.

J'ai même parlé à plusieurs personnes qui ont été dans ce temps-là à Pétersbourg, lesquelles m'ont attesté ce fait. Ce n'est point un conte su de deux ou trois personnes, c'est un fait notoire.

De ces horribles cruautés, passons à un sujet plus gai, plus riant, et plus agréable : ce sera la petite pièce qui suivra cette tragédie.

Il s'agit de la muse de Gresset, qui, à présent, est une des premières du Parnasse français. Cet aimable poète a le don de s'exprimer avec beaucoup de facilité. Ses épithètes sont justes et nouvelles; avec cela il a des tours qui lui sont propres; on aime ses ouvrages, malgré leurs défauts. Il est trop peu soigné, sans contredit, et la paresse, dont il fait tant l'éloge, est la plus grande rivale de sa réputation.

Gresset a fait une ode *sur l'Amour de la patrie*, qui m'a plu infiniment. Elle est pleine de feu et de morceaux achevés. Vous aurez remarqué sans doute que les vers de huit syllabes réussissent mieux à ce poète que ceux de douze.

Malgré le succès des petites pièces de Gresset, je ne crois pas qu'il réussisse jamais au théâtre français, ou dans l'épopée. Il ne suffit pas de simples bluettes d'esprit pour des pièces de si longue haleine; il faut de la force, il faut de la vigueur et de l'esprit vif et mûr pour y réussir. Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe.

On copie, suivant que vous le souhaitez, la cantate de la Lecouvreur. Je l'enverrai achever¹ à Cirey. Des oreilles françaises, accoutumées à des vaudevilles et à des antiennes, ne seront guère favorables aux airs méthodiques et expressifs des Italiens. Il faudrait des musiciens en état d'exécuter cette pièce dans le goût où elle doit être jouée, sans quoi elle vous paraîtra tout aussi touchante que le rôle de Brutus récité par un acteur suisse ou autrichien.

Césarion vient d'arriver avec toutes les pièces dont vous l'avez chargé; je vous en remercie mille fois; je suis partagé entre l'amitié, la joie et la curiosité. Ce n'est pas une petite satisfaction que de parler à quelqu'un qui vient de Cirey; que dis-je ? à un autre moi-même qui m'y transporte, pour ainsi dire. Je lui fais mille questions à la fois, je l'empêche même de me satisfaire; il nous faudra quelques jours avant d'être en état de nous entendre. Je m'amuse bien mal à propos de vous parler de l'amitié, vous qui la connaissez si bien, et qui en avez si bien décrit les effets².

Je ne vous dis rien encore de vos ouvrages. Il me les faut lire à tête reposée pour vous en dire mon sentiment; non que je m'ingère de les apprécier; ce serait faire du tort à ma modestie. Je vous exposerai mes doutes, et vous confondrez mon ignorance.

Mes salutations à la sublime Émilie, et mon encens pour le divin Voltaire. Je suis avec une très-parfaite estime, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami,

FÉDÉRIC.

1. Échouer. (Variante des *OEuvres posthumes*.)

2. Voyez, tome IX, le *Temple de l'Amitié*, et les douze derniers vers du quatrième *Discours sur l'Homme*, ouvrages que Voltaire avait envoyés à Frédéric.

846. — A. M. THIERIOT.

Le 28 mars.

Je vois, mon cher Thieriot, que *Maximien* a le sort de toutes les pièces trop intriguées. Ces ouvrages-là sont comme les gens accablés de trop d'affaires. Il n'y a point d'éloquence où il y a surcharge d'idées ; et, sans éloquence, comment peut-on plaire longtemps ?

Or çà, je veux bientôt vous envoyer une pièce¹ aussi simple que *Maximien* est implexe. Il vous a donné un microscope à facette ; je vous donnerai une glace tout unie, et vous la casserez si elle ne vous plaît pas. On m'a fait cent chicanes, cent tracasseries, pour mes *Éléments de Newton* ; ma foi, je les laisse là ; je ne veux pas perdre mon repos pour Newton même ; je me contente d'avoir raison pour moi. Je n'aurai pas l'honneur d'être apôtre, je ne serai que croyant.

On m'a fait voir une lettre² à Rameau sur le révérend Père Castel, qui m'a paru plaisante, et qui vaut bien une réplique sérieuse ; mais je n'ose même l'envoyer, de peur qu'une tracasserie me passe par les mains. Si vous étiez homme à promettre, *jurejurando*, secret profond et inviolable, je pourrais vous envoyer cela : car si promettez, tiendrez.

Ce que vous me dites de Lefranc m'étonne. De quoi diable s'avise-t-il d'aller parler du droit de remontrances à une cour des aides³ de province ? J'aime autant vanter les droits des ducs et pairs à mon bailliage. Je m'imagine qu'on l'a exilé à cause de la vanité qu'il a eue de faire de la cour des aides de Montauban un parlement de Paris. Cependant il a été dévoré du zèle de bon citoyen ; en cette qualité je lui fais mon compliment, et je vous prie de lui dire que, comme homme, comme Français, et comme poète, je m'intéresse fort à lui. Il aurait dû savoir plus tôt que des personnes comme lui et moi devaient être unies contre les Piron ; mais sa *Didon*, toute médiocre qu'elle est, lui tourna la tête, et lui fit faire une préface⁴ impertinente *au possible*, qui mérite mieux l'exil que tout discours à une cour des aides.

1. *Méropé*.

2. C'est la lettre 843.

3. Lefranc (de Pompignan) était alors avocat général de la cour des aides, à Montauban.

4. La *Préface* qu'on lit en tête de *Didon*, dans les diverses éditions des *OEuvres de Lefranc de Pompignan*, est bien différente de ce qu'elle était dans les premières éditions, où elle était intitulée *Lettre à M. le marquis de Néelle*. (B.)

Vous avez vu ma nichée de nièces, et vous ne me mandez point ce que Quesnel-Arouet a donné. Il faudrait pourtant que Locke-Voltaire en sût deux mots.

Je vous embrasse tendrement. Comment vont votre estomac, votre poitrine, vos entrailles? Tout cela ne vaut pas le diable chez moi.

P. S. On me mande de Bruxelles que saint Rousseau, confessé par un carme, a déclaré n'avoir point de parents, quoiqu'il ait une sœur à Paris, et un cousin cordonnier, rue de la Harpe. Il a fait dire trois messes pour sa guérison, et a fait un pèlerinage à une *Madona* : il s'en porte beaucoup mieux. Il a fait une ode sur le miracle de la sainte Vierge en sa faveur.

847. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Le 31 mars.

Monsieur, je suis obligé de vous avertir que j'ai reçu, deux jours de poste successivement, les lettres de M. Thieriot ouvertes ¹. Je ne jurerais pas même que la dernière ² que vous m'avez écrite n'ait essuyé le même sort. J'ignore si c'est en France, ou dans les États du roi mon père, qu'elles ont été victimes d'une curiosité assez mal placée. On peut savoir tout ce que contient notre correspondance. Vos lettres ne respirent que la vertu et l'humanité, et les miennes ne contiennent, pour l'ordinaire, que des éclaircissements que je vous demande sur des sujets auxquels la plupart du monde ne s'intéresse guère. Cependant, malgré l'innocence des choses que contient notre correspondance, vous savez assez ce que c'est que les hommes, et qu'ils ne sont que trop portés à mal interpréter ce qui doit être exempt de tout blâme. Je vous prierai donc de ne point adresser par M. Thieriot les lettres qui rouleront sur la philosophie ou sur des vers. Adressez-les plutôt à M. Tronchin-Dubreuil ; elles me parviendront plus tard, mais j'en serai récompensé par leur sûreté. Quand vous m'écrirez des lettres où il n'y aura que des bagatelles, adressez-les à votre ordinaire par M. Thieriot, afin que les curieux aient de quoi se satisfaire.

Césarion me charme par tout ce qu'il me dit de Cirey. Votre histoire du *Siècle de Louis XIV* m'enchanté. Je voudrais seulement que vous n'eussiez point rangé Machiavel, qui était un malhonnête homme, au rang des autres grands hommes de son temps. Quiconque enseigne à manquer de parole, à opprimer, à commettre des injustices, fût-il d'ailleurs l'homme le plus distingué par ses talents, ne doit jamais occuper une place due uniquement aux vertus et aux talents louables. Cartouche ne mérite point de tenir un

1. D'après ce qu'en dit Frédéric, dans l'avant-dernier alinéa de sa lettre du 19 avril suivant, il paraît que celles de Thieriot n'avaient pas été *ouvertes* ; mais c'était une inadvertance des employés secrets de la poste, à Paris et à Berlin. (Cl.)

2. Celle du 8 mars.

rang parmi les Boileau, les Colbert et les Luxembourg. Je suis sûr que vous êtes de mon sentiment. Vous êtes trop honnête homme pour vouloir mettre en honneur la réputation flétrie d'un coquin méprisable; aussi suis-je sûr que vous n'avez envisagé Machiavel que du côté du génie. Pardonnez-moi ma sincérité; je ne la prodiguerais pas si je ne vous en croyais très-digne.

Si les histoires de l'univers avaient été écrites comme celle que vous m'avez confiée, nous serions plus instruits des mœurs de tous les siècles, et moins trompés par les historiens. Plus je vous connais, et plus je trouve que vous êtes un homme unique. Jamais je n'ai lu de plus beau style que celui de l'*Histoire de Louis XIV*. Je relis chaque paragraphe deux ou trois fois, tant j'en suis enchanté. Toutes les lignes portent coup; tout est nourri de réflexions excellentes; aucune fausse pensée, rien de puéril, et, avec cela, une impartialité parfaite. Dès que j'aurai lu tout l'ouvrage, je vous enverrai quelques petites remarques, entre autres sur les noms allemands, qui sont un peu maltraités: ce qui peut répandre de l'obscurité sur cet ouvrage, puisqu'il y a des noms qui sont si défigurés qu'il faut les deviner.

Je souhaiterais que votre plume eût composé tous les ouvrages qui sont faits et qui peuvent être de quelque instruction: ce serait le moyen de profiter et de tirer utilité de la lecture. Je m'impatiente quelquefois des inutilités, des pauvres réflexions, ou de la sécheresse qui règne dans certains livres: c'est au lecteur à digérer de pareilles lectures. Vous épargnez cette peine à vos lecteurs. Qu'un homme ait du jugement ou non, il profite également de vos ouvrages. Il ne lui faut que de la mémoire.

Il me faut de l'application et une contention d'esprit pour étudier vos *Éléments de Newton*; ce qui se fera après Pâques, faisant une petite absence pour prendre

ce que vous savez,
Avec beaucoup de bienséance¹.

Je vous exposerai mes doutes avec la dernière franchise, honteux de vous mettre toujours dans le cas des Israélites, qui ne pouvaient relever les murs de Jérusalem qu'en se défendant d'une main, tandis qu'ils travaillaient de l'autre.

Avouez que mon système est insupportable; il me l'est quelquefois à moi-même. Je cherche un objet pour fixer mon esprit, et je n'en trouve encore aucun. Si vous en savez, je vous prie de m'en indiquer qui soit exempt de toute contradiction. S'il y a quelque chose dont je puisse me persuader, c'est qu'il y a un Dieu adorable dans le ciel, et un Voltaire presque aussi estimable à Cirey.

J'envoie une petite bagatelle² à madame la marquise, que vous lui ferez accepter. J'espère qu'elle voudra la placer dans ses entresols, et qu'elle voudra s'en servir pour ses compositions.

1. Ces deux vers sont de Voltaire; voyez, tome X, page 250, l'*Épître au duc de Sully*.

2. C'était une écritoire, dont Voltaire parle dans la lettre 928.

Je n'ai pas pu laisser votre portrait entre les mains de Césarion. J'ai envié à mon ami d'avoir conversé avec vous, et de posséder encore votre portrait. C'en est trop, me suis-je dit, il faut que nous partagions les faveurs du destin. Nous pensons tous de même sur votre sujet, et c'est à qui vous aimera et vous estimera le plus.

J'ai presque oublié de vous parler de vos pièces fugitives : *la Modération*¹ dans le bonheur, *le Cadenas*, *le Temple de l'Amitié*, etc., tout cela m'a charmé. Vous accumulez la reconnaissance que je vous dois. Que la marquise n'oublie pas d'ouvrir l'encrier. Soyez persuadé que je ne regrette rien plus au monde que de ne pouvoir vous convaincre des sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très-fidèlement affectionné ami.

FÉDÉRIC.

848. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 3 avril (1738).

En réponse à celle du 31 mars.

Je vous renvoie, mon cher abbé, la reconnaissance de M. Michel, et je persiste à lui donner vingt mille livres en rentes viagères, et à lui laisser vingt mille livres au denier cinq par des billets renouvelables de trois en trois mois. Nous mettrons tout le reste en actions : ainsi voilà nos affaires arrangées.

Je n'ai point à écrire à M. de Gennes. C'est monsieur votre frère qui doit avertir M. Clément, ou tel autre fondé de procuration, que l'échéance est arrivée, et, si on ne paye point, je ne connais qu'un exploit en ce cas pour toute lettre. M. de Gennes est fermier général de Bretagne ; s'il ne paye pas, c'est une très-mauvaise volonté, à quoi la justice est le seul remède. En un mot, c'est à un huissier à faire tous les compliments dans cette affaire, et je vous supplie de ne pas épargner cette politesse. Un petit mot de lettre à M. d'Auneuil ne coûte que quatre sous pour un Savoyard, et ne gâtera rien.

Si M. de Barassy ne me rend pas mes deux mille livres, dont il s'est emparé fort mal à propos, je me flatte que M. le lieutenant civil me les fera rendre. Il ne faut pas assurément le ménager.

Pour M. Tanevot, je prie monsieur votre frère de lui écrire encore, et de lui dire que je suis malade. S'il ne fait point de réponse, il faudra s'adresser au premier commis de M. de Saint-Florentin, dont j'ignore le nom ; mais, pour moi, je vous prie de

1. Allusion à l'un des trois premiers *Discours sur l'Homme*, et non au quatrième, que le prince n'avait pas encore reçu, mais qu'il semble indiquer ici.

2. Édition Courtat.

me dispenser d'écrire : je n'aime pas à demander, à moins que ce ne soit pour d'autres.

Vraiment, vous m'avez fait une belle tracasserie avec le sieur Medina¹. Ah! mon cher abbé, ne montrez donc point mes lettres. Je veux bien obliger ce Medina ; je veux bien aussi ne point perdre l'argent que je lui prête ; mais je ne voulais pas qu'il fût instruit de la défiance très-raisonnable que j'ai du payement. J'avais grande raison de demander une signature d'homme solvable ; mais aussi je voulais et je devais lui épargner la mortification d'un refus qui lui fit sentir que l'état où il est est trop connu. C'est un homme obéré que je voulais servir avec un peu de prudence, sans lui marquer que je suis instruit du mauvais état de ses affaires. Si vous pouvez raccommo-der ce petit mal-là, vous me ferez plaisir, sinon je m'en console aisément.

Je serais bien aise de savoir si en effet il y a un Rousseau, cordonnier, rue de la Harpe.

J'attends la décision du second cas, et vous remercie de la décision du premier.

Peu importe que l'homme en question soit ou calviniste, ou janséniste, ou juif, ou musulman, ou païen ; ce qui importe, c'est de savoir si, ses biens ayant été confisqués par justice, ses rentes viagères y sont comprises, et si ses billets antérieurs à cette confiscation sont valables au profit de ses créanciers. A en juger par les pauvres lumières de la raison, cela doit être ainsi, et qu'on ait confisqué, par exemple, le bien de M. de Bonneval, le musulman, en 1730, je ne dois pas moins être payé de ce qu'il me devait en 1729 : car ce qu'il me devait était mon bien, non le sien ; mais ce bien était une rente de M. de Bonneval, non échue alors, et confisquée depuis. La justice, en ce cas, n'est-elle pas contraire à la raison ? Voilà ce que je demande à votre raison très-juste.

Je supplie monsieur votre frère de me dire s'il connaît le sieur Parfait ; quel homme c'est, et si c'est lui qui a imprimé le livre en question.

849. — A M. BERGER.

Cirey, avril.

M^{me} la marquise du Châtelet a renvoyé le livre que vous lui avez prêté. Il doit être chez l'abbé Moussinot. Après la honte de barbouiller de tels ouvrages, la plus grande est de les lire : aussi

1. Voltaire vient de le nommer « Médine ». (C.)

M^{me} du Châtelet l'a envoyé à Pacolet après en avoir vu deux pages.

Je puis vous dire, mon cher monsieur, que ces *Épîtres*¹ dont vous me parlez ne sont pas de moi, et vous me feriez une vraie peine si vous ne faisiez pas tous vos efforts pour désabuser le public. Je ne veux ni usurper la gloire des autres, ni me charger de leurs querelles. Je suis assez fâché qu'on m'ait osé imputer l'en nuyeuse et dix fois trop longue *Réponse*² aux *Épîtres* de Rousseau. Il est bien lâche à celui qui l'a osé faire de n'avoir osé l'avouer.

J'ai fait pis contre ce scélérat; je l'ai convaincu de calomnie par la lettre de M. le duc d'Artemberg et par vingt autres preuves. J'ai parlé de lui, comme un honnête homme doit parler d'un monstre; mais, en prononçant sa sentence, je l'ai signée de mon nom.

Je vous prie de me faire voir une ode³ de l'ex-jésuite Gresset, qu'on dit être très-belle.

Je suis très-fâché que les *Éléments de Newton* paraissent. Les libraires se sont trop précipités. Il est assez plaisant que j'achète mon ouvrage. Je crois qu'il sera utile aux personnes qui ont du goût pour les sciences, qui cherchent la vérité, et qui n'ont pas le temps de la retrouver dans les sources. Ce qui me fâche, c'est que, outre mes fautes, il y en aura beaucoup de la part des éditeurs. Mandez-moi des nouvelles de mon livre.

Je vous prie de faire mes compliments à certain élève d'Apolon et de Minerve, nommé La Bruère. C'est un des jeunes gens de Paris dont j'ai la meilleure opinion. Il devrait m'envoyer sa tragédie. Je lui garderais une fidélité inviolable.

Je vous embrasse.

850. — A M. THIERIOT.

Le 10 avril.

J'ai reçu, mon cher ami, le petit écrit imprimé; je vous remercie bien de ces attentions. La littérature m'est plus chère que jamais. Newton ne m'a point rendu insensible, et vous pouvez me dire avec notre maître Horace :

Quæ circumvolitas agilis thyma?

(Lib. I, ép. III, v. 21.)

1. Les *Épîtres sur le Bonheur*. J.-B. Rousseau n'avait pas été oublié dans la troisième, qui traite de l'Envie.

2. Voyez les lettres 637, 643, 651, 654, où cette *Réponse* est citée.

3. Sur l'Amour de la patrie.

Vous devriez bien m'envoyer le discours populaire de Lefranc; je m'intéresse beaucoup à lui depuis qu'il a fait doublement cocu un intendant. En vérité, cela est fort à l'honneur des belles-lettres; mais, mon cher ami, cela n'est point à l'honneur des lettres de cachet, et je trouve fort mauvais qu'on exile les gens pour avoir madame ***.

Vous verrez ci-jointe la lettre¹ d'une bonne âme à Orphée-Rameau sur Zoïle-Castel.

. *Secretum* petimusque damusque vicissim.

(HOR., de *Art. poet.*, v. 11.)

Ce Castel-là est un chien enragé; c'est le fou des mathématiques, et le tracassier de la société.

Je vous enverrai incessamment la *Méropé*; mais, pour Dieu, n'en parlez pas; n'allez pas aussi vous imaginer que cela soit écrit du ton de *Brutus*.

Telephus et Peleus, cum pauper et exul uterque,

Projicit ampullas.

(HOR., de *Art. poet.*, v. 96.)

Dieu garde Zaïre d'être autre chose que tendre! Dieu garde Méropé de faire la Cornélie! *Flebilis Ino*². Vous ne verrez là d'autre amour que celui d'une mère, d'autre intrigue que la crainte et la tendresse, trois personnages principaux, et voilà tout. La plus extrême simplicité est ce que j'aime; si elle dégénère en platitude, vous en avertirez votre ami.

Je serais bien étonné que mes *Éléments de Newton* parussent. La copie que j'avais laissée en Hollande était assez informe; ce qu'ils avaient commencé de l'édition était encore plus vicieux. J'ai averti les libraires de ne se pas presser, de m'envoyer les feuilles, d'attendre les corrections; s'ils ne le font pas, tant pis pour eux. Deux personnes³ de l'Académie des sciences ont vu l'ouvrage, et l'ont approuvé. Je suis assez sûr d'avoir raison. Si les libraires ont tort, je les désavouerai hautement.

Monsieur le chancelier a trouvé que j'étais un peu hardi de soupçonner le monde d'être un peu plus vieux qu'on ne dit; cependant je n'ai fait que rapporter les observations astronomiques de MM. de Louville et Godin. Or, par ces observations, il apparaît que notre pôle pourrait bien avoir changé de place

1. Voyez plus haut la lettre 843.

2. Horace, de *Arte poet.*, 123.

3. MM. Pitot et Montcarville. Ce dernier n'était pas de l'Académie des sciences.

dans le sens de la latitude, et cela assez régulièrement. Or, si cela était, il pourrait à toute force y avoir une période d'environ deux millions d'années; et si cette période existait, et qu'elle eût commencé à un point, comme, par exemple, au nord, il serait démontré que le monde aurait environ cent trente mille ans d'antiquité, et c'est le moins qu'on pourrait lui donner. Mais je ne veux me brouiller avec personne pour l'antiquité de la noblesse de ce globe; eût-il vécu cent millions de siècles, ma vie ni la vôtre n'en dureraient pas un jour de plus. Songeons à vivre, et à vivre heureux. Pour moi,

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'est tout ce que je leur demande.

D'ailleurs, quand les hommes seraient encore plus sots qu'ils ne sont, je ne m'en mêlerai point.

Votre petit Basque a bien fait; mais on avait fait assez mal ici de ne pas le faire venir d'abord. On ne doit jamais manquer l'acquisition d'un homme de mérite.

J'ai l'insolence d'en chercher un pour mon usage. Je voudrais quelque petit garçon philosophe qui fût adroit de la main, qui pût me faire mes expériences de physique; je le ferais seigneur d'un cabinet de machines, et de quatre ou cinq cents livres de pension, et il aurait le plaisir d'entendre Émilie-Newton, qui, par parenthèse, entend mieux l'*Optique* de ce grand homme qu'aucun professeur, et que M. Coste¹, qui l'a traduite.

Adieu, Père Mersenne.

851. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Ruppin, 19 avril².

Monsieur, j'y perds de toutes les façons lorsque vous êtes malade, tant par l'intérêt que je prends à tout ce qui vous touche que par la perte d'une infinité de bonnes pensées que j'aurais reçues si votre santé l'avait permis.

Pour l'amour de l'humanité, ne m'alarmez plus par vos fréquentes indispositions, et ne vous imaginez pas que ces alarmes soient métaphoriques; elles sont trop réelles, pour mon malheur. Je tremble de vous appliquer les deux plus beaux vers que Rousseau ait peut-être faits de sa vie :

Et ne mesurons point au nombre des années
La course des héros³.

1. Pierre Coste, mort en janvier 1747.

2. Voltaire répondit, le 20 mai, à cette lettre et à celle du 31 mars.

3. Livre II, ode x, vers 35-36.

Césarion m'a fait un rapport exact de l'état de votre santé. J'ai consulté des médecins à ce sujet; ils m'ont assuré, foi de médecins, que je n'avais rien à craindre pour vos jours; mais, pour votre incommodité, qu'elle ne pouvait être radicalement guérie, parce que le mal était trop invétéré. Ils ont jugé que vous deviez avoir une obstruction dans les viscères du bas-ventre, que quelques ressorts se sont relâchés, que des flatuosités¹ ou une espèce de néphrétique sont la cause de vos incommodités. Voilà ce que, à plus de cent lieues, la faculté en a jugé. Malgré le peu de foi que j'ajoute à la décision de ces messieurs, plus incertaine souvent que celle des métaphysiciens, je vous prie cependant, et cela véritablement, de faire dresser le *statum morbi* de vos incommodités, afin de voir si peut-être quelque habile médecin ne pourrait vous soulager. Quelle joie serait la mienne de contribuer en quelque façon au rétablissement de votre santé! Envoyez-moi donc, je vous prie, l'énumération de vos infirmités et de vos misères, en termes barbares et en langage baroque, et cela avec toute l'exactitude possible. Vous m'obligerez véritablement, ce sera un petit sacrifice que vous serez obligé de faire à mon amitié.

Vous m'avez accusé la réception de quelques-unes de mes pièces, et vous n'y ajoutez aucune critique. Ne croyez point que j'aie négligé celles que vous avez bien voulu faire de mes autres pièces. Je joins ici la correction nouvelle de l'ode *sur l'Amour de Dieu*, ajoutée à une pièce adressée à Césarion. La manie des vers me lutine sans cesse, et je crains que ce soit de ces maux auxquels il n'y a aucun remède.

Depuis que l'Apollon de Cirey veut bien éclairer les petits atomes de Remusberg, tout y cultive les arts et les sciences.

Voici une lettre d'un jeune homme qui est chez moi, à un de ses amis; quelques mots de votre part sur son sujet l'encourageront infiniment; c'est un génie qui se formera par la culture, et qui s'arrête, crainte de mal faire².

Je voudrais que vous eussiez eu besoin de mon ode *sur la Patience*, pour vous consoler des rigueurs d'une maîtresse, et non pour supporter vos infirmités. Il est facile de donner des consolations de ce qu'on ne souffre point soi-même; mais c'est l'effort d'un génie supérieur que de triompher des maux les plus aigus, et d'écrire avec toute la liberté d'esprit, du sein même des souffrances.

Votre *Épître sur l'Envie* est inimitable. Je la préfère presque encore à ses deux jumelles. Vous parlez de l'envie comme un homme qui a senti le mal qu'elle peut faire, et des sentiments généreux comme de votre patrioïne. Je vous reconnais toujours aux grands sentiments. Vous les sentez si bien qu'il vous est facile de les exprimer.

Comment parler de mes pièces, après avoir parlé des vôtres? Ce qu'il vous plaît d'en dire sent un tant soit peu l'ironie. Mes vers sont les

1. Ou que des flegmes, des flatuosités, etc. (*Œuvres posthumes*.)

2. Cet alinéa, omis dans l'édition de Kehl et dans l'édition Beuchot, est tiré *Œuvres posthumes*.

fruits d'un arbre sauvage; les vôtres sont d'un arbre franc. En un mot :

Tandis que l'aigle altier s'élève dans les airs,
L'hirondelle rase la terre.
Philomèle est ici l'emblème de mes vers;
Quant à l'oiseau du dieu qui porte le tonnerre,
Il ne convient qu'au seul Voltaire.

Je me conforme entièrement à votre sentiment touchant les pièces de théâtre. L'amour, cette passion charmante, ne devrait y être employé que comme des épiceries que l'on met dans certains ragoûts, mais qu'on ne prodigue pas, de crainte d'émousser la finesse du palais. *Méropé* mérite de toutes manières de corriger le goût corrompu du public, et de relever Melpomène du mépris que les colifichets de ses ornements lui attirent. Je me repose bien sur vous des corrections que vous aurez faites aux deux derniers actes de cette tragédie. Peu de chose la rendrait parfaite; elle l'est assurément à présent.

Corneille, après lui Racine, ensuite La Grange, ont épuisé tous les lieux communs de la galanterie et du théâtre. Crébillon a mis, pour ainsi dire, les Furies sur la scène; toutes ses pièces inspirent de l'horreur, tout y est affreux, tout y est terrible. Il fallait absolument après eux quitter une route usée pour en suivre une plus neuve, une plus brillante.

Les passions que vous mettez sur le théâtre sont aussi capables que l'amour d'émuouvoir, d'intéresser et de plaire. Il n'y a qu'à les bien traiter et les produire de la manière que vous le faites dans la *Méropé* et dans la *Mort de César*.

Le ciel te réservait pour éclairer la France.
Tu sortais triomphant de la carrière immense
Que l'épopée offrait à tes désirs ardents;
Et, nouveau Thucydide, on te vit avec gloire
Rempporter les lauriers consacrés à l'histoire.
Bientôt d'un vol plus haut, par des efforts puissants,
Ta main sut débrouiller Newton et la nature;
Et Melpomène enfin, languissant sans parure,
Attend tout à présent de tes riches présents.

Je quitte la brillante poésie pour m'abîmer avec vous dans le gouffre de la métaphysique; j'abandonne le langage des dieux, que je ne fais que bégayer, pour parler celui de la divinité même, qui m'est inconnu. Il s'agit à présent d'élever le faite du bâtiment dont les fondements sont très-peu solides. C'est un ouvrage d'araignée qui est à jour de tous côtés, et dont les fils subtils soutiennent la structure.

Personne ne peut être moins prévenu en faveur de son opinion que je le suis de la mienne. J'ai discuté la fatalité absolue avec toute l'application possible, et j'y ai trouvé des difficultés presque invincibles. J'ai lu une infinité de systèmes, et je n'en ai trouvé aucun qui ne soit hérissé d'absurdités: ce qui m'a jeté dans un pyrrhonisme affreux. D'ailleurs je n'ai aucune raison particulière qui me porte plutôt pour la *fatalité absolue* que pour

la liberté. Qu'elle soit ou qu'elle ne soit pas, les choses iront toujours le même train. Je soutiens ces sortes de choses tant que je puis, pour voir jusqu'où l'on peut pousser le raisonnement, et de quel côté se trouve le plus d'absurdités.

Il n'en est pas tout à fait de même de la *raison suffisante*. Tout homme qui veut être philosophe, mathématicien, politique, en un mot tout homme qui veut s'élever au-dessus du commun des autres, doit admettre la raison suffisante.

Qu'est-ce que cette raison suffisante ? C'est la cause des événements. Or tout philosophe recherche cette cause, ce principe : donc tout philosophe admet la raison suffisante. Elle est fondée sur la vérité la plus évidente de nos actions. *Rien* ne saurait produire un être, puisque *rien* n'existe pas. Il faut donc nécessairement que les êtres, ou les événements, aient une cause de leur être dans ce qui les a précédés : et cette cause on l'appelle la raison suffisante de leur existence ou de leur naissance. Il n'y a que le vulgaire qui, ne connaissant point de *raison suffisante*, attribue au *hasard* les effets dont les causes lui sont inconnues. Le *hasard*, en ce sens, est le synonyme de *rien*. C'est un être sorti du cerveau creux des poètes, et qui, comme ces globules de savon que font les enfants, n'a aucun corps.

Vous allez boire à présent la lie de mon nectar sur le sujet de la fatalité absolue. Je crains fort que vous n'éprouviez, à l'application de mon hypothèse, ce qui m'arriva l'autre jour. J'avais lu dans je ne sais quel livre de physique, où il s'agissait du muscle céphalopharyngien. Me voilà à consulter Furetière pour en trouver l'éclaircissement. Il dit que le muscle céphalopharyngien est l'orifice de l'œsophage, nommé pharynx. Ah ! pour le coup, dis-je, me voilà devenu bien habile. Les explications sont souvent plus obscures que le texte même. Venons à la mienne.

J'avoue premièrement que les hommes ont un sentiment de liberté ; ils ont ce qu'ils appellent la puissance de déterminer leur volonté, d'opérer des mouvements, etc. Si vous appelez ces actes la liberté de l'homme, je conviens avec vous que l'homme est libre. Mais, si vous appelez liberté les raisons qui déterminent les résolutions, les causes des mouvements qu'elles opèrent, en un mot, ce qui peut influencer sur ces actions, je puis prouver que l'homme n'est point libre.

Mes preuves seront tirées de l'expérience. Elles seront tirées des observations que j'ai faites sur les motifs de mes actions et sur celles des autres.

Je soutiens premièrement que tous les hommes se déterminent par des raisons tant bonnes que mauvaises (ce qui ne fait rien à mon hypothèse), et ces raisons ont pour fondement une certaine idée de bonheur ou de bien-être. D'où vient que, lorsqu'un libraire m'apporte *la Henriade* et les *Épigrammes* de Rousseau, d'où vient, dis-je, que je choisis *la Henriade* ? C'est que *la Henriade* est un ouvrage parfait, et dont mon esprit et mon cœur peuvent tirer un usage excellent, et que les épigrammes ordurières salissent l'imagination. C'est donc l'idée de mon avantage, de mon bien-être, qui porte ma raison à se déterminer en faveur d'un de ces ouvrages préférablement à l'autre ; c'est donc l'idée de mon bonheur qui détermine toutes

mes actions; c'est donc le ressort dont je dépends, et ce ressort est lié avec un autre, qui est mon tempérament. C'est là précisément la roue avec laquelle le Créateur monte les ressorts de la volonté; et l'homme a la même liberté que le pendule. Il a de certaines vibrations; en un mot, il peut faire des actions, etc., mais toutes asservies à son tempérament et à sa façon de penser plus ou moins bornée.

Questionnez quel homme il vous plaira sur ce qu'il a fait telle ou telle action; le plus stupide de tous vous alléguera une raison. C'est donc une raison qui le détermine; l'homme agit donc selon une loi, et en conséquence du ton que le Créateur lui a donné.

Voici donc une vérité non moins fondée sur l'expérience. Concluons donc que l'homme porte en soi le mobile qui le détermine ou qui cause ses résolutions.

Je voudrais, pour l'amour de la fatalité absolue, qu'on n'eût jamais cherché de subterfuge contre la liberté dans de faux raisonnements. Tel est celui que vous combattez très-bien, et que vous détruisez totalement. En effet rien de moins conséquent, que nous serions des dieux si nous étions libres. Il y a beaucoup de témérité à vouloir raisonner des choses qu'on ne connaît point; et il y en a encore infiniment plus de vouloir prescrire des limites à la toute-puissance divine.

J'examine simplement les vérités qui me sont connues; et de là je conclus que, puisqu'elles sont telles, Dieu a voulu qu'elles soient. Mon raisonnement ne fait qu'enchaîner les effets de la nature avec leur cause primitive, qui est Dieu.

Selon ce système, Dieu ayant prévu les effets des tempéraments et des caractères des hommes, conserve en plein sa prescience, et les hommes ont une espèce de liberté, quoique très-bornée, de suivre leurs raisonnements ou leur façon de penser.

Il s'agit à présent de montrer que mon hypothèse ne contient rien d'injurieux ni de contradictoire contre l'essence divine. C'est ce que je vais prouver.

L'idée que j'ai de Dieu est celle d'un Être tout-puissant, très-bon, infini, et raisonnable à un degré supérieur. Je dis que ce Dieu se détermine en tout par les raisons les plus sublimes, qu'il ne fait rien que de très-raisonnable et de très-conséquent. Ceci ne renverse en aucune façon la liberté de Dieu : car, comme Dieu est la raison même, dire qu'il se détermine par la raison, c'est dire qu'il se détermine par sa volonté, ce qui n'est, en ce sens, qu'un jeu de mots. De plus, Dieu peut prévoir ses propres actions, puisqu'elles sont asservies à l'infini, à l'excellence de ses attributs. Elles portent toujours le caractère de la perfection. Si donc Dieu est lui-même le destin, comment en peut-il être l'esclave ? Et si ce Dieu qui, selon M. Clarke, ne peut se tromper, si ce Dieu prévoit les actions des hommes, il faut donc nécessairement qu'elles arrivent. M. Clarke lui-même l'avoue sans s'en apercevoir.

Mon raisonnement se réduit à ce que Dieu, étant l'excellence même, il ne peut rien faire que de très-excellent; et c'est ce qu'attestent les œuvres de

la nature ; c'est de quoi tous les hommes en général nous sont un témoignage, et de quoi vous persuaderiez seul, s'il n'y avait que vous dans l'univers.

Cependant il faut se garder de juger du monde par parties ; ce sont les membres d'un tout, où l'assortiment est nécessaire. Dire, parce qu'il y a quelques hommes malfaisants, que Dieu a tout mal fait, c'est perdre de vue la totalité, c'est considérer un point dans un ouvrage de miniature, et négliger l'effet de l'ensemble. Comptons que tout ce que nous apercevons dans la nature concourt aux vues du Créateur. Si nos yeux de taupe ne peuvent apercevoir ces vues, ce défaut est dans notre nerf optique, et non pas dans l'objet que nous envisageons.

Voilà tout ce que mon imagination a pu vous fournir sur le roman de la fatalité absolue, et sur la prescience divine. Du reste, je respecte beaucoup Cicéron, protecteur de la liberté, quoique, à vrai dire, ses *Tusculanes* sont, de tous ses ouvrages, celui qui me convient le mieux.

Vous ennoblissez le dieu de M. Clarke d'une telle façon que je commence déjà à sentir du respect pour cette divinité. Si vous eussiez vécu du temps de Moïse, le dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'y aurait rien perdu, et sûrement il aurait été plus digne de nos hommages que celui que nous présente le bègue législateur des Juifs.

Je me réserve de vous parler une autre fois de votre excellent *Essai¹ de physique*. Cet ouvrage mérite bien d'occuper une autre lettre particulièrement destinée à ce sujet. Je remplirai également mes engagements touchant le *Siècle de Louis XIV* ; et je joindrai à cette lettre quelques *Considérations sur l'état du corps politique de l'Europe²*, que je vous prierai cependant de ne communiquer à personne. Mon dessein était de les faire imprimer en Angleterre comme l'ouvrage d'un anonyme. Quelques raisons m'en ont fait différer l'exécution.

J'attends l'*Épître sur l'Amitié³* comme une pièce qui couronnera les autres. Je suis aussi affamé de vos ouvrages que vous êtes diligent à les composer.

Je fus tout surpris, en vérité, lorsque je vis que la marquise du Châtelet me trouvait si admirable. J'en ai cherché la raison avec Leibnitz, et je suis tenté de croire que cette grande admiration de la marquise ne vient que d'un petit grain de paresse. Elle n'est pas aussi généreuse que vous de ses moments. Je me déclare incontinent le rival de Newton, et, suivant la mode de Paris, je vais composer un libelle contre lui. Il ne dépend que de la marquise de rétablir la paix entre nous. Je cède volontiers à Newton la préférence, que l'ancienneté de connaissance et son mérite personnel lui ont acquise, et je ne demande que quelques mots écrits dans des moments perdus ; moyennant quoi je tiens quitte la marquise de toute admiration quelconque.

1. Les *Éléments de la Philosophie de Newton*, que Frédéric avait reçus de Hollande avant Voltaire.

2. Ces *Considérations* font partie des *Œuvres posthumes de Frédéric II*.

3. C'est-à-dire le quatrième *Discours sur l'Homme*, à la fin duquel Voltaire fait de l'*Amitié* un éloge digne d'elle et de lui.

J'ai sonné le tocsin mal à propos dans la dernière lettre ¹ que je vous ai écrite; vous voudrez bien continuer votre correspondance par M. Thieriot. Mon soupçon, après l'avoir éclairci, s'est trouvé mal fondé. J'en suis bien aise, parce que cela me procurera d'autant plus promptement vos réponses.

Vous ne sauriez croire à quel point j'estime vos pensées, et combien j'aime votre cœur. Je suis bien fâché d'être le Saturne du monde planétaire dont vous êtes le soleil. Qu'y faire? mes sentiments me rapprochent de vous, et l'affection que je vous porte n'en est pas moins fervente. Je joins à cette lettre ce que vous m'avez demandé sur la vie de la czarine et du czarovitz. Si vous souhaitez quelque chose de plus sur ce sujet, je m'offre de vous satisfaire, étant à jamais, monsieur, votre affectionné et très-fidèle ami,

FÉDÉRIC.

852. — A M. THIERIOT.

Cirey, jeudi 23 avril.

Je reçois, mon cher Thieriot, un paquet de notre prince philosophe qui m'en apprend de bonnes ². Mais pourquoi, s'il vous plaît, n'accompagnez-vous pas vos paquets d'un petit mot de votre main? Pensez-vous que le commerce de l'héritier d'une couronne me soit plus cher que celui d'un ami?

Urbis amatorem *Thirium* salvere jubemus

Ruris amatores.

(HOR., lib. I, ep. x, v. 1.)

M^{me} la marquise du Châtelet a eu chez elle M. et M^{me} Denis. On a été extrêmement content, et je les ai vus partir avec regret. Si vous pouviez trouver un mari dans ce goût-là à la Serizy, vous lui rendriez un bon service. Je cherche à présent un Strabon ³, un garçon philosophe, qui puisse m'aider en physique, *mente manaque*, un petit diminutif de la race des Vaucanson. Une bonne maison, de la liberté, de la tranquillité, quatre ou cinq cents livres bien payées par an, et la disposition d'une bibliothèque de physique complète, et d'un cabinet de mathématiques, feraient son sort. Au reste, ce goût pour la physique n'éteint point celui de la littérature. Envoyez-moi donc ce qu'il y a de nouveau. On me parle d'une ode excellente de Gresset *sur l'Amour de la Patrie*, et d'une épître du Père Brumoi *sur la Liberté* ⁴.

1. Celle du 31 mars.

2. C'était probablement sur Pierre I^{er} tranchant lui-même la tête aux strélitz. Voyez la lettre 845.

3. Nom du valet dans la comédie de *Démocrate*, de Regnard.

4. Ne serait-ce pas la deuxième des *Épîtres sur le Bonheur*, que Voltaire désavouait, et qui traite de la *Liberté*?

Peut-être sont-ce de vieilles nouvelles qui arrivent tout usées.

Si vous venez à Cirey, j'ai quelque chose pour vous qui vous sera très-agréable et très-utile. *Vale.*

853. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) avril.

Monseigneur, j'ai reçu de nouveaux bienfaits de Votre Altesse royale, des fruits¹ précieux de votre loisir et de votre singulier génie. L'ode à Sa Majesté la reine votre mère me paraît votre plus bel ouvrage. Il faut bien, quand votre cœur se joint à votre esprit, qu'il en naisse un chef-d'œuvre. Je n'y trouve à reprendre que quelques expressions qui ne sont pas tout à fait dans notre exactitude française. Nous ne disons pas *des encens* au pluriel; nous ne disons point, comme on dit, je crois, en allemand, *encenser à quelqu'un*. Cette phrase n'est en usage que parmi quelques ministres réfugiés, qui tous ont un peu corrompu la pureté de la langue française. Voilà à peu près tout ce que ma pédanterie grammaticale peut critiquer dans cet ouvrage charmant, que je chéris comme homme, comme poète, comme serviteur bien tendrement attaché à votre auguste personne.

Que je suis enchanté quand je vois un prince, né pour régner, dire :

Ta clémence et ton équité,
Ces limites de ta puissance!

Voilà deux vers que j'admirerais dans le meilleur poète, et qui me transportent dans un prince. Vous faites, comme Marc-Aurèle, la satire des cours par votre exemple et par vos écrits, et vous avez, par-dessus lui, le mérite de dire en beaux vers, dans une langue étrangère, ce qu'il disait assez sèchement dans sa langue propre.

Si la tendresse respectable qui a dicté cette ode ne m'avait enlevé mon premier suffrage, je pourrais le donner à l'ode. Enfin il y a plus d'imagination, et le mérite de la difficulté surmontée, qu'on doit compter dans tous les arts, est bien plus grand dans une ode que dans une épître libre.

Le Printemps est dans un tout autre goût; c'est un tableau de Claude Lorrain. Il y a un poète anglais, homme de mérite,

1. Voyez plus haut le dixième alinéa de la lettre 845, de Frédéric, à laquelle celle-ci répond.

nommé Thomson, qui a fait *les Quatre Saisons* dans ce goût-là, en *blank verses*, sans rime. Il semble que le même dieu vous ait inspirés tous deux.

Votre Altesse royale me permettra-t-elle de faire sur ce poème une remarque qui n'est guère poétique ?

Et dans le vaste cours de ses longs mouvements,
La terre gravitant et roulant sur ses flancs,
Approchant du soleil, en sa carrière immense....

Voilà des vers philosophiques, par conséquent leur devoir est d'être vrais et d'avoir raison. Ce n'est pas ici Josué qui s'accommode à l'erreur vulgaire, et qui parle en homme très-vulgaire; c'est un prince copernicien qui parle, un prince dans les États de qui Copernic est né, car je le crois né à Thorn, et je pense que votre maison royale pourrait bien avoir des droits sur Thorn; mais venons au fait. Ce fait est que la terre, du printemps à l'été, s'éloigne toujours du soleil, de façon qu'au milieu du cancer elle est environ d'un million de grands milles germaniques plus loin de cet astre qu'au milieu de l'hiver, et que nous avons, moyennant cette inégalité dans son cours, huit jours d'été de plus que d'hiver. Je sais bien qu'on a cru longtemps qu'en été nous étions plus près du soleil; mais c'est une grande erreur. Il ne doit pas paraître singulier qu'un trente-troisième degré de proximité de plus ne nous échauffe pas, car je n'ai guère plus chaud à trente-deux pieds de ma cheminée qu'à trente-trois. Ce qui fait la chaleur n'est donc pas la proximité, mais la perpendicularité des rayons du soleil, et leur plus grande quantité réfractée de l'air sur la terre. Or, en été, les rayons sont plus approchants de la perpendiculaire et plus réfractés sur notre horizon septentrional, comme sait Votre Altesse. Je fais tout ce verbiage pour excuser mon unique critique. D'ailleurs, je ne puis trop remercier Votre Altesse royale de l'honneur qu'elle fait à notre Parnasse français.

J'envoie la quatrième *Épître*¹ par ce paquet; je corrige la troisième. J'aurais envoyé les trois nouveaux derniers actes de *Méropé*, mais on les transcrit.

Ce que Votre Altesse royale a daigné me mander du czar Pierre I^{er} change bien mes idées. Est-il possible que tant d'horreurs aient pu se joindre à des desseins qui auraient honoré Alexandre ? Quoi ! policer son peuple, et le tuer ! Être bourreau,

1. Ou le quatrième des *Discours sur l'Homme*.

abominable bourreau, et législateur ! Quitter le trône pour le souiller ensuite de crimes ! Créer des hommes, et déshonorer la nature humaine ! Prince, qui faites l'honneur du genre humain par le cœur et par l'esprit, daignez me développer cette énigme. J'attendrai les mémoires que vos bontés voudront bien me communiquer, et je n'en ferai usage que par vos ordres. Je ne continuerai l'Histoire de Louis XIV, ou plutôt de son *Siècle*, que quand vous me le commanderez. Je ne veux.... (*Le reste manque.*)

854. — A M. THIERIOT.

Je reçois votre lettre du 25, et bien des nouvelles qui me chagrinent. Premièrement, je suis assez fâché que Racine, que je n'ai jamais offensé, ait sollicité la permission d'imprimer une satire dévote de Rousseau contre moi. Je suis encore plus fâché qu'on m'attribue des épîtres sur *la Liberté*¹. Je ne veux point me trouver dans les caquets de Molina ni de Jansénius. On m'envoie un morceau d'une autre pièce de vers² où je trouve un portrait assez ressemblant à celui du prêtre de Bicêtre; mais, en vérité, il faut être bien peu fin pour ne pas voir que cela est de la main d'un académicien, ou de quelqu'un qui aspire à l'être. Je n'ai ni cet honneur ni cette faiblesse; et si j'ai à reprocher quelque chose à ce monstre d'abbé Desfontaines, ce n'est pas de s'être moqué de quelques ouvrages des Quarante.

Je suis bien aise que vous ayez gagné un louis à *gentil Bernard*; je voudrais que vous en gagnassiez cent mille à Crésus-Bernard.

Je n'ai point vu l'*Épître sur la Liberté*; je vais la faire venir avec les autres brochures du mois. C'est un amusement qui finit d'ordinaire par allumer mon feu.

Autre sujet d'affliction. On me mande que, malgré toutes mes prières, les libraires de Hollande débitent mes *Éléments de la Philosophie de Newton*, quoique imparfaits; or, *da mi consiglio*. Les libraires hollandais avaient le manuscrit depuis un an, à quelques chapitres près. J'ai cru qu'étant en France je devais à monsieur le chancelier le respect de lui faire présenter le manuscrit entier. Il l'a lu, il l'a marginé de sa main; il a trouvé surtout le dernier chapitre peu conforme aux opinions de ce pays-ci. Dès que j'ai été instruit par mes yeux des sentiments de monsieur le

1. Le deuxième *Discours sur l'Homme*.

2. Voyez la variante du troisième *Discours*, au vers 94.

chancelier, j'ai cessé sur-le-champ d'envoyer en Hollande la suite du manuscrit ; le dernier chapitre surtout, qui regarde les sentiments théologiques de M. Newton, n'est pas sorti de mes mains. Si donc il arrive que cet ouvrage tronqué paraisse en France par la précipitation des libraires, et si monsieur le chancelier m'en savait mauvais gré, il serait aisé, par l'inspection seule du livre, de le convaincre de ma soumission à ses volontés. Le manque des derniers chapitres est une démonstration que je me suis conformé à ses idées, dès que je les ai pu entrevoir ; je dis entrevoir, car il ne m'a jamais fait dire qu'il trouvât mauvais qu'on imprimât le livre en pays étranger. En un mot, soit respect pour monsieur le chancelier, soit aussi amour de mon repos, je ne veux point de querelle pour un livre ; je les brûlerais plutôt tous. Voulez-vous lire ce petit endroit de ma lettre à M. d'Argenson ¹ ? Est-il à propos que je lui en écrive ? Conduisez-moi. M. le bailli de Froulai est venu ici, et a été, je crois, aussi content de Cirey que vous le serez. Les Denis en sont assez satisfaits.

J'ai toujours *Méropé* sur le métier. *Vale, te amo.*

855. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

Ce 29 (avril 1738).

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 26.

Je ne pouvais deviner que M. le caissier n'exigeait point vingt pistoles, quand vous me mandiez : *Il faut lui donner vingt pistoles.* Cet *il faut* n'avait-il pas l'air d'un droit exigé ? et ce demi pour cent ne ressemblait-il pas au demi pour cent exigé par les notaires ? Toute la différence était que les notaires reçoivent cette rétribution de ceux qui empruntent, et qu'on paraissait l'exiger de moi, qui prêtais.

Un caissier aurait sans doute très-mauvaise grâce d'exiger quelque rétribution de ceux qui prêteraient à son maître. Si j'étais receveur général, et que mon caissier fit cette manœuvre, il ne la ferait pas longtemps. Cependant, comme toute peine mérite salaire, j'ai toujours eu intention que l'on fît un présent à ce caissier, uniquement pour sa peine de compter l'argent, et

1. René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson, fils de Marc-René, était né en octobre 1694. Il fut, en 1737, nommé ambassadeur en Portugal, mais il n'y alla pas, et Chavigny fut nommé à sa place en 1740. Il fut, en novembre 1744, nommé ministre des affaires étrangères, et se démit le 3 janvier 1747. Il est mort le 26 janvier 1757.

2. Édition Courtat.

qu'on lui fit ce présent à la clôture des comptes de son maître avec moi. Une tabatière, un joli portefeuille, en un mot un présent de trois ou quatre louis est ce que je lui destinais, et ce que je crois convenable pour lui et pour moi, quand nous finirons. Mais nous ne sommes pas sitôt prêts de finir, puisque voilà un emploi de vingt mille francs de capital de rente viagère, et outre cela environ vingt mille qui resteront dans la caisse du sieur Michel à cinq pour cent. Tout ce que je demande, à propos de ce fonds restant dans sa caisse, c'est que M. Michel donne sa parole que, s'il arrivait une affaire urgente, il me rendrait ces vingt mille livres avant l'échéance des six mois. Il me fera grand plaisir, car il faut savoir toujours où prendre de l'argent.

Ce que nous aurons de reste servira à acheter des actions, et à payer quelques dettes.

Il m'est indifférent que ce soit le sieur Paquier ou le sieur Michel qui ait mon argent, pourvu que je puisse le toucher à volonté. Si Michel ne voulait point de cette clause, qu'il prenne mon argent à cinq pour cent, de trois mois en trois mois, et tout se trouvera arrangé.

Monsieur votre frère est prié d'écrire encore une lettre bien polie à M. Tanevot.

Je vous réitère, et à lui, ma prière de dire à M. d'Auneuil que je m'en suis toujours rapporté à lui. Vous pouvez, et vous devez même l'instruire de la conduite plus que suspecte de Demoulin.

M. d'Estaing payera donc. Il faudra seulement à la fin d'avril faire souvenir M. de Richelieu de moi. Nous en parlerons alors.

Voici un petit mémoire de glaces dont nous avons besoin à Cirey : si vous pouvez donner ordre à un de vos marchands de nous avoir cela de la manufacture, et de nous l'envoyer bien mis au tain, bien conditionné, vous nous obligerez beaucoup.

Ne pourrait-on point avoir de petits balais de secrétaire, dans le goût de ces beaux balais de plumes que vous m'avez envoyés ?

Je vous envoie un billet du sieur Médine. Vous pouvez, mon cher ami, compter trois cents florins de Flandre au sieur Darius, en cas qu'il endosse le billet. Je vous prie, au préalable, de vous informer si ce Darius est bon : Paquier vous dira cela. Vous me ferez plaisir, en exigeant cette cérémonie du sieur Darius, de lui dire que je suis très-aise de faire plaisir à M. Médine, mais que vous ne pouvez vous dessaisir d'aucun argent sans billet solvable, attendu que c'est un argent de famille : cela tranche net, et prévient toute plainte.

Je réitère à monsieur votre frère l'instance prière que je lui ai

déjà faite de me mander de qui il tient l'*Almanach du Diable* et les *Poésies du sieur Ferrand*. Je ne le commettrai point, et il doit se rendre à l'intérêt que j'ai de savoir ce dont il s'agit.

Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de ne point égarer le billet de Medina, et surtout de ne rien donner sans un bon billet de Darius.

Je prie instamment monsieur votre frère de vouloir bien passer dans la rue de la Harpe, et de s'informer s'il n'y a pas un cordonnier nommé Rousseau, parent du scélérat Rousseau qui est à Bruxelles. *Vale*.

856. — A M. THIERIOT ¹.

Cirey, 1^{er} mai.

Vous faites fort mal, mon cher ami, d'envoyer l'écrit en question à ce misérable journal, très-mal fait, presque inconnu, qui ne se débite que tous les trois mois, qui ne sera dans Paris que dans un an, et dont il me vient tout au plus une vingtaine d'exemplaires. Vous avez cent autres débouchés. On peut obtenir des permissions; on peut se servir des brochures hebdomadaires. Vous devriez même consulter le Révérend Père sur l'ouvrage, en lui faisant tenir une copie; je suis sûr que la lecture lui fera impression. Il faudrait consulter de la même façon les mathématiciens qui ont examiné les mêmes problèmes. J'abandonne le tout à votre prud'homie.

Je reçois en même temps votre lettre du 25.

857. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL ².

2 mai 1738.

Je vous importunerai jusqu'au dernier moment. M. Rouillé³ voudra-t-il permettre qu'on adresse, sous son couvert, les *Éléments de Newton* avec une seconde enveloppe pour vous? Ensuite vous auriez la bonté de me faire tenir le livre par M. le marquis du Châtelet, qui viendra le prendre chez vous.

On dit que les libraires de Hollande, alarmés apparemment par l'indiscrétion de Prault, se sont hâtés de distribuer le livre, quoique je ne leur aie point envoyé les derniers chapitres.

1. Éditeurs, Bavoux et François. — Je doute que ce billet soit bien à sa lace, et j'ignore de quel ouvrage scientifique Voltaire entend parler. (G. A.)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. Alors ministre des affaires étrangères.

Sur les remarques et sur le refus de monsieur le chancelier, j'ai cessé de leur faire tenir la suite du manuscrit. Monsieur le chancelier sera peut-être content de cette conduite ; il ne pourra douter de ma soumission à ses idées, et d'un respect qui a prévenu ses ordres. Me conseillez-vous d'en écrire à M. d'Argenson ?

J'ai lu *Maximin*¹. Avez-vous lu *Alméide*, de Linant ? Peut-on faire quelque chose de l'homme et de l'ouvrage ? Me conseillez-vous de continuer à l'assister ?

Voulez-vous, avant votre départ, une seconde dose de *Mérove* ? Je suis comme les chercheurs de pierre philosophale : ils n'accusent jamais que leurs opérations, et ils croient que l'art est infailible. Je crois *Mérove* un très-beau sujet, et je n'accuse que moi. J'en ai fait trois nouveaux actes : cela vous amuse-t-il ? Mes compliments à l'honnête homme, auteur du *Fat puni*². Nous ne cessons ici de regretter le jeune Alvarès³ et l'héroïne qui vont régner sur des nègres. V.

P. S. J'ai envie de présenter un mémoire à monsieur le chancelier, par lequel, lui ayant fait voir quelle a été mon extrême soumission à ses idées, je demanderais de présenter à l'examen l'ouvrage corrigé entièrement selon ses vues, et purgé des fautes dont les éditeurs de Hollande l'ont farci. M. d'Argenson voudra-t-il se charger du mémoire ? Voulez-vous bien me guider ? Je vous demanderai encore des conseils, quand vous serez en Amérique : vous m'éclairerez d'un hémisphère à l'autre.

858. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 mai.

Je ne puis, mon cher et respectable ami, laisser partir la lettre de M^{me} la marquise du Châtelet, sans mêler encore mes regrets aux siens. Nous imaginions vous posséder, parce qu'au moins vous êtes à Paris. C'est une consolation de vous savoir dans notre hémisphère ; mais cette consolation va donc bientôt nous être ravie⁴. M^{me} du Châtelet, que l'amitié conduit toujours, vous parle de nos craintes au sujet de ces *Éléments de Newton* ; pour moi, je n'ai d'autre crainte que d'être séparé d'elle, et d'autre malheur que d'être destiné à vivre loin de vous. Je serai privé de la dou-

1. Sans doute *Maximien*, de La Chaussée.

2. Pont-de-Veyle.

3. Personnage d'*Alzire*. On a vu plus haut qu'il était question du départ de M. et M^{me} d'Argental pour Saint-Domingue.

4. D'Argental n'alla pas à Saint-Domingue. Voyez la lettre 826.

ceur de vous embrasser avant votre départ. Je ne pourrai pas dire à M^{me} d'Argental tout ce que je pense de son cœur et du vôtre. Vous serez tous deux heureux à Saint-Domingue ; il n'y aura que vos amis à plaindre. J'embrasse tendrement M. de Pont-de-Veyle, à qui je suis attaché comme à vous.

859. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 5 mai.

Mon cher ami, je vous ai envoyé un chiffon pour vous et monsieur votre frère, et un gros paquet pour le fils du roi des géants. Je ne sais si je pourrai prendre le jeune homme qui a appartenu à M^{me} Dupin. On m'a, je crois, arrêté un jeune mathématicien très-savant et très-aimable. En ce cas, ce ne sera pas lui qui sera auprès de moi, mais bien moi auprès de lui ; je lui appartiendrai, et je le payerai.

Vraiment j'ai bien d'autres affaires que d'imprimer des épitres en vers.

I nunc et versus tecum meditare canoros.

(HOR., lib. II, ep. II, v. 76.)

Le débit précipité de mes *Éléments de Newton* m'occupe très-désagréablement. Le titre charlatan que d'imbéciles libraires ont mis à l'ouvrage est ce qui m'inquiète le moins. Cependant je vous prie de détromper sur ce point ceux qui me soupçonneraient de cette affiche ridicule.

Je vous avoue que je serais fort aise que l'ouvrage parût à Paris, purgé des fautes infinies que les éditeurs hollandais ont faites. Je suis persuadé que l'ouvrage peut être utile. Je serai auprès de M. de Maupertuis ce que c'est Despautère auprès de Cicéron ; mais je serai content si j'apprends à la raison humaine à bégayer les vérités que Maupertuis n'enseigne qu'aux sages. Il sera le précepteur des hommes, et moi des enfants ; Algarotti le sera des dames, mais non pas de M^{me} du Châtelet, qui en sait au moins autant que lui, et qui a corrigé bien des choses dans son livre¹.

Je vous répons qu'avec un peu d'attention un esprit droit me comprendra. Tâchez de recueillir les sentiments, et d'informer le monde qu'on ne doit m'imputer ni le titre ni les fautes glissées

1. *Il Newtonianismo per le Dame, ovvero dialoghi sopra la Luce e i Colori*, in-4°, 1737.

dans cette édition. On dit d'ailleurs qu'elle est très-belle ; mais j'aime mieux une vérité que cent vignettes.

Je voudrais bien savoir quel est le Sosie qui me fait honnir en vers, pendant qu'on m'inquiète ainsi en prose. Ce Sosie m'a bien la mine d'être l'auteur de l'*Épître à Rousseau*, si longue et si inégale. Je sais quel il est, je connais ses manœuvres. Il doit haïr Rousseau et Desfontaines. Il veut se servir de moi pour tirer les marrons du feu. Je ne lui pardonnerai jamais d'avoir fait tomber sur moi le soupçon d'être l'auteur de cette misérable épître¹. Qu'il jouisse de ses succès passagers, qu'il se fasse de la réputation à force d'intrigues, mais qu'il ne me donne point ses enfants à élever.

Mon cher ami, on a bien de la peine dans ce monde. Ce monde méchant est jaloux du repos des solitaires ; il leur envie la paix qu'il n'a point. Adieu ; je n'ai jamais moins regretté Paris.

860. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 5 (mai 1738).

Je reçois votre lettre du 1^{er} mai, mon cher abbé.

Le vieux de Gennes n'est point si radoteur ; mais ce serait radoter que de ne le pas faire payer, et, si sa réponse à M. Clément n'est pas une lettre de change pour un paiement complet, il faut sur-le-champ charger M. Bégon de le poursuivre.

M. d'Auneuil n'ayant pas satisfait, il faudrait s'adresser au payeur des rentes dorénavant : cela vaut délégation.

Je n'ai reçu ni l'écrit de Saurin sur les mathématiques, ni d'autres livres que Prault prétend avoir envoyés.

Je prie monsieur votre frère d'ajouter à la liste des livres que j'ai demandés :

L'Histoire des vents, de Dampierre ;

L'Histoire de la mer, de Delisle ;

La *Physique*, de Keil : on la trouve chez Cavelier, ou Montalant, ou Martin.

Qu'il ait la bonté de faire un catalogue de tous les livres que je demande ; qu'il aille d'abord chez Prault, et, si Prault ne peut les fournir, qu'il ait la bonté de les chercher lui-même.

Je souhaite que ce soit Prault qui donne cinquante livres à Linant ; j'ai mes raisons. Je vous prie, si je dois de l'argent à

1. Celle dont Voltaire parle au commencement de la lettre 643, à Berger.

2. Édition Courtat.

Prault, de le payer, afin qu'il n'ait point d'excuse pour ne pas donner ces cinquante livres. Vos huit mille huit cents livres passeront dans les mains de l'abbé Nollet.

Je ne cesserai de prier monsieur votre frère de faire tous ses efforts pour déterrer l'auteur de l'*Almanach du Diable*.

J'enverrai chercher la pendule, et j'userai de toutes les précautions prescrites pour ne rien casser.

Je vous embrasse tendrement.

861. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

9 mai (1738).

Je reçois, mon cher abbé, la lettre du 5 mai.

Je prie instamment monsieur votre frère de m'envoyer tous les livres que j'ai demandés, soit par Prault, soit par lui-même, d'en tenir un petit catalogue, et d'y ajouter les *Éléments de Newton*, qu'on débite sous mon nom, avec un livre d'architecture orné de figures où l'on puisse trouver les proportions des cinq ordres bien dessinées, soit que le livre soit de Perrault, ou de Blondel, ou de Scamozzi, ou de Palladio, ou de Vignolles, il n'importe; qu'il coûte six francs ou dix écus, il n'importe encore; mais ce qui m'importe fort, c'est de savoir s'il est vrai qu'on ait mis depuis peu à la Bastille un homme soupçonné d'être l'auteur de l'insolent libelle intitulé *Almanach du Diable*. Votre frère, qui m'a envoyé ce livre abominable, devrait bien faire tous ses efforts pour en savoir des nouvelles; il pourrait compter sur une reconnaissance égale au chagrin que j'ai eu qu'il ait envoyé à Cirey un ouvrage si indigne d'être lu par d'honnêtes gens.

J'envoie à Prault fils, par cet ordinaire, un Mémoire pour être inséré dans le *Mercure*, et dans le *Journal de Trévoux*, au sujet du livre des *Éléments de Newton*, qu'on débite informe, tronqué et plein de fautes; mais, comme je connais sa paresse, je vous supplie instamment ou de passer chez lui, ou d'y envoyer monsieur votre frère, afin que les Mémoires en question, dont il est chargé, soient rendus sans retardement à leur destination.

Monsieur votre frère sait encore qu'il m'a envoyé quatre tomes des *Observations*, le 8, le 9, le 10, le 11, le tout commençant à la lettre 106, et finissant à la lettre 165. Je demande tout ce qui précède et tout ce qui suit. Je demande les *Pour et Contre*, depuis le n° 205 inclusivement.

1. Édition Courtat.

Il faut un cordon vert de deux pieds et demi, trois pieds tout au plus, et deux houppes.

A l'égard des affaires d'argent, je n'ai pas le courage de vous en parler. Vous ferez avec Prault comme vous voudrez : son mémoire ne presse pas. Adieu, je suis accablé des Mémoires qu'il faut faire pour les *Éléments de Newton*.

J'oubliais de vous dire que j'ai reçu les 2,000 (?).

Voici une autre négociation.

Un de mes amis intimes demande une réponse prompte à ce billet ci-inclus, de la part de M. de Fontenelle, de Mairan et de Réaumur, tous trois de l'Académie des sciences, et logeant dans le même quartier. Je vous supplie de porter vous-même ce billet un matin à ces trois messieurs, et d'envoyer leur réponse. Je compte sur la discrétion que vous joignez à vos autres vertus. Il ne faut pas qu'aucun de ces messieurs se doute que j'aie la plus petite part à cette question que leur fait mon ami.

862. — A M. THIERIOT ¹.

Cirey, ce 9 mai.

Voici, mon cher ami, un petit paquet pour le fils² du roi Og. Je suis outré de la sottise des libraires de Hollande. Je joins à mon paquet un Mémoire pour le *Journal des Savants*, et un autre, que je vous prie de faire tenir en Angleterre. Je crois que la simplicité et la vérité qui y règnent vous engageront à les faire valoir. Ne pourrez-vous point donner à l'abbé Trublet celui que je destine au *Journal des Savants*? J'envoie des doubles en Hollande. On ne saurait trop, ce me semble, avoir soin de son honneur, et ce serait manquer de respect au public que de me taire, quand on lui donne un ouvrage si informe. Vous feriez une bonne action si vous faisiez comprendre à l'abbé Trublet combien il sied mal à un honnête homme comme lui de se rendre complice des traits qu'on trouve dans les *Observations*³, dont il est l'approbateur.

Adieu. Je suis aussi affairé qu'un oisif de Paris qui se hâte pour aller souper. M^{me} du Châtelet vous fait bien des compliments.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Frédéric, fils de Guillaume, amateur de géants.

3. De Desfontaines.

863. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL¹.

9 mai.

Puis-je ajouter un mot à tout ce que l'amitié la plus respectable vient de vous dire ? Ne serait-il pas mieux de nier que j'aie la moindre part à un ouvrage innocent, empoisonné par la calomnie, que de m'en avouer l'auteur ? Il est bien démontré, sans doute, qu'il est impossible que j'aie jamais eu dessein d'offenser la personne en question². Mais enfin ce n'est point être innocent que d'avoir donné un prétexte à ces explications odieuses. Dès qu'on abuse de mon ouvrage, ce malheureux ouvrage est bien criminel. Que faire donc ? C'est à vous à le savoir ; moi, je ne peux que me désespérer. Faut-il donner une nouvelle édition de *l'Épître* corrigée ? Faut-il l'anéantir ? Faut-il m'anéantir moi-même ? Ordonnez. Ce qui est sûr, c'est que je ne vivrai que pour sentir vos bontés aussi vivement que je sens le contre-coup affreux de cette détestable application.

Ce ne sera point mentir que de dire que je n'en suis point l'auteur, car je ne puis être l'auteur de rien qui puisse déplaire à la personne dont il est question.

864. — A M. DE PONT-DE-VEYLE.

10 mai.

Je fais mon très-humble compliment à l'honnête homme, quel qu'il soit, qui a fait cette jolie comédie du *Gascon* de La Fontaine, dont on m'a dit tant de bien.

Puisque vous êtes coadjuteur de M. d'Argental, dans le pénible emploi de mon ange gardien, voici de quoi faire usage de vos bontés. Je vous envoie, ange gardien charmant, une petite addition à un mémoire que je suis obligé de publier au sujet des *Éléments de Newton*, débités trop précipitamment, etc. Cette petite addition vous mettra au fait. Vous connaissez mon caractère, vous savez combien je suis vrai.

J'ai poussé la vertu jusques à *l'imprudence*³.

1. Éditeurs, de Cayrol et François. Ces quelques lignes faisaient suite à une lettre de M^{me} du Châtelet.

2. M^{me} de Ruffec, veuve en premières noccs du président de Maisons, était fille de d'Angervilliers, secrétaire d'État, et de Marie-Anne de Maupeou. Voyez, tome IX, les variantes du troisième des *Discours sur l'Homme*.

3. Parodie de ce vers de Racine :

J'ai poussé la vertu jusques à la rudesse.

(*Phèdre*, acte IV, sc. II.)

Autre tracasserie : des *Épîtres* nouvelles, dont je ne veux certainement pas être l'auteur, des imputations que vous savez que je ne mérite pas, un vers qu'on applique à la fille¹ d'un ministre ! Je suis au désespoir ! J'ai mille obligations à ce ministre. Il y a vingt-cinq ans que je suis attaché à la mère de la personne à qui l'on ose faire cette application malheureuse. J'aime personnellement cette personne ; son mari, que je pleure encore, est mort dans mes bras ; par quelle rage, par quelle démence aurais-je pu l'offenser ? Sur quoi fonde-t-on cette interprétation si maligne ? A-t-elle jamais fait des couplets contre quelqu'un ? Si on persiste à répandre un venin si affreux sur des choses si innocentes, il faut renoncer aux vers, à la prose, à la vie.

J'ai fait la valeur de quatre nouveaux actes à *Méropé*, j'y travaille encore : voilà pourquoi je ne l'ai point envoyée à M^{me} de Richelieu. Si vous la voyez, dites-lui à l'oreille un mot de réponse. Je me recommande à Raphaël, lorsque Gabriel s'en va au diable. M^{me} du Châtelet, qui vous aime infiniment, vous fait les plus tendres compliments. Je vous suis attaché comme à monsieur votre frère ; que puis-je dire de mieux ? Adieu, Castor et Pollux, *mea sidera*, qui n'habitez bientôt plus le même hémisphère.

Ordonnez ce qu'il faut faire pour réparer le malheur de cette horrible application. J'écris à Prault de tout supprimer ; j'écris à monsieur votre frère en conséquence. Je vous demande en grâce le secret sur les *Épîtres* que je désavoue, et la plus vive protection sur l'abus qu'on en fait. M^{me} du Châtelet vous fait les plus tendres compliments, et partage ma reconnaissance. Vous devriez bien nous faire avoir *le Fat puni*² ; on dit qu'il est charmant.

865. — MADAME DENIS A M. THIERIOT³.

De Landau, 10 mai 1738.

Je suis ici, monsieur, du 22 avril sans vous avoir écrit, mais non pas sans songer à vous. Je me flatte que vous êtes assez de mes amis pour m'excuser en faveur de l'embarras et de la fatigue où j'ai été depuis mon arrivée.

J'ai fait une neuvaine à Cirey. Je m'y suis acquittée de tout ce dont

1. M^{me} de Ruffec ; voyez la note 2 de la page précédente.

2. Comédie de M. de Pont-de-Veyle, représentée le 14 avril 1738. Elle est tirée du *Gascon puni*, conte de La Fontaine.

3. *Pièces inédites de Voltaire*, Paris, 1820.

vous m'aviez chargée pour M^{me} du Châtelet et M. de Voltaire; ils vous font mille remerciements, et vous attendent avec impatience. M. de Voltaire est d'une santé bien délicate; il a toujours été malade pendant le peu de temps que j'ai séjourné à Cirey. M^{me} du Châtelet est fort engraisée, d'une figure aimable, et se portant à merveille. Nous y avons beaucoup parlé de vous. Mon oncle vous est toujours attaché par goût et par reconnaissance: il vous sait un gré infini de nous avoir aimés et consolés pendant son absence. Je suis désespérée, je le crois perdu pour tous ses amis; il est lié de façon qu'il me paraît presque impossible qu'il puisse briser ses chaînes. Ils sont dans une solitude effrayante pour l'humanité. Cirey est à quatre lieues de toute habitation, dans un pays où l'on ne voit que des montagnes et des terres incultes; abandonnés de tous leurs amis, et n'ayant presque jamais personne de Paris.

Voilà la vie que mène le plus grand génie de notre siècle; à la vérité, vis-à-vis une femme de beaucoup d'esprit, fort jolie, et qui emploie tout l'art imaginable pour le séduire.

Il n'y a point de pompons qu'elle n'arrange, ni de passages des meilleurs philosophes qu'elle ne cite pour lui plaire. Rien n'y est épargné. Il en paraît plus enchanté que jamais. Il se construit un appartement assez beau, où il y aura une chambre noire pour des opérations de physique. Le théâtre est fort joli; mais ils ne jouent point la comédie faite d'acteurs. Tous les comédiens de campagne, à dix lieues à la ronde, ont ordre de se rendre au château. On a fait l'impossible pour tâcher d'en avoir pendant le temps que nous y avons été; mais il ne s'est trouvé que des marionnettes fort bonnes. Nous y avons été reçus dans la grande perfection. Mon oncle aime tendrement M. Denis: je n'en suis pas étonnée, car il est fort aimable. Je ne sais s'il m'est permis de parler comme cela d'un mari que l'on aime tendrement; cependant, comme je suis persuadée que l'on peut ouvrir son cœur à ses vrais amis, et que je me flatte que vous voulez bien vous mettre de ce nombre, je vous parle librement de ma situation, que je trouve très-heureuse. Je me suis liée avec un caractère extrêmement aimable, joint à beaucoup d'esprit; nous avons tous deux les mêmes goûts, nous nous aimons réciproquement, et je ne changerais pas mon sort pour une couronne. Je voudrais bien que vous trouvassiez à ma sœur¹ un mari tel que le mien. Je ne puis lui souhaiter rien de plus obligeant ni de plus heureux. Je vous la recommande; j'attends une de ses lettres avec impatience; ne l'abandonnez point, je vous en prie, et pressez-la toujours d'écrire à M. de Voltaire. Je ne désire actuellement que de la voir heureuse.

Je crois que je m'accommoderais assez de la vie que je mène ici; j'y ai une fort bonne maison, et quatre cents officiers à ma disposition, qui sont autant de complaisants, sur lesquels j'en tirerai une douzaine d'aimables qui souperont souvent chez moi. La frontière ne ressemble point à toutes ces petites villes de provinces qui sont dans le cœur de la France. On y voit en

1. Depuis M^{me} de Fontaine, et ensuite M^{me} de Florian.

hommes toute la noblesse du royaume, et il s'y trouve beaucoup de gens d'esprit et accoutumés à la bonne compagnie. Je vous ennuie; adieu, monsieur; mon mari me charge de vous faire mille compliments. Il veut absolument être aimé de vous. J'ai eu toutes les peines du monde à l'empêcher de vous écrire le premier; je lui ai volé ce plaisir. Voudrez-vous bien vous souvenir de la promesse que vous nous avez faite de nous envoyer toutes les balivernes qui se font journellement à Paris; c'est un service dont nous serons bien reconnaissants. Vous aurez la bonté d'adresser tout cela à M. Denis, frère de mon mari, qui demeure dans la maison que nous occupons à Paris.

Traitez-nous, je vous prie, comme le prince de Prusse, et soyez persuadé qu'il n'y a rien de trop bon ni de trop mauvais pour nous. C'est une ressource infinie en province pour la conversation, surtout quand on est obligé d'entretenir beaucoup de gens que l'on ne connaît point, et dont on ne se soucie guère. Le petit ménage attend de vos nouvelles avec impatience. Il vous demande votre amitié. Vous la lui devez, monsieur, si vous n'êtes point ingrat.

MIGNOT DENIS.

866. — A M. THIERIOT ¹.

11 mai.

Je reçois votre lettre du 7 mai, Père Mersenne; je vous dis qu'en sautant par-dessus ce qui est trop géométrique, vous entendrez très-bien mon petit *newtonisme*. Il n'est pas pour les *dames*². Mais je suis sûr que le commentateur charmant ou charmante de Rameau l'entendra et le jugera.

M. Pitot avait été beaucoup plus content du système planétaire que de l'explication de la lumière; mais si M. Nicolle³ et M. Brémont⁴ ne pensent pas de même, il faut les en croire, et préférer toujours celui qui critique à celui qui loue. Je persiste dans le dessein de faire imprimer l'ouvrage à Paris; j'espère en obtenir la permission; et si M. Nicolle veut bien avoir la bonté de mettre par écrit ce qu'il trouve à redire, il me rendra grand service: j'en instruirai le public, et je publierai ma reconnaissance.

Voici une petite addition pour le *Journal des Savants*. Jamais je n'ai rien dit de si vrai, ni de si bon gré; je vous prie de le faire présenter au journal, et d'en faire beaucoup d'usage.

Je n'ai point encore vu mon livre. Tout le monde l'a, hors

¹ Éditeurs, de Cayrol et François.

² Comme celui d'Algarotti.

³ Auteur de la *Géographie moderne*.

⁴ De l'Académie des sciences.

l'auteur et celle à qui il est dédié. Les libraires de Hollande sont, comme ceux de Paris, des ingrats ; je leur ai fait présent du manuscrit, et ils ne m'ont pas envoyé un exemplaire.

Souffrez, au moins, que je vous rembourse de ceux que vous achetez. Vous êtes charmant de diriger un peu ma nièce ; si vous la trouvez aimable, je l'aimerai bien davantage. Je vais lui écrire.

Non-seulement je ne suis point l'auteur des *Épîtres*, mais je suis outré contre ceux qui me les attribuent ; et je regarde votre fermeté à repousser cette injure comme une des plus fortes preuves de votre amitié.

M^{me} la marquise du Châtelet vous fait bien des amitiés. Quand nous vous posséderons, nous vous parlerons à fond du prince et de nos vues sur vous : vivez seulement. Adieu. Je vous embrasse.

867. — A M. BERGER.

A Cirey, le 14 mai.

Il y a longtemps, monsieur, qu'on m'impute des ouvrages que je n'ai jamais vus ; je viens enfin de voir ces trois *Épîtres* en question. Je puis vous assurer que je ne suis point l'auteur de ces sermons. Je conçois fort bien que le portrait de l'abbé Desfontaines est peint d'après nature¹ ; mais, de bonne foi, suis-je le seul qui connaisse, qui déteste, et qui puisse peindre ce misérable ? Y a-t-il un homme de lettres qui ne pense ainsi sur son compte ? Je ne veux imputer ces *Épîtres* à personne ; mais, s'il était question d'en deviner l'auteur, je crois que je trouverais aisément le mot de cette énigme. Tout ce qui m'importe le plus est de ne pas passer pour l'auteur des ouvrages que je n'ai pas faits. Le peu de connaissance que j'ai depuis quatre ans dans le monde fait que je ne peux deviner les allusions dont vous me parlez ; mais il suffit qu'on fasse des applications malignes pour que je sois au désespoir qu'on m'attribue un écrit qui a donné lieu à ces applications. J'ai toujours détesté la satire ; et, si j'ai de l'horreur pour Rousseau et pour Desfontaines, c'est parce qu'ils sont satiriques, l'un en vers très-souvent durs et forcés, l'autre en prose sans esprit et sans génie. Je vous prie, au nom de la vérité et de l'amitié, de détromper ceux qui penseraient que j'aurais la moindre part à ces *Épîtres*.

Il y a longtemps que je ne m'occupe uniquement que de

1. Voyez, tome IX, la variante du vers 94 du troisième *Discours sur l'Homme*.

physique. Je ne comptais pas que les *Éléments de Newton* parussent si tôt. Je ne les ai point encore ; mais ce que je peux dire, c'est qu'il n'y a point d'exemple d'une audace et d'une impertinence pareilles de la part des libraires de Hollande. Ils n'ont pas attendu la fin de mon manuscrit ; ils osent donner le livre imparfait, non corrigé, sans table, sans *errata* ; les quatre derniers chapitres manquent absolument. Je ne conçois pas comment ils en peuvent vendre deux exemplaires ; leur précipitation mériterait qu'ils fussent ruinés. Ils se sont empressés, grâce à l'*auri sacra fames*¹, de vendre le livre ; et le public, curieux et ignorant, l'achète comme on va en foule à une pièce nouvelle. L'affiche de ces libraires est digne de leur sottise ; leur titre n'est point assurément celui que je destinais à cet ouvrage ; ce n'était pas même ainsi qu'était ce titre dans les premières feuilles imprimées que j'ai eues, et que j'ai envoyées à monsieur le chancelier ; il y avait simplement : *Éléments de la Philosophie de Newton*. Il faut être un vendeur d'orviétan pour y ajouter : *mis à la portée de tout le monde*, et un imbécile pour penser que la philosophie de Newton puisse être à la portée de tout le monde. Je crois que quiconque aura fait des études passables, et aura exercé son esprit à réfléchir, comprendra aisément mon livre ; mais, si l'on s'imagine que cela peut se lire entre l'opéra et le souper, comme un conte de La Fontaine, on se trompe assez lourdement ; c'est un livre qu'il faut étudier. Quand M. Algarotti me lut ses *Dialogues sur la lumière*², je lui donnai l'éloge qu'il méritait d'avoir répandu infiniment d'esprit et de clarté sur cette belle partie de la physique ; mais alors il avait peu approfondi cette matière. L'esprit et les agréments sont bons pour des vérités qu'on effleure : les dialogues des *Mondes*³, qui n'apprennent pas grand'chose, et qui, d'ailleurs, sont trop remplis de la misérable hypothèse des tourbillons, sont pourtant un livre charmant, par cela même que le livre est d'une physique peu recherchée, et que rien n'y est traité à fond. Mais si M. Algarotti est entré, depuis notre dernière entrevue à Cirey, dans un plus grand examen des principes de Newton, son titre *per le Dame* ne convient point du tout, et sa marquise imaginaire devient assez déplacée. C'est ce que je lui ai dit, et voilà pourquoi j'ai commencé par ce trait⁴ qu'on me reproche, en parlant à une philosophe plus réelle. Je n'ai aucune

1. Virgile, *Æn.*, III, 57.

2. *Il Newtonianismo per le Dame*.

3. *Entretiens sur la pluralité des mondes*, par Fontenelle.

4. Voyez, tome XXII, page 400, l'*Avant-propos* de 1738.

intention de choquer l'auteur des *Mondes*, que j'estime comme un des hommes qui font le plus d'honneur à ce monde-ci. C'est ce que je déclare publiquement dans les mémoires envoyés à tous les journaux. Continuez, mon cher ami, à écrire à Cirey à votre ami.

868. — A. M. PITOT ¹.

18 mai.

Mon cher philosophe, en vous remerciant de tout mon cœur de M. Cousin ², que vous me procurez ; il n'a qu'à travailler avec M. Nollet, sitôt la présente reçue ; et puisqu'il veut bien recevoir un petit honoraire, il lui sera compté du jour qu'il voudra bien aller chez M. l'abbé Nollet. Il pourra d'ailleurs m'acheter beaucoup d'instruments qui serviront à ses occupations et à ses plaisirs, quand il sera à Cirey. Vous voulez bien que je mette cette lettre pour lui dans la vôtre.

Je viens enfin de voir un exemplaire des *Éléments de Newton*. J'ai eu à peine encore le temps de le parcourir ; il est honteux combien cela fourmille de fautes, combien les cinq ou six derniers chapitres sont dérangés et barbouillés. J'avais bien raison de chercher à faire une édition correcte, à Paris, et franchement on aurait pu le permettre. Je suis très-affligé ; il y aura, sans doute, bien des gens qui prendront plaisir à m'imputer des erreurs qui ne sont pas les miennes. Il est triste de voir son enfant aussi mal traité ; mais encore faudrait-il ne pas reprocher au père les défauts de l'enfant que l'on a gâté en nourrice.

Il faut que je vous confie une autre affliction que j'ai sur le cœur. Peut-être m'adressé-je à mon juge, mais je suis toujours sûr que je m'adresse à mon ami.

J'ai composé pour le prix dont le sujet était la *Nature et la Propagation du feu* ; mon numéro était 7^o, ma devise :

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem :
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

M. de Réaumur, à ce que l'on me mande, a dit que cette pièce avait concouru, et il paraît même qu'il lui aurait volontiers donné le prix ; mais, dit-il, cet ouvrage était fondé sur des principes un peu trop durs, et c'est ce qui a fait son malheur. Je suis

¹ Éditeurs, de Cayrol et François.

² Mécanicien et machiniste.

bien loin assurément de me plaindre ; je me crois très-bien jugé ; je regarde même comme un très-grand bonheur d'avoir concouru ; mais je suis pourtant bien fâché de n'avoir pas eu le prix : c'eût été pour moi un agrément infini dans les circonstances présentes. Vous avez été probablement mon juge ; M. Dufay l'aura été aussi. Franchement, dites-moi, croyez-vous que l'ouvrage soit passable ? Pourrai-je obtenir de l'Académie qu'on l'imprime à la suite de la pièce couronnée ? Pourrai-je voir la pièce qui a eu la préférence ? Pourriez-vous me dire qui en est l'auteur¹ ? Ai-je eu effectivement l'honneur de balancer un moment les suffrages ?

Parlez-moi de tout cela à cœur ouvert, comme à un honnête homme qui n'abusera jamais de votre confiance et de vos conseils.

Je crois vous avoir mandé que j'avais envoyé un mémoire à tous les journaux, pour me justifier sur l'édition des *Éléments de Newton*. Je vous supplie d'apprendre, en attendant, la vérité à ceux qui vous en parleront.

M^{me} la marquise du Châtelet vous fait mille compliments ; elle voudrait bien que vous pussiez venir à Cirey ; elle ne serait pas la seule à qui vous feriez un plaisir extrême.

869. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

18 mai (1738).

Je reçois vos lettres. Mon cher abbé, toujours des remerciements à vous faire. J'ai reçu la pendule bien conditionnée, les ornements du vase et les branches du lustre.

Envoyez-nous aussi ce livre des *Principes de l'architecture et de la peinture*.

Gardez le portrait, je vous prie, et ne l'envoyez point à Cirey.

Je me flatte que monsieur votre frère ne me laissera jamais manquer des journaux et des feuilles du mois. Je lui serai bien obligé.

Je suis très-affligé que M. de Réaumur n'en ait pas été cru. Pourriez-vous savoir quel est mon rival heureux, que je respecte sans envie ?

Voici un petit mot pour M. Clément, que je le prie d'envoyer à M. de Gennes. Ce Gennes est cousu d'or, et, s'il radote, il radote en Harpagon.

1. Édition Courtat.

M. le président d'Auneuil rend apparemment quelque arrêt par lequel il me condamne à n'être point payé de lui.

M. d'Estaing met mon argent sur une carte.

M. de Richelieu m'oublie pour le Languedoc. Cependant il faudra peut-être neuf ou dix mille francs pour l'abbé Nollet, et pour le cabinet de physique. Nous sommes dans un siècle où on ne peut être savant sans argent.

Je ne suis point du tout fâché contre monsieur votre frère, qui m'a envoyé cet infâme *Almanach du Diable* ; mais je voudrais savoir des nouvelles de l'auteur, et c'est un des plus grands services qu'on puisse me rendre.

Je vous embrasse tendrement.

870. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Cirey, 20 mai.

Monseigneur, vos jours de poste sont comme les jours de Titus ; vous pleureriez si vos lettres n'étaient pas des bienfaits. Vos deux dernières, du 31 mars et 19 avril, dont Votre Altesse royale m'honore, sont de nouveaux liens qui m'attachent à elle ; et il faut bien que chacune de mes réponses soit un nouveau serment de fidélité que mon âme, votre sujette, fait à votre âme, sa souveraine.

La première chose dont je me sens forcé de parler est la manière dont vous pensez sur Machiavel. Comment ne seriez-vous point ému de cette colère vertueuse où vous êtes presque contre moi, de ce que j'ai loué le style d'un méchant homme ? C'était aux Borgia, père et fils, et à tous ces petits princes qui avaient besoin de crimes pour s'élever, à étudier cette politique infernale ; il est d'un prince tel que vous de la détester. Cet art, qu'on doit mettre à côté de celui des Locuste et des Brinvilliers, a pu donner à quelques tyrans une puissance passagère, comme le poison peut procurer un héritage ; mais il n'a jamais fait ni de grands hommes, ni des hommes heureux : cela est bien certain. A quoi peut-on donc parvenir par cette politique affreuse ? Au malheur des autres et au sien même. Voilà les vérités qui sont le catéchisme de votre belle âme.

Je suis si pénétré de ces sentiments, qui sont vos idées *innées*, et dont le bonheur des hommes doit être le fruit, que j'oubliais presque de rendre grâce à Votre Altesse royale de la bonté qu'elle a de s'intéresser à mes maux particuliers. Mais ne faut-il pas que l'amour du bien public marche le premier ? Vous joignez donc,

monseigneur, à tant de bienfaits, celui de daigner consulter pour moi des médecins. Je ne sais qu'une seule chose aussi singulière que cette bonté, c'est que les médecins vous ont dit vrai. Il y a longtemps que je suis persuadé que ma maladie, s'il est permis de comparer le mal avec le bien, est, tout comme mon attachement à votre personne, une affaire pour la vie.

Les consolations que je goûte dans ma délicieuse retraite, et dans l'honneur de vos lettres, sont assez fortes pour me faire supporter des douleurs encore plus grandes. Je souffre très-pattemment ; et, quoique les douleurs soient quelquefois longues et aiguës, je suis très-éloigné de me croire malheureux. Ce n'est pas que je sois stoïcien, au contraire, c'est parce que je suis très-épicurien, parce que je crois la douleur un mal et le plaisir un bien, et que, tout bien compté et bien pesé, je trouve infiniment plus de douceurs que d'amertumes dans cette vie.

De ce petit chapitre de morale je volerai sur vos pas, si Votre Altesse royale le permet, dans l'abîme de la métaphysique. Un esprit aussi juste que le vôtre ne pouvait assurément regarder la question de la *liberté* comme une chose démontrée. Ce goût, que vous avez pour l'ordre et l'enchaînement des idées, vous a représenté fortement Dieu comme maître unique et infini de tout ; et cette idée, quand elle est regardée seule, sans aucun retour sur nous-mêmes, semble être un principe fondamental d'où découle une fatalité inévitable dans toutes les opérations de la nature. Mais aussi une autre manière de raisonner semble encore donner à Dieu plus de puissance, et en faire un être, si j'ose le dire, plus digne de nos adorations : c'est de lui attribuer le pouvoir de faire des êtres libres. La première méthode semble en faire le dieu des machines, et la seconde le dieu des êtres pensants. Or ces deux méthodes ont chacune leur force et leur faiblesse. Vous les pesez dans la balance du sage ; et, malgré le terrible poids que les Leibnitz et les Wolff mettent dans cette balance, vous prenez encore ce mot de Montaigne¹ *que sais-je?* pour votre devise.

Je vois plus que jamais, par le mémoire sur le czarovitz, que Votre Altesse royale daigne m'envoyer, que l'histoire a son pyrrhonisme aussi bien que la métaphysique. J'ai eu soin, dans celle de Louis XIV, de ne pas percer plus qu'il ne faut dans l'intérieur du cabinet. Je regarde les grands événements de ce règne comme de beaux phénomènes dont je rends compte, sans

1. *Essais*, livre II, chap. XI.

remonter au premier principe. La cause première n'est guère faite pour le physicien, et les premiers ressorts des intrigues ne sont guère faits pour l'historien. Peindre les mœurs des hommes, faire l'histoire de l'esprit humain dans ce beau siècle, et surtout l'histoire des arts, voilà mon seul objet. Je suis bien sûr de dire la vérité quand je parlerai de Descartes, de Corneille, du Poussin, de Girardon, de tant d'établissements utiles aux hommes ; je serais sûr de mentir si je voulais rendre compte des conversations de Louis XIV et de M^{me} de Maintenon.

Si vous daignez m'encourager dans cette carrière, je m'y enfoncerai plus avant que jamais ; mais, en attendant, je donnerai le reste de cette année à la physique, et surtout à la physique expérimentale. J'apprends, par toutes les nouvelles publiques, qu'on débite mes *Éléments de Newton* ; mais je ne les ai point encore vus. Il est plaisant que l'auteur et la personne¹ à qui ils sont dédiés soient les seuls qui n'aient point l'ouvrage. Les libraires de Hollande se sont précipités, sans me consulter, sans attendre les changements que je préparais ; ils ne m'ont ni envoyé le livre, ni averti qu'ils le débitaient. C'est ce qui fait que je ne peux avoir moi-même l'honneur de l'adresser à Votre Altesse royale ; mais on en fait une nouvelle édition plus correcte, que j'aurai l'honneur de lui envoyer.

Il me semble, monseigneur, que ce petit *Commercium epistolicum*² embrasse tous les arts. J'ai eu l'honneur de vous parler de morale, de métaphysique, d'histoire, de physique ; je serais bien ingrat si j'oubliais les vers. Eh ! comment oublier les derniers que Votre Altesse royale vient de m'envoyer ? Il est bien étrange que vous puissiez écrire avec tant de facilité dans une langue étrangère. Des vers français sont très-difficiles à faire en France, et vous en composez à Remusberg, comme si Chaulieu, Chappelle, Gresset, avaient l'honneur de souper avec Votre Altesse royale. (*Le reste manque.*)

871. — A M. THIERIOT.

Ce 21 mai, à Cirey.

Mon cher ami, quand Descartes était malade, il ne répondait pas régulièrement à son Père Mersenne.

1. La marquise du Châtelet.

2. Titre de quelques recueils composés, entre autres, de lettres et d'opuscules de Leibnitz.

1° Non-seulement aucune de ces *Épîtres* dont vous parlez n'est de moi, mais c'est être mon ennemi que de me les attribuer ; c'est vouloir me rendre responsable de certains traits qui y sont répandus, et dont on dit qu'on a fait un usage extrêmement odieux. Je vous prie instamment de représenter ou de faire représenter au *gentil* Bernard combien son acharnement à soutenir qu'elles sont de moi m'est préjudiciable. Je suis persuadé qu'il ne voudra pas me nuire, et c'est me nuire infiniment que de m'imputer ces ouvrages ; je remets cela à votre prudence.

Je vous prie de remercier tendrement pour moi le protecteur des arts, M. de Caylus ; il a trop de mérite pour avoir jamais pris aucune des impressions cruelles qu'a voulu donner de moi le sieur de Launai¹. Je n'ai jamais mérité l'iniquité de de Launai ; mais je me flatte de n'être pas tout à fait indigne des bontés de M. de Caylus, dont je respecte les mœurs, le caractère, et les talents. En vérité, mon cher Thieriot, vous ne pouvez pas me rendre un plus grand service que de me ménager une place dans un cœur comme le sien. Je vous supplie de lui présenter un exemplaire de mon *Newton*. Je laisse à votre amitié le choix des personnes à qui vous en donnerez de ma part.

Quant au *Mémoire sur le feu*, que M^{me} du Châtelet a composé², il est plein de choses qui feraient honneur aux plus grands physiciens, et elle aurait eu un des prix si l'absurde et ridicule chimère des tourbillons ne subsistait pas encore dans les têtes. Il n'y a que le temps qui puisse défaire les Français des idées romanesques. M. de Maupertuis, le plus grand géomètre de l'Europe, a mandé tout net que les deux mémoires français couronnés sont pitoyables ; mais il ne faut pas le dire.

Je vous envoie une lettre de M. Pitot, qui vous mettra plus au fait que tout ce que je pourrais vous dire sur cette aventure très-singulière dans le pays des lettres, et qui mérite place dans votre répertoire d'anecdotes.

En voici une qui est moins intéressante, mais qui peut faire nombre. Rousseau m'a envoyé cette longue et mauvaise ode³ dont vous parlez. Il m'a fait dire qu'il me faisait ce présent par humilité chrétienne, et qu'il m'a toujours fort estimé. Je lui ai fait dire que je m'entendais mal en humilité chrétienne, mais

1. Voyez tome XXXIII, pages 112 et 338.

2. Voyez la note, tome XXII, page 279.

3. Ode à M. le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles, sur une maladie de l'auteur causée par une attaque de paralysie. Elle est la 9^e du IV^e livre.

que je me connaissais fort bien en probité et en odes ; que, s'il m'avait estimé, il n'aurait pas dû me calomnier, et que, puisqu'il m'avait calomnié, il aurait dû se rétracter ; que je ne pouvais pardonner qu'à ce prix ; qu'à la vérité il y a de l'humilité à faire de pareilles odes, mais qu'il faut être juste au lieu d'affecter d'être humble.

Vous reconnaîtrez à cela mon caractère. Je pardonne toutes les faiblesses ; mais il est d'un esprit bas et lâche de pardonner aux méchants. Vous devriez, sur ce principe, mander à M. Lefranc qu'il est indigne de lui de ménager l'abbé Desfontaines, qu'il méprise. Les éloges d'un scélérat ne doivent jamais flatter un honnête homme, et Desfontaines n'est pas un assez bon écrivain pour racheter ses vices par ses talents, et pour donner du prix à son suffrage.

Je souscris au vers de la satire *sur l'Envie*,

Méprisable en son goût, détestable en ses mœurs ¹,

et vous devez d'autant plus y souscrire que ce misérable vous a traité indignement dans la rapsodie de son *Dictionnaire néologique*, et dans les lettres qu'il osait m'écrire autrefois.

Renvoyez-nous vite madame de Champbonin, et venez vite après elle. M^{me} du Châtelet et moi nous serions cruellement mortifiés qu'on imputât à Cirey la lettre que vous nous avez envoyée sur le Père Castel ², et à laquelle nous n'avons d'autre part que de l'avoir lue. Il serait bien cruel qu'on pût avoir sur cela le moindre soupçon. Vous savez, mon cher ami, ce que vous nous avez mandé, et votre probité et votre amitié sont mes garants. Je suis bien sûr que si les jésuites m'imputent cet ouvrage, vous ferez ce qu'il faudra pour leur faire sentir combien je suis sensible à cette calomnie.

Envoyez-moi la *Lettre* ³ contre les *Éléments de Newton* ; s'il y a du bon, j'en profiterai.

Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse avec tendresse. Mandez-moi, je vous prie, à qui vous avez donné des *Newton*, pour ne pas tomber dans les doubles emplois. Comment va votre santé ? La mienne s'en va au diable.

Répondez à votre tour, article par article. Voici une lettre ⁴ pour notre prince, à l'adresse qu'il m'a donnée.

1. Troisième *Discours sur l'Homme*, v. 94.

2. Voyez la lettre 843.

3. Par le Père Regnault ; voyez une note sur la lettre 760.

4. Celle du 20 mai.

872. — A M. DE MAUPERTUIS.

A Cirey-Kittis ¹, 22 mai.

Je viens de lire, monsieur, une histoire et un morceau de physique ² plus intéressant que tous les romans. M^{me} du Châtelet va le lire; elle en est plus digne que moi. Il faut au moins, pendant qu'elle aura le plaisir de s'instruire, avoir celui de vous remercier.

Il me semble que votre préface est très-adroite, qu'elle fait naître dans l'esprit du lecteur du respect pour l'importance de l'entreprise, qu'elle intéresse les navigateurs, à qui la figure de la terre était assez indifférente; qu'elle insinue sagement les erreurs des anciennes mesures et l'infaillibilité des vôtres; qu'elle donne une impatience extrême de vous suivre en Laponie.

Dès que le lecteur y est avec vous, il croit être dans un pays enchanté dont les philosophes sont les fées. Les Argonautes, qui s'en allèrent commercer dans la Crimée, et dont la bavarde Grèce a fait des demi-dieux, valaient-ils, je ne dis pas les Clairaut, les Camus, et les Lemonnier, mais les dessinateurs qui vous ont accompagné? On les a divinisés; et vous! quelle est votre récompense? Je vais vous le dire: l'estime des connaisseurs, qui vous répond de celle de la postérité. Soyez sûr que les suffrages des êtres pensants du XVIII^e siècle sont fort au-dessus des apothéoses de la Grèce.

Je vous suis avec transport et avec crainte à travers vos catacactes, et sur vos montagnes de glace :

Quod latus mundi nebulæ, malusque
Juppiter urget.

(HOR., lib. I, od. XXII, v. 19.)

Certainement vous savez peindre; il ne tenait qu'à vous d'être notre plus grand poète comme notre plus grand mathématicien. Si vos opérations sont d'Archimède, et votre courage de Christophe Colomb, votre description des neiges de Tornéo est de Michel-Ange, et celle des espèces d'aurores boréales est de l'Albane. Tout ce qui m'étonne, c'est que vous n'ayez point voulu

1. Allusion à l'Observatoire de Kittis, sous le cercle polaire.

2. L'ouvrage de M. de Maupertuis, sur *la Figure de la terre*, imprimé au Louvre en 1738. (K.) — Voyez la note 2 de la page 490.

nous dire la raison pourquoi un ciel si charmant couvrait une terre si affreuse. Eh bien ! moi, qui la sais (et c'est la seule chose que je sache mieux que vous), je vous la dirai :

Lorsque la Vérité, sur les gouffres de l'onde,
Dirigeait votre course aux limites du monde,
Tout le Nord tressaillit, tout le conseil des dieux
Descendit de l'Olympe, et vint sur l'hémisphère
Contempler à quel point les enfants de la terre
Oseraient pénétrer dans les secrets des cieux.
Iris y déployait sa charmante parure
Dans cet arc lumineux que nous peint la nature ;
Prodige pour le peuple, et charme de nos yeux.

Pour la seconde fois, oubliant sa carrière,
Détournant ses chevaux et son char de rubis,
Le père des Saisons franchissait sa barrière ;
Il vint, il tempéra les traits de sa lumière ;
Il avança vers vous tel qu'il parut jadis,
Lorsque dans son palais il embrassa son fils,
Son fils, qui moins que vous lui parut téméraire.
Atlas, par qui le ciel fut, dit-on, soutenu,
Aux champs de Tornéo parut avec Hercule.
On vante en vain leurs noms chez la Grèce crédule ;
Ils ont porté le ciel, et vous l'avez connu.
Hercule, en vous voyant, s'étonne que l'Envie,
Dans les glaces du Nord expirât sous vos coups,
Lui qui ne put jamais terrasser dans sa vie
Cet ennemi des dieux, des héros, et de vous.

Dans ce conseil divin Newton parut sans doute ;
Descartes précédait, incertain dans sa route ;
Tel qu'une faible aurore, après la triste nuit,
Annonce les clartés du soleil qui la suit ;
Il cherchait vainement, dans le sein de l'espace,
Ces mondes infinis qu'enfanta son audace,
Ses tourbillons divers, et ses trois éléments,
Chimériques appuis du plus beau des romans.
Mais le sage de Londres et celui de la France
S'unissaient à vanter votre entreprise immense.

Tous les temps à venir en parleront comme eux.
Poursuivez, éclairez ce siècle et nos neveux ;
Et que vos seuls travaux soient votre récompense.
Il n'appartient qu'à vous, après de tels exploits,
De ne point accepter les dons des plus grands rois.

Est-ce à vous d'écouter l'ambition funeste,
 Et la soif des faux biens dont on est captivé ?
 Un instant les détruit, mais la vérité reste.
 Voilà le seul trésor; et vous l'avez trouvé.

Je laisse à M^{me} du Châtelet, la plus digne amie assurément que vous ayez, le soin de vous dire combien de sortes de plaisirs votre excellent ouvrage nous cause. Ce qu'il y a de triste, c'est que son succès infaillible vous arrêtera dans Paris, et nous privera de vous.

Nous apprenons dans l'instant, par votre lettre, que vos succès ne vous retiennent point à Paris, mais que la sensibilité de votre cœur vous fait partir pour Saint-Malo. Comment faites-vous avec cet esprit sublime pour avoir aussi un cœur ?

Je ne vous ai point envoyé mon ouvrage ¹, parce que je ne l'avais point; il vient enfin de m'en venir un exemplaire de Paris. On ne peut pas imprimer un livre avec moins d'exactitude; cela fourmille de fautes. Les ignorants pour lesquels il était destiné ne pourront les corriger, et les savants me les attribueront.

Je ne suis ni surpris ni fâché que l'abbé Desfontaines essaye de donner des ridicules à l'attraction. Un homme aussi entiché du péché anti-physique, et qui est d'ailleurs aussi peu physicien, doit toujours pécher contre nature ².

J'ai lu le livre de M. Algarotti ³. Il y a, comme de raison, plus de tours et de pensées que de vérités. Je crois qu'il réussira en italien, mais je doute qu'en français « l'amour d'un amant qui décroît en raison du cube de la distance de sa maîtresse, et du carré de l'absence », plaise aux esprits bien faits qui ont été choqués de « la beauté blonde du soleil » et de « la beauté brune de la lune » dans le livre des *Mondes* ⁴.

Ce livre a besoin d'un traducteur excellent. Mais celui qui est capable de bien traduire s'amuse rarement à traduire.

J'apprends dans le moment qu'on réimprime mon maudit ouvrage. Je vais sur-le-champ me mettre à le corriger. Il y a mille contre-sens dans l'impression. J'ai déjà corrigé les fautes de l'éditeur sur la lumière; mais si vous vouliez consacrer deux heures à me corriger les miennes et sur la lumière et sur la pesanteur, vous me rendriez un service dont je ne perdrai jamais

1. L'édition de Hollande des *Éléments de la Philosophie de Newton*.

2. Cette dernière phrase a été mise en vers par Voltaire; voyez lettre 876.

3. *Il Newtonianismo per le Dame*.

4. Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des Mondes*, première soirée.

le souvenir. Je suis si pressé par le temps que j'en ai la vue éblouie; le torrent de l'avidité des libraires m'entraîne; je m'adresse à vous pour n'être point noyé.

La femme de l'Europe la plus digne, et la seule digne peut-être de votre société, joint ses prières aux miennes. On ne vous supplie point de perdre beaucoup de temps; et d'ailleurs est-ce le perdre que de catéchiser son disciple? C'est à vous à dire, quand vous n'aurez pas instruit quelqu'un : *Amici, diem perdidisti*¹.

Comptez que Cirey sera à jamais le très-humble serviteur de Kittis.

Je crois que je viens de corriger assez exactement les fautes touchant la lumière. Je tremble de vous importuner; mais, au nom de Newton et d'Émilie, un petit mot sur la pesanteur et sur la fin de l'ouvrage².

873. — A. M. THIERIOT.

A Cirey.

Père Mersenne, je reçois votre lettre du 9. Il faut d'abord parler de notre grande nièce³, car son bonheur doit marcher avant toutes les discussions littéraires, et l'homme doit aller avant le philosophe et le poète. Ce sera donc du meilleur de mon cœur que je contribuerai à son établissement; et je vais lui assurer les vingt-cinq mille livres que vous demandez, bien fâché que vous ne vous appeliez pas M. de Fontaine, car, en ce cas, je lui assurerais bien davantage.

Sans doute je vais travailler à une édition correcte des *Éléments de Newton*, qui ne seront ni pour les *dames* ni pour *tout le monde*⁴, mais où l'on trouvera de la vérité et de la méthode. Ce n'est point là un livre à parcourir comme un recueil de vers nouveaux; c'est un livre à méditer, et dont un Rousseau ou un Desfontaines ne sont pas plus juges que d'une action d'homme de bien. Voici la vraie table, telle que je l'ai pu faire pour ajouter les idées de Newton aux règles de la musique. Montrez cela à Orphée-Euclide⁵. Si, à quelques *comma* près, cela n'est pas juste, c'est Newton qui a tort. Et pourquoi non? il était homme; il s'est trompé quelquefois.

1. Mot de Titus.

2. Ces quatre dernières lignes étaient de la main de M^{me} du Châtelet.

3. Marie-Élisabeth Mignot, qui épousa M. de Fontaine le 9 juin suivant.

4. Allusion au titre du livre d'Algarotti, et à celui de la première édition du livre des *Éléments*.

5. Rameau.

Vous êtes un Père Mersenne qu'on ne saurait trop aimer. Je vous ai bien des obligations, mais vous n'êtes pas au bout.

On vient de débaler l'Algarotti. Il est gravé au-devant de son livre avec M^{me} du Châtelet. Elle est la véritable marquise¹. Il n'y en a point en Italie qui eût donné à l'auteur d'aussi bons conseils qu'elle. Le peu que je lis de son livre, en courant, me confirme dans mon opinion. C'est presque en italien ce que les *Mondes* sont en français. L'air de copie domine trop; et le grand mal, c'est qu'il y a beaucoup d'esprit inutile. L'ouvrage n'est pas plus profond que celui des *Mondes*. *Nota bene* que

. quæ legat ipsa Lycoris²

est très-joli; mais ce n'est pas *pauca meo Gallo*, c'est *plurima Bernardo*. Je crois qu'il y a plus de vérité dans dix pages de mon ouvrage que dans tout son livre; et voilà peut-être ce qui me coulera à fond, et ce qui fera sa fortune. Il a pris les fleurs pour lui, et m'a laissé les épines. Voici encore un autre livre que je vais dévorer; c'est la réponse³ à feu Melon. Comment nommez-vous l'auteur? Je veux savoir son nom, car vous l'estimez.

Montrez donc ma table et mon *Mémoire*⁴ à Pollion, puisqu'il lit mon livre, afin qu'il rectifie une partie des erreurs qu'il trouvera en son chemin. Je vois que mon *Mémoire* fera tomber le prix du livre; les libraires le méritent bien; mais je ne veux pas me déshonorer pour les enrichir.

Adieu, mon cher ami; soyez donc de la noce de ma nièce, au moins.

J'oubliais de vous dire combien je suis sensible à la justice que me rendent ceux qui ne m'imputent point ces trois sermons rimés⁵, auxquels je n'ai jamais pensé. Encore un mot. Je suis charmé que vous soyez en avance avec le prince; il est bon qu'il vous ait obligation. Ce n'est point un illustre ingrat; il n'est à présent qu'un illustre indigent.

Je vous embrasse tendrement. Embrassez Serizy⁶.

1. Voyez plus haut la fin de la lettre 867.

2. Fin d'un vers de Virgile, au commencement de l'épigramme x :

*Pauca meo Gallo, sed quæ legat ipsa Lycoris,
Carmen sunt dicenda.*

3. *Réflexions politiques* de Dutot.

4. Mémoire adressé au *Journal des Savants* sur les *Éléments*.

5. Les *Discours sur l'Homme*.

6. Surnom de sa nièce.

874. — A M. DE MAUPERTUIS.

Cirey, le 25 mai.

Voici, monsieur, une obligation que Cirey peut vous avoir, et une affaire digne de vous.

Un *Mémoire sur la Nature du feu et sur sa Propagation*, avec la devise :

Ignea conyexi vis et sine pondere cœli
Emicuit, summaque locum sibi legit in arce.

(OVID., *Metam.*, lib. I, v. 26.)

est de M^{me} du Châtelet, et semble avoir eu votre approbation. Ne serait-il point de l'honneur de l'Académie, autant que de celui d'un sexe à qui nous devons tous nos hommages, d'imprimer ce mémoire en avertissant qu'il est d'une dame? Mais vous partez pour Saint-Malo : qui pouvez-vous charger, en votre absence, de cette négociation? Et qu'en pensez-vous? Réponse à vos admirateurs, la plus prompte que vous pourrez. Peut-être croirez-vous que j'ai pu gâter le mémoire de M^{me} du Châtelet en y mêlant du mien ; mais tout est d'elle. Les fautes sont en petit nombre, et les beautés me paraissent grandes. Il faudrait qu'elle eût la liberté de le corriger¹. Vos académiciens seraient des ours s'ils négligeaient cette occasion de faire honneur aux sciences. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

875. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 5 juin (1738).

En réponse à celles du 31 mai et 2 juin.

J'ai reçu, mon cher ami, la rescription de deux mille livres. Je vous renvoie le mémoire du miroitier. Je vous prie d'envoyer toujours à bon compte les livres bien encaissés par les rouliers, à mesure que vous en aurez. Je suis bien charmé d'avoir enfin les *Transactions* de Londres. Prault ne fournira aussi Huygens, de *Horologio oscillatorio*. Je vous prie d'insister sur toutes les bagatelles que je lui demande.

Il viendra vous voir un jeune homme nommé M. Cousin, qui travaille actuellement chez l'abbé Nollet, et qui viendra bientôt

1. On lui permit de le faire, mais seulement par *errata*. (B.)

2. Édition Courtat.

à Cirey, ou j'espère lui faire un sort agréable. En attendant, je vous prie de lui donner vingt pistoles, et de le bien encourager. Il a une belle main, il dessine, il est machiniste, il étudie les mathématiques, il s'applique aux expériences, il va apprendre à opérer à l'Observatoire. Si d'Arnaud avait de pareils talents, je l'aurais rendu heureux, si même il avait eu le courage de se former à écrire. Je croyais, avec raison, qu'il savait l'italien, puisqu'il avait fait imprimer dans le *Mercur*e une apologie du Tasse, et je lui proposais de traduire un ouvrage qui lui eût procuré cent pistoles et un voyage agréable de trois ou quatre mois. Prault devait l'imprimer, lui donner les cent pistoles et lui payer son voyage d'avance. Le pauvre garçon sera bien malheureux s'il ne sait que faire des vers, et s'il ne se met pas à travailler utilement.

Je vous renverrai bientôt la transaction de Demoulin avec un transport, et on poursuivra Demoulin vivement en un autre nom que le mien.

Je vous prie, si vous trouvez quelque petite montre jolie, bonne ou mauvaise, simple, d'argent seulement, mais surtout petite, avec un joli cordon soie et or, ou or trait (trois louis, tout au plus, doivent payer cela), je vous demande en grâce de me l'envoyer par le coche, *subito, subito*. C'est un petit présent que je veux faire au fils de M. le marquis du Châtelet : c'est un enfant de dix ans ; il la cassera ; mais il en veut une, et j'ai peur d'être prévenu.

Je n'ai point encore fait usage de la pendule à secondes. M^{me} du Châtelet m'a pris tous mes ouvriers, et ma galerie n'est pas finie.

La petite boîte d'or émaillé est un des plus jolis bijoux que je connaisse ; il a réussi comme votre cachet. En vous remerciant bien de tant de soins.

Encore un petit mot sur les livres que vous m'envoyez. Vous pouvez fort bien dépêcher les treize tomes d'*Observations*. Prault reprendra les quatre qu'il a déjà envoyés, et qui sont brochés. Je vous prie de lui bien recommander de faire retoucher cette mauvaise estampe. Que Latour choisisse...

(*La fin manque.*)

Mon cher ami, vous passez donc une partie de vos beaux jours à la campagne, et vous n'aurez pas plus daigné assister à

une noce¹ bourgeoise que vous ne daignez aller voir jouer des pièces ennuyeuses à la Comédie. Assemblées de parents, quolibets de noces, plates plaisanteries, contes lubriques, qui font rougir la mariée et pincer les lèvres aux bégueules, grand bruit, propos interrompus, grande et mauvaise chère, ricanements sans avoir envie de rire, lourds baisers donnés lourdement, petites filles regardant tout du coin de l'œil : voilà les noces de la rue des Deux-Boules, et la rue des Deux-Boules est partout. Cependant voilà ma nièce, votre amie, bien établie, et dans l'espérance de venir manger à Paris un bien honnête. Si elle ne vous aime pas de tout son cœur, je lui donne ma sainte malédiction.

Quand aurai-je la démonstration de Rameau contre Newton? Lit-on le livre² de Maupertuis? C'est un chef-d'œuvre. Il a eu raison de ne rien vouloir des rois. *Regum æquabat opes meritis*. Les Français ont-ils la tête assez rassise pour lire ce livre excellent?

Un de mes amis, qui n'est pas un sot, sachant que le sodomite Desfontaines avait osé blasphémer l'attraction³, m'a envoyé ce petit correctif :

Pour l'amour anti-physique
Desfontaines flagellé
A, dit-on, fort mal parlé
Du système newtonique.
Il a pris tout à rebours
La vérité la plus pure ;
Et ses erreurs sont toujours
Des péchés contre nature.

Pour moi, j'avoue que j'aime beaucoup mieux cet ancien conte⁴ que vous aviez, ce me semble, perdu à Paris, et que je viens de retrouver dans mes paperasses.

Pour la consolation des gens de bien, mon cher ami, vous devriez faire tenir cela au sieur Guyot⁵, afin qu'il en dise son avis dans quelques *Observations*. Je me recommande à vos charitables soins. Mais passons à d'autres articles de littérature

1. Celle de sa seconde nièce avec M. de Fontaine.

2. *La Figure de la terre déterminée par les observations de MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, Lemonnier, de l'Académie royale des sciences, et de M. l'abbé Outhier, correspondant de la même Académie*; Paris, in-8°.

3. Dans les *Observations*, tome XV, pages 49 et 73.

4. Voyez, tome X, dans les *Poésies mêlées*, le conte intitulé *l'Abbé Desfontaines et le Ramoneur*.

5. Nom de famille de l'ex-jésuite Desfontaines.

honnête. J'ai été si mécontent de la fautive et absurde édition des *Éléments de Newton*, et je crois vous avoir dit qu'elle fourmille de tant d'énormes fautes, que mon avertissement pour les journaux est devenu fort inutile. J'en ai écrit au Trublet¹, que je connais un peu, et je lui ai dit que je le priais seulement qu'on décriât l'édition et non moi. Le petit journaliste ne m'a pas encore répondu; vous devriez le relever un peu de sentinelle, et, sur ce, je vous embrasse tendrement.

877. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Juin².)

Mon cher ami, ce titre vous est dû, et par votre rare mérite, et par la sincérité avec laquelle vous me faites apercevoir mes fautes. Je suis charmé de votre critique; je corrigerai tous les endroits que vous avez marqués; je travaillerai comme sous vos yeux. Vos lumières et vos censures seront comme les canaux qui forment les jets d'eau; elles régleront l'essor de mon esprit; et, plus vous mettrez de sévérité dans vos critiques, plus vous augmenterez mes obligations.

Votre quatrième *Épître*³ est un chef-d'œuvre. Césarion et moi nous l'avons lue, relue, et admirée plus d'une fois. Je ne saurais vous dire à quel point j'estime vos ouvrages. La noble hardiesse avec laquelle vous débitez de grandes vérités m'enchanté.

Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter.

Ce vers est peut-être le plus philosophique qui ait jamais été fait. L'orgueil de la plupart des savants n'est pas capable de se ployer sous cette vérité. Il faut avoir épuisé la philosophie pour en dire autant.

Vous avez un talent tout particulier pour exprimer les grands sentiments et les grandes vérités. Je suis charmé de ces deux vers :

O divine amitié, félicité parfaite;
Seul mouvement de l'âme où l'excès soit permis!

Je voudrais pouvoir inculquer cette vérité dans le cœur de tous mes compatriotes et de tous les hommes. Si le genre humain pensait ainsi, nous

1. Trublet (Nicolas-Charles-Joseph), né à Saint-Malo en 1697, mort en 1770, avait été reçu à l'Académie française en 1761, après bien des refus. De 1736 à 1739 il travaillait au *Journal des Savants*; en 1760 il travaillait, avec les abbés Dinouart et Jouannet ou Joannet (voyez tome XXIV, page 129), au *Journal ecclésiastique*, que l'on cite aussi sous le titre de *Journal chrétien*, et qui, commencé en octobre 1760, existait encore en juillet 1792. (B.)

2. Il se peut que cette lettre n'ait été écrite qu'après la revue à laquelle Frédéric fait allusion dans le sixième alinéa.

3. Quatrième *Discours sur l'Homme*.

verrions une république plus parfaite et plus heureuse que celle de Platon.

Cette saison, qui est pour moi le semestre de Mars¹, m'a tant fourni d'occupation qu'il m'a été impossible de vous répondre plus tôt. J'ai reçu encore la cinquième *Épître sur le Bonheur*, et je réponds à toutes ces lettres à la fois.

Pour vous parler avec ma franchise ordinaire, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'*Homme-Dieu*² ne me plaît point dans la bouche d'un philosophe, d'un homme qui doit être au-dessus des erreurs populaires. Laissez au grand Corneille, vieux radoteur et tombé dans l'enfance, le travail insipide de rimer l'*Imitation de Jésus-Christ*, et ne tirez que de votre fonds ce que vous avez à nous dire. On peut parler de fables, mais seulement comme fables; et je crois qu'il vaut mieux garder un silence profond sur les fables chrétiennes, canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et stupides.

Il n'y aurait qu'au théâtre où je permettrai de représenter quelque fragment de l'histoire de ce prétendu *sauveur*; mais dans votre cinquième³ *Épître* il paraît que trop de condescendance pour les jésuites ou la pré-traille vous a déterminé à parler de ce ton.

Vous voyez, monsieur, que je suis sincère. Je ne puis me tromper, mais je ne saurais vous déguiser mes sentiments.

Césarion a reçu avec joie et avec transport la lettre⁴ que vous lui avez écrite. Vous recevrez sa réponse sous ce même couvert. Nous allons nous séparer pour un temps, puisque je suivrai le roi au pays de Clèves. Je compte y être le mois prochain. Ayez la bonté d'adresser vos lettres, vers ce temps, au colonel Borcke, à Vesel. J'espère en recevoir quelques-unes pendant le séjour que j'y ferai, vu la proximité de la France. Je tournerai le visage vers Cirey; je ferai comme les Juifs captifs à Babylone, qui se tournaient vers le côté du temple pour faire leurs prières, et pour implorer l'assistance divine.

Voici quelques pièces⁵ de ma façon que j'expose au creuset. Je crains fort qu'elles ne soutiennent pas l'épreuve. C'est, comme vous voyez, toujours le démon des vers qui me domine. Bientôt celui des combats pourra influer sur moi. Si le sort ou le démon de la guerre me rend ennemi des Français, soyez bien persuadé que la haine n'aura jamais d'empire sur mon esprit, et que mon cœur démentira toujours mon bras. Vous seul, monsieur,

1. Frédéric séjourna à Berlin du 27 mai au 11 juin 1738, pour passer en revue avec son régiment.

2. Il s'agit évidemment de ce passage du septième des *Discours sur l'Homme* (voyez tome IX) :

Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres...
L'Homme-Dieu.

3. Je n'ai vu aucune édition où le passage dont parle Frédéric se trouve dans la cinquième épître; il est dans la septième. (B.)

4. Elle n'a pas été imprimée.

5. *Le Philosophe guerrier*, épître à M. Jordan, une autre à Césarion, etc.

me faites aimer votre nation. Je chérirai tendrement les habitants de Cirey, tandis que je ferai la guerre aux Français, et je dirai :

. Mon épée
Qui du sang espagnol eût été mieux trempée. . .

(*Henriade*, ch. III, v. 199.)

Je vous prie de me donner de vos nouvelles le plus souvent qu'il vous sera possible ; je suis d'une inquiétude extrême sur tout ce qui regarde votre santé. Nous venons de perdre ici un des plus grands hommes d'Allemagne : c'est le fameux M. de Beausobre¹, homme d'honneur et de probité, grand génie, d'un esprit fin et délié, grand orateur, savant dans l'histoire de l'Église et dans la littérature, ennemi implacable des jésuites, la meilleure plume de Berlin, un homme plein de feu et de vivacité, que quatre-vingts années de vie n'avaient pu glacer ; d'ailleurs sentant quelque faible pour la superstition, défaut assez commun chez les gens de son métier, et connaissant assez la valeur de ses talents pour être sensible aux applaudissements et à la louange. Cette perte m'est d'autant plus sensible qu'elle est irréparable. Nous n'avons personne qui puisse remplacer M. de Beausobre. Les hommes de son mérite sont rares, et quand la nature les sème, ils ne parviennent pas tous à la maturité.

Il m'est parvenu une lettre qu'une dame² de ce pays-ci vous a écrite. Vous aurez bien vu, par son style, qu'elle est brouillée avec le sens commun. Ne jugez pas de toutes nos dames par cet échantillon, et croyez qu'il en est dont l'esprit et la figure ne vous paraîtraient pas réprouvables. Je leur dois bien quelques mots en leur faveur, car elles répandent des charmes inexprimables dans le commerce de la vie ; en faisant même abstraction de la galanterie, elles sont d'une nécessité indispensable dans la société : sans elle toute conversation est languissante.

J'attends la *Mérove*, j'attends quelque merveille fraîchement éclosé ; j'attends des nouvelles de mon ami, une réponse sur quelques bagatelles que j'ai fait partir pour le petit paradis de Cirey ; et toute cette attente me fait bien languir. J'ai oublié de vous dire que j'ai reçu votre *Newton*, j'entends l'édition de Hollande. Je vous ai promis de vous communiquer toutes mes réflexions ; mais le moyen ? Je n'ai pas eu, depuis quatre semaines, le moment de me reconnaître, et à peine puis-je vous écrire ces deux mots.

Mille amitiés à la marquise, et à tous ceux qui sont assemblés à Cirey au nom de Voltaire. Je vous prie, ne m'oubliez point ; et soyez fermement persuadé de l'estime et de l'amitié avec laquelle je suis, monsieur, votre très-fidèle ami,

FÉDÉRIC.

1. Mort le 5 ou le 6 juin 1738, date qui détermine très-approximativement celle de cette lettre.

2. M^{me} de Brant, citée dans l'avant-dernier alinéa de la lettre 936.

878. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 12 juin (1738).

Mon cher abbé, en vous remerciant toujours de tous vos soins. Je m'arrange pour mon cabinet de physique.

J'enverrai à M. Nollet le mémoire de ce qu'il me faut, et vous lui donnerez de l'argent tout d'un coup.

J'attends les livres que j'ai demandés. A l'égard de ceux qu'il faudra renvoyer, je les adresserai toujours aux libraires, et s'il faut aller à la chambre syndicale, c'est à eux à prendre cette peine.

Je vous ai mandé, au sujet de d'Arnaud, le dessein que j'avais eu de lui faire gagner quelque argent par une traduction d'un livre italien.

Présentez-lui le petit Mémoire ci-joint, transcrit de votre main : vous aurez la bonté de me renvoyer l'original. La petite besogne qu'on lui propose est l'affaire de trois minutes. Il sera bon qu'il signe ce petit écrit, afin qu'on ne puisse me reprocher d'avoir fait moi-même cet avertissement nécessaire, qui doit être de la main d'un autre.

A l'égard de M. d'Auneuil, monsieur votre frère consommera cette affaire quand il en aura le temps.

Je vous embrasse tendrement.

Cette lettre ne viendra point par la poste.

879. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 juin.

M^{me} de Richelieu a dû vous remettre, mon cher ange gardien, une *Méropé* dont les quatre derniers actes sont assez différents de ce que vous avez vu. Si vous avez le temps d'en être amusé, jetez les yeux sur ce rogaton comme sur le dernier des hommages de cette espèce que nous vous rendons ; et si vous aviez même le temps de nous dire ce que vous pensez de cette pièce à la grecque, mandez-le-nous.

On nous flatte que vous ne partez pas si tôt ; c'est ce qui nous enhardit à vous parler d'autre chose que de ce cruel départ. Le temps de notre condamnation nous laisse, en s'éloignant, la liberté de respirer ; mais, s'il arrive enfin que vous partiez, nous serons au désespoir, et nous n'en relèverons point.

1. Édition Courtat.

Sauriez-vous si M^{me} de Ruffec ¹ est apaisée, si cette tracasserie est finie? M^{me} du Châtelet vous fait les plus tendres amitiés.

880. — A. M. DE MAUPERTUIS.

Cirey, le 15 juin.

En vérité, monsieur le chevalier Isaac, quand on veut bien rassembler toutes les preuves contre les tourbillons, on doit être bien honteux d'être cartésien.

Comment ose-t-on l'être encore? Je vous avoue que j'avais cru que vous rompiez le charme; mais j'ai peur que nos Français n'en sachent pas assez pour être détrompés.

Vous avez bien raison de me dire que ce zodiaque nouveau, et cette hypothèse de Fatio et de Cassini, ne s'accordent pas avec mes principes; aussi ce morceau n'est point du tout de moi ².

Voici le fait: j'étais malade; je voulais changer beaucoup mon ouvrage, et gagner du temps; les libraires, impatients, ont fait achever les deux derniers chapitres par un mathématicien à gages qui leur a donné tout crus de vieux mémoires académiques. Cela produit nouvel embarras, nouvelles tracasseries, et la douceur de notre retraite en est troublée.

Autre anecdote. Il y a un an qu'ayant des doutes que j'ai encore sur l'exactitude des rapports des couleurs et des tons de la musique, ayant ouï dire que le Père Castel travaillait sur cette matière, et imaginant que ce jésuite était newtonien, je lui écrivis. Je lui demandai des éclaircissements que je n'eus point. Nous fûmes quelque temps en commerce: il me parla de son *Clavecin des couleurs*; j'en dis un mot dans mes *Éléments d'optique*; je lui envoyai même le morceau ³. Vous serez peut-être surpris que, dans la quinzaine, ce bon homme imprima contre moi, dans le *Mercur de Trévoux*, les choses les plus insultantes et les plus cruelles.

Cependant les libraires de Hollande, sans que je le sache, ont imprimé mon ouvrage et ses louanges; et ce misérable fou

1. Voyez la lettre 863.

2. Il s'agit du chapitre xxiv des éditions de 1738 des *Éléments de la Philosophie de Newton*. Ce morceau était un de ceux qu'avait fabriqués le mathématicien hollandais dont Beuchot a parlé, tome XXII, page 397, et que, par cette raison, nous n'avons pas donné en variantes.

3. C'est le chapitre xiv, que nous avons donné dans la note, tome XXII, pages 503 et suiv.

se trouve loué par moi après m'avoir insulté. Quand on est loin, qu'on imprime en Hollande, et qu'on a affaire à Paris, il n'en peut résulter que des contre-temps. J'ai su depuis que ce fou de la géométrie est votre ennemi déclaré.

Autre anecdote littéraire. Un abbé étant venu demander à un des juges des nouvelles du *Mémoire sur le Feu*, n° VII, ce juge fit entendre qu'il approuvait fort ce mémoire, et que, si on l'avait cru, il eût été couronné ; cependant je sais très-bien que c'était vous qui eûtes quelque bonté pour cet ouvrage¹. Je dois quelque chose aux discours polis de ce juge ; mais je dois tout à votre bonne volonté. Je vous avoue que je suis plus aise d'avoir eu votre suffrage que si j'avais eu toutes les voix, hors la vôtre.

M^{me} du Châtelet veut bien consentir à se découvrir à l'Académie, pourvu que l'Académie, en imprimant son *Essai*², et en l'approuvant, n'en nomme pas l'auteur. Pour moi, je renonce à cette gloire ; je ne connais que celle de votre amitié. Vous m'avouerez que l'événement est singulier. Il est bien cruel que de maudits tourbillons l'aient emporté sur votre élève.

Nous nous flattons que vous informerez Cirey de votre santé et de vos occupations. On ne peut se porter plus mal que je ne fais ; je serai bientôt obligé de renoncer à toute étude, mais je ne renoncerai qu'avec la vie à mon amitié, à ma reconnaissance, à mon admiration pour vous.

881. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT³.

Ce 17 juin (1738).

En réponse à celle du 11 juin.

Non, mon cher abbé, cela ne sera pas mieux que mon libraire me fasse attendre. Quand je demande des livres dont j'ai besoin, il est triste d'attendre qu'on ait fait une caisse complète. Quatre envois sont aussi bons qu'un ; il n'en coûte que trois caisses de plus, et on est servi promptement. Si le libraire n'est pas exact à suivre mes intentions, je vous prierai d'en choisir un autre pour fournir la maison : je suis las de n'avoir les *Mercure* et les journaux que trois mois après les autres, et d'avoir moutarde après dîner.

Le sieur Cousin n'a ces vingt pistoles que pour venir à Cirey.

1. Voyez ce *Mémoire* ou *Essai sur la Nature du feu*, tome XXII, page 279.

2. Voyez, tome XXIII, page 65, le *Mémoire* de Voltaire sur cet ouvrage de M^{me} du Châtelet.

3. Édition Courtat.

Il est à moi, et il apportera la cargaison d'instruments de physique ; mais je ne le veux que dans un mois. L'astronomie est très-peu de chose pour un homme qui est déjà géomètre, et il l'apprendra bien vite.

Je vous supplie de donner douze cents livres à M. Nollet, à compte des instruments de physique qu'il fournira à votre ordre.

Vous devez avoir reçu une lettre pour donner cinq cents livres à une dame.

A l'égard de d'Arnaud, voulez-vous bien avoir la bonté de lui donner cinquante livres, quand il aura fait la préface en question, que vous m'enverrez ? C'est, je crois, un bon garçon. Je l'aurais pris auprès de moi s'il avait su écrire.

Monsieur votre frère fera auprès de M. d'Auneuil tout ce que vous jugerez à propos, mais dispensez-moi de lui écrire.

Je ne peux envoyer l'original de mon portrait. M. de Latour en a un. Servez-vous, au pis-aller, de la copie.

J'ai de si prodigieuses dépenses à faire cette année, et j'ai déjà tant dépensé, que je ne peux acheter un tableau.

Si je retourne à Paris, nous brocanterons vigoureusement.

Je vous embrasse.

Envoyez-moi la montre, mon cher abbé.

882. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Amalthée, 17 juin.

Mon cher ami, c'est la marque d'un génie bien supérieur que de recevoir, comme vous faites, les doutes que je vous propose sur vos ouvrages. Voilà donc Machiavel rayé de la liste des grands hommes, et votre plume regrette de s'être souillée de son nom. L'abbé Dubos, dans son parallèle¹ de la poésie et de la peinture, cite cet Italien politique au nombre des grands hommes que l'Italie a produits². Il s'est trompé assurément, et je voudrais que dans tous les livres on pût rayer le nom de ce fourbe politique du nombre de ceux où le vôtre doit tenir le premier rang.

Je vous prie instamment de continuer le *Siècle de Louis XIV.* Jamais l'Europe n'aura vu de pareille histoire ; et j'ose vous assurer qu'on n'a pas même l'idée d'un ouvrage aussi parfait que celui que vous avez commencé. J'ai même des raisons qui me paraissent plus pressantes encore pour vous prier de finir cet ouvrage.

1. *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture.*

2. Que l'Italie a produits depuis le renouvellement des sciences. (*OEuvres posthumes.*)

Cette physique expérimentale me fait trembler. Je crains le vif-argent¹, et tout ce que ces expériences entraînent après elles de nuisible à la santé. Je ne saurais me persuader que vous ayez la moindre amitié pour moi, si vous ne voulez vous ménager. En vérité, madame la marquise devrait y avoir l'œil. Si j'étais à sa place, je vous donnerais des occupations si agréables qu'elles vous feraient oublier toutes vos expériences.

Vous supportez vos douleurs en véritable philosophe. Pourvu qu'on voulût ne point omettre le bien dans le compte des maux que nous avons à souffrir, nous trouverions que nous ne sommes point si malheureux. Une grande partie de nos maux ne consiste que dans la trop grande fertilité de notre imagination mêlée avec un peu de rate.

Je suis si bien au bout de ma métaphysique qu'il me serait impossible d'en dire davantage. Chacun fait des efforts pour deviner les ressorts cachés de la nature; ne se pourrait-il pas que les philosophes se trompassent tous? Je connais autant de systèmes qu'il y a de philosophes. Tous ces systèmes ont un degré de probabilité; cependant ils se contredisent tous. Les Malabares ont calculé les révolutions des globes célestes sur le principe que le soleil tournait autour d'une haute montagne de leur pays, et ils ont calculé juste.

Après cela, qu'on nous vante les prodigieux efforts de la raison humaine, et la profondeur de nos vastes connaissances! Nous ne savons réellement que peu de choses, mais notre esprit a l'orgueil de vouloir tout embrasser.

La métaphysique me parut autrefois comme un pays propre à faire de grandes découvertes; à présent, elle ne me présente qu'une mer immense et fameuse en naufrages.

Jeune, j'aimais Ovide; à présent, c'est Horace.

La métaphysique ressemble à un charlatan; elle promet beaucoup, et l'expérience seule nous fait connaître qu'elle ne tient rien. Après avoir bien étudié les sciences et observé l'esprit des hommes, on devient naturellement enclin au scepticisme.

Vouloir beaucoup connaître est apprendre à douter².

La *Philosophie de Newton*, à ce que je vois, m'est parvenue plus tôt qu'à son auteur³. On vous a donc refusé la permission de l'imprimer à Paris? Il paraît que je tiens ce livre de la libéralité du libraire de Hollande.

1. Dans les éditions de Berlin et de Londres des *OEuvres posthumes de Frédéric*, on lit : « Je crains le vif-argent, je crains le laboratoire et tout ce que, etc. »

2. Dans les *Réflexions diverses* de M^{me} Deshoulières, on lit

Vous ne prouvez que trop que chercher à connaître
N'est souvent qu'apprendre à douter.

3. Dans les éditions de Berlin et de Londres des *OEuvres posthumes de Frédéric*, il y a : « ...qu'à son auteur. Le titre m'en a paru assez singulier, et il paraît bien que ce livre le tient de la libéralité du libraire. Un habile algébriste, etc. » Voyez, sur le titre assez singulier, tome XXII, page 397.

Un habile algébriste de Berlin m'a parlé de quelques légères fautes de calcul; mais d'ailleurs les vrais connaisseurs en sont charmés. Pour moi, qui juge sans beaucoup de connaissance, j'aurai un jour quelques éclaircissements à vous demander sur ce vide qui me paraît fort merveilleux, et sur le flux et reflux de la mer causés par l'attraction, sur la raison des couleurs, etc., etc. Je vous demanderai ce que Pierrot et Lucas vous demanderaient si vous vouliez les instruire sur de pareils sujets, et il vous faudra quelque peine encore pour me convaincre.

Je ne disconviens point d'avoir aperçu quelques vérités frappantes dans Newton; mais n'y aurait-il point des principes trop étendus? du filigrane mêlé dans des colonnes d'ordre toscan? Dès que je serai de retour de mon voyage, je vous exposerai tous mes doutes. Souvenez-vous que

. . . vers la vérité le doute les conduit
(*Henriade*, ch. VII, v. 376.)

A propos de doute, je viens de lire les trois derniers actes de la *Méropé*. La haine associée avec la plus noire envie ne pourront à présent trouver rien à redire contre cette admirable pièce. Ce n'est point parce que vous avez eu égard à ma critique, ce n'est point que l'amitié m'aveugle; mais c'est la vérité, c'est parce que la *Méropé* est sans reproches. Toutes les règles de la vraisemblance y sont observées; tous les événements y sont bien amenés; le caractère d'une tendre mère, que son amour trahit, vaut tous les originaux de Van Dyck. Polyphonte conserve à présent l'unité de son caractère; tout ce qu'il dit sort de l'âme d'un tyran soupçonneux. Narbas a, dans ses conseils, la timidité ordinaire des vieillards; il reste naturellement sur le théâtre. Égisthe parle comme parlerait Voltaire, s'il était à sa place. Il a le cœur trop noble pour commettre une bassesse; il a du courage, il venge les mânes de son père; il est modeste après le succès, et reconnaissant envers ses bienfaiteurs.

Serait-il permis à un Allemand, à un ultramontain, de faire une petite remarque grammaticale sur les deux derniers vers de la pièce? *O tempora! o mores!*¹ Un Béoïen veut accuser Démosthène d'un solécisme! Il s'agit de ces deux vers :

Allons monter au trône, en y plaçant ma mère;
Et vous, mon cher Narbas, soyez toujours mon père.

Cet *et vous, mon cher Narbas*, est-ce à dire qu'on placera Narbas sur le trône en y plaçant ma mère *et vous*? ou est-ce à dire : Narbas, vous me servirez toujours de père? Ne pourriez-vous pas mettre :

Allons monter au trône, et plaçons-y ma mère;
Pour vous, mon cher Narbas, soyez toujours mon père?²

Voilà qui est bien impertinent, je mériterais d'être chassé à coups de fouet du Parnasse français. Il n'y a que l'intérêt de mon ami qui me fasse

1. Cicéron, *Catilinaire I^{re}*.

2. Voyez tome IV, pages 253 et 256.

commettre des incongruités pareilles. Je vous prie, reprenez-moi, et mettez-moi dans mon tort. Vous aurez trouvé que ce *plaçons-y* n'est pas assez harmonieux ; je l'avoue, mais il est plus intelligible.

Voilà ma pièce politique ¹ telle que j'ai eu le dessein de la faire imprimer. J'espère qu'elle ne sortira point de vos mains ; vous en comprendrez aisément les conséquences. Je vous prie de m'en dire votre sentiment en gros, sans entrer dans aucun détail des faits. Il y manque un mémoire que j'aurai dans peu, et que vous pourrez toujours y faire ajouter.

Les *Mémoires de l'Académie*, que je fais venir, seront ma tâche pour cet été et pour l'automne. Je vous suis, quoique de loin, dans mes occupations, et comme une tortue se traîne sur les traces d'un cerf.

Le jeune homme, auteur de l'allégorie, charmé de votre approbation, sent échauffer sa veine. Elle a déjà produit quelque échantillon nouveau, comme vous le pourrez voir. Il n'y a que le nom de Voltaire qui nous fasse composer, tous tant que nous sommes. Ce n'est point notre colère qui nous vaut un Apollon, c'est vous qui nous le valez. La *Méropé* du chevalier Maffei est en chemin ; elle doit arriver en peu ².

Le paquet dont on vous a donné avis, et que le substitut de M. Tronchin ne vous a point envoyé, contient quelques bagatelles pour la marquise : c'est un meuble ³ pour son boudoir. Je vous prie de l'assurer de l'estime que m'inspirent tous ceux qui savent vous aimer. Césarion me paraît un peu touché de la marquise ; il me dit : *Quand elle parlait, j'étais amoureux de son esprit, et, quand elle ne parlait pas, je l'étais de son corps.*

Heureux sont les yeux qui l'ont vue, et les oreilles qui l'ont entendue ! mais plus heureux ceux qui connaissent Voltaire, et qui le possèdent tous les jours !

Vous ne sauriez croire à quel point je m'impatiente de vous voir. Je me lasse horriblement de ne vous connaître que par les yeux de la foi ; je voudrais bien que ceux de la chair eussent aussi leur tour. Si jamais on vous enlève, soyez sûr que ce sera moi qui ferai le rôle de Paris ⁴. Je suis à jamais, monsieur, votre très-fidèle ami,

FÉDÉRIC.

883. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Juin ⁵.

Monseigneur, j'ai reçu une partie des nouvelles faveurs dont Votre Altesse royale me comble. M. Thieriot m'a fait tenir le paquet où je trouve le *Philosophe guerrier* et les *Épîtres* à MM. Keyserlingk et Jordan. Vous allez à pas de géant, et moi, je me traîne

1. Les *Considérations sur l'état de l'Europe*, dont il s'agit dans la lettre 851.

2. Cet alinéa, omis dans l'édition de Kehl et dans l'édition Beuchot, est tiré des *OEuvres posthumes*.

3. Une écritoire.

4. Dans les éditions de Berlin et de Londres, il y a : « ... comptez que ce sera moi qui ferai le rôle de Paris. Soyez persuadé de tous les sentiments avec lesquels je suis votre très-fidèle ami. »

5. C'est la réponse à la lettre 877.

avec faiblesse. Je n'ai l'honneur d'envoyer qu'une pauvre épître¹ :
*oportet illum crescere, me autem minui*².

Avec quelle ardeur vous courez
Dans tous les sentiers de la gloire !
Seigneur, lorsque vous vous battriez,
Il est clair que vous cueillerez
Ces beaux lauriers de la victoire ;
Et même vous les chanterez ;
Vous serez l'Achille et l'Homère.
Votre esprit, votre ardeur guerrière,
Des Français se feront chérir ;
Vous aurez le double plaisir
Et de nous vaincre et de nous plaire.

Je demande en grâce à Votre Altesse royale qu'une des premières expéditions de ses campagnes soit de venir reprendre Cirey, qui a été très-injustement détaché de Remusberg, auquel il appartient de droit. Mais, à la paix, ne rendez jamais Cirey ; je vous en conjure, monseigneur : rendez, si vous le voulez, Strasbourg et Metz, mais gardez votre Cirey, et, surtout, que le canon n'endommage point les lambris dorés et vernis, et les niches et les entresols d'Émilie. Je me doute qu'il y a en chemin une écritoire pour elle. Celle dont vous avez honoré M. Jordan va faire éclore d'excellents ouvrages. Si c'était un autre que Jordan, je dirais sur cette écritoire venue de votre main ce que je ne sais quel Turc³ disait à Scanderbeg : « Vous m'avez envoyé votre sabre, mais vous ne m'avez pas envoyé votre bras. »

Votre Épître à Jordan est de la très-bonne plaisanterie ; celle à Césarion est digne de votre cœur et de votre esprit. *Le Philosophe guerrier* répond très-bien à son titre ; cela est plein d'imagination et de raison. Remarquez, je vous en supplie, monseigneur, que vous ne faites que de légères fautes contre la langue et contre notre versification. Par exemple, dans ce beau commencement :

Loin de ce séjour solitaire
Où, sous les auspices charmants
De l'amitié tendre et sincère, etc.

vous mettez *la science non d'orgueil enflée*.

1. Cette épître, faisant suite aux *Épîtres sur le Bonheur*, est devenue le sixième des *Discours en vers sur l'Homme*.

2. Jean, III, 30.

3. Mahomet II, et non Soliman, que cite Voltaire dans sa lettre du 12 mars 1740 à d'Argental, en y rappelant la même anecdote.

Vous ne pouvez deviner que *science* est là de trois syllabes, et que ce *non* est un peu dur après *science*. Voilà ce qu'un grammairien de l'Académie française vous dirait ; mais vous avez ce que n'a nul académicien de nos jours, je veux dire du génie.

Je vous demande pardon, monseigneur, mais savez-vous combien ces vers sont beaux :

Et le trépas qui nous poursuit
Sous nos pas creuse notre tombe ;
L'homme est une ombre qui s'enfuit,
Une fleur qui se fane et tombe.
Mille chemins nous sont ouverts
Pour quitter ce triste univers ;
Mais la nature si féconde
N'en fit qu'un pour entrer au monde.

Elle n'a fait qu'un Frédéric ; puisse-t-il rester en ce monde aussi longtemps que son nom !

Je jure à Votre Altesse royale que, dès que vous aurez repris possession du château de Cirey, il ne sera plus question de la capucinade¹ que vous me reprochez si héroïquement. Mais, monseigneur, Socrate sacrifiait quelquefois avec les Grecs : il est vrai que cela ne le sauva pas ; mais cela peut sauver les petits socratins d'aujourd'hui :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum !

Il y avait une fois un beau jeune lion qui passait hardiment auprès d'un ânon que son maître chargeait et battait. « N'as-tu pas de honte, dit ce lion à l'ânon, de te laisser mettre ainsi deux paniers sur le dos ? — Monseigneur, lui répondit l'ânon, quand j'aurai l'honneur d'être lion, ce sera mon maître qui portera mes paniers. »

Tout ânon que je suis, voici une *Épître*² assez ferme que j'ai l'honneur de joindre à ce paquet. Je serais curieux de savoir ce qu'un Wolff en penserait, si *sapientissimus Wolffius* pouvait lire des vers français. Je voudrais bien avoir l'avis d'un Jordan, qui sera, je crois, digne successeur de M. de Beausobre ; surtout d'un Césarion, mais surtout, surtout de Votre Altesse royale, de vous, grand prince et grand homme, qui réunissez tous les talents de ceux dont je parle.

1. Relative à l'*Homme-Dieu*. Voyez plus haut, lettre 877.

2. Le sixième *Discours*, composé sur la *Nature de l'Homme*.

Votre Altesse royale a lu, sans doute, l'excellent livre de M. de Maupertuis. Un homme tel que lui fonderait à Berlin (dans l'occasion) une académie des sciences qui serait au-dessus de celle de Paris.

J'ai reçu une lettre de M. de Keyserlingk, de l'Éphestion de Remusberg; vous avez, grand prince, ce qui manque à ceux qui sont ce que vous serez un jour, vous avez de vrais amis.

Je suis étonné de voir par la lettre de Votre Altesse royale non datée¹, qu'elle n'a point reçu les quatre actes de la *Méropé*, accompagnés d'une assez longue lettre. Cependant il y a six semaines que M. Thieriot m'accusa la réception du paquet, et dut le mettre à la poste. Il y a eu quelquefois de petits dérangements arrivés au commerce dont vous m'honorez. Je compte envoyer bientôt à Votre Altesse royale un exemplaire d'une édition plus correcte des *Éléments de Newton*. Il n'y a que vous au monde, monseigneur, qui puissiez allier tout cela avec la foule de vos occupations et de vos devoirs.

M^{me} du Châtelet ne cesse d'être pénétrée pour votre personne d'admiration.... et de regrets. Vous m'avez donné un grand titre²; je ne pourrai jamais le mériter, quoique mon cœur fasse tout ce qu'il faut pour cela. Un homme, que le fameux chevalier Sidney avait aimé, ordonna qu'après sa mort on mît sur sa tombe, au lieu de son nom : *Ci gît l'ami de Sidney*. Ma tombe ne pourra jamais avoir un tel honneur : il n'y a pas moyen de se dire l'ami de....³.

Je suis, avec la plus profonde vénération et le dévouement tendre que vous daignez permettre, etc.

884. — A M. THIERIOT⁴.

Juin 1738.

Voici, mon cher ami, un paquet pour le prince philosophe.

Je vous adresse ma réponse à M. le marquis de Maffei; je vous prie de la lui faire tenir. Je crois qu'il faut l'adresser à l'ambassadeur de Sardaigne; vous pourrez la lui faire lire, si vous voulez, avant de la cacheter. J'abandonne tout cela à votre prudence et à votre amitié.

Je voudrais bien qu'Orphée-Rameau me renvoyât sur-le-

1. Voyez la lettre 877.

2. Celui de *mon cher ami*.

3. L'auteur laisse ici en blanc, par respect, le nom de Frédéric.

4. Éditeurs, Bavoux et François.

champ ma Table des couleurs, avec un petit mot de remarques.

M^{me} du Châtelet vous fait ses compliments. Je vous embrasse.

On fait une édition nouvelle de la *Philosophie* ¹, qui sera peut-être un peu plus correcte.

885. — A M. R^{***} ².

A Cirey, ce 20 juin 1738.

Quelques affaires indispensables m'empêchèrent de vous répondre, monsieur, le dernier ordinaire, au sujet de la démarche que le sieur Rousseau a faite à mon égard, et de l'ode qu'il m'envoie. Quant à son ode, je ne peux que vous répéter ce que je vous en ai déjà dit ; et les avances de réconciliation qu'il me fait ne me feront point trouver cette ode comparable à ses premières. *Omnia tempus habent*. L'état où il est n'est plus pour lui le temps des odes.

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ³.

Ceux qui ont dit que les vers étaient, comme l'amour, le partage de la jeunesse, ont eu raison. On peut étendre loin cette jeunesse. Je ne dirai pas avec M. Gresset que, passé trente ans, on ne doit plus faire de vers ; au contraire, ce n'est guère qu'à cet âge qu'on en fait ordinairement de bons. Voyez tous les exemples qu'en apporte M. l'abbé Dubos, dans son livre très-instructif de la poésie et de la peinture. Racine avait environ trente ans quand il fit son *Andromaque*. Corneille fit le *Cid* à trente-cinq. Virgile entreprit l'*Énéide* à quarante ans. Je pense donc à peu près comme l'Arioste, qui parle ainsi aux dames pour lesquelles il composa ses admirables rêveries d'*Orlando furioso*.

Sol la prima lanuggine vi essorto,
Tutta a fuggir, volubile e incostante ;
E corre i frutti non acerbi e duri,
Ma che non sien però troppo maturi.

Il en est à peu près ainsi des poètes : il faut qu'ils ne soient *ne troppo duri, ne troppo maturi*. J'ai commencé la *Henriade* à

1. Les *Éléments de Newton*.

2. Il n'y a que cette initiale dans la *Bibliothèque française*, tome XXVIII, pages 132-137, d'où j'ai extrait cette lettre. Il paraît que l'initiale R désigne M. Roch ou Roques, qui avait envoyé à Voltaire l'ode de J.-B. Rousseau sur sa paralysie. (B.)

3. Horace, I, ép. 1, v. 8-9.

vingt ans : elle vaudrait mieux si je ne l'avais commencée qu'à trente-cinq. Mais si je fais un poëme épique à soixante ans, je vous réponds qu'il sera pitoyable. On peut être pape et empereur dans la plus extrême vieillesse, mais non pas poëte.

Aussi, étant parvenu à l'âge de quarante-trois ans, je renonce déjà à la poésie. La vie est trop courte, et l'esprit de l'homme trop destiné à s'instruire sérieusement pour consumer tout son temps à chercher des sons et des rimes. Virgile exprime ses regrets d'ignorer la physique.

Me vero primum dulces ante omnia musæ ¹.

.
 Accipiant, cœlique vias et sidera monstrent,
 Defectus solis varios lunæque labores ;
 Unde tremor terris, qua vi maria alta dehiscant ;
 Quid tantum Oceano properent se tingere soles
 Hiberni, vel quæ tardis mora noctibus obstet.
 Etc.

Notre La Fontaine a imité cet endroit de Virgile :

Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes ²
 M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
 Les divers mouvements inconnus à nos yeux,
 Les noms et les vertus de ces clartés errantes ? etc.

Ce que Virgile et La Fontaine regrettaient, je l'étudie. La connaissance de la nature, l'étude de l'histoire, partagent mon temps. C'est assez d'avoir cultivé vingt-trois ans la poésie, et je conseillerais à tous ceux qui auront consacré leur printemps à cet art difficile et agréable, de donner leur automne et leur hiver à des choses plus faciles, non moins séduisantes, et qu'il est honteux d'ignorer. Il y a longtemps que j'ai été frappé de cette complication de fautes, où tomba Boileau, lorsque, dans un trait de satire très-injuste et très-mal placé, il dit :

Que, l'astrolabe en main, un autre aille chercher
 Si le soleil est fixe, ou tourne sur son axe.

Le commentateur qui a voulu excuser cette faute devait se faire informer qu'en aucun sens l'astrolabe ne peut servir à faire voir si le soleil est fixe ou non. Et je répéterai ici que Despréaux

1. *Georg.*, II, 475 et suiv.

2. Livre XI, fable iv.

eût mieux fait d'apprendre au moins la sphère que de vouloir se moquer d'une dame respectable, qui savait ce qu'il ignorait. En voilà beaucoup à propos de poésie, mais je suis comme un amant qui se plaît encore à parler de la maîtresse qu'il a quittée.

Venons à un point plus important, car il s'agit de morale. La démarche du sieur Rousseau envers moi, et sa modération tardive, ne peuvent me satisfaire; il ne peut encore être content lui-même, s'il se repent en effet de sa conduite passée. On ne doit rien faire à demi. Il parle d'*humilité chrétienne et de devoirs*, à la vue du tombeau, dont sa dernière maladie l'a approché; nous sommes tous sur le bord du tombeau : un jour plus tôt, un jour plus tard, ce n'est pas grande différence.

Ce n'est point d'ailleurs la crainte de la mort qui doit nous rendre justes, c'est l'amour de la justice même. S'il est vrai qu'en effet il veuille être vertueux, que sa première démarche soit de désavouer les choses calomnieuses qu'il a débitées contre moi dans le journal de la *Bibliothèque française*¹. Il sait en conscience qu'il est faux que j'aie jamais parlé de lui à M. le duc d'Aremberg, et la lettre et l'indignation de M. d'Aremberg en ont été des démonstrations assez convaincantes. Il sait que la petite histoire d'un prétendu ami à qui j'ai récité, dit-il, une épître impie chez un ambassadeur, il y a vingt ans, est un conte entièrement imaginé. Il sait que jamais je ne lui ai récité cette prétendue épître dont il parle. Il sait que jamais il ne m'a dit les choses qu'il prétend m'avoir dites au sujet de *la Henriade*.

S'il veut donc se réconcilier de bonne foi, il faut qu'il avoue que la chaleur de sa colère lui a grossi les objets, et a trompé sa mémoire; qu'il a cru les brouillons qui ont réussi à nous rendre ennemis, et à nous faire le jouet des lecteurs. Il doit savoir, par soixante ans d'expérience, que *le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal*. En un mot, étant l'agresseur envers moi, comme il l'a été envers tant de personnes qui ont plus de mérite que moi, m'ayant publiquement attaqué, il doit publiquement me rendre justice. C'est moi qui lui ai donné l'exemple, il doit le suivre. J'ai recommandé, il y a un an, aux sieurs Ledet et Desbordes de retrancher de la belle édition qu'ils font de mes ouvrages les notes diffamantes qui se trouvaient contre mon ennemi; il ne reste qu'une épître *sur la calomnie* où il est cruellement traité. Je suis prêt de changer ce qui le regarde

1. Tome XXIII, page 138.

dans cet ouvrage, s'il veut, par une réparation publique, réparer tout le passé.

Il dit dans la lettre que vous m'envoyez que *je lui ai fait faire depuis peu des compliments injurieux*. Je puis l'assurer qu'il n'en est rien. Je ne suis pas accoutumé à me déguiser avec lui. Il doit songer que plusieurs de ceux dont il s'est attiré justement la haine vivent encore ; que d'autres ont laissé des enfants qui ne lui pardonneront jamais ; que tant qu'il respirera il aura des ennemis qu'il a rendus implacables ; il doit savoir que ces ennemis ont renversé toutes les batteries qu'on avait dressées pour le faire revenir en France. Il m'impute souvent des choses qu'il ne doit attribuer qu'à leur animosité éternelle. Pour moi, je sais me venger, et je sais pardonner quand il le faut. Voilà mes sentiments, monsieur ; vous pouvez en instruire la personne qui vous a remis son ode et sa lettre. Vous pouvez faire de ma lettre l'usage que vous croirez convenable au bien de la paix, etc., etc.

886. — A M. THIERIOT.

Le 23 juin.

Mon cher ami, je suis depuis quinze jours si occupé d'un cabinet de physique que je prépare, si plongé dans le carré des distances et dans l'optique, que le Parnasse est un peu oublié. Je crois bien que les gens aimables ne parlent plus des *Éléments de Newton*. On ne s'entretient point à souper deux fois de suite de la même chose, et on a raison, quand le sujet de la conversation est un peu abstrait. Cela n'empêche pas qu'à la sourdine, les gens qui veulent s'instruire ne lisent des ouvrages qu'il faut méditer ; et il faut bien qu'il y ait un peu de ces gens-là, puisqu'on réimprime les *Éléments de Newton* en deux endroits¹. M. de Maupertuis, qui est sans contredit l'homme de France qui entend le mieux ces matières, en est content ; et vous m'avouerez que son suffrage est quelque chose. Je sais bien que, malgré la foule des démonstrations que j'ai rassemblées contre les chimères des tourbillons, ce roman philosophique subsistera encore quelque temps dans les vieilles têtes :

Quæ juvenes didicere nolunt perdenda fateri.

(HOR., lib. II, ep. I, v. 85.)

1. On ne réimprimait ces *Éléments* qu'à Paris : car les libraires de Hollande (voyez tome XXII, page 398) ajoutèrent aux exemplaires qui leur restaient les morceaux nouveaux de Voltaire.

Je suis, après tout, le premier en France qui ait débrouillé ces matières, et j'ose dire le premier en Europe, car S'Gravesande n'a parlé qu'aux mathématiciens, et Pemberton a obscurci souvent Newton. Je ne suis point étonné qu'on s'entretienne à Paris plus volontiers de médisance, de calomnie, de vers satiriques, que d'un ouvrage utile : cela doit être ainsi ; ce sont les bouteilles de savon du peuple d'enfants malins qui habitent votre grande ville.

Bernard aurait grand tort de prendre votre louis d'or, et de ne pas vous en donner un. Aucune des épîtres¹ en question n'est de moi, et si quelque libraire les a mises sous mon nom pour les accréditer, ce libraire est un scélérat. Il est impossible que M. d'Argenson², plein de probité et de bonté, et qui m'a toujours honoré d'une bienveillance pleine de tendresse, ait cru une telle calomnie : il est impossible qu'il ait fait usage contre moi d'une lettre supposée, puisque assurément il n'en eût pas fait d'usage si elle eût été vraie. Je compte trop sur ses bontés. Je lui suis trop tendrement attaché depuis mon enfance. Je vous demande en grâce de lui montrer cette lettre, et de réchauffer dans son cœur des bontés qui me sont si chères.

Vous devez connaître les fureurs jalouses et les artifices infâmes des gens des lettres. Je sais surtout de quoi ils sont capables, depuis que l'auteur clandestin de l'épître diffuse³ et richement rimée contre Rousseau eut la bassesse de répandre qu'elle venait de l'hôtel Richelieu. J'en connais très-certainement l'auteur. Cet auteur est un homme laborieux, exact, et sans génie : je n'en dis pas davantage. Si un scélérat comme l'abbé Desfontaines a engagé M. Racine dans sa querelle ; si de Launai, qui vous hait parce que vous lui avez reproché une mauvaise action ; si un nommé Guyot de Merville⁴, qui ne cesse de m'outrager parce qu'il a eu la même maîtresse que moi⁵ il y a vingt ans ; si Roi, Lélío⁶, enfin des fripons, séduisent d'honnêtes gens ; s'il en résulte des sottises rimées et de petites scélératesses d'auteur, j'oublie tout cela dans le sein de l'amitié.

1. L'édition des trois premiers *Discours sur l'Homme*, sous le titre de : *Épîtres sur le Bonheur*, faite à Paris chez Prault, ne porte pas le nom de l'auteur. Mais l'édition de Ledet est intitulée *Épîtres sur le Bonheur, la Liberté, et l'Envie* par M. de Voltaire, 1738, in-8° de 28 pages. (B.)

2. Le marquis d'Argenson.

3. Il désigne ici La Chaussée.

4. Voyez, dans l'année 1755, sa lettre à Voltaire du 15 avril.

5. Olympe Dunoyer.

6. Riccoboni.

Mais comme la rage des zôiles porte souvent la calomnie aux oreilles de ceux qui peuvent nuire, je vous prie de m'avertir de tout. Je vous embrasse, mon cher ami.

887. — A M. THIERIOT¹.

Cirey, 23 juin 1738.

Mon cher ami, il y a bien une autre omission dans le manuscrit sur le livre de M. Dutot². Voici ce que le copiste a oublié et qu'il faut restituer : *Ce que je dis du seigneur, je le dis du magistrat, de l'homme de lettres, etc. Le laboureur achète alors plus cher sa vaisselle d'étain, sa tasse d'argent, son lit, son linge. Enfin le chef de la nation est lui-même dans ce cas.*

Je vous prie de restituer ce petit passage. Si vous jugez cet écrit digne de l'impression, chargez-en le *Pour et Contre*, et que j'aie la satisfaction de voir votre nom et le mien unis, comme nos cœurs le sont depuis plus de vingt ans.

Vous devez être content du petit trait qui vous regarde dans la lettre à M. Maffei.

888. — A M. DE PONT-DE-VEYLE.

A Cirey, le 23 juin.

Enfin nous avons lu *le Fat puni*; nous sommes provinciaux, mais nous ne pouvons pas dire que nous prenons les modes quand Paris les quitte; la mode d'aimer cet ouvrage charmant ne passera jamais.

Du *fat* que si bien l'on punit
Le portrait n'est pas ordinaire,
Et le Rigaut qui le peignit
Me paraît en tout son contraire.
C'est le modèle des auteurs,
Qui connaît le monde et l'enchanter,
Et qui sait jouir des faveurs
Dont monsieur le marquis se vante.

Je pourrais bien être un fat aussi de vous envoyer des vers si misérables, mais que je ne sois pas *le Fat puni*. Pardonnez à un mauvais physicien d'être mauvais poète. M^{me} du Châtelet est

1. Éditeurs, de Cayrol et François (Supplément).

2. Voyez, tome XXII, les *Observations sur Lass, Melon et Dutot*.

enchantée de cette petite pièce. Est-ce que nous n'en connaissons jamais l'auteur ?

Notre affliction du départ de monsieur votre frère ¹ augmente à mesure que le départ approche. Si Pollux va en Amérique, Castor au moins nous restera en France.

889. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ².

28 juin (1738).

Mon cher abbé, j'attends de vos nouvelles. Je vous envoyai bien des paperasses timbrées, le dernier ordinaire ; mais je crois que j'oubliai d'ajouter que je priais le sieur Bégon de poursuivre, s'il se peut, l'affaire ancienne de Jore, uniquement pour obtenir suppression de l'infâme mémoire, ou plutôt du libelle punissable qu'il publia sous le nom de factum ³. Cela sera, je crois, d'autant plus aisé que je ne pense pas que le misérable s'y oppose.

J'attends des nouvelles du grand d'Arnaud et des cinquante livres. Il écrit toujours comme un chat : c'est dommage.

Je fais partir mardi prochain, par le coche de Bar-sur-Aube, une petite boîte contenant un gros tournebroche de montre à diamant, et quelques lettres. Ces lettres sont destinées pour quelques personnes à qui j'enverrai des *Éléments de Newton*. M. Cousin vous aidera dans la distribution. Je lui enverrai un petit mémoire, et, à vous, un double. On remettra chez vous cent cinquante exemplaires bien reliés, dont vous pourrez faire des présents à vos amis. Vous n'oubliez pas le grand d'Arnaud.

Avez-vous eu la bonté de donner à-compte douze cents livres à M. Nollet ? Je vous embrasse de tout mon cœur.

Un nommé Dupuis, libraire, rue Saint-Jacques, m'a écrit qu'il me devait de l'argent. Il me demande grâce. Je lui réponds qu'il me fournira quelques livres quand il pourra.

890. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Cirey, juin ⁴.

Monseigneur, quand j'ai reçu le nouveau bienfait dont Votre Altesse royale m'a honoré, j'ai songé aussitôt à lui payer quelques

1. Voyez une note de la lettre 826.

2. Édition Courtat.

3. Nous l'avons donné dans le présent volume sous le n° 606.

4. Réponse à la lettre 882.

nouveaux tributs. Car, quand le prince enrichit ses sujets, il faut bien que leurs taxes augmentent. Mais, monseigneur, je ne pourrai jamais vous rendre ce que je dois à vos bontés. Le dernier fruit de votre loisir est l'ouvrage d'un vrai sage, qui est fort au-dessus des philosophes ; votre esprit sait d'autant mieux douter qu'il sait mieux approfondir. Rien n'est plus vrai, monseigneur, que nous sommes dans ce monde sous la direction d'une puissance aussi invisible que forte, à peu près comme des poulets qu'on a mis en mue pour un certain temps, pour les mettre à la broche ensuite, et qui ne comprendront jamais par quel caprice le cuisinier les fait ainsi encager. Je parie que si ces poulets raisonnent, et font un système sur leur cage, aucun ne devinera que c'est pour être mangés qu'on les a mis là. Votre Altesse royale se moque avec raison des animaux à deux pieds qui pensent savoir tout. Il n'y a qu'un bonnet d'âne à mettre sur la tête d'un savant qui croit savoir bien ce que c'est que la dureté, la cohérence, le ressort, l'électricité ; ce qui produit les germes, les sentiments, la faim ; ce qui fait digérer ; enfin qui croit connaître la matière, et, qui pis est, l'esprit. Il y a certainement des connaissances accordées à l'homme : nous savons mesurer, calculer, peser, jusqu'à un certain point. Les vérités géométriques sont indubitables, et c'est déjà beaucoup ; nous savons, à n'en pouvoir douter, que la lune est beaucoup plus petite que la terre, que les planètes font leur cours suivant une proportion réglée, qu'il ne saurait y avoir moins de trente millions de lieues de trois mille pas d'ici au soleil ; nous prédisons les éclipses, etc. Aller plus loin est un peu hardi, et le dessous des cartes n'est pas fait pour être aperçu. J'imagine les philosophes à systèmes comme des voyageurs curieux, qui auraient pris les dimensions du sérail du Grand Turc, qui seraient même entrés dans quelques appartements, et qui prétendraient sur cela deviner combien de fois Sa Hautesse a embrassé sa sultane favorite, ou son icoglan, la nuit précédente.

Mais, monseigneur, pour un prince allemand qui doit protéger le système de Copernic, Votre Altesse royale me paraît bien sceptique : c'est céder un de vos États pour l'amour de la paix ; ce sont des choses, s'il vous plaît, que l'on ne fait qu'à la dernière extrémité. Je mets le système planétaire de Copernic, moi petit Français, au rang des vérités géométriques, et je ne crois point que la *montagne de Malabar*¹ puisse jamais le détruire.

1. Voyez page 498.

J'honore fort messieurs du Malabar, mais je les crois de pauvres physiciens. Les Chinois, auprès de qui les Malabares sont à peine des hommes, sont de mauvais astronomes; le plus médiocre jésuite est un aigle chez eux. Le tribunal des mathématiques de la Chine, avec toutes ses révérences et sa barbe en pointe, est un misérable collège d'ignorants qui prédisent la pluie et le beau temps, et qui ne savent pas seulement calculer juste une éclipse. Mais je veux que les barbares du Malabar aient une montagne en pain de sucre, qui leur tient lieu de gnomon: il est certain que leur montagne leur servira très-bien à leur faire connaître les équinoxes, les solstices, le lever et le coucher du soleil et des étoiles, les différences des heures, les aspects des planètes, les phases de la lune; une boule au bout d'un bâton nous fera les mêmes effets en rase campagne, et le système de Copernic n'en souffrira pas.

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse royale mon système du *Plaisir*¹; je ne suis point sceptique sur cette matière, car depuis que je suis à Cirey, et que Votre Altesse royale m'honore de ses bontés, je crois le plaisir démontré.

Je m'étonne que, parmi tant de démonstrations alambiquées de l'existence de Dieu, on ne se soit pas avisé d'apporter le plaisir en preuve: car, physiquement parlant, le plaisir est divin, et je tiens que tout homme qui boit de bon vin de Tokai, qui embrasse une jolie femme, qui, en un mot, a des sensations agréables, doit reconnaître un Être suprême et bienfaisant. Voilà pourquoi les anciens ont fait des dieux de toutes les passions; mais comme toutes les passions nous sont données pour notre bien-être, je tiens qu'elles prouvent l'unité d'un dieu, car elles prouvent l'unité de dessein. Votre Altesse royale permette que je consacre cette *Épître* à celui² que Dieu a fait pour rendre heureux les hommes, à celui dont les bontés font mon bonheur et ma gloire? M^{me} du Châtelet partage mes sentiments. Je suis avec un profond respect et un dévouement sans bornes, monseigneur, etc.

891. — A. M. PITOT,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Juillet.

En vous remerciant, mon très-cher et très-éclairé philosophe, de toutes les nouvelles que vous me mandez de l'Académie et de

1. Voyez, tome IX, le cinquième *Discours sur la nature du Plaisir*.

2. Voyez la note sur le vers 105 du cinquième *Discours*.

Quito. En vérité voilà un nouveau monde découvert par les nouveaux Colombes de votre Académie ; mais je ne pense pas que ces arcs-en-ciel, dont vous me parlez, soient de vrais arcs-en-ciel ; ce sont, je crois, plutôt des phénomènes semblables à ceux des anneaux concentriques découverts par Newton, et formés entre deux verres. C'est de cette nature que sont les *halo* et les couronnes ; et il y en a depuis dix degrés jusqu'à quatre-vingt-dix. Nous ne voyons ces couronnes que dans un air calme et épais ; ce qui ressemble assez aux brouillards des montagnes de Quito : car je gagerais qu'il ne faisait point de vent quand ces messieurs¹ voyaient dans les nues leur image entourée d'une auréole de saint.

Les Espagnols qui auront vu cela prendront vos académiciens pour des gens à miracles.

A l'égard de notre Europe, je vous supplie de bien remercier l'illustre M. de Réaumur de ses politesses. S'il avait su de quoi il était question, n'aurait-il pas poussé sa politesse jusqu'à donner le prix à M^{me} du Châtelet ? En vérité, la philosophie n'eût eu rien à reprocher à la galanterie. Le *Mémoire*² de cette dame singulière ne vaut-il pas bien des tourbillons ? Elle lui a écrit, et lui a fait sa confession.

Quant à mon *Mémoire*, ayez la bonté d'être persuadé que, si j'ai eu le malheur de m'exprimer assez obscurément pour faire croire que j'accordais au feu un mouvement essentiel non imprimé, je suis bien loin de penser ainsi. Personne n'est plus convaincu que moi que le mouvement est donné à la matière par celui qui l'a créée.

Si messieurs de l'Académie jugent qu'il faille imprimer mon *Mémoire*, pour constater que M^{me} du Châtelet a fait le sien sans aucun secours, cette seule raison peut me déterminer à le faire imprimer. On y verra (par la différence des sentiments) que M^{me} du Châtelet n'a pu rien prendre de moi. Je remets tout cela entre les mains de M. de Réaumur.

J'ai fait tenir à bon compte vingt pistoles à M. Cousin. Je lui ai recommandé d'aller un peu à l'Observatoire apprendre à opérer. Il ne sait point, dit-on, d'astronomie ; qu'il ne s'en effarouche pas. L'astronomie est un jeu pour un mathématicien, et on peut tracer une méridienne sans être un Cassini. Le grand point est de se familiariser avec les instruments ; il faut instruire ses mains ; les livres instruiront son esprit.

1. La Condamine, Bouguer et Godin.

2. Voyez tome XXIII, page 65.

A propos, j'oubliais la terrible expérience du mercure baissant si prodigieusement à la montagne de Quito. De combien baisse-t-il au Pic de Ténériffe? J'ai bien peur que nous n'ayons pas, à beaucoup près, les quinze lieues d'atmosphère qu'on donnait libéralement à notre chétif globe.

Comptez, monsieur, que vous êtes sur ce globe un des hommes que j'estime et que j'aime le plus. Mille amitiés à la compagne¹ aimable du philosophe.

P. S. Vous avez reçu une lettre d'une dame qui entend assez la philosophie newtonienne pour souhaiter que la gravitation pût rendre raison du mouvement journalier des planètes; mais les dames sont comme les rois, elles veulent quelquefois l'impossible.

892. — A M. COUSIN ².

3 juillet (1738).

J'ai reçu, mon cher monsieur, votre lettre du 30. Je suis très-affligé du quiproquo des trois cents livres, au lieu de douze cents livres. J'ai écrit quatre lettres à M. l'abbé Moussinot pour qu'on donnât douze cents livres à M. Nollet, et, s'il veut cent louis d'or, il les aura. Je lui écris en conformité.

Je serais très-fâché qu'aucun envoi partît avant vous. Je vous prie que rien ne parte que sous vos auspices. J'attends avec impatience les numéros de l'abbé Nollet. Quand je les aurai une fois avec les prix à côté, et les temps auxquels on peut avoir les ouvrages, je me déterminerai avec sûreté. Au reste, si vous trouviez quelque ouvrier intelligent qui voulût vous suivre, nous le ferions travailler à Cirey, et nous n'achèterions ensuite que ce que nous ne pourrions pas fabriquer.

L'Académie des sciences fait très-bien, je crois, d'imprimer le Mémoire de M^{me} la marquise du Châtelet; mais le mien doit être supprimé. Nous avons tous deux concouru pour les prix, et ce sont des serviteurs des tourbillons qui ont été couronnés. *O tempora! o mores!*

Je ne sais si je vous ai mandé que je faisais faire une chambre obscure; ainsi nous n'aurons que faire de la chambre obscure portative.

Dans vos moments perdus, si vous trouvez quelque bon verre ardent, et quelque curiosité de physique, je vous supplie de m'en donner avis.

1. M^{me} Pitot.

2. Édition Courtat.

A l'égard de la liste des personnes à qui il faut faire des présents des *Éléments de Newton*, et des personnes auxquelles j'écris en faisant ces présents, j'ai envoyé les lettres (qui sont en petit nombre) à M. Thieriot, demeurant chez M. de La Popelinière, fermier général, rue Saint-Marc.

J'en donne avis à M. l'abbé Moussinot, et je le prie de vouloir bien, conjointement avec vous, s'adresser à M. Thieriot, non-seulement pour les livres qui lui sont destinés, mais pour ceux de ses amis, dont il voudra se charger, surtout ceux qui sont pour M. d'Argental, et ceux que M. d'Argental doit se charger de rendre. Il faudra aussi donner à M. Thieriot tous les exemplaires qu'il demandera pour ses amis.

Et afin de ne pas perdre un temps précieux, envoyez un Savoyard avec un mot d'écrit chez M. Thieriot, pour savoir son heure.

Voilà bien de la peine que je vous donne; mais aussi cela n'arrivera pas deux fois, et je vous en demande bien pardon.

893. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Cirey, ce 3 juillet 1738.

Je reçois dans le moment deux lettres de vous, mon cher abbé, du 28 et du 30 juin.

1° A l'égard de M. l'abbé Nollet, quand je vous ai prié de lui donner douze cents livres, et de le payer comptant outre cela, il n'y avait nulle équivoque, car je voulais lui donner douze cents livres d'avance, et lui donner de plus le prix de tout ce qui sera prêt, et que je compte qu'il m'enverra au commencement du mois d'août par M. Cousin : ainsi vous m'auriez fait un plaisir très-sensible de lui faire donner ces douze cents livres d'avance.

Je serais d'ailleurs très-fâché qu'il me fit un envoi sitôt. Je ne veux rien recevoir qu'avec M. Cousin, et j'espère recevoir beaucoup. Donnez-lui donc les douze cents livres, mon cher ami, et suppliez-le de ma part de tenir prêt pour la fin de juillet un envoi de plus de quatre mille livres, s'il se peut. J'attends un petit mémoire de sa part. Faites-lui, je vous prie, les compliments les plus sincères.

2° Je vous ai écrit plusieurs lettres auxquelles je me réfère entièrement, touchant mes affaires.

3° Ne sachant si vous étiez à Paris, j'ai envoyé à M. Cousin un mémoire détaillé de tout ce qu'il convient de faire au sujet des

1. Édition Courtat.

envois des *Éléments de Newton*. Je prie M. Cousin de bien examiner tous les exemplaires que j'achète, et de voir s'ils sont tous entièrement conformes à mes intentions. Alors nous donnerons de l'argent à Prault, en diminuant les prix des livres doubles qu'il m'a fournis, et qui lui sont renvoyés. Il ne lui reviendra pas la somme qu'il demande. Il veut me vendre les exemplaires brochés trois livres, après les avoir promis à trente sous, au prix coûtant ! Cela n'est pas bien. Vous pouvez lui donner toujours cinq cents livres à compte.

3° bis. Le billet au porteur, que je veux n'être payé que dans décembre, n'est point un billet *valeur reçue*; c'est une prière, à vous faite de ma part, de donner huit cent quarante livres, sans spécifier le temps, et, comme j'ai des raisons essentielles de ne donner cet argent qu'en décembre, vous pouvez assurer de ma part le porteur, tel qu'il soit, que ce billet, *fait à un Juif nommé Vidal*, non nommé dans le billet, ne sera certainement payé qu'en décembre.

4° J'ai fait partir la montre aux diamants, avec des parchemins concernant Demoulin, par le carrosse de Bar-sur-Aube, hier à midi, et, ne sachant si vous étiez à Paris, j'en ai donné avis à M. Cousin, qui demeure rue Saint-Denis, vis-à-vis le Grand-Châtelet, chez M. Harny.

5° Je vous prie d'écrire au grand d'Arnaud de rendre son *Avertissement* quatre fois plus court et plus simple; d'en retrancher les louanges que je ne mérite pas, et de laisser, dans le seul feuillet carré de papier qui le contiendra, une marge pour les corrections que je ferai.

Je vous réitère encore, mon cher abbé, que je vous supplie de donner douze cents livres à M. Nollet pour mon compte, et de l'assurer qu'il aura tout l'argent d'avance qu'il voudra.

Adieu, je vous embrasse.

J'ai peur que M. Nollet ne soit un peu fâché. Faites-lui mille amitiés.

M. de Latour, le peintre, doit vous venir voir au sujet de mon portrait. Je vous prie de faire généralement tout ce qui pourra lui faire plaisir. Il veut exposer le pastel qu'il en a gardé : de tout mon cœur; mais je voudrais, moi, qu'il le fit graver en pierre, et en avoir une vingtaine de pierres; vous lui en parlerez.

Adieu, mon cher ami. Vous allez à la campagne; et que ne venez-vous à la nôtre ?

J'envoie à M. Thieriot un paquet de lettres pour être remises à quelques personnes à qui je fais présent des *Éléments de Newton*.

Si M. Thieriot veut se charger de remettre lui-même les paquets à MM. d'Argenson et d'Argental, qui sont dans son quartier, ce sera autant de peine épargnée pour vos commissionnaires. Vous avez dû voir, mon cher abbé, par le mémoire qui est entre les mains de M. Cousin, le nombre et la qualité des volumes qu'on doit remettre à M. Thieriot, à M. d'Argental, à M. d'Argenson. Vous remettrez ou ferez remettre par M. Cousin non-seulement ces volumes spécifiés dans le mémoire, mais encore tous ceux que M. Thieriot demandera, et dont il voudra faire des présents. Je me flatte que vous en donnerez aussi à ceux de vos amis qui entendent ces matières.

Je ne vous envoie que là lettre pour M. Hérault, à qui vous aurez la bonté de l'envoyer avec le livre, le tout cacheté.

Voilà aussi un petit mot d'avertissement pour M. de La Roque, que l'on vous prie de lui faire tenir avant de lui envoyer le livre; mais il ne faut pas que cette petite lettre lui soit rendue de ma part. C'est une galanterie avec laquelle on veut le surprendre.

Vous donnerez donc, mon cher abbé, cinq cents livres à Prault; mais il ne sera payé du reste que lorsque nous aurons arrêté de compte, et fixé le prix des livres.

Nous pouvons donc à présent parler un peu de nos affaires.

Je suppose qu'avec les douze cents livres données à M. Nollet je vais dépenser en tout, avant le départ de M. Cousin :

Instrument, environ quatre mille livres	4.000
A M. Denis ou ordre, environ douze cents livres . . .	1.200
En autres achats, environ cinq cents livres	500
	<hr/>
	5.700
	<hr/>

Combien vous restera-t-il, car je prévois encore un gros convoi d'argent pour Cirey?

Avez-vous reçu de M. de Barassy, ou êtes-vous en procès?

Quelle réponse fait M. d'Auneuil?

Je vous renverrai incessamment la procuration.

A quel carrosse avez-vous mis le télescope, la lentille de verre pour le microscope, etc. ?

894. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT¹.

5 juillet (1738).

Je vous réitère toutes mes petites prières sans en excepter aucune, mon cher abbé. Je vous supplie surtout de donner douze

1. Édition Courtat.

cents livres pour moi, d'avance, à M. Nollet, et de lui dire que je lui en donnerai encore autant, s'il le veut.

Je vous prie de recommander à Prault de me donner des exemplaires corrects, et surtout faites-le souvenir de la page 160. Voici le fait :

Vers la fin de cette page 160, on a mis *qu'un corps mû dans un fluide de densité pareille perd tout son mouvement avant d'avoir parcouru trois de ses diamètres. Il faut : perd la moitié de son mouvement.* Cela est indispensable dans un ouvrage qui veut de l'exactitude, et je ne veux pas recevoir un seul exemplaire de Prault si cela n'est corrigé. Je vous prie de le lui dire, et de voir par vos yeux s'il a fait son devoir. J'écris à M. Thieriot, à qui j'envoie les lettres pour rendre à M. d'Argenson, à M. d'Argental, à milord Harvey, avec les livres destinés pour eux et pour leurs amis. Ainsi donc je vous prie de lui envoyer une demi-douzaine d'exemplaires pour lui et pour ses amis ;

Deux pour M. d'Argenson ;

Un pour M. Moncrif, demeurant chez M. d'Argenson du Palais-Royal ;

Cinq pour M. d'Argental ;

Et le paquet pour l'Angleterre, s'il veut s'en charger.

M. Cousin peut faire partie de ces commissions : je lui ai envoyé le mémoire, et d'ailleurs pour un écu on fait tout cela.

Je vous embrasse.

895. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

7 juillet (1738).

J'ai reçu votre lettre du 4, mon cher ami.

Je vous renverrai une autre procuration, que vous remplirez du nom qu'il vous plaira. Je ne crois pas que M. de Richelieu me doive autant que vous me dites ; mais en tous cas la procuration sera pour recevoir ce qu'il se trouvera dû.

Je compte que vous aurez enfin donné douze cents francs à M. Nollet, de la meilleure grâce du monde, et que vous lui en aurez promis autant à sa première requisition.

La chose qui me tient à présent le plus à cœur, c'est la distribution de mes livres en cas qu'ils soient corrigés selon mes intentions, et bien reliés. M. Cousin, jeune homme extrêmement serviable et entendu, se charge de la distribution. Ainsi

¹. Édition Courtat.

vous aurez la bonté de lui donner tous les livres qu'il demandera, selon le mémoire à lui envoyé, et vous aurez aussi la bonté de lui rembourser l'argent qu'il aura dépensé.

Si vous avez quelques amis philosophés, vous pourrez leur faire part du livre.

Je n'ai point encore envoyé à Bar-sur-Aube pour le télescope.

Je vous supplie dans le premier envoi de ne pas oublier trois bons canifs.

Je vous embrasse tendrement. Ma santé va bien mal¹.

Pas un sou à Prault, mon cher abbé, que je n'aie arrêté son compte, et que je sache ce que je dois payer de chaque volume. Vous pouvez toujours lui donner les cinq cents livres pour les autres livres qu'il a fournis à Cirey ; mais, encore une fois, pas un sou au delà.

Mais surtout douze cents livres à l'abbé Nollet.

896. — A MM. LEDET ET COMPAGNIE,

LIBRAIRES A AMSTERDAM.

7 juillet 1788.

Vous avez, sans m'en avertir, donné au public l'édition des *Éléments de Newton* assez informe, et dont plusieurs choses ne sont point de moi ; vous auriez dû me laisser le temps de corriger cet ouvrage, et de me conformer aux sages remarques qu'a daigné faire monsieur le chancelier, qui seul a eu mon manuscrit entre les mains. L'unique moyen de réparer votre faute est de corriger promptement toutes les bévues de votre édition. Je vous les ai marquées, et vous devez y être très-attentifs, si vous entendez vos intérêts. C'est à vous à consulter sur cela le savant mathématicien qui vous a procuré le chapitre sur la lumière zodiacale².

Au reste, si vous faites, comme vous le dites, une nouvelle édition de mes ouvrages, je vous déclare que vous trahirez également votre intérêt et la probité, si vous y insérez, selon la coutume des libraires de Hollande, aucune pièce impie et licencieuse. Je n'en ai jamais fait, et je ne crois pas que *la Henriade*, qui a

1. Le commencement de cette lettre est écrit par une main étrangère ; la suite, jusqu'à la fin, est écrite par Voltaire. (C.)

2. On voit par ceci que Voltaire n'avait point encore lu les chapitres ajoutés par le mathématicien hollandais, sur la demande de Ledet. (*Note de Decroix.*)

déjà été imprimée plus de vingt fois, ait besoin de ces infâmes accompagnements pour se faire vendre.

Vous aurez peut-être imprimé de petites pièces telles que *le Mondain*, d'après les journaux hollandais ; mais je vous déclare que les vers sur Adam,

Mon cher Adam, mon vieux et triste père,
Je crois te voir, en un recoin d'Éden,
Grossièrement forger le genre humain,

ne sont point de moi. Ces sottises sont de quelques jeunes gens qui ont voulu égayer l'ouvrage ; et si vous imprimez ces vers sous mon nom, je vous regarderai comme des faussaires. Je ne suis point non plus l'auteur des *Lettres philosophiques*, telles qu'elles ont été débitées ; elles sont pleines d'impertinences dont le moindre grimaud serait incapable.

On y dit que le Père Malebranche a soutenu les idées innées de Descartes, quoique le Père Malebranche les ait très-fortement combattues. On y parle d'un catalogue de sept mille étoiles ; jamais pareil catalogue n'a été fait, et celui de Flamstead, qui est le plus ample, ne va pas à plus de 2,870 dont on connaît la position.

Enfin il y a des traits qui sont très-peu convenables à un homme qui a du respect pour la religion et pour les lois. Le libraire punissable qui, le premier, imprima ces lettres, crut y donner cours par ces hardiesses ; mais moi, je vous déclare que je n'y ai aucune part, et que si vous imprimez sous mon nom quelque chose que ce puisse être avec le titre de *Lettres philosophiques*, je serai en droit de me plaindre, même à vos magistrats¹, car il n'est permis nulle part d'imputer à un homme ce qu'il désavoue ; et afin que vous ne doutiez pas de mes sentiments, je vous envoie deux *duplicata* de cette lettre, dont j'enverrai une copie signée de moi à la chancellerie et à plusieurs personnes en place.

VOLTAIRE.

897. — A M. L'ABBÉ PRÉVOST.

Juillet.

Je viens, monsieur, de recevoir par la poste une de vos feuilles périodiques dans laquelle vous rendez compte d'une nouvelle

1. Cette lettre constate évidemment la cause et l'époque de la métamorphose des *Lettres philosophiques* en *Mélanges de littérature*, etc. Elle est ostensible, et probablement la suite d'une conférence de l'auteur avec le chancelier, à qui il avait été demandé un privilège pour imprimer les *Éléments de Newton* ; ce qu'il n'obtint pas. (*Note de Decroix.*)

édition des *Éléments de Newton*¹. J'ai reçu aussi quelques imprimés sur le même sujet.

Comme je crois avoir, à propos de cet ouvrage, quelque chose à dire qui ne sera pas inutile aux belles-lettres, souffrez que je vous prie de vouloir bien insérer dans votre feuille les réflexions suivantes.

Il est vrai, comme vous le dites, monsieur, que j'ai envoyé à plusieurs journaux des *Éclaircissements*² en forme de préface, pour servir de supplément à l'édition de Hollande, et j'apprends même que les auteurs du *Journal de Trévoux* ont eu la bonté d'insérer, il y a un mois, ces *Éclaircissements* dans leur journal. Si les nouveaux éditeurs des *Éléments de Newton* ont mis cette préface à la tête de leur édition, ils ont en cela rempli mes vues.

Je vois par votre feuille que les éditeurs ont imprimé, dans cette préface, cette phrase singulière, *qu'une maladie a éclairé la fin de mon ouvrage*; et vous dites que vous ne concevez pas comment la fin de mon ouvrage peut être éclairée par une maladie: c'est ce que je ne conçois pas plus que vous; mais n'y aurait-il pas, dans le manuscrit, *retardé*³ au lieu d'*éclairé*? Ce qui peut-être est plus difficile à concevoir, c'est comment les imprimeurs font de pareilles fautes, et comment ils ne les corrigent pas. Ceux qui ont eu soin de cette seconde édition doivent être d'autant plus exacts qu'ils reprochent beaucoup d'erreurs aux éditeurs d'Amsterdam, qui ont occasionné des méprises plus singulières.

Comme je n'ai nul intérêt, quel qu'il puisse être, ni à aucune de ces éditions, ni à celle qui va, dit-on, paraître en Hollande de ce qu'on a pu recueillir de mes ouvrages, je suis uniquement dans le cas des autres lecteurs; j'achète mon livre comme les autres, et je ne donne la préférence qu'à l'édition qui me paraît la meilleure.

Je vois avec chagrin l'extrême négligence avec laquelle beaucoup de livres nouveaux sont imprimés. Il y a, par exemple, peu de pièces de théâtre où il n'y ait des vers entiers oubliés. J'en remarquais dernièrement quatre qui manquaient dans la comédie du *Glorieux*, ce qui est d'autant plus désagréable que peu de comédies méritent autant d'être bien imprimées. Je crois, mon-

1. Voyez le *Pour et Contre*, tome XV.

2. Voyez ces *Éclaircissements*, tome XXII, page 267.

3. C'est ce qu'on lit dans l'édition de Londres (Paris), 1738, que j'ai sous les yeux (voyez tome XXII, page 273. Mais les libraires hollandais, en réimprimant ces *Éclaircissements* pour les joindre aux exemplaires qui leur restaient de leur édition des *Éléments*, avaient imprimé *éclairé* au lieu de *retardé* (B.)

sieur, que vous rendrez un nouveau service à la littérature en recommandant une exactitude si nécessaire et si négligée.

Je conseillerais en général à tous les éditeurs d'ouvrages instructifs de faire des cartons au lieu d'*errata* : car j'ai remarqué que peu de lecteurs vont consulter l'*errata*, et alors, ou ils reçoivent des erreurs pour des vérités, ou bien ils font des critiques précipitées ou injustes.

En voici un exemple récent, et qui doit être public, afin que dorénavant les lecteurs qui veulent s'instruire et les critiques qui veulent nuire, soient d'autant plus sur leurs gardes.

Il vient de paraître une petite brochure sans nom d'auteur ni d'imprimeur, dans laquelle il paraît qu'on en veut beaucoup plus encore à ma personne qu'à la *Philosophie de Newton*. Elle est intitulée *Lettre d'un physicien sur la Philosophie de Newton, mise à la portée de tout le monde*¹.

L'auteur, qui probablement est mon ennemi sans me connaître, ce qui n'est que trop commun dans la république des lettres, s'explique ainsi sur mon compte, page 13 : « Il serait inutile de faire des réflexions sur une méprise aussi considérable; tout le monde les aperçoit, et elles seraient trop humiliantes pour M. de Voltaire. »

Il sera curieux de voir ce que c'est que cette méprise considérable qui entraîne des réflexions si humiliantes. Voici ce que j'ai dit dans mon livre : « Il se forme dans l'œil un angle une fois plus grand, quand je vois un homme à deux pieds de moi, que quand je le vois à quatre pieds; cependant je vois toujours cet homme de la même grandeur. Comment mon sentiment contredit-il ainsi le mécanisme de mes organes? »

Soit inattention de copiste, soit erreur de chiffres, soit inadvertance d'imprimeur, il se trouve que l'éditeur d'Amsterdam a mis deux où il fallait quatre, et quatre où il fallait deux. Le réviseur hollandais, qui a vu la faute, n'a pas manqué de la corriger dans l'*errata* à la fin du livre. Le censeur ne se donne pas la peine de consulter cet *errata*. Il ne me rend pas la justice de croire que je puis au moins savoir les premiers principes de l'optique; il aime mieux abuser d'une petite faute d'impression aisée à corriger, et se donner le triste plaisir de dire des injures. La fureur de vouloir outrager un homme à qui l'on n'a rien à reprocher que la peine extrême qu'il a prise pour être utile est donc une maladie bien incurable?

I. Par le Père Regnault, jésuite; voyez lettre 760.

Je voudrais bien savoir, par exemple, à quel propos un homme qui s'annonce physicien, qui écrit, dit-il, sur la *Philosophie de Newton*, commence par dire que j'ai fait l'apologie du meurtre de Charles I^{er}. Quel rapport, s'il vous plait, de la fin tragique autant qu'injuste de ce roi avec la réfrangibilité et le carré des distances? Mais où aurais-je donc fait l'apologie de cette injustice exécration? Est-ce dans un livre que ce critique me reproche, livre où j'ai démontré qu'on a inséré vingt pages entières qui n'étaient pas de moi, et où tout le reste est altéré et tronqué? Mais en quel endroit fait-on donc l'apologie prétendue de ce meurtre? Je viens de consulter le livre où l'on parle de cet assassinat, d'autant plus affreux qu'on emprunta le glaive de la législature pour le commettre. Je trouve qu'on y compare¹ cet attentat avec celui de Ravailac, avec celui du jacobin Clément, avec le crime, plus énorme encore, du prêtre qui se servit du corps de Jésus-Christ même, dans la communion, pour empoisonner l'empereur Henri VII. Est-ce là justifier le meurtre de Charles I^{er}? N'est-ce pas au contraire le trop comparer à de plus grands crimes?

C'est avec la même justice que ce critique, m'attaquant toujours au lieu de mon ouvrage, prétend que j'ai dit autrefois : « Malebranche non-seulement admit les idées innées, mais il prétendit que nous voyons tout en Dieu. »

Je ne me souviens pas d'avoir jamais écrit cela; mais j'ai l'équité de croire que celui à qui on le fait dire a eu sans doute une intention toute contraire, et qu'il avait dit : « Malebranche non-seulement n'admit point les idées innées, mais il prétendit que nous voyons tout en Dieu. » En effet, qui peut avoir lu la *Recherche de la Vérité*, sans avoir principalement remarqué le chap. iv du livre III, de *l'Esprit pur*, seconde partie? J'en ai sous les yeux un exemplaire marginé de ma main il y a près de quinze ans. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question; mon unique but est de faire voir l'injustice des critiques précipitées, de faire rentrer en lui-même un homme qui sans doute se repentira de ses torts quand il les connaîtra, et enfin de faire ressouvenir tous les critiques d'une ancienne vérité qu'ils oublient toujours, c'est qu'une injure n'est pas une raison.

Je n'ai jamais répondu à ceux qui ont voulu, ce qui est très-

1. Voyez le texte et la note, tome XXII, page 105. Les reproches dont Voltaire se plaint dans sa lettre à Prévost lui avaient été faits par le Père Regnault, auteur de la *Lettre d'un physicien*.

aisé, rabaisser les ouvrages de poésie que j'ai faits dans ma jeunesse. Qu'un lecteur critique *Zaïre*, ou *Alzire*, ou *la Henriade*, je ne prendrai pas la plume pour lui prouver qu'il a tort de n'avoir pas eu de plaisir. On ne doit pas garder le même silence sur un ouvrage de philosophie; tantôt on a des objections spécieuses à détruire, tantôt des vérités à éclaircir, souvent des erreurs à rétracter. Je puis me trouver ici à la fois dans ces trois circonstances; cependant je ne crois pas devoir répondre en détail à la brochure dont il est question.

Si on me fait des objections plus raisonnables, j'y répondrai, soit en me corrigeant, soit en demandant de nouveaux éclaircissements: car je n'ai et ne puis avoir d'autre but que la vérité. Je ne crois pas qu'excepté quatre ou cinq arguments, il y ait rien de mon propre fonds dans les *Éléments de la Philosophie* nouvelle. Elle m'a paru vraie, et j'ai voulu la mettre sous les yeux d'une nation ingénieuse, qui, ce me semble, ne la connaissait pas assez. Les noms de Galilée, de Kepler, de Descartes, de Newton, de Huygens, me sont indifférents. J'ai examiné paisiblement les idées de ces grands hommes que j'ai pu entrevoir. Je les ai exposées selon ma manière de concevoir les choses, prêt à me rétracter quand on me fera apercevoir d'une erreur.

Il faut seulement qu'on sache que la plupart des opinions qu'on me reproche se trouvent ou dans Newton, ou dans les livres de MM. Keill, Grégori, Pemberton, S'Gravesande, Musschenbroeck, etc., et que ce n'est pas dans une simple brochure, faite avec précipitation, qu'il faut combattre ce qu'ils ont cru prouver dans des livres qui sont le fruit de tant de réflexions et de tant d'années.

Je vois que ce qui fait toujours le plus de peine à mes compatriotes, c'est ce mot de *gravitation*, d'*attraction*. Je répète encore qu'on n'a qu'à lire attentivement la dissertation de M. Maupertuis sur ce sujet, dans son livre *de la figure des astres*, et on verra si on a plus d'idée de l'impulsion qu'on croit connaître que de l'attraction qu'on veut combattre. Après avoir lu ce livre, il faut examiner le quinzième, le seizième, et le dix-septième¹ chapitre des *Éléments de Newton*, et voir si les preuves qu'on y a rassemblées contre le plein et contre les tourbillons paraissent assez

1. Les chapitres xv et xvi de l'édition de 1738 des *Éléments de la Philosophie de Newton* sont, à peu près, les chapitres i et ii de la troisième partie (voyez tome XXII, pages 508-517). Quant au chapitre xvii, de 1738, il fut supprimé dès 1741, sauf un alinéa (c'est celui qu'on lit tome XXII, page 517), et il est du nombre des variantes que Beuchot a cru pouvoir négliger.

fortes. Il faut que chacun en cherche encore de nouvelles. Les physiciens-géomètres sont invités, par exemple, à considérer si quinze pieds étant le sinus verse de l'arc que parcourt la terre en une seconde, il est possible qu'un fluide quelconque pût causer la chute de quinze pieds dans une seconde.

Je les prie d'examiner si les longueurs de pendules étant entre elles comme les carrés de leurs oscillations, un pendule de la longueur du rayon de la terre étant comparé avec notre pendule à secondes, la pesanteur qui fait seule les vibrations des pendules peut être l'effet d'un tourbillon circulant autour de la terre, etc. Quand on aura bien balancé, d'un côté, toutes ces incompatibilités mathématiques, qui semblent anéantir sans retour les tourbillons, et, de l'autre, la seule hypothèse douteuse qui les admet, on verra mieux alors ce que l'on doit penser.

De très-grands philosophes, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire sur ce sujet des lettres un peu plus polies que celle de l'anonyme, veulent s'en tenir au mécanisme que Descartes a introduit dans la physique. J'ai du respect pour la mémoire de Descartes ainsi que pour eux. Il faut sans doute rejeter les qualités occultes; il faut examiner l'univers comme une horloge. Quand le mécanisme connu manque, quand toute la nature conspire à nous découvrir une nouvelle propriété de la matière, devons-nous la rejeter parce qu'elle ne s'explique pas par le mécanisme ordinaire? Où est donc la grande difficulté que Dieu ait donné la gravitation à la matière, comme il lui a donné l'inertie, la mobilité, l'impénétrabilité? Je crois que plus on y fera réflexion, plus on sera porté à croire que la pesanteur est, comme le mouvement, un attribut donné de Dieu seul à la matière. Il ne pouvait pas la créer sans étendue, mais il pouvait la créer sans pesanteur. Pour moi, je ne reconnais, dans cette propriété des corps, d'autre cause que la main toute-puissante de l'Être suprême. J'ai osé dire, et je le dis encore, que, s'il se pouvait que les tourbillons existassent, il faudrait encore que la gravitation entrât pour beaucoup dans les forces qui les feraient circuler; il faudrait même, en supposant ces tourbillons, reconnaître cette gravitation comme une force primordiale résidante à leur centre.

On me reproche de regarder, après tant de grands hommes, la gravitation comme une qualité de la matière; et moi, je me reproche, non pas de l'avoir regardée sous cet aspect, mais d'avoir été, en cela, plus loin que Newton, et d'avoir affirmé, ce qu'il n'a jamais fait, que la lumière, par exemple, ait cette qua-

lité. *Elle est matière*, ai-je dit: *donc elle pèse*. J'aurais dû dire seulement: *donc il est très-vraisemblable qu'elle pèse*. M. Newton, dans ses *Principes*, semble croire que la lumière n'a point cette propriété que Dieu a donnée aux autres corps de tendre vers un centre. J'ai poussé la hardiesse au point d'exposer un sentiment contraire. On voit au moins par là que je ne suis point esclave de Newton, quoiqu'il fût bien pardonnable de l'être. Je finis, parce que j'ai trop de choses à dire; c'est à ceux qui en savent plus que moi à rendre sensibles des vérités admirables dont je n'ai été que le faible interprète.

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. On vient de m'avertir qu'on parle, dans le *Journal de Trévoux*, d'un problème sur la *trisection de l'angle*, qu'on m'attribue¹. Je ne sais encore ce que c'est; je n'ai jamais rien écrit sur ce sujet.

898. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

41 (juillet 1738).

Vous m'aurez fait, mon cher abbé, un très-sensible plaisir si vous avez donné les douze cents livres à M. Nollet, avec ces grâces qui accompagnent les plaisirs que vous faites. Je vous prie de lui offrir cent louis s'il en a besoin. Ce n'est point un homme ordinaire avec qui il faille compter. C'est un philosophe, c'est un homme d'un vrai mérite, qui seul peut me fournir mon cabinet de physique, et il est beaucoup plus aisé de trouver de l'argent qu'un homme comme lui.

Je vous recommande encore M. Cousin. Je vous prie de lui donner tout l'argent dont il aura besoin pour faire les commissions dont il se charge par rapport à ces livres. Je vous prie de lui faire mille amitiés, et de le bien encourager dans le dessein qu'il a de venir étudier la physique avec moi à Cirey. On trouve peu de jeunes gens qui veuillent ainsi se consacrer aux sciences, et, encore moins, qui joignent les talents de la main aux connaissances des mathématiques: ménagez-le-moi, je vous en supplie. Vous avez la lettre pour M. Hérault, que vous aurez la bonté d'envoyer avec un *Newton* relié en veau. Vous prendrez pour vous et pour vos amis les livres que vous souhaiterez.

1. La solution de ce problème était effectivement attribuée à Voltaire, dans les *Observations* de Desfontaines, du mois de juillet 1738.

2. Édition Courtat.

Si vous voulez prendre la peine, même, d'en faire rendre quelques-uns dans votre quartier, grand merci.

M. Cousin ira chez M. Thieriot, et fera tous les voyages et les emballages, il ira chercher les livres chez le relieur. Il faut bien qu'il se donne un peu de peine¹.

899. — A M. BERGER.

Cirey, juillet.

Je serais fort aise que vous fussiez auprès de M. Pallu, et je crois que cette place vaudrait mieux que la demi-place que vous avez. Un intendant est plus utile qu'un prince². Je perdrais un aimable correspondant à Paris ; mais j'aime mieux votre fortune que des nouvelles.

M^{me} du Châtelet ne peut s'avilir en souffrant qu'on imprime un écrit qu'elle a daigné composer, qui honore son sexe et l'Académie, et qui fait peut-être honte aux juges qui ne lui ont pas donné le prix.

Je me donnerai bien de garde de demander à aucun ministre la communication des recueils dont vous me parlez. Je ne leur demande jamais rien ; mais j'aurais été fort aise que mon ami, en lisant eût remarqué quelques faits singuliers et intéressants, s'il y en a, et m'en eût fait part. C'est là ce qui est très-aisé, et ce dont je vous prie encore.

Vous n'envoyez jamais les nouveautés. Nous n'en avons pas un extrême besoin, mais elles amuseraient un moment ; et c'est beaucoup, me semble, de plaire un moment à la divinité de Cirey.

Rousseau m'a envoyé l'ode apoplectique dont vous me faites mention. Il m'a fait dire que c'était par humilité chrétienne ; qu'il m'avait toujours estimé, et que j'aurais été son ami si j'avais voulu, etc. Je lui ai fait dire qu'il y avait en effet de l'humilité à avoir composé cette ode, et beaucoup à me l'envoyer ; que, si c'était de l'humilité *chrétienne*³, je n'en savais rien, que je ne m'y connaissais pas, mais que je me connaissais fort en probité ; qu'il fallait être juste avant d'être humble ; que, puisqu'il m'estimait, il n'avait pas dû me calomnier, et que, puisqu'il m'avait calomnié, il devait se rétracter, et que je ne pouvais pardonner qu'à ce prix. Voilà mes sentiments, qui valent bien son ode.

1. La fin de la lettre 893, du 3 juillet précédent, à partir des mots : « Vous donnerez donc, mon cher abbé, cinq cents livres à Prault, » est ici répétée textuellement.

2. Berger était secrétaire du prince de Carignan.

3. Voyez la lettre 885.

Je n'ai jamais eu la vanité d'être gravé ; mais puisque Odieuvre et les autres ont défiguré l'ouvrage de Latour, il y faut remédier. La planche doit être *in-8°*, parce que telle est la forme des livres où l'on imprime mes rêveries. L'abbé Moussinot s'était chargé d'un nouveau graveur, je lui écrirai ; je connais le mérite de celui que l'on propose¹. Un grand cabinet de physique et quelques achats de chevaux m'ont un peu épuisé, et m'ont rendu indigne de la pierre qui représente Newton. Je me contente de ses ouvrages pour une pistole. J'aimerais mieux, il est vrai, acheter cette tête que de faire graver la mienne, et je suis honteux de la préférence que je me donne ; mais on m'y force. Mes amis, qui admirent Newton, mais qui m'aiment, veulent m'avoir ; ayez donc la bonté d'aller trouver M. Barrier avec M. de Latour. Je m'en rapporte à lui et à vous. Vous cachèterez, s'il vous plaît, vos lettres avec mon visage. Il faut que la pierre soit un peu plus grande qu'à l'ordinaire, mais moindre que ce Newton, qui est une espèce de médaillon. On ne veut point envoyer mon portrait en pastel ; mais M. de Latour en a un double, il n'y a qu'à y faire mettre une bordure et une glace. Je demande à M. l'abbé Moussinot qu'il en fasse les frais. Adieu, mon cher ami ; je vous embrasse.

900. — A M. THIERIOT².

Juillet.

Je vous adresse, mon cher ami, ce paquet pour notre prince, qui ne sera jamais mon prince s'il ne vous fait du bien ; mais je suis très-persuadé qu'il vous récompensera d'une manière éclatante. S'il n'avait pas ce dessein, il vous payerait régulièrement des appointements chétifs qui le dispenseraient de toute reconnaissance. Vivez seulement, et comptez que vous êtes très-heureux qu'il ne vous donne rien³.

M. des Alleurs fait fort bien de douter de beaucoup de choses ; mais qu'il ne doute ni de mon estime, ni de mon attachement pour lui, ni que deux et deux font quatre.

1. L'abbé Moussinot avait choisi M. Ferrard pour graver le portrait dont il s'agit, et qui probablement devait être mis dans l'édition *in-8°* qu'on faisait en Hollande des Œuvres de Voltaire. Il est assez douteux que le nouveau graveur qu'on proposait à Voltaire ait été Balechou, car le beau portrait gravé par ce dernier d'après Latour n'a paru que dix ans après, avec l'édition de Dresde *in-8°*, publiée par Walther, en 1748. Cet habile artiste l'a regravé en médaillon avec de nouveaux ornements, d'après Liotard, pour l'édition *in-8°* de Cramer, en 1756. (*Note de Decroix.*)

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

3. C'est ce premier paragraphe, qui se trouvait dans la lettre du 22 janvier 1738, et que nous y avons supprimé.

Je me flatte que M. d'Argental passera à Cirey. Je voudrais bien qu'il vous y trouvât. Il n'a jamais rien fait de si sage que de ne point aller à Saint-Domingue ; et vous ne ferez jamais rien de si bien que de venir nous voir.

Mon amitié est bien honteuse d'une si courte lettre ; mais, quand je vous tiendrai ici, mon amitié sera bien bavarde.

901. — A M. BERGER.

Cirey.

J'ai reçu votre lettre, mon cher monsieur. Non-seulement j'ai souhaité que M. de Latour fût le maître de faire graver mon portrait, mais j'ai écrit à l'abbé Moussinot en conséquence ; ce n'est pas pour l'honneur de mon visage, mais pour l'honneur du pinceau de ce peintre aimable. A lui permis de m'exposer : son pinceau excuse tout. Il y a des personnes assez curieuses pour vouloir avoir ce petit visage-là gravé en pierre à cachet. Si M. de Latour veut encore se charger de cette besogne, il sera le maître du prix. Priez-le de m'instruire comment il faut s'y prendre, et dans quel temps on pourrait espérer une douzaine de pierres.

Si vous pouvez me faire transcrire une douzaine ou deux des lettres les plus intéressantes écrites à M. de Louvois et de ses réponses, les plus propres à caractériser ces temps-là, vous rendriez un grand service à l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. Je vous supplie de ne rien épargner pour cela.

J'ai de meilleurs mémoires sur le czar Pierre que n'en a l'auteur de sa Vie. On ne peut être plus au fait que je le suis de ce pays-là, et quelque jour je pourrai faire usage de ces matériaux ; mais on n'aime ici que la philosophie, et l'histoire n'y est regardée que comme des caquets. Pour moi, je ne méprise rien. Tout ce qui est du ressort de l'esprit a mes hommages.

M. d'Argental nous a mandé son départ pour ses terres. Nous espérons qu'il passera par Cirey. Il y trouvera une espèce de nouveau monde fort différent de celui de Paris. Vos lettres font toujours grand plaisir aux habitants de ce monde-là.

902. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

14 juillet (1738).

Il n'y a, mon cher abbé, qu'à renvoyer la montre, et, lorsqu'on vous présentera le billet de huit cent quarante livres de la

1. Édition Courtat.

part de M. Vidal, vous direz que cette montre, estimée par lui vingt-neuf louis d'or, a été renvoyée, et lui sera rendue. Ainsi il faut rabattre six cent soixante-seize livres¹ sur le billet, plus environ deux ou trois cents livres que je lui fournis d'ailleurs, et il me sera redevable. Ainsi, point d'argent pour lui.

Si on pouvait vendre la montre et des diamants séparément, et qu'on pût en retirer six cent cinquante livres : de tout mon cœur ; en ce cas, je consens à cette petite perte ; sinon, renvoyez-la.

Par quelle route est donc passé le télescope, dont je n'entends point parler ?

Il y a beaucoup d'insolence à Demoulin de menacer de faire un mémoire, et cela seul demande qu'on le punisse. Il serait bon même que cela fût prouvé ; mais, comme M. d'Argental s'est interposé dans cette affaire, et que j'ai promis d'attendre le mois d'août, je dois faire pour M. d'Argental ce que je ne ferais pas pour Demoulin. Il faut donc surseoir les suites de la procédure jusqu'à la fin d'août, et les continuer ensuite s'il ne paye point. Je suis très-fâché que M. d'Argental s'intéresse pour ce misérable ; mais vous voyez bien, par la lettre de M. d'Argental, que ce n'était point lui qui vous avait écrit celle dont vous vous plaignîtes l'année passée.

Si le petit Lamare a encore l'impudence de venir menacer de la part de Demoulin, ou même s'il se présente pour vous parler, faites-lui passer la porte, en cas que vous ne vouliez pas vous servir de la fenêtre.

Le paquet pour la Suisse, par la poste, en cas qu'il ne faille pas affranchir.

Point d'argent à Prault que sur nouvel ordre.

Quelles nouvelles des Barassy, d'Auneuil, etc. ?

Je vous prie de me faire acheter six mains de papier citron, pour plafonner un cabinet qu'on veut vernir.

Voici la procuration. Faites presser, je vous prie, cette affaire, et mandez-moi le nom du fondé de procuration.

Je vous embrasse.

En marge est écrit, de la main de Decroix : Cet abbé Lamare, longtemps après, est mort en passant en effet par une fenêtre : il est vrai que personne ne l'y contraignit. Ce fut dans un accès de fièvre chaude, dont il fut atteint à Égra, en Bohême, pendant la guerre de 1756. Il était alors attaché, en qualité de secrétaire, au feu prince de Soubise, de qui je tiens ce fait. Signé : DECROIX.

1. Non : sixcent quatre-vingt-seize. (C.)

903. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

La route de Paris à Pont-de-Veyle est par Dijon : la route de Dijon est par Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, etc. De Bar-sur-Aube à Cirey il n'y a que quatre lieues ; et, si vous ne voulez pas faire quatre lieues pour voir vos amis, vous n'êtes plus d'Argental, vous n'êtes plus ange gardien, vous êtes digne d'aller en Amérique.

Ah ! charmant et respectable ami, vous ne vous démentirez pas à ce point, et vous ne nous donnerez pas pour excuse qu'il ne faut pas aller à Cirey, en passant ; il faut y aller, ne fût-ce que pour un jour ou pour une heure. Quoi ! vous faisiez dix-huit cents lieues pour quitter vos amis, et vous n'en feriez pas quatre pour les voir ! Je vous avertis que, si vous prenez une autre route que celle de Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, si vous passez par Auxerre, nous vous ferons rougir, et nous aurons le bonheur de vous voir.

Vos réflexions sur les *Épîtres*¹ et sur *Méropé* me paraissent fort justes ; et, puisque j'ai pris tant de liberté avec le marquis Maffei dans les quatre premiers actes, je pourrai bien encore changer son cinquième. En ce cas, la *Méropé* m'appartiendra tout entière.

Si on ne permet pas de se moquer des convulsions², il ne sera donc plus permis de rire.

Si le public, devenu plus dégoûté que délicat à force d'avoir du bon en tout genre, ne souffre pas qu'on égaye des sujets sérieux ; si le goût d'Horace et de Despréaux est proscrit, il ne faut donc plus écrire.

Mais, si vous ne venez pas à Cirey, il ne faut plus rien aimer.

M^{me} du Châtelet vous persuadera ; et moi, je ne veux point perdre l'espérance de voir M. et M^{me} d'Argental, et de les assurer qu'ils n'auront jamais un serviteur plus tendre, plus dévoué que Voltaire, et plus affligé de la barbare idée que vous avez de vous détourner de votre chemin pour ne nous point voir.

904. — A M. DE CIDEVILLE.

A Cirey, le 14 juillet.

Malgré mon silence coupable,
Et mes égarements divers,

1. Voyez la note 1, page 508.

2. Voyez le vers 50 du septième *Discours sur l'Homme*. A la fin d'une longue variante de cette même pièce, on lit l'éloge de d'Argental, *tendre et fidèle ami*.

Cideville, toujours aimable,
Toujours à lui-même semblable,
Daigne encor m'envoyer des vers.

Il est ma première maîtresse,
Qui, prenant ses plus beaux atours,
Vient rendre à ses premiers amours
Un cœur formé pour la tendresse,
Que je crus usé pour toujours.

Croyez, mon cher Cideville, que je pourrai renoncer aux vers, mais jamais à votre tendre amitié. Cette philosophie de Newton a un peu pris sur notre commerce, mais rien sur mes sentiments. Périssent le carré des distances, périssent les lois de Kepler, plutôt qu'il me soit reproché que j'ai abandonné mon ami ! Quelle science vaut l'amitié ? Non, mon cher Cideville, non-seulement je ne vous oublie point, mais je ne perds point l'espérance de vous revoir. Il est bien vrai que les *Éléments de Newton* me font des ennemis. Il y a deux bonnes raisons pour cela : cette philosophie est vraie, et elle combat celle de Descartes, que les Français ont adoptée avec aussi peu de raison qu'ils l'avaient proscrite.

Je ne suis point étonné que vous ayez entendu une philosophie raisonnable et dégagée de toutes ces hypothèses qui ne présentent à l'esprit que des romans confus. Je ne suis point surpris non plus que vous l'avez fait entendre à la personne aimable à qui sans doute vous avez fait entendre des vérités d'un usage plus réel, et qui par là en est plus respectable pour moi. Il faut, quand on a un maître tel que vous, que le cœur et l'esprit aillent de compagnie. Permettez que je lui réponde en vers¹. Elle ne m'a point écrit dans sa langue ; sa langue est sans doute celle des dieux.

Vous avez dû avoir quelque peine avec cette édition d'Amsterdam ; elle est très-fautive. Il faut souvent suppléer le sens. Les libraires se sont hâtés de la débiter sans me consulter. Vous recevrez incessamment quelques exemplaires d'une édition qu'on dit plus correcte. Vous aurez *Méropé* en même temps. Je vous payerai mes tributs en vers et en prose pour réparer le temps perdu.

Nous n'avons point entendu parler de Formont depuis qu'il est à la suite de Plutus.

1. Voyez, tome X, page 305, l'Épître à M^{lle} de T....

Il est mort, le pauvre Formont :
 Il a quitté le double mont.
 Musique, vers, philosophie,
 Plutus lui fait tout renier.
 Pleurez, Érato, Polymnie,
 Chapelle s'est fait sous-fermier.

Nous recevons dans le moment une lettre de lui ; ainsi nous nous rétractons. Elle est datée de la campagne.

Quand cette lettre fut écrite
 D'un style si vif et si doux,
 Sans doute il était près de vous ;
 Il a repris tout son mérite.

Il faut que je vous dise une singulière nouvelle. Rousseau vient de me faire envoyer une ode de sa façon, accompagnée d'un billet dans lequel il dit que c'est par humilité chrétienne qu'il m'adresse son ode ; qu'il m'a toujours estimé, et que j'aurais été son ami si j'avais voulu. J'ai fait réponse que son ode n'est pas assez bonne pour me raccommo-der avec lui ; que, puisqu'il m'estimait, il ne fallait pas me calomnier ; et que, puisqu'il m'a calomnié, il fallait se rétracter ; que j'entendais peu de chose à l'humilité chrétienne, mais que je me connaissais très-bien en probité, et pas mal en odes ; qu'il fallait enfin corriger ses odes et ses procédés pour bien réparer tout¹.

Je vous envoie son ode, vous jugerez si elle méritait que je me réconciliasse. Il est dur d'avoir un ennemi ; mais quand les sujets d'inimitié sont si publics et si injustes, il est lâche de se raccommo-der, et un honnête homme doit haïr le malhonnête homme jusqu'au dernier moment. Celui qui m'a offensé par faiblesse retrouvera toujours une voie pour rentrer dans mon cœur ; un coquin n'en trouvera jamais. Je me croirais indigne de votre amitié, si je pensais autrement. Adieu, mon cher ami, que j'ai tant de raisons d'aimer. M^{me} du Châtelet ne vous connaît que comme les bons auteurs, par vos ouvrages ; vos lettres sont des ouvrages charmants.

905. — A M. BERGER.

Cirey.

Apparemment, mon cher Berger, que vous n'avez pas reçu ma lettre quand vous étiez à Chantilly. J'ai écrit plusieurs fois à

1. Voyez la lettre 885.

l'abbé Moussinot pour avoir une autre planche plus digne du pastel de notre ami Latour. Je veux en faire les frais, et qu'on travaille sous ses yeux. Le graveur doit obéir au peintre, comme l'imprimeur à l'auteur. Si les animaux hollandais qui ont imprimé mes *Éléments de Newton* avaient été plus dociles, cet ouvrage ne serait pas plein de fautes d'impression. Je me tiens l'apôtre de Newton, mais j'ai peur de semer en terre ingrate. Mandez-moi si l'excellent livre de M. de Maupertuis fait le fracas qu'il doit faire. Votre peuple frivole en est très-indigne.

Écrivez-moi toutes ces nouvelles, et aimez qui vous aime.

906. — A M. DE MAUPERTUIS.

Juillet.

Voyez, notre maître à tous, si vous voulez permettre que je vous adresse cette drogue¹. Vous m'avouerez que j'ai quelque raison d'être piqué contre le pédant de continuateur qui m'insulte encore après avoir gâté mon œuvre.

Que Newton vous tienne en sa sainte et digne garde! Si vous trouvez quelque sottise dans mon bavardage, ayez la bonté de la corriger. Émilie vous en prie. Je suis toujours à vos genoux avec mon encens à la main, et mon ignorance dans la tête.

907. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 21 (juillet 1738).

En réponse à votre paquet du 19, mon cher ami. Je vous renvoie la préface de M. d'Arnaud. Je vous prie de lui mander sur-le-champ de la bien copier sur du papier honnête, et de tâcher, s'il se peut, de l'écrire d'une écriture lisible. Après quoi il vous la remettra, avec un mot d'avis qu'il écrira à messieurs les libraires de Hollande.

« A MM. Vestein et Smith, libraires à Amsterdam.

« Ayant appris, messieurs, qu'on fait à Amsterdam une très-belle édition des Œuvres de M. de Voltaire, je vous envoie cet Avertissement, pour être mis à la tête. Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en est content. Je ne doute pas, messieurs, que d'aussi fameux libraires que vous n'aient part à cette édition.

« Ainsi je m'adresse à vous sur votre réputation. Si ce n'est

1. C'est probablement la lettre qui porte le n° 940.

2. Edition Courtat.

pas vous qui faites cette édition, je vous prie de rendre cette préface à ceux qui sont chargés d'imprimer ce livre, qu'on attend avec la dernière impatience. »

Vous aurez la bonté de faire mettre le tout à la poste, à l'adresse de MM. Vestein et Smith, à *Amsterdam*, et vous me renverrez le brouillon corrigé que je vous envoie.

J'ai reçu le télescope et les pantoufles. Le télescope est très-bien raccommoqué, et ces pantoufles sont fort bien faites. Mes pieds et mes yeux vous sont fort obligés. Envoyez-moi encore, quand il vous plaira, trois paires de ces belles pantoufles.

Le procédé de Demoulin est d'un coquin, et celui de Lamare d'un grand étourdi. Je veux absolument que Demoulin paye au moins mille livres ce mois d'août, et qu'il donne des sûretés pour les deux mille restants : c'est ce qu'il faut que le procureur lui fasse dire, et cela, à condition qu'il me demandera pardon de l'insolence qu'il a eue de me menacer d'un mémoire. Sans ce préalable, je veux qu'on le poursuive à la rigueur.

A l'égard de M. d'Auncuil, voici ma lettre à monsieur votre frère ; il la lui montrera. J'insiste sur la délégation des maisons : il le faut absolument ; il est trop dur de valeter pour son payement.

Quand on viendra de la part de Vidal, dites qu'il envoie reprendre la montre à Cirey. L'autre petite montre que vous avez envoyée a fort bien réussi.

Je vous remercie d'avoir bien choisi le fondé de procuration pour transiger avec M. de Richelieu. Je conviens qu'en avril 1738 on me doit trois ans qui montent à douze mille livres.

On a donné	2,400 livres.
M. de Richelieu m'a donné, je crois, mille écus.	3,000
	<hr/>
	5,400 livres.

Restera à payer 6,600, et le courant.

Je vous ai écrit au sujet du sieur Dupuis, libraire, qui doit fournir pour environ quatre-vingts livres de livres, en lui rendant son billet, qui est, je crois, de quatre-vingt-seize livres. Il doit être content de mon procédé. De plus, il pourra me fournir des livres que je lui payerai comptant par vos mains, si vous le trouvez bon.

Je suis bien mécontent de la négligence de Prault, qui ne me fournit jamais les journaux, ni ce dont il est convenu, à temps.

Je vous prie de faire venir chez vous le chevalier de Mouhy,

et de lui demander naturellement ce qu'il faut par an pour les nouvelles qu'il fournit, et ensuite je vous dirai ce qu'il faudra donner à compte. Il pourrait peut-être se charger d'envoyer les *Mercur*e et pièces nouvelles.

A propos de pièces nouvelles, je vous prie de m'envoyer une rescription de quatre mille livres, et, sur ce, je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Je prie monsieur votre frère de souscrire de ma part pour le livre de M. de Bremont. C'est une traduction des *Transactions philosophiques*. Il y a déjà deux tomes d'imprimés. Je prie qu'on les achète, et que M. de Bremont puisse savoir que je suis un de ses partisans.

908. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Vesel, 2 $\frac{1}{2}$ juillet ¹.

Mon cher ami, me voilà rapproché de plus de soixante lieues de Cirey. Il me semble que je n'ai plus qu'un pas à faire pour y arriver, et je ne sais quel pouvoir invincible m'empêche de satisfaire mon empressement pour vous voir. Vous ne sauriez concevoir ce que me fait souffrir votre voisinage : ce sont des impatiences, ce sont des inquiétudes, ce sont enfin toutes les tyrannies de l'absence.

Rapprochez, s'il se peut, votre méridien du nôtre; faisons faire un pas à Remusberg et à Cirey pour se joindre.

Que par un système nouveau
 Quelque savant change la terre,
 Et qu'il retranche, pour nous plaire,
 Les monts, les plaines, et les eaux
 Qui séparent nos deux hameaux!

Je souhaiterais beaucoup que M. de Maupertuis pût me rendre ce service. Je lui en saurais meilleur gré que de ses découvertes sur *la figure de la terre*, et de tout ce que lui ont appris les Lapons.

A propos de voyage, je viens de passer dans un pays où assurément la nature n'a rien épargné pour rendre les terres les plus fertiles, et les contrées les plus riantes du monde; mais il semble qu'elle se soit épuisée en faisant les arbres, les haies, les ruisseaux, qui embellissent ces campagnes, car assurément elle a manqué de force pour y perfectionner notre espèce.

J'ai vu presque toute la Vestphalie qui s'est trouvée sur notre passage; en vérité si Dieu daigna communiquer son souffle divin à l'homme, il faut que cette nation en ait eu en très-petite quantité; tant y a qu'elle en est si mal partagée que c'est un fait à mettre en question, si ces figures

1. Le 21 juillet. (*Œuvres posthumes.*)

humaines sont des hommes qui pensent ou non. Je suspens mon jugement pour l'amour de l'humanité, et de crainte que vous ne preniez pour une médisance ce que je pourrais vous dire sur ce sujet¹.

Je m'entretiens de votre réputation avec tous ceux qui viennent ici de Hollande, et je trouve des gens qui pensent comme moi, ou je fais des prosélytes. J'ai combattu pour vous à Brunswick contre un certain Bothmer, bel esprit manqué, vif, étourdi, et qui décide de tout en dernier ressort. Ma cause a été triomphante, comme vous pouvez le croire ; et l'autre, confondu par la puissance de votre mérite, s'est avoué vaincu.

Ce sont en partie les libelles infâmes, dont vos compatriotes se piquent de vous affubler, qui préviennent le public, juge pour l'ordinaire injuste et mal instruit. Il suffit qu'un homme soit blâmé par quelqu'un qui écrit contre lui pour que les trois quarts du monde renouvellent sans cesse les accusations d'un rival. Le vulgaire n'examine jamais, et il aime à répéter tout ce que les autres ont dit contre un homme de grand nom.

Votre nation est bien ingrate et bien légère de souffrir que des médians, des plumes inconnues, osent entreprendre de flétrir vos lauriers ? Est-ce que le nombre des grands hommes est si commun ? Serait-ce parce que vous ne donnez point de l'encensoir à travers le visage des dieux de la terre ? Quelques raisons qu'ils puissent alléguer, il n'y en aura que de mauvaises. Si Auguste eût souffert qu'on eût couvert Virgile d'opprobre, si Louis XIV eût laissé enlever à Despréaux son mérite, ils auraient été moins grands princes, et le monarque romain et le monarque français auraient peut-être été obligés de renoncer à une partie de leur réputation.

C'est une espèce de barbarie que d'obscurcir ou de laisser étouffer le génie et les grands talents. Les Français, en ne vous estimant pas assez, semblent se trouver indignes d'être les compatriotes de l'auteur de *la Henriade* et de tant d'autres chefs-d'œuvre. On sent trop, pour peu qu'on y fasse attention, que la plume de vos ennemis est trempée dans le fiel de l'envie. Ce ne sont point des raisons qu'ils allèguent contre vous, ce sont des traits de malignité et de méchanceté : tant il est vrai que la jalousie et l'envie sont un brouillard qui obscurcit aux yeux du jaloux le mérite de son adversaire.

M. Thieriot m'a envoyé les deux *Lettres* que vous avez écrites, l'une sur les ouvrages de M. Dutot², et l'autre³ sur *Méropé*. Ce sont des chefs-d'œuvre chacune dans leur genre. Vous jugez de la poésie en Horace, et de l'art de rendre les hommes heureux en Agrippa et en Amboise.

1. Dans les *OEuvres posthumes*, éditions de Berlin et de Londres, on lit : « ... sur ce sujet. Je demande de vos nouvelles à tous ceux qui viennent de la Hollande : tous ceux à qui j'ai parlé m'entretiennent des libelles infâmes dont vos compatriotes vous persécutent, et de l'ingratitude de votre nation qui souffre qu'on couvre d'opprobres un homme qui fait honneur à sa patrie, et qui doit un jour rendre illustre le siècle dans lequel il a vécu. J'ai soutenu votre cause à Brunswick, etc. »

2. Ce sont les *Observations* imprimées tome XXII, pages 359 et suiv.

3. A M. le marquis Scipion Maffei. Voyez tome IV, page 179.

N'oubliez pas d'assurer la marquise de tous les sentiments d'admiration que son mérite m'inspire ; je ne parle point de sa beauté, car il paraît qu'elle est ineffable.

Je mène depuis quelque temps une vie active, et très-active. Dans quelques semaines, la contemplative aura son tour. On peut être heureux et dans l'une et dans l'autre ; et comment peut-on être malheureux, lorsqu'on peut se flatter d'avoir de vrais amis ? Soyez toujours le mien, monsieur, et ne doutez jamais de l'estime parfaite avec laquelle je suis, monsieur, votre très fidèle ami,

FÉDÉRIC.

909. — A M. DE MARVILLE ¹.

Le 25 juillet.

Monsieur, je me donnerai bien de garde de vous prier de vous ennuyer à la lecture du livre² que j'ai l'honneur de vous présenter ; mais je ne peux m'empêcher de saisir cette occasion de vous marquer combien je vous suis attaché, et de vous faire souvenir d'un ancien serviteur qui compte toujours sur vos bontés.

Je suis avec respect, etc.

VOLTAIRE.

910. — A M. DE MAUPERTUIS.

Cirey, le 26 juillet.

Depuis feu saint Thomas, il n'y a personne de si incrédule que vous. Ne croyez point aux tourbillons, à la terre élevée aux pôles ; confondez les erreurs des philosophes, mon grand philosophe ; mais, pour Dieu, croyez les faits quand votre ami et votre admirateur vous les articule. L'article de Saturne ne m'appartient³ pas plus qu'à vous dans ces *Éléments de Newton*, et je trouve cette graine de satellites formant un anneau tout aussi ridicule que cette pépinière de petites planètes dont on s'avise de composer la lumière zodiacale, en la comparant encore plus ridiculement, à mon gré, avec la voie lactée. J'ignore encore quel est le mathématicien qui s'est chargé de cette besogne ;

1. Feydeau de Marville (Claude-Henri), conseiller honoraire au parlement depuis le 30 août 1736, maître des requêtes la même année, nommé le 25 janvier 1738 président au grand conseil, fut reçu lieutenant général de police le 12 janvier 1740, quitta cette place en 1747, devint, en 1748, premier président au grand conseil, et, en 1773, directeur général des économats. (B.)

2. Les *Éléments de la Philosophie de Newton*.

3. Voltaire s'en explique plus haut, dans les alinéas 3 et 4 de la lettre 880.

tout ce que je sais, c'est que les libraires ont fait coudre, pour de l'argent, cette étoffe étrangère à l'étoffe dont je leur avais fait présent. Les libraires sont des faquins, et je ne sais que dire du savant mercenaire qui a copié, pour de l'argent, tant d'*acta eruditorum* et d'anciens mémoires de l'Académie. Je suis obligé de ne point me brouiller avec lui : 1° parce qu'il ne faut point se battre contre un masque, quand on est à visage découvert ; 2° parce que cela ferait une querelle indécente et ruineuse pour le parti de la vérité ; mais j'espère un jour réparer ses torts.

M^{me} du Châtelet ne voulait pas m'en croire quand je lui disais que c'était une très-grande erreur de ma part d'avoir voulu faire cadrer les proportions de la chute des corps, découvertes par Galilée, avec la raison inverse du carré des distances, de Newton. J'avais beau lui dire que ces deux vérités ne découlaient point l'une de l'autre, que je m'étais trompé : il a fallu enfin que l'oracle parlât, pour qu'elle se soumit.

J'entends toujours dire qu'un grand parti subsiste contre vous ; mais j'espère qu'il ne subsistera pas longtemps. Vous avez reçu une lettre du prince royal ; c'est le seul prince, je crois, digne de vous lire. On dit que l'empereur de la Chine en est fort digne aussi ; mais, je vous prie, n'allez point à la Chine.

Vous devriez bien d'un coup de votre massue d'Hercule écraser ces fantômes de tourbillons que je n'attaque qu'avec mes faibles roseaux. Voici, je crois, si vous voulez m'aider, un coup de fouet contre les tourbillons :

Les longueurs des pendules sont entre elles comme les carrés des temps de leurs vibrations. Si, sur la surface de la terre, trois pieds huit lignes donnent une seconde, le diamètre de la terre donne une heure vingt-quatre minutes et plus, et la terre tourne à peu près en dix-sept heures et dix-sept fois vingt-quatre minutes, et ce plus : donc la pesanteur qui fait l'oscillation des pendules ne peut venir sur la surface de la terre d'un fluide circulant qui devrait faire aller nos pendules à secondes dix-sept fois plus vite qu'elles ne vont ; donc, etc. Mettez-moi cela au clair, je vous prie ; dites-moi si j'ai raison, et ce qu'on peut répondre à ces arguments.

Expliquez-moi comment des journaux peuvent louer des leçons de physique où l'on imagine de petits tourbillons avec un petit globule dur au milieu¹. Dites-moi si cela ne couvre pas de honte notre nation aux yeux des étrangers.

1. M. de Voltaire parle des leçons de Réaumur. (K.)

Dites-moi si je ne suis pas bien importun ; mais, si mes questions le sont, je vous prie, que mon amitié ne le soit pas.

Vous voilà dans votre pays, où vous êtes prophète ; mais, si vous étiez à Cirey, vous seriez, comme dit l'autre, *plus quam propheta*¹.

J'ai eu l'honneur de faire porter chez vous, rue Sainte-Anne, deux exemplaires de la nouvelle édition des *Éléments de Newton*. M^{me} du Châtelet reçoit dans le moment votre lettre. Il est bien triste que vous alliez ailleurs, quand votre personne est si nécessaire à Paris. Que deviendra la vérité ? Les hommes n'en sont pas dignes ; mais vous êtes digne de la faire connaître. Si votre esprit sublime vous permet d'aimer, aimez-nous.

911. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 2 août (1738).

Mon cher abbé, je reçois une nouvelle bien agréable : je trouve l'occasion d'obliger M. Pitot. Je vous prie de vouloir bien passer chez lui. Vous aimez volontiers à courir chez les gens quand il faut leur rendre service. Je ne peux guère lui prêter que huit cents livres, à cause des grandes dépenses que je fais, car, outre les quatre mille livres que vous m'avez envoyées, il faut encore que vous donniez à compte cent pistoles à M. Cousin. Prêtez donc ces huit cents francs à M. et à M^{me} Pitot. Ils me les rendront dans l'espace de cinq années : rien la première, deux cents francs la seconde, autant la troisième, ainsi du reste ; le billet de M. et M^{me} Pitot, portant paiement sur leur terre, suffira sans contrat. Il ne faut point, ce me semble, de notaire avec un philosophe. Assurez M. et M^{me} Pitot que, s'ils se trouvaient pressés dans la suite, je n'exigerais pas le paiement, et qu'au contraire ma bourse serait encore à leur service. Dès que les *Transactions philosophiques* seront en vente, vous aurez donc la bonté de les acheter, et de souscrire ; en attendant, je prie M. Cousin ou vous, mon cher abbé, de vouloir bien présenter les *Éléments de Newton*, bien reliés, à M. de Bremont.

Je veux bien encore pardonner à Demoulin, et j'accepte le marché qu'il propose, seize cents livres sur Dechausson et quatre cents livres comptant : vous pouvez conclure.

Voici un papier qui vous fera voir les dimensions de ma table

1. Matthieu, xi, 9 ; et Luc, vii, 26.

2. Édition Courtat.

de marbre, et celles de la jolie commode que je demande. Prenez-la tout comme il vous plaira.

J'ai reçu la montre.

Je ne sais ce qu'est devenue une caisse que Prault dit avoir envoyée.

Le chevalier de Mouhy demeure rue des Moineaux, butte Saint-Roch. Vous pourriez lui écrire un mot pour savoir ce qu'il faut par mois, et pourquoi il n'envoie plus de nouvelles depuis huit jours. Et M. d'Auneuil?

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Connaissez-vous quelqu'un qui veuille servir de valet de chambre, et qui sache bien écrire? Il y a deux cents livres de fixe, beaucoup de présents, et un honnête ordinaire.

912. — A M. THIERIOT.

A Cirey, le 2 août.

Je vous remercie bien tendrement, mon cher ami, de tant de bons passe-ports que vous avez donnés à cette *Philosophie de Newton*. Vous êtes accoutumé à faire valoir plus d'une vérité venue d'Angleterre. M. Cousin vous donnera tant d'exemplaires que vous voudrez. Voulez-vous vous charger d'un pour M. Pallu, d'un pour M. de Chauvelin, intendant d'Amiens, ou voulez-vous que je m'en charge?

Je suis bien étonné que cette *Lettre* imprimée contre mes *Éléments* soit du Père Regnault; elle n'est pas digne d'un écolier. Je crois que j'y répons¹ de façon à forcer l'auteur à être fâché contre lui-même, et non contre moi.

Nous avons ici un fermier général qui me paraît avoir la passion des belles-lettres: c'est le jeune Helvétius², qui sera digne du temple de Cirey s'il continue. Voilà Minerve réconciliée avec Plutus. M. de La Popelinière avait déjà commencé cette grande négociation. Je doute qu'on y réussisse mieux que lui.

Ce qui me fait le plus de plaisir, dans la copie de la lettre trop flatteuse pour moi que vous a écrite notre prince, c'est qu'il vous parle avec confiance. Plus il vous connaîtra, et plus son cœur s'ouvrira pour vous. Apparemment que cette lettre, où il prend mon parti avec tant de bonté, est en réponse à la satire injurieuse et absurde du Père Regnault, et à d'autres ouvrages

1. Lettre 897, 11^e et 12^e alinéa.

2. Voyez plus bas la lettre 919.

contre moi que vous lui avez envoyés. Si je ne craignais d'opposer trop d'amour-propre à ces injures, je vous dirais de lui envoyer les témoignages honorables, aussi bien que ceux qui peuvent me décrier; je pourrais faire voir que je ne suis ni si haï ni si méprisé qu'on le fait accroire à ce prince, dont le goût et les bontés s'affermissent par ces infâmes injures.

Mon cher ami, voici bientôt le temps où l'on vous possédera à Cirey. J'ai beaucoup de choses à vous dire qui sont pour vous d'une extrême importance.

Je vous embrasse tendrement.

913. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 4 (août 1738).

Mon cher abbé, voici deux petites négociations littéraires, dont je vous prie de vous charger. La première est de faire transcrire cette ode de M. de Cideville, conseiller au parlement de Rouen; il exige qu'elle paraisse dans le *Mercur*, et, malgré les louanges qu'il m'y donne, il faut lui obéir. Mais il ne convient pas que son nom soit tout du long à la tête. La lettre initiale suffit. Il s'agit ou de la donner vous-même à M. de La Roque, votre confrère en curiosités, et dont vous verrez le charmant cabinet, ou de la lui envoyer.

La seconde négociation est de faire porter ce paquet ci-joint à M. l'abbé Prévost, dont on peut savoir la demeure chez Didot, le libraire. Je serais fort aise que cet abbé, à qui j'ai déjà envoyé un de mes livres, fût de mes amis; le meilleur moyen, c'est que vous lui parliez, et que vous l'assuriez de mon estime et de l'envie de l'obliger. Il s'agit qu'il imprime ce manuscrit dans le *Pour et Contre*.

Vous avez sans doute donné mille livres à M. Cousin, et huit cents livres à M. et à M^{me} Pitot. Je crois par parenthèse qu'il faut que M^{me} Pitot soit autorisée de son mari en justice pour signer le billet.

Je prévois que j'aurai encore besoin de beaucoup d'argent: ainsi ne renouvelons point le marché des vingt mille livres avec M. Michel jusqu'à nouvel ordre, et tâchons, je vous prie, d'avoir ces vingt mille livres toutes prêtes à un coup de sifflet.

Que doit M. d'Auneuil?

N'y a-t-il pas de nouvelles publiques?

1. Édition Courtat.

Je prie instamment monsieur votre frère de passer chez Prault, et de le gronder beaucoup de ce que je n'ai point de nouvelles d'une caisse partie, dit-il, il y a trois semaines. J'ignore si c'est par le coche ou par les rouliers. C'est un homme qui n'aura jamais d'exactitude.

Je vous embrasse. C'est vous qui êtes un homme exact. Vous avez toutes les bonnes qualités de la société.

Je vous prie de demander une *Henriade* reliée à Prault, et de la donner à M. d'Arnaud.

914. — A M. PITOT ¹.

Cirey, 4 août.

Je ne veux pas croire, mon cher ami, ce qu'on me mande de plusieurs endroits, que M. l'abbé de Molières, votre confrère, se joint avec l'abbé Desfontaines, pour mettre des invectives contre moi dans la feuille des *Observations*.

Je ne puis penser qu'un homme de mérite se joigne à un scélérat, et un savant au plus ignorant écrivain, pour outrager un honnête homme qui ne lui a jamais voulu nuire, et qui est plein d'estime pour lui.

Pour toute vengeance, je vous prie de lui donner un de mes livres de ma part, et de l'assurer que, si c'est lui qui écrit contre moi au sujet de la trisection de l'angle, il peut s'épargner cette peine ; je n'ai jamais traité de la trisection de l'angle, et n'en ai jamais même parlé à personne de ma vie.

S'il me hait parce que je ne crois pas aux tourbillons, qu'il me pardonne en faveur de l'estime que j'ai pour ses ouvrages et pour sa personne : on peut être de communion différente sans se haïr. Les philosophes ne doivent pas ressembler aux jésuites et aux jansénistes.

Je vous embrasse, mon cher philosophe.

915. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Cirey, 5 août ².

Monseigneur, j'ai reçu la plus belle et la plus solide des faveurs de Votre Altesse royale. L'ouvrage politique m'est enfin parvenu. Je me doutais bien que celui qui réussit si bien dans

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. Frédéric reçut cette lettre le 3 septembre suivant ; il y répondit le 11.

nos arts excellerait dans le sien. J'étais étonné de voir en votre personne un métaphysicien si sublime et si sage, un poète si aimable. Je ne suis point étonné que vous écriviez en grand prince, en vrai politique ; n'est-il pas juste que Votre Altesse royale fasse bien son métier ? malheur à ceux qui entendent mieux les autres professions que la leur ! Je m'en vais dire une impertinence : je crois que si ces *Considérations sur l'état présent de l'Europe*¹ avaient été imprimées sous le nom d'un membre du parlement d'Angleterre, j'aurais reconnu Votre Altesse royale, j'aurais dit : Voilà le grand prince caché sous le grand citoyen.

Il règne dans cet ouvrage, digne de son auteur, un style qui vous décèle, et j'y vois je ne sais quel air de membre de l'empire qu'un citoyen anglais n'a guère. Un homme de la chambre des seigneurs, ou des communes, prend moins de part aux libertés germaniques. Il y a encore un petit trait de bonne philosophie leibnitzienne qui est bien votre cachet ; comme il n'y a rien, dites-vous, qui n'ait une cause suffisante de son existence, je crois que j'aurais dit à ce seul mot : Voilà mon prince philosophe, c'est lui, il n'y en a point d'autre ; mais où je vous aurais encore plus reconnu, c'est dans cette grandeur d'âme pleine d'humanité, qui est la couleur dominante de tous vos tableaux.

M^{me} la marquise du Châtelet et moi nous avons relu plusieurs fois l'excellent et instructif ouvrage dont Votre Altesse royale a daigné honorer Cirey, et que d'autres yeux n'auront point le bonheur de lire. M^{me} du Châtelet dit sans hésiter que c'est ce qui est sorti de vos mains de plus digne de vous. J'ose le croire aussi ; mais la plus récente de vos faveurs est toujours la plus chère, et je crains de me tromper sur le choix.

Serait-il permis à moi, chétif atome rampant dans un coin de ce monde, dont vos semblables, rois ou autres, font mouvoir les ressorts ; serait-il permis, dis-je, de demander à Votre Altesse royale quelques instructions ? Je suis de ces gens qui interrogent la Providence ; votre Providence m'a trop enhardi.

Est-ce plaisanterie ou tout de bon que Votre Altesse royale dit qu'on a suivi le projet de M. le maréchal de Villars, d'unir l'empereur avec la France ? Il me semble qu'il y a là un air de vérité qu'on démêle au milieu de la fine ironie dont cet endroit est assaisonné.

En effet, qui résisterait si l'empereur était uni avec la France et l'Espagne ? alors les Anglais et les Hollandais ne se serviraient

1. Voyez la lettre 851, page 457.

plus de leur balance, avec laquelle ils ont voulu tenir l'équilibre de l'Europe, que pour peser les ballots qui leur viennent des Indes.

Voici des expressions du respectable auteur de cet ouvrage, qui m'ont bien frappé : *La fortune qui préside au bonheur de la France* ; cela me persuade plus que jamais que la France a joué bien heureusement à un jeu où je crois qu'elle ignorait qu'elle dût s'intéresser, un moment avant de prendre les cartes.

J'ai ouï dire à feu M. le maréchal de Villars qu'il avait fallu forcer la France à prendre les armes, que l'on avait même manqué deux fois de parole au ministre d'Espagne, et qu'enfin on avait été entraîné par les circonstances, piqué par le mépris que tout le conseil de l'empereur, excepté le grand prince Eugène, faisait ouvertement du ministère français, et encouragé en partie par l'espérance de voir le roi Stanislas, qui vous aime de tout son cœur, sur le trône de la Pologne, où il serait si les vœux de la nation polonaise et les lois eussent prévalu.

Votre Altesse royale sait que la France destinait d'abord au roi Stanislas un secours un peu plus honnête que celui de quinze cents fantassins¹ contre cinquante mille Russes ; mais les menaces des Anglais, et leur flotte, toute prête à nous fermer le passage, retinrent dans le port le fameux Du Guay-Trouin, qui comptait bien se mesurer avec les maîtres des mers. On donna donc au roi Stanislas le secours d'un pion contre une dame et une tour ; et le roi, qu'on n'osait ni secourir ni abandonner, fut échec et mat. Depuis ce temps, la force des événements, dont la prudence du ministère français a profité, a donné la Lorraine à la France, selon l'ancienne vue qui avait été proposée du temps de Louis XIV. Il paraît que ce qu'on appelle la fortune a fait beaucoup à ce jeu-là. Les joueurs n'ont pas mal écarté, et la rentrée a fait gagner la partie.

Le ministère français avait d'abord, ce semble, si peu d'envie de faire la guerre qu'un an avant la déclaration on avait cessé de payer les subsides à la Suède et au Danemark.

J'oserais comparer la France à un homme fort riche, entouré de gens qui se ruinent petit à petit ; il achète leurs biens à vil prix. Voilà à peu près comme ce grand corps, réuni sous un chef despotique, a englouti le Roussillon, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, la Lorraine, etc. Votre Altesse

1. Commandés, en 1734, par le comte de Plélo. Voyez (tome XV) le chapitre IV du *Précis du Siècle de Louis XV*.

royale se souvient du serpent¹ à plusieurs têtes et du serpent à plusieurs queues : celui-ci passa où l'autre ne put passer.

Oserai-je prendre la liberté de supplier Votre Altesse royale de daigner me dire si c'est un sentiment reçu unanimement dans l'empire que la Lorraine en soit une province? Car il me semble que les ducs de Lorraine ne le croyaient pas, et que même ce n'était pas en qualité de ducs de Lorraine qu'ils avaient séance aux diètes. Votre Altesse royale sait que la jurisprudence germanique est partagée sur bien des articles, mais votre sentiment sera mon code. Plût à Dieu qu'il n'y eût que des âmes comme la vôtre qui fissent des lois! On n'aurait pas besoin d'interprète. En réfléchissant sur tous les événements qui se sont passés de nos jours, je commence à croire que tout s'est fait entre les couronnes à peu près comme je vois se traiter toutes les affaires entre les particuliers. Chacun a reçu de la nature l'envie de s'agrandir; une occasion paraît s'offrir, un intrigant la fait valoir; une femme gagnée par de l'argent, ou par quelque chose qui doit être plus fort, s'oppose à la négociation; une autre la renoue; les circonstances, l'humeur, un caprice, une méprise, un rien décide. Si la duchesse de Marlborough n'avait pas jeté une jatte d'eau au nez de milady Masham, et quelques gouttes sur la reine Anne, la reine Anne ne se fût point jetée entre les bras des torys, et n'eût point donné à la France une paix sans laquelle la France ne pouvait plus se soutenir.

M. de Torcy m'a juré qu'il ne savait rien du testament du roi d'Espagne Charles II; que, quand la chose fut faite, on assembla un conseil extraordinaire à Versailles pour savoir si on accepterait le testament qui allait changer la face de l'Europe, et agrandir la maison de Bourbon sans agrandir la France; ou si l'on s'en tiendrait à un traité de partage qui démembrerait la monarchie espagnole, et qui donnerait à la France toute la Flandre et la Lorraine. Le chancelier de Pontchartrain fut de ce dernier avis, et le soutint avec force. Louis XIV, et son fils le grand dauphin, pensèrent en pères plus qu'en rois; le testament fut accepté, et de là suivit cette funeste guerre qui ébranla la monarchie espagnole et la monarchie française.

Il semble qu'il y ait un génie malin qui se plaise à confondre toutes les espérances des hommes, et à jouer avec la fortune des empires. Qui aurait dit, il y a quatre ans, aux Florentins: Ce

1. *Le Dragon à plusieurs têtes...*, livre I^{er} des *Fables* de La Fontaine, fable XII.

sera un homme de l'Austrasie qui sera votre prince¹, les eût bien étonnés.

On croit dans l'Europe que le système de Lass en France avait fait couler dans les coffres du Régent tout l'argent du royaume ; et je vois que cette opinion a passé jusqu'à Votre Altesse royale. Assurément elle est bien vraisemblable ; mais le fait est que Lass, qui était venu en France avec cinquante mille livres de bien, est mort ruiné, et que feu M. le duc d'Orléans est mort avec sept millions de dettes exigibles, que son fils a eu bien de la peine à payer.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

(*L'Art poét.*, ch. III, v. 48.)

Ce n'est pas que je croie que le génie plaisant, qui bouleverse tout dans ce monde, et qui se moque de nous, fasse toute la besogne. Les puissances qui, par la suite des temps, par la guerre, par les mariages, etc., sont devenues plus fortes que leurs voisins, feront tout ce qu'il faudra pour les engloutir, comme le riche seigneur accable son pauvre voisin : et c'est là ce qu'on appelle grande politique ; c'est là ce que votre âme adorable appelle grande injustice, grande horreur. Votre politique consiste à empêcher l'oppression. Tous les princes devraient avoir gravés sur la table de leur conseil et sur la lame de leurs épées ces mots par lesquels Votre Altesse royale finit : *C'est un opprobre de perdre ses États, c'est une rapacité punissable d'envahir² ceux sur lesquels on n'a point de droit.* Ce sont là les paroles d'un grand homme, et le gage de la félicité de tout un peuple.

Il faut que Votre Altesse royale pardonne une idée qui m'a passé par la tête plus d'une fois. Quand j'ai vu la maison d'Autriche prête à s'éteindre, j'ai dit en moi-même : Pourquoi les princes de la communion opposée à Rome n'auraient-ils pas leur tour ? Ne pourrait-il se trouver parmi eux un prince assez puissant pour se faire élire ? la Suède et le Danemark ne pourraient-ils pas l'aider ? et, si ce prince avait de la vertu et de l'argent, n'y aurait-il pas à parier pour lui ? ne pourrait-on pas rendre l'empire alternatif, comme certains évêchés qui appartiennent

1. François-Étienne de Lorraine, devenu grand-duc de Toscane le 9 juillet 1737.

2. Les *Considérations sur le corps politique de l'Europe* (voyez la lettre 851), se terminent par ces mots : « C'est un opprobre et une ignominie de perdre ses États ; et c'est une injustice et une rapacité criminelles de conquérir ceux sur lesquels on n'a aucun droit légitime. » Mais, devenu roi, Frédéric oublia ce qu'il avait écrit : voyez la note, tome XXIII, page 147.

tantôt à un luthérien, tantôt à un romain? Je prie Votre Altesse royale de me pardonner ce tome de *Mille et une Nuits*.

Quum canerem reges et prælia, Cynthius aurem
Vellit, et admonuit.

(VIRG., ecl. VI, v. 3.)

Votre Altesse royale est peut-être à présent à Clèves ou à Vesel. Pourquoi faut-il que je ne sois pas sur la frontière! M^{me} du Châtelet en avait une grande envie; elle avait même imaginé d'aller vers Trèves, pour tâcher de voir le Salomon du Nord. Un homme de la maison du Châtelet a une petite principauté¹ entre Trèves et Juliers, que l'on pourrait vendre, et qui, peut-être, conviendrait à Sa Majesté. M^{me} du Châtelet serait assez la maîtresse de cette vente: ce serait une belle occasion pour rendre ses respects au plus respectable prince de l'Europe. La reine de Saba viendrait avec un grand plaisir consulter le jeune Salomon; mais j'ai bien peur que cette idée si flatteuse ne soit encore pour les *Mille et une Nuits*.

Le sieur Thieriot nous a fait la galanterie de faire parvenir à Cirey un petit mot de Votre Altesse royale, par lequel elle lui marquait que ses bontés pour moi ne sont point ébranlées par je ne sais quelles méprisables brochures qui paraissent quelquefois dans Paris contre moi, aussi bien que contre des gens qui valent beaucoup mieux que moi. Ces brochures, que le sieur Thieriot envoie à Votre Altesse royale, lui donneraient mauvaise opinion de l'esprit des Français, si elle ne savait d'ailleurs que ces misérables ouvrages sont le partage de la lie du Parnasse, qui compose ces misères encore plus pour gagner de l'argent que par envie. C'est l'intérêt qui les écrit, mais c'est quelquefois une secrète jalousie qui les distribue et qui les fait valoir.

Il est très-vrai que M^{me} la marquise du Châtelet avait composé un *Essai sur la nature du feu*, pour le prix de l'Académie des sciences; il est très-vrai qu'elle méritait d'avoir part au prix, et qu'elle en aurait eu à tout autre tribunal qu'à celui qui reçoit encore les lois de Descartes, et qui a de la foi pour les tourbillons.

Elle ne manquera pas d'avoir l'honneur d'envoyer à Votre Altesse royale ce *Mémoire* que vous daignez demander; elle est digne d'un tel juge; elle joint ses respects et ses sentiments aux miens.

1. Voyez la lettre du mois d'août, n° 925.

Je suis avec la vénération, la reconnaissance et l'attachement que je vous dois, monseigneur, de Votre Altesse royale, etc.

916. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Loo, en Hollande, 6 août ¹.

Mon cher ami, je vous reconnais, je reconnais mon sang dans la belle *Épître sur l'Homme*² que je viens de recevoir, et dont je vous remercie mille fois. C'est ainsi que doit penser un grand homme, et ces pensées sont aussi dignes de vous que la conquête de l'univers l'était d'Alexandre. Vous recherchez modestement la vérité, et vous la publiez avec hardiesse lorsqu'elle vous est connue. Non, il ne peut y avoir qu'un Dieu et qu'un Voltaire dans la nature. Il est impossible que cette nature, si féconde d'ailleurs, recopie son ouvrage pour reproduire votre semblable.

Il n'y a que de grandes vérités dans votre *Épître sur l'Homme*. Vous n'êtes jamais plus grand ni plus sublime que lorsque vous restez bien ce que vous êtes. Convenez, mon cher ami, que l'on ne saurait bien être que ce que l'on est; et vous avez tant de raisons d'être satisfait de votre façon de penser que vous ne devriez jamais vous rabaisser en empruntant celle des autres.

Que les moines, obscurément enclôtrés, ensevelissent dans leur crasseuse bassesse leur misérable théologie; que nos descendants ignorent à jamais les puérides sottises de la foi, du culte et des cérémonies des prêtres et des religieux. Les brillantes fleurs de la poésie sont prostituées lorsqu'on les fait servir de parure et d'ornement à l'erreur; et le pinceau qui vient de peindre les hommes doit effacer la Loyolade³.

Je vous suis très-obligé et redevable à l'infini de la peine que vous vous donnez de corriger mes fautes. J'ai une attention extrême sur toutes celles que vous me faites apercevoir, et j'espère de me rendre de plus en plus digne de mon ami et de mon maître dans l'art de penser et d'écrire.

Point de comparaison, je vous prie, de vos ouvrages aux miens. Vous marchez d'un pas ferme par des routes difficiles, et moi je rampe par des sentiers battus. Dès que je serai de retour chez moi, ce qui pourra être à la fin de ce mois, Césarion et Jordan voleront sur votre *Épître sur l'Homme*, et je vous garantis d'avance de leurs suffrages. Quant à *sapientissimus Wolffius*, je ne le connais en aucune manière, ne lui ayant jamais parlé ni écrit⁴; et je crois, comme vous, que la langue française n'est pas son fort.

Votre imagination, mon cher ami, nous rend conquérants à bon marché; aussi soyez persuadé que nous en aurons toute l'obligation à votre générosité. Je sais bien que si de ma vie j'allais à Cirey, ce ne serait pas pour l'assiéger. Votre éloquence, plus forte que les instruments destructeurs de

1. Réponse à la lettre 883.

2. Ou le sixième *Discours sur l'Homme*.

3. Voyez la note 2, page 492.

4. La première lettre de Frédéric à Chrétien Wolff est datée du 23 mai 1740.

Jéricho, ferait tomber les armes de mes mains. Je n'ai d'autres droits sur Cirey que ceux que doit payer la reconnaissance à une amitié désintéressée. Nouveau Jason, j'enlèverais la toison d'or ; mais j'enlèverais en même temps le dragon qui garde ce trésor ; gare, madame la marquise !

Au moins, madame, vous ne tomberiez pas entre les mains des corsaires. En généreux vainqueur, je partagerais avec vous, ne vous déplaise, ce M. de Voltaire que vous voulez posséder toute seule.

Je reviens à vous, mon cher ami. De retour de mes conquêtes, il est juste que je jouisse du quartier d'hiver ; ce sera M. de Maupertuis qui me le préparera. Vos idées sont excellentes sur son sujet¹ ; j'aurais souhaité que vous eussiez ajouté à ce que vous m'écrivez : *et nous partagerons ce soin entre nous deux.*

M. Thieriot m'annonce une nouvelle édition de votre *Philosophie de Newton*. Je me réserve de vous en remercier lorsque je l'aurai reçue. Je ne sais ce que font mes lettres ; elles doivent s'ennuyer cruellement en chemin. Il y a assurément quelque anicroche, car il y a plus de deux mois que l'encrier² pour Émilie est parti. Le gros paquet devait vous être remis par la voie de Lunéville ; je me flatte que vous l'avez à présent.

Je vous écris d'un endroit où résidait jadis un grand homme, et qu'habite maintenant le prince d'Orange. Le démon de l'ambition verse sur ses jours ses malheureux poisons. Ce prince, qui pourrait être le plus fortuné des hommes, est dévoré de chagrins dans son beau palais, au milieu de ses jardins et d'une cour brillante. C'est dommage, en vérité, car ce prince a d'ailleurs infiniment d'esprit, et des qualités respectables. J'ai beaucoup parlé de Newton avec la princesse ; de Newton nous avons passé à Leibnitz, et de Leibnitz à la feuë reine d'Angleterre, qui, suivant ce que m'a dit le prince, était du sentiment de Clarke.

J'ai appris à cette cour que S'Gravesande n'avait point parlé de votre traduction de Newton de la manière dont je l'aurais souhaité. Mon Dieu ! les sentiments du cœur ne seront-ils donc jamais unis avec la grandeur, la richesse, l'esprit, et les sciences ?

Je n'ai point eu de lettres pendant tout mon voyage, quelques soins que je me sois donnés, et je ne sais ce que fait notre pauvre Parnasse délabré de Berlin.

Jordan grandira de deux doigts, quand il apprendra la place dont vous le jugez digne³ ; votre lettre sera du bonbon que je lui donnerai à mon retour. Si ma plume pouvait vous dire tout ce que mon cœur pense, ma lettre n'aurait point de fin.

Le secret d'ennuyer est celui de tout dire⁴.

1. Ce passage et celui de la lettre page 503 prouvent que M. de Voltaire avait donné au prince la première idée de l'établissement d'une académie à Berlin, et d'en faire président M. de Maupertuis.

2. Cet encrier, dont parle Voltaire dans sa lettre 880, est cité indirectement dans la lettre de Frédéric, du 31 mars précédent, comme *petite bagatelle*.

3. Voyez page 502.

4. Vers 172 du sixième *Discours sur l'Homme*.

Je ne vous dirai que très-peu, mon cher ami ; pensez quelquefois à moi, lorsque vous n'aurez rien de mieux à faire ; il ne faut point que je déplace quelque bonne pensée de votre esprit. Mes compliments à la marquise. Mon Dieu ! on est si distrait ici qu'on n'est point à soi-même. Aimez-moi un peu, car j'y suis très-sensible ; et ne doutez point des sentiments d'estime avec lesquels je suis, monsieur, votre très-fidèle ami,

FÉDÉRIC.

917. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 7 (août 1738).

Mon cher abbé, je n'ai donc nulle nouvelle de ma caisse, comme je vous l'ai dit, et ce négligent Pault ne m'informe de rien.

Une caisse est partie aujourd'hui de Joinville, contenant mon portrait que vous remettrez à mon ami de Latour. (Je ne sais où est le bureau de ce coche.)

Vous êtes obligé, en conscience, de me faire graver autrement. Il faut qu'Odieuvre s'en mêle ; je donnerai cent livres ; la planche restera à Odieuvre ; j'aurai quelques estampes pour moi ; Latour conduira le graveur.

Ayez la bonté de transcrire et d'envoyer ce que vous trouverez ci-contre, sans perdre un instant. Cela m'est de la plus grande importance, et vous rendrez un vrai service à votre ami.

918. — A M. THIERIOT.

Le 7 août.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 1^{er}, celle du 3, la lettre de Son Altesse royale, l'extrait du Père Castel, les vers attribués à Bernard. Grand merci de tout cela, et surtout de vos lettres.

Je vous ai mandé avant-hier que j'écrivais ² au prince par la même voie par laquelle j'avais reçu son paquet.

Le Père Castel a peu de méthode dans l'esprit ; c'est le rebours de l'esprit de ce siècle. On ne peut guère faire un extrait plus confus et moins instructif.

Les vers de Bernard, ou de qui il vous plaira, sont plus remplis de mollesse et de grâces que piquants de nouveauté. Je pourrais répondre à ceux qui pensent comme lui :

Le bonheur de jouir, moins rare que charmant,
Est-il donc l'ennemi du bonheur de connaître ?

1. Édition Courtat.

2. Voyez la lettre 915. La lettre adressée à Thieriot, le 5 août, n'a pas été recueillie.

Ne peut-on rapprocher le sage de l'amant ?
 N'est-ce que chez les sots que l'amour pourra naître ?
 Vos vers et votre esprit nous font assez connaître
 Qu'on peut penser beaucoup, et sentir tendrement :
 L'amour est des humains le plus cher avantage,
 C'est le premier des biens, c'est donc celui du sage.
 Que Vénus sache aimer, je n'en suis pas surpris ;
 Trop de dieux ont goûté les faveurs de Cypris.
 Mais au cœur de Pallas inspirer la tendresse,
 Couronner la Raison des mains de la Mollesse,
 Enchaîner la Vertu de guirlandes de fleurs,
 C'est la première des douceurs,
 Et le comble de la sagesse.

Voilà des vers qui échappent à ma philosophie. On pourrait les réciter s'ils étaient limés, mais non les donner. *Oh quanti e quanti ne vedrete, when you are at Cirey!*

Ceux qui reprochent à M. Algarotti le ton affirmatif ne l'ont pas lu. On n'aurait à lui reprocher que de n'avoir pas assez affirmé, je veux dire de n'avoir pas assez dit de choses, et d'avoir trop parlé. D'ailleurs, si le livre est traduit comme il le mérite, il doit réussir. A l'égard du mien, il est jusqu'à présent le premier en Europe qui ait appelé *parculos ad regnum cœlorum*¹, car *regnum cœlorum*, c'est Newton. Les Français, en général, sont assez *parvuli*. Il n'y a point, comme vous dites, *d'opinions nouvelles* dans Newton, il y a des expériences et des calculs, et, avec le temps, il faudra que tout le monde se soumette. Les Regnault et les Castel n'empêcheront pas, à la longue, le triomphe de la raison. Adieu, Père Mersenne ; vous vous apercevrez bientôt des sentiments du prince royal pour vous.

919. — A M. HELVÉTIUS².

Le 10 août.

Je reçois dans ce moment, mon aimable petit-fils d'Apollon, une lettre de monsieur votre père³, et une de vous ; le père ne veut que me guérir, mais le fils veut faire mes plaisirs. Je suis pour le fils ; que je languisse, que je souffre, j'y consens, pourvu que vos vers soient beaux. Cultivez votre génie, mon cher enfant.

1. Matthieu, XIX, 14.

2. Helvétius (Claude-Adrien), né à Paris en janvier 1715, auteur du livre *De l'Esprit*, mort le 26 décembre 1771, à qui sont adressés les *Conseils*, tome XXIII, page 1 ; et les *Remarques*, même tome, page 5.

3. Helvétius (Jean-Claude-Adrien), médecin, né en 1685, mort le 17 juillet 1755.

Je vous y exhorte hardiment, parce que je sais que jamais vos goûts ne vous feront oublier vos devoirs, et que chez vous l'homme, le poëte et le philosophe, seront également estimables. Je vous aime trop pour vous tromper.

Macte animo, generose puer; sic itur ad astra.

(*Eneid.*, IX, 641.)

En allant *ad astra*, n'oubliez pas Cirey. Grâce au génie de M^{me} du Châtelet, Cirey est sur la route; elle fait grand cas de vous, et en conçoit beaucoup d'espérances. Elle vous fait ses compliments; et moi, je vous assure, sans compliments et sans formule, de l'amitié la plus tendre et de la plus sincère estime. Ces sentiments si vrais ne souffrent point du très-humble et très, etc.

920. — A M. THIERIOT¹.

A Cirey, le 11 août.

Nous savons très-bien actuellement où est située la terre de Ham et de Beringen; ainsi, mon cher ami, épargnez-vous sur cela vos enquêtes. Voici, pour vous consoler de cette commission sèche et désagréable, la petite *odelette* que je vous avais promise. Si vous la trouvez passable, régalez-en le *Pour et Contre*, sans dire d'où cette bonne ou mauvaise fortune lui vient. J'ai peur que l'air newtonien qui règne dans cet ouvrage ne me fasse reconnaître; le cœur me dit d'en faire un où l'on me reconnaisse à mes sentiments pour vous.

M. d'Argenson me renvoie à vous pour me rendre compte de sa conversation; elle n'y perdra pas. Je vous embrasse tendrement.

Savez-vous des nouvelles de M. Tronchin?

921. — DE DEMOULIN.

A Paris, le 12 août 1738.

Monsieur, nous vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conserverons un précieux souvenir, et nous vous en marquerons notre vie reconnaissance dans toutes les occasions. Votre créance est bien assurée, et nous vous prions d'être persuadé que nous l'acquitterons le plus tôt qu'il nous sera possible. Je suis en avance dans plusieurs bonnes affaires, et notre zèle à obliger est cause que nous ne sommes pas à notre aise.

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

Vous me rendez justice, monsieur, en ne me croyant point coupable d'aucune mauvaise intention. J'ose même vous protester que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtresse que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui est arrivé. J'ai des vivacités, il est vrai : vous me les avez souvent reprochées avec raison ; mais je ne le cède à personne pour la droiture du cœur, la pureté des intentions, et la fidèle exécution quand il s'agit de rendre service.

Je sais qu'on m'a fort calomnié, et je sais encore que les personnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant, venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces personnes des services assez considérables ; et si les occasions se présentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'est la seule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque chose, et même dans ce qui peut exiger de la discrétion, honorez-moi de vos commissions, et soyez, je vous supplie, assuré d'une prompte et secrète expédition.

Ma femme vous assure de ses très-humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très-humble, etc.

DEMOULIN.

922. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT ¹.

Ce 14 (auguste 1738).

Mon cher abbé, en réponse à vos deux lettres reçues à la fois :

1° Le billet qu'on vous a présenté est une simple prière conçue en ces termes : *Je vous prie de donner au porteur la somme de... pour mon compte.* Il n'y a ni valeur reçue, ni rien d'équivalent. Ainsi je crois que vous ne devez répondre autre chose, sinon que vous refusez d'accepter cette prétendue lettre de change. On ne peut vous assigner : vous n'êtes pour rien dans cela, et si on vous assignait, ce serait un coup d'épée dans l'eau ; et, pour moi, il faut m'assigner à Cirey, et je répondrai.

2° Ayez la bonté de donner à l'envoyé de M. Thieriot l'argent qu'il vous demandera. Cela va, je crois, à quatre ou cinq louis.

Voulez-vous bien m'envoyer un bâton d'ébène, long de deux pieds ou environ, pour servir de manche à une bassinoire d'argent ? je suis un philosophe très-voluptueux.

Je vois que les affaires sont dans une situation à pouvoir laisser les vingt mille livres à M. Michel.

Au chevalier de Mouhy cent francs pour une planche d'estampe, qu'il promettra livrer.

1. Édition Courtat.

Dix écus pour les nouvelles par lui envoyées.

S'il veut deux cents livres par an, à condition d'être mon correspondant littéraire, et d'être infiniment secret, volontiers. J'aurais mieux aimé mon d'Arnaud ; mais il n'a pas voulu seulement apprendre à former ses lettres.

Je vous prie d'envoyer ou de vouloir bien porter ce Mémoire à M. l'abbé Trublet, rue de Guénégaud, pour être inséré dans le *Journal des Savants*.

923. — A M. THIERIOT¹.

Cirey, 14 août 1738.

I thank you, my dear Tiriot, for all the cares you take upon you, and more for your good resolution *omittere mirari beatæ fumum et opes strepitumque Romæ*, and come to Cirey, where you will see a goddess who deserves well your homage, and a friend worthy of your heart. That famous M. Saunderson is, I think, the blindman who so well understands the theory of colours : It is one of the prodigies which England bears every day. Pray subscribe for me to his book, for the royal paper, and let my name be counted amongst the happy readers of his productions.

Be so kind as to convey to me the works of Cotes and Smith as quickly as possible. I have already read all the chapters upon the tides, that M. Turner and M. Bremond have suggested to you, for I have by me the *Philosophical Transactions* : but I am not satisfied with those little treatises ; the question is not treated fully enough : we want the great Halley's new observations.

If M. Turner would be so kind as to procure me something new about that part of natural philosophy, I should be much obliged to him

Tell M. Turner he should come to Cirey before he returns to England, for Cirey is a province of England : M. Turner should, therefore, come into Cireyshire.

Farewell, my dear Tiriot, Moussinot will give you the money necessary to get our English books. My lady Emily Newton sends her services to you².

1. *Pièces inédites de Voltaire*, 1820.

2. *Traduction* : Je vous remercie, mon cher Thieriot, de toutes les peines que vous vous donnez, et encore plus de votre bonne résolution, *omittere mirari beatæ fumum et opes strepitumque Romæ*, et de venir à Cirey, où vous verrez une déesse qui mérite bien vos hommages et un ami digne de votre cœur.

Ce fameux M. Saunderson est, je pense, l'aveugle qui entend si bien la théorie

Il y a un diable d'Anglais¹ qui a fait une très-belle traduction du saint Alcoran, précédée d'une préface beaucoup plus belle que tous les Alcorans du monde.

M. Turner devrait vous dire quel est cet honnête chrétien-là : il m'a fait l'honneur de m'envoyer son œuvre ; je voudrais bien lui faire présent de mon petit chétif Newtonisme.

Adieu, mon cher Père Mersenne ; Mersenne des agréments et des choses essentielles, quand vous embrasserai-je donc ?

924. — A MADEMOISELLE QUINAULT².

Cirey, ce 16 août.

Vous voulez, charmante Thalie,
Ressusciter et rendre au jour
Ma Melpomène ensevelie
Dans le sombre et profond séjour
De l'obscur philosophie.
C'est, je vous jure, un grand effort :
Car je sens que je suis bien mort,
Et je regrette peu la vie.

Vous êtes toute propre à faire des miracles ; j'en ai grand besoin. Je ne sais si je n'ai pas renoncé entièrement à l'envie dangereuse de me faire juger par le public. Il vient un temps, aimable Thalie, où le goût du repos et les charmes d'une vie retirée l'emportent sur tout le reste. Heureux qui sait se dérober de bonne heure aux séductions de la renommée, aux fureurs de

des couleurs. C'est un des prodiges que l'Angleterre voit naître chaque jour. Je vous prie de vouloir bien m'abonner à son livre, et faire inscrire mon nom au nombre des heureux lecteurs de ses productions. Ayez aussi la bonté de me faire passer les Œuvres de Cotes et de Smith le plus promptement possible.

J'ai déjà lu tous les chapitres sur les marées, qui vous ont été indiqués par M. Turner et M. Brumond, car j'ai près de moi leurs réflexions philosophiques ; mais je ne suis point satisfait de ces petits traités. La question n'est pas traitée assez longuement. Nous avons besoin des nouvelles observations du grand Halley.

Si M. Turner voulait avoir la bonté de me procurer quelque chose de neuf sur cette partie de la philosophie naturelle, je lui serais très-obligé.

Dites-lui qu'il faut qu'il vienne à Cirey avant de retourner en Angleterre, car Cirey est une province d'Angleterre : il faut absolument que M. Turner vienne dans le *comté de Cirey*.

Adieu, mon cher Thieriot. Moussinot donnera tout l'argent nécessaire pour acheter les livres anglais. Milady Émilie Newton me charge de ses compliments pour vous.

1. Sans doute Sale, dont il est question tome XXIV, pages 142 et 556.

2. Éditeurs, de Cayrol et François.

l'envie, aux jugements inconsidérés des hommes! Je n'ai que trop à me repentir d'avoir travaillé à autre chose qu'à mon repos. Qu'ai-je gagné par vingt ans de travail? Rien que des ennemis. C'est là presque tout le prix qu'il faut attendre de la culture des belles-lettres : beaucoup de mépris quand on ne réussit pas, et beaucoup de haine quand on réussit. Le succès même a toujours quelque chose d'avilissant par le soin qu'on a d'encourager je ne sais quels bateleurs d'Italie à tourner le sérieux en ridicule et à gâter le goût dans le comique¹.

Personne n'était plus capable que vous de donner quelque considération à l'état charmant que vous ennoblissez tous les jours. Mais ce bel état en est-il moins décrié par les bigots, moins indifférent aux personnes de la cour? Et répand-on moins d'opprobre sur un état qui demande des lumières, de l'éducation, des talents, sur une étude et sur un art qui n'enseigne que la morale, les bienséances et les vertus?

J'ai toujours été indigné, pour vous et pour moi, que des travaux si difficiles et si utiles fussent payés de tant d'ingratitude; mais à présent mon indignation est changée en découragement. Je ne réformerai point les abus du monde; il vaut mieux y renoncer. Le public est une bête féroce; il faut l'enchaîner ou la fuir. Je n'ai point de chaînes pour elle; mais j'ai le secret de la retraite. J'ai trouvé la douceur du repos, le vrai bonheur. Irai-je quitter tout cela pour être déchiré par l'abbé Desfontaines, et pour être immolé sur le théâtre des farceurs italiens à la malignité du public et aux rires de la canaille? Je devrais plutôt vous exhorter à quitter une profession ingrate, que vous ne devriez m'encourager à m'exposer encore sur la scène. J'ajouterai à tout ce que je viens de vous dire qu'il est impossible de bien travailler dans le découragement où je suis. Il faut une ivresse d'amour-propre et d'enthousiasme : c'est un vin que j'ai cuvé, et que je n'ai plus envie de boire. Vous seule seriez capable de m'enivrer encore; mais si vous avez toujours le saint zèle de faire des prosélytes, vous trouverez dans Paris des esprits plus propres que moi à cette vocation, plus jeunes, plus hardis, et qui auront plus de talent. Séduisante Thalie, laissez-moi ma tranquillité! Je vous serai toujours aussi attaché que si je devais à vos soins le succès de deux pièces par an. Ne me tentez point, ne rallumez point un feu que je veux éteindre; n'abusez point de votre pouvoir. Votre

1. Allusion aux parodies de ses pièces, qu'on jouait alors aux Italiens et au théâtre de la Foire. (A. F.)

lettre m'a presque fait imaginer un plan de tragédie ; une seconde lettre m'en ferait faire les vers. Laissez-moi ma raison, je vous en prie. Hélas ! j'en ai si peu ! Adieu ; les petits chiens noirs¹ vous font mille tendres compliments : l'un s'appelle Zamore, l'autre Alzire. Quels noms ! tout parle ici de tragédie.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que je le suis. V.

M^{me} la marquise du Châtelet vous fait mille compliments. Comptez encore une fois, mademoiselle, sur mon tendre dévouement et sur ma reconnaissance.

925. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

A Cirey, août.

Monseigneur, Votre Altesse royale me reproche, à ce que dit M. Thieriot, que mes occupations sont plutôt la cause de mon silence que mes maladies. Mais monseigneur, j'ai eu l'honneur d'écrire par M. Plötz et par M. Thieriot. Voici une troisième lettre, et Votre Altesse royale pourra bien ne se plaindre que de mes importunités.

Ceci, monseigneur, n'est ni belles-lettres, ni vers, ni philosophie, ni histoire. C'est une nouvelle liberté que j'ose prendre avec Votre Altesse royale ; je pousse à bout votre indulgence et vos bontés.

J'ai déjà eu l'honneur de dire un mot à Votre Altesse royale² ; d'une petite principauté située vers Liège et Juliers ; elle s'appelle Beringen. Elle est composée de Ham et Beringen ; elle appartient au marquis de Trichâteau, par sa mère³, qui était de la maison de Honsbruck.

Il y a des dettes. M^{me} du Châtelet, qui a plein pouvoir d'en disposer, voudrait bien que ce petit coin de terre, qui ne relève de personne, pût convenir à Sa Majesté le roi votre père. Cinq ou six cent mille florins que la terre peut valoir ne sont que l'accessoire de cette affaire. Le principal serait que la reine de Saba

1. Voyez les lettres 655 et 657.

2. Voyez la lettre 915 *in fine*.

3. Isabelle-Agnès, baronne de Honsbruck, mariée à Henri-Arnold du Châtelet, marquis de Trichâteau, qui, après lui avoir survécu huit ans, mourut en 1720, laissant de son mariage avec elle Marc-Antoine du Châtelet, marquis de Trichâteau, cité ici par Voltaire. Ce marquis est celui que M^{me} de Graffigny appelle *le vilain petit Trichâteau*, dans une de ses premières lettres écrites de Cirey, en décembre 1738, et publiées en 1820. Il était infirme, et il mourut célibataire, au château de Cirey, le 2 avril 1740. (Cl.)

viendrait sur les lieux, s'il en était temps encore, pour y voir le Salomon de l'Europe. Votre Altesse royale sait si je serais du voyage. C'est bien alors que le pays de Juliers serait la terre promise, où je verrais *salutare meum*¹. Je ne sais peut-être ce que je dis, mais enfin j'ai imaginé que la proposition de cette vente étant convenable aux intérêts de Sa Majesté, je ne faisais point en cela un crime de lèse politique, et que les ministres de Sa Majesté ne s'y opposeraient pas si Votre Altesse royale le faisait proposer ou le proposait. Votre Altesse royale est suppliée de se faire d'abord informer de la terre, de ses droits, et du lieu précis où elle est située, car je n'en sais rien.

Je n'entends rien en politique. Je ne m'entends bien que dans les sentiments de zèle, de respect, d'admiration, et j'ai presque dit de tendresse, avec lesquels je suis, etc.

M. et M^{me} du Châtelet jouissent à présent de cette petite principauté, qui leur a été adjugée ensuite d'une donation qui leur a été faite par le marquis de Trichâteau. Mais ils ne touchent rien du revenu, qu'ils laissent jusqu'à fin de payement des dettes.

926. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

Ce 18 (auguste 1738).

En réponse à vos dernières du 16.

Mon cher abbé, s'il est vrai que Prault veuille se charger de ma figure, il faut lui remettre le portrait.

A l'égard de M. de Mouby, je vous prie de lui donner cent trente livres, si vous ne les lui avez déjà données, et de lui dire qu'il m'est impossible de lui donner plus de deux cents livres par an ; que si j'en croyais mes désirs et son mérite, je lui en donnerais bien davantage ; que je demande des nouvelles très-courtes, des faits sans réflexion, et plutôt rien que des faits hasardés ; que d'ailleurs je serais charmé de l'avoir pour correspondant littéraire.

Je vous prie de faire partir les livres de Dupuis, avec ceux que vous doit fournir Prault, dès que Prault vous aura donné ceux qu'il me doit fournir.

Que devient l'affaire de M. d'Auneuil ? Que devient surtout celle de M. de Richelieu ?

Est-il vrai que les biens de M. de Guise sont en décret ?

1. Luc, II, 30.

2. Édition Courtat.

Sur les dernières nouvelles, je suis obligé de vous prier de ne renouveler le dépôt des vingt mille livres que lorsque je vous en prierai par une nouvelle lettre expresse. /

Je vous embrasse avec bien de la tendresse.

927. — A M. THIERIOT ¹.

A Cirey, ce 20 août.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 15, avec celle du prince. Souvenez-vous qu'il y a longtemps que je vous dis que vous recevrez des marques plus solides que vous ne pensez de la bienveillance d'un homme qui est au-dessus des autres par son cœur comme par son rang.

J'ai des choses à vous dire de plus d'une espèce, et j'espère que vous ne vous repentirez pas de votre voyage. Je suis bien malade; Newton, Mérope, etc., m'ont tué. Si vous voyez le très-aimable philosophe Mairan, dites-lui qu'il m'a écrit sur mon livre une lettre qui vaut mieux que mon livre; mais, pour lui répondre, il faut se bien porter. M. Cousin ou Prault doivent vous fournir les livres. Recommandez-vous à M. Horner pour les observations récentes sur les marées. *Vale, veni: te amo, te desidero*; M^{me} du Châtelet en dit autant.

928. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey) août ².

Je suis presque ressuscité,
Lorsque j'ai vu cette écritoire ³,
L'instrument de la vérité,
De mes plaisirs, de votre gloire.
Mais qu'il m'en doit coûter de soins!
Que l'usage en est difficile!
Quand on a la lance d'Achille,
Il faut être un Patrocle au moins.
Qui du beau chantre de la Thrace
Tiendrait la lyre entre ses doigts,
S'il n'avait sa force et sa grâce,
Pourrait-il animer les bois,
Adoucir l'enfer et Cerbère?

1. Éditeurs, de Cayrol et François.

2. La réponse à cette lettre est du 14 septembre suivant.

3. Frédéric avait annoncé cette écritoire dans un des derniers alinéas de sa lettre du 31 mars précédent.

C'est un grand ouvrage, et je crois
 Qu'il ferait bien mieux de se taire.
 Mais le cas est tout différent ;
 L'écritoire est pour Émilie ;
 Grand prince, elle eut votre génie
 Avant d'avoir votre présent.
 Le ciel tous les deux vous réserve
 Pour l'exemple de nos neveux ;
 Et c'est Mars qui, du haut des cieux,
 Envoie une égide à Minerve.

Il fallait Votre Altesse royale, monseigneur, et Émilie pour me donner la force de penser et d'écrire. J'ai été assez près d'aller voir ce royaume qu'Orphée charma, et dont je n'aurais voulu revenir que pour Émilie et pour votre personne.

Vous ne croiriez peut-être pas, monseigneur, que j'ai encore beaucoup réformé *Méropé*. J'avais dans le commencement voulu imiter le marquis Maffei, car j'aime passionnément à faire valoir dans ma patrie les chefs-d'œuvre des étrangers. Mais petit à petit, à force de travailler, la *Méropé* est devenue toute française. Grâce à vos sages critiques, elle est autant à vous qu'à moi ; aussi, quand je la ferai imprimer, je vous demanderai la permission de vous la dédier¹, et de mettre à vos pieds et la pièce et mes idées sur la tragédie.

Je ne sais si Votre Altesse royale a reçu la nouvelle édition des *Éléments de Newton*. Puisqu'elle daigne s'intéresser assez à moi pour me mander² que M. S'Gravesande n'en a pas dit de bien, je lui dirai que je n'en suis pas surpris.

Les libraires ou corsaires hollandais, impatientes de débiter cet ouvrage, se sont avisés de faire brocher les deux derniers chapitres par un métaphysicien hollandais, qui s'est avisé de contredire les sentiments de M. S'Gravesande dans les deux chapitres postiches. Il nie les deux plus beaux avantages du système newtonien, l'explication des marées, et la cause de la précession des équinoxes, qui vient sans difficulté de la protubérance de la terre à l'équateur. M. S'Gravesande est, avec raison, attaché à ces deux grands points. D'ailleurs le livre est imprimé avec cent fautes ridicules. L'édition de France, sous le nom de Londres, est un peu plus correcte. Les cartésiens crient comme des fous

1. Voltaire oublia cette demande lorsque, cinq ou six ans après, il fit imprimer sa *Méropé*. Il fit *hommage* de cette pièce à Maffei : voyez tome IV, page 179.

2. Lettre 916.

à qui on veut ôter les trésors imaginaires dont ils se repaissaient; ils se croient appauvris si la nature a des vides. Il semble qu'on les vole; il y en a qui se fâchent sérieusement. Pour moi, je me garderai bien de me fâcher de rien, tant que *divus Federicus et diva Emilia* m'honoreront de leurs bontés.

Nous venons d'être un peu plus instruits de ce Beringen; c'est une ville entre le pays de Liège et Juliers. Si cela était à la bienséance de Sa Majesté, et qu'elle daignât l'honorer du titre de sa sujette, on recevrait, comme de raison, toutes les lois que Sa Majesté daignerait prescrire. M^{me} du Châtelet n'a pas osé en parler à Votre Altesse royale; elle me charge d'oser demander votre protection. Nous nous conduirons dans cette affaire par vos seuls ordres. M^{me} du Châtelet vient d'envoyer un homme sur les lieux; c'est un avocat de Lorraine.

Si l'affaire pouvait tourner comme je le souhaite, il ne serait pas difficile de déterminer M. le marquis du Châtelet à faire un petit voyage. Enfin j'ose entrevoir que je pourrais, avec toutes les bienséances possibles, dussent les gazettes en parler, venir me jeter aux pieds de Votre Altesse royale, et voir enfin ce que j'admire.

J'espère que votre autre sujet, M. Thieriot, va venir pour quelques jours dans votre château de Cirey. C'est alors que votre culte y sera parfaitement établi, et que nous chanterons des hymnes que le cœur aura dictés.

Je suis, avec le plus profond respect et cette tendre reconnaissance qui augmente tous les jours, etc.

929. — AU RÉDACTEUR¹ DE LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE.

A Cirey en Champagne, le 30 août².

J'ai reçu, monsieur, le petit écrit que l'éditeur des *Éléments de Newton* a fait imprimer contre moi. Je suis beaucoup plus reconnaissant des deux beaux chapitres qu'il a bien voulu ajouter à la fin de mon ouvrage que je ne suis fâché des choses désobligeantes qu'il peut me dire. Il est vrai que je ne suis pas

1. Ce rédacteur était alors un fripon de jésuite apostat nommé du Sauzet, que Voltaire cite dans le volume suivant, lettre 998.

2. Cette lettre a été imprimée à la page 161 du tome XXVII de la *Bibliothèque française*. Elle y a pour titre : *Réponse de M. de Voltaire à un écrit intitulé la Vérité découverte, et inséré dans les Mémoires historiques du mois de juillet 1738, imprimés à Amsterdam chez Étienne Ledet et Compagnie*. Voyez le tome XXII de la présente édition, page 398.

de son avis sur quelques points de physique qu'il avance dans ces deux chapitres ; je prends la liberté d'embrasser contre lui l'opinion des Newton, des Grégory, des Pemberton et des S'Gravesande, sur les marées et sur la précession des équinoxes, qui me paraissent une suite évidente de la gravitation. Je suis encore très-loin de croire avec lui que la lumière zodiacale soit composée de petites planètes, et que l'anneau de Saturne soit un assemblage de plusieurs lunes. Je ne connais surtout d'autre explication physique de l'anneau de Saturne que celle que M. de Maupertuis en a donnée dans son livre *de la Figure des astres*. Cette belle idée de M. de Maupertuis est toute fondée sur la physique newtonienne, et j'en aurais sûrement enrichi mes *Éléments* si les libraires m'en avaient donné le temps, et s'ils n'avaient pas fait finir mon livre par une autre main, pendant la longue maladie qui m'a empêché d'y travailler. Mais, quoique je diffère sur tant de points avec le continuateur, je ne lui en ai pas témoigné moins d'estime dans mes nouveaux *éclaircissements* sur ce livre, persuadé que, pour être philosophe, on ne doit point être impoli, et qu'il n'est permis de parler durement qu'à un malhonnête homme. Je le remercie donc de la peine qu'il a bien voulu prendre de corriger des fautes de copistes, d'imprimeur et de graveurs, et surtout les miennes, qui, comme on le dit très-bien, sont des excès d'inadvertance ou d'ignorance.

Je ne sais comment il est arrivé qu'aucune de ces fautes ne se trouve dans le manuscrit de ma main, que j'ai eu l'honneur de faire remettre à monseigneur le chancelier de France, qu'il a examiné lui-même avec attention, et dont toutes les pages ont été lues, signées, et approuvées, avec des éloges trop flatteurs, par M. Pitot, de l'Académie des sciences, et par M. de Moncarville, examinateurs des livres ; mais, comme j'ai beaucoup plus d'envie de voir le public bien servi que de soutenir ici une querelle personnelle, à mon gré fort inutile, je supplie le continuateur de vouloir bien ajouter à tous les soins qu'il a pris celui de faire corriger encore quelques fautes qui restent dans l'édition des sieurs Ledet.

Dès que l'édition des sieurs Ledet parut à Paris, les libraires de Paris en firent une autre qui lui était entièrement conforme ; elle est intitulée de Londres, parce qu'ils n'ont eu qu'une permission tacite. J'ai obtenu qu'ils corrigeassent toutes les fautes de leur édition, et qu'ils imprimassent des feuilles nouvelles. J'ai envoyé les mêmes additions et les mêmes changements aux libraires de Hollande, à qui j'avais fait présent de cet ouvrage ; ils doivent avoir la même attention que ceux de Paris ; ils doivent

corriger les fautes d'impression qui sont dans leur livre et celles des éditeurs de Paris, et rendre par là leur édition complète. Elle sera alors infiniment au-dessus des autres éditions, tant par cette correction nécessaire qui s'y trouvera que par la beauté du papier, et pour les ornements. Je n'exige point ce nouveau travail de la part des sieurs Ledet, comme le prix du présent que je leur ai fait de tous mes ouvrages; je ne l'exige que pour leur propre bien, et je payerai même très-volontiers les frais des cartons qu'il faudra faire.

Qu'il me soit permis de proposer ici à tous les éditeurs de livres une idée qui me paraît assez utile au bien de la littérature: c'est que, dans les livres d'instruction, quand il se trouve des fautes soit de copiste, soit d'imprimeur, qui peuvent aisément induire en erreur des lecteurs peu au fait, on ne doit point se contenter d'indiquer les fautes dans un *errata*; mais alors il faut absolument un carton. La raison en est bien simple; c'est que le lecteur n'ira point certainement consulter un *errata* pour une faute qu'il n'aura point aperçue. Toutes les fois encore qu'une faute n'ôte rien au sens et à la construction d'une phrase, mais forme un sens contraire à l'intention de l'auteur, ce qui arrive très-souvent, un carton est indispensable.

Il est rapporté qu'un célèbre avocat fut mis en prison pour avoir imprimé dans un *factum* cette phrase: *le roi n'avait pas été sensible à la justice...* L'imprimeur avait mis *sensible* pour *insensible*; et cette syllabe de moins fut la cause des malheurs d'un honnête homme. Un *errata*, dans ce cas, eût été une faute presque aussi grande.

Je crois même que les livres en vaudraient beaucoup mieux, si les libraires qui se chargent de les imprimer en pays étrangers envoyaient le premier exemplaire de leur édition aux auteurs avant de mettre le livre en vente, et s'ils leur donnaient par là le temps de les corriger. Car il est certain que, quand on voit son ouvrage imprimé et dans la forme dans laquelle le public doit le juger, on le voit avec des yeux plus éclairés; on y aperçoit des fautes qu'on n'avait pas vues dans le manuscrit; et la crainte d'être indigne des juges devant lesquels on va paraître produit de nouveaux efforts et de nouvelles beautés. Pour moi, je ne répondrais que de mes nouveaux efforts; et, comme il n'est pas juste que les libraires en portent la dépense, je payerai très-volontiers à mes libraires, à qui j'ai déjà fait présent de mes ouvrages, tous les changements que je voudrais y faire. Je suis si peu content de tout ce que j'ai écrit que j'aurai très-grande

obligation à ceux qui m'impriment actuellement s'ils veulent entrer dans mes vues, et je ne croirai point d'argent mieux employé. Il y a beaucoup d'endroits de *la Henriade*, et surtout de mes tragédies, dont je ne suis point du tout content. A l'égard de *l'Histoire de Charles XII*, je suis actuellement occupé à la réformer. J'en ai déjà envoyé plus d'un tiers aux libraires ; mais je leur conseillerais d'attendre, pour la réimprimer, que M. Nordberg, chapelain de Charles XII, ait donné la sienne¹ ; elle doit être en quatre volumes in 4°. Il sera sans doute entré dans de très-grands détails utiles et agréables pour des Suédois, mais peut-être moins intéressants pour les autres peuples. Il différera sans doute de moi dans plusieurs faits : car, quoique j'aie écrit sur les mémoires de MM. de Villelongue, Fabrice, Fierville, tous témoins oculaires, M. Nordberg aura pu très-bien voir les mêmes choses avec un œil tout différent ; et mon devoir sera de profiter de ses lumières en rapportant naïvement son sentiment, comme j'ai rapporté celui des personnes qui m'ont confié leurs mémoires. Je n'ai et ne puis avoir d'autre but que l'amour de la vérité ; mais il y a plus d'une vérité que le temps seul peut découvrir. Si donc les libraires veulent attendre un peu, l'ouvrage n'en sera que meilleur ; s'ils n'attendent pas, il faudra bien le corriger un jour. Un homme qui a eu la faiblesse d'être auteur doit, à mon sens, réparer cette faiblesse en réformant ses ouvrages jusqu'au dernier jour de sa vie.

Je suis, etc.

930. — A M. L'ABBÉ MOUSSINOT².

2 (septembre 1738).

J'ai été si mal, mon cher abbé, et je suis encore si faible, que je ne peux écrire à personne ; mais le peu de force que j'ai, je l'emploie à vous écrire à vous uniquement.

Je vous serai très-obligé de faire finir les affaires de M. d'Auneuil et de M. de Richelieu.

A l'égard de M. d'Auneuil, délégation sur ses maisons, c'est-à-dire signification des contrats aux locataires, avec une lettre d'avis et de politesse à M. d'Auneuil, finira tout.

Un petit mot, de la part de mon fondé de procuration à M. le duc de Richelieu, fera merveille.

1. Elle parut en 1740, deux volumes in-folio, et fut traduite en français par Warmholtz (1748, quatre volumes in-4°), à qui est adressée la lettre du 12 mars 1741.

2. Édition Courtat.

« Monseigneur, étant prêt à aller en campagne pour longtemps, et ne restant à Paris que pour finir l'affaire qui est entre vous et M. de Voltaire, qui m'a chargé d'une procuration entièrement conforme à vos intentions, j'attends avec impatience vos ordres pour m'y conformer et partir. »

Si vous l'engagez à écrire cette lettre, je ne doute pas que M. de Richelieu ne finisse bientôt.

Je vous prie aussi de finir l'affaire de Demoulin, qui devrait déjà avoir donné de l'argent comptant, et des lettres de change sur une personne solvable, comme vous l'avez mandé.

Un nommé M. Le Ratz de Lanthenée demeure chez lui ; c'est cet ingénieur qui m'avait demandé de l'argent à emprunter sur le débit d'un livre de géométrie qu'il vient de faire. Il m'a envoyé son livre. Je vous prie de savoir s'il a reçu les *Éléments de Newton*, et, en cas qu'on ne lui en ait point envoyé, ayez la bonté de lui en faire donner un de ma part, en l'assurant que l'argent qu'il demandait il y a deux mois était tout prêt, mais qu'on a cherché son logis inutilement.

Un graveur nommé Fessard vient de m'écrire. J'aime autant que ce soit lui qui me grave qu'un autre.

Envoyez-le chez Prault, et mettez-les aux mains.

M^{lle} du Perron, de Vassy, à qui M. le chevalier de Mouhy envoyait ses nouvelles, vient de lui mander qu'on va passer l'automne à plusieurs campagnes différentes, et qu'on le prie de cesser ses nouvelles.

Je vous prie, mon cher abbé, d'envoyer au sieur Prault ce petit écrit, et de le retirer avec réponse en marge.

J'ai reçu la caisse où étaient quelques livres de Dupuis et de Prault. Je vous remercie bien tendrement de tous vos soins.

Une petite caisse plate contenant un miroir est partie à votre adresse. C'est pour faire changer la glace, qui est sombre, pour une plus claire, ou pour la remettre au tain si on aime mieux.

Adieu, mon très-aimable correspondant.

931. — A M. DE MAUPERTUIS.

Jeudi 10 septembre¹.

Si je n'étais pas presque toujours malade, je vous chercherais partout pour apprendre de vous à penser, et pour jouir des

1. Cette lettre est ainsi datée dans l'édition en 42 volumes où elle a été imprimée pour la première fois ; mais, en 1738, le 10 septembre était un mercredi. Si la lettre est du jeudi, elle est du 11. (B.)

charmes de votre commerce. Vous êtes le seul géomètre qui, depuis que M. Saurin n'est plus¹, ayez de l'imagination. Vous joignez la saine métaphysique aux mathématiques, et, par-dessus tout cela, vous avez de la santé. O homme extraordinaire et heureux ! *miror et invideo*². Je vais lire avec avidité ce que vous me faites l'honneur de m'envoyer. Si l'ouvrage est de vous, je vais y prendre des leçons ; s'il est d'un autre, je m'en rapporte à votre jugement. Adieu ; aimez un peu Voltaire.

932. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 11 septembre.

Mon cher ami, un voyage assez long, assez fatigant, rempli de mille incidents, de beaucoup d'occupations, et encore plus de dissipations, m'a empêché de répondre à votre lettre du 5 d'août, que je n'ai reçue qu'à Berlin le 3 de ce mois. Il ne faut pas être moins éloquent que vous pour défendre et pour pallier, aussi bien que vous le faites, la conduite de votre ministère dans l'affaire de la Pologne. Vous rendriez un service signalé à votre patrie si vous pouviez venir à bout de convaincre l'Europe que les intentions de la France ont toujours été conformes au manifeste de l'année 1733 ; mais vous ne sauriez croire à quel point on est prévenu contre la politique gauloise ; et vous savez trop ce que c'est que la prévention.

Je me sens extrêmement flatté de l'approbation que la marquise et vous donnez à mon ouvrage³ ; cela m'encouragera à faire mieux. Je vais vous répondre à présent sur toutes vos interrogations, charmé de ce que vous voulez m'en faire, et prêt à vous alléguer mes autorités.

Ce n'est point un badinage ; il y a du sérieux dans ce que j'ai dit du projet du maréchal de Villars, que le ministère de France vient d'adopter. Cela est si vrai qu'on en est instruit par plus d'une voix, et que ce projet redoutable intrigue plus d'une puissance. On ne verra que par la suite des temps tout ce qu'il entraînera de funeste. Ou je suis bien trompé, ou il nous préparera de ces événements qui bouleversent les empires, et qui font changer de face à l'Europe.

La comparaison que vous faites de la France à un homme riche et prudent, entouré de voisins prodigues et malheureux, est aussi heureuse qu'on en puisse trouver ; elle met très-bien en évidence la force des Français et la faiblesse des puissances qui l'environnent, elle en découvre la raison, et elle permet à l'imagination de percer par les siècles qui s'écouleront après nous, pour y voir le continuel accroissement de la monarchie française, émané d'un principe toujours constant, toujours uniforme, de cette

1. Joseph Saurin était mort le 29 décembre 1737.

2. Virgile, *Ecl.* I, 11.

3. Les *Considérations sur l'état du corps politique*.

puissance réunie sous un chef despotique, qui, selon toutes les apparences, engloutira un jour tous ses voisins.

C'est de cette manière qu'elle tient la Lorraine, de la désunion de l'empire et de la faiblesse de l'empereur. Cette province a passé de tout temps pour un fief de l'empire; autrefois elle a fait une partie du cercle de Bourgogne, démembré de l'empire par cette même France; et de tout temps les ducs de Lorraine ont eu séance aux diètes. Ils ont payé les mois romains¹, ils ont fourni dans les guerres leurs contingents, et ils ont rempli tous les devoirs de princes de l'empire. Il est vrai que le duc Charles a embrassé souvent le parti de la France ou bien des Espagnols; mais il n'était pas moins membre de l'empire que l'électeur de Bavière, qui commandait les armées de Louis XIV contre celles de l'empereur et des alliés.

Vous remarquez très-judicieusement que les hommes qui devraient être les plus conséquents, ces gens qui gouvernent les royaumes, et qui, d'un mot, décident de la félicité des peuples, sont quelquefois ceux qui donnent le plus au hasard. C'est que ces rois, ces princes, ces ministres, ne sont que des hommes comme les particuliers, et que toute la différence que la fortune a mise entre eux et des personnes d'un rang inférieur ne consiste que dans l'importance de leurs actions. Un jet d'eau qui saute à trois pieds de terre et celui qui s'élance cent pieds en l'air sont des jets d'eau également; il n'y a de différence que dans l'efficacité de leurs opérations. Une reine d'Angleterre, entourée d'une cour féminine, mettra toujours dans le gouvernement quelque chose qui se ressentira de son sexe: j'entends des fantaisies et des caprices.

Je crois que les serments des ministres et des amants sont à peu près d'égale valeur. M. de Torcy nous aura dit tout ce qu'il lui aura plu, mais je douterai toujours des paroles d'un homme qui est accoutumé à leur donner des interprétations différentes. Ils sont autant de prophètes qui trouvent un rapport merveilleux entre ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont voulu dire. Il n'en a rien coûté à M. de Torcy de faire parler un Pontchartrain, un Louis XIV, un dauphin. Il aura fait comme les bons auteurs dramatiques, qui font tenir à chacun de leurs personnages les propos qui doivent leur convenir.

J'avoue que j'ai été dans le préjugé presque universel sur le sujet du Régent; on a dit hautement qu'il s'était enrichi d'une manière très-considérable par les *actions*. Un commis de Lass, qui, dans ce temps-là, s'était retiré à Berlin, a même assuré le roi qu'il avait eu commission du Régent de transporter des sommes assez considérables pour être placées sur la banque d'Amsterdam. Je suis bien aise que ce soit une calomnie. Je m'intéresse à la mémoire du Régent de France, comme à celle d'un homme doué d'un beau génie, et qui, après avoir reconnu le tort qu'il vous avait fait², vous a comblé de bontés.

Je suis sûr de penser juste lorsque je me rencontre avec vous, c'est

1. Voyez la note, tome XIII, page 537.

2. Voyez la lettre 35, adressée au Régent.

une pierre de touche à laquelle je peux toujours reconnaître la valeur de mes pensées. L'humanité, cette vertu si recommandable, et qui renferme toutes les autres en elle, devrait, selon moi, être le partage de tout homme raisonnable, et, s'il arrivait que cette vertu s'éteignît dans tout l'univers, il faudrait encore qu'elle fût immortelle chez les princes.

Vos idées me sont trop avantageuses. Voltaire le politique me souhaite la couronne impériale; Voltaire le philosophe demanderait au ciel qu'il daignât me pourvoir de sagesse; et Voltaire mon ami ne me souhaiterait que sa compagnie pour me rendre heureux. Non, mon cher ami, je ne désire point les grandeurs; et, si elles ne me viennent chercher, je ne les chercherai jamais.

Ce voyage projeté un peu trop tard pour ma satisfaction, et qui peut-être ne se fera jamais, pour mon malheur, m'aurait mis au comble de la félicité. Si j'avais vu la marquise et vous, j'aurais cru avoir plus profité de ce voyage que Clairaut et Maupertuis, que La Condamine, et tous vos académiciens qui ont parcouru l'univers afin de trouver une ligne. Les gens d'esprit sont, selon moi, la quintessence du genre humain, et j'en aurais vu la fleur d'un coup d'œil. Je dois accuser votre esprit et celui de la divine Émilie de paresse, de n'avoir point enfanté ce projet plus tôt. Il est trop tard à présent. Je ne vois plus qu'un remède, et ce remède ne tardera guère: c'est la mort de l'électeur palatin¹. Je vous avertirai à temps. Veuille le ciel que la marquise et vous puissiez vous trouver à cette terre², où je pourrais alors sûrement jouir d'un bonheur plus délicieux que celui du paradis!

Je suis indigné contre votre nation et contre ceux qui en sont les chefs, de ce qu'ils ne répriment point l'acharnement cruel de vos envieux. La France se flétrit en vous flétrissant, et il y a de la lâcheté en elle de souffrir cette impunité. C'est contre quoi je crie, et ce que n'excuseront point vos généreuses paroles: *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*³.

J'aurai beaucoup d'obligation à la marquise de sa *Dissertation sur le feu*, qu'elle veut bien m'envoyer. Je la lirai pour m'instruire; et, si je doute de quelques bagatelles, ce sera pour mieux connaître le chemin de la vérité. Faites-lui, s'il vous plaît, mille assurances d'estime.

Voici une pièce nouvellement achevée; c'est le premier fruit de ma retraite. Je vous l'envoie, comme les païens offraient leurs prémices aux dieux. Je vous demande, en revanche, de la sincérité, de la vérité, et de la hardiesse.

Je me compte heureux d'avoir un ami de votre mérite; soyez-le toujours, je vous en prie, et ne soyez qu'ami. Ce caractère vous rendra encore plus aimable, s'il est possible, à mes yeux; étant avec toute l'estime imaginable, mon cher ami, votre très-fidèle,

FÉDÉRIC.

1. Charles-Philippe, mort le 31 décembre 1742.

2. Voyez la lettre 925.

3. Luc, xxiii, 34.

933. — A M. DE MAIRAN.

A Cirey, le 11 septembre.

Monsieur, le livre que j'ai eu l'honneur de vous présenter m'a attiré de vous une lettre qui vaut bien mieux que tous mes livres. Elle est remplie de ces instructions et de ces agréments que j'aimais tant dans votre aimable conversation : aussi nous ne parlons ici de vous que sous le nom du philosophe aimable.

Vous me reprochez, avec votre politesse charmante, des choses que je me reproche plus durement. Je conviens que j'ai trop peu ménagé Descartes et Malebranche, et que j'ai parlé trop affirmativement là où il ne fallait que mettre modestement le lecteur sur la voie. Peut-être se jetterait-il plus volontiers dans le pays de l'attraction si je ne voulais pas le contraindre d'entrer. Je ne m'excuserai point, à l'égard de Descartes et de Malebranche, sur ce que je n'ai guère étudié la philosophie que dans des pays¹ où l'on traite très-mal ces philosophes, et où les dix tomes de Descartes sont vendus trois florins. Je ne vous dirai point que les lettres de l'alphabet qui composent les noms de Descartes et de Malebranche ne méritent aucun respect, que la réputation des hommes ne leur appartient point après leur mort, qu'il faut peser les esprits et non les hommes, etc. Quoique tout cela soit vrai, il est tout aussi vrai qu'il faut respecter les idées de sa nation.

Si j'avais été le maître de l'édition précipitée que les libraires ou corsaires hollandais ont faite, on n'aurait certainement pas ces reproches à me faire, et mon livre en vaudrait mieux de toutes façons ; mais il vaut assez, puisqu'il m'a attiré vos sages instructions. Quant à l'attraction, voici très-naïvement ce qui m'a déterminé à en parler avec tant d'outrecuidance.

Il y a trente ans que tous les philosophes, forcés d'admettre les faits de la gravitation, se tuent à en chercher la cause sans pouvoir rien trouver ; Newton était bien persuadé que cette cause était dans le sein de Dieu ; et, quand le docteur Clarke dit à Leibnitz : « Nous aurons grande obligation à celui qui pourra expliquer tout cela par l'impulsion », Clarke parlait ironiquement, et se croyait sûr de n'avoir jamais de pareils remerciements à faire. C'est ce que je lui ai entendu dire ; et le docteur Desaguliers, Pemberton, Saunderson, Stone, Bradley, rient quand

1. En Angleterre et en Hollande.

on parle de tourbillons ; autant en font MM. S'Gravesande et Musschenbroeck ; et ce Musschenbroeck, qui est la naïveté même, et qui aime la vérité avec une candeur d'enfant, dit rondement qu'il croit démontré que l'impulsion ne peut causer la pesanteur.

Je demande maintenant si, depuis le temps que tous ceux dont je parle ont écrit, on a rien imaginé qui pût réhabiliter ces pauvres tourbillons. Quelqu'un a-t-il répondu seulement à ce simple argument-ci : « La même force d'impulsion n'agit point également sur les corps en mouvement et sur les corps en repos ; mais la gravitation agit également sur les corps en mouvement et sur les corps en repos ? » A-t-on répondu à une des objections pressantes que j'ai rassemblées dans mon seizième et dans mon dix-septième chapitre ? Une seule de ces objections, si elle demeure victorieuse, n'anéantit-elle pas les tourbillons, et toutes ensemble ne se prétent-elles pas une force invincible ?

Vous avez très-grande raison de me dire qu'autrefois on se trompait fort de croire *l'horreur du vide*, et qu'il fallait au moins attendre, pour imaginer *l'horreur du vide*, qu'on sût bien positivement que l'air ne faisait point monter l'eau dans les pompes, etc.

J'aurai l'honneur de vous répondre que, si on avait eu des preuves que l'air ne pèse point, et qu'aucun fluide ne pouvait faire monter l'eau, on aurait eu très-grande raison alors de dire que l'eau montait par une loi primitive de la nature.

Or voilà le cas où nous sommes. Nous voyons que l'impulsion, telle que nous la connaissons, ne peut agir sur la nature interne des corps ; qu'elle n'agit point en raison des masses, mais des superficies ; qu'un fluide quelconque, qui emporterait des planètes, ne pourrait faire marcher une comète plus rapidement que les planètes qui se trouveraient dans la même couche du fluide, etc. Tout nous prouve, il le faut avouer, que les planètes qui pèsent sur le soleil n'y pèsent point par l'impulsion d'un tourbillon.

Où est donc le mal de recourir, comme en bien d'autres choses, à la volonté libre, à la puissance infinie du Maître qui a daigné donner à la matière une qualité sans laquelle ce bel ordre de l'univers ne pourrait subsister ?

Si Newton avait dit seulement : Les pierres tombent sur la terre parce qu'elles ont une tendance au centre, et la terre tourne autour du soleil parce qu'elle a une tendance vers le soleil ; si, dis-je, il n'avait donné que de telles explications sans preuve, on aurait raison de crier aux qualités occultes.

Mais, après avoir démontré que la lune est retenue dans son orbite par la même loi que tous les corps pèsent ici-bas, et que la terre et Saturne tendent vers le soleil par cette loi même; après avoir, sans observation, calculé par ces seuls principes le chemin d'une comète, et l'avoir trouvée au même point où les observations la trouvaient; après avoir enfin prouvé en tant de façons que les corps célestes se meuvent dans un espace non résistant; après que la progression de la lumière, démontrée par Bradley, est venue confirmer tout cela, et dire aux hommes qu'elle n'était retardée en son cours par aucune matière, comment peut-on ne pas se rendre? comment peut-on, contre tant d'observations, contre tant de faits, contre tant de raisons, soutenir une hypothèse des *Mille et une Nuits*, que Descartes a imaginée, dont on n'a et dont on ne peut avoir la plus légère preuve?

L'impulsion, en général, est une idée claire, je l'avoue; mais l'impulsion, dans le cas de la gravitation, est l'idée la plus obscure, la plus incompatible que je connaisse. Quel est donc le blasphème philosophique d'attribuer à la matière une propriété de plus? Quand cette propriété n'existerait que comme l'effet d'une cause inconnue, ne faudrait-il pas toujours l'admettre comme un principe dont on doit partir, en attendant qu'il plaise à Dieu de nous découvrir le premier principe? Ne faut-il pas bien, dans une montre, reconnaître le ressort pour la cause de tout le mécanisme, sans que nous sachions ce qui produit le ressort?

L'univers est cette montre, l'attraction est ce ressort. C'est le grand agent de la nature, agent absolument inconnu avant Newton, agent dont il a découvert l'existence, dont il a calculé les phénomènes, agent qui a bien l'air d'être tout autre chose que l'élasticité, l'électricité, etc.: car l'électricité, la force du ressort d'une montre, etc., sont sans doute des effets des lois ordinaires du mouvement; mais cette gravitation ressemble fort à une qualité primordiale de la matière.

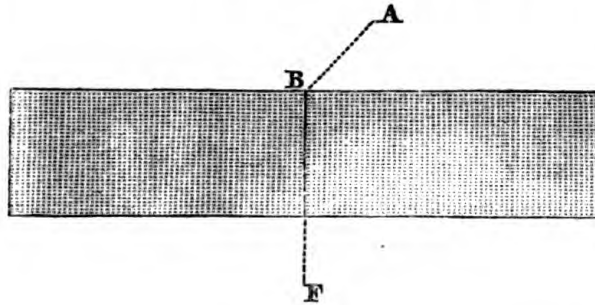
Je viens de lire les beaux Mémoires de 1722 et 1723, dont vous me parlez, sur la réflexion et la réfraction des corps; certainement vous êtes digne de croire, et vous n'êtes pas si loin du royaume de l'attraction.

Une petite réflexion, s'il vous plaît, sur votre excellent mémoire: ni Descartes, ni Fermat, ni le marquis de L'Hôpital, ni Leibnitz, n'ont touché au but.

Vous réfutez, comme de raison, ce tournoiement chimérique, cette tendance au tournoiement de Descartes, qui, par parenthèse,

n'a guère fait en physique que des romans; vous réfutez cet autre grand philosophe Leibnitz, mais aussi grand faiseur d'hypothèses physiques et mathématiques, et vous faites très-bien voir l'inconséquence qu'il y aurait à supposer que les corps réfractés s'approcheraient du côté où ils trouveraient le plus de résistance.

Il est indubitable, et, en cela, Descartes mérite un coup d'encensoir, que le sinus d'incidence et celui de réfraction sont en raison réciproque de leurs vitesses dans les milieux qu'ils parcourent. Mais je demande maintenant à tout homme qui cherche la vérité de bonne foi par quel mécanisme, par quelle loi connue du choc des corps, ce rayon de lumière *AB* doit s'approcher, dans ce cristal, de la perpendiculaire; par quelle loi il doit arriver de *B* en *F* plus tôt qu'il n'est venu de *A* en *B*.



1° Ce rayon peut-il être considéré dans ce verre comme un solide plongé dans un fluide qui lui sert de véhicule à travers le cristal?

Si cela était, ne faudrait-il pas que le fluide lui résistât proportionnellement au carré de la vitesse? Cette vitesse ne serait-elle pas considérablement retardée? Et cependant les découvertes de M. Bradley prouvent que la lumière ne souffre point de retardement, et se propage d'un mouvement uniforme des étoiles à nous.

2° Si nous considérons ce rayon passant de l'air dans l'eau, le voilà plongé d'un fluide dans un autre. Il est certain qu'il entre moins de traits de ce rayon dans l'eau qu'il n'y en avait dans l'air; il est certain que l'eau est moins perméable, moins transparente que l'air: or le milieu moins perméable peut-il donner un passage plus facile à la lumière? La maison dont la porte est la moins ouverte est-elle la plus accessible à la foule qui se presse pour entrer?

3° La vitesse de ce rayon est augmentée dans l'eau. Mais si

le rayon, semblable aux autres solides, pénètre l'eau en choquant, en dérangeant les parties de l'eau dans lesquelles il se plonge, cette eau, cédant comme à un corps solide, doit lui résister huit cents ou neuf cents fois plus que l'air, bien loin d'accroître sa vitesse. L'eau, en ce cas, loin de favoriser la direction verticale, s'y opposera neuf cents fois plus que l'air. Quelle différence prodigieuse entre cet effet et celui d'approcher ce rayon du perpendiculaire ! Quelle distance énorme entre ce qui est et ce qui, suivant cette hypothèse, semblerait devoir être !

Reste donc que le rayon passe dans un pore, dans une espèce de tuyau non résistant : or, en ce cas, pourquoi s'approchera-t-il du perpendiculaire ? Je le considère alors comme un cylindre solide que je vois avancer plus rapidement dans un milieu que dans un autre. Mais quelle puissance brise ce cylindre ? Est-ce le plan solide réfringent ? Mais les parties solides de ce plan ne touchent pas à ce cylindre ; dès qu'elles y touchent, il n'y a plus de transparence.

N'est-on pas forcé de conclure qu'il y a un pouvoir, jusqu'ici inconnu, qui agit entre les corps et la lumière ? Et que direz-vous à cette expérience par laquelle on voit rejaillir la lumière de la surface ultérieure d'un prisme, au lieu d'échapper dans l'air ? Et, si vous mettez de l'eau à cette surface ultérieure, la lumière entre dans cette eau, et ne rejaillit plus. Que dites-vous à l'inflexion de la lumière auprès des corps ?

Vous avez déjà été assez touché de Dieu pour accorder que la lumière ne rejaillit pas des surfaces solides : c'est un grand point.

Osez-vous faire encore quelques actes de foi à la face des incrédules ? Vous voyez le ciel et la terre pleins de tendances, de gravitations réciproques ; je n'ai plus qu'un mot à vous dire sur cela. Ou vous admettez le plein, et, en ce cas, je fais dire des messes ; ou vous admettez le vide, sans lequel il n'y a point de mouvement, et, en ce cas, il faut bien que Jupiter et Saturne agissent l'un sur l'autre, et à *distance*, tout au travers du vide.

Pardon, deux paroles encore. Le magnétisme, l'électricité, peuvent-ils nuire à l'attraction ? Ne sont-ce pas des choses très-différentes ? Toutes les apparences sont que l'électricité et le magnétisme agissent par des écoulements de matière. Voilà ce qui est dans le royaume de l'impulsion ; mais l'empire de l'attraction *non est hinc*¹. Une vague qui frappe contre un rivage peut ramener à soi mille corps qu'elle touche, et le soleil peut graviter

1. Jean, xviii, 36.

vers nous sans nous toucher. L'attraction ne ressemble à rien, de même qu'un de nos cinq sens ne ressemble point aux quatre autres. L'attraction est un nouveau sens que Newton a découvert dans la nature.

Mais, monsieur, je m'aperçois que je joue le rôle d'un nouveau converti très-mal instruit qui s'aviserait de prêcher Claude ou Dumoulin, ou plutôt d'un disciple qui se révolte contre un maître. Je vous demande très-humblement pardon de ma sottise. La bonté extrême de votre caractère m'a fait oublier un moment mon respect pour vous. Je rentre maintenant dans ma coquille, et je me borne à attendre avec impatience le mémoire que vous nous promettez à la suite de celui de 1723. Je ne connais personne qui approfondisse plus et qui expose mieux.

Permettez-moi de vous dire que j'aime l'homme en vous autant que j'estime le philosophe. Vous êtes si persuasif que vous me faites trembler pour le newtonisme, si vous le combattez. Heureux le parti que vous embrasserez; plus heureuses les personnes qui vous voient et qui vous entendent! Il n'y en a point qui s'intéresse plus que moi à tout ce qui vous touche, aux hommages que l'on rend à votre mérite, aux récompenses que le gouvernement doit à vos talents et à vos travaux. J'ai respecté vos occupations; je ne les ai point interrompues par mes lettres; mais je n'en ai pas moins entretenu dans mon cœur tous les sentiments que je vous ai voués. Il n'y a guère de maison au monde où l'on parle de vous plus que dans la solitude de Cirey. M^{me} du Châtelet pense sur vous comme moi; elle me charge de vous assurer de son estime parfaite et de son amitié.

J'aurais répondu plus tôt à l'honneur de votre lettre, mais j'ai été tout près d'aller savoir qui a raison de Newton ou de ses adversaires, si pourtant on en peut apprendre quelque chose là-bas ou là-haut. Ma santé est bien misérable, et c'est un terrible obstacle à la passion que j'ai pour l'étude, etc. Je suis, monsieur, avec les sentiments, etc.

P. S. M. d'Argental m'ayant fait l'honneur de me mander, monsieur, que vous vouliez savoir en quel endroit Newton parle de la réflexion dans le vide, je lui ai mandé que c'est à la page 3, proposition 8^e, partie III, livre II; j'étais trop malade pour en dire davantage.

Voici comme on fait l'expérience dans une chambre obscure : on prend un récipient fait exprès, percé en haut, et laissant une ouverture d'environ trois pouces de diamètre; on garnit cette

ouverture d'une gorge en rainure de métal; on garnit encore cette rainure d'un cuir doux et onctueux; on fait passer un prisme dans cette rainure, on l'assujettit bien; ensuite on pompe l'air, et on expose le prisme à la lumière qui tombe de l'ouverture de la quatrième partie d'un pouce; on lui ménage un angle de quarante-deux degrés: alors on a le plaisir de voir le récipient noir comme un four, et toute la lumière rejallir au plancher.

934. — A M. HELVÉTIUS.

11 septembre.

Mon aimable ami, qui ferez honneur à tous les arts, et que j'aime tendrement, courage, *macte animo*¹. La sublime métaphysique peut fort bien parler le langage des vers; elle est quelquefois poétique dans la prose du Père Malebranche. Pourquoi n'achèveriez-vous pas ce que Malebranche a ébauché? C'était un poète manqué, et vous êtes né poète. J'avoue que vous entreprenez une carrière difficile, mais vous me paraissez peu étonné du travail. Les obstacles vous feront faire de nouveaux efforts: c'est à cette ardeur pour le travail qu'on reconnaît le vrai génie. Les paresseux² ne sont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce puisse être. J'aime d'autant plus ce genre métaphysique que c'est un champ tout nouveau que vous défricherez.

Omnia jam vulgata.

(*Georg.*, III, v. 4.)

Vous dites avec Virgile :

. . . Tentanda via est, qua me quoque possim
Tollere humo, victorque virum volitare per ora.

(*Georg.*, III, v. 8.)

Oui, *volitabis per ora*; mais vous serez toujours dans le cœur des habitants de Cirey.

Vous avez raison assurément de trouver de grandes difficultés dans le chapitre de Locke *de la Puissance* ou *de la Liberté*. Il avouait lui-même qu'il était là comme le diable de Milton pataugeant dans le chaos.

Au reste, je ne vois pas que son sage système qu'il n'y a point d'idées innées soit plus contraire qu'un autre à cette liberté si désirable, si contestée, et peut-être si incompréhensible. Il me

1. Virgile, *Æn.*, IX, 641.

2. Helvétius venait d'ébaucher une *Épître sur l'amour de l'étude*.

semble que, dans tous les systèmes, Dieu peut avoir accordé à l'homme la faculté de choisir quelquefois entre des idées, de quelque nature que soient ces idées. Je vous avouerai enfin qu'après avoir erré bien longtemps dans ce labyrinthe, après avoir cassé mille fois mon fil, j'en suis revenu à dire que le bien de la société exige que l'homme se croie libre. Nous nous conduisons tous suivant ce principe, et il me paraît un peu étrange d'admettre dans la pratique ce que nous rejeterions dans la spéculation. Je commence, mon cher ami, à faire plus de cas du bonheur de la vie que d'une vérité; et, si malheureusement le fatalisme était vrai, je ne voudrais pas d'une vérité si cruelle. Pourquoi l'Être souverain, qui m'a donné un entendement qui ne peut se comprendre, ne m'aura-t-il pas donné aussi un peu de liberté? Nous nous sentons libres. Dieu nous aurait-il trompés tous? Voilà des arguments de bonne femme. Je suis revenu au sentiment, après m'être égaré dans le raisonnement.

Quant à ce que vous me dites, mon cher ami, de ces rapports infinis du monde dont Locke tire une preuve de l'existence de Dieu, je ne trouve point l'endroit où il le dit.

Mais à tout hasard je crois concevoir votre difficulté; et sur cela, sans plus de détail, voici mon idée, que je vous soumets.

Je crois que la matière aurait, indépendamment de Dieu, des rapports nécessaires à l'infini, j'appelle ces rapports aveugles, comme rapports de lieu, de distance, de figure, etc.; mais pour des rapports de dessein, je vous demande pardon. Il me semble qu'un mâle et une femelle, un brin d'herbe et sa semence, sont des démonstrations d'un Être intelligent qui a présidé à l'ouvrage. Or de ces rapports de dessein il y en a à l'infini.

Pour moi, je sens mille rapports qui me font aimer votre cœur et votre esprit, et ce ne sont point des rapports aveugles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Je suis trop de vos amis pour vous faire des compliments.

M^{me} du Châtelet a la même opinion de vous que moi; mais vous n'en devez aucun remerciement ni à l'un ni à l'autre.

935. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 14 septembre.

Mon cher ami, je viens de recevoir dans ce moment votre lettre du ... août¹, qui, par malheur, arrive après coup. Il y a plus de quinze jours que nous

1. Ce doit être la lettre datée du 5 août, n° 915.

sommes de retour du pays de Clèves, ce qui rompt entièrement votre projet.

Je reconnais tout le prix de votre amitié et des attentions obligeantes de la marquise. Il ne se peut assurément rien de plus flatteur que l'idée de la divine Émilie. Je crois cependant que, malgré l'avantage d'une acquisition, et l'achat d'une seigneurie, je n'aurais pas joui du bonheur ineffable de vous voir tous les deux.

On aurait envoyé à Ham quelque conseiller bien pesant, qui aurait dressé très-méthodiquement et très-scrupuleusement l'accord de la vente, qui vous aurait ennuyés magnifiquement, et qui, après avoir usé des formalités requises, aurait passé et paraphé le contrat; et pour moi, j'aurais eu l'avantage de questionner à son retour monsieur le conseiller sur ce qu'il aurait vu et entendu; qui, au lieu de me parler de Voltaire et d'Émilie, m'aurait entretenu d'arpents de terre, de droits seigneuriaux, de privilèges, et de tout le jargon des sectateurs de Plutus.

Je crois que, si la marquise voulait attendre jusqu'à la mort de l'électeur palatin, dont la santé et l'âge menacent ruine, elle trouverait plus de facilité alors à se défaire de cette terre qu'à présent.

J'ai dans l'esprit, sans pouvoir trop dire pourquoi, que le cas de la succession viendra à exister le printemps prochain. Notre marche au pays de Berg et de Juliers en sera une suite inmanquable; la marquise ne pourrait-elle point, si cela arrivait, se rendre sur cette seigneurie voisine de ces duchés? et le digne Voltaire ne pourrait-il point faire une petite incursion jusqu'au camp prussien? J'aurais soin de toutes vos commodités; on vous préparerait une bonne maison dans un village prochain du camp, où je serais à portée de vous aller voir, et d'où vous pourriez vous rendre à ma tente en peu de temps, et selon que votre santé le permettrait. Je vous prie d'y aviser, et de me dire naturellement ce que vous pourrez faire en ma faveur. Ne hasardez rien toutefois qui puisse vous causer le moindre chagrin de la part de votre cour. Je ne veux pas payer au prix de vos désagréments les moments de ma félicité.

La marquise, dont je viens de recevoir une lettre, me marque qu'elle se flattait de ma discrétion à l'égard de toutes les pièces manuscrites que je tiens de votre amitié. Je ne pense pas que vous ayez la moindre inquiétude sur ce sujet; vous savez ce que je vous ai promis, et, d'ailleurs, l'indiscrétion n'est point du tout mon défaut.

Lorsque je reçois de vos nouveaux ouvrages, je les lis en présence de Keyserlingk et de Jordan, après quoi je les confie à ma mémoire, et je les retiens comme les paroles de Moïse, que les rois d'Israël étaient obligés de se rendre familières¹. Ces pièces sont ensuite serrées dans l'arrière-cabinet de mes archives, d'où je ne les retire que pour les lire moi seul. Vos lettres ont un même sort, et quoiqu'on se doute de notre commerce, personne ne sait rien de positif là-dessus. Je ne borne point à cela mes précautions. J'ai pourvu plus loin, et mes domestiques ont ordre de brûler un certain paquet, en cas que je fusse en danger, et que je me trouvasse à l'extrémité.

1. Voyez *Deutéronome*, xxxi, 19; xxxii, 46.

Ma vie n'a été qu'un tissu de chagrins, et l'école de l'adversité rend circonspect, discret, et compatissant. On est attentif aux moindres démarches lorsqu'on réfléchit sur les conséquences qu'elles peuvent avoir, et l'on épargne volontiers aux autres les chagrins qu'on a eus.

Si votre travail et votre assiduité vous empêchent de m'écrire, je vous en dois de l'obligation, bien loin de vous blâmer ; vous travaillez pour ma satisfaction, pour mon bonheur ; et quand la maladie interrompt notre correspondance, j'en accuse le destin, et je souffre avec vous.

L'ode¹ philosophique que je viens de recevoir est parfaite ; les pensées sont foncièrement vraies, ce qui est le principal ; elles ont cet air de nouveauté qui frappe, et la poésie du style, qui flatte si agréablement l'oreille et l'esprit, y brille ; je dois mes suffrages à cette ode excellente. Il ne faut point être flatteur, il ne faut être que sincère pour y applaudir.

Cette strophe, qui commence :

Tandis que des humains, etc.

contient en elle un sens infini. A Paris, ce serait le sujet d'une comédie ; à Londres, Pope en ferait un poëme épique ; et en Allemagne, mes bons compatriotes trouveraient de la matière suffisante pour en forger un *in-folio* bien conditionné et bien épais.

Je vous estimerai toujours également, mon cher Protée, soit que vous paraissiez en philosophe, en politique, en historien, en poëte, ou sous quelle forme il vous plaira de vous produire. Votre esprit paraît, dans des sujets si différents, d'une égale force ; c'est un brillant qui réfléchit des rayons de toutes les couleurs, qui éblouissent également.

Je vous recommande plus que jamais le soin de votre santé, beaucoup de diète, et peu d'expériences physiques. Faites-moi du moins donner de vos nouvelles, lorsque vous n'êtes pas en état de m'écrire. Vous ne m'êtes point du tout indifférent, je vous le jure. Il me semble que j'ai une espèce d'hypothèque sur vous, relativement à l'estime que je vous porte. Il faut que j'aie des nouvelles de mon bien, sans quoi mon imagination est fertile à m'offrir des monstres et des fantômes pour les combattre.

N'oubliez pas de faire ressouvenir la marquise de ses adorateurs tudesques. Soyez persuadé des sentiments avec lesquels je suis, mon cher ami, votre très-affectionné,

FÉDÉRIC.

936. — DE FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

Remusberg, 30 septembre.

Quoi ! des bords du sombre Élysée,
Ta débile et mourante voix,
Par les souffrances épuisée,
S'élève encor, chantant pour moi !

1. Voyez, tome VIII, l'Ode à MM. de l'Académie des sciences.

Jusque sur la fatale rade
 J'entends tes sons harmonieux ;
 Voltaire, ta muse malade
 Vaut cent poètes vigoureux.
 De notre moderne Permesse
 Et le Virgile et le Lucrèce,
 Et l'Euclide et le Varignon,
 Reviens briller sur l'horizon ;
 Et, par ta science profonde,
 Éclairer les yeux éblouis
 Des ignorants peuples du monde,
 Lâchement aux erreurs soumis.
 C'est l'humanité qui t'inspire :
 Elle préside à tes écrits ;
 Puisse-t-elle sous son empire
 Ranger enfin tous les esprits !

Au moins ne vous imaginez point que j'écris ces vers pour entrer en lice avec vous. Je vous réponds en bégayant dans une langue qu'il n'appartient qu'aux dieux et aux Voltaires de parler. Vous augmentez tous les jours mes appréhensions par l'état chancelant de votre santé. Si le destin qui gouverne le monde n'a pas pu unir tous les talents de l'esprit que vous possédez à un corps robuste et sain, comment ne nous arriverait-il point, à nous autres mortels, de commettre des fautes ?

J'ai reçu de Paris l'*Épître sur la Modération*, changée et augmentée. Ce qui m'a beaucoup plu, entre autres, c'est la description allégorique de Cirey. La pièce a beaucoup gagné à la correction, et je vous avouerai que ce médecin qui vient, s'assied, et s'endort, ne me plaisait point. Ce *chien*¹ qui *meurt en léchant* la main de son maître n'est-il pas un peu trop bas ? N'y a-t-il pas là quelque chose qui est au-dessous des beautés dont cette épître fourmille d'ailleurs ? Je vous expose mes sentiments, moins pour être critique que pour me former le goût ; ayez la bonté d'y répondre, et de me dire les vôtres.

Mérove, à en juger par les corrections que vous y avez faites, doit être une pièce achevée. Je n'y ai d'autre part que celle qu'avait le peuple d'Athènes aux ouvrages de Phidias, et la servante de Molière à ses comédies. J'ai deviné les endroits que vous corrigeriez. Vous les avez non-seulement retouchés, mais vous en avez encore réformé que je n'ai pu apercevoir. Je vous suis infiniment obligé de ce que vous voulez mettre mon nom à la tête de ce bel ouvrage ; j'aurai le sort d'Atticus, qui fut immortalisé par les lettres que Cicéron lui adressait.

Thieriot m'a envoyé la *Philosophie de Newton*, de l'édition de Londres ; je l'ai parcourue, mais je la relirai encore à tête reposée. De la manière dont vous m'expliquez le négoce des libraires de Hollande, il n'est pas étonnant que S'Gravesande se soit gendarmé contre votre traduction.

Ne vous paraît-il pas qu'il y ait tout autant d'incertitudes en physique qu'en métaphysique ? Je me vois environné de doutes de tous les côtés ; et,

1. Voyez, tome IX, le vingtième vers du quatrième *Discours sur la Modération*.

croyant tenir des vérités, je les examine, et je reconnais le fondement frivole de mon jugement. Les vérités mathématiques n'en sont point exemptes, ne vous en déplaise ; et, lorsqu'on examine bien le pour et le contre des propositions, on trouve même incertitude à se déterminer ; en un mot, je crois qu'il n'y a que très-peu de vérités évidentes.

Ces considérations m'ont mené à exposer mes sentiments sur l'erreur ; je l'ai fait en forme de dialogue ¹. Mon but est de montrer que les sentiments différents des hommes, soit en philosophie ou en religion, ne doivent jamais aliéner en eux les liens de l'amitié et de l'humanité. Il m'a fallu prouver que l'erreur était innocente : c'est ce que j'ai fait. J'ai même poussé outre, et j'ai fait apercevoir qu'une erreur qui vient de ce qu'on cherche la vérité, et de ce qu'on ne peut pas l'apercevoir, doit être louable. Vous en jugerez mieux vous-même quand vous l'aurez lu ; c'est pour cet effet que je l'expose à votre critique.

Je crois qu'il ne serait point séant d'entamer à présent l'affaire de Beringen. Nous sommes ici de jour à autre en attente de ce qui doit arriver. Vous comprenez bien que, lorsqu'on s'occupe de préparatifs d'une guerre très-sérieuse, on ne pense guère à autre chose. Je serais donc d'avis qu'il faut attendre que cette filasse soit débrouillée : cela ne durera que peu de temps, vu la situation des affaires, et, lorsque nous serons en possession de ces duchés, il sera bien plus naturel de chercher à s'arrondir et à faire des acquisitions, comme celle de la seigneurie de Beringen. Alors mes projets pourraient avoir lieu, à cause que le roi, se trouvant dans son pays, pourrait aller lui-même pour voir si une acquisition pareille serait à sa bienséance. Je m'en rapporte d'ailleurs à ma dernière lettre ² où je vous ai détaillé plus au long jusqu'où allaient mes espérances, et de quelle manière je me flattais de vous voir.

Thieriot doit être à présent à Cirey ³ ; il n'y aura donc que moi qui n'y serai jamais ! Ma curiosité est bien grande pour savoir ce que vous aurez répondu à M^{me} de Brandt ⁴ ; tout ce que j'en sais, c'est qu'il y a des vers contenus dans votre réponse ; je vous prie de me les communiquer.

La marquise aura autant de plumes ⁵ qu'elle en cassera : je me fais fort de les lui fournir. J'ai déjà fait écrire en Prusse pour en avoir, et pour ajouter ce qui pourrait être omis à l'encrier. Assurez cette unique marquise de mes attentions et de mon estime.

Je suis à jamais, et plus que vous ne pouvez le croire, votre très-fidèle ami,

FÉDÉRIC.

1. Ce dialogue est intitulé *Dissertation sur l'innocence des erreurs de l'esprit*.

2. Celle du 14 septembre.

3. Thieriot, dit M. Decroix (*Mémoires de Longchamp*, tome II, page 427), arriva à Cirey à la fin de septembre 1738, et y passa une partie du mois d'octobre. « De retour chez lui, en déployant son bagage, il fut fort surpris d'y trouver un rouleau de cinquante louis qu'on y avait glissé à son insu. » Thieriot ne s'en souvint plus à la fin de 1738, lorsque son digne ami Desfontaines publia *la Voltairomanie*. (CL.)

4. Cette dame est citée plus haut, lettre 877.

5. Il s'agit d'une plume d'ambre envoyée à M^{me} du Châtelet, et qu'elle avait cassée. (K.)

937. — A FRÉDÉRIC, PRINCE ROYAL DE PRUSSE.

(Cirey, septembre ou octobre 1738.)

Je vois toujours, monseigneur, avec une satisfaction qui approche de l'orgueil, que les petites contradictions que j'essuie dans ma patrie indignent le grand cœur de Votre Altesse royale. Elle ne doute pas que son suffrage ne me récompense bien amplement de toutes ces peines. Elles sont communes à tous ceux qui ont cultivé les sciences, et, parmi les gens de lettres, ceux qui ont le plus aimé la vérité ont toujours été le plus persécutés.

La calomnie a voulu faire périr Descartes et Bayle ; Racine et Boileau seraient morts de chagrin s'ils n'avaient eu un protecteur dans Louis XIV. Il nous reste encore des vers qu'on a faits contre Virgile. Je suis bien loin de pouvoir être comparé à ces grands hommes ; mais je suis bien plus heureux qu'eux : je jouis de la paix ; j'ai une fortune convenable à un particulier, et plus grande qu'il ne la faut à un philosophe ; je vis dans une retraite délicieuse, auprès de la femme la plus respectable, dont la société me fournit toujours de nouvelles leçons. Enfin, monseigneur, vous daignez m'aimer ; le plus vertueux, le plus aimable prince de l'Europe daigne m'ouvrir son cœur, me confier ses ouvrages et ses pensées, et corriger les miennes. Que me faut-il de plus ? La santé seule me manque ; mais il n'y a point de malade plus heureux que moi.

Votre Altesse royale veut-elle permettre que je lui envoie la moitié du cinquième acte de *Méropé*, que j'ai corrigé ? Et si la pièce, après une nouvelle lecture, lui paraît digne de l'impression, peut-être la hasarderai-je.

M^{me} la marquise du Châtelet vient de recevoir le plan de Remusberg, dessiné par cet homme aimable¹ dont on se souviendra toujours à Cirey. Il est bien triste de ne voir tout cela qu'en peinture, etc.... (*Le reste manque.*)

1. Keyserlingk ; voyez, dans le volume suivant, la lettre 939.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

LETTRES

1736

540. L'abbé d'Olivet. Cirey, 6 janvier 1736. — « Je vous gronde de ne m'avoir point écrit. » B.
541. Thieriot. Cirey. — « Je remercie aussi tendrement Pollion. » . . . C. et F.
542. Cideville. 8 janvier. — « Un orage bien cruel. » B.
543. M. Berger. 10 janvier. — « Il n'y a aucune de vos lettres. » . . . B.
544. Thieriot. Cirey, 13 janvier. — « Vous croirez peut-être, mon cher ami. » B.
545. Formont. Cirey, 13 janvier. — « Aimable philosophe, nous avons reçu. » B.
546. Cideville. Cirey, 19 janvier. — « Je vous avais écrit. » B.
547. Formont. — « Il est vrai que si l'on peut prouver. » B.
548. Le comte d'Argental. — « Vous protégez une cause. » C. et F.
549. Thieriot. Cirey, 22 janvier. — « J'ai passé toute la journée. » . . . B.
550. Thieriot. Cirey, 25 janvier. — « Nous avons joué notre tragédie. » . B.
551. M. Berger. Cirey. — « De ton Bernard. » B.
552. L'abbé Asselin. Cirey, 29 janvier. — « Je fais trop de cas de votre estime. » B.
553. Thieriot. Cirey, 2 février 1736. — « Quelque vivacité d'imagination. » B.
554. M. Berger. Cirey. — « Le succès de nos *Américains*. » B.
555. Thieriot. Cirey, 6 février. — « Vous m'avez écrit, non une lettre. » . B.
556. Thieriot. Cirey, 9 février. — « Je suis toujours un peu malade. » . B.
557. M. Pallu, intendant de Moulins. 9 février. — « Un peu de maladie. » B.
558. M. Prault. Cirey, 9 février. — « Les prières de M. d'Argental. » . . C. et F.
559. M. de La Roque. 10 février. — « Je suis bien fâché, monsieur. » . . B.
560. L'abbé d'Olivet. 12 février. — « Si vous avez eu la goutte. » B.
561. Thieriot. Cirey, 12 février 1736. — « Vous avez dû recevoir de moi d'énormes paquets. » B. et F. App. 1865.

562. M. M^{***}. Cirey, février. — « Ma santé, qui est devenue déplorable. » B.
563. L'abbé Le Blanc. — « Je n'ai reçu qu'hier. » B.
564. Cideville. 22 février. — « Mon aimable et respectable ami. » B.
565. Thieriot. Cirey, 22 février. — « Je suis bien languissant. » C. et F.
566. Le chevalier Falkener. Cirey, 22 février. — « Now the honest, the good. » C. et F.
567. Le comte d'Argental. Cirey, 26 février. — « Ma destinée sera donc
toujours. » B.
568. Thieriot. Cirey, 26 février. — « Je ne me porte guère bien encore. » B.
569. Thieriot. 1^{er} mars 1736. — « M^{me} la marquise du Châtelet. » B.
570. Thieriot. 4 mars. — « J'ai été malade; M^{me} du Châtelet. » B.
571. Thieriot. Cirey, 6 mars. — « Je suis bien malade, mon ami. » B.
572. L'abbé Moussinot. 8 mars 1736. — « Je vous envoie, mon cher abbé. » C.
573. Thieriot. Cirey, 10 mars. — « La galanterie de M^{lle} Quoniam. » B.
574. Thieriot. — « Je reçois votre lettre. » B.
575. M^{lle} Quinault. — « Vous me connaissez bien peu. » Éd. 1822.
576. M. de Lamare. Cirey, 15 mars. — « Je me flatte, monsieur, que
quand vous ferez. » B.
577. L'abbé Asselin. Cirey. — « J'avais recommandé, monsieur. » C. et F. (suppl.)
578. Thieriot. Cirey, 16 mars. — « Vous avez bien gagné à mon silence. » B.
579. M^{lle} Quinault. 16 mars 1736. — « Je reçus votre lettre le 22 février. » Éd. 1822.
580. Thieriot. Cirey, 18 mars. — « Il faut, mon ami, vous rendre compte. » B.
581. La marquise du Deffant. 18 mars. — « Une assez longue maladie. » B.
582. Thieriot. Cirey, 20 mars. — « J'ai lu, mon cher plénipotentiaire. » B.
583. L'abbé Moussinot. Cirey, 21 mars. — « J'aime mieux mille fois votre
coffre-fort. » C.
584. M. Jore, ancien libraire. 24 mars. — « Vous me mandez, monsieur. » B.
585. L'abbé Moussinot. — « Grand merci, mon cher correspondant. » C.
586. Cideville. Cirey, 25 mars. — « Vous avez toutes les vertus. » B.
587. L'abbé Moussinot. — « Vous voilà sans doute revenu. » C.
588. M^{lle} Quinault. 30 mars. — « Pour toute réponse à votre lettre. » Éd. 1822.
589. L'abbé Moussinot. — « Pour vous punir, mon cher ami. » C.
590. M^{lle} Quinault. 3 avril. — « Ah! je suis perdu! ah! je suis sifflé. » Éd. 1822.
591. Le comte d'Argental. 4 avril. — « Mon cœur vous adresse cette ode. » B.
592. M. Berger. Cirey, 5 avril. — « Si je n'avais que *la Henriade*. » B.
593. L'abbé Moussinot. 7 (avril). — « Vous avez grande raison d'être plus
content. » C.
594. L'abbé Moussinot. 13 (avril), à Cirey. — « Je vous supplie instamment. » C.
595. Formont. Cirey, 16 avril. — « Je fais partir par la même poste. » C. et F.
596. Maupertuis. Paris, 16 avril. — « Si vos liaisons avec Algarotti. » B.
597. Maupertuis. Paris, 17 avril. — « N'écrivez point à Algarotti. » B.
598. La Chaussée. 2 mai. — « Il y a huit jours que je fais chercher. » B.
599. Le comte d'Argental. Paris. — « Il s'agit, mon aimable protecteur. » B.
600. Cideville. 6 mai 1736. — « Je suis accablé de maladies. » B.
601. Formont. Paris, 11 mai. — « Je vous ai envoyé une *Alzire*. » C. et F.
602. Cideville. 30 mai. — « Point de littérature cette fois-ci. » B.
603. Thieriot. — « Ma confiance et la bonté de mon cœur. » C. et F.

604. M. le lieutenant général de police. 15 juin. — « Je vous supplie de vouloir bien. » L. LED.
605. M. le lieutenant général de police. — « Puisque vous voulez bien être médiateur. » L. LED.
606. *Factum de Jore*. 9 juin 1736 L. LED.
607. M. ***. 20 juin 1736. — « M. Hérault s'est chargé. » Rev. rét.
608. Cideville. 21 juin. — « Malgré les ordres précis. » B.
609. *De M. *** à Voltaire*. Versailles, 22 juin 1736 Rev. rét.
610. M. le lieutenant général de police. 26 juin. — « Pardon de vous importuner encore. » L. LED.
- Réponse de Voltaire au factum de Jore, adressée au lieutenant général de police.
- Preuves par écrit que le défendeur ne doit rien.
611. M. le lieutenant général de police. — « Je n'ai pu être encore assez heureux. » L. LED.
612. Cideville. 27 juin. — « Dieu me préserve de m'accommoder. » B.
613. M. le lieutenant général de police. — « J'ai supprimé le dernier Mémoire. » L. LED.
614. M. le garde des sceaux. 28 juin 1736. — « Il n'est pas juste. » Rev. rét.
615. M. le garde des sceaux. — « Avant la publication du factum. » L. LED.
616. M. le garde des sceaux. 1^{er} juillet. — « M. Hérault ayant retiré. » Rev. rét.
617. Cideville. 2 juillet. — « Le ministère a été si indigné. » B.
618. M. le garde des sceaux. 3 juillet. — « Je me trouve enfin déshonoré. » L. LED.
619. M. le lieutenant général de police. 1736. — « Il s'en faut beaucoup. » L. LED.
620. M. le lieutenant général de police. — « Mon notaire n'est point à Paris. » L. LED.
621. M. Berger. Cirey, juillet 1736. — « Vous êtes le plus aimable. » B.
622. M. l'abbé Moussinot. Cirey, 16 juillet. — « J'écris, mon cher abbé, à M. Begon. » C.
623. M. Berger. — « Je ne peux assez remercier M. Gonai. » B.
624. M. l'abbé Moussinot. 30 juillet. — « Je reçois, mon cher abbé, votre lettre du 28. » C.
625. M. Berger. Cirey. — « Il y a du malheur sur les paquets. » B.
626. Cideville. Cirey. 5 août 1736. — « On vous a envoyé *le Mondain*. » B.
627. M. de Caumont. Cirey, 5 août. — « Je n'ai eu longtemps que des procès. » B.
628. Thieriot. 6 août. — « Eh bien! vous souffrez qu'on imprime. » B.
629. *De Frédéric, prince royal de Prusse*. 8 août. — « Quoique je n'aie pas la satisfaction. » Pr.
630. M^{lle} Quinault. 24 ... 1736. — « Eh! mon Dieu! charmante Thalie. » Éd. 1822.
631. Frédéric, prince royal de Prusse. Paris (?), 26 août. — « Il faudrait être insensible. » B.
632. Thieriot. Cirey. — « Je suis très-inquiet de votre santé. » C. et F.
633. Le duc d'Areberg. Cirey, 30 août. — « Je n'ai pas voulu jusqu'à présent. » B.
634. M. Pitot. Cirey, 31 août 1736. — « Je n'avais pu lire à Paris. » C. et F.
635. L'abbé Moussinot. 31 (août). — « J'ai oublié, mon cher ami. » C.

636. Le marquis d'Argens. Cirey, 4 septembre 1736. — « Je ne puis assez vous remercier. » C. et F.
637. Thieriot, 5 septembre. — « J'ai reçu, mon cher ami, le prologue. » B.
638. M^{lle} Quinault. Cirey, 7 septembre. — « Je vous réitère toutes mes prières. » Éd. 1822.
639. M. Berger. Cirey. — « J'ai reçu le paquet du 23. » B.
640. *De Frédéric*. 9 septembre. — « C'est une épreuve bien difficile. » Pa.
641. M. Berger. 10 septembre. — « Vous êtes l'homme le plus exact. » B.
642. L'abbé d'Olivet. 12 — « Il y a quelquefois, mon cher abbé. » B.
643. M. Berger. Cirey, 18 septembre. — « Je ne sais, mon cher éditeur. » B.
644. Le marquis d'Argens. Cirey. — « Auriez-vous vu, monsieur, un libelle? » B. et F.
645. M. Berger. Cirey. — « Je peux vous assurer. » B.
646. Aux auteurs de la *Bibliothèque française*. Cirey, 20 septembre. — « Un homme de bien nommé Rousseau. » B.
647. Thieriot. Cirey, 23 septembre. — « J'avais ôté ce monstre subalterne. » B.
648. M. Berger. Cirey. — « Je vous prie, mon cher monsieur. » B.
649. M. de La Faye. Septembre. — « On vous attend à Cirey. » B.
650. Cideville, Cirey, 25 septembre. — « Je deviens bien paresseux. » B.
651. M. Berger. Cirey. — « J'ai enfin reçu le paquet. » B.
652. Thieriot. Septembre. — « J'ai reçu enfin ce paquet du prince royal. » B.
653. M. Berger. Cirey, septembre. — « Je vous envoie un petit ouvrage. » B.
654. M. Thieriot. Octobre. — « Vous aurez incessamment. » B.
655. M^{lle} Quinault. Octobre. — « Il faut vous faire cent mille remerciements. » Éd. 1822.
656. M. Berger. Cirey, 10 octobre. — « A l'égard de *l'Enfant prodigue*. » B.
657. M^{lle} Quinault. 13 octobre. — « Savez-vous bien, divine Thalie. » Éd. 1822.
658. M. Berger. Cirey. — « Je devais plus que de la prose. » B.
659. Thieriot. 15 octobre. — « Si vous êtes à Saint-Vrain. » B.
660. M. Berger. Cirey, 18 octobre. — « Oui, je compte entièrement. » B.
661. Le marquis d'Argens. Cirey, 18 octobre. — « Vos sentiments, monsieur, et votre esprit. » B.
662. L'abbé d'Olivet. Cirey, 18 octobre. — « Fiet Aristarchus. » B.
663. M. Pont-de-Veyle. Cirey, 19 octobre. — « J'apprends le détail des obligations. » B.
664. M^{lle} Quinault. Cirey, 19 — « Charmante Thalie, j'ai bien peur. » B.
665. Le comte de Tressan. Cirey, 21 octobre. — « Tandis qu'aux fanges du Parnasse. » B.
666. Thieriot. 21 octobre 1736. — « Le mensonge n'est un vice. » B.
667. M. Berger. Cirey, 24 octobre. — « Je reçois votre lettre du 11. » B.
668. M. Prault. 27 octobre. — « Le projet que vous avez. » C. et F.
669. L'abbé du Resnel. — « Mon cher et grand abbé, je suis enchanté. » B. et F.
670. Moncrif. — « Je reçois dans ce moment votre lettre du 18. » B. et F.
671. M^{me} de Champonin. Cirey. — « Vous êtes trop bonne. » B.
672. M^{lle} Quinault. Cirey, ce 29 — « Je reçois, adorable Thalie, votre lettre du 25. » Éd. 1822.

673. M. Dubreuil. Cirey, 29 octobre. — « En cas que l'abbé ne soit pas à Paris. » C.
674. Le marquis d'Argens. Cirey, 6 novembre. — « Je ne sais, monsieur, si vous avez reçu. » C. et F.
675. L'abbé Moussinot (commencement de novembre). — « Lisez attentivement ma lettre. » C.
676. *De Frédéric*. 7 novembre. — « Je suis infiniment sensible. » Pr.
677. M. de Mairan. Cirey, 9 novembre. — « En partant de Paris. » B.
678. L'abbé Moussinot. 10 (novembre). — « Le dernier article de ma lettre. » . . . C.
679. *De Frédéric*. 13 novembre. — « Voltaire, ce n'est point le rang et la puissance. » Pr.
680. L'abbé Moussinot. 17 (novembre). — « J'ai envoyé à Troyes. » C.
681. Thieriot. 18 novembre. — « Eh bien, quand on vous envoie. » B.
682. Le marquis d'Argens, Cirey, 19 novembre. — « J'ai reçu, monsieur, votre lettre. » B.
683. M. Berger. Cirey, novembre 1736. — « On me mande de Hollande. » B.
684. M. de Brancas, comte de Forcalquier. — « Un solitaire, monsieur. » C. et F.
685. M. l'abbé Moussinot. 24 novembre. — « Je suis depuis huit jours. » C.
686. Thieriot. 24 novembre. — « On m'a mandé que *le Mondain*. » B.
687. M^{me} Quinault. 26 novembre. — « On ne peut être plus touché. » . . . Éd. 1822.
688. Thieriot, Cirey, 27 novembre. « Assurément vous êtes le Père Mer-senne. » B.
689. M. Berger. 27 novembre. — « Voici *le Mondain* pour ce qu'il vaut. » . . . B.
690. L'abbé du Resnel. — « C'est bien mal reconnaître votre présent. » . . . B.
691. Le comte d'Argental. 1^{er} décembre 1736. — « Votre ministère, à l'égard de Cirey. » B.
692. M. de Mairan. Cirey, 1^{er} décembre. — « J'abuse de vos bontés. » B.
693. *De Frédéric*. 3 décembre. — « J'ai été agréablement surpris. » Pr.
694. L'abbé d'Olivet. Cirey. — « J'ai enfin reçu votre *Prosodie*. » B.
695. Cideville. 8 décembre. — « Une comédie; après une comédie. » B.
696. Le comte de Tressan. 9 décembre. — « Il est certain que c'est M. le président Dupuy. » B.
697. Le marquis d'Argens. Cirey, 10 décembre. — « J'attends avec bien de l'impatience. » B.
698. M. Berger. Cirey, 12 décembre. — « Je reçois votre lettre du 8. » B.
699. M. Berger. Cirey, décembre. — « Vous vous moquez de moi. » B.
700. Le marquis d'Argens. 20 décembre. — « J'ai reçu votre lettre du 10. » . . . B.
701. Le comte d'Argental. Décembre 1736. — « Votre amie a été d'abord bien étonnée. » B.
702. M^{me} de Champbonin. Givet, décembre. — « M. de Champbonin a un cœur. » B.
703. La marquise du Châtelet. — « J'écris à M^{me} de Richelieu. » B.
704. Frédéric, prince royal de Prusse. Leyde, décembre. — « Monseigneur, j'ai versé des larmes. » B.
705. *De Frédéric*. Décembre. — « Je vous avoue que j'ai senti. » Pr.
706. Thieriot. 24 décembre. — « Je ne vous écris point de ma main. » . . . C. et F.

1737

707. M. Berger. Amsterdam, 3 janvier 1737. — « Je compte toujours, monsieur, sur votre amitié. » B.
708. Frédéric, prince royal de Prusse. Leyde, janvier. — « Si j'étais malheureux, je serais bientôt consolé. » B.
709. Thieriot. Leyde, 17 janvier. — « Il est vrai que j'ai été très-malade. » B.
710. *De Frédéric*. Janvier. — « Non, monsieur, je ne vous ai point envoyé. » Pr.
711. Le marquis d'Argens. Leyde, 20 janvier 1737. — « Si les *Lettres juives* me plaisent. » B.
712. Le comte d'Argental. Amsterdam, 27 janvier. — « Respectable ami, je vous dois compte. » B.
713. Thieriot. 28 janvier. — « Il faut s'armer de patience. » B.
714. Le marquis d'Argens. 28 janvier. — « Je n'ai pu achever la lecture. » B.
715. *De Frédéric*. Février 1737. — « J'ai reçu avec beaucoup de plaisir la *Défense du Mondain*. » Pr.
716. Le marquis d'Argens. Leyde, 2 février. — « Je crois, mon cher *Isaac*. » B.
717. Thieriot. Leyde, 4 février 1737. — « J'ai fait ce que j'ai pu. » B.
718. *De Frédéric*. 8 février. — « Ne vous embarrassez nullement du bruit. » Pr.
719. Thieriot. Leyde, 14 février. — « Je reçois votre lettre du 7. » B.
720. Cideville. Amsterdam, 18 février. — « J'ai reçu vos lettres. » B.
721. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Je ne sais par où commencer. » B.
722. M^{lle} Quinault. 18 février. — « Dans quelque pays que je sois. » Éd. 1822.
723. Le comte d'Argental. Leyde, 25 février. — « Je ne sais rien de rien. » B.
724. Frédéric, prince royal de Prusse. Amsterdam, février. — « Les lauriers d'Apollon se fanaient sur la terre. » B.
725. M^{me} de Champonin. Amsterdam. — « Rien ne peut me surprendre. » B.
726. *De Frédéric*. Février. — « J'ai été agréablement surpris par les vers. » Pr.
727. *De M. Rousset de Missy*. 7 mars 1737. — « Je joins mes tendres remerciements. » B.
728. L'abbé Moussinot. 18 mars. — « M. le marquis du Châtelet vous rendra. » C.
729. L'abbé Moussinot. 18 mars. — « Je vous écris encore un petit mot. » C.
730. M. S'Gravesande. Cirey. — « Vous vous souvenez, monsieur. » B.
731. Le comte de Saxe. — « Voici la *Défense du Mondain*. » B.
732. Le comte d'Argental. Cirey. — « Je profite, mon cher et respectable ami. » B.
733. L'abbé Moussinot. 26 mars. — « J'ai reçu votre lettre où vous me parlez. » C.
734. L'abbé Moussinot. 27 mars. — « Vous me mandez, mon cher ami, que l'on a reçu. » C.
735. L'abbé Moussinot. 30 mars. — « Grand merci de votre lettre du 24. » C.
736. Frédéric, prince royal de Prusse. — « *Deliciæ humani generis*. » B.
737. Duclos. Cirey, 3 avril. — « Si la personne, monsieur, que vous avez eu la bonté. » C. et F.

738. *De Frédéric*. 7 avril. — « Il n'y a pas jusqu'à votre manière de cacheter. » Pr.
739. L'abbé Moussinot. 13 avril. — « Je reçois votre lettre du 3 avril. » C.
740. L'abbé Moussinot. 14 avril. — « Je reçois votre lettre du 6 avril. » C.
741. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey, 17 avril. — « Voilà, monseigneur, les réflexions. » B.
742. L'abbé Moussinot. 20 avril. — « J'ai reçu votre lettre du 8 avril. » C.
743. L'abbé Moussinot. 24 avril. — « Je vous envoyai par ma dernière. » C.
744. L'abbé Moussinot. 7 ou 8 mai 1737. — « Après de nouvelles réflexions. » C.
745. *De Frédéric*. 9 mai. — « Je viens de recevoir votre lettre. » Pr.
746. L'abbé Moussinot. 11 mai. — « Si vous êtes encore à Paris. » C.
747. M. Pitot. 17 mai. — « Vous m'aviez flatté, monsieur. » B.
748. *De Frédéric*. 14 mai. — « Je vous demande excuse de l'injustice. » Pr.
749. L'abbé Moussinot. 24 mai. — « En réponse à la lettre du 17. » C.
750. *De Frédéric*. 25 mai 1737. — « Je viens de munir mon cher Césarion. » Pr.
751. Frédéric, prince royal de Prusse. 27 mai. — « C'est sans doute un héros. » B.
752. L'abbé Moussinot. 30 mai. — « En réponse à la vôtre du 26 mai. » C.
753. Frédéric, prince royal de Prusse. Mai. — « J'ai reçu la lettre du prince philosophe. » B.
754. M. Pitot. 29 mai. — « Cet ouvrage n'est guère fait. » C. et F.
755. L'abbé Moussinot. 5 juin 1737. — « Je reçois votre lettre du 3. » C.
756. L'abbé Moussinot. 5 juin. — « J'ai reçu votre lettre. » C.
757. L'abbé Moussinot. 10 juin. — « En réponse à votre lettre du 7. » C.
758. L'abbé Moussinot. 18 juin. — « Je vous traite, mon cher abbé. » C.
759. M. Pitot. 20 juin. — « Vous devez avoir actuellement. » B.
760. Le marquis d'Argens. 22 juin. — J'ai reçu vos *Lettres*. » B.
761. L'abbé Moussinot. 23 juin. — « En réponse à votre lettre du 19. » C.
762. L'abbé Moussinot. 27 juin. — « En réponse à celle du 24 de juin. » C.
763. L'abbé Moussinot. 29 juin. — « Je reçois le paquet de M. Pitot. » C.
764. *De Frédéric*. 6 juillet 1737. — « Si j'étais né poète. » Pr.
765. L'abbé Moussinot. 6 juillet. — « Je reçois votre lettre du 3 juillet. » C.
766. L'abbé Moussinot. 8 juillet 1737. — « Chaque jour de poste, mon cher abbé. » C.
767. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey, juillet. — « Je suis entouré de vos bienfaits. » B.
768. L'abbé Moussinot. 15 juillet. — « En réponse à votre lettre du 12. » C.
769. L'abbé Moussinot. 25 juillet. — « En réponse à la vôtre du 22. » C.
770. L'abbé Moussinot. 30 juillet. — « J'ai été un peu malade. » C.
771. Le baron de Keyserlingk. — « Favori d'un prince adorable. » B.
772. L'abbé Moussinot. 5 août 1737. — « En réponse à la vôtre du 3. » C.
773. *De Frédéric*. 16 août. — « Quoi! sans cesse ajoutant merveilles sur merveilles. » Pr.
774. L'abbé Moussinot. 17 août. — « En réponse à vos dernières du 9 et du 14. » C.

775. L'abbé Moussinot. 19 août. — « Il est parti aujourd'hui. » . . . C.
776. *De Frédéric.* 27 août. — « Césarion m'a transporté. » . . . Pr.
777. L'abbé Moussinot. 14 septembre 1737. — « En réponse aux vôtres du 11 et du 12. » . . . C.
778. *De Frédéric.* 27 septembre. — « Si j'écrivais à un ingrat. » . . . Pr.
779. L'abbé Moussinot. 7 octobre 1737. — « J'ai reçu votre billet du 30 septembre. » . . . C.
780. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Il est bien douloureux que Cirey. » . . . B.
781. Frédéric, prince royal de Prusse. — « J'ai reçu la dernière lettre. » Sur la Liberté. . . B.
782. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey. 24 octobre. — « L'admiration, le respect. » . . . B.
783. L'abbé Moussinot. 28 octobre. — « Je vous prie d'envoyer sur-le-champ. » . . . C.
784. L'abbé Moussinot. 30 octobre. — « Voilà notre chimiste qui s'en retourne. » . . . C.
785. Le comte d'Argental. Cirey, 2 novembre 1737. — « Tout mon chagrin est donc à présent. » . . . B.
786. Thieriot. Cirey, 3 novembre. — « N'osant vous écrire par la poste. » . . . B.
787. Thieriot. — « Je n'ai reçu qu'aujourd'hui. » . . . B.
788. L'abbé Moussinot. 7 novembre. — « En réponse à celle du 3. » . . . C.
789. L'abbé Moussinot. 11 ou 12 novembre. — « En réponse à la vôtre du 8. » . . . C.
790. *De Frédéric.* 13 (12) novembre. — « Je vous avoue qu'il n'est rien de plus trompeur. » . . . Pr.
791. L'abbé Moussinot. 17 novembre. — « Je reçois la vôtre du 15. » . . . C.
792. *De Frédéric.* 19 novembre. — « Je n'ai pas été le dernier. » . . . Pr.
793. L'abbé Moussinot. 3 décembre. — « En réponse à votre lettre du 23 novembre. » . . . C.
794. M^{me} de Champbonin Cirey, décembre 1737. — « Aimable amie, je n'ai point été libre. » . . . B.
795. Thieriot. Cirey, 6 décembre. — « Je vois par votre lettre. » . . . B.
796. *De Frédéric.* 6 décembre 1737. — « Misérable inconstance humaine. » . . . Pr.
797. L'abbé Moussinot. 7 décembre. — « Je reçois votre lettre du 4. » . . . C.
798. L'abbé Moussinot. 10 décembre. — « Je me hâte de répondre à votre lettre du 8. » . . . C.
799. L'abbé Moussinot. 13 décembre. — « Il y a plaisir, mon cher ami. » . . . C.
800. L'abbé Moussinot. 14 décembre. — « En réponse à votre lettre du 9. » . . . C.
801. Thieriot. Cirey, 15 décembre. — « J'ai reçu la lettre du prince . . . B. et F.
802. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey, 20 décembre. — « J'ai reçu le 12. » . . . B.
803. Thieriot. Cirey, 21 décembre. — « Je réponds en hâte à votre lettre. » . . . B.
804. Thieriot. 23 décembre. — « Je n'ai rien à ajouter. » . . . B.
805. Cideville. Cirey, 23 décembre. — « L'Amitié, ma déesse unique. » . . . B.
806. Formont. Cirey, 23 décembre. — « A mon très-cher ami Formont. » . . . B.

807. *De Frédéric*. 26 décembre. — « J'ai été richement dédommagé. » . Pr.
 808. L'abbé Moussinot. 28 décembre. — « Voici deux papiers que je supplie. » C.
 809. L'abbé Moussinot. 29 décembre. — « Je viens de me faire informer. » C.

1738

810. M^{lle} Quinault. Cirey, 2 janvier 1738. — « Lorsque deux personnes qui ont. » Éd. 1822
 811. L'abbé Moussinot. 4 janvier. — « Je reçois votre lettre du 1^{er}. » . . C.
 812. L'abbé Moussinot. 10 janvier. — « En réponse à votre lettre du 6. » C.
 813. *De Frédéric*. 14 janvier. — « Vous me faites la plus jolie galanterie. » Pr.
 814. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Je reçois à la fois les plus agréables étrennes. » B.
 815. *De Frédéric*. 19 janvier. — « J'espère que vous avez reçu à présent. » Pr.
 816. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Votre Altesse royale a dû recevoir. » B.
 817. L'abbé Moussinot. 20 janvier. — « Je me recommande à vous. » . . C.
 818. Thieriot. Cirey, 22 janvier. — « Cette lettre et le paquet. » B. et F. App. 1865.
 819. Frédéric, prince royal de Prusse. 23 janvier. — « Je reçois de Berlin une lettre. » B.
 820. Thieriot. Cirey, 24 janvier. — « Je reçois un paquet de vous. » . . B. et F.
 821. L'abbé Moussinot. 25 janvier. — « En réponse à votre lettre du 22. » C.
 822. Thieriot. Cirey, 25 janvier. — « Je comptais vous envoyer. » . . . B.
 823. Maupertuis. Cirey. — « Romulus et Liber pater. » B.
 824. *De Frédéric*. 4 février 1738. — « Je suis bien fâché que l'histoire. » Pr.
 825. Frédéric, prince royal de Prusse. 5 février. — « Prince, cet anneau magnifique. » B.
 826. Thieriot. Cirey, 7 février. — « Je vous envoie une lettre. » . . . B.
 827. L'abbé Moussinot. 11 février. — « Je vous prie de joindre. » . . . C.
 828. *De Frédéric*. 17 février. — « On vient de me rendre votre lettre. » . Pr.
 829. *De Frédéric*. 19 février. — « Je viens de recevoir la lettre. » . . . Pr.
 830. *Jore au lieutenant général de police*. — « Je suis trop pénétré. » . . L. LEI.
 831. Le lieutenant général de police. 21 février. — « J'ai toujours eu une si grande confiance. » L. LED.
 832. M^{lle} Quinault. Cirey, 22 février. — « Charmante Thalie, puisque vous voulez bien. » Éd. 1822.
 833. Thieriot. 22 février. — « J'ai reçu votre lettre et les paquets. » . . C. et F.
 834. Prault. Cirey, 24 février. — « J'ai reçu votre lettre du 20. » . . . B.
 835. *De Frédéric*. 27 février. — « Vos ouvrages n'ont aucun prix. » . . . Pr.
 836. M. Berger. — « Vous avez grande raison. » B.
 837. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Une maladie qui a fait le tour. » B.
 838. L'abbé Moussinot. 6 mars 1738. — « Vous verrez par cette petite réponse » C.
 839. Le prince de Guise. — « Je reçois en même temps une lettre. » . . B.
 840. Thieriot. Cirey, 8 mars 1738. — « J'étais bien étonné. » B.

841. Frédéric, prince royal de Prusse. 8 mars. — « Le plus zélé de vos admirateurs. » B.
842. Thieriot. Cirey, 22 mars. — « Allez vous faire » B.
843. M. Rameau. — « Je vous félicite beaucoup. » B.
844. L'abbé Moussinot. 27 mars. — « En réponse à celle du 24. » C.
845. *De Frédéric.* 28 mars. — « J'ai reçu votre lettre du 8. » PR.
846. Thieriot. 28 mars. — « Je vois que *Maximien.* » B.
847. *De Frédéric.* 31 mars. — « Je suis obligé de vous avertir. » PR.
848. L'abbé Moussinot. 3 avril 1738. — « En réponse à celle du 31. » C.
849. M. Berger. Cirey, avril. — « M^{me} la marquise du Châtelet. » B.
850. Thieriot. 10 avril. — « J'ai reçu le petit écrit. » B.
851. *De Frédéric.* 19 avril. — « J'y perds de toutes les façons. » PR.
852. Thieriot. Cirey, 23 avril. — « Je reçois un paquet de notre prince. » B.
853. Frédéric, prince royal de Prusse. — « J'ai reçu des nouveaux bienfaits. » B.
854. Thieriot. — « Je reçois votre lettre du 25. » B.
855. L'abbé Moussinot. 29 avril 1738. — « Je reçois votre lettre du 26. » C.
856. Thieriot. Cirey, 1^{er} mai 1738. — « Vous faites fort mal. » B. et F.
857. Le comte d'Argental. 2 mai. — « Je vous importunerai. » C. et F.
858. Le comte d'Argental. 4 mai. — « Je ne puis laisser partir. » B.
859. Thieriot. Cirey, 5 mai. — « Je vous ai envoyé un chiffon. » B.
860. L'abbé Moussinot. 5 mai. — « Je reçois votre lettre du 1^{er} » C.
861. L'abbé Moussinot. 9 mai. — « Je reçois la lettre du 5 mai. » C.
862. Thieriot. Cirey, 9 mai. — « Voici un petit paquet. » C. et F.
863. Le comte d'Argental. 9 mai. — « Puis-je ajouter un mot. » C. et F.
864. Pont-de-Veyle. 10 mai. — « Je fais mon très-humble compliment. » B.
865. *Madame Denis à M. Thieriot.* 10 mai. — « Je suis ici du 22 avril. » P. in. 1820.
866. Thieriot. 11 mai. — « Je reçois votre lettre du 7 mai. » C. et F.
867. M. Berger. Cirey, 14 mai. — « Il y a longtemps qu'on m'impute. » B.
868. M. Pitot. 18 mai. — « Mon cher philosophe, en vous remerciant. » C. et F.
869. L'abbé Moussinot. 18 mai. — « Je reçois vos lettres. » C.
870. Frédéric, prince royal de Prusse. 20 mai 1738. — « Vos jours de poste sont comme les jours de Titus. » B.
871. Thieriot. Cirey, 21 mai. — « Quand Descartes était malade. » B.
872. Maupertuis. 22 mai. — « Je viens de lire une histoire. » B.
873. Thieriot. — « Père Mersenne, je reçois votre lettre du 9. » B.
874. Maupertuis. Cirey, 25 mai. — « Voici une obligation que Cirey. » B.
875. L'abbé Moussinot. 5 juin 1738. — « En réponse à celles des 31 mai et 2 juin. » C.
876. Thieriot. 5 juin. — « Vous passez donc une partie de vos beaux jours. » B.
877. *De Frédéric.* — « Mon cher ami, ce titre vous est dû. » PR.
878. L'abbé Moussinot. 12 juin. — « En vous remerciant toujours de tous vos soins. » C.
879. Le comte d'Argental. 12 juin. — « M^{me} de Richelieu a dû vous remettre. » B.

880. Maupertuis. Cirey, 15 juin. — « En vérité, M. le chevalier Isaac. » B.
881. L'abbé Moussinot. 17 juin. — « En réponse à celle du 11 juin. » C.
882. *De Frédéric*. 17 juin. — « C'est la marque d'un génie bien supérieur. » Pr.
883. Frédéric, prince royal de Prusse. — « J'ai reçu une partie des nouvelles faveurs. » B.
884. Thieriot. — « Voici un paquet pour le prince philosophe. » B. et F.
885. M. R***. Cirey, 20 juin 1738. — « Quelques affaires indispensables. » B.
886. Thieriot. 23 juin. — « Je suis depuis quinze jours. » B.
887. Thieriot. 23 juin. — « Il y a bien une autre omission. » C. et F. (Suppl.)
888. Pont-de-Veyle. Cirey, 23 juin. — « Enfin nous avons lu. » B.
889. L'abbé Moussinot. 28 juin. — « J'attends de vos nouvelles. » C.
890. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey, juin. — « Quand j'ai reçu le nouveau bienfait. » B.
891. M. Pitot. Juillet 1738. — « En vous remerciant, mon très-cher et très-éclairé philosophe. » B.
892. M. Cousin. 3 juillet. — « J'ai reçu votre lettre du 30. » C.
893. L'abbé Moussinot. Cirey, 3 juillet. — « Je reçois dans le moment deux lettres. » C.
894. L'abbé Moussinot. 5 juillet. — « Je vous réitère toutes mes petites prières. » C.
895. L'abbé Moussinot. 7 juillet. — « J'ai reçu votre lettre du 4. » C.
896. MM. Ledt et Cie. 7 juillet. — « Vous avez, sans m'en avertir. » B.
897. L'abbé Prévost. Sur les *Éléments de Newton*. — « Je viens de recevoir par la poste. » B.
898. L'abbé Moussinot. 11 juillet. — « Vous m'aurez fait un très-sensible plaisir. » C.
899. M. Berger. Cirey, juillet. — « Je serais fort aise que vous fussiez. » B.
900. Thieriot. Juillet. — « Je vous adresse ce paquet. » C. et F.
901. M. Berger. Cirey. — « J'ai reçu votre lettre. » B.
902. L'abbé Moussinot. 14 juillet. — « Il n'y a qu'à renvoyer la montre. » C.
903. Le comte d'Argental. 14 juillet. — « La route de Paris à Pont-de-Veyle. » B.
904. Cideville. Cirey, 14 juillet. — « Malgré mon silence coupable. » B.
905. M. Berger. — « Apparemment que vous n'avez pas reçu. » B.
906. Maupertuis. Juillet. — « Voyez, notre maître à tous, si vous voulez. » B.
907. L'abbé Moussinot. 21 juillet. — « En réponse à votre paquet. » C.
908. *De Frédéric*. 24 juillet. — « Me voilà rapproché de plus de 60 lieues. » Pr.
909. M. de Marville. 25 juillet. — « Je me donnerai bien de garde. » B.
910. Maupertuis, Cirey, 26 juillet. — « Depuis feu saint Thomas. » B.
911. L'abbé Moussinot. 2 août 1738. — « Je reçois une nouvelle bien agréable. » C.
912. Thieriot. Cirey, 2 août. — « Je vous remercie bien tendrement. » B.
913. L'abbé Moussinot. 4 août. — « Voici deux petites négociations. » C.
914. M. Pitot. 4 août. — « Je ne veux pas croire, mon cher ami. » C. et F.
915. Frédéric, prince royal de Prusse. 5 août. — « J'ai reçu la plus belle et la plus solide. » B.

916. *De Frédéric*. 6 août. — « Je vous reconnais, je reconnais mon sang. » PR.
917. L'abbé Moussinot. 7 août 1738. — « Je n'ai donc nulle nouvelle de ma caisse. » C.
918. Thieriot. 7 août. — « Je reçois votre lettre du 1^{er}. » B.
919. Helvétius. 10 août. — « Je reçois dans ce moment. » B.
920. Thieriot. Cirey, 11 août. — « Nous savons très-bien actuellement. » C. et F.
921. *De Demoulin*. 12 août. — « Nous vous remercions très-humblement. » B.
922. L'abbé Moussinot. 14 août. — « En réponse à vos deux lettres. » C.
923. Thieriot. Cirey, 14 août. — « I thank you, my dear Tieriot. » *Pièces in.* 1820.
924. M^{lle} Quinault. Cirey, 16 août. — « Vous voilà, charmante Thalie. » C. et F.
925. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Votre Altesse royale me re-proche. » B.
926. L'abbé Moussinot. 18 août. — « En réponse à vos dernières. » . C.
927. Thieriot. Cirey, 20 août. — « Je reçois votre lettre du 15. » . . . C. et F.
928. Frédéric, prince royal de Prusse. — « Je suis presque ressuscité. » B.
929. Au rédacteur de la *Bibliothèque française*. Cirey, 30 août. — « J'ai reçu le petit écrit. » B.
930. L'abbé Moussinot. 2 septembre 1738. — « J'ai été si mal. » . . . C.
931. Mauvertuis. 10 septembre. — « Si je n'étais pas presque toujours malade. » B.
932. *De Frédéric*. 11 septembre. — « Un voyage assez long. » PR.
933. M. de Mairan. Cirey, 11 septembre 1738. — « Le livre que j'ai eu l'honneur. » B.
934. Helvétius. 11 septembre. — « Mon aimable ami, qui ferez honneur. » B.
935. *De Frédéric*. 14 septembre. — « Je viens de recevoir dans ce moment. » PR.
936. *De Frédéric*. 30 septembre. — « Quoi! des bords du sombre Élysée. » PR.
937. Frédéric, prince royal de Prusse. Cirey, septembre ou octobre 1738. — « Je vois toujours avec une satisfaction. » B.

PERSONNAGES

AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES DE LA CORRESPONDANCE.

- ANONYMES. Lettres 562, 607, 885.
- AREMBERG (le duc d'). Lettre 633.
- ARGENS (le marquis d'). Lettres 636, 644, 661, 674, 682, 697, 700, 711, 714, 716, 760.
- ARGENTAL (le comte d'). Lettres 548, 567, 591, 599, 691, 701, 712, 723, 732, 785, 857, 858, 863, 879, 903.
- ASSELIN (l'abbé). Lettres 552, 577.
- BERGER. Lettres 543, 551, 554, 592, 621, 623, 625, 639, 641, 643, 645, 648, 651, 653, 656, 658, 660, 667, 683, 689, 698, 699, 707, 836, 849, 867, 899, 901, 905.
- Bibliothèque française* (les auteurs de la). Lettres 646, 929.
- CAUMONT (le marquis de). Lettre 627.

- CHAMPBONIN (M^{me} de). Lettres 671, 702, 725, 794.
- CHATELET (M^{me} la marquise du). Lettre 703.
- CHAUVELIN (de), garde des sceaux. Lettres 614, 615, 616, 618.
- CIDEVILLE. Lettres 542, 546, 564, 586, 600, 602, 608, 612, 617, 626, 650, 695, 720, 805, 904.
- COUSIN. Lettre 892.
- DEFFANT (la marquise du). Lettre 581.
- DUBREUIL. Lettre 673.
- DUCCLOS (M.). Lettre 737.
- FALKENER (le chevalier). Lettre 566.
- FORCALQUIER (de BRANCAS, comte de). Lettre 684.
- FORMONT. Lettres 545, 547, 595, 601, 806.
- FRÉDÉRIC, prince royal de Prusse. Lettres 631, 704, 708, 721, 724, 736, 741, 751, 753, 767, 780, 781, 782, 802, 814, 816, 819, 825, 837, 841, 853, 870, 883, 890, 915, 925, 928, 937.
- GUISE (le prince de). Lettre 839.
- HELVÉTIUS (Claude-Adrien). Lettres 919, 934.
- HÉRAULT, lieutenant général de police. Lettres 604, 605, 610, 611, 613, 619, 620, 831.
- JORE (le libraire). Lettre 584.
- KEYSERLINGK (le baron de). Lettre 771.
- LA CHAUSSÉE. Lettre 598.
- LA FAYE (Jean-François LERIGET de). Lettre 649.
- LAMARE (l'abbé de). Lettre 576.
- LA ROQUE. Lettre 559.
- LE BLANC (l'abbé). Lettre 563.
- LEDET (MM.), libraires à Amsterdam. Lettre 896.
- MAIRAN. Lettres 677, 692, 933.
- MARVILLE (FEYDEAU de). Lettre 909.
- MAUPERTUIS. Lettres 596, 597, 823, 872, 874, 880, 906, 910, 931.
- MONCRIF. Lettre 670.
- MOUSSINOT (l'abbé). Lettres 572, 583, 585, 587, 589, 593, 594, 622, 624, 635, 675, 678, 680, 685, 728, 729, 733, 734, 735, 739, 740, 742, 743, 744, 746, 749, 752, 755, 756, 757, 758, 761, 762, 763, 765, 766, 768, 769, 770, 772, 774, 775, 777, 779, 783, 784, 788, 789, 791, 793, 797, 798, 799, 800, 808, 809, 811, 812, 817, 821, 827, 838, 844, 848, 855, 860, 861, 869, 875, 881, 889, 893, 894, 895, 898, 902, 907, 911, 913, 917, 922, 926, 930.
- OLIVET (l'abbé d'). Lettres 540, 560, 642, 662, 694.
- PALLU, intendant de Moulins. Lettre 557.
- PITOT, de l'Académie des sciences. Lettres 634, 747, 754, 759, 868, 891, 914.
- PONT-DE-VEYLE (Antoine de FERRIOL, comte de). Lettres 663, 864, 888.
- PRAULT. Lettres 558, 668, 834.
- PRÉVOST (l'abbé). Lettre 897.
- QUINAULT (M^{me}). Lettres 575, 579, 588, 590, 630, 638, 655, 657, 664, 672, 687, 722, 810, 832, 924.
- RAMEAU. Lettre 843.
- RESNEL (l'abbé du). Lettres 669, 690.
- ROCH. Lettre 885.

SAUZET (du), rédacteur de la *Bibliothèque française*. Lettre 929

SAXE (le maréchal de). Lettre 731.

S'GRAVESANDE. Lettre 730.

THIERIOT. Lettres 541, 544, 549, 550, 553, 555, 556, 561, 565, 568, 569, 570, 571, 573, 574, 578, 580, 582, 603, 628, 632, 637, 647, 652, 654, 659, 666, 681, 686, 688, 706, 709, 713, 717, 719, 786, 787, 795, 801, 803, 804, 818, 820, 822, 826, 833, 840, 842, 846, 850, 852, 854, 856, 859, 862, 866, 871, 873, 876, 878, 884, 886, 887, 900, 912, 918, 920, 923, 927.

TRESSAN (le comte de). Lettres 665, 696.

PERSONNAGES

QUI ONT ADRESSÉ DES LETTRES A VOLTAIRE.

ANONYME. Lettre 609.

DEMOULIN. Lettre 921.

FRÉDÉRIC, prince royal de Prusse. Lettres 629, 640, 676, 679, 693, 705, 710, 715, 718, 726, 738, 745, 748, 750, 764, 773, 776, 778, 790, 792, 796, 807, 813, 815, 824, 828, 829, 835, 845, 847, 851, 877, 882, 908, 916, 932, 935, 936.

ROUSSET DE MISSY. Lettre 727.

PERSONNAGES

QUI ONT ÉCRIT DES LETTRES CONCERNANT VOLTAIRE.

DENIS (M^{me}). Lettre n° 865, à Thieriot.

JORE (le libraire). Factum contre Voltaire, n° 606. — Lettre au lieutenant général de police, n° 830.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXIV.

